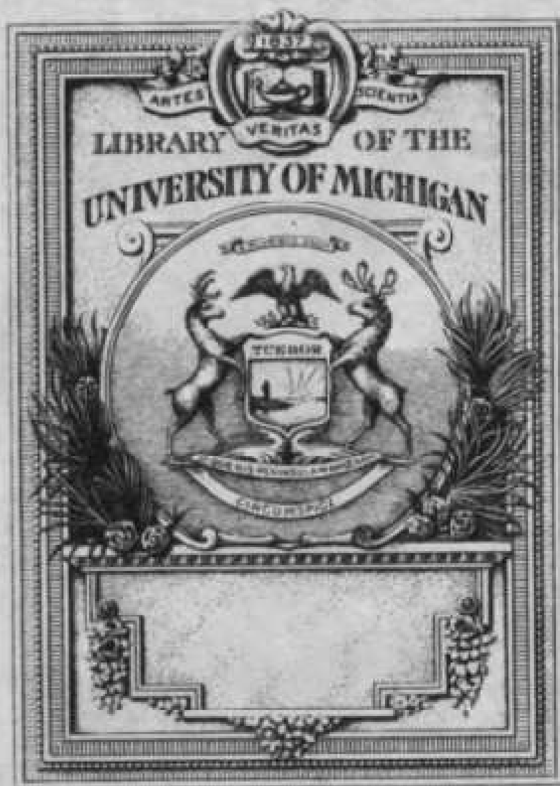

ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

VINGT-CINQ ANNÉES DU XVI[e] SIÈCLE

(1560 — 1585)

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Président de la Commission Royale d'histoire,
Membre de l'Académie de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France, etc.

Tome IV.

(1576-1578)

BRUGES

BEYAERT-STORIE, EDITEUR

1884

CINQUIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis la Paix de Monsieur jusqu'aux États de Blois.

(6 mai — 6 décembre 1576).

LES PAYS-BAS

depuis la mort de Requesens jusqu'à la Pacification de Gand.

(5 mars — 8 novembre 1576).

CHAPITRE Ier.

LA FRANCE APRÈS LA PAIX DE MONSIEUR.

(mai 1575)

Le lendemain de la paix. — L'apanage du duc d'Alençon. — La dotation de Condé. — Une clause secrète.

I.

LE LENDEMAIN DE LA PAIX.

Lorsqu'au milieu de la population de Paris si avide de repos se répandit la nouvelle de cette paix ignominieuse, l'indignation publique domina toutes les souffrances. Les chanoines de Notre-Dame refusèrent de chanter le *Te Deum*, et les bourgeois n'allumèrent point de feux de joie [1].

Quelques jours après, arriva une lettre où Philippe II reprochait sévèrement au roi de France d'avoir acquiescé à toutes les volontés des Huguenots [2]. Les félicitations que reçut Henri III, furent celles de l'électeur-palatin qui signait ses lettres « son fidèle voisin et parent [3] » et du duc Casimir qui, après avoir pris possession de sa

1 Lettre de la Huguerie, du 19 mai 1576. Groen, suppl. p. 188' ; Lettre de Morillon, du 28 mai 1576.

2 British Museum, Egerton, 1823.

3 Groen, t. V, p. 338.

principauté de Château-Thierri, le remerciait « de la sin-« gulière affection qu'il luy avoit démontrée [1]. »

Henri III avait versé, dit-on, des larmes en apprenant la paix honteuse qu'on venait de lui imposer [2]. Ce n'était point assez d'humiliations. Catherine de Médicis l'entraîna au camp des vainqueurs. Il fallut qu'il se rendît à Sens et à Troyes pour saluer les rebelles et les Allemands, le prince de Condé et le duc Casimir.

Les Allemands se retirèrent lentement, emportant avec eux la rançon de la France. Bellièvre avait été chargé de leur faire un premier paiement de trois cent mille livres [3], mais l'argent manquait pour compléter les sommes promises ; ils finirent par accepter une valeur de trente mille livres en draps de soie, et, de plus comme gage, une partie des joyaux de la couronne [4].

Ce fut un véritable triomphe que la rentrée des reîtres en Allemagne [5]. Ils revenaient dans leurs foyers, vainqueurs sans avoir combattu et chargés de riches dépouilles. Les Guise avaient, dit-on, conçu le dessein de les leur arracher et d'appeler à eux les défenseurs du roi à relever, même malgré lui, la dignité de sa couronne [6] ; mais ce dessein ne s'exécuta point.

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8, f. 117 (8 mai 1576).

2 Lettre de Morillon, du 28 mai 1576.

3 Journal de Pierre de l'Estoile.

4 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8. Les reîtres, n'étant pas payés, avaient d'abord demandé qu'on remît quelque bonne ville sur la Loire, comme place de sûreté, entre les mains des Français « de leur party. » On leur avait offert comme otages la Rochefoucauld et Rochepot : ils avaient refusé.

5 Brantôme, t. I, p. 324.

6 Rapport du 8 juin 1576 (Arch. de Bruxelles).

Le prince de Condé se borne à demander, en signe de parfaite réconciliation, qu'on lui remette cent mille écus qu'il est tenu de rembourser à Élisabeth : c'est le prêt qu'elle lui a fait pour l'invasion de la France [1].

Ce triste voyage accompli, Henri III rentre à Paris, et bientôt tout semble oublié. Il a fondé une académie où il réunit pendant plusieurs heures deux fois par semaine les poëtes et les philosophes en présence des dames. On y disserte sur les causes premières et aussi *de sensu et sensibili* ; on y discute la dialectique et même la grammaire. Le roi *décline*, et tout décline avec lui.

> Gallia dum passim civilibus occidit armis
> Et cinere obruitur semisepulta suo,
> Grammaticam exercet media res noster in aula.
> . . . .
> Declinare potest ; vere declinat et ipse [2].

Le roi, écrit-on, est tout à la philosophie. Que ne songe-t-il plutôt, observe un contemporain, à donner des héritiers à la couronne [3] !

Cependant, d'autres goûts moins nobles envahissent cette intelligence affaiblie et avide de nouveautés. On le voit parcourir en coche les rues de Paris, et pourquoi ? Pour

1 Lettres d'Alamanni, du 6 et du 17 mai 1576. Condé demandait aussi qu'on fît couper du bois dans les forêts royales pour le chauffage de la garnison huguenote de Saint-Jean-d'Angély. Bibl. Nat. de Paris, Dupuy, 853.

2 Lettre de Dale du 6 février 1576 ; Nouvelles de France (Record Office) ; Aubigné, t. II, p. 184. Vers cette époque mourait Clément Marot, « fin « galland et grand persuadeur » (Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8, f. 92).

3 Lettre de Requesens, du 21 février 1576.

chercher « les petits chiens damerets » dans les maisons, même dans les monastères, partout où il peut en trouver ; il fait enlever jusqu'à ceux qu'il rencontre sur son passage « au grand regret et desplaisir des dames auxquelles les « chiens appartenoient [1]. » Puis à la passion des petits chiens en succède une autre : il achète à Dieppe des singes et des perroquets qui viennent d'Afrique et dont les ébats sont plus plaisants encore que ceux des « damerets [2]. »

Ce qui révolte bien plus le peuple de Paris, c'est le spectacle des vils courtisans, aux visages fardés, aux vêtements efféminés, qui absorbent en vaines prodigalités toutes les ressources de l'État ; il n'est personne qui ne s'indigne en voyant :

Ces mignons, venus en trois nuits,
Qui, comme la chenille, paissent
Nos fleurs aussitost qu'elles naissent
Et mangent en l'herbe nos fruits.

« Ces beaux mignons, raconte Pierre de l'Estoile, por- « toient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés, remon- « tans par-dessus leurs petits bonnets de velours et leurs « fraises empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à « voir leur teste dessus leur fraise, il sembloit qui ce fust « le chef saint Jehan dans un plat : le reste de leurs habil- « lemens faits de mesme. Leurs exercices estoient de jouer, « blasphémer, sauter, danser, quereller et paillarder,

1 Journal de Pierre de l'Estoile (novembre 1575).

2 Lettre de Dale du 15 juillet 1576 ; Journal de Pierre de l'Estoile (14 juillet 1576).

« suivre le roy partout et en toutes compagnies, ne faire, « ne dire rien que pour luy plaire [1]. »

Henri III se préoccupait peu des murmures qui s'élevaient autour de lui. Chaque jour, « comme si son estat eust esté « le plus paisible du monde, » se succédaient les bals et les festins. Il courait la bague « vestu en amazone [2]. »

Si Henri III est méprisé, Catherine de Médicis est haïe. Sous ses auspices, les Italiens font tout ce qu'ils veulent, et ils profitent de cette situation pour multiplier les impôts. On voudrait revenir aux traditions de Louis XII « le père « du peuple. » Alors, c'étaient les Français seuls qui gouvernaient la France, et ces lourdes charges étaient inconnues [3].

II.

L'APANAGE DU DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Alençon s'était retiré dans le Berry, bien plus roi à Bourges que ne l'avait été Charles VII [4] ; et il y organisait sa maison avec un faste que rien ne pouvait surpasser. Sa chapelle comprenait un prédicateur, quinze aumôniers, sept chapelains et sept clercs. L'évêque de Mende était son chancelier qu'assistaient quatre-vingt-six conseillers et maîtres des requêtes, onze secrétaires des finances et cent

1 Journal de Pierre de l'Estoile (juillet 1576).

2 Journal de Pierre de l'Estoile (septembre 1576).

3 Rapport de Du Tartre. Arch. Nat. à Paris, K. 1538[6].

4 Le duc d'Alençon fit son entrée à Bourges le 18 juillet. Le prince de Condé, se souvenant du refus des bourgeois de recevoir les Huguenots, n'osa pas l'y accompagner. Journal de Pierre de l'Estoile.

quinze secrétaires ordinaires. Parmi les conseillers et maîtres des requêtes figuraient le docte Antoine Loysel et le célèbre François Hotman, l'auteur de la *Gallo-Francia*. Saint-Agnan qui avait négocié la paix, était son surintendant au traitement de quatre mille livres. Ses chambellans atteignaient le nombre de cent neuf. Bussy et Simier recevaient seuls un traitement de deux mille livres. A leur suite figuraient avec une pension de six cents livres les noms les plus illustres : La Noue, Rochepot, Mondoucet, Beauvais-la-Nocle, Fontperthuys, Guitry, Clervant, Fervaques, Bonnivet, Argenlieu, des Pruneaux, La Fin, Bacqueville, la Ferté, Bourdeille frère du chroniqueur des scandales de la cour, Racan dont le fils devait consacrer sa muse aux idylles et aux pastorales. Il n'y avait pas moins de cent quarante-huit gentilshommes de la chambre ; et si l'on y ajoute un maître de la garde-robe, soixante-quinze panetiers, écuyers tranchants et échansons, treize écuyers d'écurie, quatorze clercs d'office, seize médecins, onze chirurgiens, soixante-dix valets de chambre, quarante et un valets de la garde-robe, un coureur de vins et un sert-d'eau, on comprend que les dépenses, telles qu'elles étaient réglées, s'élevaient à près de deux cent soixante quatre mille livres [1].

En ce moment, le duc d'Alençon (nous continuerons à l'appeler ainsi, quoique depuis cette époque il prenne le titre de duc d'Anjou) a reçu des domaines dont on évalue le revenu à huit cent soixante mille francs [2] ; mais tout

1 État de la maison du duc d'Alençon, du 5 août 1576 (Mém de Nevers, t. I. p. 577).

2 Lettre de Saracini, du 14 août 1576 (Relations florentines publiées par M. Desjardins).

cela s'absorbe chaque jour en frivoles plaisirs. Il écrit au maréchal de Damville qu'étant chargé de dettes, il désire emprunter cinq cent mille livres aux églises huguenotes [1]. « En vérité, observe Çuniga, il est si pauvre qu'il ne dis- « pose pas d'un réal, *pobrissimo que no alcança un réal* [2]. »

Ce morcellement du territoire, cette usurpation de la puissance royale obtenue grâce aux discordes civiles et à l'appui de l'étranger, révoltent les consciences. Il n'est personne qui veuille se ranger à l'obéissance du duc d'Alençon. Le baron de Ruffec (à la secrète instigation du roi) refusait de lui remettre Angoulême [3]. A Bourges, ce furent les habitants qui déclarèrent qu'ils ne lui ouvriraient pas leurs portes [4], et il en fut de même dans la ville de Tours qu'on avait offerte pour tenir lieu de Bourges [5]. On proposa alors Moulins et Decize ; mais le duc de Nevers qui y commandait, répondit qu'il ne livrerait jamais à un rebelle une ville du roi : ce qui donna lieu à la reine-mère d'affirmer que son fils n'était pas un rebelle et que ceux qui en répandaient une semblable opinion, auraient à s'en repentir [6].

Les bourgeois de la Charité opposaient la même résistance. Le duc d'Alençon, se faisant remettre leur ville

1 Lettre du 7 juillet 1576. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3247. f. 49.

2 Lettre de Çuniga, du 14 août 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1539.

3 Brantôme, t. V, p. 78.

4 Lettre de Catherine de Médicis, du 7 novembre 1575. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 7 ; Journal de Pierre de l'Estoile. « Nous nous exposerons à tous les dangers du monde, avaient dit les habitants de Bourges, plutôt que de recevoir la garnison que nous enverrait le duc d'Alençon. » Lettre de Rambouillet, du 8 décembre 1575.

5 Lettre du seigneur d'Yve, du 7 février 1576 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre de Walsingham, du 23 février 1576. Lodge, t. II, p. 65.

après la trève de Champigny, n'avait-il pas, pour premier usage de son pouvoir, appelé les reîtres à y passer la Loire ? Ils déclaraient qu'ils ne voulaient plus ouvrir la France à l'invasion étrangère [1].

III.

LA DOTATION DE CONDÉ.

Afin de pouvoir réunir à chaque moment favorable les forces des Huguenots et celles des Gueux, à mi-chemin entre Paris et Bruxelles, dans un pays fertile rempli de forteresses et de villes importantes, un grand fief huguenot doit se fonder : c'est celui dont la paix de Monsieur a investi le prince de Condé. Depuis les comtes de Vermandois jusqu'à Louis XI, les marches de l'Oise et de la Somme ont été l'objet de bien des convoitises, et on les a toujours considérées comme le plus solide rempart de la monarchie, soit contre les invasions étrangères, soit contre les discordes civiles.

Déjà le prince de Condé, grâce aux alliances de sa maison, commandait à Roye, à Ham, à la Fère. Amiens était dans son gouvernement. Son oncle le cardinal de Bourbon lui avait donné l'abbaye de Corbie [2] : ce qui lui permettait de porter le titre de comte de Corbie ; mais il lui restait à prendre possession des domaines que le dernier traité lui avait attribués, notamment de la ville de Péronne qui,

1 Lettre de Languet, du 6 juillet 1576.

2 Lettre du seigneur de Longueval, du 13 juin 1576 (Archives de Bruxelles).

selon un ancien projet de Coligny, devait être la citadelle huguenote dans le nord de la France.

Cependant les habitants de Péronne avaient envoyé des députés au roi pour le supplier de ne pas donner suite à l'article du traité secret qui les concernait ; mais toutes leurs remontrances avaient été repoussées [1]. Ils n'en étaient pas moins bien résolus à imiter l'exemple que leur avaient donné les bourgeois de Bourges et de Tours, et lorsque le seigneur d'Humières, gouverneur de Picardie, voulut remettre l'artillerie de la ville à un gentilhomme du prince de Condé, ils déclarèrent qu'ils ne le reconnaissaient plus pour gouverneur et prièrent un frère du seigneur d'Estourmel d'accepter le commandement du château. Le seigneur d'Estourmel se mit lui-même à la tête des bourgeois, et bientôt tous les nobles des environs (ils étaient au nombre de cent cinquante) accoururent à Péronne « estant tous résollus de vivre et « mourir jusques au dernier homme plus tost que de rece- « voir les gens du prince de Condé [2]. »

1 Le bruit avait couru d'abord que les habitants de Péronne allaient abandonner leurs foyers. On ne tarda point à apprendre que, loin de les quitter, ils voulaient les défendre, les armes à la main. Ainsi se trouvait suspendue l'exécution de la paix. Lettre de Dale, du 12 juin 1576 ; Nouvelles de France, du 1er juin 1576. Record Office.

2 Lettre du seigneur de Longueval, du 29 mai 1576 ; Lettre de Philippe de Lalaing, du 16 mai 1576 (Arch. de Bruxelles). — Le seigneur de Longueval crut devoir demander à un des bourgeois de Péronne si leur résistance était agréable au roi qui avait traité avec Condé plus par force que par bonne volonté. « Le supposant ainsi, disait-il, je louerois « grandement l'emprise pour estre tant au service de Dieu et de leur « roy, bien et conservation de la religion et patrie. Il me réplicqua que je « verrois bientost aultres se mesler de ceste feste, qui me feroient assez « cognoistre la volonté de leur roy » ; mais il fallait que les reîtres fussent d'abord rentrés en Allemagne.

Quatre cents soldats et quelques archers du duc de Guise ne tardèrent pas à les rejoindre [1].

Le 17 juin, le seigneur d'Humières se présenta aux portes de la ville et lut une lettre du roi aux magistrats et aux bourgeois ; mais ils lui répondirent unanimement qu'ils ne le laisseraient point entrer ; car, s'ils ouvraient leurs portes, on leur trancherait la tête, « et ils aimoient mieux « mourir honorablement sur la bresche, maintenant la foy « et religion catholicque, que sur escafaud. » Comme le seigneur d'Humières insistait, ils baissèrent leurs piques et leurs arquebuses et le forcèrent à se retirer [2].

La cavalerie des Huguenots s'était assemblée autour de Montdidier [3]. On coupait les blés verts pour les donner aux chevaux : ce qui faisait craindre la famine [4].

Les souffrances du pays devinrent plus grandes encore, quand le prince de Condé abandonna aux reîtres qui n'avaient pas été payés, le pillage de la Picardie [5] ; mais rien ne put modifier la résolution des habitants de Péronne, encouragés peut-être secrètement par Henri III [6] ; et le

1 Lettre d'Alamanni, du 11 juin 1576.

2 Rapport du 18 juin 1576 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Fernand de Lannoy, octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

4 Rapport du 18 juin 1576 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Philippe de Lalaing, du 16 mai 1576.

5 Lettres du seigneur de Longueval, du 29 mai et du 18 juin 1576 (Arch. de Bruxelles) ; Dupleix.

6 « Je ne me puis nullement persuader, écrit le seigneur de Longueval, que le roy fasse prendre les armes contre eux pour estre à mon advis trop bien associés de plusieurs de qualité qui espouseront leur cause, n'est que luy se déclaire aultre et d'aultre party qu'il n'a faict jusques à ceste heure, que lors, je pense, ne se trouveroit avec moins d'ennemis et d'empeschemens qu'il a faict du passé ; mais je croy qu'il regardera mieux à son

prince de Condé se vit réduit à accepter en échange des cités catholiques de la Picardie les villes huguenotes de Cognac et de Saint-Jean d'Angély [1].

IV.

UNE CLAUSE SECRÈTE.

En dehors de l'apanage du duc d'Alençon et de la dotation de Condé, il existait une autre promesse, garantie par une clause secrète : celle de la conquête des Pays-Bas, pour en faire un royaume qui en vaudrait bien un autre, fût-ce celui de Pologne [2].

Pendant toutes les négociations, depuis la trève de Champigny jusqu'à la conclusion de la paix de Monsieur [3],

faict et qu'il cognoistra le service que les autres luy font. » Lettre du seigneur de Longueval, du 18 juin 1576. — « On ne peult, ajoute le seigneur de Licques, juger aultre chose en l'événement sinon que c'est pour bon qu'ils se veullent deffendre et maintenir leur ville en la foy et religion catholique. » Lettre du seigneur de Licques, du 19 juin 1576 (Arch. de Bruxelles).

1 Lettre de Saracini, du 30 août 1576.

2 Lettre de Morillon, du 11 décembre 1575.

3 Je me borne à recueillir pour la période qui précéda la paix de Monsieur, les témoignages contemporains qui retracent les préparatifs dirigés contre les Pays-Bas.

Janvier 1576. On dit à Paris qu'on entrera aux Pays-Bas, dès que le printemps sera arrivé (Rapport du 27 janvier 1576. Arch. de Bruxelles). Le bruit courait même que le duc Casimir s'était secrètement rendu à Valenciennes pour traiter avec les Gueux (Lettre de Philippe de Lalaing à Requesens, du 3 janvier 1576. Arch. de Bruxelles). Les reîtres du prince de Condé comptaient sur la conquête des Pays-Bas et seraient venus se joindre au prince d'Orange (Rapport du 14 janvier 1576. Arch. de Bruxelles).

la reine-mère avait fait briller, en termes déguisés et mystérieux, les espérances d'une expédition qui aurait été dirigée par le duc d'Alençon et le prince de Condé, soutenus par l'armée des Huguenots et entraînant à leur suite celle du roi [1]. Rejeter la guerre au-dehors, n'était-ce pas assurer la paix de la France ?

Février. Vingt-deux compagnies que suivront d'autres troupes, se dirigent vers Abbeville où elles mettront à la voile pour rejoindre le prince d'Orange (Rapport du 22 février 1576. Arch. de Bruxelles). Deux autres corps d'armée iront également trouver le prince d'Orange en traversant l'évêché de Liége (Rapport du 22 février 1576. Arch. de Bruxelles). Les paysans des environs d'Ongnies ont reçu l'ordre de conduire l'artillerie vers les frontières des Pays-Bas (Rapport du mois de février 1576. Arch. de Bruxelles). Le duc de Guise et le duc de Mayenne se retirent dans leurs domaines (Lettre de Paris, du 20 février 1576. Arch. de Bruxelles). Le maréchal de Montmorency recouvre tous ses biens (Rapport du 29 février 1576. Arch. de Bruxelles). Il y a grande apparence d'un changement complet à la cour (Lettre de Paris, du 20 février 1576). L'auteur de cette lettre ajoute : « Les Italiens qui sont en ceste ville, se retireront « aussy, sinon est à craindre leur totalle ruine. »

Mars. Près de Roucy, on signale de nombreux rassemblements d'hommes d'armes (Rapport du 18 mars 1576. Arch. de Bruxelles). Dans une ville de Picardie, un prêtre monte en chaire et engage ses paroissiens à cacher ce qu'ils ont de plus précieux ; car l'on verra bientôt arriver l'armée des Huguenots « pour conquester le pays de Flandres. » (Rapport du 18 mars 1576). L'abbesse de Montreuil reçut d'un grand de France l'avis que les Huguenots se dirigeraient vers Saint-Pol et qu'elle ferait bien de cacher le trésor de l'abbaye (Lettre du seigneur d'Yve, du 2 avril 1576). D'autres régiments prendront la mer au Havre et à Saint-Valéry (Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 mars 1576. Van Vloten, t. III, p. justif., p. 38). Duplessis-Mornay a été envoyé à Flessingue pour régler leur débarquement (Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 avril 1576. Van Vloten, t. III, p. justif., p. 38).

1 Rapport du 11 avril 1576 (Arch. de Bruxelles). — On craignait sur les frontières du Hainaut que Catherine de Médicis ne trouvât dans les cir-

Le duc d'Alençon avait, disait-on, déclaré qu'il voulait aider le prince d'Orange [1]. A son exemple, les Français le répétaient tout haut autour de lui : « Et se parle entre « eulx deshontéement que le roy seroit requis pour leur « pacification encheminer le pourject du feu admiral [2]. »

Cependant Henri III résiste [3] : il déclare qu'il ne s'associera à aucune entreprise contre les Pays-Bas, car il a promis au roi d'Espagne de ne pas lui faire la guerre [4]. Il n'approuve pas les négociations de sa mère [5] : « Aux propo- « sitions de Condé que si le roy voulloit faire appoincte- « ment, il le feroyt joyr des Pays-Bas, » il se contente de répondre « qu'il ne se veut faire mal voir de ses voisins [6]. » Mais il est devenu si mou, si lâche, si efféminé qu'on tient

constances difficiles qu'elle traversait, un prétexte pour justifier une agression. « La reine-mère, écrivait le seigneur d'Helfaut, le 16 avril 1576, « gouverne tout. Son intention est faire approcher touttes les armées de « Paris pour les plus estonner affin de mieulx povoir pallier le conseil « qu'elle donne de jetter les armées de ce pays et l'excuser vers nous que « le roy son fils est du tout forcé accorder touttes leurs demandes et qu'il « n'y a moyen les empescher venir par deçà, ce qu'ils font contre sa « volonté. » Arch. de Bruxelles. — On croyait à Bruxelles, que si Catherine de Médicis traitait avec son fils et avec les Huguenots, elle leur abandonnerait les Pays-Bas. Lettre de Charles de Largilla, du 15 octobre 1575 ; Lettre de Fernand de Lannoy (Arch. de Bruxelles). De ce côté, disait-on, devait se porter la nuée. Avis de France, du 11 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles). Requesens avait recommandé au comte du Rœulx d'être prêt à se défendre « si se faisoit aucune invasion. » Lettre de Requesens, du 28 janvier 1576 (Arch. d'Ypres).

1 Lettre de Morillon, du 9 octobre 1575.

2 Rapport du 7 octobre 1575 (Arch. de Bruxelles).

3 Voyez, à ce sujet, les lettres de Çuniga.

4 Rapport du 12 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

5 Journal de Pierre de l'Estoile.

6 Rapport du 19 janvier 1576. Van Vloten, t. III, pièces justif., p. 36

peu de compte de sa résistance [1], et l'on dit tout haut que : « tout se fera sans le roy de France, qui ne se meslera de « rien. » On n'agira « qu'après l'avoir mâté et affaibli [2]. »

En effet, Catherine tient peu de compte des scrupules de Henri III, et, dès le mois d'avril 1576, lorsqu'on touche à la paix, toutes les mesures sont adoptées pour une prise d'armes immédiate. Le duc d'Alençon et le prince de Condé entreront par l'Artois en Hainaut. Des troupes sont réunies au Havre ; d'autres à Abbeville et à Saint-Valéry. Elles aborderont en Zélande pour se joindre au prince

1 « Quant est du roy de France, ils le tiennent sy efféminé qu'il est contrainst de faire tout ce qu'ils vœullent, principallement de la royne-mère qui desmelle toutes les affaires, de laquelle lesdicts frères du roy et prince de Condé ne s'asseurent du tout, craindant qu'elle ne tasche par telles menées les jetter hors du royaume soubs espoir de leur ruine ou leur faire fermer le pas d'y retourner et les encloire entre les deux pays. » Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 avril 1576 (Arch. de Bruxelles).

2 Rapport aux Archives de Bruxelles. Henri III signait toutes les commissions données aux capitaines des gens d'armes, tous les messages envoyés en Angleterre et en Zélande, sans les lire, comme les dictait sa mère (Lettre du seigneur d'Helfaut, du 16 avril 1576. Arch. de Bruxelles). On arrêta un pelletier qui avait été envoyé à Mons et qui portait cachées dans sa hotte des lettres où le duc d'Alençon demandait à ses amis s'il fallait marcher ou non (Lettre du seigneur d'Yve, du 7 février 1576. Arch. de Bruxelles). Quatre villes des Pays Bas devaient lui être livrées, notamment Mons et Valenciennes. Il y avait dans ces deux villes des reitres allemands, et l'on disait qu'ils s'étaient laissés corrompre (Rapport du 3 février 1576. Arch. de Bruxelles). — Un gentilhomme français qui est au service du prince d'Orange, passe près de Tournay et déclare à un de ses amis qu'il est chargé par le prince d'Orange d'inviter le prince de Condé et le duc Casimir « de se jeter avec leurs forces dans les Pays-Bas. » Il se vantait des intelligences que l'on avait formées dans les principales villes de la Flandre et du Brabant (Lettre de Fernand de la Barre, du 24 février 1576. Van Vloten).

d'Orange : déjà Du Plessis a été envoyé par les Huguenots à Flessingue pour y régler leur débarquement [1].

Un obstacle imprévu se présente. La reine d'Angleterre a été instruite des projets que l'on forme sans la consulter [2]. Elle envoie Thomas Randolph en France afin de remontrer au duc d'Alençon qu'il ne saurait y avoir pour lui de plus grand danger que de se confier en sa mère. Si Randolph apprend que le roi de France et le duc d'Alençon sont enclins à l'entreprise des Pays-Bas, il dira au premier que ce serait faire brèche à son amitié, au second qu'il ne devrait plus compter sur l'affection qu'elle lui porte. Dans le cas où cette hypothèse se réaliserait, elle retirerait à ceux de la Religion l'appui qu'elle leur a accordé jusqu'à ce moment et soutiendrait le roi d'Espagne. Ne vaut-il pas mieux pacifier les Pays-Bas et réunir toutes les forces de la chrétienté contre le Turc [3] ?

Devant ces menaces d'Élisabeth, l'exécution de la clause secrète de la Paix de Monsieur est suspendue ; mais elle eût été déjà abordée si la résistance de Péronne n'avait arrêté les armements de Condé.

1 Lettre du seigneur d'Helfaut, du 11 avril 1576 (Van Vloten).

2 Lettre de Rogers, du 1er avril 1576. Record Office.

3 Instructions données à Randolph. Record Office (30 mars 1576) ; Notes de Burleigh, Murdin, p. 778.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS. — LE CONSEIL D'ÉTAT.

(mars — août 1576)

La situation à la mort de Requesens. — Le gouvernement est remis au conseil d'État. — Don Juan est nommé gouverneur des Pays-Bas. — Les vrais remèdes. — Nouveaux excès des *mutinés*. — L'inertie à Madrid.

I.

LA SITUATION A LA MORT DE REQUESENS.

Le cardinal de Granvelle, en apprenant la mort de Requesens, écrit à Philippe II pour lui renouveler des remontrances inutilement exprimées jusqu'à ce moment. Le seul remède est de changer de système. Il faut se concilier l'amour des populations et donner satisfaction à leurs griefs. La guerre ruine les Pays-Bas. Les Espagnols sont étrangers aux mœurs du pays : leurs conseils ont perdu Requesens qui s'est livré, corps et âme, aux anciens conseillers du duc d'Albe [1].

Trois jours après, Granvelle crut devoir adresser à Philippe II au sujet des affaires des Pays-Bas l'une des lettres les plus importantes que nous présente sa vaste correspon-

[1] Lettre de Granvelle, du 23 mars 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 1.

dance. Il croyait ne devoir rien cacher sur les périls de la situation. D'une part, presque tous les soldats espagnols, allemands et wallons s'étaient mutinés ; d'autre part, les populations se voyaient réduites, soit à leur payer d'énormes contributions, soit à subir leurs violences et leurs excès. De là un désespoir universel, le commerce avait cessé, la misère était partout. Ainsi s'affaiblissait de jour en jour l'affection que l'on avait portée au roi, et ceux-là mêmes qui déclaraient lui être fidèles, étaient prêts à se joindre aux rebelles, et on les verrait, à défaut de la protection du roi, rechercher celle que pourraient leur offrir les Anglais, les Français ou même les Danois. Comme les grands remèdes que le marquis d'Havré et le président Hopperus leur avaient annoncés, n'arrivaient point, ils s'imaginaient que le roi regrettait déjà de les avoir promis, et qu'il se préparait à les châtier et à les dépouiller de leurs priviléges. Il y avait neuf ans, ajoutait Granvelle, qu'il suppliait le roi de donner à ses sujets un témoignage de son amour paternel. On ne pouvait assez regretter que l'on n'eût point saisi tant d'occasions favorables ; on eût prévenu ainsi bien des ruines, et le roi eût évité de nombreuses dépenses en conservant toute son autorité. C'était ainsi que sa puissance avait été réduite au point qu'il avait pu à peine se défendre contre les Turcs [1].

Au sein même des Pays-Bas, comment appréciait-on la situation ? Nous ne saurions mieux faire que d'analyser, cette fois encore, l'un des mémoires que le seigneur de Rasseghem adressait à Philippe II. La conservation des

1 Lettre de Granvelle, du 26 mars 1576. Brit. Mus., Add. 28698, f. 104.

Pays-Bas ne pouvait être assurée au roi d'Espagne que par l'amour de ses sujets, en entretenant avec les pays voisins les bonnes relations qui développent le commerce et les richesses. Si le roi possède le cœur de ses sujets, il trouvera dans les Pays-Bas, en hommes et en argent, les ressources dont il a besoin ; si l'on conserve l'amitié des autres princes, la sûreté des Pays-Bas sera garantie par l'intérêt de tous contre l'ambition d'un seul. Les dominer uniquement par la force est impossible, comme l'a démontré l'expérience de tant de malheurs et de tant de ruines, auxquels chaque jour s'ajoutent d'autres malheurs et d'autres ruines qui atteignent à la fois les possessions héréditaires du roi et sa propre grandeur.

Puis le seigneur de Rasseghem indiquait les remèdes auxquels il jugeait urgent de recourir : l'envoi d'un prince du sang comme gouverneur, le paiement régulier des gens de guerre qui à défaut de solde se mutinaient et dévoraient les entrailles du pays, la confirmation des anciens privilèges, l'institution d'un conseil d'État formé des naturels du pays, la formation d'une armée entretenue par les Pays-Bas et prenant la place d'une soldatesque étrangère portée à tous les désordres. Il croyait aussi qu'il fallait, en maintenant l'obéissance du roi et la religion catholique, ne reculer devant aucun sacrifice pour arriver à la pacification des provinces insurgées ; il conseillait de reprendre sans délai les négociations de Breda, d'autant plus que l'on pouvait compter, comme l'annonçait Champagney, sur les bonnes dispositions de la reine d'Angleterre [1].

1 Lettre du seigneur de Rasseghem à Philippe II, du 10 mars 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 461.

Pour compléter ce tableau de la situation des Pays-Bas à la mort de Requesens, il faudrait citer d'autres sources bien différentes : un rapport de l'inquisiteur-général Quiroga [1] et un mémoire de lord Burleigh [2].

En quelles mains remettre le soin de cette tâche réparatrice ?

Le premier, le meilleur de tous les moyens serait, selon Granvelle, que le roi se rendît lui-même aux Pays-Bas et assurât par sa présence le respect de son autorité.

Le nom de don Juan a été cité ; mais il y a à ce choix des objections que Granvelle a cru devoir signaler à don Juan lui-même.

Le choix qu'il recommande est celui de Marguerite de Parme pourvu qu'elle ne ramène pas un autre Armenteros. On dit que ce n'est qu'une femme ; mais cela exclue-t-il la science du gouvernement ? Catherine de Médicis et Marguerite de Valois ne sont-elles pas aussi des femmes [3] ?

C'est encore une femme qu'indique le cardinal de Granvelle à défaut de la duchesse de Parme : elle n'est autre que la reine blanche de France, Élisabeth d'Autriche qui a passé, en faisant le bien, à côté de Charles IX [4].

Tout autre gouverneur serait réduit à subir l'avis des conseillers dont il serait entouré [5].

1 Brit. Mus., Add. Mss.

2 Bull. de la Comm. d'histoire, 3e s., t. I, p. 263.

3 Deux ans plus tard, Granvelle écrirait à l'abbé de Bellefontaine qu'aussitôt après la mort de Requesens, il avait proposé de rendre le gouvernement des Pays-Bas à la duchesse de Parme. Lettre du 4 février 1578.

4 L'éloge des vertus et de la piété d'Élisabeth d'Autriche se retrouve chez tous les historiens. Elle avait, selon Brantôme, écrit des mémoires sur les événements de son temps.

5 Lettre de Granvelle, du 23 mars 1576 (à Besançon).

Au vœu du cardinal de Granvelle de voir reparaître aux Pays-Bas la duchesse de Parme, mais sans un Armenteros, Morillon en ajoutait un autre : « Si Madame de Parme « revient, que le cardinal de Granvelle l'accompagne ! « Granvelle ne voudrait pas servir sous un homme autre « que lui [1]. »

II.

LE GOUVERNEMENT EST REMIS AU CONSEIL D'ÉTAT.

Requesens avait désigné, avant d'expirer, Berlaymont pour le gouvernement et Mansfeld pour commander l'armée. Le conseil d'État ne tint aucun compte de sa volonté incomplètement constatée par un acte que la mort l'avait empêché de signer, et il s'attribua la direction des affaires.

Philippe II maintint les pouvoirs du conseil d'État jusqu'à ce qu'il eût désigné, comme c'était son intention, quelque prince de son sang pour le gouvernement des Pays-Bas [2]. Tel avait été l'avis adopté dans le conseil à Madrid [3]. « Il n'est pas mauvais, écrivait le secrétaire Aguilona lors « à Bruxelles, qu'on laisse pendant quelque temps le gou- « vernement au conseil d'État afin de faire rentrer les « impôts [4]. »

1 Lettre de Morillon, du 24 septembre 1575.
2 Lettre de Philippe II, du 24 mars 1576.
3 Papiers de Granvelle à Besançon.
4 Lettre d'Aguilon, du 1er mai 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[24].

III.

DON JUAN EST NOMMÉ GOUVERNEUR DES PAYS-BAS.

La délégation de l'autorité au conseil d'État était toute provisoire. Conformément au vœu des populations des Pays-Bas de recevoir un prince du sang pour gouverneur, Philippe II, guidé par les conseils d'Antonio Perez et à l'insu du duc d'Albe, choisit son frère don Juan d'Autriche. Dès le 8 avril 1576, il lui annonçait sa résolution dans une lettre rédigée par Perez, où il s'exprimait en ces termes : « Il m'a paru très-nécessaire de suivre une nouvelle voie « et d'employer de nouveaux moyens... Si ma présence « n'était indispensable en ces royaumes, je me serais rendu « moi-même aux Pays-Bas, et, comme je l'ai souvent « désiré, j'aurais consacré ma personne et ma vie à une « affaire d'une si haute importance, car de la conservation « des Pays-Bas dépend celle de tout le reste, et, lorsqu'ils « sont en péril, il n'est pas de sacrifice qu'on ne doive « faire pour les sauver.. Deux choses sont indispensables : « l'une que vous vous rendiez aux Pays-Bas sans gens de « guerre afin de ne pas donner d'ombrage aux populations, « l'autre que vous ameniez avec vous peu de personnes « pour le service de votre maison. Les habitants des Pays-« Bas, en vous voyant arriver sans armes, sans soldats, « sans conseillers, même sans serviteurs, vous remettant « entre leurs mains en toute confiance, seront contents et « satisfaits, et vous conquerrez ainsi les cœurs avec plus de

« succès que n'en a obtenu, dans le passé, l'emploi de la « force [1]. »

Philippe II recommandait à don Juan de ne point perdre un moment [2] pour prendre possession d'une charge si difficile à laquelle sans doute il se ferait honneur de dévouer ses forces, sa vie, tout ce qu'il avait de plus cher ; mais don Juan se méfiait des conseillers dont le roi était entouré, il voulait être certain qu'on ne l'abandonnerait pas sans ressources. Ces garanties il croyait ne pouvoir les obtenir que du roi lui-même ; et, au lieu de se diriger de Naples vers la Lombardie, il partit pour l'Espagne [3]. Son premier acte était de méconnaître les ordres formels du roi ; mais, désirant que ce voyage restât secret, il descendit chez Antonio Perez et ne se montra point à Madrid.

1 Lettre de Philippe II, du 8 avril 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV. A cette lettre était jointe une autre fort importante adressée par Perez à Escovedo. Ce ne fut que le 6 juillet que Philippe II fit part de sa résolution à Hopperus en annonçant que le Conseil en serait instruit le lendemain.

2 Je voudrais, écrivait Philippe II à don Juan, que vous eussiez des ailes pour être plus tôt aux Pays-Bas, *alas para bolar*.

3 Escovedo avait été envoyé à Madrid pour représenter au roi qu'un mal aussi grand que celui qu'on signalait dans les Pays-Bas, réclamait également de grands remèdes. Trois mois s'écoulèrent. La négociation dont Escovedo était chargé, marchait très-lentement ; il n'avait obtenu aucune décision qui valût quelque chose. Don Juan, perdant patience, se décida à se rendre lui même en Espagne pour sauver un corps auquel il restait à peine un souffle de vie. Il fallait un remède plus efficace que des instructions si longues qu'on pouvait à peine les lire et encore moins les exécuter. Lettre de don Juan à Marg. de Parme, du 11 août 1576 (publiée par M. Gachard).

IV.

LES VRAIS REMÈDES.

Par des lettres du 10 avril 1576, le conseil d'État fit connaître la confirmation de ses pouvoirs par le roi. « Nous « sommes bien déterminés, y lisait-on, de procurer tout ce « que pourrons entendre convenir à l'advancement et au « maintènement du service de Dieu et de la sainte foy « catholique romaine, service de Sa Majesté, bien, repos « et tranquillité de ces dicts pays [1]. »

Les intentions du conseil d'État étaient excellentes, et, dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, il signala à Philippe II toutes les mesures qu'il jugeait aussi urgentes qu'utiles [2]; mais il reconnut bientôt qu'il ne serait pas secondé dans ses efforts. La politique espagnole avait ses errements dont elle ne savait point se départir. Philippe II, perdu dans les détails des petites affaires, négligeait les grandes : parfois on répandait le bruit qu'il était mort [3]. De là, de vifs murmures aux Pays-Bas. « Il y a dix ans, « répétait-on, qu'on nous laisse en la raque. Le conseil « d'Espagne semble faire profession de traiter à rebours, « pourvéant si tard et si mal à ce qui convient au service « public [4]. » Granvelle était du même avis : « Souvenez-

1 Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du Conseil d'État, du 15 avril 1576; Lettre de Morillon, du 30 avril 1576.

3 Lettre de Languet, du 10 avril 1576.

4 Lettre de Morillon, du 7 et du 8 avril 1576.

« vous écrivait-il à Viglius, de ce que je disais du temps « de Madame de Parme que, comme nous estions long et « tard correspondus, nous devions faire ce que nous eus- « sions conseillé au roy, s'il eust esté présent, puisqu'il « faut prendre les occasions quand elles s'adonnent [1]. »

Dès le 31 mars 1576, le conseil d'État signalait à Philippe II la gravité de la situation et ce qu'il appelait « les « vrais remèdes, » savoir la nomination d'un prince du sang comme gouverneur, la réunion des États-Généraux, la suppression du Xe et du XXe denier, l'abolition du conseil des Troubles, l'éloignement des étrangers qui occupaient des charges, l'envoi des troupes espagnoles dans les garnisons des villes-frontières : c'était le moyen de sauver beaucoup de vies et beaucoup d'âmes et de s'épargner de fortes dépenses ; ce serait de plus une grande satisfaction pour tous les habitants des Pays-Bas [2].

Les « vrais remèdes » tendaient surtout à conclure la pacification. Le conseil d'État la désirait vivement [3]. Si on l'avait écouté, Requesens l'eût signée à Breda ; et puisqu'il avait succédé à son autorité, il lui appartenait de faire ce que Requesens n'avait pas fait. Tous ses membres, même Roda, la considéraient comme nécessaire [4].

1 Lettre de Granvelle, du 11 août 1576. Doc. hist., t. XIII (Arch. de Bruxelles).

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 480.

3 Le secrétaire Aguilon était au mois de mars 1576 à Bruxelles où il vit le duc d'Arschot, Berlaymont et Viglius. Tous regrettaient la rupture des conférences de Breda et se plaignaient de Requesens qui gardait le silence au conseil et se laissait conduire par Roda. Arch. Nat. à Paris, K. 1537.

4 D'après le conseil d'État, la pacification présentait l'important avantage de mettre un terme aux intrigues d'Élisabeth.

Un seul point, jusqu'à ce moment, avait arrêté les négociations ; et pour le résoudre, on comptait surtout sur l'intervention de l'autorité la plus haute en une si grave matière. On disait que l'évêque d'Ypres se rendrait à Rome où il traiterait directement avec le pape des questions qui, dans les conférences relatives à la pacification, concernaient le point de la religion [1].

Les circonstances semblent favorables.

Les nouvelles reçues d'Espagne font espérer une solution depuis longtemps réclamée. Toutes les lettres de Philippe II respirent la douceur, la clémence, la bénignité au point de faire douter si les actes violents ou astucieux qu'on lui a reprochés, ne sont point le résultat d'influences funestes exercées sur un caractère faible et trop porté aux scrupules [2]. Hopperus écrit « que le roy ne désire autre « chose que de faire la raison et monstrer un vray miroir « paternel à ses bons Estats de pardeçà. » Si la paix n'était pas déjà rétablie, il n'y avait point de sa faute ; « car Sa « Majesté, comme l'affirmait Hopperus, n'y avoit espargné « chose qui fust.. Souvent elle s'estoit résolue, comme « prince très-bening et clément, de traicter ses subjects « en la voye la plus amiable que faire se pouvoit.. Si ses « dépesches fussent esté exécutées, n'y avoit doubte du « restablissement de tout le pays, au moings d'un bon « acheminement de ses affaires. » Hopperus ajoutait que le roi désirait arriver à la pacification et traiter avec la Hol-

1 Lettre de Morillon, du 30 septembre 1576.

2 Cette appréciation se trouve, dès 1561, dans la relation vénitienne de Suriano. Charles Quint, dit-il, se conduisait par sa propre opinion, Philippe II est dirigé par celle des autres.

lande [1]. Lors même qu'il n'aurait jamais mis le pied dans ses Etats patrimoniaux, son devoir de bon prince l'obligeait à y rétablir le repos, la quiétude et la tranquillité ; mais ce désir est d'autant plus vif, cette affection est d'autant plus sincère qu'il les connaît, qu'il les a vus, « sçachant comme « ils sont importans à toute la masse et direction de ses « aultres affaires [2]. » Comme témoignage de ses intentions clémentes, Philippe II, à la prière de la reine de France, a fait rendre aux enfants du comte d'Egmont les honneurs et les biens dont avait été privé leur père [3].

En ce moment, Davison arrivait à Bruxelles : la reine d'Angleterre, déclarait-il, voyait d'une part le prince d'Orange chercher tous les moyens de se livrer aux Français, anciens ennemis de la couronne d'Angleterre, et d'autre part cette multitude de gens de guerre de toutes nations qu'entretenaient le roi de France, son frère et « leur sequelle, » disposée à écouter ses pressantes sollicitations. Elle croyait donc devoir engager le conseil d'État à reprendre les négociations de Breda sur cette base qu'il n'y aurait aucune innovation en matière de religion : c'était par ce moyen qu'on pourrait éviter la ruine des habitants du pays et en même temps leur sujétion « à ceulx qu'Élisa- « beth ne vouldroit avoir pour voisins [4]. »

1 Lettre d'Hopperus, du 26 février 1576. Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).

2 Rapport du marquis d'Havré (Arch. d'Ypres).

3 Lettre de Morillon, du 30 septembre 1576 ; Lettre de Saracini, du 5 août 1576.

4 Lettre du conseil d'État à Philippe II, du 15 avril 1576 ; Lettre de Roda, du 13 avril 1576 ; Lettre de Morillon, du 16 avril 1576. — L'ambassadeur anglais à Paris disait à Çuniga qu'Élisabeth était disposée à

Le conseil d'État était fort disposé à accepter la médiation qu'Élisabeth lui offrait ; mais ses pouvoirs n'allaient pas si loin : il fallut de nouveau recourir à Philippe II.

C'est surtout chez les populations auxquelles la réconciliation s'adresse, que d'heureux symptômes se manifestent.

Il y avait en Hollande un parti nombreux, formé assurément des éléments les plus honorables de la population, qui était resté fidèle à la foi catholique, mais qu'un dévouement séculaire aux franchises du pays avait éloigné des Espagnols. Il n'avait point cessé d'associer le respect de l'autorité du roi avec la défense de la liberté ; et son indignation avait été grande en voyant le Taciturne offrir leur sujétion, comme celle d'un peuple à vendre, tantôt à l'Angleterre, tantôt à la France. Combien de fois n'avaient-ils pas affirmé qu'ils resteraient fidèles à leurs serments et qu'en défendant leurs priviléges, ils n'avaient jamais voulu méconnaître l'obéissance qu'on devait au roi !

Au mois de février 1576, un important mémoire fut envoyé de Hollande à Madrid, mais nous ignorons quels en étaient les auteurs. Ils y rappelaient les services que les Pays-Bas avaient rendus au roi pendant sa guerre contre Henri II ; ils le suppliaient de ne pas confondre ceux qui étaient prêts à lui obéir et les *mutinés* qui occupaient par violence ses villes et ses forteresses ; ils espéraient qu'il n'enverrait plus d'Espagnols aux Pays-Bas, car ce ne serait que donner de nouvelles forces à la résistance. Per-

aider de tout son pouvoir le roi d'Espagne. — Davison rentra en Angleterre le 18 mai. Journal de Burleigh.

sonne n'avait oublié que l'Empereur disait le jour où il déposa la couronne : « Cette couronne, je la dois à mes « sujets des Pays-Bas. » Jamais ils ne méconnaîtraient ce qui était dû au roi et à son autorité. Ils eussent été heureux de pouvoir faire exposer la situation par quelque noble personnage : ils ne l'avaient pas osé, car en d'autres temps, ceux qui avaient accepté une semblable mission, étaient partis, il est vrai, pour l'Espagne, mais ils n'en étaient jamais revenus [1].

Ce mouvement de réconciliation se prononce assez énergiquement pour inquiéter le prince d'Orange. Des arrestations ont lieu, et, jusque dans cette ville de Zierickzee qui servira de rempart contre les Espagnols, on tranche la tête, par l'ordre du Taciturne, au bourgmestre dont on accuse les sympathies pour la paix [2].

On apprend par une personne de Delft, qui jouit de beaucoup de crédit près du prince d'Orange, que les États de Hollande et de Zélande sont disposés à traiter d'un accord en admettant la religion catholique [3]. Granvelle transmet le même avis à Viglius [4]. Celui-ci juge qu'il faut saisir une si précieuse occasion [5] ; il prend lui-même l'initiative d'ouvertures qui sont bien accueillies. Un greffier de Rotterdam, qui a épousé une de ses nièces, reçoit

1 Record Office, Cal. n° 639 (février 1576).

2 Lettre de Morillon, du 6 février 1576.

3 Lettre du conseil d'État, du 22 mai 1576. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Granvelle, du 11 août 1576. Doc. hist. t. XIII (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Morillon, du 26 mars et du 7 et du 8 avril 1576.

des États de Hollande la mission de se rendre à Bruxelles pour traiter de la réconciliation [1]. « En vérité, écrit Mar-« nix, le prince est fort ému des lettres que les États de « Hollande ont signées à Delft le 6 juillet. Quoi ! traiter « avec l'ennemi et sans avertir Orange [2] ! »

La Noord-Hollande voulait la paix [3]. Dordrecht offrait d'ouvrir ses portes si les Espagnols se retiraient [4]. A Gorcum et dans plusieurs villes de la Zélande le même sentiment dominait. L'intrépide défenseur de Zierickzee Arend Van Dorp disait lui-même à Mondragon qu'il était prêt à seconder toute nouvelle négociation, que la meilleure partie de la population de la Hollande et de la Zélande ne voulait pas rompre avec son seigneur naturel, qu'on voyait avec peine le prince d'Orange poussé par le désespoir à livrer le pays aux Français pour lesquels on était peu porté [5].

Le 15 et le 22 avril, puis le 30 mai [6], le conseil d'État insiste sur cet état de choses dans diverses lettres adressées au roi, où il le supplie de pourvoir « sans dilation ou « remise » à ce qu'exige le salut du pays [7].

1 Journal de Daniel Rogers (juillet 1576).

2 Lettre de Marnix à Adr. Vander Myle, du 10 juillet 1576. Ep. sel. p. 685.

3 Journal de Daniel Rogers (juillet 1576).

4 Lettre de Morillon, du 15 septembre 1576.

5 Renon de France, t. III, ch. VI.

6 Ces lettres ont été analysées par M. Gachard. On y retrouve à chaque ligne les plus vives préoccupations relativement aux agitations intérieures et à l'urgence des mesures à prendre pour les calmer.

7 Metsius. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, pp. 534 et 536.

V.

NOUVEAUX EXCÈS DES *mutinés*.

Cette fois encore, c'était parmi les troupes espagnoles que devait se rencontrer le plus sérieux obstacle au rétablissement de l'autorité du roi d'Espagne ; car, quel que fût le désir de la paix, il n'était rien que l'on redoutât davantage que les violences des *mutinés*. On prétendait (à tort peut-être) que les capitaines espagnols les protégeaient, et Granvelle écrivait à Viglius : « Si Sanche d'Avila ou d'au« tres capitaines assistent les *mutinés* et n'obéissent point « aux ordres qu'on leur donne, les membres du conseil « seraient coupables de ne pas user de toute leur autorité [1]. »

Il n'était point de province où la terreur n'eût été propagée par les cruautés et les pillages des *mutinés* [2]. De toutes parts, on s'assemblait pour leur résister. Selon Morillon dont les chiffres sont peut-être exagérés, le nombre des bourgeois et des paysans armés pour se défendre contre eux, s'élevait à deux cent mille en Flandre, à trente mille dans le Brabant et dans le Hainaut. On ne trouvait plus à acheter une seule arquebuse [3].

Les chevau-légers ravageaient les campagnes du Hainaut. Le comte de Lalaing avait prescrit les mesures les plus énergiques pour prévenir leurs agressions.

1 Lettre de Granvelle, du 11 août 1576. Doc. hist., t. XIII (Arch. de Bruxelles).

2 Hac atque illac minitabundi discurrunt, trepidis circa oppidis, suspensisque in quam partem tempestas incumberet (Strada).

3 Lettre de Morillon, du 7 mai 1576.

Presqu'au même moment, comme si chaque succès des Espagnols devait être un signal de désordres dans leurs rangs, les vainqueurs de Zierickzee jettent dans les fers leur brave colonel Mondragon, rançonnent Hérenthals, menacent Malines et pillent l'abbaye de Grimberghe. En vain le conseil d'État envoie-t-il au-devant d'eux : ils ne veulent rien entendre et se dirigent vers Bruxelles pour y dicter leurs volontés. « Si Dieu n'y porte remède, « écrit Roda, il est à craindre que tous les bourgeois ne « prennent les armes et que ce ne soit le signal du soulè- « vement du peuple [1]. »

VI.

L'INERTIE A MADRID.

Le caractère principal de la politique espagnole, c'est la lenteur, c'est l'inertie. « Si la mort devait venir d'Es- « pagne, disait un vice-roi de Naples, nous serions assu- « rés de vivre longtemps [2] ; » mais, quand c'était de là que devait venir la vie, il fallait aussi se résigner à mourir.

Chaque jour, on espérait recevoir de Madrid la ratification des « vrais remèdes, » c'est-à-dire l'autorisation de conclure la paix avec les États de Hollande sans l'intervention du prince d'Orange (ce qui était le succès le plus complet qu'on pût espérer). Le temps s'écoulait sans aucune réponse [3]. Ces retards semblent d'autant plus longs que les

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 252.

2 Rel. de Lippomano.

3 Du 3 avril au 1er mai, Philippe II ne répond à aucune dépêche des Pays-Bas.

populations des Pays-Bas, ne voyant pas la paix se conclure et assistant sans cesse à de nouveaux excès des soldats espagnols, éclatent chaque jour en murmures [1]. Enfin, après plusieurs semaines d'attente, arrivent des lettres de Philippe II, du 12 juin, où l'on annonce au conseil d'État que le roi se réserve de lui faire connaître « les vrais « remèdes » et qu'en attendant, on devra surseoir à la convocation des États-généraux et à toute négociation relative à la pacification.

La réponse du conseil d'État au roi est du 2 juillet ; il déclare que, « les vrais remèdes » n'arrivant point, il se tient pour déchargé de la responsabilité de tous les désordres qui pourraient éclater [2].

Le 15 juillet, le conseil d'État écrit de nouveau à Philippe II : « Sire, nous sommes assaillis de tant de néces« sités que pouvons quasi dire que nous sommes du tout « accablés, croissant chascun jour le mal, comme avons « si fréquemment et quasi continuellement remontré à « Vostre Majesté, implorant son ayde et secours ; et néan« moins n'avons sceu rien jusques ores consuivir... Nous « avons faict tout ce que a esté humainement en nostre « pouvoir.. Nous voyons les remèdes promis aller si fort à « la longue que viendront trop tard [3]. »

D'autres lettres royales arrivent. Philippe II annonce qu'il ne pourra faire parvenir « les vrais remèdes » qu'au

1 Relations anglaises. Le célèbre peintre Luc de Heere était l'un des agents du prince d'Orange en Angleterre ; il informait Walsingham de ce qui se passait aux Pays-Bas.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, pp. 197 et 227.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 238.

mois d'août ou de septembre. C'est une matière sur laquelle il faut délibérer « un bon espace de temps [1]. »

Cette fois encore, le conseil d'État écrira au roi : « Nous « pouvons, Sire, justement dire que la tardance et dilation « des remèdes nous a fait tomber en ces termes que nous « sommes perdus [2]. »

« Il y a deux ans, écrit Granvelle, qu'on promet les « vrais remèdes, et on les attend toujours [3]. »

Si, à défaut de la pacification qui peut rétablir la prospérité du pays, on obtenait du moins une protection contre les désordres et les troubles, ce serait non pas le fruit désiré, mais un moyen d'échapper aux maux dont on se sent menacé. On sait que don Juan a été nommé gouverneur des Pays-Bas depuis quatre mois, et il ne paraît point. La présence d'un gouverneur-général est dictée par la nécessité [4].

Le 6 août, les membres du conseil d'État s'adressent à don Juan pour le supplier d'arriver le plus tôt possible ; ils espèrent qu'il apportera « les vrais remèdes » depuis si longtemps attendus ; ils se félicitent d'apprendre qu'il rétablira « l'ancien pied et forme » comme du temps de l'empereur Charles-Quint, d'éternelle mémoire, qui a si heureusement maintenu et agrandi les Pays-Bas « plus par « arts de paix que de guerre [5]. »

1 Lettre de Philippe II, du 14 juillet 1576. Cf. la lettre de Philippe II, du 3 juillet 1576.

2 Lettre du conseil d'État, du 17 août 1576.

3 Lettre de Granvelle, du 5 octobre 1576.

4 Au sein du conseil d'État, on désire vivement que le roi nomme un gouverneur : s'il ne le fait point, tout ira mal. Lettres de Morillon, du 7 et du 8 avril 1576.

5 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 285.

Trois semaines se passent au milieu d'une profonde agitation. Le conseil d'État est en proie à une anxiété chaque jour plus profonde. Quand un incendie éclate, on ne peut attendre pour l'éteindre, ni une heure, ni un moment [1].

Dans une situation si difficile, le conseil d'État se résout à envoyer en toute hâte le seigneur de Rasseghem en Espagne. En quinze jours il se rend de Bruxelles à Madrid. C'est sous les voûtes des cloîtres de l'Escurial qu'il trouve Philippe II, et avec lui don Juan. Philippe II, d'abord mécontent et irrité [2], parut après quelques moments se radoucir. Quant à don Juan, « son humeur, écrit Rasse« ghem, semblait plus correspondre à nostre pays que « d'Espaigne, » car il montrait un grand désir de remplir noblement une tâche si difficile [3]. Étrange coïncidence qui plaçait ainsi l'un des plus sages défenseurs de la liberté des Pays-Bas à quelques pas du tombeau de Charles-Quint, en présence de ses deux fils, l'un roi, l'autre digne de l'être.

Le conseil d'État avait espéré réaliser le vœu formé depuis tant d'années de la formation d'un gouvernement national restaurant la paix et la prospérité du pays ; il ne devait rencontrer ni l'appui du roi d'Espagne, ni la reconnaissance des populations des Pays-Bas.

1 Telles sont les expressions dont se sert le conseil d'État.

2 Roda avait dénoncé à Philippe II le seigneur de Rasseghem comme n'étant que l'interprète du conseil d'État qui voulait chasser les Espagnols et vivre en liberté. Lettre de Roda, du 4 septembre 1576.

3 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 8 octobre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 413.

CHAPITRE III.

L'UNION DE DELFT.

(11 mars — 26 avril 1576)

Assemblée des États de Hollande. — Colère d'Élisabeth. — L'union de Delft.

I.

ASSEMBLÉE DES ÉTATS DE HOLLANDE.

Les députés qui s'étaient rendus à la cour d'Élisabeth, n'avaient point regagné les rivages de la Hollande, lorsqu'un des conseillers les plus habiles du prince d'Orange, Louis Calvart, se présenta à l'assemblée des États de Hollande pour rendre compte des négociations. L'accueil de la reine avait d'abord été fort gracieux ; mais bientôt il en avait été autrement, et les députés avaient eu beaucoup à souffrir. Néanmoins ses ministres espéraient pouvoir l'engager à occuper l'île de Walcheren et à accepter la protection des autres provinces, à cette condition qu'elle n'interviendrait dans aucune des dépenses auxquelles leur défense donnerait lieu. Une discussion assez vive s'engagea. Les délégués des villes de Gouda et de Woerden affirmaient qu'ils n'avaient jamais adhéré aux propositions adressées à Élisabeth [1].

1 Voici en quels termes on résumait, dans une lettre adressée au comte Jean de Nassau, la négociation de Marnix : « Sainte-Aldegonde et autres,

Deux jours après, le prince d'Orange prit lui-même la parole : « Nos ennemis, disait-il, ont repoussé nos propo-« sitions ; ils veulent par la violence nous soumettre à leur « tyrannie. N'ayons qu'un corps et une âme ; formons une « étroite union. » On pouvait compter sur son dévouement ; mais, si l'on désirait qu'il conservât l'autorité, il fallait pourvoir le plus tôt possible aux moyens de l'exercer. Dans le cas contraire il valait mieux qu'un autre prît sa place.

A défaut de l'Angleterre, où trouverait-on des éléments de défense contre les progrès des Espagnols ? Le prince d'Orange se borna à faire connaître que le roi de Navarre offrait de se rendre aux Pays-Bas avec dix ou vingt bannières de Gascons ; mais il demandait de l'argent, et l'on savait que les Gascons pillaient volontiers. Cette offre, à laquelle le Taciturne lui-même tenait peu, ne trouva aucun écho dans l'assemblée [1].

Dans cette situation, le Taciturne indiquait comme chose urgente et nécessaire que l'on fortifiât entre ses mains les pouvoirs de la dictature, et, le 23 mars, les délégués des États furent d'avis de déclarer qu'ayant accepté le prince d'Orange pour leur chef-souverain sur terre et sur mer, ils seraient tenus de lui obéir et de se conformer à toutes ses volontés, sans les mettre en discussion, et qu'ils le

ayant esté par Son Excellence et les Estats de ce pays envoyés en Angleterre, sont retournés sans aucun fruit, et ne debvons espérer aucun bien de la royne. » Groen, t. V, p. 365.

1 Res. van Holland. Un conseiller du roi de Navarre nommé Fumée avait été chargé de se rendre en Hollande pour offrir un secours de vingt enseignes. Journal de Daniel Rogers. Sur les pratiques du roi de Navarre dans les Pays-Bas en 1576, voyez la Corr. de Philippe II, t. IV, p. 174 et Groen, t. V, p. 520.

laisseraient, sans aucune opposition, commander en toute souveraineté sur terre et sur mer, ses ordres devant être exécutés aussi bien dans les affaires politiques que dans les affaires relatives à la guerre [1].

La rupture des relations avec l'Angleterre favorise le projet du Taciturne de s'allier à la France. En présence des périls de la situation, il est assez habile pour se créer un appui au sein de la commission des délégués des États. Par un acte séparé, ils proposent, malgré les protestations de certains députés, d'autoriser le prince d'Orange à traiter avec des princes étrangers de la défense et de la protection du pays [2].

C'est le 19 avril que se réunira à Delft l'assemblée générale des États de Hollande.

II.

COLÈRE D'ÉLISABETH.

Les négociations du Taciturne avec Henri III ne sont point restées ignorées en Angleterre. Le docteur Dale annonce que le roi de France, après avoir reçu de nouvelles propositions, a chargé le sieur de Revest de se rendre en Hollande. D'après William Herle, Henri III a donné le conseil de renoncer à toute négociation avec l'Angleterre ; Revest est, dit-on, autorisé à déclarer qu'il enverra des

1 Res. van Holland.

2 Resolutien van Holland, 21 et 23 mars 1576.

forces assez considérables pour occuper la Zélande en dépit de quiconque voudrait s'y opposer [1].

« Le prince d'Orange, dit Daniel Rogers, estimait beau-« coup les Français, peu les Anglais [2]. »

Quand Élisabeth apprit que le Taciturne ne tenait plus compte de ses menaces et reprenait ses négociations avec la France, elle résolut d'envoyer sans retard William Davison en Hollande. Le 28 mars, elle écrivait au prince d'Orange pour lui annoncer l'arrivée de son nouvel ambassadeur chargé de négocier une suspension d'armes afin de parvenir ainsi à une paix durable [3].

Les instructions données à Davison portaient que la reine avait été étonnée d'apprendre que, malgré tous ses efforts pour la pacification des Pays-Bas, on voulait par désespoir se livrer aux Français. Il devait rappeler que les députés envoyés à Londres lui avaient promis de suspendre leurs pratiques avec un prince étranger jusqu'à ce qu'Élisabeth eût pu obtenir une suspension d'armes. Il y avait lieu de faire remarquer que, si la France pour éteindre l'incendie qui la consume, le rejetait au-dehors, les Pays-Bas deviendraient la proie de cette multitude d'hommes armés, vrai fléau de la France. Si les États de Hollande refusent leur adhésion à une trève, Davison leur signifiera que la reine se verra nécessairement forcée à mettre à

1 Lettres de William Herle à Burleigh, du 16 et du 20 mars 1576. Record Office.

2 The Frenche are greatly esteamed by the prince, and our Englishe littell made of. Journal de Daniel Rogers (avril 1576).

3 Lettre d'Élisabeth au prince d'Orange, du 28 mars 1576. Record Office.

exécution ce qu'elle ne ferait pas volontiers [1]; s'ils y consentent, on leur fera comprendre qu'ils doivent la demander en termes humbles et respectueux, comme il convient à des sujets [2]. Davison ajoutera que le refus de la trêve donnerait à la reine d'Angleterre et à d'autres princes un juste motif de blâmer sévèrement leur conduite [3], et elle devrait l'interpréter comme le résultat d'engagements avec la France, fort dangereux pour elle, auxquels elle s'opposerait de tout son pouvoir. L'insolence de cette nation [4] lui préparait, disait Élisabeth, le sort de ce malheureux qui, pour ne pas être pendu, alla se noyer [5].

Les États de Hollande demandèrent à Davison s'il était autorisé à leur avancer quelque argent : Élisabeth persistait dans son refus [6].

Walsingham espérait peu de succès de la mission de Davison. « On sait trop, écrivait-il, que la reine ne veut « pas intervenir. Il eût mieux valu tenir cela en suspens : « on en eût obtenu un meilleur effet [7]. »

1 She will be constrained of necessity to put in execution that which she would not willingly do.

2 In humble and dutiful sort, as apperttains unto subjects.

3 To enter in a hard contempt of their actions.

4 The insolency of that nation.

5 Instructions de Davison, du 29 mars 1576, Record Office et Brit. Mus., Galba, C. V. et Lansdown, 155.

6 Resol. van Holland, 19 avril 1576. D'après Marnix, quelques marchands anglais avaient promis, à la condition d'être exempts de tout droit dans les ports de la Zélande, de prêter deux cent mille florins afin qu'on pût acheter cent cinquante canons. Lettre de Marnix, du 10 juillet 1576. Epist. sel., p. 685.

7 Lettre de Walsingham à Burleigh, du 12 avril 1576. Wright, t. II, p. 31.

Les choses en étaient arrivées à ce point que le gouverneur de la Zélande déclarait que, si les Anglais voulaient débarquer, il leur fermerait les ports parce que l'on affirmait qu'Élisabeth avait promis de livrer les Pays-Bas aux Espagnols [1].

Une lettre adressée de Londres au prince d'Orange portait que la reine d'Angleterre saurait le châtier : il s'en montrait fortement ému et disait que l'empereur dont il était le vassal, ne lui avait jamais tenu un semblable langage [2].

En ce moment, de nouvelles instances s'adressaient à Élisabeth pour que, tenant compte du peu d'accueil qu'elle recevait de Philippe II et de ses conseillers aux Pays-Bas, elle se décidât à intervenir en faveur des Hollandais. Un agent anglais, alors à Middelbourg, s'étonnait qu'Élisabeth n'eût point profité de la haine excitée contre les Espagnols pour accepter la souveraineté de la Hollande et de la Zélande [3]. Un autre agent qui se trouvait à Anvers, exposait à Burleigh que cela importait à la défense même de l'Angleterre. Elle serait maîtresse de toutes les mers, et l'Europe tremblerait devant elle. Ce qui serait bien plus dangereux que la guerre, ce serait un traité du prince d'Orange avec l'Espagne. Si d'autre part les Français étaient appelés dans les Pays-Bas, on ne pourrait savoir à quel prix on arriverait à les en expulser [4].

1 Lettre écrite à Middelbourg, du 17 avril 1576. Record Office.

2 Journal de Daniel Rogers (avril 1576).

3 Lettre de Walter Williams, du 26 mars 1576. British Museum, Lansdown, 75.

4 Lettre de John Grey à Burleigh, du 22 avril 1576. Record Office.

Ce dernier point était toujours celui qui préoccupait le plus la reine d'Angleterre. Rogers écrivait qu'on s'attendait à l'intervention des Français [1]. Davison ajoutait qu'un messager de Henri III était arrivé au prince d'Orange et que cette négociation excitait quelque jalousie [2]. Votre « Seigneurie peut voir, mandait Walsingham à Burleigh, « combien les affaires du prince d'Orange commencent à « décliner et que nécessairement il deviendra bientôt la « proie de l'Espagne ou de la France [3]. »

III.

L'UNION DE DELFT.

Nous abordons l'histoire des chartes fondamentales de la république des Provinces-Unies.

L'assemblée qui eut lieu à Delft au mois d'avril 1576, offrit une importance exceptionnelle par les questions qui y furent débattues, aussi bien que par les conséquences qu'entraînèrent ses résolutions. Elle ne comptait toutefois que vingt-un membres, dix-neuf pour les villes, deux seulement pour la noblesse. Les nobles qui avaient embrassé en Hollande la cause de la Réforme, étaient peu nombreux. Tous touchaient sous prétexte de patronat les revenus des biens ecclésiastiques. L'un d'eux, le seigneur de Warmont, de la

1 Lettre de Rogers à Walsingham, du 1er avril 1576. Record Office.

2 Lettre de Davison à Walsingham, du 29 avril 1576. Record Office.

3 Lettre de Walsingham à Burleigh, du 12 avril 1576. Wright, t. II, p. 31.

maison de Duvenvoorde, avait démoli deux abbayes pour se bâtir un château.

Marnix présenta d'abord un rapport sur l'ambassade d'Angleterre. La reine avait tout remis à la décision du parlement ; mais, lorsque le parlement se réunit, elle ne lui adressa aucune communication et ne permit pas aux députés de la Hollande d'en faire eux-mêmes. Enfin elle les avait congédiés en leur recommandant de conclure la paix et de ne traiter avec personne avant qu'elle eût pu interposer sa médiation, ajoutant que si leurs démarches étaient repoussées, elle accepterait leur défense ou leur permettrait de la chercher ailleurs pourvu que ce ne fût pas à son préjudice. « Vous désirez la guerre plutôt que la paix, « avait dit Élisabeth aux députés, puisque vous interdisez « la religion catholique ; » et, comme ils répliquaient que leur zèle pour la cause de la Réforme les justifiait suffisamment, elle ajouta qu'elle négocierait en leur faveur pour qu'ils pussent continuer à exercer leur culte [1].

La rupture des négociations avec l'Angleterre entraînait l'examen de la solution des questions renvoyées à des délégués. Y avait-il lieu de confirmer la dictature du prince d'Orange? Les députés des États étaient-ils investis d'un mandat qui leur permît de le faire? Dans les sectes révolutionnaires qui s'étaient développées à l'ombre des consistoires calvinistes, des voix s'élevaient pour le contester dans un langage aussi violent que menaçant : « La souveraineté à « faulte de prince légitime appartient au peuple et non à « vous, messieurs, qui n'estes que serviteurs, ministres et

1 Resol. van Holland (19 avril 1576).

« députés dudit peuple et avez toutes vos commissions et « instructions limitées non-seulement au temps, mais aussi « aux affaires que vous traictez, qui sont conditions autant « esloignées d'une souveraineté, comme est celle d'un sub- « ject à son prince ou serviteur à son maistre ou pour « mieux dire comme le ciel est esloingné de la terre [1]. »

A ces déclamations, le Taciturne oppose la théorie du gouvernement absolu.

Toutes les républiques et toutes les communautés se maintiennent et se fortifient par l'unité qui ne peut se concilier avec la diversité des sentiments et des volontés. Il convient donc que le gouvernement soit remis à un chef et à une autorité supérieure [2].

Ce chef investi d'une autorité supérieure, les services rendus par le prince d'Orange le désignent suffisamment. Les États lui confient la direction des affaires générales et les remettent à sa volonté et à son bon plaisir [3]. Il commandera l'armée comme souverain et chef suprême (*als souverain en overhoofd*) ; mais c'est au nom du roi qu'il administrera la justice. Il fera surseoir à l'exercice de tout autre culte que la religion réformée [4].

Il est un dernier article qui passe presqu'inaperçu, mais dont un prochain avenir réalisera l'application : c'est celui

1 Mémoire adressé aux États de Hollande, sans date, recueilli par Wilkes. Record Office.

2 Resolutien van Holland.

3 De selve onderwerpende aen de goede wille en beliefte van Syne Excellentie... met volkomen magt om als souverein ende overhooft te gebieden en te verbieden.

4 Resol. van Holland (avril 1576).

où les États décident qu'il y a lieu de prévoir un traité de paix avec les autres provinces des Pays-Bas et donnent à ce sujet au Taciturne les pouvoirs les plus étendus [1].

Cet acte reçoit seize signatures des députés des villes, cinq des députés de la noblesse. Cela paraît suffire pour consacrer un régime absolu déterminé par la volonté et le bon plaisir du chef souverain.

Le second point que le prince d'Orange soumet à l'assemblée est de savoir s'il y a lieu de réclamer le secours d'un prince étranger.

Les États, après mûre réflexion, quoiqu'ils jugent fort grave (*seer beswaarlyk*) de s'adresser à des princes étrangers, considèrent toutefois que ces pays sont réduits à une guerre défensive qui entraînera la ruine complète des villes, et ils jugent convenable, en présence de cette urgente nécessité, de réclamer aide et secours pour la protection de ces pays. En conséquence les chevaliers, les nobles et les États de Hollande et de Zélande, interrogés par le Taciturne s'ils continuent à penser qu'il y a lieu de changer de seigneur et de traiter sur cette matière avec le roi de France, son frère ou un autre prince étranger pour être reçus sous son autorité et sa protection [2], décident que le prince d'Orange, assisté du comte de Culenbourg, d'Adrien Vander Myle, de Pierre de Rycke et de quelques autres membres des États (Marnix n'est point l'un de ceux-ci, mais il sera assez habile pour s'y joindre), pourra traiter en ce sens avec le roi de France, son frère ou tout autre prince

1 Resolutien van Holland, 25 avril 1576.

2 Onder synen gebiede en protectie.

étranger, aux conditions que le prince d'Orange jugera utiles pour la conservation des priviléges et le maintien de la religion chrétienne [1]. L'adjonction de quelques noms, souvenir de l'institution du *landraad*, indiquait combien restait impopulaire ce moyen qu'on indiquait comme une suprême et inévitable ressource ; mais il devait être aisé au Taciturne de s'affranchir de ce contrôle.

Telle fut l'Union de Delft, longtemps célèbre dans les annales de la Hollande. Œuvre de quelques hommes isolés qui ne représentaient pas le pays, instrument d'oppression contre les catholiques, elle ne réalisait qu'un but, celui que poursuivait l'ambition du prince d'Orange. Elle proclamait plus solennellement que jamais sa dictature ; et, loin de lui assigner le caractère de la défense nationale, elle en faisait le marchepied des convoitises étrangères. C'était à Delft que se renouvelaient les odieux marchés de Francfort.

1 Resolutien van Holland, 28 avril 1576.

CHAPITRE IV.

LA HOLLANDE OFFERTE AU DUC D'ALENÇON.

(6 mai — août 1576)

Le Taciturne offre la Hollande au duc d'Alençon. — Négociations en France. — Menaces d'Élisabeth. — Les ouvertures du prince d'Orange sont repoussées. — Son désespoir.

I.

LE TACITURNE OFFRE LA HOLLANDE AU DUC D'ALENÇON.

Si le Taciturne a été réduit à subir les négociations avec la reine d'Angleterre, ses sympathies n'ont cessé de le porter du côté de la France. Deux de ses conseillers, au témoignage de Rogers, lepoussent dans cette voie : Lumbres et Marnix [1].

Dès le mois de novembre 1575, on voit Condé engager le prince d'Orange à réclamer l'appui des Français [2] et Damville multiplier ses démarches près de lui pour le faire entrer dans l'alliance des Huguenots [3] ; La Noue tenait le

1 Lettre de Rogers, du 19 octobre 1575. Record Office.

2 Lettre d'Hastings, du 20 novembre 1575. Record Office.

3 Lettre de Dale, du 2 novembre 1575. Record Office.

même langage [1]. Le prince d'Orange, de son côté, affirme qu'il veut traiter avec la France [2].

C'est surtout dans les dépêches de Çuniga à Philippe II que l'on retrouve les traces de ces intrigues.

Au moment où la fuite du duc d'Alençon livre Catherine de Médicis aux plus sérieux embarras, un agent du prince d'Orange se rend près de Henri III. Il lui expose que le Taciturne est dans une situation difficile [3], qu'au lieu de se soumettre au roi d'Espagne, il est disposé à répondre à l'appel de Damville qui le presse de servir les Huguenots, qu'en ce cas la jonction de la flotte zélandaise aux navires de la Rochelle serait le signal de la ruine de la monarchie [4]. Henri III envoie l'abbé Guadagne vers sa mère. On croit qu'elle se bornera à aider secrètement le prince d'Orange par deux motifs : elle a assez à faire en France, et les affaires du Taciturne sont dans une mauvaise voie [5].

Catherine de Médicis raconte à Çuniga qu'un agent du prince d'Orange lui a porté de brillantes propositions. L'ambassadeur espagnol répond pour sonder ses intentions : « Il vous offre sans doute la Hollande et la Zélande et vous « menace, si vous ne les acceptez pas, de les donner à « l'Angleterre. » — « Tout cela n'est qu'une farce, inter- « rompt la reine-mère ; nous n'accepterons rien [6]. »

1 Lettre d'Hastings, du 20 novembre 1575.

2 Lettre de Morillon, du 11 décembre 1575.

3 Muy apretado.

4 Lettre de Çuniga, du 31 octobre 1575.

5 Lettres de Çuniga, du 19, du 26 et du 31 octobre 1575. Arch. Nat. à Paris, K. 1538.

6 Lettre de Çuniga à Philippe II, du 5 décembre 1575. Arch. Nat. à Paris, K. 1537.

4

Deux mois plus tard, Çuniga faisait de nouveau connaître à Philippe II qu'un envoyé du prince d'Orange était arrivé à Paris pour offrir la Hollande et la Zélande. Catherine de Médicis l'entretenait de paroles [1], mais elle lui avait surtout recommandé d'agir si secrètement que l'ambassadeur d'Espagne n'en pût rien savoir [2]. Quant à Henri III, s'il conservait des relations avec le prince d'Orange, c'était afin qu'il l'aidât à conclure la paix en France [3].

Requesens n'ignorait pas plus que Çuniga les messages que le Taciturne recevait de Henri III, toujours conçus dans les termes les plus caressants [4]. Champagney les signalait aussi dans ses lettres écrites de Londres [5].

Dix jours à peine s'étaient écoulés depuis l'Union de Delft, lorsque le prince d'Orange s'engagea à livrer la Hollande et la Zélande au duc d'Alençon : l'acte resté longtemps secret porte la date du 6 mai 1576, et il importe d'en présenter l'analyse :

« Les États de Hollande et de Zélande, de concert avec ceux de toutes les autres provinces des Pays-Bas, ont élevé de longues réclamations contre la tyrannie et les cruautés des Espagnols ; ils se sont vus enfin réduits à prendre les armes pour défendre leurs priviléges et leur liberté. Si

1 Le entretiene con palabras.

2 Lettre de Çuniga à Philippe II, du 27 février 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541.

3 Lettre de don Diégo de Çuniga à Philippe II, du 8 avril 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 101.

4 Lettre de Requesens, du 24 décembre 1575. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 409.

5 Lettre de Champagney, du 20 mars 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 856

jusqu'à ce moment ils ont résisté aux efforts de leurs ennemis qui voulaient les réduire sous le joug, ils le doivent au prince d'Orange, qui, comme légitime gouverneur de ces pays et principal membre des États-généraux, les a guidés par ses conseils. Néanmoins, ils se sont toujours montrés disposés à obéir à leur prince naturel le roi d'Espagne, si des conditions équitables leur étaient accordées, et ils ont présenté diverses remontrances afin que le roi prît en pitié ses pauvres sujets iniquement opprimés par la tyrannie étrangère et les maintînt dans leurs droits selon le serment prêté par lui-même. Mais le roi, loin de prêter l'oreille à leurs plaintes et de leur faire rendre justice, n'a écouté que leurs ennemis ; il a proscrit non-seulement le prince d'Orange, mais aussi les habitants de la Hollande et de la Zélande comme n'étant que des rebelles, et leur a fait la guerre avec toute violence, à feu et à sang, s'efforçant de les exterminer et de ruiner leurs villes et leurs biens, les traitant non pas comme un prince et un seigneur, encore moins comme un père de la patrie, mais comme un ennemi irréconciliable.

Tels sont les motifs pour lesquels le prince d'Orange et les États de Hollande et de Zélande, voyant qu'il ne leur restait aucune justice à espérer et désirant dans une extrême nécessité pourvoir au salut d'un si grand peuple, ont résolu, après une longue délibération, de recourir à l'appui et à la protection de quelque autre prince chrétien ; car, devant Dieu et les hommes, ils ne se croient plus tenus et obligés en quelque manière que ce soit vis-à-vis du roi d'Espagne, puisqu'il a violé son serment, attenté à leur liberté et cherché à les assujétir à la barbare tyrannie d'une nation étrangère pour les ruiner et les perdre.

« Le prince d'Orange et les États de Hollande, jetant les yeux de tous côtés, n'ont trouvé en toute la chrétienté aucun prince qui, par l'éclat de ses vertus, leur fît espérer l'allégement de leurs maux et un utile secours autant que monseigneur le duc d'Alençon, qui récemment, au milieu des troubles et des orages, a donné des preuves manifestes de sa clémence, de sa débonnaireté, de sa piété et de sa justice : il a en effet fait connaître à tout le monde qu'il est vraiment l'ennemi de la tyrannie qui entraîne les royaumes et les peuples vers leur décadence et qu'il désire uniquement secourir les affligés et rétablir une tranquillité générale dans la chrétienté.

« Déjà depuis longtemps, le prince d'Orange et lesdits États eussent voulu se soumettre à l'obéissance de ce prince et recourir à son secours, conformément à ce qu'il leur avait fait déclarer par un de ses conseillers ; mais ils n'ont pu lui témoigner leur inclination parce que les troubles de la France ne leur permettaient point d'espérer un appui aussi prompt que le requérait leur extrême nécessité, et ce fut ainsi qu'ils envoyèrent des députés en Angleterre, en leur recommandant toutefois de négocier en même temps la paix de l'Angleterre et de la France et l'alliance du duc d'Alençon.

« Puisque les négociations d'Angleterre sont restées sans conclusion, la paix étant rétablie en France et le duc persévérant dans son premier dessein, ils supplient très-humblement Son Altesse de vouloir les accepter en sa protection et en son obéissance, les protégeant comme ses bons et fidèles vassaux contre la fureur de leurs ennemis, ce, aux conditions suivantes :

« Que Son Altesse sera reçue comme prince et comte de Hollande et de Zélande et qu'on lui remettra les dits pays entre ses mains pour en jouir, les posséder et les gouverner, comme les comtes l'ont fait de tout temps ;

« Que tous les priviléges du pays seront maintenus et même qu'on les augmentera en toute chose juste et raisonnable ;

« Que l'exercice de la religion réformée sera confirmé sans qu'aucune autre religion puisse y être exercée en général ou en particulier, mais on ne recherchera personne pour fait de conscience ;

« Que Son Altesse ne pourra lever aucun impôt sans le consentement des États, comme cela a été toujours observé ;

« Que Son Altesse ne pourra modifier aucune loi, ni aucune coutume sans l'approbation des États ;

« Que Son Altesse fera observer la discipline militaire de telle sorte que les habitants ne soient point molestés par les soldats ;

« Que les capitaines et officiers des gens de guerre seront choisis parmi les confédérés, afin que les habitants puissent avoir en eux une parfaite confiance ;

« Que Son Altesse ne constituera aucun gouverneur-général sans le consentement des États ;

« Que tous les gouverneurs des villes et des forteresses seront choisis dans le pays ;

« Qu'en temps de paix Son Altesse n'entretiendra pas un plus grand nombre de soldats et surtout de soldats étrangers que les États le jugeront utile ;

« Que les États, pour donner à Son Altesse le moyen de faire une bonne guerre, lui accorderont chaque année un subside d'un million de florins ;

« Qu'en temps de paix Son Altesse se contentera du revenu des domaines et de l'ancien patrimoine des comtes de Hollande et de Zélande ;

« Et enfin que toutes les choses ci-dessus seront confirmées par le serment réciproque de Son Altesse et des États du pays pour être observées inviolablement, sans fraude et en bonne foi, comme les ducs de Bourgogne le faisaient lors de leur joyeuse entrée en Brabant. »

Cette convention portait les signatures du prince d'Orange et des commissaires que les États de Hollande et de Zélande lui avaient adjoints ; on y remarquait notamment les noms du comte de Culenbourg, de Philippe de Marnix, d'Adrien Van der Myle, de François Maelson et de Pierre de Rycke [1].

Là aussi il y avait probablement des clauses secrètes au profit du Taciturne ; mais elles ne sont point parvenues jusqu'à nous.

Il y a lieu de remarquer que cette convention fut signée le même jour que la Paix de Monsieur ; et cette coïncidence n'a rien d'étrange, car c'était sur la paix de la France que le Taciturne comptait pour obtenir l'intervention française dans les Pays-Bas.

II.

NÉGOCIATIONS EN FRANCE.

Le sieur de Revest attendait en Hollande le texte de ce document pour le porter en France. Junius de Jonghe, l'ancien ambassadeur du Taciturne à Paris, l'accompagne. Le

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3280, f° 83.

ministre Calvart les suit. Enfin, nous retrouvons près d'eux le capitaine La Garde, qui tantôt porte l'épée en Hollande au service du Taciturne et tantôt sert ses intérêts comme négociateur.

Tous ces agents devaient s'adresser à Henri III et à sa mère ; mais ils n'avaient point à s'aboucher avec Condé, ni avec les autres chefs huguenots.

Michel de la Huguerie, alors secrétaire du prince de Condé [1], voyait avec peine la politique égoïste du prince d'Orange. Comme il le savait très-bien, selon son expression, par le maniement qu'il avait eu de ses secrets, il le voyait prêt, non pas à servir la France, mais à se servir de la France, ne s'occupant que de ses propres affaires et toujours guidé par ce mauvais but de jouer le mieux son personnage et de tromper son compagnon [2]. Assurément, s'il agissait ainsi, c'était par quelque jalousie contre Condé, dont le caractère facile et gracieux, tout populaire, sans aucune marque tyrannique, eût promptement gagné le cœur du peuple [3].

Comme Condé accusait le prince d'Orange de l'avoir abandonné et d'être l'unique cause de la mauvaise réussite de ses affaires [4], la Huguerie cherchait à le calmer, et, en le poussant à l'expédition des Pays-Bas, il lui en déroulait le plan. On eût amené quatre mille chevaux allemands et

1 La signature de la Huguerie se trouve jointe à celle de Condé au bas des instructions données à La Galaisière qui était envoyé vers l'empereur (17 octobre 1575). Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 399.

2 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 426.

3 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 427.

4 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 407.

mille chevaux français, quatre mille Suisses, cinq mille arquebusiers français sous les ordres des comtes de Turenne et de Laval ; et, pour mieux persuader Condé, La Huguerie lui faisait entrevoir qu'après l'annexion des Pays-Bas à la couronne de France, il pourrait se réserver le Cambrésis : c'est ce que la Huguerie appelait traiter à la fois le bien public et le bien particulier [1].

Tandis que Calvart négociait avec Henri III, La Huguerie prit La Garde à part : il ne lui cacha point qu'il y avait peu à attendre de l'appui du roi et de son frère, qu'au contraire le prince de Condé était disposé à intervenir « pour« veu qu'il eust quelque bonne retraite sur la frontière [2]. »

« Il y a en France, écrit Marnix, un homme (il n'y est « point des derniers par le rang qu'il occupe) qui offre au « prince d'Orange, dont il recherche la fille en mariage « (mais que cela reste secret entre nous), les ressources « nécessaires pour lever cinq ou six cents anciens soldats « qu'il conduirait lui-même hors de France. Mais le prince « d'Orange hésite parce qu'il désire savoir d'abord ce que fera « le duc d'Alençon. Il n'ose pas non plus en faire part aux « États de Hollande, car il craint que si on leur parle seu« lement de cinq cents soldats, ils ne se figurent qu'il n'y a « rien de plus à espérer. A mon avis, rien ne serait plus « utile. Il y a des motifs de croire que le secours, quoique « moins considérable qu'on ne s'y attendait, suffirait pour « la sûreté de nos affaires. D'autres secours nous viendront « si nous agissons avec prudence et modération. On ne

1 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 410.

2 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 425 ; Lettre du conseil d'État, du 30 mai 1576.

« fait rien ouvertement pour ce mariage : aussi il importe « de ne pas en dire un mot [1]. »

Junius, Calvart, Revest ignoraient cette négociation. La Garde revint bientôt. Le prince d'Orange approuvait tout ce que proposait Condé, « fors en un seul point qui accro- « cha tout. » Il persistait à vouloir obtenir, à défaut de l'appui du roi de France, « le consentement et authorité « du duc d'Alençon [2]. »

Michel de la Huguerie se montra fort désolé de ce qui se passait. La Garde ne l'était pas moins. « Je ne pouvois, « disait La Huguerie à La Garde, juger aultre raison en « le prince d'Orange sinon ses jalousies procédantes de « ceste peste d'ambition qui s'est fourrée en ses affaires et « y a gaigné le dessus de la religion qui ne sert plus que « de masque aux affaires [3]. »

La Garde ne contredisait point son interlocuteur. « Sur « ces discours de l'ambition de ceux qui se couvroient ainsy « du manteau de la religion pour en faire leurs affaires, « il me confessa librement, poursuit La Huguerie, que son

1 Interea non deest vir non postremæ notæ in Gallia qui defert principi (sed et hæc parieti dicta existimato) cujus filiam in connubium petit, sumptus ad alendos quingentos aut sexcentos milites veteranos quos ipse ex Gallia sit adducturus ; sed princeps anceps est animi propterea quod vult primum intelligere quid Alenconius constituerit. Lettre de Marnix à Adrien Vander Myle, du 20 juillet 1576, Ep. sel., p. 696 ; Lacroix, correspondance de Marnix, p. 200. — Est-ce à ces projets de Condé que se rapporte un voyage de Montmorency aux eaux de Spa, qui inspira une vive méfiance ? Lettre de Saracini (juillet 1576). Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. IV ; Lettre de Morillon, du 26 juin 1576 ; Lettre du conseil d'État, du 14 août 1576.

2 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 430.

3 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 433.

« maistre n'en avoit que trop pour sa part, que l'ambition « des grands avoit engendré les troubles en France et en « Flandre, et que les gens de bien servoient, sans y penser, « à ces mauvaises passions [1]. » — « Je voyois bien, ajoute « La Huguerie, que le meslange de l'ambition avec la reli- « gion ruineroit toutes les affaires [2]. »

Henri III apprit avec joie que l'alliance de Condé avec le Taciturne était rompue, et il lui adressa une lettre où il affirmait qu'il l'aimait, mais qu'il se plaignait de ces hommes malins et turbulents qui ne peuvent vivre qu'en eau trouble [3].

A défaut de l'intervention de Condé, il ne reste aux Huguenots qu'à tirer le plus grand parti possible de celle de Catherine de Médicis : « Nous nous servions de ceste « occasion, dit La Huguerie, pour nous armer contre l'in- « fidélité du roy et du duc d'Alençon, et puis peu à peu « semer du discord entre les deux rois de France et d'Es- « paigne par le moyen des Pays-Bas [4]. »

Junius réclamait quatre mille arquebusiers qui iraient combattre en Zélande et feraient lever le siége de Zierickzee [5]. Calvart, de son côté, exposait que le Taciturne se trouvait dans une grande nécessité de gens de guerre et

1 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 435.

2 Mém. de La Huguerie. t. I, p. 433.

3 Lettre de Henri III, du 26 juillet 1576. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 29, p. 276.

4 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 426.

5 Lettres de Çuniga, du 25 mai, du 19 juin et du 6 juillet 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, pp. 160, 202 et 232 ; Lettre de Morillon, du 1er juin 1576.

d'argent et que, si on ne le secourait promptement, il ne pourrait résister [1].

C'est chez le maréchal de Biron que se poursuivent les pourparlers. L'abbé Guadagne, ce zélé confident de Catherine de Médicis, est chargé de lui rapporter ce que réclament les Gueux et les Huguenots [2].

Quand l'ambassadeur espagnol se plaint, Henri III nie tout ; mais Catherine de Médicis aime mieux répondre qu'elle a ordonné à Biron d'entendre ce que fait proposer le prince d'Orange, que c'est dans l'intérêt de son fils, que cela importe surtout au service de Sa Majesté Catholique [3]. On ne peut rien espérer de la France, s'écrie Morillon, tant qu'elle sera gouvernée par une Jézabel [4].

Il y a des mouvements de troupes en Picardie [5] ; on ordonne de faire des levées en Gascogne pour venir en aide au prince d'Orange [6] ; mais ces préparatifs sont tout-à-coup

1 Lettre de Çuniga, du 23 juin 1576. Arch. Nat. à Paris. Cf. les lettres de Çuniga, du 26 juin et du 8 juillet. — Calvart avait quitté Flessingue le 14 juin. Journal de Daniel Rogers.

2 Lettres de Çuniga, du mois de juin 1576.

3 Lettres de Çuniga, du 5 et du 23 juin 1576. Arch. Nat. à Paris.

4 Lettres de Morillon, du 7 et du 8 avril 1576.

5 Lettre du seigneur de La Mothe, du 6 juillet 1576 (Arch. de Bruxelles). Ces bruits d'une invasion française se reproduisirent assez longtemps. On disait à Bruxelles que les troupes du roi de France se joindraient à celles du duc Casimir et à six mille reîtres levés par le prince d'Orange. Lettre du conseil d'État à Philippe II, du 14 août 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 309. — « On ne peut douter des mauvaises intentions du prince d'Orange, écrivait Chester à Burleigh. Le duc d'Alençon doit lui envoyer quatre mille Français. » Lettre d'Édouard Chester à Burleigh, du 20 juillet 1576. Record Office.

6 Rapport du 8 juin 1576 (Arch. de Bruxelles).

suspendus. Henri III refuse à Revest les secours qu'il réclame, et le duc d'Alençon déclare à Calvart que, si l'on ne peut accorder quatre mille arquebusiers, on donnera du moins cent mille francs pour lever des Écossais. Or c'est surtout l'argent qui manque : « Chacun confesse ouverte-« ment, écrivait Michel de la Huguerie au prince d'Orange, « que, pour parvenir au vray establissement et jouissance « de la paix, il seroit nécessaire d'employer en une guerre « estrangère une infinité de gens qui n'ont moyen de s'en « passer. Toutesfois on ne se peult résouldre sur ce. Je « pense bien que l'occasion du retardement est faulte « d'argent ou bien on prend ceste excuse [1]. »

III.

MENACES D'ÉLISABETH.

Élisabeth, apprenant que le prince d'Orange, loin de se soumettre à Philippe II, a traité avec la France, s'abandonne à tout son ressentiment.

« Nous ne devons espérer aulcun bien de la reine d'An-« gleterre, » mande Bruninck à Jean de Nassau [2]. « Là « où nous espérions le salut, dit Marnix, là est la source de « nos désastres [3] ; » et il ajoute dans une autre lettre : « La reine se laisse emporter par sa colère [4] ! »

1 Lettre du 19 mai 1576. Groen, suppl., p. 187*.

2 Groen, t. V, p. 364 (1er juin 1576).

3 A quibus salutem sperabamus, gravissimam cladem accepimus. Epist. sel., p. 698.

4 Regina magnum stomachum præ se fert. Lettre de Marnix à Vander Myle, du 20 août 1576. Ep. sel., p. 701.

Dès le 16 avril, Élisabeth envoyait en Hollande Robert Beale qui, peu d'années auparavant, avait négocié en France avec Jeanne d'Albret et Louis de Nassau [1]. Le prince d'Orange répondit à ses reproches en justifiant la résolution qui avait été prise par les États de Hollande. Il fallait considérer, écrivait-il à la reine, la justice et la grandeur de leur cause, et d'autre part l'urgente nécessité dans laquelle ils se trouvaient [2].

Marnix joignit à cette lettre quelques mots pour Walsingham afin de l'assurer que c'était à leur grand regret qu'ils se voyaient réduits à ces termes extrêmes de se procurer leur conservation « avec l'offension de plusieurs [3]. » Beale lui avait transmis diverses lettres où ses amis d'Angleterre l'engageaient à ne pas favoriser la cause de la France [4] ; mais, comme Marnix lui demandait si Élisabeth était disposée à intervenir, il n'avait eu rien à répondre. Sa mission était bien moins d'agir que d'empêcher les autres de le faire [5]. Il voulait que Marnix prît à ce sujet quelque engagement, mais n'obtenait aucune réponse. « De telles « affaires, disait-on, ne pouvaient pas se résoudre promp-

1 Instructions de Robert Beale (15 avril 1576). Brit. Mus., Galba, C. IV, et Harley, 36 ; Arch. de lord Calthorpe.

2 Lettre du prince d'Orange à la reine d'Angleterre, du 31 mai 1576. Record Office.

3 Van Bruyssel. Liste anal. des documents du State-paper office, p. 231. Cf. ibid. p. 232, une autre lettre de Marnix à Walsingham, du 19 juillet 1576. Voyez aussi une lettre de William Herle, du 18 mai 1576. British Museum, Lansdown, 23, f° 71.

4 Parmi ces lettres, il en était une signée L. T. et écrite à Greenwich le 3 juin 1576. Br. Mus., Egerton, 1694, f. 16.

5 Lettre de Beale, du 8 juin 1576. Br. Mus., Add., 5935, f° 26.

« tement, et il convenait qu'il prît patience, comme Marnix « avait aussi pris patience en Angleterre. » — « En vérité, « écrit Beale, Marnix est dévoué à la France [1]. »

Au mois de juin 1576, William Winter fut envoyé en Hollande pour réclamer la restitution des navires saisis par les corsaires de Flessingue [2]. Il était chargé de déclarer au prince d'Orange que la reine n'avait pas besoin de son amitié, qu'elle était en bons termes avec le roi d'Espagne, que du reste elle était assez puissante pour défendre contre qui que ce fût les rivages de l'Angleterre. Si ses navires n'étaient pas relâchés, elle était bien résolue à faire ouvertement la guerre aux États de Hollande ; mais elle ne souffrirait jamais (Beale ne devait point le laisser ignorer) que les Français missent le pied aux Pays-Bas, et elle s'étonnait de ce qu'on tardait si longtemps à lui donner satisfaction à cet égard. Beale devait aussi, si sa mission ne réussissait pas, prévenir tous les Anglais qui étaient au service du prince d'Orange, qu'ils eussent à se retirer dans les provinces soumises au roi d'Espagne [3].

Déjà Élisabeth avait délivré des lettres de marque pour courir sus aux marins zélandais [4].

Les navires anglais qui se trouvaient retenus à Flessingue, purent retourner en Angleterre ; mais cela ne suffisait

1 Lettre de Beale, du 29 juin 1576, ibid. f. 41.

2 Henri III écrivait, le 19 août 1576, à Castelnau : « Je seray bien ayse que vous continuiez à m'advertir des occurrences de delà, mesme de ce qui s'effectuera des choses promises et accordées entre le sieur de Winter au nom de la reine et le prince d'Orange. »

3 Instructions de William Winter, du 19 juin 1576. Record Office; Froude, t. XI, p. 45.

4 Journal de Rogers (mai 1575).

pas à Élisabeth ; elle menaçait d'occuper ce port même de Flessingue d'où sortaient les pirates, et de le retenir comme un gage de la sécurité des relations commerciales.

Les choses en étaient arrivées à ce point que Marnix adressait à Walsingham une lettre pleine d'anxiété ; car, selon les bruits qui couraient, Élisabeth, en armant des navires contre les marins zélandais, n'arriverait pas à un autre résultat que de faire la guerre à ceux-là mêmes qui comptaient sur sa clémence et priaient Dieu chaque jour pour l'accroissement de sa grandeur [1].

Walsingham (on disait qu'il recevait, aussi bien que Leicester, une pension du prince d'Orange) ne négligeait rien pour répondre à l'appel de Marnix. On a conservé une note où il s'efforçait de persuader à Élisabeth de venir en aide aux États de Hollande. « Sa Majesté, écrivait-il, se « croit forcée par le soin de son honneur à agir contre le « prince d'Orange, qui jusqu'à ce moment a opposé un « frein à l'Espagne et a éloigné la guerre de nos portes. Si « le roi d'Espagne l'attaque par terre et la reine d'Angle- « terre par mer, il succombera infailliblement ; mais en ce « cas que n'aurons-nous pas à redouter de la malice des « Espagnols ? Philippe II aidera Henri III à étouffer la « Réforme. Il n'y a que trois voies à suivre : aider le prince « d'Orange et les Huguenots, se réconcilier avec l'Espagne « ou consolider la paix en Angleterre. On n'ose plus enga- « ger la reine à préférer la première ; car elle a repoussé « avec d'amères paroles ceux qui l'ont engagée à soutenir

1 Lettre de Marnix, du 24 août 1576. Record Office. — Élisabeth avait fait armer sept grands vaisseaux pour donner la chasse aux navires de Flessingue. Lettre de Languet, du 27 octobre 1576.

« les protestants, et elle a jugé contraire à sa conscience « de secourir des rebelles. En réalité cet avis est plutôt à « louer qu'à blâmer. Le prince d'Orange est l'allié le plus « sûr de la reine. Ce sont ses sujets les plus fidèles qui « l'exhortent à le favoriser ; et ceux qui lui font un cas de « conscience de seconder des rebelles, portent eux-mêmes « la rébellion dans leur cœur. Que la reine n'oublie point « que le repos de ses propres États est lié aux troubles « dans les États des princes ses voisins [1]. »

Entre les principaux conseillers du prince d'Orange, il en était plusieurs qui se séparaient de lui. Paul Buys restait dévoué à l'alliance anglaise ; et le comte de Culenbourg, qui avait signé la convention secrète avec la France, le regrettait déjà.

Le 7 juin, Daniel Rogers avait soupé avec le prince d'Orange, lorsqu'après le repas le comte de Culenbourg le prit à part : « C'est moi, lui dit-il, qui ai surtout contribué « à faire offrir ces pays à la reine d'Angleterre. Pourquoi « cela ne se ferait-il pas ? J'ai écrit à la reine ; mais je n'ai « pas reçu sa réponse. Néanmoins, elle m'eût été utile vis- « à-vis des États pour traiter avec plus d'autorité et pour « rendre plus de services à la reine. » Puis, parlant de Marnix, il ajouta que c'était un ambitieux et un hypocrite [2] et que lors de sa captivité il avait pris certains engagements dont étaient résultées les négociations avec les Espagnols [3].

Édouard Chester écrivait à peu près dans les mêmes termes à Burleigh : « Le prince d'Orange n'a aucune

1 Record Office, Domestic papers ; Froude, t. XI, p. 46.
2 That Allegonde was an ambitious man and an hipocrite.
3 Journal de Daniel Rogers.

« affection pour les Anglais [1]. Marnix, qui jouit de sa « faveur spéciale, est l'ennemi des Anglais et le seul qui « soutienne les intérêts français [2] : il méritait bien peu « l'accueil courtois que la reine lui a fait en Angleterre [3]. »

Le comte de Culenbourg et Paul Buys se réunissent avec quelques amis à la Briele, pour conférer sur les moyens de combattre l'alliance française : Buys écrirait lui-même à Élisabeth, mais il craint que les messages, même les plus secrets, ne soient connus du prince d'Orange.

Cependant Daniel Rogers eût voulu qu'Élisabeth se montrât moins sévère et que le prince d'Orange fût entraîné à traiter avec elle. Ce fut sans doute grâce à ses représentations qu'Élisabeth le chargea de tenter un dernier effort pour détacher le Taciturne de l'alliance française.

Daniel Rogers se rendit le 15 juillet près du prince d'Orange afin de savoir si ses intentions étaient encore les mêmes, en ce qui touchait les offres qu'il avait fait faire par ses députés en Angleterre [4]. Il répondit que, la reine les ayant repoussées, il avait, comme elle l'avait admis elle-même, cru devoir les porter ailleurs [5], qu'il attendait à ce sujet une réponse, que tant qu'il ne l'aurait pas reçue, il ne pouvait prendre aucune résolution [6].

1 The prince has no affection for the English.

2 The only furtherer of the french affairs and enemy of the English.

3 Lettre d'Édouard Chester à Burleigh, du 29 juillet 1576. Record Office.

4 If he were yet in the same woorde in which he was when he sent his deputes into England for yt offres which he had made.

5 Meaning, as it appeared, the Frenche.

6 Journal de Daniel Rogers. On avait rapporté à Rogers que Revest, retournant à Middelbourg, avait promis, de la part de Henri III, un secours de trente-deux mille hommes.

C'est sur Walsingham que retombe la colère d'Élisabeth ; elle l'accuse de donner secrètement de mauvais conseils au prince d'Orange [1].

IV.

LES OUVERTURES DU TACITURNE SONT REPOUSSÉES EN FRANCE.

La réponse que le prince d'Orange attendait, n'arrivait point. « Nous ne savons encore rien de certain de la France, « écrivait Marnix à son ami Adrien Vander Myle. Quant « à moi, je ne me laisse pas assez bercer par ces espérances « pour oublier que le roi et le duc se plongent dans des « délices au-dessus de celles de Sardanapale et que tous les « deux sont dominés par les conseils des jeunes gens et des « flatteurs [2]. »

Le duc d'Alençon continuait à amuser le prince d'Orange de bonnes paroles [3] ; mais on ne le croyait plus.

Cependant le Taciturne résolut de faire tenter une nouvelle démarche par un personnage qui, sous Louis de Nassau et à diverses reprises depuis cette époque, avait rempli en France le rôle le plus actif. C'était le seigneur de Lumbres. Il se fit porter en litière à Paris parce que la goutte dont il était atteint, ne lui permettait de se servir ni de ses pieds, ni de ses mains. « Plût à Dieu, disait l'ambassadeur

1 Lettre de Walsingham à Burleigh, du 16 octobre 1576. Brit. Museum, Harley, 6992.

2 Lettre de Marnix, du 20 juillet 1576, Ep. sel., p. 695.

3 Lettres de don Diégo de Çuniga, du 14 et du 31 août 1576. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. IV, pp. 311 et 341.

« d'Espagne, qu'il en fût de même de sa langue qui n'est « que trop déliée ! » Il insista vivement pour obtenir des secours, allant jusqu'à demander qu'à défaut d'autres troupes, on fît marcher la moitié des seize compagnies d'infanterie qui formaient la garde du roi. Il ne cachait point que le prince d'Orange était à peu près perdu et qu'il se verrait forcé d'abandonner la Hollande pour se retirer en Zélande [1].

Vains efforts : Catherine de Médicis répondit de nouveau que, sans se mêler des affaires des Pays-Bas elle avait assez de besogne en France [2]. Quant au duc d'Alençon, il était peu disposé à s'allier à un vaincu. Pour calmer l'irritation de la reine d'Angleterre, il démentait tous les bruits, accusait la jalousie de ceux qui lui reprochaient de négocier « avec aultres Estats » et déclarait qu'il voulait avant tout maintenir « la confidence et amitié entre la dicte dame et « luy [3] » ; mais déjà l'esprit du jeune prince avait formé une autre intrigue, non plus aux bords de la Tamise, mais au sud des Pyrénées.

V.

DÉSESPOIR DU PRINCE D'ORANGE.

La cause des Gueux semble perdue. Divers échecs les découragent ; une tentative dirigée contre Amsterdam échoue ; enfin, dans les derniers jours de juin, Louis de

1 Lettre de don Juan de Çuniga, du 31 août 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

2 Lettre de Çuniga, du 11 septembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

3 Lettre du duc d'Alençon à Mornay, du 30 septembre 1576.

Boisot[1] est tué en s'efforçant de secourir la ville de Zierickzee, qui se voit réduite à ouvrir ses portes à Mondragon. Le prince d'Orange perdait à la fois son plus important

1 Louis de Boisot, peu avant sa mort, avait voulu brûler les navires qui étaient à Anvers et à Dunkerque. Il écrivait au capitaine Beaulieu :

« Moiennant que le tout se face sans fraude, ni malignité, si puissiez mettre le feu, vous tiendrois pour un galant homme et mettrions vostre nom aulx corouicques. A bon entendeur peu de parolles. »

Le prince d'Orange avait donné lui même à ce sujet des instructions précises au capitaine Beaulieu :

« Comme il nous importe grandement de pouvoir, par quelque voye que ce soit, diminuer les forces marines de nos ennemis sans les laisser par trop accroître, et qu'à ce regard il convient chercher tous moyens de luy faire perdre le plus de batteaux de guerre qu'il est possible, j'ay advisé qu'il seroit bon que vous eussiez traicté avec quelque marchant anglois ou françois, lequel puisse librement se présenter entre les batteaux de guerre estans présentement au port de Dunquerque et aussi d'Anvers, et qu'il tasche de mettre le feu aulx dicts batteaux. Le moyen qu'il tiendroit à cela, me semble qu'il pourroit estre tel, à sçavoir que luy venant au havre où est la dicte armée navalle, se metra entre les azabres et aultres navires de guerre avec son batteau chargé de vivres et aultres marchandises pour illecq les vendre, accoustrera secrètement son propre bateau par dedans avec estouppes de poix et aultres semblables matières, et estant ainsy accoustré il regarde de tellement apprester le tout que le feu se puisse prendre en son dit batteau pour l'heure de la basse marée afin qu'estant ledit batteau allumé et flamboyant, les navires de guerre à luy voisins n'eussent moyen de se retirer pour la dicte basse marée, ains plus tost aussi périr par le feu ; mais cependant il seroit besoing que luy, pour éviter tout dangier de sa personne, ayant apresté son batteau en la manière susdicte, se retire d'iceluy quelque heure ou deux avant que le feu s'i pourroit prendre, faignant d'aller ou à la ville ou en quelque autre lieu à aultres ses affaires. Si vous trouvez quelque confident qui vouldroit entreprendre cest exploit, à vous luy pourrez hardiment promettre que, venant son batteau à brusler, on luy payera la valleur d'icelluy avec encores quelque gracieux présent qu'on luy donnera ; et si, avec l'ayde de Dieu, les choses succèdent tellement que les batteaulx ennemis ou au moings la

rempart et son plus vaillant capitaine [1] : c'était l'un de ces moments critiques qui, à certains intervalles, semblaient sans ressources et sans remèdes.

Il ne reste au Taciturne qu'à s'humilier devant l'Angleterre. Il nomme des commissaires, qui indemniseront les marchands de Londres des dommages que leur ont fait éprouver les corsaires de Flessingue [2] ; et, en même temps, le ministre Villiers écrit à Walsingham que le prince d'Orange est désolé d'apprendre que la reine Élisabeth le croit capable de faire quelque chose contre l'honneur de l'Angleterre [3] et qu'elle veut se venger de lui par la force des armes [4] : il n'ose pas toutefois lui envoyer un ambassadeur de crainte qu'il ne soit jeté en prison [5].

partie d'iceulx viennent aussi par le susdict moyen à brusler, on ne luy payera pas seullement la valleur de son dit batteau, mais en sera grandement et bien à contentement récompensé. Je m'asseure bien qu'estant cecy dextrement practiqué il produira quelque bon effect ». Lettre du prince d'Orange, du 8 janvier 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1528.

1 « La perte de la ville de Zierixsee, écrit le prince d'Orange à son frère « Jean de Nassau, a de prime face ung peu estonné le peuple par deçà... « Quelque poursuyte que j'aye faicte tant en Angleterre qu'en France, « tout a esté vain. Nous avions tousjours espéré que la paix de France « nous eust quelque peu eslargy de ses bénéfices, mais il me semble qu'ung « chacun est content de faire ses particulières affaires sans se donner « peine de celles d'aultruy. » Lettre du 16 juillet 1576. Groen, t. V, p. 379.

2 Res. van Holland, 5 septembre 1576.

3 He trusted Her Majesty might understand that he is not so unadvised as to attempt any thing against her honour and that of the realm of England. He was greatly amazed when he understood that Her Majesty took these matters so much to heart.

4 Lettre de Villiers à Walsingham, du 30 août 1576. Record Office. On lit dans le journal de Walsingham qu'il écrivit le 23 août au prince d'Orange.

5 Lettre de Villiers à Walsingham, du 4 septembre 1576. Record Office.

En ce moment, le prince d'Orange semble avoir perdu tout espoir. Il répète qu'il ne reste à ses amis qu'à abandonner le pays aux ennemis et aux flots pour gagner des terres inconnues ; il songe à se retirer lui-même en Écosse[1].

Des événements imprévus allaient tromper toutes les prévisions ; et la fortune du Taciturne qui semblait prête à s'abîmer honteusement dans les marais de la Meuse, allait se relever triomphante à Bruxelles.

1 Groen, t. IV, p. 372.

CHAPITRE V.

INTRIGUES DU DUC D'ALENÇON A MADRID.

(mai — novembre 1575)

Le duc d'Alençon traite avec Philippe II. — Les deux missions de Claude du Bourg. — Conclusion.

I.

LE DUC D'ALENÇON TRAITE AVEC PHILIPPE II.

Le duc d'Alençon, alors même qu'il entretenait d'étroites relations avec les Gueux, avait été frappé de ces deux faits, devenus à chaque heure plus évidents : que la reine d'Angleterre ne voulait pas rompre avec Philippe II et que le parti du prince d'Orange, dans cette situation, était irrévocablement condamné à succomber. De là, des vues mystérieuses, des tentatives restées longtemps inexpliquées, que nous nous efforcerons de remettre en lumière.

L'archevêque de Nazareth, de l'illustre maison des Frangipani [1], venait d'arriver en France comme nonce du pape lors de la réconciliation du duc d'Alençon avec sa mère : par ses conseils, par sa longue expérience, il y contribua puissamment, et la trace de son influence se retrouve dans les documents contemporains.

[1] Un Frangipani porta les armes en France sous le règne de Charles IX et fut blessé à la bataille de Jarnac.

Catherine de Médicis écrit à Grégoire XIII que la mission de son légat a été fort utile au roi et au duc d'Alençon. La cour de France est pleine d'un profond respect pour le Saint-Siége ; elle n'a cessé d'y exhorter ses fils, et elle conserve la ferme confiance qu'ils ne suivront jamais d'autre voie que celle des rois très-chrétiens leurs ancêtres [1].

Le duc d'Alençon, de son côté, assure le pape que tout son dévouement est acquis à l'Église. Il s'est efforcé « de « rabattre les iniques postulations de ceux de la nouvelle « doctrine ; » il a un extrême regret de la trop grande liberté qu'ils ont extorquée ; il est « bandé » à les contenir et à les réprimer le plus possible, « espérant faire esvanouir « leur dessein qui n'apporteroit que ruyne à ce pauvre « royaume désolé [2]. »

Il est vraisemblable que l'archevêque de Nazareth conçut le projet de détacher le duc d'Alençon du parti des Huguenots et de lui faire embrasser les intérêts catholiques. Pour agir sur lui, il fallait flatter son ambition et lui persuader qu'il valait mieux être l'ami de Philippe II que celui du prince de Condé ; mais le duc d'Alençon, s'il écouta l'archevêque de Nazareth, ne ferma pas l'oreille aux discours de ses courtisans qui lui représentaient sans cesse que, soit par les intrigues d'Angleterre, soit par celles d'Espagne, il devait tendre surtout à dominer en France.

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 8 juin 1576. Theiner.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 20 juillet 1576. Theiner.

II.

LES DEUX MISSIONS DE CLAUDE DU BOURG.

Au moment même où va se conclure la Paix de Monsieur, nous voyons s'ouvrir des négociations secrètes. L'agent est l'un de ces hommes obscurs, dont les antécédents ont laissé peu de traces, Claude du Bourg qui prend le titre « de « général ès pays et mers du Grand-Seigneur [1]. » Le duc d'Alençon lui a remis des lettres de créance où il prie Philippe II de l'entendre en ce qui touche la conservation des affaires de l'État et le bien des siennes ; il espère qu'il lui viendra en aide « selon ses moyens et facultés [2]. »

Claude du Bourg arriva à Madrid le 19 mai 1576, et dès le surlendemain il demanda une audience au roi d'Espagne [3].

Cependant Saint-Gouard avait appris l'arrivée de Claude du Bourg. Il se rendit aussitôt à Aranjuez et exposa au roi que cet homme était un mauvais catholique, que deux de ses parents avaient été châtiés pour hérésie, qu'il s'était rendu en Espagne sans la permission du roi de France son souverain seigneur, que sans doute il n'était chargé d'aucune bonne chose [4]. Il suppliait donc Philippe II de ne pas le recevoir ou tout au moins d'attendre qu'il fût arrivé un courrier de France [5].

1 Arch. Nat. à Paris K. 1541.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[22] (29 avril 1576).

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[27] (21 mai 1576).

4 Pues no podia traer cosa buena.

5 Sommaire de la negociation de Claude du Bourg. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[33].

Philippe II se borna à répondre que la paix étant faite en France, il ne pouvait refuser de recevoir l'envoyé du duc d'Alençon, que du reste il n'y avait pas lieu de craindre qu'on lui proposât quelque chose qui pût affaiblir sa bonne et sincère amitié pour Henri III.

Claude du Bourg, ambassadeur d'un prince frivole et somptueux, prit huit chevaux de poste pour se rendre de Madrid au monastère d'Esperanza où Philippe II le reçut la veille de l'Ascension [1]. Dans un assez long discours, il lui exposa que, si son maître avait pris les armes contre son frère, son unique but avait été le bien de l'État, auquel, comme héritier de la couronne, il était tenu de pourvoir. Il avait reconnu qu'on lui refusait le rang et l'autorité qui lui appartenaient légitimement ; mais jamais il n'avait eu l'intention de nuire au roi de France, ce qui lui eût été fort aisé puisqu'il disposait de quarante mille hommes armés, et vingt mille autres étaient prêts à le rejoindre. La paix récemment conclue lui avait assuré un revenu de six cent mille écus. De ses biens, de sa personne, il désirait servir le roi d'Espagne comme son ami et son seigneur [2]. Il lui offrait son amitié et son alliance jusqu'à la dernière goutte de son sang et avec le zèle qui correspondait à sa grandeur [3].

Bien que Claude du Bourg ne s'expliquât point clairement sur le but de son message, Philippe II comprit aisément que le duc d'Alençon désirait obtenir la main de l'une des infantes avec une dot formée de certains territoires.

1 Lettre de Balth. Schetz, du 1er juin 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV.

2 Por amigo y señor.

3 Conforme a su grandeza.

Sans rien accorder, il se borna à lui dire qu'il retournât à Madrid et qu'il mît par écrit l'exposé des divers points que comprenait sa mission.

Le mémoire de Claude du Bourg reproduit les déclarations qu'il a déjà faites. Le duc d'Alençon n'a jamais eu qu'un but : la conservation de la couronne de France, car plus que personne il s'intéresse à sa splendeur, et rien ne le toucherait plus que sa ruine. Il n'a jamais été mû d'aucune ambition ou volonté de régner, moins encore du désir de favoriser la religion huguenote : à l'exemple des rois ses ancêtres il est résolu à vivre et à mourir dans la foi catholique. Son intention « esloignée d'ambition et « d'usurpation d'estat » s'est révélée clairement à tous les yeux, quand assisté d'une puissante et gaillarde armée de quarante mille hommes (non compris dix mille arquebusiers que le maréchal de Damville lui envoyait du Languedoc, et dix mille reîtres et lansquenets levés en Allemagne par le duc Auguste de Saxe et le comte palatin) il a préféré conclure la paix. Mais, puisqu'il est jeune, généreux, vertueux et belliqueux, issu de la maison la plus illustre, tel que beaucoup de princes étrangers lui ouvrent les bras, il appartient au sain et prudent jugement de Sa Majesté Catholique d'examiner si les honneurs et les biens qu'il a reçus de son frère, « doibvent suffire pour contenter et « arrester le cours de la fortune de ce prince, qui, pour « ne dégénérer, ni forligner de ses antécesseurs, n'a en ce « monde, après le service de Dieu, chose plus chère et « recommandable que de faire reluire par les armes la « gloire de son nom. » Dieu, par sa grâce, lui en avait donné les moyens. N'avait-il pas vu une bonne partie de

la noblesse de France résolue à mourir à ses pieds ? Ne comptait-il pas à sa dévotion beaucoup de princes étrangers ? N'avait-il point pour lui le droit et la force, ces deux choses en vertu desquelles les princes peuvent, selon Dieu et sans scrupule de conscience, s'élever et conquérir avec l'espoir de recueillir le digne prix de leurs exploits et de leurs entreprises ? Claude du Bourg ajoutait que ceci ne devait point s'entendre des États du roi d'Espagne, bien que le duc d'Alençon, par bruits communs et divers artifices, en fût sollicité de plusieurs côtés. Il songeait si peu à envahir les États de Sa Majesté Catholique qu'il considérait son alliance comme celle qui, entre tous les rois et princes de la terre, pouvait le plus l'honorer. Philippe II possédait du reste assez de royaumes et d'États « pour « agrandir son Altesse d'honneurs et de biens et luy en « départir comme à ung prince duquel Sa dicte Majesté « Catholique ne pouvait en toute la chrétienté faire meil- « leure élection ; » car on ne trouverait point ailleurs un prince dont l'origine fût plus illustre et qu'on pût louer au même titre « comme plein de foi, de vertu, d'intégrité, de « rondeur et de sincérité, qui pour chose de ce monde ne « vouldroit contrevenir à sa promesse ou défalir à son sang « et affinité. » Le roi d'Espagne pouvait donc être certain que le duc d'Alençon, plutôt que de manquer à son devoir, sacrifierait sa vie [1].

Le conseil du roi s'assembla le 6 juin pour délibérer sur les propositions de Claude du Bourg, et le procès-verbal de cette séance nous a été conservé.

[1] Arch. Nat. à Paris, K. 1541[28] (2 juin 1576).

Le duc d'Albe prit le premier la parole. Il était d'avis de répondre que Philippe II ne portait aucun sentiment hostile au duc d'Alençon, mais qu'il désirait le voir rester l'ami de Henri III, de telle sorte que ce monarque, si cette réponse passait sous ses yeux, n'eût point à s'en plaindre. On pouvait du reste traiter Du Bourg avec douceur, lui donner une belle chaîne et le congédier. Le mieux était de laisser à Çuniga le soin de voir ce qu'il convenait de faire. Peut-être le duc d'Alençon se contenterait-il du royaume de Sardaigne ; mais on pourrait, même sans le lui donner, s'efforcer de conserver son amitié.

L'inquisiteur-général rejette ouvertement cette opinion. Jusqu'à ce moment, Henri III s'est montré l'ami de Philippe II. Le duc d'Alençon, au contraire, est hérétique ou fauteur d'hérétiques, mal vu du pape et des catholiques. Il n'est point permis d'entretenir des relations d'amitié avec lui. Il s'est insurgé contre son frère ; il n'a gardé sa foi ni à Dieu, ni au roi de France ; il la garderait bien moins encore à Sa Majesté Catholique.

Le duc d'Albe réplique qu'il ne veut pas rompre avec Henri III, mais « entretenir » les deux frères [1].

Le prieur don Antonio de Tolède se montrait favorable à l'avis du duc d'Albe. Il importait aux rois d'avoir près des autres princes des hommes à leur dévotion. On pouvait congédier l'agent du duc d'Alençon en se servant de termes généraux, sans blesser Henri III, quoiqu'il traitât ouvertement avec ceux que le prince d'Orange lui envoyait pour desservir les intérêts de Philippe II.

1 Sino entretener con ambos.

Le débat se termina en discutant la valeur de la chaîne à offrir à Du Bourg. Les uns proposaient huit cents ducats ; les autres six cents. Philippe II écrivit en marge : « Quatre « cents ducats ou cinq cents au plus, » et il ajouta une longue note où il énumérait les motifs de répondre en termes qui fussent à la fois agréables au roi de France et à son frère [1].

Quelques jours après, Claude du Bourg fut appelé chez Hopperus qui s'occupait spécialement des affaires des Pays-Bas. L'entretien se prolongea pendant deux heures. Du Bourg fit un grand éloge du duc d'Alençon. C'était, disait-il, un prince prudent et discret qui parlait volontiers avec tous des affaires ordinaires, mais qui, s'il s'agissait de questions graves, délibérait avec quelques conseillers et les décidait seul. Il avait dans son armée vingt-quatre mille soldats étrangers, et telle était la confiance que lui montrait le duc Casimir qu'après avoir servi quatre mois sans être payé, il était prêt à prolonger son service trois mois de plus. Il avait avec les reîtres un traité en vertu duquel trois cents comtes lui offraient leurs épées ; et l'on citait ce propos du connétable que, si Henri III combattait les Allemands, quiconque le voudrait, pourrait profiter de ce moment pour manger toutes les poules du royaume de France. L'inimitié de Henri III et du duc d'Alençon remontait au siége de la Rochelle où ils avaient failli en venir aux mains, *manet alta mente repostum*, et il n'y avait pas lieu de croire qu'ils pussent se réconcilier, si ce n'était sur le papier [2] ; car jamais le duc d'Alençon ne

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1541 30.

2 Si no es for cartas.

se fierait en son frère. Il craignait sans cesse qu'on ne l'empoisonnât ou qu'on n'employât la poudre pour le faire sauter. Chaque jour il faisait visiter son appartement, et des gardes étaient constamment placés au-dessous. Grâce à la paix, il jouissait d'un revenu de six cent mille ducats, et il entretenait aux frais du roi deux mille soldats, deux cents cavaliers, des gardes et une compagnie d'hommes d'armes. Bien plus, Henri III, à raison des villes qui étaient au pouvoir des Huguenots, ne pouvait rompre la paix, et il y avait lieu de croire qu'il ne vivrait pas longtemps, *non est longævus*.

Claude du Bourg observait qu'il devrait, à son retour, prendre des chemins différents, selon la réponse qui lui serait remise, et il ne se passerait pas vingt jours quand il aurait rejoint le duc d'Alençon, sans que l'on en vît le résultat. Il convenait de considérer que le duc d'Alençon était sollicité de beaucoup de côtés, qu'il était le grand ami du prince d'Orange et que celui-ci allait trouver un puissant appui dans le prince de Condé qui recherchait sa fille avec l'espoir de recevoir quelques villes, car il ne voulait pas de la principauté d'Orange, où il aurait le roi de France pour seigneur souverain.

Personne, ajoutait Du Bourg, ne connaissait le secret de cette mission, si ce n'étaient le duc d'Alençon et un autre personnage ; et on lui avait recommandé de n'attendre la réponse que pendant dix jours. Son maître lui avait confié qu'il désirait se marier et lui avait raconté que le duc Auguste de Saxe s'engageait, s'il épousait sa fille, à entretenir à ses frais dix mille reîtres pendant quatre mois de l'année ; mais Du Bourg avait vivement insisté pour qu'il

se mariât plutôt en Espagne, et tel était le but de la mission qu'il avait remplie sans que personne en eût été instruit [1].

Le secrétaire Çayas à qui ce mémoire avait été remis, écrivait le même jour à don Diégo de Çuniga : « Du Bourg « est un grand charlatan, *es un gran charlatan de poco « sosiego y menos substancia* [2]. » Il répétait quelques jours plus tard dans le sommaire de la négociation : « Cet « homme tient tant du charlatan qu'on a tenu peu de « compte de ses propositions [3]. »

Le 7 juin, Claude du Bourg demandait une réponse [4]. Six jours après, il alléguait « sa bonne et sincère affection « et la généralité du négoce » et insistait « pour la réso- « lution active du négoce [5]. »

Philippe II a jugé qu'au lieu de donner une réponse verbale qui aurait pu être inexactement reproduite, il est préférable d'adresser au duc d'Alençon une lettre conçue en termes vagues et généraux. Il y rappelle les déclarations du duc d'Alençon qu'il n'est mû d'aucune ambition et que loin de favoriser les Huguenots, il restera toujours fidèle à la foi. Il déclare qu'il a été heureux de l'apprendre ; car il ne désire rien plus que de voir l'union rétablie et la religion affermie en France selon l'exemple que lui ont transmis ses ancêtres. Il le remercie du zèle qu'il porte à

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[33].
2 Lettre de Çayas, du 2 juin 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[29].
3 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[39].
4 Lettre de Cl. du Bourg, du 7 juin 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[31].
5 Lettre de Cl. du Bourg, du 13 juin 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[32].

ses affaires et le prie de le considérer comme un frère et un ami [1].

Telle fut la réponse que le roi d'Espagne remit lui-même le 23 juin à Claude du Bourg. « Assurez votre maître, lui « répéta-t-il, que je suis son bon frère et ami, » et il lui fit remettre une chaîne de cinq cents écus [2] ; mais Du Bourg, avant de se retirer, demanda qu'il lui fût permis d'aller saluer la reine d'Espagne et les infantes : il désirait surtout juger de l'âge et de la personne de doña Isabelle, car c'était sur cette princesse que le duc d'Alençon avait jeté les yeux.

Claude du Bourg se hâta de quitter Madrid. Il s'était présenté chez Saint-Gouard, et avait été fort mal reçu : il craignait qu'on ne lui réservât quelque mauvais parti si l'on découvrait la route qu'il devait suivre. Il ne se trompait point. Catherine de Médicis avait fait appeler Çuniga : « Du Bourg, lui dit-elle, est un fou et un méchant homme. « Il a dit beaucoup de mal du roi et de moi. J'ai écrit pour « qu'on le pende [3]. » De son côté, le roi de France avait ordonné au gouverneur de Narbonne de le faire arrêter ; mais cet ordre fut intercepté par Damville [4].

Le même jour, Henri III faisait connaître à son ambassadeur à Madrid qu'il s'était hâté d'envoyer vers le duc d'Alençon afin qu'il désavouât les démarches faites à Madrid en son nom. Il chargeait son ambassadeur de prier Phi-

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1539^{79} et 1541^{36} (23 juin 1576).

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1541^{39}.

3 Lettre de Çuniga, du 30 juillet 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541^{31}.

4 Lettre de Henri III au gouverneur de Narbonne, du 16 juin 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541^{34}.

lippe II de faire arrêter Claude du Bourg et de le lui envoyer afin qu'il pût le faire châtier comme traître et comme imposteur pour servir d'exemple à tous autres. Si le roi catholique objecte que Du Bourg est l'envoyé de son frère, « je vous promets, écrit-il, que mon dict frère non-« seulement désadvouera Du Bourg de tous ses indignes « déportemens, mais interviendra en la requeste que j'en « fais au roy, comme celuy qui a intérest aultant et plus « que nul aultre qu'il soit chastié de sa témérité et folie [1]. » Et, après le retour de l'agent qu'il avait envoyé vers le duc d'Alençon, Henri III ajoutait : « Mon frère n'est moins « irrité que je suis, m'ayant prié de le fere arrester et de « le fere chastier comme il mérite. » Le duc d'Alençon a promis d'envoyer un gentilhomme en Espagne « pour « desdire le dict Du Bourg de tout ce qu'il a advancé soubs « son nom [2]. »

Quand Henri III apprend que Du Bourg a quitté l'Espagne, il écrit de nouveau à Saint-Gouard pour exprimer le regret que sa dépêche soit arrivée trop tard ; il le charge de communiquer aux conseillers de Philippe II les lettres qu'il lui a adressées « touchant les bonnes négociations « qu'a tentées cet abominable personnage [3]. »

Le duc d'Alençon était à Bourges, quand Claude du Bourg y arriva ; et, loin de le désavouer, il se hâta de le

1 Lettre de Henri III à Saint-Gouard, du 16 juin 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541³⁵.

2 Lettre de Henri III à Saint-Gouard, du 21 juillet 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541³⁰.

3 Lettre de Henri III à Saint-Gouard, du 23 août 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541.

renvoyer en Espagne avec une lettre où il se montrait fort reconnaissant de la bonne affection que Philippe II lui témoignait en toutes choses de nature à lui donner contentement. Or ce qu'il désirait le plus vivement, c'était l'amitié et l'alliance du roi d'Espagne. Philippe II n'était-il pas un prince si puissant qu'il n'était rien au-dessus de son amour, de sa faveur et de sa grandeur[1] ? Le duc d'Alençon le suppliait humblement d'être persuadé qu'il ne trouverait jamais en lui que toute fidélité, devoir et obéissance ; et, comme une prompte résolution avait été promise à Du Bourg, il le chargeait de la réclamer en l'autorisant à traiter en son nom « comme suffisamment instruit de son « intention[2].

Claude du Bourg se met immédiatement en route. Il est le 23 août à Perpignan d'où il écrit au roi d'Espagne qu'il a à lui communiquer des choses de la plus haute importance[3]. Près d'un mois s'écoule dans un pénible voyage : c'est le 22 septembre qu'il remet la lettre dont il est chargé, à Philippe II qui se trouvait alors à Galapagar.

A peine Du Bourg a-t-il reparu à Madrid que Saint-Gouard témoigne le même mécontentement que la première fois. Il se plaint à Philippe II au nom de son maître. Dès que Du Bourg rentrera en France, on aura soin de l'envoyer, pieds et poings liés, à Paris[4].

1 Ung roy et prince si grand et si puissant que je ne sçaurois mieux choisir, ne espérer autre chose que vostre amour, faveur et grandeur.

2 Lettre du duc d'Alençon à Philippe II, du 11 août 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[44].

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[59].

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1541[62].

L'envoyé du duc d'Alençon s'effraie des périls auxquels il est exposé. Il demande que ses lettres soient remises à don Juan afin qu'on ne puisse les intercepter [1].

Philippe II répond au duc d'Alençon en le remerciant de l'affection qu'il porte à ses affaires et en l'assurant qu'il peut aussi compter sur la sienne. Il l'appelle son très-cher et très-aimé frère. Quant aux points particuliers traités par Du Bourg, il ne peut se prononcer sans avoir eu le temps d'y réfléchir [2].

Le conseil de Philippe II se réunit de nouveau. Personne n'ignorait plus à Madrid que Henri III traitait avec le prince d'Orange, et Philippe II le reprochait à Saint-Gouard. Il paraissait toutefois utile de rester en termes généraux avec Claude du Bourg, car l'on ne croyait pas qu'il fût assez fou et eût assez d'audace pour se présenter une seconde fois avec des mensonges et des lettres fausses. On pouvait juger d'ailleurs par les moyens cachés qu'employait le duc d'Alençon, qu'il était mal disposé pour son frère : il réclamait un État et la main d'une infante ; mais qu'offrait-il en échange [3] ?

Claude du Bourg demande une audience. Il a de nouvelles propositions à faire ; mais, comme Philippe II refuse de le recevoir, il se plaint vivement. On aurait tort de ne pas ajouter foi à ce qu'il est autorisé à déclarer : « Pour « seurté de ceste certification, écrit-il au roi, je veulx et

1 Lettre de Cl. du Bourg, du 3 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[63].

2 Agora no havia que tratar, pues havra tiempo para yr mirando. Lettre de Philippe II, du 4 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540[48].

3 Relation de Çayas. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[74].

« consens que la vérité ou mensonge me serve devant Dieu « et les hommes au péril et charge de mon âme, de mon « honneur et de ma vie. Je ne suis qu'ung petit ver de « terre, moins que rien. Pourtant ne veulx-je obmettre « vous avoir faict service en plusieurs endroicts et d'avoir « moyen de servir à Vostre Majesté et d'y avoir disposé, « autant ou plus que nul autre, Son Altesse [1]. »

Trois jours après, Claude du Bourg adresse au secrétaire Çayas une lettre où il insiste avec plus de détails : « Comme « l'on dict en ung proverbe, je ne fais point chasteaulx en « l'air, ne banderolles de fumée ; mais bien vous puis « asseurer que ce qui reste de ma dicte charge, peult rele- « ver, avec honneur et réputation, Sa Majesté d'une des- « pense de plus de sept millions d'or, sans le danger de la « perte des hommes, que c'est chose que Sa Majesté a « autrefois voulu tenter et procurer, sans y estre encore « parvenue. S'il y a homme pardeçà qui en ayt plus d'in- « telligence que moy, si les moyens que je sçay pour y « parvenir, ne sont tenus pour certains, je veulx estre « tenu pour homme plus que menteur et présomptueux [2]. » Dans une seconde lettre, il explique à Çayas que tout peut se conclure « sans aucun esclipsement de la grandeur et « souveraineté de Sa Majesté [3]. »

Çayas se chargea d'expliquer à Du Bourg pourquoi Philippe II ne l'avait pas reçu. La publicité d'une audience

1 Lettre de Cl. du Bourg. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[11] (8 octobre 1576).

2 Lettre de Cl. du Bourg à Çayas, du 11 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[15].

3 Lettre de Claude du Bourg, du 23 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[36].

offrait de nombreux inconvénients. Les choses secrètes doivent se dire autrement : il est beaucoup plus sûr (et cela est mieux dissimulé) d'agir ainsi afin d'éviter toute difficulté entre le roi d'Espagne et le roi de France [1].

Néanmoins Philippe II remettra à Du Bourg une lettre qu'il emportera avec lui. Ce sont les mêmes remercîments pour l'affection que le duc d'Alençon lui témoigne ; c'est la même intention de réfléchir mûrement à ce qu'il lui propose ; mais il y a de plus une allusion à certaine communication que Claude du Bourg lui fera verbalement à son retour [2].

L'agent du duc d'Alençon allait partir, lorsque le duc d'Albe fit parvenir en toute hâte un avis au roi d'Espagne. Il importait, lui semblait-il, que l'on sût mieux de Du Bourg ce qu'il voulait, qu'on lui demandât si le dernier point de sa négociation qu'il n'avait pas encore découvert, était d'importance (*de substancia*). On pourrait le revoir une nuit et lui donner trois cents ducats. L'apostille de Philippe II paraît approuver cet avis [3]. Une entrevue de nuit eut-elle lieu chez le duc d'Albe ? On ne saurait en douter ; car, aussitôt après, le secrétaire Çayas écrit à Çuniga que le point d'importance (*de substancia*) était que les Pays-Bas, sans changer de seigneur, voulaient choisir le duc d'Alençon comme protecteur. Il dépendait donc de lui d'y être reçu au nom du roi ou au nom des rebelles. Çayas

1 Lettre de Çayas à Claude du Bourg, du 17 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[23].

2 Lettre de Philippe II au duc d'Alençon, du 12 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[16].

3 Relation de Çayas, du 15 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[21].

reconnaît que l'envoyé du duc d'Alençon est un homme lettré; mais il a eu deux frères qui ne l'étaient pas moins, et tous deux ont été brûlés pour délit d'hérésie, l'un à Paris, l'autre à Toulouse [1].

Cette fois encore, le voyage de Claude du Bourg ne fut pas sans péril : « J'ay chassé, écrivait-il, ung traistre et « meschant de ma compaignie, qui s'est retiré à M. l'am« bassadeur de France » ; mais il n'avait obtenu aucun résultat définitif, car il mandait de Barcelone à Çayas qu'il avait compris que le roi Catholique ne voulait pas entrer dans la pratique, et cela était fort à regretter. C'eût été le bien du pays et de l'empereur, et le roi d'Espagne, au lieu de subir d'énormes dépenses pour une guerre éloignée, eût pu réunir toutes ses forces contre le Turc [2].

Une assez profonde obscurité couvre la dernière partie de ces négociations. Çayas l'appelle : *el mysterio* [3].

III.

CONCLUSION.

Quelle est la communication verbale que Claude du Bourg doit porter au duc d'Alençon de la part de Philippe II ? On l'ignore ; mais Philippe II charge Çuniga d'assurer le

1 Lettre de Çayas, du 18 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[27].

2 Lettre de Cl. du Bourg à Çayas, du 15 novembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542[50].

3 Lettre de Çayas à Philippe II, du 21 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris. K. 1542[29].

duc d'Alençon de son amour fraternel [1], et celui-ci, à son tour, dès qu'il arrive à Paris, ne manque point de répéter à Çuniga qu'il est au plus haut degré l'ami et le bon frère du roi d'Espagne [2]. Il a appris, ajoute-t-il, que Philippe II se réjouira de tout le bien qui pourrait lui arriver [3]. Un autre jour il se vante qu'on lui a offert, non pas les Pays-Bas, mais le royaume de Naples ou la Sicile [4].

L'infante Isabelle, que Claude du Bourg avait saluée comme la future reine des Pays-Bas, devait un jour y être reçue comme souveraine. L'histoire racontera qu'elle eut à y remplir une mission de concorde et de paix, mais elle ne devait point la partager avec le frère de Henri III.

1 Lettre de Philippe II, du 26 novembre 1576.

2 Un correspondant de lord Burleigh, qui signe : l'homme d'Anvers, craint que Philippe II ne donne les Pays-Bas avec la main de sa fille au duc d'Alençon qui abandonnerait la Hollande et la Zélande au prince d'Orange, et plus tard l'Espagne et la France s'uniraient pour attaquer l'Angleterre. Son avis est de s'attacher le duc d'Alençon en le mettant en rapport avec les mécontents de l'Artois et du Hainaut, d'appeler le duc Casimir en Brabant et d'envoyer le colonel Norris avec six tonnes d'or secourir les insurgés des Pays-Bas qui remettraient en gage le port de l'Écluse à Élisabeth. Documents sans date (1575). Record Office.

3 Que entendia que de todo lo que a el le estuviesse bien, se holgaria V[s]. M[d]. Lettre de Çuniga, du 17 novembre 1576. Arch. Nat. à Paris. K. 1540[72].

4 Lettres de Çuniga.

CHAPITRE VI.

LA FRANCE. — LA SAINTE-LIGUE.

(juin — décembre 1576)

Péronne berceau de la Ligue. — Rumeurs propagées par les Huguenots. — Les États-généraux de Blois.

I.

PÉRONNE BERCEAU DE LA LIGUE.

Le mouvement catholique, qui avait protesté contre les honteuses concessions de la Paix de Monsieur, se propageait chaque jour. Il fallait lui attribuer une large part dans l'hésitation de Henri III à se déclarer pour les Gueux et dans la lenteur des Huguenots à les secourir.

Les populations que le traité du 6 mai 1576 avait livrées à Condé, étaient celles où se transmettait d'âge en âge le dévouement le plus vif à la foi et à la liberté. Dans ces vallées arrosées par l'Oise et la Somme s'élevaient de puissantes abbayes qui attestaient les pieux travaux des missionnaires et des moines pour civiliser le pays. C'était là qu'au XIVe siècle Robert d'Artois avait jeté la base d'une fédération communale pour résister aux usurpations de la royauté ; c'était là aussi que le duché de Guise rappelait l'influence d'une maison puissante qui, au nom de

la religion, rappela à diverses reprises la monarchie avilie des Valois aux traditions séculaires de la justice et du droit. Là aussi on rencontre les seigneurs les plus illustres, les soldats les plus intrépides. « De tous les pays de la « France, écrit Languet, la Picardie est celui où les « hommes sont le plus exercés à la guerre [1]. »

Péronne avait affirmé son inébranlable résolution « de « se maintenir en la foi et religion catholique [2]. » D'autres villes s'étaient associées aux mêmes efforts : ce furent d'abord celles de Montdidier, de Noyon et de Doullens. Elles ne voulaient, dit Tavannes, ni être gouvernées par Condé, ni être pillées par le duc d'Alençon [3]. Elles invoquaient le service du roi, accusaient Condé de vouloir livrer Boulogne et les côtes de Picardie aux Anglais et s'engageaient à ne pas accueillir les Huguenots [4].

Cette association s'étend bientôt à toute la France, et depuis les plaines de la Champagne jusqu'aux montagnes du Dauphiné, le même cri de ralliement se fait entendre au nom de la foi menacée : c'est ce que l'on nomme la Sainte-Ligue.

Nous avons sous les yeux la formule des fédérations catholiques ; et assurément elle ne manque ni de dignité, ni d'inspiration patriotique. On y expose que le roi de France ne possède plus les moyens de protéger ses sujets, ni de maintenir la religion et la dignité royale ; le devoir des

1 Nulla pars Galliæ habet homines magis exercitatos in re militari. Lettre de Languet, du 19 juillet 1576.

2 Lettre du seigneur de Licques, du 19 juin 1576 (Arch. de Bruxelles).

3 Mém. de Tavannes.

4 Davila, l. VI ; Vie de Mornay, p. 107.

catholiques est de ne pas faire moins pour la vraie religion que les Huguenots pour l'hérésie. De là un double engagement : celui de maintenir la religion dans laquelle ont été nourris leurs ancêtres et dans laquelle ils veulent eux-mêmes vivre et mourir ; celui d'employer leurs vies et leurs biens à exécuter les commandements du roi ou de celui qui sera élu leur chef.

La Sainte-Ligue comprend à la fois la noblesse, le clergé, les magistrats, le tiers-état. Tous ceux qui la composent, doivent s'aider mutuellement, et il est entendu que leurs démêlés seront soumis à un arbitrage de telle sorte qu'il n'y ait ni duels, ni querelles. Un chef sera choisi dans chaque bailliage, et l'on se munira d'armes sans que personne en soit instruit.

Si le but principal est de maintenir la religion et l'obéissance au roi, il est dans la Ligue d'autres clauses qui lui donnent un caractère national ; c'est la revendication, selon les traditions confirmées par les siècles, de l'antique droit de ceux qui, à juste titre, s'appelaient les Francs [1] ; c'est le vœu qu'une assemblée d'États-généraux recherche tous les griefs et soit chargée de les redresser. Il faut restituer aux provinces et aux États du royaume les droits, prééminences, franchises et libertés anciennes, telles qu'elles existaient au temps de Clovis, premier roi chrétien [2].

1 C'est le dicton du XIV[e] siècle : « Nous serons tous francs en France » ; et il est confirmé pas une charte célèbre de Louis X : « Considérans que « nostre royaume est dict et nommé le royaume des Francs et vueillans « que la chose soit accordant au nom. »

2 Palma Cayet ; Mém. de Nevers, t. I, p. 458.

II.

RUMEURS PROPAGÉES PAR LES HUGUENOTS.

Quel que fût le secret dont la Ligue voulût s'entourer, il fut mal gardé, et les Huguenots y trouvèrent le prétexte d'une nouvelle agitation.

Vers cette époque, un avocat du parlement de Paris, nommé Jean David, mourut à Rome. Peut-être avait-il été envoyé par les membres de la Ligue pour demander l'approbation du pape ; on aima mieux raconter que les Guise l'avaient chargé de faire prononcer à leur profit la déchéance de la maison de Valois. C'était anticiper de plusieurs années sur les événements. Le duc de Guise avait, il est vrai, refusé d'abord de signer la Paix de Monsieur [1] ; mais il y consentit quelques jours plus tard [2]. Il avait passé l'été à la cour [3] ; et, lorsqu'au mois de septembre il s'en éloigna, c'était d'accord avec Henri III afin de réunir des troupes pour s'opposer aux desseins qu'on attribuait au duc d'Alençon [4].

Jean David a, dit-on, porté à Rome l'exposé des projets secrets de la Ligue. Les Huguenots (sans faire connaître de quelle manière cette bonne chance leur est arrivée) se vantent de l'avoir enlevé et se hâtent de le faire copier. Saint-Gouard l'envoie à Catherine de Médicis. Il se répand, et bien que, selon toute vraisemblance, il n'y ait là qu'un récit apocryphe dont les erreurs grossières et préméditées

1 Lettre de Dale, du 28 avril 1576. Record Office.
2 Lettres de Dale, du 15 mai et du 6 août 1576. Record Office.
3 Lettre de Will. Wade, du 21 septembre 1576. Record Office.
4 Lettre de Dale, du 13 octobre 1576. Record Office.

révèlent l'origine, il occupe assez de place dans l'histoire de ce temps pour être analysé avec quelque soin :

« Les stipulations de la paix signée récemment assurent le triomphe de l'hérésie. Il faut, pour les faire disparaître, que les nobles s'allient aux bourgeois dans les villes et dans les campagnes, que de plus les prêtres signalent, du haut de la chaire, les périls dont on est menacé.

« Les États-généraux seront convoqués selon les formes solennelles consacrées par l'usage. Rien ne sera négligé pour qu'aucun obstacle ne contrarie la réunion de cette assemblée. Le roi appellera près de lui les hommes les plus influents, même ceux dont il doit se méfier, « avec tous les « festoiemens et caresses qui se doivent pratiquer envers « ceulx que l'on veult assurer, » et sans doute Catherine de Médicis sera assez habile pour ramener vers elle « son « plus jeune fils dévoyé. »

« Aussitôt que les États-généraux seront réunis, tous jureront de respecter leurs décisions : les princes du sang sous peine de perdre leurs droits héréditaires à la couronne, les gentilshommes sous peine de la confiscation des biens.

« Le premier acte des États-généraux sera de renouveler le serment de fidélité à la religion catholique et au successeur de saint Pierre ; le second, de dégager le roi de toutes les promesses qu'il a faites aux Huguenots.

« Or, comme il est certain que le roi de Navarre et le prince de Condé refuseront de se soumettre aux décisions des États-généraux, ils se trouveront déchus de leurs droits héréditaires. Quant au duc d'Alençon, qui s'est déclaré le chef des hérétiques et qui a fait autoriser l'exercice abo-

minable de l'hérésie, il convient de lui donner des juges, à l'exemple de ce que le roi Philippe II a fait à l'égard de son fils unique. Le jour où ce procès sera vidé, il y aura des délégués de toutes les provinces pour mettre la main sur lui ; et le même jour aussi, dans les villes comme dans les campagnes, les capitaines des paroisses courront sus aux Huguenots et les passeront au fil de l'épée. »

Et quelle est la conclusion ? C'est que la race de Charlemagne a été bénie de Dieu, mais que celle de Hugues Capet, coupable d'usurpation, est maudite jusque dans la maison royale des Valois, où les uns semblent frappés de démence, où les autres sont égarés par les mauvaises doctrines. Au contraire, les rameaux issus du tronc carlovingien sont restés verdoyants et resplendissants de vertus. Que l'élection populaire rappelle sur le trône la lignée du grand empereur ! Le duc de Guise doit être aujourd'hui lieutenant-général : demain il sera roi [1].

Ce mémoire est répandu de toutes parts ; mais cela ne suffit point. On raconte que dans un conseil secret tenu à Rome le 22 juin 1576 on a résolu, à l'instigation des Guise, de traiter le faible Henri III comme un autre Childéric et de le reléguer dans un monastère.

A ces rumeurs se joint le bruit d'une nouvelle Saint-Barthélemy : il y a des Huguenots qui, par terreur, abandonnent leurs maisons [2].

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3239, f. 135 ; Arch. de Bruxelles, Doc. hist., t. XIII.

2 Lettre de Henri III, du 17 novembre 1576. Pr. de Castelnau.

III.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE BLOIS.

La royauté, s'isolant des populations, s'était fait une carrière de jouissances et de priviléges. Au lieu de laisser aux Huguenots le soin de se proclamer les véritables représentants du peuple et les défenseurs de ses droits, elle eût trouvé une force nouvelle en se retrempant à une source éminemment populaire ; car, en faisant la part de quelques ambitions féodales et des passions révolutionnaires, elle eût trouvé à côté d'elle le pays résolu à tous les sacrifices, non plus au profit des mignons et des courtisans, mais au service d'une noble et grande cause restée gravée dans tous les cœurs, celle de la foi et de la liberté.

C'est la revendication des vieilles franchises du pays, qui donne à la Ligue un caractère national.

Tandis que les ambitions féodales dominaient chez les capitaines huguenots, les vivaces traditions de la liberté étaient propagées et soutenues par les chefs catholiques ; et c'était Tavannes, qui invoquait l'exemple de l'Angleterre afin de placer dans la représentation des États la plus solide garantie du droit et de la prospérité des nations : « Heu-
« reux, s'écriait-il, sont les Anglais au pays desquels il ne
« s'impose rien sans leur consentement ! Les Français
« feroient beaucoup pour eux si doucement ils se pou-
« voient reglisser à ce privilége dont ils ont jouy et qui
« leur estoit conservé par les assemblées d'estats qui estoient

« gardiateurs du bien public. Ce fut un mauvais dessein « du roy Louis XI, lequel, mettant ses successeurs hors de « page, se mit hors de bonne conscience et de seurté, « tousjours en danger de guerre civile et en péril du cous- « teau des assassins. La justice de Dieu chastie les peuples « par l'iniquité des roys et les empesche de regagner ce « bonheur qu'il ne faut espérer que par l'assemblée des « Estats libres [1]. »

Les catholiques insistaient énergiquement pour obtenir la convocation des États-généraux. En vain leur faisait-on observer que les Huguenots l'avaient souvent réclamée : ils se bornaient à répondre : « C'est la fosse faite par les « hérétiques en laquelle ils tomberont. » Et, dès le mois d'octobre, l'envoyé florentin Saracini constatait que les Huguenots, après avoir longtemps demandé la réunion des États-généraux, réunissaient leurs efforts pour l'empêcher [2].

La nation courut avec enthousiasme à ses comices : il suffisait, semblait-il, pour mettre un terme à tous les malheurs, que sa voix fût écoutée.

Le 6 décembre 1576, Henri III ouvrit l'assemblée des États-généraux. Il déclara dans un long discours que le royaume était déchu de son ancienne prospérité et que, de ce corps si célèbre par sa piété envers Dieu, sa fidélité au prince et son union intérieure, il n'y avait membre qui ne fût ulcéré. C'était à la nation elle-même qu'il faisait appel pour qu'elle y portât remède. Puis on entendit des discours prononcés au nom des trois ordres. Dans celui que le baron

1 Mém. de Tavannes.

2 Lettre de Saracini, du 30 octobre 1576.

de Sénescey prononça au nom de la noblesse, on rappela la sainte et fraternelle union du roi et du duc d'Alençon, en qualifiant celui-ci des pompeuses épithètes de prince généreux et très-inclin au bien du royaume [1]. Des éloges non moins emphatiques s'adressaient à Catherine de Médicis : « Vous estes vrayement, lui disait-on, la mère du roy et « du royaulme [2]. »

Un gentilhomme de Provence éleva seul la voix pour plaider la cause de la Réforme. Soutenu par quelques délégués de la Gascogne, qui sans doute marchaient d'accord avec le roi de Navarre, il flétrit les abus du pouvoir royal et chercha à justifier ceux qui, même les armes à la main, avaient cru pouvoir s'y opposer : cet orateur à la vive et impétueuse éloquence s'appelait le seigneur de Mirabeau [3]. Sa parole resta sans écho : c'était la France catholique que représentaient les États-généraux de Blois.

1 Le Frère, p. 887.

2 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 11.

3 Nouvelles de France, du 19 et du 24 décembre 1576 ; Lettre de Paulet, du 2 avril 1577. Record Office.

CHAPITRE VII.

LES PAYS-BAS. — ARRESTATION DU CONSEIL D'ÉTAT.

(juillet — septembre 1576)

Le prince d'Orange. — Les chefs de la noblesse. — Les États de Brabant. — Le peuple. — Mouvement populaire. — Le baron de Hèze gouverneur de Bruxelles. — Arrestation du conseil d'État. — Gand au pouvoir des Gueux. — Viglius recouvre la liberté.

I.

LE PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange, témoin des lenteurs de la politique espagnole, reprend courage, et dans l'abaissement même de sa fortune il trouve le gage des succès par lesquels elle doit se relever [1]. Si, en ce moment, il paraît moins redoutable, on s'adressera plus volontiers à lui ; car il peut seul offrir aux populations l'appui qu'elles réclament contre les excès des *mutinés*. *Accessere*, dit Taxis, *Auriaci artificiosa agendi ratio et Hispanorum in gubernando imprudentia. Hinc lacrymæ* [2].

1 Instructions du conseil d'État pour le seigneur de Rasseghem, du 31 août 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 345.
2 Taxis, Comm. l. III.

Les termes pompeux ne manquent point, dans de semblables circonstances, pour dissimuler les intérêts personnels et l'ambition. Le prince d'Orange s'appelle : « le vieux « patriote ; » ses partisans prennent le nom de « vrais « patriotes [1] : » Pour vouer leurs adversaires à la haine, ils les appelleront les Espagnols ou les Espagnolisés [2].

Jamais l'art du style et de la parole ne fut porté aussi loin ; jamais discours éloquents et pamphlets acérés ne servirent mieux les violences qui semblent éclater soudainement et les intrigues qui les préparent.

Le prince d'Orange s'adresse à toutes les populations des Pays-Bas en leur rappelant sa longue sollicitude pour le bien du pays, ses constants et pénibles efforts pour écarter les obstacles qui retardent ou arrêtent le rétablissement de sa prospérité. C'est la reproduction développée d'arguments déjà invoqués à diverses reprises. L'obéissance légitime au roi est réglée par les usages et les priviléges. Il n'est pas permis d'invoquer uniquement la volonté du roi puisque le roi est lui-même assujéti aux lois de la justice, et il faut, sans avoir égard à sa faveur ou à sa colère, savoir marcher « en toute droicture et rondeur. » Il existe un remède, digne d'une louange immortelle, qui concilie le service du roi et le bien du pays : c'est de faire connaître à Philippe II leur ferme résolution de défendre toutes leurs libertés, de s'affranchir, « soit par bon gré ou mauvais gré », de l'insupportable tyrannie des Espagnols, en maintenant l'engage-

1 Le 3 octobre 1576, le prince d'Orange signe une lettre adressée aux États de Brabant : Vostre amy et patriot à vous faire service. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 120.

2 Metsius.

ment réciproque du pays vis-à-vis du roi de lui obéir, du roi vis-à-vis du pays de respecter tous ses droits ; c'est de lui déclarer que la liberté transmise par la succession des ancêtres ne s'abdique jamais, dût-on verser la dernière goutte de son sang. Ainsi une sainte entreprise sera poursuivie sans rien déguiser ; ainsi s'arracheront les masques fardés de ceux qui n'osent déplaire au roi, et l'on formera une vraie union sans aucune dissimulation. On ne pourra plus dire au roi qu'il n'a à combattre qu'un tas de rebelles et de mutins : il aura à s'incliner devant la voix générale de tout un peuple. Quand il verra les provinces du midi se joindre à celles du nord, ne reconnaîtra-t-il point que toute résistance serait vaine ? Un faisceau étroitement serré ne se rompt jamais, quelque robuste que soit le bras qui veuille le briser [1].

Bientôt une conclusion plus nette vient s'ajouter au mémoire du prince d'Orange ; c'est un projet de confédération qu'il appelle : « une forme de liaison estroite et « indissoluble, par laquelle il y ait une générale obligation « de maintenir et avancer ceste cause par chascun de tous « ses moyens et forces possibles, sans pouvoir reculer pour « quelque difficulté qui se puisse présenter. » Toutes les provinces en général et chacune en particulier, et de même les principaux seigneurs et gentilshommes, devraient s'engager par serment à répandre leur sang pour la délivrance

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 140. Cette même année, on frappa en Hollande une médaille qui traduisait la pensée exprimée dans ce mémoire par le Taciturne. On y voyait un lion tenant un glaive et un faisceau de flèches avec la devise : *Libertas concordia vindicata*. Hist. abrégée des Provinces-Unies (Amsterdam 1701), p. 20.

de la patrie et l'expulsion des Espagnols, « soubs peine « d'éternelle infamie pour toute la postérité et d'estre « réputés ennemis de la patrie et punissables en corps « et en biens. » Un conseil général, succédant au conseil d'État, eût été établi par les États-généraux [1] : combinaison habile qui eût enlevé toute autorité au roi pour faire dominer l'influence du Taciturne.

II.

LES CHEFS DE LA NOBLESSE.

Le prince d'Orange espérait trouver un puissant appui dans la jalousie que depuis six années la noblesse des Pays-Bas avait ressentie en subissant la morgue et les dédains des gouverneurs espagnols. Il n'était point dans son sein de maison plus illustre que celle de Croy, et elle semblait élevée plus haut que jamais, depuis qu'un de ses membres avait reçu la double tâche de calmer les discordes civiles après le règne de Maximilien et de former par les conseils d'une longue expérience le glorieux empereur qui s'appela : Charles-Quint.

Élisabeth se plaignait de ce que la noblesse du pays soumise au roi d'Espagne la secondait trop peu dans ses efforts. Il était à son avis aussi utile à ses intérêts qu'à ceux de l'Angleterre d'éviter un triomphe complet des Espagnols [2]. En tenant ce langage, elle faisait surtout allusion aux seigneurs de Croy, avec lesquels elle entrete-

1 Groen, t. V, p. 436.
2 Lettre de Walsingham à Davison, du 23 avril 1576. Record Office.

nait depuis longtemps d'étroites relations. Le duc d'Arschot occupait le premier siége au conseil d'État ; son frère le marquis d'Havré possédait de vastes domaines. A cette maison appartenait aussi le comte du Rœulx qui était gouverneur de la Flandre.

C'est surtout sur le duc d'Arschot que se porte l'attention. Il est catholique, bien que son fils ait embrassé les doctrines de la Réforme, et fidèle au roi, quoiqu'il serve surtout les intérêts des Gueux, du reste plein d'orgueil, mais d'un esprit médiocre, faible quand il faut résister aux objections, inconstant dans ses opinions et dans ses amitiés, instrument dangereux entre les mains du parti qui se fera une arme de son influence et de son nom [1].

Les Espagno's accusent le duc d'Arschot d'aimer trop sa patrie et trop peu le roi. Ils rapportent que dans un grand banquet il a bu au pays, et, comme le comte de Mansfeld se levait pour porter la santé de Philippe II, le duc d'Arschot, raconte-t-on, a dit tout haut à ses amis : « Si le « pays se porte bien, le roi se portera bien aussi [2]. »

III.

LES ÉTATS DE BRABANT.

Si le conseil d'État représentait l'autorité de Philippe II, il importait d'opposer à un pouvoir établi par le roi un autre pouvoir qui relevait directement de l'élection et qui

1 Lettre de Granvelle, du 13 juillet 1576.

2 Su Majestad estara bueno si el pays lo esta. Lettre d'Aguilon, du 1er mai 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1541[24].

à ce titre semblait investi du droit de parler au nom des populations.

Dans cette même ville de Bruxelles où se réunit le conseil d'État, siége une autre assemblée, celle des États de Brabant où, depuis longtemps, le Taciturne possède une influence considérable ; et, chose étrange, les principaux agents par lesquels elle s'exerce, sont deux abbés, celui de Sainte-Gertrude et celui de Villers [1], qui se montrent d'autant plus zélés à le servir que, par leurs mœurs et leur doctrine, ils jouissent de peu d'estime parmi les catholiques. En ce moment ils réclament la restitution des biens dont on a formé la mense des évêchés ; de là la haine qu'ils portent aux évêques. « Les abbés de Brabant, écrit « Granvelle, ne cherchent que la désunion [2]. »

Quatre jours se sont à peine écoulés depuis la mort de Requesens, lorsque les États de Brabant contestent l'autorité du conseil d'État et demandent que les États-généraux soient convoqués pour nommer un nouveau gouverneur [3]. En même temps ils déclarent que désormais l'on observera rigoureusement la Joyeuse-Entrée, que tous les procès seront remis aux juges ordinaires, que les étrangers ne pourront exercer aucune charge [4]. Mais il importe surtout d'éloigner les Espagnols. Dès le 17 mars ils rappellent qu'ils ont entendu dire (ce qui était faux) que Requesens, avant sa

1 Taxis, Comm. l. III.

2 Lettre de Granvelle, du 11 août 1576, Doc. hist. t. XIII (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Roda, du 10 mars 1576.

4 Résolutions du 19 et du 26 mars 1576. Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).

mort, a ordonné d'employer la force contre les chevau-légers mutinés en Hainaut et en Artois, et ils maintiennent qu'on ne peut pas faire moins en Brabant [1]. Le conseil d'État avait entamé une négociation pour payer les chevau-légers et les faire rentrer dans l'ordre ; mais les États de Brabant s'y opposent. Ils prétendent quo, lors même que les *mutinés* se soumettraient, on ne pourrait ajouter aucune foi à leurs promesses. Il ne faut pas traiter avec eux, mais les chasser [2]. Ils vont plus loin encore ; car ils engagent d'anciens colonels à lever des gens de guerre pour combattre les Espagnols [3].

Quelques jours après, les États de Brabant adressent au roi un long exposé de leurs griefs. Certes les témoignages d'une vaine fidélité y sont encore reproduits. On affecte de désirer soit la venue du roi, soit la nomination comme gouverneur d'un prince de son sang ; mais ce que l'on réclame surtout et en termes impérieux ; c'est l'expulsion des Espagnols, c'est la convocation immédiate des États-généraux [4].

Un jour arrive où les États de Brabant requièrent le conseil d'État de « s'employer à promouvoir les moyens de « pacification et de tellement les dresser en chemin et « advancher qu'en demeurant la sainte religion catholicque « romaine conservée, la majesté royale obéye, le pays soit « remis en son anchien repos et tranquillité [5]. »

1 Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).
2 Résolution du 2 avril 1576. Même registre.
3 Metsius, Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 744.
4 Lettre des États de Brabant, du 17 avril 1576 (Même registre).
5 Résol. du 6 juillet 1576. Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).

Autant le conseil d'État, qui ne reçoit aucune instruction de Madrid et qui se trouve ainsi réduit à l'inaction, voit de jour en jour s'affaiblir son autorité, autant grandit celle des États de Brabant, organe des passions populaires. Il semble que le rôle du conseil d'État soit d'obéir, celui des États de Brabant de dicter leurs volontés.

IV.

LE PEUPLE.

La véritable puissance du prince d'Orange, c'est le peuple, cet élément tumultueux des grandes villes, si aisé à émouvoir, si redoutable dans ses entraînements. Nous sommes déjà loin de l'époque où le Taciturne recommandait la modération jusqu'à se séparer des sectaires : depuis qu'en Hollande il s'est vu réduit à s'appuyer sur les consistoires, il n'hésite pas à soulever le redoutable levier de ces haines impuissantes à rien fonder, mais irrésistibles dans leur œuvre de destruction et de ruine. Depuis longtemps, les partisans du Taciturne se réunissent dans les assemblées des corps de métiers, dans les confréries, dans les sociétés de rhétorique, où ils peuvent se compter et s'encourager les uns les autres.

« Le peuple, écrit Wilson, mène à son gré la noblesse « et les magistrats ; il s'abandonne à toute sa colère contre « les Espagnols, mais il fait trembler aussi toutes les auto- « rités par les étranges rumeurs qu'on répand sur ses pro- « jets ; il se croit déjà le maître de la noblesse et des

« magistrats. Dieu veuille qu'en Angleterre on ne lâche « jamais ainsi le frein à la multitude [1] ! » C'est ce que le prince d'Orange appelle « la commune » ; c'est ce que les agents anglais nommeront « le peuple du prince d'Orange, « *the prince's people* [2]. »

V.

MOUVEMENT POPULAIRE.

Le 23 juillet 1576, une agitation extrême éclate dans la capitale. On aperçoit sur les collines de Laeken des troupes d'hommes armés, aux longues moustaches grises, aux habits déchirés et souillés de boue. Ce sont les *mutinés* de l'armée espagnole : ils viennent selon les uns pour se faire payer leur solde, l'arquebuse à la main, selon d'autres pour se dédommager, à défaut de solde, en pillant et en se gorgeant de butin.

De toutes parts, les bourgeois courent aux remparts. Les *mutinés* s'éloignent : ils saccagent le bourg d'Assche, ne respectent pas l'abbaye d'Afflighem et pénètrent de vive force à Alost en poussant de grands cris comme s'ils montaient à un assaut [3].

Pendant trois jours, le peuple de Bruxelles reste sous les armes. Le cri de : Mort aux Espagnols ! retentit dans les rues. On frappe, on accable de mauvais traitements ceux

1 Lettre de Wilson, du 10 novembre 1576. Br. Mus., Galba, C. V.

2 Lettre de Will. Herle, du 18 mai 1576. Br. Mus., Lansdown, 23, nº 71.

3 Diégo de Çuniga adressa de Paris au conseil d'État une lettre où il blâmait les excès des mutinés. Arch. Nat. à Paris, K. 1539.

que l'on rencontre et que l'on découvre. L'hôtel de Roda est pillé ; Vargas et Romero voient leurs jours en danger. Bientôt une autre clameur s'élève : « Trahison ! mort aux « traîtres ! Mort au conseil d'État ! » L'hôtel du comte de Berlaymont est envahi aussi bien que celui de Roda ; et la foule, se précipitant vers le palais d'où elle chasse les hallebardiers à coups de fusil, impose par la force au conseil d'État un placard qui met les *mutinés* hors la loi, permet à tout le monde de leur courir sus et défend, sous peine de la vie, de leur fournir des vivres.

Le conseil d'État restait enfermé dans le palais : en ce moment, « il lui convenoit », selon l'expression d'une lettre adressée au roi, de faire tout ce qu'exigeaient les États de Brabant. « En vérité, écrivait Roda, le conseil d'État est « prisonnier ; il ne peut ni se faire obéir du peuple, ni « quitter la ville, ni y faire entrer une garnison pour sa « sûreté [1]. »

Voici en quels termes le conseil d'État trace lui-même le tableau de la situation : « Le désordre et la sédition ont « embrasé tout le pays : les armes sont entre les soldats « et le peuple. Les soldats sont amutinés, le peuple déses- « péré. Chacun crie ouvertement qu'il fault qu'ils pour- « voyent à sauver leurs vies et le peu qui leur reste [2]. »

Le Taciturne, écrivant son *Apologie*, cherchera à dissimuler la part qu'il prit à ce mouvement, en affirmant qu'à cette époque il n'était pas étroitement lié avec ceux qui le dirigèrent.

1 Lettre de Roda, du 7 août 1576.
2 Lettre du conseil d'État, du 17 août 1576.

La vérité est ailleurs. Ceux qui ont pris les armes, se groupent autour du baron de Hèze, Guillaume de Hornes, qui n'a que vingt ans, mais qui porte un nom entouré de vives symphaties. C'est le filleul du prince d'Orange ; il lui est dévoué. D'autres agents servent avec lui les intérêts du Taciturne. On lui annonce tout ce qui se passe à Bruxelles, et rien ne se fait au sein des États de Brabant, si ce n'est conformément à ses instructions [1].

Les documents contemporains ne laissent aucun doute à cet égard. Dès le 1er août 1576, le Taciturne exprime toute sa joie. C'est aux États de Brabant qu'il rapporte l'honneur de s'être résolus à ne pas souffrir plus longtemps la tyrannie des Espagnols et à secouer, les armes à la main, comme ils y sont tenus vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis du peuple, un joug infâme et intolérable ; mais il félicite surtout le baron de Hèze « de s'y estre employé avec toute vertu et « magnanimité. » Il le « congratule au nom de la patrie « qui luy sera éternellement obligée. » Il l'engage à poursuivre courageusement l'exécution d'une entreprise qui « redondera » à l'honneur de Dieu, au bien du pays, au vrai service du roi, à son honneur et à celui de sa postérité. Puis venaient quelques lignes, dont il faut peser tous les termes, tant elles exerceront d'influence sur les événements qui vont se succéder. Le Taciturne, pendant toute sa vie, s'est proposé le même but, « assavoir que ce « povre pays se puisse redresser de ceste malheureuse et « infâme tyrannie en son ancienne et légitime liberté. » C'est donc avec une bonne et entière affection qu'il le

1 Metsius.

secondera de tout ce qui est en son pouvoir. Il le prie « de « faire estat de luy comme d'un ami sien aussi entier et « cordial qu'il puisse avoir. » Il l'assure que là où, soit par lui-même, soit par les pays soumis à son autorité, il pourra, dans la mesure de ses moyens, l'assister et le seconder dans un but commun, il ne manquera point de faire tout bon devoir, car ce n'est que par les armes que l'on obtiendra raison de tant d'horribles insolences. Celui à qui cette lettre était confiée, avait du reste à faire connaître au baron de Hèze « certains points particuliers [1]. »

Rien n'est plus sombre que la situation de la capitale. On redoute à chaque heure « un massacre et entretuerie. » L'audace du peuple est extrême. Les membres du conseil d'État sont exposés à tous les outrages, à toutes les injures. *Silent leges inter arma* [2].

Cependant les magistrats de Bruxelles, pour calmer les inquiétudes, ont donné l'ordre qu'on laisse tout le monde entrer et sortir. On veut ainsi démentir le bruit que les membres du conseil d'État sont retenus prisonniers [3]. Roda profite de ce moment pour s'éloigner avec Alonzo de Vargas et Julien Romero. Ils gagnent le château d'Anvers où commande don Sanche d'Avila.

1 Lettre du prince d'Orange, du 1er août 1576. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 106.

2 Lettre du conseil d'État, du 6 août 1576 ; Lettres de Roda, du 7 et du 15 août 1576 ; Lettres de Morillon, du 15 septembre et du 26 octobre 1576.

3 Notules du conseil d'État (7 août 1576).

VI.

LE BARON DE HÈZE GOUVERNEUR DE BRUXELLES.

Les États de Brabant veulent lever des gens de guerre, ce qui est une attribution de l'autorité royale ; le conseil d'État essaie de s'y opposer, mais, cette fois encore réduit à céder, il les autorise bientôt à en recruter et à en nommer les chefs.

On forme des enseignes de fantassins. Le baron de Hèze, malgré sa jeunesse, en reçoit le commandement comme colonel [1]. Plus tard il portera le titre de gouverneur de Bruxelles : il en a dès ce moment l'autorité ; car sous prétexte de combattre les *mutinés* on remet entre ses mains des forces qui lui permettront de dominer le conseil d'État et d'ouvrir même, à un jour déterminé, les portes de la capitale au prince d'Orange.

« Ce sont, écrit Wilson, quelques jeunes gens qui, avec « l'approbation du peuple, gouvernent aujourd'hui [2]. »

Le baron de Hèze choisit pour lieutenant le seigneur de Glymes, bailli du Brabant wallon, « homme fort propre à « telle faction, nécessiteux en biens, qui tendoit après « ceulx d'aultruy [3]. »

Le 16 août, le baron de Hèze passe à Tervueren la montre de deux enseignes réunies par son lieutenant Jacques de Glymes. « Ce sont de bons soldats, écrit-il aux

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 314.
2 Lettre de Wilson, du 19 novembre 1576. Record Office.
3 Metsius.

« États de Brabant ; ils marcheront partout où on leur en « donnera l'ordre [1]. »

Le baron de Hèze se présente dans l'assemblée des États de Brabant et veut leur lire une lettre du prince d'Orange ; mais un prélat (probablement l'évêque de Bois-le-duc) s'y oppose ouvertement, car le conseil d'État doit le premier en recevoir communication Dix jours après, il reparaît : tous ses amis l'entourent, et il fait décider à la pluralité des voix qu'on lira la lettre où le Taciturne exposait tout le bien qui résulterait d'une union générale des provinces et protestait qu'il ne se proposait point pour but son utilité privée [2], mais le bien public, sans introduire aucune autre religion là où la foi catholique était observée. « Il ne nous est pas permis, maintenait l'évêque de Bois-le- « duc, de nous allier aux ennemis du roi ; » mais une clameur violente l'interrompit : « Ceux qui ne veulent pas trai- « ter avec le prince d'Orange, sont traîtres à la patrie ! », et dès ce jour les États de Brabant entretinrent une étroite correspondance avec le Taciturne [3].

Le même jour, les États de Brabant jugent convenable d'adresser leur apologie au conseil d'État. Ils affirment qu'ils sont dévoués à la religion catholique et au roi. S'ils réunissent des soldats, c'est pour résister aux *mutinés*. Ils protestent contre le langage de Roda qui a eu l'audace de répandre le bruit qu'on voulait à Bruxelles s'insurger contre le roi et même porter la main sur les membres du con-

1 Lettre du baron de Hèze, du 16 août 1576. Registre de 1576 (Arch. de Bruxelles).

2 Sans regard à mon utilité privée.

3 Metsius.

seil d'État [1]. Calomnies abominables qu'on désavoue la veille, mais qui, dans les temps de révolution, deviennent trop souvent en quelques heures les hauts faits dont on se glorifie le lendemain.

La réponse que le conseil d'État fit aux États de Brabant, ne nous est pas connue. Qu'en ce moment il ait cherché à résister, qu'il se soit même préoccupé des moyens de le faire efficacement, il est aisé de le supposer. On ne pouvait pas attendre moins des comtes de Berlaymont et de Mansfeld, qui depuis longtemps avaient signalé les sourdes menées de Guillaume de Nassau et qui avaient mis un zèle persévérant à les combattre. Pour les perdre, on répand d'abord, parmi le menu peuple, les bruits les plus absurdes. On dit de Mansfeld qu'il veut introduire les Espagnols dans la ville afin qu'ils puissent la piller ; de Berlaymont qu'il affirme que le roi a ordonné l'extermination de tous les habitants.

Il ne reste plus qu'à assurer par la force ouverte le succès de ces intrigues : c'est ainsi que le bûcheron jette à terre l'arbre dont il a sapé les racines.

VII.

ARRESTATION DU CONSEIL D'ÉTAT.

Tout est réglé sous les auspices du baron de Hèze, c'est-à-dire sous l'influence du prince d'Orange, en ce qui touche

1 Lettre des États de Brabant, du 23 août 1576 (Registre de 1576).

le mouvement qui doit éclater. Le peuple et les milices récemment levées se partageront les rôles principaux et se prêteront main forte contre un pouvoir qui est déchu de son autorité, mais auquel un acte de vigueur pourrait rendre son ancien prestige.

Nous connaissons le colonel des milices ; il en dispose à son gré, car le conseil d'État a autorisé les États de Brabant à les faire marcher comme ils le jugeraient le plus convenable pour le service du roi et le bien du pays.

Un mot sur le chef du peuple. Il s'appelle Henri de Bloyere. C'est, paraît-il, le petit-fils de Jean de Bloyere, brasseur qui devint bourgmestre de Bruxelles en 1488 pendant les troubles de la mambournie de Maximilien, et le neveu de Luc de Bloyere, chanoine de Saint-Pierre d'Anderlecht sous Charles-Quint : les États de Brabant lui ont récemment confié l'une des quatre charges de « commis- « saires commis aux places d'armes », c'est-à-dire chargés de veiller à la sûreté de la ville.

Le 4 septembre 1576, Jacques de Glymes qui a réuni ses soldats pour les exercer et Henri de Bloyere que suivent les bourgeois armés, se retrouvent près du palais. Ils tirent quelques coups d'arquebuse et enfoncent les portes. Les membres du conseil sont arrêtés. On les fait marcher deux à deux, les comtes de Mansfeld et de Berlaymont les premiers : n'ont-ils pas été désignés par Requesens pour lui succéder dans le gouvernement des Pays-Bas ? On les conduit ainsi jusqu'au ***Brood-huys*** où l'on avait naguère enfermé le comte d'Egmont. A chaque pas, les soldats de Hèze et de Glymes les insultent en leur criant : « Marche !

8

« Marche ! [1] » Le peuple applaudit : c'est le peuple qui commande en maître [2].

On demanda à Glymes en vertu de quels ordres il avait agi : « D'après ceux du baron de Hèze ! » répondit-il. Hèze, interrogé à son tour de qui il tient ses pouvoirs, se borne à répliquer : « De la commune [3] ! »

Le même soir, le baron de Hèze, l'abbé de Sainte-Gertrude et leurs amis se réunissent et examinent ce qu'il reste à faire. A côté de l'avocat Liesvelt, l'habile correspondant du Taciturne, siége l'avocat Vander Straeten, qui est plus spécialement chargé de soulever le peuple [4]. On saisit pendant la nuit tous les papiers du conseil d'État ; on recherche, jusqu'à ce que l'on ait mis la main sur lui, le docteur del Rio, mais on respecte le duc d'Arschot qui, secrètement instruit de ce qui allait se passer, avait affecté de se dire malade pour ne pas se rendre au conseil d'État.

Cette fois encore, l'intervention du prince d'Orange est hors de contestation. Dès le 10 septembre, il envoie à Bruxelles un sieur Théron autrefois poursuivi en Gascogne pour banqueroute et devenu l'actif agent des Gueux [5]. Théron remettra de sa part à Henri de Bloyere une lettre où il lui prodigue ses encouragements et ses félicitations. Ces désordres, ces violences exercées contre un pouvoir national, contre une autorité assurément légitime, le Taciturne les

1 Lettre du conseil d'État, du 22 septembre 1576 et autres sources contemporaines.

2 With the good liking of the people who now seem to rule. Lettre de Wilson. Record Office.

3 Metsius.

4 Ex malo causidico seditiosorum antesignanus. Del Rio.

5 Renon de France.

loue et les approuve. Il applaudit à de si bons offices pour la délivrance de la patrie ; il se réjouit de si nobles efforts pour le rétablissement du repos et de l'ancienne liberté. Son affection est assurée à cette cause à laquelle il se dévoue lui-même. Il remercie Henri de Bloyere de tout ce qu'il a fait ; il l'engage à continuer de bien en mieux, car le fruit des labeurs gît dans la persévérance. Puis il ajoute : « J'envoie par ce présent porteur quelque mémoire et « advis de ce qu'il me semble que l'on pourroit faire pour « heureusement encheminer ce qui est commencé. Je ne fay « doubte qu'il ne vienne en vos mains et vous prie de le « poiser et considérer diligemment, vous asseurant qu'en « cela je ne cherche, ni ne désire rien que ce qui est pour « le bien général de tout le pays [1]. »

Théron retourne bientôt à Middelbourg, et, dès qu'il y est arrivé, le prince d'Orange le renvoie à Bruxelles avec une autre lettre où il insiste près de Bloyere pour qu'il ne cesse « de s'employer avec toute diligence, vigilance et dex- « térité possible au rétablissement de la légitime liberté. » Quant à lui, il ne manquera pas « d'employer à ce coup « tous les moyens qui luy restent [2]. »

Marnix ne peut manquer de louer à son tour ce qu'approuve le prince d'Orange. Il célèbre le courage du seigneur de Glymes ; il espère que cela sera utile et qu'on en recueillera de bons fruits : *Res a Glimæo perpetrata est fortiter certe, et, ut spero, fructuose et utiliter* [3].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 110. Cette lettre est entièrement de la main du prince d'Orange.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 112 (26 septembre 1576).

3 Lettre de Marnix à Vander Myle, du 15 septembre 1576.

Au XVIe siècle, les apologistes ne manquaient jamais ni aux crimes, ni aux violences. On imprima à Bruxelles un mémoire que l'on intitula : *Justification du saisissement et séquestration d'aucuns seigneurs du conseil d'Estat.* Il n'est rien qu'on n'y allègue avec une extrême audace. Le conseil d'État, aussi bien que le duc d'Albe, voulait introduire l'Inquisition, faire monter les nobles sur l'échafaud, tendre la main aux rebelles qui ne sont autres que les *mutinés*. C'est afin de soustraire à la fureur du peuple ceux qui rêvaient un régime tyrannique, qu'aucuns « ayans « ung zèle exubérant pour la patrie, » ont trouvé nécessaire, « pour remède unicque », de saisir et de séquestrer « pour un temps » quelques membres du conseil d'État, afin que la défense, ce bienfait concédé à chacun par Dieu et la nature, « fust tant plus libre au peuple oppressé ; » mais qu'on ne les accuse point de vouloir attenter chose qui soit préjudiciable à la religion catholique, « ni à la « hauteur du roi. » Ils prennent à témoin le nom de Dieu chaque jour mêlé au XVIe siècle à tant de blasphèmes.

Ce pamphlet fut imprimé à Bruxelles, et on le traduisit en flamand.

Ces vaines déclamations n'atténuaient en rien la gravité de l'attentat. Porter la main sur le conseil d'État, c'était, comme le remarquait Taxis, la porter sur le roi lui-même, dont il était le représentant aux Pays-Bas ; et aucun prétexte sérieux n'expliquait cet attentat. Le conseil d'État était composé presqu'exclusivement de membres nés dans nos provinces et choisis parmi les personnages les plus illustres ou les plus sages : pour l'accuser de connivence avec les *mutinés*, il fallait méconnaître tous les efforts auxquels

il s'était livré pour rendre au pays les mêmes libertés et la même prospérité que sous le règne de Charles-Quint.

VIII.

GAND AU POUVOIR DES GUEUX.

Ce n'était pas assez pour le Taciturne d'avoir vu ses amis triompher à Bruxelles. Il lui importait d'étendre sa domination à Gand, où depuis longtemps les partisans des nouvelles doctrines étaient nombreux : de là, grâce à des secours qu'il serait toujours facile d'appeler de la Zélande, il pouvait pénétrer au cœur de la Flandre et y régner en maître.

A Gand comme à Bruxelles, les Gueux ont des chefs actifs et habiles. On peut comparer le seigneur d'Hembyze au baron de Hèze, et l'avocat de Backere vaut bien l'avocat Liesvelt.

Dès le 3 septembre, c'est-à-dire la veille de l'arrestation du conseil d'État, Michel de Backere écrit à l'un des conseillers du Taciturne qu'il faut conclure la matière en peu de paroles et l'achever en peu de journées [1].

Les États de Flandre se réunissent à Gand le 14 septembre. Ils protestent contre l'arrestation du conseil d'État à Bruxelles ; et les évêques d'Ypres et de Bruges insistent sur le péril d'une négociation avec le prince d'Orange ou d'une proscription générale des Espagnols. Là aussi se fait entendre l'affirmation qu'on veut maintenir la religion catholique et l'obéissance au roi.

1 Groen, t. V, p. 401.

A Gand comme à Bruxelles, il faut que le pouvoir légal soit dominé par la violence et par l'émeute.

Les partisans des Gueux s'assemblent tumultueusement, et leur nombre s'est accru d'inconnus qui ont pénétré à Gand les jours précédents. On sonne le tocsin, on bat le tambour dans les rues. On annonce que les *mutinés* d'Alost marchent vers Gand pour piller la ville ; on provoque la lutte contre les Espagnols de la citadelle, qui tirent quelques coups de canon, et ainsi s'accroissent de plus en plus l'agitation et l'inquiétude [1].

Deux jours après, les États de Flandre cèdent ; mais ils ne prescrivent l'emploi de la force que contre les *mutinés* d'Alost : il faudra payer la solde des Espagnols afin d'obtenir qu'ils quittent le pays. De plus, ils n'admettent des négociations avec les États des provinces insurgées que s'il s'agit de les ramener à la religion catholique et à l'obéissance due au roi. Tel est le texte des procès-verbaux de l'assemblée [2] ; mais il est quelque peu adouci dans la déclaration rendue publique où ils persistent dans leurs sentiments de fidélité à la religion et au roi, « sans advouer ce « qu'est advenu en la ville de Bruxelles touchant le sai- « sissement des personnes de messeigneurs du conseil d'Es- « tat, comme ignorans de l'intention de ceulx qui ont faict « le dict saisissement [3]. »

1 De Jonghe, Gentsche geschiedenissen, t. I, pp. 256, 257 ; Kempenare, pp. 165, 166.

2 « Placet quod tractatus de pace et concordia ineunda cum Hollandis et Zelandis et reductione eorumdem ad fidem catholicam et obedientiam regiam fiat salva eadem religione et obedientia et sub approbatione regis. » (Arch. de l'évêché de Bruges).

3 Bull. de la Comm. d'hist., 4e s., t. III, p. 326 ; Br. Mus., Galba, C. V.

On voit se constituer à Gand, à côté des États de Flandre, ce parti de la haute noblesse signalé par Élisabeth, qui, bien que catholique, hait surtout les Espagnols et n'hésite pas, afin de les chasser, à traiter avec le prince d'Orange. Ses chefs forment un comité qui prend la direction des affaires ; ils s'appellent eux-mêmes : « les nobles vassaux « de Flandre » et sont au nombre de sept. Ce sont : les comtes du Rœulx et de Lalaing, les seigneurs de Sweveghem, de Willerval, de Mouscron, de Herpe et Corneille de Scheppere [1]. D'abord ils demandent aux États de Flandre qu'ils envoient des députés aux États-généraux qui se réuniront à Bruxelles, mais il faut aller plus loin encore ; il importe que, sous le prétexte du danger que les Espagnols de la citadelle font courir à la ville de Gand, on y introduise les bandes armées du prince d'Orange. Ce sera l'œuvre des « nobles vassaux. » Le comte de Lalaing et le seigneur de Sweveghem se sont séparés d'eux, sans doute pour ne pas s'associer à une si grave résolution. Ils ne sont plus qu'au nombre de cinq, quand ils déclarent (le comte du Rœulx le premier) qu'il y a lieu de réclamer, cette fois sans faire intervenir les États de Flandre, le secours du Taciturne [2]. Ils affirment toutefois qu'ils veulent maintenir la religion catholique et l'obéissance au roi, et ils mettent pour condition à l'appel du prince d'Orange qu'il reconnaîtra l'autorité dont est investi le comte du Rœulx, qu'il ne mettra la main sur aucune place fortifiée et qu'il veillera à ce que ses soldats respectent les prêtres et les

1 Bull. de la Comm. d'histoire, 4e s., t. III, p. 328.

2 Bull. de la Comm. d'hist., 4e s., t. III, p. 330; British Mus., Galba, C. IV, f° 305 (22 septembre 1576).

monastères [1]. Le seigneur de Haussy et Michel de Backere portent ce message : le prince d'Orange promet tout ce qu'on désire de lui.

Cependant les « nobles vassaux » regrettent déjà ce qu'ils ont fait ; ils ont reçu quelques renforts du duc d'Arschot ; ils se hâtent d'écrire au Taciturne qu'ils n'ont plus besoin de ses secours.

Il est trop tard. Le prince d'Orange, bien résolu à ne point laisser échapper une occasion si favorable, leur répond que, pour la grande et singulière affection qu'il a toujours portée au bien de la commune patrie, il a déjà donné l'ordre d'envoyer au Sas quelques compagnies « pour ung com- « mencement en attendant le reste des trouppes [2]. »

Le 26 septembre, le colonel Vanden Tympel arrive de Flessingue avec huit compagnies et seize ou dix-sept canons. On lui ferme les portes de Gand ; mais un ami d'Hembyze Guillaume de la Kéthulle les lui fait ouvrir, et la première cité de la Flandre se trouve au pouvoir des Gueux.

A la suite des gens de guerre du colonel Vanden Tympel rentrèrent à Gand un grand nombre de bannis, notamment Pierre de Rycke qui, après avoir été l'un des premiers à introduire la faction des Gueux à Gand, était devenu bailli de Flessingue [3].

Hembyze avait secondé avec zèle les habiles projets du Taciturne, et celui-ci ne manqua point de l'en remercier : « Vous voyez, lui écrivait-il, l'estat du pays et les belles « occasions qui se présentent... Vostre vertu vous exhorte,

1 Groen, t. V, p. 421 (23 septembre 1576).

2 De Jonghe, Gentsche geschiedenissen, t. I, p. 264.

3 De Jonghe, Gentsche geschiedenissen, t. I, p. 266.

« vostre prudence vous monstre ce que devez faire en ce « temps.. Puisque, pour vostre bonne prudence et pour le « lieu que vous tenez en la républicque de Flandres, vous « n'avez le pouvoir moindre que le devoir qui vous oblige « à la patrie, je vous prieray monstrer les fruicts de la « vertu, dont vostre bonne renommée a donné ferme espé- « rance au cœur d'un chascun [1]. » Dix jours après il l'engage de nouveau à mettre en évidence les fruits de sa constance et de sa vertu et charge l'avocat De Backere de lui faire connaître le surplus de son intention [2]. C'est ainsi que le prince d'Orange affermit sa domination à Gand. Les États de Flandre traiteront avec ceux de Hollande ; et, tandis qu'on tue les *mutinés* espagnols, il est défendu, sous peine de mort, de prononcer le nom de Gueux [3].

IX.

VIGLIUS RECOUVRE LA LIBERTÉ.

Un cri d'indignation retentit dans toutes les provinces. Les États de Hainaut envoient leurs députés à Bruxelles ; ils insistent pour que l'ordre soit rétabli et réclament énergiquement la délivrance des prisonniers [4].

Au même moment, Roda faisait connaître qu'il prenait en main la direction du gouvernement. Resté seul libre

1 Lettre du prince d'Orange, du 17 septembre 1576. Groen, t. V, p. 412.

2 Lettre du prince d'Orange, du 27 septembre 1576. Groen, suppl. p. 189*.

3 Avis du 2 octobre 1576 (Record Office).

4 Rapport des députés des États du Hainaut. Bull. de la Comm. d'hist. 2e s. t. VIII, p. 433, et t. XI, p. 382 ; Taxis, Comm. l. III.

entre tous les membres du conseil d'État, il représentait à ce titre le pouvoir qui lui était confié, jusqu'à ce que les autres eussent été remis en liberté [1]. On ne pouvait conserver autrement le nom et l'autorité du conseil d'État. Un chef était nécessaire, et il était résolu à braver toutes les fatigues, tous les soucis pour le service du roi [2]. Le 7 septembre, il signalait aux États de Brabant en termes altiers et menaçants les bruits qui les accusaient d'avoir ordonné un attentat aussi téméraire dirigé contre les ministres du roi, qu'on avait traités comme des malfaiteurs. Il ne tolérerait pas la continuation d'un tel scandale, d'une telle offense à l'autorité du roi ; et, si l'on n'y mettait un terme, il se sentirait tenu par son plus impérieux devoir de secourir ceux qui avaient été les victimes de ces violences [3].

Roda avait assurément le droit pour lui ; et, en ce moment même Philippe II, prévoyant le cas où l'on se révolterait contre ses ministres et où l'on menacerait de mort les soldats espagnols, autorisait toutes les mesures exceptionnelles qui seraient imposées par leur sûreté et le maintien de ses droits [4]. Mais Roda portait un nom aussi détesté que celui de Vargas, et il semblait, à l'entendre élever la voix du haut de la citadelle d'Anvers, qu'on y eût vu le duc d'Albe remonter sur son piédestal pour menacer les populations de nouvelles rigueurs [5].

1 Lettre de Roda, du 8 septembre 1576.

2 Lettre de Roda, du 18 septembre 1576. Cf. une lettre de Morillon, du 15 septembre.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 356.

4 Lettre de Philippe II, du 11 septembre 1576.

5 Scripsit Roda ne regi ullo modo deessent : hoc nil nisi risum peperit. Taxis, Comm. l. III.

Les États de Brabant s'excusent en affirmant qu'ils sont restés étrangers à tout ce qui s'est passé, mais « qu'aucuns « auront à en respondre [1]. » De plus, ils font publier une ordonnance qui porte que désormais chacun ait à s'abstenir de tout tumulte et qu'on réserve les armes pour combattre les ennemis de la patrie [2].

Les instigateurs secrets du mouvement, placés entre les menaces des Espagnols de la citadelle d'Anvers et les remontrances des États des diverses provinces, comprirent eux-mêmes qu'ils ne devaient pas abuser de leur triomphe.

Parmi les membres du conseil d'État arrêtés se trouvait un illustre vieillard, dont ces émotions allaient hâter la mort et qui avait longtemps apporté dans les affaires la rude franchise du pays où il était né [3]. Sa science l'avait placé au premier rang des jurisconsultes de son temps [4]. On prit pitié de l'âge de Viglius et des symptômes de sa fin prochaine : il recouvra la liberté, ainsi que quelques autres membres du conseil plus obscurs et moins mêlés aux controverses politiques.

Le comte de Berlaymont et le comte de Mansfeld furent retenus prisonniers. Quant à Louis del Rio, il a été jeté

1 Lettre du conseil d'État, du 22 septembre 1576.

2 Metsius.

3 Morillon, ennemi de Viglius, le lui reproche : Les Frisons, dit-il, sont des Anglo-saxons et ne valent pas mieux que les Anglais. Lettre de Morillon, du 6 novembre 1575.

4 Viglius avait enseigné le droit à Bourges et à Padoue ; Alciat s'honorait d'être son ami. De Thou, qui était à cette époque à Bruxelles, alla le voir pendant sa captivité et fut frappé de la noblesse de son langage. « C'était, écrit-il, un homme digne de toute louange à raison de « sa sagesse et de sa vertu. »

dans les cachots du Treurenberg où on l'accable de mauvais traitements [1]. Comme Viglius, il est cité parmi les légistes les plus savants du XVI[e] siècle : on ne lui pardonne point d'avoir siégé au conseil des Troubles.

Mais voici que Bruxelles se pare de fleurs et de guirlandes. Les bourgeois se portent au-devant de Philippe d'Egmont qui n'a point reparu dans cette ville depuis le supplice de son père. Il est reçu avec les témoignages de la plus vive allégresse et se rend à l'hôtel qui, depuis le mois de juin 1568, était resté inhabité jusqu'au jour où Roda avait osé, pour en faire sa résidence, l'orner « de « ces raccoustremens à la mode d'Espaigne » que le peuple venait de briser dans sa fureur [2].

1 Indigne admodum strictæ custodiæ traditus est. Taxis, Comm. l. III.

2 Lettre de Philippe d'Egmont, du 18 septembre 1576. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 409; Lettre de Roda, du 18 septembre 1576; Mém. an. publiés par M. Blaes.

CHAPITRE VIII.

FRANCE ET PAYS-BAS. — NÉGOCIATIONS AVEC LE DUC D'ALENÇON.

(septembre — novembre 1576)

Les négociations sont reprises entre le Taciturne et le duc d'Alençon. — Hésitation de Henri III. — Sylvain de Flandre. — Suite des négociations.

I.

LES NÉGOCIATIONS SONT REPRISES ENTRE LE TACITURNE ET LE DUC D'ALENÇON.

La situation troublée de la France semble offrir au duc d'Alençon des chances bien plus favorables que partout ailleurs ; et l'on ne croit pas, selon Çuniga, qu'il abandonne le certain pour l'incertain [1]. Cependant, dès qu'il apprend les mouvements qui éclatent à Bruxelles, symptômes d'une révolution prochaine, ses vues ambitieuses sur les Pays-Bas se réveillent [2]. L'heure n'est-elle pas venue où la conquête en sera facile, où les populations, chassant elles-mêmes les Espagnols qui auraient pu s'y opposer, s'empresseront d'accourir au-devant de lui pour le saluer de leurs acclamations ?

1 Lettre de Çuniga, du 16 septembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

2 Le bruit courait en France que les Guise, d'accord avec Henri III, avaient formé quelque projet contre le duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon se trouvait à Tours où il s'était fait inaugurer comme duc de Touraine, lorsqu'y arriva, en toute hâte, un courrier envoyé par le prince d'Orange pour lui annoncer que le conseil d'État avait été renversé, et avec lui le pouvoir espagnol [1]. Peu de jours après, un autre courrier remettait au duc de Montpensier, père de la princesse d'Orange, une lettre où le Taciturne le suppliait d'obtenir du duc d'Alençon que dans une situation si favorable il montrât la bonne affection qu'il portait à la conservation des Pays-Bas [2].

Le duc d'Alençon envoie aussitôt à Paris, d'abord le sieur de la Bourdaisière, puis La Noue pour faire connaître les propositions qui lui sont adressées. Peut-il, en les acceptant, compter sur l'appui dont il a besoin [3] ? Il demande qu'on lui donne de suite dix compagnies de cavalerie qui seront placées sous les ordres de Saint-Luc [4].

La Noue reste peu à Paris, car le peuple veut le tuer : on a appris que le but de son voyage est d'engager le roi à intervenir dans les Pays-Bas en faveur du prince d'Orange [5].

Déjà les amis du Taciturne avaient tenté de nouvelles démarches à la cour. Le sieur de Revest assurait que le prince d'Orange pouvait compter sur le concours des États et que le duc d'Arschot avait promis de l'aider jusqu'à la

1 Rapport du 28 septembre 1576 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du prince d'Orange, du 14 septembre 1576. Bibl. Nat. de Paris, n° 3415, p. 19.

3 Lettres de Saracini, du 22 et du 28 septembre 1576.

4 Lettre de Çuniga, du 5 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

5 Journal de Pierre de l'Estoile (25 octobre 1576).

mort. C'était, disait-il, une occasion telle qu'on ne la retrouverait jamais [1].

Des lettres de Mondoucet confirment les messages du Taciturne ; il insiste pour qu'on accepte ses propositions.

II.

HÉSITATION DE HENRI III.

Henri III garde le silence, et sa mère se borne à répondre, selon sa coutume, qu'elle a assez de besogne en France [2].

Parmi les conseillers de Henri III, plusieurs étaient dévoués aux Guise et appuyaient les remontrances de don Diégo de Çuniga. « Il y a, écrivait Mondoucet, des Fran-« çais qui sont ennemis de notre repos et de notre gran-« deur. Les ducats de Castille trottent en France pour « rompre tous les bons desseins [3]. »

Le cardinal d'Ossat répétera plus tard qu'il convenait mieux aux intérêts de Henri III de laisser les Espagnols vieillir et s'épuiser dans les combats contre les Hollandais que de les voir débarquer sur les côtes de Provence pour donner un libre cours à leur haine contre les Français [4].

Cependant le bruit se répandit que le roi avait cédé aux instances de son frère. Il offrait, disait-on, au duc d'Alen-

1 Lettre de Çuniga à Philippe II, du 11 septembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

2 Lettres de Çuniga, du 7 et du 11 septembre 1576.

3 Lettre de Mondoucet, du 9 octobre 1576. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 16127, f. 81.

4 Mém. du cardinal d'Ossat, t. V, p. 261.

çon tous les reîtres qui étaient à son service [1]. Selon Dale, il eût vu volontiers sortir le duc d'Alençon de France [2] ; Çuniga supposait même qu'il n'eût pas été fâché de le laisser aller en quelque lieu où on lui aurait cassé la tête [3].

Il est vrai que Henri III n'avait pas repoussé la requête du duc d'Alençon : il voulait, avant de se prononcer, connaître plus exactement la situation des choses dans les Pays-Bas. Pour être mieux éclairé à cet égard, il jugeait préférable de recourir à quelque personne née dans ces contrées, d'un esprit subtil et habile, dont le dévouement lui fût en même temps assuré. Il s'adressa à un poète, et il ne faut point s'en étonner puisque nous avons vu Maisonfleur chargé des missions les plus importantes.

III.

LE SYLVAIN DE FLANDRE.

En ce moment vivait à la cour des Valois un bourgeois d'Audenarde, qu'avaient vraisemblablement éloigné de son pays les discordes civiles. Il portait le nom de Vanden Bussche ; mais il l'avait traduit par un autre plus élégant, celui de Sylvain de Flandre. Il avait résidé à la cour de Ferrare avec le Tasse avant de retrouver à Paris Ronsard, Daurat et Baïf. On venait de publier ses anagrammes des

1 Lettre de Çuniga, du 9 septembre 1576. Arch. Nat. à Paris ; Lettre de Dale à Walsingham, du 2 octobre 1576. Record Office.

2 Lettre de Dale, du 2 octobre 1576. Record Office.

3 Bien creo que desseava que su hermano fuesse a alguna parte donde le quebrassen la cabeça. Lettre de Çuniga, du 16 septembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

rois, des reines, des gentilshommes et des dames de France. Non-seulement il y avait traduit : *Henry de Valois* par : *Roi es de nul hay*, mais il avait aussi en vers gracieux exalté les vertus royales :

Heureuse et plus qu'heureuse est et sera la France
Estant soubs vostre septre, o roy sur tous heureux.
. . . . Dès votre naissance
Dieu vous promit l'Europe et ses biens plantureux.

Sylvain avait su lire dans le nom de Catherine de Médicis : *Médicine de charité*, ce qui avait donné lieu à des vers où il louait ce cœur, « seul appuy de la France », où il s'était plu à représenter ce noble royaume qui

Reçoit toute faveur et le secours de Dieu
Justement par la main de celle qui l'espieu
Ne veut estre employé, l'arquebuze ou la lance.
En discrète raison et prudente douceur
Dieu imitant tousjours d'un courage bien seur,
En tout cherche la paix de luy recommandée.

D'autres anagrammes étaient d'une exactitude assez douteuse. Celui de Louise de Lorraine, trop délaissée de son époux, était : *Rend à soy le roy*, et celui de la belle Marguerite de Valois : *De vertus ai ma gloire* [1].

Cette érudite adulation méritait une récompense : Sylvain de Flandre fut envoyé dans les Pays-Bas où il comptait de nombreuses relations, afin de s'enquérir des dispositions des diverses villes, des moyens qu'elles possédaient de se défendre contre les Espagnols, de l'empressement

1 Poëmes et anagrammes dédyés au cardinal de Ferrare par le Sylvain de Flandre. Paris 1575.

qu'elles mettraient à ouvrir leurs portes aux Français [1]. Malheureusement la relation qu'il présenta à Henri III, en vers ou en prose, est perdue [2].

Un autre agent, nommé le sieur de Malisac, fut chargé d'aborder directement avec quelques seigneurs des États la question de la souveraineté du duc d'Alençon et de la remise de certaines villes des Pays-Bas. Il obtint pour toute réponse que les États ne voulaient d'autre roi, ni d'autre seigneur que le roi d'Espagne [3].

Sur ces entrefaites, don Diégo de Çuniga, instruit chaque jour des démarches du Taciturne, insistait près de Henri III pour qu'on n'en tînt pas compte ; il rappelait les liens de parenté, d'amitié, de reconnaissance, qui liaient le roi de France à Philippe II, son allié si fidèle dans tant de circonstances où il lui eût été facile de s'emparer de la couronne de France [4].

De son côté, l'ambassadeur de la reine d'Angleterre disait tout haut qu'elle blâmait tous les mouvements des Pays-Bas [5].

Henri III, soit par scrupule de conscience, soit par faiblesse de caractère, ou plus vraisemblablement encore d'après les rapports qu'il a reçus des Pays-Bas, déclare qu'il

1 Lettre de Dale, du 13 octobre 1576. Record Office.

2 Daurat avait composé un éloge de Sylvain de Flandre, qui se terminait par ces vers :

Sin mutare solum non vis, Sylvane, paternum,
Belga quidem patria, carmine Gallus eris.

3 Lettre de Çuniga, du 28 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris.

4 Ricordando la parentela, la sincera amicitia e la fede che il suo re aveva conservata in tante occasioni che gli si erano presentate d'impadronisi facilmente di questo regno. Lettre de Saracini, du 8 octobre 1576.

5 Lettres de Dale.

a vu avec mécontentement les intentions de son frère [1]; il annonce à Çuniga qu'il y mettra obstacle [2].

IV.

SUITE DES NÉGOCIATIONS.

Tandis que Henri III délibère, le duc d'Alençon se prépare à agir. En vain son chancelier l'évêque de Mende l'a-t-il exhorté à ne rien faire sans l'approbation du roi de France : les conseils de Bussy sont mieux accueillis. Il importe d'ordonner des levées et de les presser le plus possible [3]; il faut prendre les armes. Comment le duc d'Alençon ne s'applaudirait-il pas de voir s'élargir le théâtre ouvert à son ambition [4]? Si Henri III ne le secourt point, il pourra renouer les liens qui naguère l'unissaient aux Huguenots. Dès le 1er septembre 1576, le duc d'Alençon écrit à Condé : « Je vous prie tenir la main que les choses réussissent, selon que vous congnoissez estre nécessaire. » Il l'assure de son amitié : « Vous ne sçauriez, lui dit-il, la désirer meilleure [5]. »

Çuniga annonce à Philippe II que le duc d'Alençon, le prince de Condé et le roi de Navarre s'entendent pour l'entreprise des Pays-Bas [6].

1 Lettre de George Gascoigne à Burleigh, du 7 octobre 1576. Record Office.

2 Lettre de Çuniga, du 7 octobre 1576 (Arch. de Simancas).

3 Lettre d'Amyas Paulet, du 12 octobre 1576 ; Lettre du docteur Dale, du 13 octobre 1576 ; Avis de France, du 12 octobre 1576. Record Office.

4 Lettre de Çuniga, du 5 octobre 1576.

5 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 28.

6 Lettre de Çuniga, du 10 octobre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

Condé et La Noue poussaient le duc d'Alençon à agir sans écouter personne. La Noue eût voulu qu'on abandonnât une partie des Pays-Bas aux princes allemands et qu'on offrît de nouveau la Hollande et la Zélande à Élisabeth [1] : peut-être ses conseils eurent-ils ce résultat qu'on chargea Duplessis-Mornay d'aller entretenir la reine d'Angleterre dans la dévotion et la bonne volonté qu'il lui avait plu de montrer au prince français [2].

Un sieur de la Beausse se rendit immédiatement au nom du duc d'Alençon près du prince d'Orange [3] ; et ce fut sans doute en ce moment que le Taciturne envoya l'agent français Théron à Bruxelles pour donner des explications verbales sur « l'heureux encheminement de ce qui estoit « commencé [4]. »

Le 16 septembre, on propose aux États de Brabant de solliciter, si la nécessité l'exige, l'appui du roi de France et du duc d'Alençon. Une vive résistance se manifeste et l'on discute pendant trois jours. On met le pistolet sur la poitrine de l'évêque de Bois-le-duc. Les partisans du Taciturne pénètrent dans l'assemblée et l'accusent de ne rien faire pour combattre les Espagnols. Sous cette pression, l'adresse à Henri III et à son frère est votée [5].

Des relations fréquentes s'établissent entre les Pays-Bas et le duc d'Alençon. « Ceux pour France sont partis ce

1 Lettre d'Amyas Paulet, du 12 octobre 1576. Record Office.

2 Lettre du duc d'Alençon à Duplessis-Mornay, du 30 septembre 1576.

3 Lettre du prince d'Orange, du 19 octobre 1576 ; Lettre de la princesse d'Orange, du 10 octobre 1576. Groen, t. V.

4 Voyez plus haut, p. 115.

5 Metsius.

« jour d'huy » écrit-on le 22 septembre au prince d'Orange. « La conjonction des aultres est nécessaire [1]. » Les autres, ce sont les Français.

Le duc d'Alençon répond à ces communications secrètes en envoyant vers le Taciturne le sieur d'Alférau. Nous ignorons quels étaient les termes de son message ; mais le Taciturne se montra fort reconnaissant « de ceste tant « honneste et magnifique offre qu'il plaisoit à Son Altesse « de luy faire [2]. »

Dès que le prince d'Orange a reçu la visite d'Alféran, il adresse au duc d'Alençon une lettre qui dessine nettement les progrès de la négociation : « Je ne puis que je ne loue « grandement la bonne affection de Vostre Altesse envers « nostre pauvre païs qui demeurera à jamais obligé pour luy « faire très-humble service ; et, quant à moi en particulier, « oultre l'honneur qu'il plaist à Vostre Altesse me faire « me déclarant qu'elle veult se servir de mon conseil, je « me sens doublement obligé, entendant que Vostre Al- « tesse s'asseure de ma bonne affection vers elle, laquelle « augmentera, Dieu aidant, de jour en jour pour estre bien « prest de luy faire très-humble service en une si louable « entreprise... Je ne faillerai de tenir Vostre Altesse « advertie de toutes occurrences que je penserai appartenir « à son service et puissance [3]. »

1 Lettre de Christophe Roels, du 22 septembre 1576. Groen, t. V, p. 419. — Dès le 11 octobre 1576, le maître de postes de Bouchain annonçait à Çuniga que les États des Pays-Bas enverraient des députés vers le duc d'Alençon. Arch. Nat. à Paris, K. 1540. Il s'agissait vraisemblablement de cette fraction des États qui s'associait au mouvement populaire à Bruxelles.

2 Groen, t. V, p. 444.

3 Lettre du prince d'Orange, du 19 octobre 1576. Groen, t. V, p. 443.

Le prince d'Orange crut de plus devoir écrire à Henri III pour le remercier de la bonne volonté qu'il portait aux Pays-Bas, ainsi que du bon conseil et de l'aide avec lesquels il avançait le louable désir de Son Altesse [1].

Le sieur de Fontperthuis ne tardera point à poursuivre la mission qui a été confiée au sieur d'Alféran ; il renouvellera l'assurance de la protection que le frère du roi de France est prêt à accorder à ceux qui s'adresseront à lui [2].

Il s'agit, selon les termes mêmes dont se sert le prince d'Orange, de faire servir au bien général du pays le secours négocié quelques mois auparavant pour le bien particulier du prince d'Orange, c'est-à-dire pour la défense de la Hollande et de la Zélande [3]. Et comment entendait-on ce secours qui devait servir au bien général des Pays-Bas ? De cette manière que les troupes du duc d'Alençon passeraient paisiblement les frontières pour aller tenir tête à l'ennemi et que, l'hiver arrivant, on leur donnerait pour garnisons les villes dont le Taciturne pouvait dès ce moment disposer à son gré : c'étaient Louvain, Malines, Tirlemont, Enghien et Nivelles. Il faut éviter à la fois qu'elles occupent les villes les plus considérables et qu'elles mécontentent certaines provinces : on ne devra rien négliger « pour « leur donner honneste contentement [4]. »

Le ministre Villiers transmet quelques détails de plus dans une lettre adressée à Walsingham. On rapportait que

1 Lettre du prince d'Orange, du 19 octobre 1576. Groen, t. V. p. 444.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 26 octobre 1576 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre du prince d'Orange à Liesvelt, du 19 octobre 1576. Groen, t. V, p. 441.

4 Lettre du prince d'Orange à Liesvelt, du 19 octobre 1576.

le duc d'Alençon allait faire entrer dans les Pays-Bas trois mille arquebusiers et mille chevaux recrutés en Allemagne, mais on avait déclaré qu'il fallait leur fermer toutes les villes quelque peu importantes [1].

Ce qui engage le Taciturne à ne pas dévoiler ouvertement ses projets, c'est que la réconciliation de toutes les provinces n'est pas un fait accompli. « Je n'ay pas « encore, écrit-il à Théron, les nouvelles de la paix, ce « qui faict que je ne puis encore écrire à Son Altesse. « Le fondement de ma résolution doit venir de là [2]. »

1 Lettre de Villiers à Walsingham, du 17 octobre 1576. Record Office.
2 Groen, t. V, p 448.

CHAPITRE IX.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DES PAYS-BAS.

(25 septembre — 18 octobre 1576)

Le prince d'Orange demande la réunion des États-généraux. — Ils s'assemblent à Bruxelles. — Mouvement des esprits. — La réconciliation des provinces. — Hésitation des États-généraux. — Leurs députés se rendent à Gand.

I.

LE PRINCE D'ORANGE DEMANDE LA RÉUNION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Aux succès obtenus par la violence, il fallait donner une consécration régulière : c'est l'histoire de tous les actes qui s'accomplissent par la force et qu'une apparence de légalité vient légitimer le lendemain. En ce cas toutes les formes sont bonnes, même si pour confirmer le droit des vainqueurs il faut faire intervenir les victimes, même s'il faut s'appuyer sur le conseil d'État qu'on vient de renverser.

Dès le 2 septembre 1576, alors que les rapports de Théron et d'autres agents ne pouvaient plus laisser planer de doutes sur le sort réservé au conseil d'État, le prince d'Orange avait adressé aux États de Brabant un long manifeste, chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie, où il vantait son désintéressement, où il invoquait le service du roi

d'Espagne et se montrait plein de repect pour la religion catholique, où il blâmait même en quelque sorte les troubles des Pays-Bas, dont il attribuait l'origine à des novateurs guidés par leur convoitise et leur ambition. Il y insistait vivement sur une convocation des États-généraux.

Les États de Hollande et de Zélande, au nom de qui parle le Taciturne, favoriseront ce mouvement ; et il est à espérer que tous les amis de la paix publique embrasseront le remède que Dieu leur envoie [1].

Le prince d'Orange ne négligera rien pour s'attacher la puissante maison de Croy. Il adresse au duc d'Arschot une longue lettre où il le convie à l'aider dans ses efforts pour rétablir la paix publique. A l'entendre, personne n'est plus sincère que lui. Il convient que les gens de bien et d'honneur ôtent le masque de toute dissimulation. Il faut avant tout se garder d'envelopper le pays dans les filets d'une ruine perpétuelle et chercher le remède, dût-il être jugé « malplaisant au roy. » Rendre la liberté au pays, empêcher ses ennemis d'exécuter leurs mauvaises volontés, là est le vrai service du roi, dont il tiendra compte un jour comme du plus grand et du plus signalé qui pût lui être rendu. Hésiter à le faire, c'est non-seulement se perdre soi-même, c'est aussi condamner sa postérité et le pays à la plus horrible désolation. Un seul but s'offre à tous les esprits : « c'est de redresser les affaires « en tel estat que Dieu soit servy, le roy obéy et le pays « redressé en son ancien repos, honneur et prospérité. » — « Mon intention, ajoutait le Taciturne, n'est nullement

[1] Bor, l. IX.

« d'introduire changement aulcun pardeçà en la religion, « ni attenter chose qui puisse préjudicier au service de Sa « Majesté ; je vous jure, et prends Dieu en tesmoing, sur « ma conscience que je ne prétends en façon quelconque « à innovation au gouvernement de l'État pour m'ingérer « à quelque administration, quelle qu'elle soit [1]. »

Le Taciturne exprimait aussi en ces termes au marquis d'Havré toute sa joie « qu'après un si long temps il se fût « finalement souvenu de ses anciens, bons et serviables « amis, ne s'estant jamais peu persuader qu'oubliance fust « cause d'un si long silence [2]. »

Une autre lettre adressée au comte du Rœulx exprime les mêmes vœux pour tout ce qui peut remettre le pays en son ancienne liberté, fleur et prospérité [3].

Les États de Brabant répondent à cet appel : ils envoient des députés traiter avec le prince d'Orange [4].

Le duc d'Arschot, en accusant réception de la lettre du Taciturne, cherche à justifier le silence que, malgré l'affection la plus sincère pour lui et les siens, il a gardé si longtemps ; il l'explique par le danger qu'il y eût eu sous la domination des gouverneurs étrangers à lui donner « une « réponse fructueuse. » Une occasion plus favorable venant s'offrir, il a bien considéré et pris à cœur toutes les raisons qui lui ont été exposées, et il ne manquera point, ainsi que son frère le marquis d'Havré, de faire tout ce qui dépend

1 Doc. inéd. sur l'hist. du XVIe siècle, p. 231.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 130.

3 Groen, t. V, p. 415.

4 Il est fait mention de ces députés dans une résolution des États de Hollande, du 12 septembre 1576.

de lui pour la retraite des étrangers et la pacification du pays [1].

Le prince d'Orange était appelé à Bruxelles par ses amis les plus impatients. Il fut assez prudent pour ne pas céder à leurs vœux et pour laisser la première place au duc d'Arschot qui présidait le conseil d'État réduit à cinq ou six membres. L'un de ses partisans les plus zélés, Christophe Roels, « fort amoureux et observateur des vertus de Saint-« Aldegonde, » lui écrivait de Bruxelles « qu'à raison de la « fantaisie de plusieurs » à la suite de l'arrestation du conseil d'État, on ne l'appellerait à Bruxelles que de l'avis des États-généraux, que du reste il importait « en l'estat pré-« sent » de ne pas dépouiller le duc d'Arschot de l'autorité [2].

Le duc d'Arschot, flatté dans son orgueil, ne cède que trop aisément aux habiles instances du Taciturne. Le 17 septembre, il se rend dans l'assemblée des États de Brabant. Il leur fait connaître que les membres du conseil d'État « qui ont esté relaxés », se sont réunis, non point pour réclamer justice des violences des soldats de Glymes, mais pour exposer la nécessité de mesures énergiques à prendre contre les Espagnols : c'est ainsi que l'on garantira la tranquillité et le repos du pays.

Aussitôt après, les États de Brabant (tout a été réglé d'avance) demandent qu'on lève des gens de guerre et qu'on invite les États de toutes les provinces à envoyer des députés à Bruxelles pour assurer à la fois la pacification

1 Doc. in. sur l'hist. du XVI[e] siècle, p. 233. — C'est par l'intermédiaire de Théron que le duc d'Arschot correspond avec le prince d'Orange. Groen, t. V, p. 461.

2 Lettre de Chr. Roels, du 22 septembre 1576. Groen, t. V, p. 418.

et la sortie des Espagnols ; mais, pour ne point blesser le sentiment des populations, on a soin d'ajouter que tout se fera « avec conservation de la religion catholique et de « l'auctorité et obéyssance de Sa Majesté [1]. » Le conseil d'État ne manque point de déférer à cette requête, et le 20 septembre des lettres sont adressées aux États des provinces pour les inviter à envoyer leurs députés à Bruxelles afin de former l'assemblée des États-généraux. La formule, le lendemain même des violences qui ont semé la terreur à Bruxelles, est l'union pour le bien du pays [2].

Deux jours après, le conseil d'État, toujours présidé par le duc d'Arschot, défend d'obéir aux ordres de Roda « qui « s'est bien autant présumé et advancé que de se retirer « au chasteau d'Anvers et de se déclarer gouverneur- « général des pays de par-deçà [3]. » C'est à la juridiction du conseil d'État que chacun doit se soumettre ; mais il ne jouit pas même de sa liberté au moment où il proclame son autorité [4] : il s'est vu réduit, écrit-il au roi, à condescendre à des réquisitions et à s'accommoder à la tempête [5].

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 378, et Actes des États-Généraux, t. I, p. 3.

2 Déclaration des États de Brabant, du 8 septembre 1576. Registre de 1576, n° 128 (Arch. de Bruxelles).

3 Placard du 23 septembre 1576.

4 Omnis plane concidit Senatus auctoritas.. Tanquam lignum alienis mobile nervis agebatur. Strada, l. VIII.

5 Lettre du conseil d'État, du 22 septembre 1576.

II.

RÉUNION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Les États-généraux, réunis sous Requesens ou même sous le conseil d'État avant le 4 septembre 1576, eussent vraisemblablement, aussi bien que les États de Blois, représenté les véritables sentiments des populations et associé la défense de la foi catholique au maintien des libertés. Même dans les circonstances où ils s'assemblent, ils représentent non point le parti des novateurs, mais l'opinion du pays.

Les députés des provinces de Brabant, de Hainaut et de Flandre forment seuls d'abord l'assemblée des États-généraux ; ils se réunissent le 25 septembre 1576 à Bruxelles. Chaque jour ils se rendent à la messe à sept heures du matin et ne commencent leurs délibérations qu'après y avoir assisté [1].

Le premier acte des États-généraux est de reconnaître que dans des circonstances si graves un chef est nécessaire, et ils désignent le duc d'Arschot comme le principal membre du conseil d'État institué par le roi ; le second sera de justifier leur réunion, vis-à-vis de Philippe II et de tous les princes de l'Europe, en faisant connaître les motifs auxquels ils ont obéi, les intentions qui les guident.

La lettre adressée à Philippe II offre avant tout l'exposé complet des griefs contre le duc d'Albe et les Espagnols, sans rien oublier depuis l'origine jusqu'au jour tout récent

1 De Jonge, t. I, p. 63.

où les *mutinés* se sont présentés devant la ville de Bruxelles « pour la saccager et piller. » Le conseil d'État les a déclarés, à deux reprises, rebelles et ennemis du roi et du pays, et le seul remède est que Philippe II joigne « sa clé-« mence bénévole et sa naïfve bonté à la sincère intention « et à la singulière affection » qui anime les États. C'est pour éviter que le peuple « n'entrast en quelque commotion « débordée, » c'est pour écarter « la fureur qui eût pu « s'ensuivre et causer un véhément et soudain changement, « qu'aucuns particuliers ont trouvé nécessaire de seques-« trer, pour ung temps, aulcuns du conseil d'Estat ; » et ils ont ainsi « coppé le pas à plus grand désastre. » Roda seul s'est conduit comme un séditieux. La république était à peu près ruinée, quand une inévitable nécessité a contraint les États à y mettre la main ; mais ils protestent devant Dieu qu'ils persévéreront jusqu'à la mort dans la religion catholique et dans l'obéissance au roi ; et, s'ils forment le vœu de cimenter une paix durable avec les provinces de Hollande et de Zélande en éloignant les soldats espagnols, c'est en maintenant « en tout et partout » la religion catholique et l'obéissance due à leur seigneur naturel. Ils ont pour unique but de conserver l'ancienne liberté du pays pour qu'elle ne soit pas livrée « à l'indiscrétion popu-« laire [1]. »

Les États-généraux écrivent aussi à tous les princes étrangers. Ils pressent le roi de France d'intercéder en leur faveur

1 De Jonge, Rés. des États-généraux, t. I, p. 244. Ce fut le 27 septembre qu'on décida d'écrire au roi et à d'autres princes, mais on ne s'entendit pas sur la rédaction, et la lettre au roi ne fut lue aux États-généraux que le 14 octobre : la date est du 17.

près du roi d'Espagne afin qu'il apprécie la sincérité de leurs intentions et ne recoure pas à des mesures rigoureuses qui tourneraient à leur grande ruine et désolation ; ils le prient de veiller à ce que le duc de Guise et ses associés ne réunissent pas de gens de guerre pour rejoindre les Espagnols [1].

Les mêmes explications sont transmises à la reine d'Angleterre. Leur unique but est de rétablir les affaires dans le même état que sous Charles-Quint. L'expulsion des Espagnols ne peut qu'être favorable au rétablissement des anciennes relations commerciales entre les Pays-Bas et l'Angleterre ; mais, en prenant les armes, ils n'ont aucune pensée de s'écarter de la fidélité qu'ils doivent au roi d'Espagne. Ils chargent le baron d'Aubigny qui se rend à Londres, de réclamer la médiation d'Élisabeth à Madrid afin de hâter la pacification [2].

Tandis que Henri III se bornait à une réponse assez vague, Élisabeth faisait entendre un langage bien différent. Elle félicitait les États-généraux sur leur intention de ne pas renoncer à l'obéissance de Philippe II et leur promettait de plaider leur cause en Espagne [3]. En même

1 Arch. de la Haye, d'Ypres et de la Flandre occidentale.

2 De Jonge, Rés. des États-généraux, t. I, p. 253 ; Lettres des États-généraux à Élisabeth, du 16 et du 18 octobre 1576. Record Office ; Dépêches d'Angleterre (Arch. de la Haye). — Il était un autre point que le baron d'Aubigny devait négocier à Londres. On espérait trouver, grâce à Élisabeth, deux ou trois cent mille angelots à emprunter en Angleterre pour faire face à de grands besoins d'argent, plaie commune à cette époque ; mais cet espoir fut déçu.

3 Murdin, p. 778. — John Smith fut envoyé en Espagne. Record Office (20 novembre 1576).

temps elle ordonnait à Wilson de retourner aux Pays-Bas pour favoriser de tous ses efforts les négociations qui allaient s'engager, mais en tenant compte des instructions précédentes données à Davison [1].

III.

MOUVEMENT DES ESPRITS.

En ce moment, les sentiments qui animent les États-généraux, ne sont pas douteux. Ils veulent la foi telle que leurs pères l'ont portée dans leurs cœurs, sans l'inquisition d'Espagne ; leurs libertés, telles que leurs pères les ont scellées de leur sang, sans les menaces des bandes étrangères. « L'intention des députés des États, déclarent-ils, est de « ramener à l'obéissance de Sa Majesté les pays de Hol- « lande et Zélande et en l'observation de nostre saincte foy « et religion catholique romaine sans aulcune innova- « tion d'icelle [2]. » S'ils sont disposés à reprendre les négociations de Breda, c'est qu'ils espèrent que les États de Hollande, obtenant l'éloignement des Espagnols, s'accommoderont en tout, sur le fait de la religion, à la volonté de Sa Majesté [3].

Les États-généraux voulaient, écrit un ami du Taciturne, que la religion catholique seule eût un culte public, même

1 Instructions de Wilson (22 octobre 1576). Brit. Mus., Galba, C. V, et Lansdown, 155.

2 De Jonge, t. I, p. 16 (2 octobre 1576).

3 De Jonge, t. I, p. 6.

en Hollande et en Zélande ; et ils étaient prêts à sacrifier le dernier homme pour atteindre ce résultat [1].

Telles sont aussi les convictions qui dominent dans les diverses provinces et qui se retrouvent chez les nobles comme chez les bourgeois. Les populations veulent rester catholiques et fidèles au roi ; mais qu'on leur rende le repos : elles feront la paix, même sans le prince d'Orange, même sans les États-généraux [2] ; qu'on les délivre de ces *mutinés* qui ont couvert les campagnes de ruines fumantes depuis Bruxelles jusqu'à Gand ; qu'on ferme les plaies de cette guerre qui condamne le pays le plus prospère à la plus complète ruine. Et quels sont les médiateurs vers lesquels se portent les yeux ? D'abord vers le pape, père commun des fidèles, qui a toujours compris les intérêts de la religion autrement que Philippe II, et ensuite vers la duchesse de Parme, dont la sage administration a laissé d'autant plus de regrets qu'elle a été suivie de celle du duc d'Albe.

Le 17 septembre, l'ordre du clergé et celui de la noblesse avaient demandé, au sein des États de Flandre, qu'on envoyât quelque personnage vers Sa Sainteté « pour l'as- « seurer que tous les Estats de Flandres s'offrent de faire « le serment solennel de sceller de leur sang la religion « ancienne catholique et de maintenir inviolablement l'obéis- « sance deue au roy leur prince naturel [3]. »

C'est à la duchesse de Parme que le marquis d'Havré (en ce moment il n'a pas encore été entraîné par de funestes obsessions) adresse ces lignes si dignes d'attention : « J'eusse

1 Lettre de Jean Vanden Bossche, du 22 octobre 1576.

2 Lettre de Morillon, du 8 novembre 1576.

3 Poullet, Doc. sur la Pacification.

« bien désiré, et eust esté plus convenable, que le tout « s'euist peu achever avec le commandement de Sa Majesté « selon les asseurances par moy apportées ; mais le peuple « a esté tant de fois mené de parolles et n'y voyoit aucun « effect... Le desbordement des Espagnols croyssoit de plus « en plus non-seullement par ranconnements et exactions, « mais par vrayes hostilités et meurdres évidents, choses « incompatibles et répugnantes au droict divin et humain.. « J'ay adverty Sa Majesté par cinq courriers exprès, non- « seullement pour l'entretènement de notre religion catho- « lique, mais pour se maintenir prince du pays, et n'avons « encores aulcune response, ce que désespère tant plus ung « chascun... Tous les Estats sont résolus de maintenir la « dicte religion et obéyssance de Sa Majesté, mais entière- « ment résolus aussi à l'expulsion des Espagnols, premiére- « ment par toute voye d'amitié, sinon par force, comme « estant le seul et unicque moyen pour parvenir à la paci- « fication. » Puis le marquis d'Havré rappelait qu'on avait attendu trop longtemps « les vrais remèdes » et qu'il en était résulté un regret indicible pour tous. Néanmoins (et il fallait en louer Dieu), après une émotion populaire si grande, tout semblait s'apaiser. Les États et les seigneurs dirigeaient le gouvernement. Il s'était cru obligé, comme son frère le duc d'Arschot, d'accepter le commandement de l'armée ; mais c'était « pour éviter la confusion et chercher « tous moyens convenables pour le redressement des af- « faires. » Leur unique but était « de modérer plusieurs « esmotions qui estoyent à la main. »

Le marquis d'Havré espérait donc que la duchesse de Parme, connaissant leurs intentions et leurs bonnes réso-

lutions, tiendrait la main à ce que le roi, « comme prince « bening et desbonnaire, » s'arrêtât à quelque résolution favorable, « sans choisir la voye de rigueur qui seroit non- « seullement pour luy faire perdre ses pays, mais ses « aultres royaulmes [1]. »

Tous se réunissent dans ce sentiment : Champagney, Rasseghem, Assonleville, même le comte de Boussu qui a, par une longue captivité, attesté sa fidélité au roi, même le seigneur de Hierges qui a combattu, avec plus de courage que personne les Gueux de la Hollande [2]. Granvelle a défini la situation : « Avec la haine qu'ils ont conçue con- « tre les Espagnols, ils seront unanimes pour les faire sor- « tir du pays [3]. » — « Ce qui les attire tous, écrit Roda, « c'est ce bénéfice commun de la patrie, qui est une grande « chose [4]. »

C'est donc en conciliant le maintien de la religion catholique et la fidélité au roi que les États-généraux, à ce qu'ils affirment, reprendront les négociations si malheureusement interrompues à Breda.

IV.

LA RÉCONCILIATION DES PROVINCES.

La grande question qui domine toutes les autres, c'est la pacification, grande et noble tâche, tentée par le conseil

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1542[28].

2 On a conservé plusieurs lettres où le comte de Boussu et le seigneur de Hierges se prononcent à ce sujet.

3 Lettre de Granvelle, du 14 octobre 1576.

4 Lettre de Roda, du 10 octobre 1576.

d'État, que les États-généraux, à leur tour, chercheront à accomplir.

La plupart des membres de cette assemblée, soutenus par les évêques, répugnaient à toute relation directe avec le prince d'Orange, parce qu'ils la jugeaient incompatible avec les intérêts de la religion et du roi. Ils eussent voulu, comme le proposait Viglius, traiter directement avec les États de Hollande ; mais, en ce moment, le Taciturne y exerçait une influence si puissante qu'on ne pouvait négocier sans s'adresser à lui.

Le 27 septembre 1576, les États-généraux écrivent au prince d'Orange qu'ils ont appris son désir « de rentrer en « communication, » et ils l'engagent à envoyer ses députés à Bruxelles ; mais ils entendent que rien ne sera innové contre la religion catholique, ni contre le roi, et le requièrent de faire retirer les gens de guerre que le sieur de Haussy « a sans charge faict entrer jusques à Gand [1]. »

Le prince d'Orange protestait de son empressement à reprendre les négociations de la Pacification. Il répétait qu'il ne voulait rien innover au fait de la religion catholique romaine, et, quant à l'obéissance due au roi, il assurait qu'il ne prétendait en façon quelconque retirer ces pays de la légitime obéissance de Sa Majesté [2]. Il demandait seulement que, pour hâter les négociations, leur siége fût fixé non à Bruxelles, mais à Gand, et il promettait de rappeler de cette ville les troupes qu'il y avait envoyées [3].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 113 (27 septembre 1576).

2 Je ne prétends, en façon quelconque, de retirer ces pays de l'obéissance légitime de Sa Majesté.

3 Lettre du prince d'Orange, du 3 octobre 1576. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 117.

Les États-généraux étaient peu disposés à envoyer leurs députés, « non en lieu propre et convenable, mais en une « ville diversifiée d'humeurs, inclinée d'ancienneté à révoltes « et séditions [1]. » Il fallut, pour les décider, recourir à un de ces incidents que le Taciturne savait faire naître avec tant d'habileté.

Le 6 octobre, le duc d'Arschot se rend à l'assemblée des États-généraux. Il ordonne de faire silence et annonce que le conseil d'État a reçu une lettre écrite à Madrid le 11 septembre, par laquelle don Juan signifie au conseil d'État sa nomination de gouverneur-général et son projet de se rendre sans aucun retard aux Pays-Bas [2]. Le bruit court qu'il sera soutenu par des forces considérables réunies dans le Milanais [3]. Il n'y a pas un moment à perdre pour assurer avant son arrivée la pacification du pays.

Le même jour, les États décidèrent qu'ils enverraient leurs députés à Gand « incontinent et sans délay pour y « communiquer avec ceulx du prince d'Orange et des Estats « de Hollande et de Zélande sur le faict de la pacification « et icelluy faict tellement avancer, comme faire aucune- « ment le pourront, jusques à le conclure et arrester, « pourveu que la religion catholique romaine se exerce « et demeure entière sans innovation quelconque et sans « toucher à l'obéissance deue à Sa Majesté [4]. »

1 Renon de France.

2 De Jonge, Rés. des États-généraux (6 octobre 1576). Philippe II par une lettre du 1er septembre 1576, avait annoncé lui-même au duc d'Arschot le choix de don Juan (Arch. du château de Chimay).

3 Lettre de Morillon, du 15 septembre 1576.

4 De Jonge, Rés. des États-Généraux, t. I, pp. 24 et 25. — Les instruc-

Comme le prince d'Orange l'a promis, il charge aussitôt Pierre de Rycke de prévenir le colonel Vanden Tympel qu'il doit évacuer Gand ; mais il y ajoute une réserve qui rendra cet ordre inutile : « Si ce n'est que ceulx de Gand « les veuille retenir [1] » ; et cette feinte prévue d'avance a été si bien réglée que, le jour même où le Taciturne écrit de Middelbourg, les bourgeois de Gand présentent une requête aux magistrats pour que l'on retienne Van den Tympel et ses soldats.

V.

HÉSITATIONS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Les États-généraux hésitent de nouveau. Que peuvent être des délibérations abordées au milieu des menaces de la guerre civile ? Leur premier devoir n'est-il pas de rétablir l'ordre ? Ils déclarent qu'ils ignorent en vertu de quelle autorité les membres du conseil d'État ont été arrêtés. Ils chargent un huissier de citer le baron de Hèze à comparaître devant leur assemblée ; mais il n'obéit point, et trois membres des États-généraux sont réduits à aller le prier de relâcher ou de garder doucement dans leurs hôtels le comte de Mansfeld et le comte de Berlaymont. « Qu'on n'intercède plus en leur faveur, répond « orgueilleusement le baron de Hèze, ou je les enverrai au

tions données à ce sujet par les États-généraux au sieur d'Oetingen qu'ils envoient vers le prince d'Orange, sont du 7 octobre 1576. De Jonge, t. I, p. 235.

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 121 (3 octobre 1576).

« château de Vilvorde [1]. » On n'ose rien contre le seigneur de Hèze; mais on éloigne ses lieutenants. Jacques de Glymes est envoyé à Tirlemont pour attaquer les Espagnols par lesquels il se fera battre honteusement [2]. Un autre lieutenant de Hèze, nommé Merville (un Français probablement), est démis de sa charge [3]. Les États-généraux ne peuvent rien faire de plus ; ils blâment hautement les désordres qui ont eu lieu à Bruxelles, mais sans avoir l'autorité nécessaire pour y porter quelque remède.

A Gand la situation n'est pas moins mauvaise : c'est au milieu des bandes de Gueux, qui font retentir les rues du chant des psaumes, que les députés des États-généraux iront pourvoir aux meilleurs moyens d'assurer la conservation de la foi catholique et de l'obéissance au roi.

Il semble que les États-généraux cherchent quelque motif de rompre les pourparlers engagés avec le prince d'Orange.

En cet état de choses, le Taciturne s'adresse au duc d'Arschot dans les termes les plus insinuants. S'il le félicite sur sa ferme et magnanime résolution, il cherche aussi à l'effrayer en lui disant que les oppresseurs de la patrie « lui pourchassent sa ruine en son particulier. » Il est à regretter qu'en ce moment « on fasse divers jugements « de ses actions, car l'heure est venue pour lui de s'assurer « un nom immortel et une heureuse jouissance du fruit

1 De Jonge, Rel. des États-généraux (22, 23 et 26 octobre 1576).

2 Le 1er octobre 1576, les États-généraux demandent au conseil d'État de donner au seigneur de Glymes la charge de colonel de Mondragon déclaré ennemi de la patrie.

3 De Jonge, Rel. des États-généraux (11 octobre 1576).

« de ses travaulx. » En vain hésite-t-on à envoyer des députés à Gand ; en vain redoute-t-on les troubles qui, selon le duc d'Arschot, auront pour résultat de faire renaître les espérances des Espagnols. Il peut être convaincu qu'entre le prince d'Orange et lui il y a un même dessein, un même but. Le Taciturne, comme lui, désire une ferme et bonne paix ; le Taciturne, comme lui aussi, « veut refréner « et empescher toutes séditions populaires. » Il est prêt à donner « telle et si bonne asseurance que tous ceulx qui « sont désireulx du bien publicq et de la liberté et de la « tranquillité de la patrie, en auront contentement [1]. »

Ces étranges hypocrisies de langage n'obtenaient point le succès souhaité. Une discussion qui surgit, amena de nouveaux retards. Le prince d'Orange réclamait comme places de sûreté l'Écluse et Dunkerque. Il fallait que selon les circonstances il pût entrer librement en Flandre ou en sortir sans danger [2] : il fut réduit à se contenter de Nieuport.

Cependant les amis du prince d'Orange murmurent. Ils présentent une requête aux États-généraux pour qu'il se rende à Bruxelles, ils demandent qu'on lui donne toute assurance pour sa personne ; mais les États-généraux se montrent peu disposés à céder à ce vœu et se bornent à répondre : « quant à appeler la personne dudict prince », qu'on communiquera l'affaire au conseil d'État [3].

1 De Jonge, t. I. p. 263 (16 octobre 1576).

2 Il y eut à ce sujet de longs pourparlers. Les États de Flandre étaient peu disposés à ces concessions. D'autre part, on reprochait au prince d'Orange de retarder par des intérêts personnels la solution des questions liées aux intérêts généraux. Groen, t. V, p. 480.

3 De Jonge, Rés. des États-généraux (25 octobre 1576).

A Bruxelles, la commune (*die ghemeente*) est dévouée au prince d'Orange ; elle désire nuit et jour sa venue ; mais il y a des précautions à prendre [1].

VI.

LES DÉPUTÉS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX SE RENDENT A GAND.

Peut-être le Taciturne craignait-il de trouver les États-généraux trop *espagnolisés* ; car il eut recours à l'un de ces artifices dont il avait déjà fait usage, notamment en 1566, lors de la célèbre assemblée de Termonde.

On annonce qu'on a intercepté des lettres de Philippe II à Roda, du 11 septembre, et il en résulte qu'en cherchant à endormir les États par de vaines promesses, on maintiendra les Espagnols dans les Pays-Bas pour laisser un libre cours à leurs vengeances. Il y a aussi une lettre d'Albornos qui loue Sanche d'Avila de l'appui qu'il donne aux *mutinés*. Aucun doute n'est possible sur ce que l'on doit craindre, et les lettres interceptées, pour qu'on en juge mieux, seront mises en lumière. Ces lettres ne furent toutefois jamais imprimées ; mais les minutes existent à Simancas, et il est aisé de constater avec quelle mauvaise foi le Taciturne cherchait à tromper les populations [2].

Le 11 septembre, Philippe II avait adressé deux lettres à Roda. Dans la première, il déclarait qu'il ne voulait

1 Lettre de Jean Van den Bossche, du 22 octobre 1576. Groen, t. V, p. 456.

2 Lettre du prince d'Orange, du 13 octobre 1576.

recourir qu'à des moyens pacifiques dont les populations seraient satisfaites. « Mon désir, ajoutait-il, est qu'on s'ef« force de rétablir la paix aux Pays-Bas, qu'on y éteigne « le feu de la discorde entre l'armée et le peuple. » Il consentait, si les troupes levées contre les Espagnols étaient licenciées, à ce que ceux-ci se renfermassent dans leurs garnisons. Il exigeait qu'on ne reconnût d'autre autorité que celle du conseil d'État. Il félicitait Sanche d'Avila sur le courage qu'il montrait ; mais, loin de l'exhorter à soutenir les *mutinés*, il voulait qu'il donnât l'exemple de l'obéissance au conseil d'État et qu'il ne négligeât rien pour tranquilliser et pacifier le pays. Enfin il rappelait Roda en Espagne.

Dans la seconde lettre, Philippe II revenait sur un point qu'il avait à peine touché dans la première. Si la vie des soldats espagnols était mise en péril, ils auraient à faire ce qu'ils jugeraient convenable pour la sûreté de leurs personnes et le maintien des droits du roi ; mais, même en ce cas, ils devaient agir avec la prudence et la mesure nécessaires pour qu'en aucune manière ils ne donnassent au pays l'occasion de se soulever [1].

Quoiqu'il en soit, cet incident produit une sensation profonde ; c'est, dit-on, la révélation de la dissimulation du roi d'Espagne.

En même temps arrive une lettre écrite à Gand par le seigneur de Haussy qui signale comme urgente la réunion des forces des États et de celles du prince d'Orange pour prévenir de nouveaux excès des *mutinés* [2].

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, pp. 365 et 369.

2 Lettre du seigneur de Haussy, du 12 octobre 1576. Doc. publiés par M. Diegerick.

Il faut hâter les conférences pour la pacification. Les députés des États-généraux quittent Bruxelles et se rendent à Gand. Leurs instructions portent « que l'accéléra-« tion en cest affaire est fort nécessaire et bien requise. » Ils réclameront d'abord une suspension d'armes, puis ils examineront les moyens de joindre toutes les forces contre les Espagnols, enfin ils proposeront tout ce qui peut conduire à la pacification ; mais ils veilleront strictement à ce que les Gueux, leurs nouveaux alliés, n'attentent rien contre la religion catholique et qu'elle soit également respectée dès qu'elle sera rétablie en Hollande et en Zélande. Telle est l'importance de cette négociation qu'ils rendront compte aux États-généraux, heure par heure, de tout ce qui se passera [1].

1 De Jonge, t. I, p. 238.

CHAPITRE X.

LA PACIFICATION DE GAND.

(19 octobre — 8 novembre 1576)

Les conférences de Gand. — Conciliabule secret à Bruxelles. — Le siége du château d'Anvers. — La Furie espagnole. — Le traité de pacification.

I.

LES CONFÉRENCES DE GAND.

Le 19 octobre 1576, neuf députés des États-généraux entrent en conférence, à l'hôtel de ville de Gand, avec neuf députés du prince d'Orange et des provinces dissidentes. Ils ont été choisis dans les trois ordres de chacune des provinces de Brabant, de Flandre et de Hainaut : ce sont pour le clergé les abbés de Sainte-Gertrude, de Saint-Pierre et de Saint-Ghislain, pour la noblesse les seigneurs d'Oetingen, de Sweveghem et de Fresin, pour les villes le docteur Léoninus, un membre du conseil de Flandre et un échevin de Mons. Les uns se montrent plus préoccupés de leur serment au roi d'Espagne ; les autres plus disposés à traiter avec le prince d'Orange. Ceux-ci ont été assez influents pour faire désigner comme secrétaire Jean Pennant, qui, après s'être vu, quelques années auparavant, réduit à fuir en Angleterre pour avoir volé un maître des comptes en

assassinant sa servante [1], est devenu lui-même maître de la chambre des comptes en Brabant. Il est le très-humble serviteur du Taciturne ; il s'est efforcé, d'accord avec l'avocat Liesvelt, de servir ses intérêts et continuera à le faire avec la même ardeur « si longuement que l'âme luy « battera au corps [2]. »

Parmi les plénipotentiaires hollandais, Philippe de Marnix est nommé le premier. Suivent les noms d'Adrien Vander Myle et de Paul Buys : Pierre de Rycke, bien que né à Gand, figure parmi eux.

La discussion fut vive en ce qui touchait le point de la religion. Les commissaires des États-généraux insistaient pour que l'exercice du culte catholique fût rétabli en Hollande ; ceux du prince d'Orange demandaient que celui du culte réformé fût autorisé dans les provinces méridionales des Pays-Bas [3].

Le Taciturne, bien plus préoccupé encore que le duc d'Arschot de la prochaine arrivée de don Juan, s'inquiète de ces retards. Il presse les députés réunis à Gand, car il craint qu'on ne veuille les tromper en traitant non pas à la flamande, mais à l'italienne ou à l'espagnole [4]. Il

1 Lettre de Marg. de Parme, du 20 août 1564. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. IV, p. 88.

2 Lettre de Jean Pennant, du 22 septembre 1576. Groen, t. V, p. 415.

3 Lettre des commissaires des États-généraux, du 22 octobre 1576, publiée par M. Gachard. — On lit à ce sujet dans l'Apologie du Taciturne : « Comme un de ceux qui estoyent députés de nostre costé, remonstra à quelqu'un des principaux de l'autre qu'il eust esté meilleur d'accorder quelque liberté pour les subjects des provinces pour lesquelles ils contractoient, on lui respondit que ceux de Brabant, Flandre et autres pays ne demanderoient jamais changement de l'estat de la religion. »

4 Groen, t. V, p. 467.

écrit aussi à l'abbé de Sainte-Gertrude, comme à celui de ses amis à qui il n'a jamais rien caché, que les longueurs pourraient empirer les affaires, et il le prie d'en hâter la conclusion [1].

Tout semble s'apaiser. Marnix qui reçoit les instructions secrètes du prince d'Orange, se comporte fort modestement selon l'expression de Morillon : on le tiendra pour le véritable auteur de l'accord qui va se conclure. Il proteste de la grande affection qu'il porte aux provinces méridionales qui sont sa patrie ; et, comme le comte de Lalaing lui dit qu'il ait à le montrer par ses œuvres, il lui prend la main et répond : « Nous aurons la paix dans deux jours [2]. »

Le dimanche 28 octobre à midi, les commissaires se réunirent à l'abbaye de Saint-Pierre. Ceux du Taciturne admirent que la religion catholique serait exclusivement professée dans quinze provinces ; les autres consentirent à laisser aux États-généraux qui seraient convoqués sur le même pied que sous Charles-Quint, le soin de décider si le culte réformé serait maintenu en Hollande et en Zélande ; mais jusqu'à ce moment le culte catholique ne devait pas y être rétabli.

Le prince d'Orange avait obtenu la restitution de ses biens. « Je vous prie, écrivait-il à l'abbé de Sainte-Gertrude, de ne point trouver estrange qu'ayant esté tellement endebté et si longtemps prins de mes biens, j'ay voulu en faire quelque mention, qui pourroit servir à l'advenir [3]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 28 octobre 1576, Groen. t. V, p. 465.
2 Lettre de Morillon, du 3 novembre 1576.
3 Lettre du prince d'Orange, du 1er novembre 1576, Groen, t. V, p. 481.

Mais il restait une question qui préoccupait vivement le Taciturne : il considérait comme une condition indispensable de la conclusion des négociations que les États-généraux ne reconnussent pas don Juan ou tout au moins qu'ils ne le fissent qu'autant qu'il accepterait les conventions déjà arrêtées [1]. Sur le premier point, les États-généraux crurent que leur fidélité au roi les obligeait à s'incliner devant le choix qu'il avait fait ; mais, sur le second, ils prirent l'engagement qu'on leur demandait.

Dès que la réponse des États fut parvenue à Gand, le seigneur de Fresin et le docteur Léoninus se dirigèrent, bride abattue, vers Bruxelles et y portèrent les articles de la Pacification, tels qu'ils avaient été arrêtés chez l'abbé de Saint-Pierre [2].

Cependant les États-généraux jugeaient qu'on n'avait pas suffisamment sauvegardé les intérêts de la religion et ceux du roi ; mais on alléguait pour atténuer ce reproche que dans un moment de troubles si graves il fallait souffrir tout ce qui pouvait éviter un mal plus grand [3]. Quatre jours se passèrent sans que le traité fût approuvé [4].

1 Mém. du prince d'Orange, Groen. t. V, p. .439

2 Il est assez étrange de trouver dans une lettre adressée le 19 novembre par Jacques Taffin à Walsingham l'affirmation que la liberté de conscience sera établie dans les provinces catholiques. Record office.

3 Pacificatio continet quædam extranea in quorum excusatione non videtur pro Statibus aliud adferri posse quam quod in tanta perturbatione multa tolerari debebant ad majoris mali evitationem. Mém. de l'évêque d'Ypres, Bull. de la Comm. d'histoire, 1re s., t. XIV, p. 8.

4 Champagney rapporte qu'il avait signalé tous les inconvénients qu'il découvrait, mais la necessité portait à les subir : Dixe libremente los inconvenientes quien essa in, y aun accipe lo que me parescio para evitar majores. Mém. au British Museum, Add. 6902.

II.

CONCILIABULE SECRET A BRUXELLES.

Tandis que les députés des États-généraux traitent à Gand au nom du roi d'Espagne sans vouloir s'insurger contre don Juan, l'actif ambassadeur de Henri III à Bruxelles, Mondoucet qui, même malgré son maître, travaille sans relâche à la conquête des Pays-Bas, réunit autour de lui au nom du duc d'Alençon non-seulement les agents du prince d'Orange, mais aussi tous ceux dont le prince français peut flatter l'orgueil en leur promettant des honneurs et des richesses. Parmi les premiers figurent le baron de Hèze et l'abbé de Sainte-Gertrude. Les seconds ont été choisis parmi les plus illustres représentants de la noblesse : c'est le comte d'Egmont, naguère salué par les acclamations populaires, qui se croit appelé à venger son père ; c'est le comte de Lalaing, de la maison la plus chevaleresque du Hainaut, qui a été le témoin des excès des chevau-légers espagnols ; c'est enfin le marquis d'Havré, qui, peu auparavant, avait adressé à Marguerite de Parme des protestations de dévouement et de fidélité que nous avons reproduites. Une ligue se forme entre eux. Ils s'engagent à ne déposer les armes que lorsqu'ils auront chassé les Espagnols ; ils appelleront à leur aide le duc d'Alençon et les Français. Philippe II (tel est le langage de Mondoucet) pourrait-il se plaindre que, pour sauver et protéger ses états patrimoniaux, on ait recours à l'appui du frère de l'un de ses alliés [1] ?

[1] Lettre de don Juan à Philippe II, du 18 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 41.

Le premier résultat de cette délibération est de mettre les armes aux mains des troupes des États, qui obéissent aux chefs de cette ligue secrète. Le marquis d'Havré, comme général de la cavalerie, entraîne avec lui ceux qui sont placés sous ses ordres ; le comté d'Egmont a, parmi ses soldats, quelques compagnies françaises envoyées par le duc d'Alençon, qui ont rapidement traversé le Hainaut [1].

III.

LE SIÉGE DU CHATEAU D'ANVERS.

Les Espagnols possèdent des citadelles qui dominent deux des villes les plus importantes des Pays-Bas : Anvers et Gand.

La citadelle d'Anvers est occupée par Roda et Sanche d'Avila. Celle de Gand obéit à une femme, mais elle porte le nom de Mondragon, et, son mari absent, elle transmet des ordres qui sont exécutés avec le même respect que si le vainqueur de Zierickzee les eût donnés lui-même : la citadelle de Gand est toutefois peu redoutable et ne résistera pas longtemps. Quant à celle d'Anvers, on peut, selon Brantôme, l'appeler : « la nompareille forteresse du monde, « le vray rempart de toute la Flandre pour le roy d'Es- « paigne. » Sanche d'Avila qui y commande, est le plus brave capitaine de l'armée espagnole : il a, raconte-t-on, menacé les bourgeois d'Anvers d'abattre la magnifique tour de la cathédrale, d'où ils observent ce qui se passe

1 Le 30 octobre, le marquis d'Havré fait distribuer trois cents écus aux Français sous les ordres du comte d'Egmont (Arch. de la Haye).

dans la citadelle : peut-être prendra-t-il l'offensive pour exécuter ses projets. C'est là qu'il importe surtout de combattre les Espagnols.

Le prince d'Orange avait offert aux États-généraux de se charger du siége de la citadelle d'Anvers ; il promettait de la leur livrer six semaines après le premier coup de canon. On ne voulut point lui laisser l'honneur exclusif de ce succès, et des cent enseignes qu'il offrait, on n'en accepta que trente.

Le marquis d'Havré et le comte d'Egmont arrivent le 2 novembre devant Anvers. A la vue de ces bandes indisciplinées, dont les soudards du baron de Hèze forment la majeure partie, le seigneur de Champagney s'effraie ; il prévoit les malheurs que leur présence pourra causer et ordonne de fermer les portes de la ville, mais c'est inutilement. Les soldats du marquis d'Havré et du comte d'Egmont se les font ouvrir le lendemain et se répandent dans les rues, semant le désordre, tandis que les bourgeois travaillent seuls aux retranchements. Ils attendent, disent-ils, les renforts que doit envoyer le prince d'Orange.

Sanche d'Avila, menacé d'un siége, réunit ses soldats et leur donne l'ordre de tirer sur la ville. Au bruit du canon, les *mutinés* d'Alost s'assemblent aussitôt pour secourir leurs compagnons d'armes. En traversant les bois, ils entourent leurs casques de rameaux de chêne en signe de victoire ; et, dès que du côté de la campagne ils ont pénétré dans la citadelle d'Anvers, ils exigent, bien qu'ils ne soient qu'un contre dix, qu'on les conduise au combat. Sanche d'Avila arme ses propres soldats pour les soutenir : « N'oubliez pas, leur dit-il, que cette ville d'Anvers est un « théâtre fameux pour les exploits de la guerre ! »

IV.

LA FURIE ESPAGNOLE.

Le 4 novembre vers midi, les Espagnols s'élancent de trois côtés différents dans la ville en faisant retentir le cri : A feu et à sang ! Après une courte résistance, Champagney et le marquis d'Havré sont réduits à fuir ; le comte d'Egmont est fait prisonnier. On chasse les bourgeois jusqu'à l'hôtel de ville qui est livré aux flammes [1]. On égorge, on pille, on n'épargne ni les cloîtres, ni les églises, ni les femmes, ni les enfants. Les *mutinés* ne se croient pas tenus de faire merci à ceux qui les ont mis au ban du pays. Six ou sept mille bourgeois périssent ; la valeur des richesses partagées entre les soldats dépasse, dit-on, celle des trésors qu'en plusieurs années Philippe II a retirés des Indes. Tel soldat gagne vingt mille écus ; d'autres ont recueilli tant d'or qu'ils en ornent leurs piques et leurs épées.

V.

LE TRAITÉ DE PACIFICATION.

Les États-généraux et le conseil d'État persistaient dans les objections qu'ils avaient élevées contre les conventions conclues à Gand, lorsque le bruit du sac d'Anvers se répandit à Bruxelles. Aussitôt la foule accourut sur la place du

1 Le secrétaire Çayas, en apprenant le désastre d'Anvers, écrivit pour savoir si l'imprimerie de Plantin n'en avait pas souffert.

Marché, et, tandis que l'on renversait le monument expiatoire élevé par le duc d'Albe à l'hôtel de Culenbourg, une voix menaçante retentissait jusqu'au sein des États-généraux et du conseil d'État : « Quiconque s'opposera à la « paix, sera massacré ! »

Les États-généraux et le conseil d'État cèdent à ces menaces, mais ce n'est point sans des protestations qu'il faut enregistrer. Les États-généraux déclarent que « le tout « meurement considéré et spécialement la nécessité où se « retrouvent les affaires du pays, ils ont trouvé les articles « admissibles selon les occurences pour prévenir et éviter « de plus grands inconvéniens. » Le conseil d'État reproduit les mêmes réserves. Quoique parmi les articles, il y en ait « quelques-uns bien considérables », ils les approuvent « au regard que dessus. » Et ce vote n'est obtenu qu'à la pluralité des voix.

Trois jours après, on publiait au son des trompettes devant l'hôtel de ville de Gand le traité resté célèbre sous le nom de Pacification de Gand, qui ne comprenait pas moins de vingt-cinq articles. Il était présenté comme le complément des négociations de Breda et avait pour but de réprimer les excès des Espagnols, de restituer au pays ses libertés, de ramener son ancienne prospérité « à l'honneur « de Dieu et pour le service de Sa Majesté. »

Toutes les provinces se promettent un mutuel appui non-seulement pour expulser les Espagnols, mais aussi contre tous ceux qui voudront s'y opposer.

Dès que les Espagnols se seront éloignés, une assemblée d'États-généraux sera convoquée conformément aux règles suivies lors de l'abdication de Charles-Quint. Elle

mettra ordre aux affaires du pays et statuera tant sur le fait et exercice de la religion en Hollande et en Zélande que sur la restitution des forteresses et de l'artillerie au roi.

Toutes les provinces entretiendront les unes avec les autres de libres communications ; mais il ne sera permis à personne, hors de la Hollande et de la Zélande, de troubler la paix publique et notamment l'exercice de la religion catholique romaine.

Le prince d'Orange restait, au nom du roi, amiral de la mer et gouverneur de Hollande et de Zélande, avec le droit de maintenir les officiers dans toutes les villes qu'il occupait.

D'autres articles stipulaient la restitution des biens confisqués aux maisons de Nassau et de Brederode, la destruction de tous les monuments érigés par le duc d'Albe pour flétrir leur nom, l'abolition de tous les placards relatifs au délit d'hérésie.

Les prêtres et les catholiques qui avaient fui, recouvraient aussi leurs biens, et on devait indemniser ceux qui ne pourraient les recouvrer.

Une monnaie commune devait avoir cours dans toutes les provinces.

Ce traité conclu le lendemain de la *Furie espagnole* en présence des menaces des *mutinés* et sous l'influence de la crainte que faisait naître l'arrivée de don Juan, ne réalisait les vœux ni des uns, ni des autres. Les députés des États-généraux abandonnaient, au moins provisoirement, le but principal de leur mission, le rétablissement de la religion catholique en Hollande et en Zélande ; d'autre part, ceux du Taciturne, s'ils repoussaient à leur profit la doctrine, si souvent revendiquée dans leurs écrits, de la liberté de

conscience et de la tolérance religieuse, n'avaient pas réussi à l'introduire dans quinze provinces.

Le résultat le plus évident, c'est que le prince d'Orange consolide sa domination en Hollande. Une vague allusion à l'autorité du roi se reproduit encore ; mais il nomme seul les officiers, et, comme amiral, il réclamera tous les ports. Il imposera à tous ceux qui rentreront en Hollande à la suite de la pacification, l'obligation de jurer fidélité au roi et au prince d'Orange son lieutenant. Quant aux provinces méridionales où l'on verra rentrer tous les bannis, son influence y grandira de jour en jour [1], et peu lui importe que la foi catholique s'y maintienne s'il peut y placer de sa main un prince catholique prêt à le servir.

Ce qui pendant longtemps fera invoquer la Pacification de Gand, bien qu'elle doive rester à peu près sans exécution, c'est cette pensée qui est au fond de tous les esprits, de réunir des provinces liées si étroitement entre elles par leurs mœurs, leurs usages et les traditions communes de leur histoire. On est fatigué de tant de ruines accumulées, de tant de sang versé, de toutes ces horreurs que multiplie la guerre civile : le nom seul de la paix efface les douleurs et réveille les espérances [2].

1 C'est, écrit Tassis, le pont par lequel le Taciturne pourra quitter ses marais pour poser le pied sur un sol plus solide où tout se règlera par sa volonté.

2 Tel est incontestablement le sentiment qui domine. Au moment où se conclut la Pacification, Morillon prie Granvelle d'intervenir près du pape afin que son légat obtienne la ratification de Philippe II. Lettre de Morillon, du 3 novembre 1576.

SIXIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis les États de Blois jusqu'au duel des Mignons.

(6 décembre 1576 — 1er février 1578).

LES PAYS-BAS

depuis l'arrivée de don Juan jusqu'à la bataille de Gembloux.

(3 novembre 1576 — 31 janvier 1578).

CHAPITRE I[er].

LES PAYS-BAS. — DON JUAN A LUXEMBOURG.

(novembre 1576)

Don Juan à Luxembourg. — Sa naissance et sa jeunesse. — Son caractère. — Instructions données à don Juan. — Son voyage.

I.

DON JUAN A LUXEMBOURG.

Au moment où le traité de pacification venait d'être conclu, un seigneur italien, Ottavio Gonzaga, qui avait rapidement traversé la France, atteignait la seule province qui fût restée à l'abri des progrès de l'insurrection. Un domestique le suivait ; mais, dès que celui-ci entra le 3 novembre vers le soir dans la forteresse de Luxembourg, il abandonna son déguisement et révéla son nom : c'était don Juan d'Autriche.

Ce prince qui, en moins de huit jours, a fait trois cents lieues à cheval, arrive brisé par la fatigue ; et néanmoins il sent le besoin de rassurer sans retard ceux qui, en le sachant exposé à tant de périls et d'aventures, le suivaient de leurs vœux inquiets sur les grandes routes de France.

La première lettre adressée en Espagne par don Juan est destinée à la pieuse femme qui, à défaut d'une mère incon-

nue, lui a prodigué tous les soins les plus tendres, à Madelaine d'Ulloa, la veuve de Luiz Quixada, celle qu'en plaisantant il appelle sa tante. Rien n'est plus touchant que ces lignes entièrement tracées de sa main : « Voyez comme « Dieu conduit les choses qu'il prend sous sa protection : « nous ne devons point cesser de lui en rendre grâces. « Dieu soit béni ! Je suis arrivé au but de mon voyage.. « J'espérais goûter à Paris, pendant une journée, le repos « dont j'avais grand besoin ; mais je m'étais trompé, car, « ma venue ayant transpiré dans l'hôtel de l'ambassadeur « (ces hôtels sont toujours entourés de beaucoup d'espions), « il était à craindre qu'on ne m'y reconnût : c'était déjà « beaucoup que d'avoir pu m'y rendre secrètement pendant « la nuit. Je partis donc en toute hâte le lendemain afin « de n'être vu de personne ; mais, comme si je devais « essuyer toutes les fatigues, je trouvai certains lieux fer- « més à cause de la peste qui y règnait, et je me vis réduit « à de grands détours par les plus mauvais chemins. « Tantôt jeté à terre, tantôt remontant à cheval, à travers « toutes les souffrances que l'on peut s'imaginer, je suis « enfin arrivé ici, avec la grâce de Dieu... Aux Pays-Bas, « tout est désordre et révolte : c'est sous le nom du roi « qu'on se confédère et qu'on appelle en grand nombre « sous les armes des Français, des Anglais, des Wallons, « des gens de toutes nations, pour expulser les Espagnols « par la force ; et en même temps on traite d'un régime « nouveau aussi contraire au service de Dieu qu'à l'obéis- « sance due au roi. Cette insolence est poussée si loin que « le prince d'Orange fait préparer à Bruxelles l'hôtel où on « doit le recevoir, et tout cela se fait au nom de Sa Ma-

« jesté ! S'agit-il de donner de tels ordres ? le conseil d'État « et les États sont d'accord ; s'agit-il de mesures utiles ? ils « en rejettent le soin les uns sur les autres. Telle est la « misérable situation dans laquelle j'ai trouvé ces pauvres « pays. Je leur offre la paix, j'attends leur réponse... Je « vous écris de Luxembourg, ville du roi, qui touche à « l'Allemagne et à la Lorraine.. Je remets tout entre les « mains de Notre-Seigneur [1]. »

La seconde lettre écrite par don Juan à don Rodrigo de Mendoça nous offre l'épanchement d'une vive amitié et en même temps l'expression de sentiments plus tendres. Pour charmer les ennuis de son long voyage, il faisait retentir les collines et les plaines du cri de : Vive don Rodrigo ! Arrivé à Luxembourg, il baise de loin l'œil unique de la princesse d'Éboli. Son cœur cherche, parmi les nobles vassales du roi, qui composent sa cour, une qu'il ne nomme point, qu'il se borne à appeler entre toutes les autres : sa dame [2] ; il lui promet de penser sans cesse à elle. Il n'est point de souvenir qui lui soit plus cher, point d'absence qui lui cause plus de peine [3].

Ce ne fut que deux jours après, que don Juan adressa au roi la relation de son arrivée à Luxembourg.

Le 10 novembre, don Juan, monté sur un cheval blanc et accompagné d'un assez grand nombre de gentilshommes, se rendit solennellement à l'église pour rendre grâces à Dieu de son heureux voyage.

1 British Museum, Add., 16176, p. 308.

2 Don Juan, dans une de ses lettres, parle d'un frère de sa dame qui servait dans l'armée des Pays-Bas et qui vers le mois d'octobre 1577 tua à Luxembourg un seigneur belge. Maxwell, Life of don Juan, t. II, p. 449.

3 Morel-Fatio, l'Espagne au XVI[me] siècle, p. 108.

II.

NAISSANCE ET JEUNESSE DE DON JUAN.

Arrêtons-nous un instant à don Juan. Le regard, après avoir été longtemps attristé par le spectacle des hontes et des défaillances, se repose en se fixant sur le dernier héros des croisades. Il était né à Ratisbonne en 1547 le même jour du mois de février que l'empereur Charles-Quint : heureux présage pour sa vie.

Comme si tout eût dû être grand dans l'origine de don Juan, Strada prétend avoir appris d'un personnage important de la cour de l'infante Isabelle à qui Philippe II ne cachait aucun de ses secrets, qu'il était le fils d'une princesse : *ex illustriori ac plane principe femina* [1]. Brantôme, sans aller si haut, indique vaguement une grande dame et comtesse de Flandre, mère d'un autre fils dont le nom figure également dans ses récits [2].

Cependant des documents irrécusables font connaître le nom de la femme qui mit au jour don Juan d'Autriche : elle s'appelait Barbe Blomberg [3]. Charles-Quint, sans la nommer dans le testament où il révèle l'existence de cet enfant jusqu'alors ignoré, semble l'avoir suffisamment désignée en lui envoyant six cents écus la veille de sa mort.

1 Strada, l. X.

2 Brantôme t. II, p. 139.

3 Philippe II l'appelle la mère de don Juan dans de nombreuses lettres : 30 juin et 15 septembre 1570, 2 février et 11 novembre 1571, etc.

Il est de notoriété publique, écrit le duc d'Albe le 29 juin 1569, qu'elle est la mère de don Juan.

Plus tard, Barbe Blomberg épousa un commissaire des montres, Jérôme Kegel. Ce prénom, quoiqu'il fût en ce moment porté par son enfant, lui semblait trop vulgaire : elle appela son mari : Pyrame. Ce nom, loin de le relever, lui porta malheur. Le beau Pyrame se perça de son épée, et il ne resta à son fils, un autre Pyrame, qu'à porter ses sollicitations à Madrid ; mais l'accès du roi lui fut interdit. Philippe II eût voulu que Barbe Blomberg se fût retirée en Espagne pour y entrer dans un cloître ; elle s'y refusa. On lui reprochait son luxe et son orgueil [1] ; c'est en parlant d'elle que le roi écrit : ***Quan terrible animal es una muger desenfrenada !*** Devenue veuve, elle se fixa à Gand. Était-ce (dernier gage de tendresse et de respect) pour achever sa vie là où Charles-Quint avait eu son berceau ?

Brantôme rapporte fort inexactement que le premier né de Barbe Blomberg fut élevé au milieu de ces bruyères des Ardennes où l'on croit retrouver encore la trace des Fils-Aymon et de Renaud de Montauban. Il aurait été dès son enfance confié à un pasteur qui lui aurait fait goûter la vie indépendante et fière sous les grands ombrages avec le spectacle des vastes horizons. Rien n'est moins vrai. Il avait à peine trois ans lorsqu'un joueur de viole de l'empereur l'emmena avec lui en Espagne dans un village voisin de Madrid ; mais bientôt Charles-Quint, jugeant qu'il y avait lieu de s'occuper de son éducation, le fit conduire au château de Villegarcia où il fut confié aux soins de Luiz Quixada, l'un des plus vaillants colonels de son armée, et

1 Sur l'état de maison de Barbe Blomberg, voyez Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

de sa femme Madelaine d'Ulloa, d'une maison également illustrée par son courage et ses services militaires. Le jeune homme grandit ainsi, bercé par des traditions d'honneur et de gloire ; mais un moment vint où Charles-Quint, retiré au monastère de Yuste, ordonna à Quixada de s'établir non loin de là, afin qu'il pût voir son fils sans que le fils, en s'inclinant devant l'empereur, pût reconnaître en lui son père.

Luiz Quixada, exécutant fidèlement les ordres de Charles-Quint, avait laissé ignorer l'origine de cet enfant, même à sa femme, jusqu'au jour où l'ayant arraché à un incendie, il ne put dissimuler plus longtemps quel précieux dépôt il venait de préserver des flammes. A d'autres signes, il eût été aisé de reconnaître le fils du grand empereur. Bien jeune encore il aimait à s'entourer d'enfants de son âge, à se nommer leur chef, à lutter à leur tête ; mais déjà on le formait aux études sérieuses, comme s'il eût dû entrer dans le clergé. Jamais il n'oubliera les soins affectueux de Luiz Quixada et de Marguerite d'Ulloa.

Strada rapporte qu'un jour que Philippe II était à la chasse, il se fit amener l'enfant, lui révéla le nom de son père et l'embrassa comme son frère. Dès ce moment on ne l'appela plus Jérome, mais Juan, peut-être en souvenir de ce roi de Castille qui, au XVme siècle, fit trembler les Mores : pronostic de semblables succès et d'autres victoires. Philippe II, reconnaissant en lui un goût prononcé des armes qui excluait toute vocation ecclésiastique, lui ouvrit bientôt la carrière des honneurs. Il devint l'ami et le compagnon de don Carlos, qui ne rompit avec lui que le jour où il ne put s'associer à sa gloire.

Le temps n'est pas éloigné où les vieux capitaines s'écrieront, en apprenant la journée de Lépante : « Il ne reste « plus qu'à reconquérir Jérusalem ! »

III.

CARACTÈRE DE DON JUAN.

Les relations vénitiennes peignent don Juan vif et impétueux, cédant à tous ses penchants aussi bien pour les combats que pour les plaisirs, impatient de toute contradiction et de tout obstacle, obstiné dans ses résolutions, souvent dominé par la colère, capable de fortes haines, mais aussi de tous les entraînements de l'amitié, unissant à la beauté des traits la douceur et les grâces de la parole, en un mot tout ce qui peut séduire et charmer, *regiæ plane indolis*, dit Taxis. De longs cheveux blonds se déroulaient sur ses épaules. Il se plaisait à s'habiller avec magnificence. Personne ne brillait plus que lui par l'agilité dans les exercices à cheval, dans les armes, dans les joutes, dans les tournois. Chaque jour, il jouait cinq ou six heures à la paume et y mettait autant d'ardeur que s'il eût craint d'être déshonoré en n'étant pas le premier en toutes choses.

Selon les récits contemporains, il aimait les lettres, comprenait l'italien et l'allemand, parlait le français sans savoir l'écrire. Il avait aussi, peut être en souvenir de son père ou dans la prévision d'être un jour appelé aux Pays-Bas, appris le flamand ; mais ce qui le distinguait surtout, c'était la passion des armes. Il parlait sans cesse de batailles et s'occupait de tout ce qui touchait à l'artillerie

et aux fortifications. Il était le plus intrépide entre tous et s'entourait des plus braves. Il avouait qu'il n'y avait personne au monde qui fût plus que lui avide de renommée et de gloire. Sa double devise était : « Sans tache ! » et « en avant ! » : ne pas aller en avant, c'était reculer.

En Espagne, il s'était fait chérir de la noblesse, mais il y avait eu pour adversaire le duc d'Albe. Autant Philippe II était avare, autant il était prodigue : il eût tout donné à ses capitaines et à ses soldats.

On comprend aisément que don Juan, doué d'un caractère si vif et si ardent, ait supporté impatiemment les lenteurs de la politique espagnole ; mais il semble n'avoir point mérité le reproche de dissimulation qui, pour tous les personnages de ce temps, se rencontre sans cesse chez les historiens. Ce qui est établi, c'est qu'il se plaignait de ce qu'on ne lui accordait pas les moyens de vivre comme il appartenait au fils de Charles-Quint ; et il faisait entendre parfois que, bien résolu à ne point espérer une réparation du conseil d'Espagne, il saurait lui-même former de plus grands desseins : rêves de puissance et de gloire qui alarmaient le roi.

Tandis que les envoyés vénitiens reprochaient à Philippe II de tenir moins de son père que de sa mère Isabelle de Portugal, les vieux capitaines qui avaient servi sous Charles-Quint, s'écriaient d'une voix : « *Ea, es verdadero* « *hijo del Emperador*. En vérité, c'est le fils de l'Em- « pereur. »

« C'était, dit Brantôme, un beau et très-accomply prince, « fort beau, de bonne grâce, gentil en toutes ses actions, « courtois et affable, surtout très-brave et vaillant. »

Il y a une ombre, même aux plus brillants tableaux. Si Granvelle avait avoué sans détours à don Juan qu'il ne le croyait pas propre à occuper le gouvernement des Pays-Bas [1], c'est qu'il l'avait vu à Naples entouré de jeunes gens dont il avait fait les compagnons de ses plaisirs : trop souvent sa dissipation avait affaibli sa renommée, même chez les Espagnols [2].

IV.

INSTRUCTIONS DONNÉES A DON JUAN.

Rien ne caractérise mieux les lenteurs de la politique espagnole que l'absence d'instructions au moment où don Juan quitta l'Espagne. Il n'emportait qu'un court memorandum écrit par lui-même :

« Suivre mon chemin sans m'arrêter, quelque chose qui « puisse arriver ;

« Prendre un bon courrier pour gagner Paris ;

« Voir à Paris Çuniga, m'informer près de lui de l'état « des affaires et du chemin qu'il convient de prendre ;

« Examiner s'il vaut mieux aller à Cambray ou à Arras ; « m'aboucher à Cambray avec l'archevêque et M. de Licques, « à Arras avec le comte de la Roche et M. de Vaux ;

« S'il n'y a pas de sécurité de ces côtés, me diriger vers « Liége, Maestricht ou Luxembourg ;

« Avertir aussitôt le conseil d'État et les autres conseils « qu'on leur accordera ce qu'ils demanderont pour arriver

1 Lettre de Granvelle à Perez, du 5 octobre 1576 (Papiers de Besançon).

2 Lettres de Morillon, du 7 mai et du 26 juin 1576.

« à la pacification ; car, pour terminer promptement, il « vaut mieux connaître ce qu'ils désirent que de leur faire « des propositions ;

« Communiquer tout ce qui se sera fait au seigneur de « Rasseghem dès qu'il sera arrivé ;

« Juger s'il n'y a pas lieu de traiter particulièrement « avec Viglius qui jouit de beaucoup d'autorité et pourrait « rendre beaucoup de services [1]. »

Ce fut seulement le jour où don Juan arriva à Paris, que le roi signa les instructions qui l'investissaient des pouvoirs les plus étendus. C'étaient « les vrais remèdes » qu'il annonçait depuis si longtemps.

D'abord des prières générales seront ordonnées pour appeler la clémence de Dieu sur les Pays-Bas puisque de Dieu seul dépend la véritable paix.

Ensuite don Juan fera connaître les intentions du roi qui, à la double condition de maintenir la religion catholique et son obéissance, est résolu à donner la preuve de son grand amour et de son affection paternelle pour ses bons vassaux et sujets. Désormais les Pays-Bas seront régis « selon « droict, raison et justice » en rétablissant les formes observées du temps de Charles-Quint. Le conseil des Troubles est aboli. Tout sera réglé dans le Brabant selon la Joyeuse-Entrée. Les malfaiteurs seront châtiés ; les bons récompensés. Une amnistie générale est accordée « sans exception « de personne, sinon du seul prince d'Orange, inventeur, « auteur et continuateur de tout le mal. » On licenciera les reîtres ; on reconstituera les bandes d'ordonnance telles

1 Morel-Fatio, L'Espagne au XVI[e] siècle, p. 139.

qu'elles existaient sous Charles-Quint, « se servant au surplus, tant que besoing est, non-seulement des régimens « wallons et bas-allemans, mais aussi de la nation espa- « gnolle, pour assister les ungs aux aultres, comme bons « confrères et amys, obéissans à ung Dieu, roy et loy. » Le nouveau gouverneur pourra, s'il le juge convenable, convoquer les États-généraux ; il réunira de plus un chapitre de la Toison d'or afin de concourir à la pacification. Rien ne sera négligé « pour faire retourner au vray che- « min » les bons pays de Hollande et de Zélande « séduits « et fourvoyés par la malice de ceulx qui, par leurs sinistres « pratiques, ont esté cause de tout le mal [1]. »

Le lendemain, de nouvelles instructions autorisent don Juan à céder sur d'autres points et notamment à faire sortir les troupes espagnoles des Pays-Bas [2]. Il ne doit rien négliger pour calmer les habitants, et, « selon que leur « humeur est bénin », il est permis d'espérer qu'il gagnera leurs cœurs [3].

A ces instructions générales s'en joignent d'autres plus spéciales qui touchent à diverses questions particulières. La plus importante se rapporte à la conduite qu'il y a lieu de tenir vis-à-vis du prince d'Orange. On pourra effacer de l'amnistie l'exception qui concerne le Taciturne et la proclamer dans les termes les plus larges. S'il en était autrement, le lien qui unit les États de Hollande et de Zélande au prince d'Orange, empêcherait la soumission de ces pro-

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t, IV, p. 453 (30 octobre 1576).

2 Brit. Museum, Galba, C. V, p. 365.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 5. Cf. la lettre de Philippe II, du 31 octobre 1576.

vinces. Le mieux serait de tout remettre au prochain chapitre de la Toison d'or, de telle sorte que l'autorité du roi soit sauvegardée et la justice maintenue. On voulait donc accorder au Taciturne ce que les comtes d'Egmont et de Hornes avaient vainement réclamé pour échapper au supplice.

Philippe II résumait en ces termes, selon son usage, les principaux points qu'il avait à recommander à son frère :

« S'il peut obtenir la soumission de la Hollande en fai-
« sant sortir les Espagnols du pays et en remettant toutes
« choses en l'état où elles étaient sous Charles-Quint,
« passer par là ;

« Si les circonstances l'exigent, accorder, la religion et
« l'autorité royale étant sauves, tout ce qui peut préserver
« d'une rupture totale ;

« Se fier dans les gens du pays, quel que soit le danger ;
« oublier le passé. »

Il y avait de plus quelques conseils intimes :

« Tenir compte de son âme ;

« Être circonspect dans ses amours, de manière à ne
« point blesser les familles les plus distinguées [1] ;

« Composer sa maison de gentilshommes du pays ;

« Apporter une grande économie dans l'emploi de l'ar-
« gent [2]. »

Si Philippe II, dans ces circonstances, rompait avec le duc d'Albe, il croyait ne pouvoir assez écouter les avis de Granvelle et d'Hopperus.

1 Andar con tientos en los amores y no offender con ellos a la gente principal.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 426.

Granvelle exhortait don Juan à ne pas se laisser conduire par Roda, car les Flamands ont toujours détesté le gouvernement des étrangers ; il convenait qu'il ne laissât pas prendre trop d'autorité à Romero et à Avila. Ce qu'il fallait surtout pour rétablir l'ordre, c'était de l'argent et encore de l'argent, *dinero y mas dinero* [1].

Hopperus pense que don Juan ne doit pas amener des soldats étrangers, mais plutôt chercher à reconstituer les vieilles bandes d'ordonnance des Pays-Bas, oublier toutes les fautes passées et surtout s'entourer de naturels du pays. Et ce dernier point de son avis porte une apostille approbative de Philippe II [2].

Les espérances qu'on avait conçues, se réaliseraient-elles ? Ce changement de politique n'arrivait-il pas trop tard ? Un sentiment amer de découragement se dessine dans tout ce qu'écrit Granvelle. Quant à Hopperus, il allait disparaître de la scène des péripéties politiques, à peu près au même moment que Viglius. Il n'avait cessé de défendre avec courage, à la cour de Philippe II, les intérêts des Pays-Bas. Que de fois il avait formé le vœu de revoir Viglius et la patrie ! Triste et désolé, il employait les loisirs que lui laissaient les affaires d'État, à commenter les Psaumes de la pénitence [3].

1 Doc. ined., t. XXXI, p. 45.

2 Lettre d'Hopperus à Philippe II, du 24 avril 1576 (Papiers de Besançon).

3 Brit. Mus., Add., 28343, p. 130. — Voici en quels termes Morillon rapporte la mort d'Hopperus : « Le pauvre Hopperus est décédé le XV dé-
« cembre, non sans soupçon de poison que luy auroit donné le duc d'Albe ;
« mais l'on charge souvent les gens à tort. »

V.

VOYAGE DE DON JUAN.

Don Juan avait passé deux mois en démarches incessantes pour obtenir les solutions qu'il réclamait. Les nouvelles des Pays-Bas devenant de plus en plus graves, son départ fut résolu. Il avait d'abord été entendu qu'il se dirigerait de l'Espagne vers les Pays-Bas avec le seigneur de Rasseghem ; mais celui-ci avait à emporter certaines dépêches, et, comme elles n'étaient pas prêtes, il fut décidé qu'il partirait immédiatement avec Ottavio Gonzaga, seigneur italien de la maison des ducs de Mantoue [1].

Le 24 octobre, don Juan arrivait à Irun. De là il écrivit au roi pour lui rappeler sa promesse de prompts envois de deniers aux Pays-Bas. Ce qu'il fallait, c'était de l'argent, et toujours de l'argent : *dinero, dinero y mas dinero.* Il répétait la phrase de Granvelle, mais il y en avait une autre qu'il ajoutait comme s'il se fût agi d'un appui indispensable dans les épreuves qu'il allait traverser : celle où il suppliait le roi d'envoyer vers lui sans retard son ami Escovedo [2], qui avait déjà partagé toutes ses veilles en Italie.

C'est à Fontarabie que don Juan endosse le travestissement qui doit empêcher de le reconnaître. Déjà il s'est fait teindre la barbe et les cheveux. Un large chapeau de feutre

1 Lettre de Philippe II, à Hopperus (octobre 1576) Papiers de Granvelle à Besançon.

2 Lettre de don Juan, du 24 octobre 1576.

cache ses traits. Il porte des hauts-de-chausse de bure et un collet rabattu comme les clercs ; mais ce qui caractérise son costume, c'est la casaque ouverte des deux côtés, le *capotillo de dos haldas*, comme la portaient les Mores, qui est resté en usage en Espagne chez les classes inférieures du peuple : de là le récit de Brantôme que don Juan, peut-être en souvenir de ses luttes dans les Alpuxarres, s'est déguisé en More [1]. Ces habillements grossiers lui permettront de passer pour le serviteur d'Ottavio Gonzaga. En vain lui dépeint-on les dangers de ces routes si longues et si peu sûres : il n'hésite pas. Bien qu'il soit souffrant en quittant l'Espagne, il ne recule pas davantage devant la fatigue. Un gentilhomme français qui s'est mis dans la compagnie de Gonzaga, lui remettra sa malle à porter ; il donnera l'avoine aux chevaux. Parmi les valets groupés à la porte des hôtelleries pour savourer à la hâte quelques mets grossiers, se trouve le vainqueur de Lépante [2]. Qui eût pu le soupçonner ? et néanmoins Henri III menacera plus tard de mort le courrier qui l'a précédé parce qu'il ne l'a pas reconnu [3].

Au moment où don Juan allait traverser la Loire, il put découvrir de loin le château de Chenonceaux où se trouvait en ce moment Catherine de Médicis entourée d'architectes et de maçons qui achevaient l'œuvre commencée par Diane de Poitiers. Les envoyés anglais ne

1 Vasquez, Cosas de Flandes, p. 162 ; Relation du 20 décembre 1576 citée par M. Gachard.

2 Lettre du don Juan, du 31 octobre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 464.

3 Lettre de Çuniga, du 7 décembre 1576.

manquèrent point d'écrire à Élisabeth que don Juan s'était écarté de sa route pour conférer avec la reine-mère [1]. Il n'en était rien ; car, quelques jours après, Catherine de Médicis se plaignait à Çuniga de ce que don Juan avait passé à deux lieues de Chenonceaux et qu'elle n'en avait pas été instruite [2].

Don Juan arriva le 30 octobre au soir à Paris et se logea dans une modeste auberge vis-à-vis de l'ambassade d'Espagne. Ici se place un récit de Brantôme qui est fort invraisemblable, bien qu'il prétende le tenir du secrétaire de don Diégo de Çuniga.

Le vainqueur de Lépante, si porté à admirer la beauté des dames, avait entendu vanter souvent celle de Marguerite de Valois et ne voulut point s'éloigner sans l'avoir admirée. Après avoir visité le palais, après avoir remarqué la grandeur et la richesse de la ville, il assista déguisé avec son compagnon Gonzaga à une grande fête du Louvre, où il fut émerveillé de la grâce de la reine de Navarre, qui, bien qu'étant plus divine qu'humaine, semblait, dit Brantôme, plus propre à perdre les hommes qu'à les sauver [3]. Don Juan devait revoir quelques mois plus tard la reine de Navarre ; mais, loin de le perdre, elle devait contribuer à le sauver.

Ce récit est peu vraisemblable. Don Juan, arrivé le soir, conféra avec Çuniga pendant la nuit, écrivit à Philippe II

1 Lettre de Laurent Jonhson à Rogers, du 17 décembre 1576 ; Nouvelles de France, du 8 décembre 1576. Record Office.

2 Lettre de Çuniga, du 29 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 70.

3 Brantôme, t. II, pp. 127 et 128, et t. VIII, p. 26.

à six heures du matin et partit aussitôt après. Nous lui devons à ce sujet des détails précis.

Don Juan examina avec Çuniga la direction qu'il avait à suivre en quittant Paris. Granvelle et Viglius voulaient qu'il se dirigeât immédiatement vers Bruxelles ou tout au moins qu'il s'établit à Cambray [1] ; mais en ce moment le baron de Hèze dominait à Bruxelles, et le seigneur d'Inchy, prévenu peut-être des intentions de don Juan, venait de livrer Cambray aux États. Ces délibérations durèrent quelques heures. Plusieurs serviteurs de Çuniga, espagnols comme lui, croyaient reconnaître don Juan [2]. Il remonta à cheval, et, hâtant son voyage, il ne s'arrêta plus avant d'avoir atteint les frontières de la Lorraine d'où il se hâta de transmettre l'avis de sa venue au duc de Guise [3].

VI.

LE MÉMOIRE DU SEIGNEUR DE NAVES.

Le soir même de l'arrivée de don Juan à Luxembourg, le seigneur de Naves qui y remplace en ce moment le comte de Mansfeld retenu prisonnier à Bruxelles, rédige l'exposé de la situation des Pays-Bas. Il s'est efforcé d'y

1 Lettres de Granvelle, du 4 et du 6 décembre 1576.

2 Lettre de don Juan, du 31 octobre 1576 ; Lettre de Çuniga, de la même date ; Lettre de Saracini, du 13 novembre 1576.

3 Le duc de Guise écrit de Metz : « Il m'est venu un avis comme don « Jouan arrive demain à Luxembourc. » Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

faire connaître d'une manière succincte les événements récents et tous les périls engendrés par l'inertie de la politique espagnole. Déjà les négociations entamées à Gand touchent à leur terme, et la nouvelle de l'arrivée de don Juan fera hâter l'exécution des mesures résolues contre les Espagnols. On traite avec La Noue du secours que fourniront les Huguenots, et le prince d'Orange a fait réparer à Bruxelles l'hôtel de Nassau, où il va rentrer d'un pas lent, mais sûr, selon la devise qui y est inscrite sur toutes les murailles : *Tardando progredior* [1].

Lien étrange des événements : si don Juan n'avait pas subi à Madrid de si longs retards, il serait arrivé aux Pays-Bas assez tôt pour arrêter l'expédition du marquis d'Havré à Anvers et l'effroyable désastre qui en fut la suite. La *furie espagnole* n'ayant pas lieu, la remise du gouvernement à don Juan se serait accomplie sans difficultés, et la Pacification de Gand n'eût pas porté si profondément l'empreinte de l'influence du Taciturne.

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 2.

CHAPITRE II.

NÉGOCIATIONS DE DON JUAN.

(novembre 1576)

Les premières lettres de don Juan. — Avis secret du Taciturne. — Le seigneur d'Issche à Luxembourg. — Mission du prévôt Fonck et de l'abbé de Maroilles. — La paix semble rétablie.

I.

LES PREMIÈRES LETTRES DE DON JUAN.

Le rôle politique de don Juan dans les Pays-Bas s'ouvre dès son arrivée à Luxembourg. Son premier soin est de l'annoncer au conseil d'État. Cette lettre est entièrement de sa main parce qu'il n'a pas de secrétaire ; il l'a rédigée en espagnol, car, bien qu'il parle le français, il ne sait pas l'écrire. Il y fait connaître qu'il apporte « les vrais remèdes » si longtemps attendus, exprime le vif regret du roi d'avoir vu les troubles se prolonger et se déclare prêt à rétablir la paix avec le concours du conseil d'État. Il demande que des députés se rendent sans retard près de lui et qu'en attendant on suspende toutes les hostilités, comme il ordonne lui-même aux Espagnols de s'en abstenir, de telle sorte que par le rétablissement du repos public Dieu soit

honoré, le roi servi, le conseil d'État exaucé dans ses vœux, le pays rétabli dans son ancienne prospérité [1].

A cette lettre est jointe celle par laquelle don Juan commande à Sanche d'Avila de ne plus commettre, à partir de cette heure, aucun acte de violence. Ce qu'il exige de lui, il l'a demandé aussi à ceux du pays. Il convient au service du roi que les divisions cessent : c'est l'intérêt de tous [2].

Ces ordres ne devaient parvenir aux Espagnols qu'au milieu des ruines fumantes d'Anvers. Au moment où don Juan les donnait, on ignorait encore à Luxembourg les tristes conséquences de la fatale tentative du marquis d'Havré.

Deux jours après, don Juan s'adresse aussi aux États des provinces et à tous les conseils pour exprimer son désir de leur témoigner une bonne et naturelle affection. Le roi lui a recommandé de ne rien négliger pour rétablir la paix, et il cherchera, de son côté, « à leur complaire » en toute chose qui puisse effacer la trace « des altérations « passées [3]. »

Don Juan n'avait point écrit aux États-généraux parce que leur réunion était illégale comme ayant eu lieu en dehors des ordres du roi.

La nouvelle de l'arrivée de don Juan à Luxembourg éclata comme un coup de foudre : ses lettres qui suivirent de si près la première nouvelle, redoublèrent l'émotion. Le duc d'Arschot se rendit aussitôt à l'assemblée des États-généraux et y fit connaître le message qu'il venait de recevoir. Sans doute divers sentiments s'y manifestèrent. Les

1 Gachard, Doc. inédits, t. I, p. 354.
2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 1.
3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 783 (6 novembre 1576)

uns voulaient saluer avec respect le nouveau gouverneur comme le fils de Charles-Quint, comme le représentant du roi ; d'autres, ayant encore sous les yeux les fureurs de la soldatesque espagnole à Anvers, redoutaient tout ce qui venait d'Espagne. Les clameurs tumultueuses de la rue exerçaient aussi une funeste influence.

La séance des États-généraux du 6 novembre 1576 est dominée par ces diverses impressions. Ils décident qu'étant investis du gouvernement il leur appartient, et non pas au conseil d'État, de répondre à don Juan, et ils le font en termes respectueux comme s'ils n'eussent qu'à présenter leur apologie. S'ils se sont réunis, c'est pour travailler, de concert avec le conseil d'État, à la pacification du pays. Ils engagent don Juan à se rendre à Bruxelles afin de donner l'ordre convenable aux affaires « selon le désir « qu'ils ont tous de persister en la sainte foy et religion « catholique romaine et en l'obéissance deue au roy, comme « ils ont tousjours protesté et protestent devant Dieu et « les hommes ». C'est de lui qu'ils attendent « toute adresse, « faveur et protection comme naturel du pays et fils de si « grand empereur qui tant les a aymés et chéris [1]. »

Le procès-verbal constate uniquement que les principaux seigneurs se rendront au-devant de don Juan jusqu'à Namur et le conduiront à Bruxelles ; mais bientôt la trace d'autres influences se dévoile. On engagera don Juan à prendre la poste et à venir de suite à Bruxelles « afin de « confirmer le peuple par telle familiarité et confidence ; » on écrit à Namur qu'on ne doit le recevoir que désarmé,

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 572.

avec quelques gentilshommes « et point autrement [1]. » Les protestations pacifiques de don Juan sont oubliées : on n'en tient pas compte. Des troupes seront dirigées vers Namur ; deux mille reltres marcheront vers la forteresse de Luxembourg. C'est au prince d'Orange que l'on s'adresse afin que ses enseignes se portent vers Anvers [2].

Enfin, pour calmer le peuple [3], on lui donnera à connaître que les articles de la Pacification vont être publiés de concert avec les députés du Taciturne [4].

II.

AVIS SECRET DU TACITURNE.

Le seigneur de Fresin a été envoyé en toute hâte par les États-généraux vers le prince d'Orange pour lui rendre compte de ce qui se passe. Il est chargé de réclamer ses conseils « afin d'user de mutuelle correspondance [5]. » Déjà le Taciturne a écrit aux États-généraux pour les exhorter à ne point traiter avec don Juan aussi longtemps que les Espagnols n'auront pas quitté le pays [6]. Il remet au sieur de Fresin, dès qu'il arrive à Middelbourg, l'avis secret qu'on lui demande ; et ainsi se trouvera expliqué pourquoi, au lieu de recevoir solennellement don Juan à Namur, les

1 De Jonge, Rés. des États-généraux t. I, p. 102.
2 De Jonge, Rés. des États-généraux, pp. 99-103.
3 Pour donner appaisement au peuple.
4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 570.
5 Lettre de l'abbé d'Hasnon, du 11 novembre 1576.
6 Lettre du prince d'Orange, du 7 novembre 1576 (Arch. de Bruxelles).

partisans du Taciturne ont fait modifier la décision des États-généraux en ce sens qu'on l'invitera à se rendre seul par la poste à Bruxelles.

Rien de plus explicite que la réponse du Taciturne : « Monsieur le prince, ayant esté averti que don Juan est « arrivé en petite compaignie » juge que « ceste venue « se trouvera fort avantageuse si l'on peut en faire son « profit. » Puisqu'il n'a pas de sauf-conduit (eût-il dû en demander un aux États-généraux ?), on n'est tenu à rien vis-à-vis de lui, et « l'avis du dict seigneur prince « seroit qu'il fauldroit par tous moyens se tenir asseuré « de sa personne. » En ayant entre les mains un gage si précieux, il serait aisé d'obtenir tout ce qu'ils voudraient afin de poursuivre une union si bien commencée pour la liberté de la patrie ; ils seraient certains que jamais on n'enverrait plus d'Espagne « aucun qui eust charge de les « venir tourmenter [1]. »

Une lettre spéciale est adressée par le Taciturne aux États de Brabant. Il les assure qu'autant que cela est en son pouvoir, il ne leur manquera point en ce qu'il leur a promis ; il les remercie affectueusement de la bonne opinion qu'ils ont de lui « et de ses advis [2]. »

Aux conseils par lesquels le prince d'Orange exhorte à recourir « à tous les moyens » pour s'assurer de la personne de don Juan, se trouvent jointes deux lettres, l'une à l'avocat Liesvelt, l'autre à la commune de Bruxelles. Il écrit à Liesvelt : « Si nous prenons l'occasion qui nous est

1 Groen, t. V, p. 494 (9 novembre 1576).
2 Groen, t. V, p. 510.

« présentée si à propos, nous pouvons mettre à chef une « grande entreprise fort facilement. J'en mande mon avis « bien particulièrement à messieurs des Estats, dont je « vous envoie copie, lequel je vous prie de vouloir commu- « niquer à monsieur de Hèze et par ensemble y bien penser « comme à chose de très-grande importance. Je désireroie « que vous fussiez l'un de ceulx qui seront envoiés vers « luy, d'aultant que je me confie que vous conduiriez cest « affaire dextrement et heureusement. » Il se borne à mander à la commune de Bruxelles : « J'ay communicqué « quelques particulières occasions aux présents porteurs, « desquels ils vous pourront informer plus amplement [1]. »

Trois lignes écrites par l'un des abbés du parti du prince d'Orange, l'abbé d'Hasnon, révèlent les intentions secrètes que l'on nourrit à l'égard de don Juan : « Estant « en nos mains, il semble ne pouvoir beaucoup nuire seul, « et vaut mieux le tenir en nostre dévotion que le laisser « luy joindre avec les Espagnols [2]. »

On avait mis la main sur le conseil d'État : pourquoi hésiter dans cette voie et ne pas saisir aussi le frère du roi [3] ? Si l'arrestation du conseil d'État a valu à ses auteurs les félicitations du Taciturne, celle de don Juan d'Autriche ne serait-elle pas un exploit plus brillant encore à ses yeux, et ne peut-il pas compter sur les mêmes instruments : la commune et ceux qui l'excitent et la guident ?

1 Groen, t. V, pp. 506-509.

2 Lettre de l'abbé d'Hasnon, du 16 novembre 1576. Papiers de Granvelle à Besançon.

3 Wilson écrit le 20 novembre 1576 que le prince d'Orange engage les États à se saisir de la personne de don Juan. Brit. Mus., Galba, C. II.

La parole du Taciturne ne manque jamais de trouver un écho dans les passions populaires. Quand de Middelbourg il se présente comme un sauveur contre les projets perfides des Espagnols [1], les bourgeois (ceux auxquels les amis du Taciturne donnent ce nom) s'assemblent et présentent aux États-généraux une de ces requêtes qu'en temps de révolution on peut comparer à des ordres menaçants. « C'est du prince d'Orange seul, disent-ils, que dépend le « rétablissement de l'ordre. Qu'on l'appelle à Bruxelles ! « Qu'on lui remette immédiatement la ville de l'Écluse « puisqu'il refuse, tant qu'il ne l'aura pas obtenue, de « quitter la Zélande ! » Les États-généraux céderont : afin de moins offenser le roi, ils renvoient la requête au conseil d'État, et là elle est immédiatement accueillie ; mais ce sera en de tels termes que l'on apprendra bientôt qu'elle est restée sans exécution. On annonce à la foule qu'on a écrit aux magistrats de Bruges, bien que l'Écluse, depuis un siècle, ne relève plus de leur autorité. Quoiqu'il en soit, les bourgeois se calment et se retirent [2].

Sans doute, le jour où don Juan arriverait « par la « poste » à Bruxelles, les mêmes voix répondraient à l'appel du Taciturne. Ces ruses si bien ourdies ne devaient toutefois point réussir : quelque avis transmis de Bruxelles apprit à don Juan qu'il avait à se méfier de ce que lui proposaient les États [3].

1 On attribuait les plus noirs desseins aux Espagnols qu'encourageait leur facile victoire à Anvers. D'après Taxis, ils n'y avaient perdu que cent quarante hommes, parmi lesquels se trouvait le chef des *mutinés* d'Alost.

2 Arch. de Bruxelles (9 et 10 novembre 1576).

3 Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.

III.

LE SEIGNEUR D'ISSCHE A LUXEMBOURG.

Le seigneur d'Issche a été chargé de porter le message du 6 novembre. Deux membres de la maison de Witthem jouent un rôle politique à cette époque : ils sont également dévoués au prince d'Orange. L'un le baron de Berseele, colonel au service des États comme le baron de Hèze, paraît l'avoir secondé dans ses violences [1] ; l'autre le seigneur d'Issche est l'envoyé des États-généraux vers don Juan.

Le seigneur d'Issche arriva à Luxembourg le 7 novembre. Il commença par dire que les États-généraux se réjouissaient fort de l'arrivée de don Juan et qu'elle avait plus de prix à leurs yeux que le plus grand trésor ; puis il arriva à ce point de son message qu'on désirait le voir le plus tôt possible à Bruxelles, seul, désarmé, témoignant « toute familiarité, toute confidence » à cette ville où le baron de Hèze, Bloyere et Liesvelt parlent en maîtres.

Don Juan reconnut promptement, comme il l'écrivait à Philippe II, que le seigneur d'Issche déguisait sa pensée, et quand il le pressa d'indiquer les remèdes urgents à apporter à la situation, le seigneur d'Issche avoua qu'il n'avait rien à proposer. Les États, lui disait-il dans un langage altier [2], voulaient connaître, avant tout, le texte des in-

1 Groen, t. V, pp. 406 et 571.
2 Cum incivilibus mandatis, portent les mémoires de Del Rio.

structions qui l'autorisaient à faire sortir les Espagnols du pays. « C'est trop peu, interrompit don Juan, qu'ils me « remercient avec quelques paroles. L'affection que je leur « porte, le dévouement que je leur ai montré en venant, « de si loin à travers tant de dangers, les aider et les « soulager, eût mérité mieux. Je ne m'attendais pas à être « reçu si froidement et avec si peu d'égards ; car leur « manière de procéder n'est pas convenable. » — « Dites-« leur, continua-t-il, que je ne suis pas habitué à traiter « si légèrement de telles affaires, mais qu'ils envoient vers « moi cinq ou six des principaux du pays : nous délibére-« rons ensemble, et ils n'auront qu'à se louer de moi. » Et comme le seigneur d'Issche tentait un nouvel effort pour l'engager à prendre la poste et à se diriger vers Bruxelles : « Je suis bien résolu, dit-il, à m'y rendre ; mais ce ne sera « plus comme un courrier. Depuis que je suis entré à « Luxembourg, je ne suis plus que don Juan d'Autriche [1]. »

L'entretien se poursuivit avec plus d'abandon ; et don Juan, sans contester plus longtemps l'autorité des États-généraux qui avaient pris l'initiative d'une démarche auprès de lui, chargea le seigneur d'Issche de leur remettre une lettre pleine de bienveillance et de courtoisie où, en réponse à la phrase dans laquelle on l'avait appelé naturel du pays, il disait qu'en effet il se sentait et réputait de la même patrie [2]. N'était-il point le fils de Charles de Gand, comme Maurice de Saxe appelait Charles-Quint ?

Le seigneur d'Issche, à son retour, fit l'éloge de don Juan. Ceux qui l'avaient chargé de cette mission, s'éton-

1 Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.
2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 572 (9 novembre 1576).

naient de le voir subir, à peu de jours d'intervalle, des impressions si différentes : ils l'accusaient de vénalité et de trahison [1].

Vers le même moment arrivait à Bruxelles le secrétaire François le Vasseur, qui avait accompagné le seigneur de Rasseghem en Espagne. Il annonçait son prochain retour avec une réponse favorable et portait lui-même une lettre de Philippe II, du 28 octobre, qui mettait un terme aux pouvoirs du conseil d'État et ordonnait de prêter désormais toute obéissance à don Juan. D'autres dépêches se trouvaient dans une malle qui lui avait été volée près de Cambray, mais ce n'était pas là un simple acte de brigandage. Pennant, le secrétaire des conférences de Gand, les transmit au prince d'Orange [2].

III.

MISSION DU PRÉVOT FONCK ET DE L'ABBÉ DE MAROILLES.

Le conseil d'État qui jusqu'à ce moment a gardé le silence, se résout à envoyer vers don Juan l'un de ses membres : c'est le prévôt Fonck qui, déjà sous Requesens, a été chargé de négociations importantes relatives à la pacification des Pays-Bas. Les États-généraux décident qu'ils lui adjoindront l'abbé de Maroilles.

Ce double message offre un caractère de rapprochement et de conciliation. D'une part, le conseil d'État affirme que, les causes des altérations étant écartées, on trouvera

1 Mém. de Del Rio, t. I, p. 130.
2 Groen, t. V, p. 531.

chez les habitants des Pays-Bas « ceste grande et ancienne « fidélité » qui leur avait valu l'affection de Charles-Quint [1]. D'autre part, les États-généraux mandaient à don Juan « qu'ils avaient appris avec une joie indicible sa bonne « intention de s'employer pour le repos du pays et le plus « rapidement possible, afin d'empêcher les voisins de pro- « fiter des troubles du pays [2]. »

Fonck arriva le 13 novembre à Luxembourg ; il fut immédiatement reçu par don Juan. Il excusa le conseil d'État de ce qu'il avait tant tardé à lui rendre compte de l'état des affaires, et s'efforça de le lui exposer en remontant jusqu'à l'origine des troubles : don Juan parut tout comprendre et n'avoir aucun blâme à exprimer. « Son Altesse, « écrivait Fonck au conseil d'État, m'a respondu sy béni- « gnement, doulcement et avec ung cœur si ardent que je « ne sçais, sy on l'auroit eu prisonnier de sa propre per- « sonne, qu'on auroit peu espérer paroles plus se confor- « mans au désir des Estats et bien public du commun « pays [3]. »

Don Juan déclarait que s'il avait entrepris un voyage si périlleux, ce n'était pas sans avoir l'autorité nécessaire pour éteindre le feu déjà allumé, qu'il désirait apprendre du conseil d'État et des États quels étaient les meilleurs moyens pour y parvenir et qu'en même temps il leur ferait connaître les intentions du roi « qui ne tendoient à aultre fin que de

1 Lettre du conseil d'État, du 8 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 463.

2 Lettre des États généraux, du 12 novembre 1576. Ibid., p. 574.

3 Lettre de Fonck, du 14 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 30.

« donner à ses bons vassaulx et subjects tel contentement « qu'au jugement de tout le monde ils se pourront et deb- « vront justement resjouyr et complaire [1]. »

Autant don Juan avait eu à se méfier du seigneur d'Issche, autant il se réjouissait de voir le prévôt Fonck. Chaque jour, il conférait pendant trois ou quatre heures avec lui.

Ce fut le prévôt Fonck qui introduisit près du nouveau gouverneur-général l'abbé de Maroilles et le seigneur de Crecques qui l'accompagnait. Ils s'excusèrent à leur tour de ce que jusqu'à ce moment les États-généraux ne l'avaient pas accueilli comme il l'eût désiré, et ils ajoutèrent qu'ils étaient prêts à se rendre à Namur pour délibérer avec lui « sur les remèdes. » Il n'y avait aucune objection à ce qu'il se fît escorter de telle garde qu'il jugerait nécessaire pour sa sûreté. On lui remettrait les clés de la ville et du château ; mais il n'y avait pas un moment à perdre de peur que quelque prince étranger ne s'emparât d'une partie du pays : ce qui, au-dessus de toute chose, leur irait à l'âme, car ils voulaient témoigner jusqu'à la dernière goutte de leur sang qu'ils n'auraient jamais d'autre religion que la foi catholique, ni d'autre seigneur que leur prince naturel. Don Juan les remercia avec émotion et les assura qu'il les rendrait si contents qu'ils n'auraient qu'à remercier Dieu ; il ajouta qu'il irait volontiers à Namur. Quelques instants après, il leur fit connaître qu'il ne prendrait avec lui que cinq compagnies allemandes, quatre ou cinq cents Wallons et deux ou trois cents chevaux. Puis les députés des

1 Lettre de Fonck, du 14 novembre 1576.

États-généraux se retirèrent en disant que jamais prince ne serait mieux accueilli que don Juan [1].

IV.

LA PAIX SEMBLE ASSURÉE.

En ce moment, d'heureux symptômes semblaient promettre aux Pays-Bas le retour du repos après tant de malheurs et tant d'orages. Tous les griefs étaient redressés ; toutes les concessions réclamées de Philippe II avaient été accordées. On fermait la voie à toutes les ambitions et à toutes les brigues. La religion catholique était conservée, la fidélité au roi maintenue sans intervention étrangère ; car Philippe II et don Juan consentaient à éloigner les Espagnols, les États-généraux à ne pas appeler les Français.

Rien n'était plus sincère que les sentiments exprimés par don Juan. En vain Roda le pressait-il de profiter de l'enthousiasme des troupes espagnoles, qui marcheraient volontiers, soit pour délivrer la citadelle de Gand, soit pour rétablir l'autorité du roi à Bruxelles ; en vain l'engageait-il à se rendre à Maestricht où il pourrait rallier don Fernando de Tolède, et de là à Anvers où sa personne serait en sûreté [2]. Don Juan se croyait appelé à remplir une mission de concorde et de réconciliation ; et, loin de donner la main à Roda, il écrivait à Philippe II que les excès commis à Anvers avaient suffi pour rendre partout le nom espagnol odieux.

1 Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.

2 Lettre de Roda, du 8 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 18 et 19.

Jamais, disait le prévôt Fonck dans un rapport sur ses entretiens avec don Juan, il n'a promis plus formellement le départ des Espagnols ; jamais il n'a parlé « sy clairement et « rondement qu'on ne pourroit souhaiter davantage : chose « qui m'a donné tel contentement qu'avec langue je ne le « sçaurois exprimer, tant plus que j'apperçois de jour à aul- « tre plus clairement qu'il monstre en tous ses discours et « actions une très-grande débonnaireté, accompaignée avec « magnanimité, clémence et syncérité incroyable [1]. »

De son côté, l'abbé de Maroilles faisait connaître aux États-généraux les bonnes intentions de don Juan. « Loin « d'être hostile aux priviléges du pays, lui avait-il dit, je « suis prêt à combattre avec vous pour les conserver [2]. »

Tous ceux qui s'approchaient de don Juan, ne pouvaient se défendre de l'ascendant irrésistible que le jeune prince exerçait par la noblesse de sa personne et l'aménité de son langage. La nature, dit Taxis, l'avait doué de traits si doux et si gracieux qu'il n'était personne qu'il ne sût conquérir et dont il ne se fît aimer [3].

La paix semble assurée ; mais, dès que le Taciturne a appris la mission confiée à l'abbé de Maroilles, il a adressé une nouvelle lettre aux États-généraux pour les exhorter à ne pas traiter avec don Juan, tant qu'il n'aura point approuvé tout ce qu'ils ont résolu et fait sortir les Espagnols du pays ; il insiste pour qu'on ne dépose pas les armes [4].

1 Lettre du prévôt Fonck, du 19 novembre 1576.

2 Rapport de l'abbé de Maroilles.

3 Taxis, Comm., p. 326.

4 Lettre du prince d'Orange, du 14 novembre 1576. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 157.

CHAPITRE III.

MANŒUVRES HOSTILES DU TACITURNE.

(novembre 1576)

Influence du prince d'Orange. — Combat de Rupelmonde. — Mouvement populaire à Bruxelles. — Domination du baron de Hèze. — Un historiographe de France à Bruxelles. — Retour du seigneur de Rasseghem. — Appel au prince d'Orange. — Actes violents en Hollande.

I.

INFLUENCE DU TACITURNE.

« Toute la chrétienté, écrivait Wilson à Burleigh, a « aujourd'hui les yeux ouverts sur trois personnages : don « Juan, le duc d'Alençon et le prince d'Orange ; et il serait « difficile de dire quel est celui qu'il faut redouter le plus « dans l'intérêt de l'Angleterre. »

Wilson portait sur le Taciturne le témoignage que nous retrouvons chez la plupart de ses contemporains : « C'est un « homme remarquable par l'influence qu'il exerce, jouissant « d'une grande popularité, prudent en toutes choses, simple « dans ses manières ; et ce qui mérite d'être spécialement « loué, il ne se laisse jamais abattre par l'adversité [1]. »

[1] The prince is a rare man of great authoritie, universalie beloved, verye wise in all things and voyd of pretence and that which is worthe of

Le Taciturne avait vu avec un profond sentiment de haine et de jalousie l'arrivée d'un prince illustre et intrépide, qui allait dissiper des desseins mûris avec tant de prudence. Certes il déclarait bien haut qu'il voulait obéir à Philippe II et qu'il respectait don Juan ; mais il ne négligeait aucun moyen pour exciter les esprits contre lui. Il répétait sans cesse qu'il fallait avant tout lui imposer la Pacification de Gand et le séparer des soldats espagnols qu'on rejetterait hors du pays.

En présence des inquiétudes que répandent les menaces des Espagnols maîtres d'Anvers, au milieu des agitations séditieuses du peuple, l'influence du prince d'Orange grandit de jour en jour. Les uns l'accepteraient comme leur chef s'il rentrait au giron de l'Église catholique [1] ; d'autres, sans vouloir rompre avec le roi, jugent son appui indispensable pour éloigner les Espagnols.

« La diffortune à nous survenue en Anvers, écrivait le « comte de Lalaing au Taciturne, a mis en merveilleuse « perplexité tous ces pays de sorte que toute leur espérance « resortit en vous, aiant ferme asseurance qu'avez et le « vouloir et le pouvoir d'y donuer l'ordre requis [2]. »

Champagney avait été entraîné, comme beaucoup d'autres, dans ce mouvement. Il avait été chassé d'Anvers par

special prayse he is not dismayed with any losse or adversitie. Lettre de Wilson, du 3 décembre 1576. Wright, t. II, p. 45.

1 Le bruit courut à cette époque que les chefs de la noblesse avaient offert au prince d'Orange de lui remettre le gouvernement des Pays-Bas s'il voulait revenir à la religion catholique. Lettre de Saracini, du 30 octobre 1576.

2 Lettre du comte de Lalaing au prince d'Orange, du 9 novembre 1576. Groen, t. V, p. 505.

la *furie espagnole* et s'était rendu en Zélande pour réclamer le secours du prince d'Orange. Revenu à Bruxelles, il dissuadait les États-généraux de toute négociation avec don Juan, tant que les Espagnols ne se seraient point éloignés ; il voulait de plus qu'on confiât le gouvernement à un conseil formé de naturels du pays. Le peuple des Pays-Bas, disait-il, désire ne rien faire contre l'autorité du roi à moins qu'il n'y soit réduit par des mesures violentes ; mais il importe qu'il s'entoure de moyens de défense jusqu'à ce qu'il sache si on veut continuer à le tromper comme par le passé. Don Juan, ajoutait-il, pouvait reconnaître à ce franc et loyal langage qu'on ne demandait que ce qui était juste [1].

Au même moment, de vagues rumeurs étaient répandues pour éloigner toute négociation. Tantôt on racontait que l'on avait intercepté de nouvelles lettres de Philippe II à Roda, qui recommandaient de dissimuler jusqu'au jour où don Juan exercerait les représailles [2] ; tantôt on semait le bruit que le duc d'Albe était arrivé à Gênes avec quatre mille Espagnols et que probablement on le verrait reparaître aux Pays-Bas [3]. D'autres fois encore on dépeignait don Juan comme ayant reçu de Philippe II l'ordre secret

1 Mémoire de Champagney (novembre 1576). Record Office. Dans deux lettres, la première à don Juan, la seconde au roi, il accuse violemment Roda et se vante d'avoir toujours rempli « heureusement et sans scandale » la charge qui lui a été confiée. « Comme fidelle et vray serviteur du « roy », il craint de grands désastres. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 34, 73 et 105. Néanmoins, en ce moment, il soutenait le parti des États qui, peu après, le *brabantisèrent*.

2 Lettre de don Juan, du 22 novembre 1576.

3 Lettre du duc de Guise. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

de faire revivre les mêmes rigueurs. Il n'était point d'invention méchante, de calomnie injurieuse qu'on ne lui prodiguât. Il suffisait d'en parler avec éloge pour être considéré comme traître et ennemi de la patrie. C'étaient les partisans du Taciturne qui cherchaient à l'envi à flétrir sur ce jeune front les lauriers de Lépante [1].

II.

COMBAT DE RUPELMONDE.

Un incident (le Taciturne est toujours assez habile pour en faire naître à l'heure où il en a besoin) vient ranimer la haine des Espagnols et l'effroi qu'ils inspirent.

Peu de jours se sont écoulés depuis que les États-généraux, effrayés des menaces de Roda, ont chargé le Taciturne de diriger quelques troupes pour contenir les bandes de Sanche d'Avila. Il a ordonné à quatorze ou quinze enseignes de quitter la Zélande et de se rendre à Gand, où il commande déjà en maître [2]. De là elles se porteront vers Anvers ; mais Sanche d'Avila en est instruit et veut leur fermer le passage. Par son ordre, Christophe de Mondragon charge un de ses lieutenants de s'embarquer sur l'Escaut et d'aller occuper le château de Rupelmonde. La garnison appelle à son secours une partie des soldats qui avaient assiégé la citadelle de Gand. Un combat s'engage : les Espagnols sont repoussés [3].

1 Metsius, p. 770.
2 Lettre de Wilson, du 20 novembre 1576.
3 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 239.

III.

MOUVEMENT POPULAIRE A BRUXELLES.

A cette nouvelle, un mouvement populaire éclate à Bruxelles. Le cri de « Mort aux Espagnols ! » retentit de nouveau dans les rues. On sait que Roda se vante de pouvoir forcer les portes de la capitale ; on croit voir déjà les *mutinés* reparaître sur les collines de Laeken.

La sédition règne de nouveau. « Je crains en vérité, « écrit Wilson, que le peuple ne soit l'instrument de sa « propre destruction. Il n'y a plus aucun respect ni pour « les nobles, ni pour les magistrats. C'est le peuple seul « qui gouverne, et personne n'ose s'opposer à sa volonté[1]. » Les États-généraux, le conseil d'État s'inclinent devant ces menaces. On n'enverra point, comme l'abbé de Maroilles l'avait promis, les députés qui devaient traiter avec don Juan et confirmer l'entente déjà conclue. Ils ne peuvent s'éloigner : on ne leur permet pas « de se départir de « leurs charges, tant ils sont empeschés en la tuition et « deffence du pays contre les violences des Espaignols. » Et pour mieux faire comprendre à don Juan ce qu'il doit redouter, on lui adresse, comme un défi, la relation des excès de la *furie espagnole*. S'il veut traiter, qu'il se rende à Bruxelles : nous savons déjà pourquoi on l'y appelle[2].

1 Lettre de Wilson, du 13 novembre 1576. Record Office.

2 Lettre du conseil d'État, du 15 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 466.

IV.

DOMINATION DU BARON DE HÈZE.

Le baron de Hèze parle en maître. Il parcourt les rues, suivi d'une garde du corps. Il refuse d'obéir au duc d'Arschot. Personne ne peut sortir de la ville, ni y entrer sans présenter un sauf-conduit signé de lui : il ouvre les lettres adressées aux États-généraux : il ne relève, dit-il, que du prince d'Orange [1].

La requête des soldats de Grevenbroeck, celle de Hugues Fourneau, celle du capitaine Herman Vaës ou du lieutenant Vlierden, tout est renvoyé par les États-généraux à l'avis de Hèze qui est autorisé à prendre à son service autant de capitaines français qu'il le jugera convenable.

A cette période agitée appartiennent quelques épisodes qu'il convient de rapporter.

V.

UN HISTORIOGRAPHE DE FRANCE A BRUXELLES.

Henri III a réclamé des États-généraux, à plusieurs reprises, la délivrance du comte de Mansfeld ; mais les États-généraux lui ont répondu « qu'ils n'ont en aucune « fachon advoué ceste emprinse ; » et ceux qui l'ont conduite, ne se soumettront à leur décision que lorsqu'ils

1 De Jonge, t. I, pp. 140 et 166 (24 novembre et 3 décembre 1576).

auront été complétés par l'adjonction des députés de la Hollande et de la Zélande [1].

Le roi de France, voyant qu'il n'est pas fait droit à ses réclamations, se résout à charger un ambassadeur spécial de les porter à Bruxelles ; et, cette fois, son choix se fixe, non pas sur un poète comme Sylvain de Flandre, mais sur l'historiographe Bernard du Haillan.

Dès que le seigneur du Haillan est arrivé à Bruxelles, il demande à voir le comte de Mansfeld. Le baron de Hèze s'y oppose. Les États-généraux envoient vers lui l'abbé de Maroilles pour qu'il y consente, mais il ne paraît point qu'il ait obtenu quelque chose [2]. C'est du prince d'Orange que le baron de Hèze tient ses instructions, et celui-ci lui a transmis la réponse à donner : il déclarera qu'il est prêt à faire à Henri III très-humble service : les États seuls peuvent statuer. Après ce qui est arrivé à Anvers, ils ont de nombreux motifs de « se tenir asseurés de ceulx qu'ils « ont entre leurs mains ; » mais, dès que les troubles seront un peu apaisés, il fera tout bon office envers les États « afin qu'ils en disposent, ainsi qu'il plaist au roy de « France le requérir [3]. »

Jamais langage ne fut marqué au coin d'une duplicité plus profonde. Quinze jours à peine se sont écoulés depuis que les États-généraux intercédaient (ce sont les termes du procès-verbal) près du baron de Hèze pour qu'il relâchât les prisonniers [4] ; ce n'est pas davantage l'œuvre de la

1 Archives de la Haye.
2 De Jonge, p. 103 (8 novembre 1576).
3 Lettre du prince d'Orange, du 11 novembre 1576. Groen, t. V, p. 514.
4 De Jonge, t. I, p. 66.

bourgeoisie de Bruxelles, car les trois membres de la ville déclarent qu'ils sont étrangers à l'arrestation du conseil d'État et désavouent toutes les requêtes présentées sous le nom de la commune [1].

Le 10 novembre, les États-généraux, en réponse aux instances du seigneur du Haillan, affirment « expressément « que l'emprisonnement a esté faict sans leur sceu et charge « et que partant ils le désavouent, que la commune opinion « est que mesmes le peuple de ceste ville n'en a donné « charge, mais seulement quelques particuliers en petit « nombre [2]. » C'est l'histoire de la plupart des émeutes ; ces « quelques particuliers » on les connait : les plus actifs sont à Bruxelles ; le plus illustre est à Middelbourg.

Que reste-t-il donc à faire aux États-généraux. Ils se trouvent réduits à d'humbles requêtes, d'abord à la commune, puis aux seigneurs de Hèze et de Glymes. On eût dédaigné leurs ordres ; on repousse leurs instances, et le seigneur du Haillan ne tarde point à juger de ses propres yeux combien sont vaines les prières de ceux qui ont le droit, mais non le pouvoir de commander.

Au moment où le mouvement populaire abaisse plus profondément encore l'autorité déjà si chancelante des États-généraux, l'ambassadeur du roi de France se présente de nouveau au sein de leur assemblée. La veille au soir, un nombreux attroupement s'est formé sous ses fenêtres. On est venu lui dire que ses démarches étaient connues, qu'il ne devait pas s'étonner si elles donnaient lieu à quelque

1 De Jonge, t. I, p. 139.
2 De Jonge, t. I, p. 107.

tumulte. Il se plaint vivement de cette insulte. Il n'appartient pas au peuple de juger les actes d'un ambassadeur ; on viole le droit des gens. Est-ce donc à la commune à gouverner ?

Les États-généraux cherchent à calmer l'historiographe de France en lui offrant une bague de trente ou trente-cinq écus [1] ; mais il annonce qu'à son retour à Paris il fera sentir à ceux qui l'ont insulté, ce que leur réserve la colère de Henri III [2].

VI.

RETOUR DU SEIGNEUR DE RASSEGHEM.

C'est en ce moment que le seigneur de Rasseghem rentre à Bruxelles. Quelques mois plus tôt il y eût été reçu au milieu de bruyantes acclamations. Il porte avec lui les lettres royales qui accordent « les vrais remèdes » dans les termes les plus larges, avec les concessions les plus étendues qu'en eût jamais osé souhaiter ; mais les temps sont changés, et nous entendons sans cesse résonner le mot : Trop tard, comme le glas de la politique espagnole.

Cependant le duc d'Arschot charge le docteur Léoninus d'annoncer aux États-généraux le retour du seigneur de Rasseghem. Il s'applaudit de ce qu'il vient d'apprendre : il ne reste, à son avis, qu'à traiter don Juan avec toute douceur et à le prier d'éloigner les Espagnols, d'approuver ce

1 De Jonge, t. I, p. 116.

2 Lettre de Wilson, du 16 février 1577. Record Office.

qu'ont fait les États, de gouverner par le conseil des seigneurs du pays.

Le baron de Rasseghem est appelé au sein des États-généraux : il répète ce qu'il a déjà fait connaître au sujet des bonnes dispositions du roi, qui est prêt à tout accorder si la religion catholique est maintenue ; mais l'assemblée est dominée par d'autres préoccupations, et lorsque le seigneur de Rasseghem annonce qu'il va se rendre près de don Juan pour lui remettre les dépêches de Philippe II, les États-généraux lui confient des lettres bien différentes de celles qu'il s'attendait à recevoir. On exige que don Juan avoue tout ce qui a été fait, notamment l'union des États et la Pacification de Gand, qu'il éloigne immédiatement les soldats espagnols, qu'il s'engage à respecter les priviléges et à ne prendre conseil que des naturels du pays [1]. « Les « États-généraux, mande don Juan à Philippe II, m'écri- « vent aussi insolemment qu'ils le peuvent, ***quan insolen- « temente pueden*** [2]. »

VII.

APPEL AU PRINCE D'ORANGE.

C'est sous la pression du mouvement populaire que les États-généraux ont décidé le 16 juin qu'il y a lieu « de « requérir le prince d'Orange qu'il se veuille trouver en « Brabant pour donner ordre à tout, en luy promettant « qu'il sera honorablement traicté [3]. »

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 578.
2 Lettre de don Juan, du 21 novembre 1576.
3 De Jonge, t. I, p. 118 (16 novembre 1576).

Le Taciturne ne se rend point à cette invitation. Il voit trop, écrit-il à Marnix, l'ambiguité et la diversité des affaires ; il craint qu'en se présentant sans être formellement appelé par les États, il ne donne occasion de mordre à ceux qui sont affectionnés au parti espagnol [1].

Les mêmes considérations se retrouvent dans une lettre adressée à Liesvelt. Ne serait-ce pas une violation de la Pacification de Gand ? Les autres provinces qui le considèrent « comme un principal de la religion et rebelle de « Sa Majesté », ne se sépareraient-elles pas du Brabant, et enfin les bons bourgeois et habitants de Bruxelles ne verraient-ils pas tous ceux qu'ils ont outragés et offensés, chercher à se venger d'eux [2] ?

D'autres motifs encore expliquaient la détermination du Taciturne. Si don Juan se plaçait à la tête de la garnison de Maestricht, si Sanche d'Avila faisait une sortie d'Anvers, il pourrait y avoir quelque danger à se trouver à Bruxelles ; et en ce moment encore il était plus prudent de diriger de loin le mouvement [3].

Une dernière considération dominait toutes les autres. Le prince d'Orange, investi en Hollande par un vote solennel des États du titre de chef-souverain, ne pouvait point paraître à Bruxelles sans quelque autre titre décerné par les États-généraux pour consacrer l'autorité qu'il prétendait y exercer [4].

1 Lettre du prince d'Orange à Marnix, du 23 novembre 1576. Groen. t. V, p. 532.

2 Groen, t. V, p. 528.

3 Groen, t. V, p. 578.

4 Taxis, comm., l. III.

VIII.

ARMEMENTS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Si don Juan désirait la paix, le prince d'Orange voulait la guerre [1]. Les lettres qu'il adressait à Liesvelt, ne permettaient aucun doute sur ce point : « Ne laissons point mettre les moyens que Dieu nous présente, en nonchaloir, « mais préparer toutes nos forces et moyens comme si fussions asseuré d'une certaine guerre [2]. »

De là de vastes préparatifs militaires ; de là des armements qui, au moment où l'on veut repousser les Espagnols, tendent surtout (étrange contradiction) à enrôler des mercenaires étrangers.

Cependant, ce qui manque à Philippe II pour réprimer la rébellion, fait aussi défaut aux États-généraux pour l'organiser : l'argent. C'est le mal universel du XVI[e] siècle, où le trésor est toujours vide, où les folles dépenses de quelques-uns semblent un défi à la misère et aux souffrances de tous.

Le 13 novembre, les États-généraux écrivent au duc palatin Casimir pour le remercier de la bonne affection qu'au témoignage du prince d'Orange il porte aux Pays-Bas ; ils saisissent cette occasion pour le prier de leur prêter deux cent mille florins [3].

1 J'emprunte cette observation à M. Motley, dont le récit n'est que trop souvent empreint d'une manifeste partialité en faveur du parti de la Réforme.

2 Lettre du prince d'Orange à Liesvelt, du 23 novembre 1576. Groen, t. V, p. 540.

3 De Jonge, t. I, p. 112.

Plus tard, ils demanderont à Élisabeth de leur remettre, au même titre, une somme de deux cent mille angelots.

On sollicitera un prêt des marchands osterlings ; et, s'ils ne l'accordent pas gracieusement, on saisira chez eux ce qu'ils n'ont point voulu donner.

Les États-généraux se virent bientôt réduits à rétablir le Xe et le XXe denier, d'odieuse mémoire ; et comme cela ne suffisait pas encore, on fit afficher aux portes des villes la vente de rentes héritables au denier douze ; on exhortait les gens d'église et les séculiers à donner leur vaiselle et leurs chaînes d'or et d'argent ; on s'adressait dans le même but (avec moins de succès encore) aux dames de Bruxelles [1]. Il faut en venir aux mesures rigoureuses. Le 7 novembre, les États-généraux ordonnent de vendre la vaiselle et les joyaux des villes et des chapitres [2] ; les gildes de Bruxelles demandent « qu'on requière les cloistres [3]. » Tous les expédients sont épuisés. On décide, le 17 novembre, que chaque membre des États sera tenu d'indiquer quelque moyen de trouver de l'argent, sous peine de devoir donner un banquet à tous ses collègues [4].

C'est dans cette situation que l'on décide de rétablir « l'estat de la guerre comme du temps de Charles-Quint [5]. » Nous le connaissons tel qu'il fut préparé « pour dresser le

1 De Jonge, t. I, pp. 68 et 69 (23 octobre 1576).

2 De Jonge, t. I, pp. 100 et 105.

3 De Jonge, t. I, p. 122. D'après les Mém. de Del Rio (t. I, p. 162), le baron de Hèze donnait lui-même l'exemple de « requérir les cloîtres ». Une nuit il pénétra au monastère des Capucins et leur enleva toutes leurs provisions.

4 De Jonge, t. I, p. 125 (17 novembre 1576).

5 De Jonge, t. I, p. 100 (7 novembre 1576).

« camp. » Là figurent tous les chefs depuis le général à mille écus par mois, jusqu'au capitaine de la justice à deux florins par jour. Celui-ci, afin de la rendre plus promptement, dispose d'un chariot attelé de quatre chevaux ; le maître des hautes œuvres le suivra à cheval [1].

C'est à la demande du prince d'Orange qu'on enrôle son cousin le comte de Hohenlohe avec deux mille chevaux.

Il s'agit tantôt d'ordres à donner à Amsterdam, à Harlem, à Oudewater, à Breda ou en Gueldre pour qu'on reconnaisse l'autorité du prince d'Orange, tantôt de subsides à partager entre les capitaines écossais et les reîtres. Huit mille livres aux Allemands du prince d'Orange, qui se trouvent à Bois-le-duc ; mille livres pour la poudre destinée aux régiments de messieurs de Hèze et de Berseele. On demandera vingt milliers de salpêtre à une sœur du Taciturne la duchesse de Bouillon, qui pourra « prendre « rente sur les Estats-généraux ; » on écrira à Schomberg pour qu'il dirige vers les Pays-Bas tous les reîtres qui ont été au service du roi de France [2]. Un camp est formé à Wavre près de Lierre [3].

Au mois de décembre 1576, Wilson évalue les forces des États à trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux [4]. Il décrit en ces termes la situation : « L'état des « choses est ici plein d'incertitudes. Partout le peuple est « agité par des soupçons et fait entendre des murmures.. « On ne respecte plus les magistrats, ni la noblesse. On

1 De Jonge, t. I, p. 293.
2 De Jonge, passim.
3 Entre Lierre et Malines.
4 Lettres de Wilson. Record Office.

« éprouve un grand besoin d'argent ; et, malgré tout cela, « les États s'occupent à recruter des troupes [1]. »

IX.

ACTES VIOLENTS EN HOLLANDE.

Si le prince d'Orange appelle les provinces méridionales des Pays-Bas à prendre les armes et à renouveler la lutte, il ne lui importe pas moins de consolider les fruits déjà acquis au prix de tant d'efforts dans les provinces du nord [2]. Le jour où le Taciturne a appris que les États-généraux traitent avec don Juan, il a jugé qu'il fallait, dans le cas où lui échapperait la domination qu'il avait à Bruxelles, que du moins elle fût complète en Hollande [3].

En vain, les villes d'Amsterdam, de Harlem, d'Oudewater, de Muyden déclarent-elles qu'elles ne reconnaissent que l'autorité du roi, qu'elles n'enverront pas de députés à l'assemblée des États-généraux. On somme les bourgeois d'Amsterdam de se soumettre ; on défend le culte catholique à Zierickzee [4]. On prend Oudewater de force ; on y tue quatre-vingts soldats des troupes des États-généraux ; on y brise toutes les images [5].

1 Lettre de Wilson, du 3 décembre 1576. Brit. Mus., Record Office, Galba, C. II.

2 Ubi exigi a se vidit ut Edicto Perpetuo ipse, Hollandique et Zelandi qui supererant soli, subscriberent, homo nullis conditionibus depositurus quam jam manu teneret, dominationem, respondet... Strada.

3 Bor., l. X.

4 De Jonge, t. I, pp. 119, 126, 127.

5 De Jonge, t. I, pp. 147, 164, 221.

En Flandre et en Brabant, partout où pénètrent les bandes des Gueux, ils profanent les églises et chassent les prêtres, supprimant ainsi par la force le culte dont l'exercice exclusif est garanti par la Pacification. Dans les villes, ils choisissent pour leur logis les monastères et y tiennent leurs prêches ; dans les campagnes, ils pillent les laboureurs.

C'est le Taciturne qui déchire de ses propres mains la Pacification de Gand.

CHAPITRE IV.

FRANCE ET PAYS-BAS. — L'APPEL DU DUC D'ALENÇON.

Projets secrets du Taciturne. — Agents français à Bruxelles. — L'appel du duc d'Alençon. — Ambassade au duc d'Alençon.

I.

PROJETS SECRETS DU TACITURNE.

La politique du prince d'Orange triomphe : il ne reste plus qu'à révéler le remède offert par Dieu, qu'il a mystérieusement indiqué dans ses lettres aux États de Brabant. Aucun doute n'est possible : ce remède sera celui que déjà, dans la convention secrète du 6 mai 1576, il a fait accepter aux États de Hollande [1].

Le Taciturne avait trouvé dans le duc d'Alençon l'instrument qui pouvait utilement concourir à sa propre grandeur. Il le savait faible, léger, insouciant. C'est ce qui convenait à ses vues et à sa politique ; car, selon l'observation si juste et si profonde de Wilson, il était bien résolu à ne s'incliner que devant celui qu'il dominerait ; et la part réservée au duc d'Alençon, était celle qu'il n'occupait pas lui-même [2].

1 Voyez plus haut p. 50.
2 Lettre de Wilson, du 19 novembre 1576. Record Office.

Cependant Guillaume de Nassau, si perspicace et si habile, n'avait point sondé jusque dans ses derniers replis la bassesse de l'allié qu'il s'était choisi ; il n'avait approfondi ni toute son astuce, ni toute sa perfidie. C'était, dit Michel de la Huguerie, réchauffer un serpent dans son sein [1].

Il y avait dans l'arrivée de don Juan un motif de plus pour hâter l'intervention du duc d'Alençon. Le Taciturne se voyait réduit à opposer au fils illégitime de Charles-Quint un compétiteur plus puissant et plus illustre qu'il ne l'était lui-même. Si à ses yeux don Juan représentait le danger, il saluait dans le duc d'Alençon l'espoir et le succès.

Quoique la Réforme eût prévalu en Hollande, il fallait pour réussir offrir un prince catholique aux autres provinces des Pays-Bas, et il était permis de croire qu'à ce titre le duc d'Alençon y trouverait un puissant appui. C'était, écrivit plus tard Champagney, une pratique des hérétiques qui voulaient mettre la division entre les catholiques et les rendre odieux au roi : stratagème renouvelé de celui qu'employa le prince d'Orange en 1565, quand sous le prétexte de défendre les priviléges, il les fit entrer dans ce qu'on appela le Compromis des Nobles. Les hérétiques, dont on attendait les remèdes selon les temps et les circonstances, trouvaient ainsi le moyen de propager leur secte parmi les catholiques [2].

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 431. — Si le Taciturne traite avec le duc d'Alençon, et non pas avec le roi de Navarre, c'est qu'il juge impossible de faire accepter aux populations du sud des Pays-Bas un prince qui ne soit pas catholique. Lettre de Taffin, du 22 décembre 1576. Groen, t. V, p. 577.

2 Mém. de Champagney, Brit. Mus., Add. 6902.

Cependant, parmi les coreligionnaires du Taciturne, cette alliance avec la France répugnait à toutes les consciences ; mais on la subissait comme imposée par la nécessité.

« Il serait utile, écrivait un ministre de Zurich, que les « Belges sussent se garder des conseils et du secours des « Français, qui, incapables d'assurer la paix chez eux, « n'acceptent qu'avec des intentions perfides la défense des « autres. L'astuce de la reine-mère est incroyable ; son « impudente audace ne l'est pas moins, et dans sa car- « rière chargée de crimes affreux, elle est, comme une autre « Junon, toujours prête, à défaut d'autres ressources, à « soulever les enfers [1]. »

Le choix des alliances, celui des amitiés préoccupaient peu les politiques du XVI[e] siècle : le Taciturne ne se laissa arrêter ni par le souvenir de la Saint-Barthélemy, ni par les vains scrupules du gendre de Zwingli.

L'agent de ces intrigues à Bruxelles est Henri de Bloeyere, celui qui a dirigé avec Jacques de Glymes l'arrestation du conseil d'État. Il écrit au duc d'Alençon pour l'assurer de ses services. A son tour le duc d'Alençon répond à Henri de Bloeyere ; il le charge de faire connaître aux habitants du Brabant qu'ils ne sauraient s'adresser à prince de la chrétienté plus zélé que lui pour prendre leur défense [2].

1 Ut a Gallorum consiliis et auxiliis sibi caveant Belgæ plus quam necessarium est, qui enim sua non possunt tueri, aliorum defensionem nunquam nisi animo subdolo suscipient. Incredibilis est reginæ matris astutia, nec minor impudentia cum audacia extrema conjuncta utpote quam scelerum atrocissimorum conscientiaaccendit ut ei plane constitutum est, si non aliter possit sibi consulere, Acheronta movere. Rodulphus Gualterus, 18 novembre 1576. Epist. sel. p. 705.

2 Oultre la commisération et naturelle inclination que j'ai à l'endroict de

C'est surtout aux tribuns des émotions populaires que s'applique le mot de Tacite : *omnia serviliter pro dominatione*. Le duc d'Alençon fait du chef de la commune de Bruxelles l'un des dignitaires de sa cour future, avec le titre de maître d'hôtel [1]. Henri de Bloeyere prendra rang dans la noblesse et apposera sur ses missives un scel où figurent trois têtes de bœuf affrontées [2].

II.

AGENTS FRANÇAIS A BRUXELLES.

Claude de Mondoucet n'avait pas quitté Bruxelles. Il continuait à se montrer zélé partisan de tout ce qui pouvait assurer à la France la possession des Pays-Bas, et il ne négligeait rien pour favoriser le succès des projets ambitieux formés par le duc d'Alençon. Les agents français qui se rendent aux Pays-Bas, attestent qu'ils lui doivent plus qu'à personne ; il leur donne des guides pour aller trouver le prince d'Orange à Middelbourg [3].

ceulx qui sont oppressés, j'ai conceu si bonne voullenté envers les seigneurs de ces Estats sur la confiance et bonne opynion que ceulx du Brabant m'ont déclaré qu'ils ont prins sur moy, que je ne fauldray à employer tous les moyens que j'auray en main pour leur conservation en tout ce que le temps portera occasion, vous priant de les entretenir en ceste bonne voullenté en mon endroict et faire estat qu'ils ne sauroient prendre adresse de prince de la Crestienté qui de meilleur cœur embrasse leur protection que je feray. Papiers de Henri de Bloyere, t. I, p. 480 (Arch. de Bruxelles).

1 Arch. de Bruxelles.

2 Arch. hérald. du Min. des Aff. Étrangères à Bruxelles.

3 Lettre de Saracini, du 4 décembre 1576.

D'intimes relations unissent le Taciturne et l'envoyé de Henri III. Le Taciturne lui communique les mémoires dirigés contre don Juan, en lui recommandant d'y faire donner suite, et rien n'est plus intéressant que de relever le langage dans lequel il dévoile ses intrigues : « Je suis « fort joieux d'avoir entendu que vos affaires sont si bien « advancées par delà ; je ne doubte que de jour en jour « tout n'aille en advançant. Je sçai que vous n'ignorez que « par mes intelligences secrètes je n'ai cessé d'esmouvoir « les seigneurs des Païs-Bas à prendre le parti qui m'a « semblé estre le plus advantageux. De ma part jamais « n'y aura faulte, comme assez souvent je l'ai faict sçavoir « à Son Altesse [1]. » Mondoucet conduit ce qu'on appelle l'*affaire*, et le Taciturne, de son côté, peut se vanter de ne pas avoir nui « par ses offices particuliers et secrets « audict *affaire* conduit par M. l'ambassadeur [2]. » C'est à Mondoucet que le Taciturne écrit de nouveau : « Le chemyn « le plus propre pour avancer les affaires de monseigneur « le duc est de chemyner lentement et par ce moyen gaigner « le cœur de ceulx du pays, qui se pourra aliéner si « d'entrée on propose choses qui pourroient engendrer « soubçon entre le peuple. Si toutesfois vous pouvez les « amener à quelque chose davantaige, vous vous pouvez « tenir pour assuré que j'en seray bien aise et advanceray « le plus que pourray l'*affaire* [3]. » « L'*affaire* » c'est l'appel

1 Lettre du prince d'Orange à Mondoucet, du 9 novembre 1576. Groen, t. V, p. 504.

2 Groen, t. V, p. 488.

3 Lettre du prince d'Orange à Mondoucet. Groen, t. V, p. 518 (12 novembre 1576).

à adresser au duc d'Alençon, non point pour qu'il usurpe la souveraineté des Pays-Bas, mais pour qu'il en prenne la protection et la défense : ce qui, en dehors des formes et des termes, est la même chose. Il faut, en même temps que l'on représente don Juan comme ayant secrètement des instructions pour relever les échafauds du duc d'Albe, montrer dans le duc d'Alençon le prince généreux et désintéressé qui, sans rien réclamer pour lui-même, est l'ami de tous ceux qui souffrent et le bouclier contre toutes les oppressions.

Un peu au-dessous de Mondoucet, il faut citer deux agents français associés aux mêmes intrigues : Génissac et Bonnivet.

Dans l'une des tours du donjon de Vilvorde se trouvait enfermé, depuis quatre ans, un capitaine huguenot, parent de La Noue, qu'on appelait le seigneur de Génissac. Il appartenait à la maison de Pierre-Buffière mêlée aux guerres civiles du Limousin et était cité lui-même parmi les plus braves couronnels. Sa carrière devait être fort aventureuse. Jeune encore il avait porté les armes en Orient sous le sultan Soliman : un jour viendra où il prendra part au célèbre duel de Biron, trois contre trois, « où chascun tua bravement son homme [1]. » Le seigneur de Genlis le comptait parmi ses compagnons dans le combat qu'en 1572 il livra non loin de Mons ; il y avait été fait prisonnier et envoyé d'abord à Marienbourg, puis au château de Vilvorde. C'était de là que l'avait retiré le baron de Hèze au moment où il voulait y faire enfermer les comtes de Mansfeld et de Berlaymont [1].

1 Rapport du seigneur de Naves, Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p 2 ; Brantôme, t. V, pp. 364 et 406 ; t. VI, p. 315.

Henri Gouffier, seigneur de Bonnivet, était arrière-petit-fils d'un valet de chambre de Charles VII, petit-fils d'un amiral de France qui faillit compromettre l'honneur de Marguerite d'Angoulême et qui compromit plus sérieusement celui de la France, d'abord en poussant à la révolte le connétable de Bourbon, puis en faisant livrer la bataille de Pavie ; son père, mêlé à d'autres aventures, montait à l'assaut au son des violons [1]. Son aïeule était la nièce de ce sire de Crèvecœur qui avait trahi Marie de Bourgogne, et il aimait à rappeler qu'elle lui avait laissé les anciens domaines de sa maison en Artois [2]. Il avait quitté la cour de France pour chercher la gloire ou les richesses dans les Pays-Bas ; et, tandis qu'il suivait attentivement la marche des dissenssions civiles à Bruxelles, il y avait célébré, entre deux émeutes, celle du 27 juillet et celle du 4 septembre, son mariage avec une fille du seigneur de Grevenbroeck, devenu colonel comme le baron de Hèze [3].

Génissac et Bonnivet rempliront des rôles différents. Le premier, soldat intrépide, sera associé aux armements et aux projets de chevauchées. Bonnivet, orateur habile, éloquent, insinuant, prendra part à toutes les négociations.

1 Brantôme, passim. Voyez aussi l'Heptaméron.

2 Louise de Crèvecœur, après avoir épousé le seigneur de Bonnivet, se remaria au seigneur de Piennes : leur fille fut la femme de François de Montmorency.

3 Sur ce seigneur de Grevenbroeck issu de la maison de Bocholt en Gueldre, voyez De Jonge, Rés. des États-généraux, t. I, pp. 119, 120, 129, 135, 149, 200 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 66, etc.

III.

L'APPEL DU DUC D'ALENÇON.

La Pacification de Gand, comme le prince d'Orange l'a écrit à Théron, est le fondement de sa résolution, avant qu'il puisse annoncer au duc d'Alençon qu'il lui livre les Pays-Bas [1]. C'est alors seulement qu'il pourra « faire une « bonne dépesche vers Son Altesse [2]. » — « Le prince « d'Orange, dit La Huguerie, donnoit au duc d'Alençon « bonne espérance des Pays-Bas par ladicte union géné- « rale [3]. »

Le Taciturne, qui naguère dans un langage si fier exhortait les amis de la liberté des Pays-Bas à assurer eux-mêmes le retour de leur ancienne prospérité [4], n'avait que des adulations à offrir au jeune héritier des Valois. S'il ne négligeait rien pour s'opposer à la réception de don Juan d'Autriche, c'était qu'il savait combien cela importait au service de Son Altesse ; et il ajoutait, en écrivant à Théron : « Son Altesse trouvera que de tous mes moyens « je m'emploierai à son service [5]. »

Mais il est surtout intéressant d'interroger les lettres qui s'échangent directement entre le prince d'Orange et le duc d'Alençon.

1 Groen, t. V, p. 448.
2 Groen, t. V, p. 504.
3 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 431.
4 Voyez plus haut, p. 100.
5 Lettre du prince d'Orange à Théron, du 9 novembre 1576. Groen, t. V, p. 488.

Le 26 octobre, le duc d'Alençon avait écrit au Taciturne que le roi de France s'opposait à ce qu'il se rendît dans les Pays-Bas, mais qu'il ne manquerait point de les secourir, fût-ce à la dérobée. Le prince d'Orange répond le 11 novembre pour le prier de ne pas se laisser ébranler par le refus de son frère, mais de continuer « et dans le désir « qu'il a et dans les bons offices qu'il a faits. » Quant à lui, il ne récuse ni travail ni peine, et quoiqu'il hésite à quitter la Hollande et la Zélande pour intervenir dans d'autres provinces, il trouverait toutefois la résolution plus aisée « s'il plaisoit à Dieu de lui faire ceste grâce d'être « secondé et assisté de la personne du duc d'Alençon [1]. »

Le jeune prince va en avant ; il délivre une commission au sieur de Génissac pour conduire des troupes aux Pays-Bas afin de secourir les opprimés, ainsi qu'il en a été requis, écrit-il à Condé, par le prince d'Orange et les États ; mais il compte sur l'appui des Huguenots et prie Condé d'ordonner à ceux de la Rochelle ou du Brouage de l'aider de navires, de poudre et d'autres munitions de guerre [2]. Dès le lendemain, il annonce au Taciturne que l'ancien prisonnier du château de Vilvorde fera embarquer douze cents hommes ; il en « fera couler » deux mille par les frontières.

Le prince d'Orange ne manquera point de remercier le duc d'Alençon « de son affection, de sa bonne volonté

1 Groen, t. V, p. 516. — Le 14 novembre, Çuniga transmettait à Philippe II la copie d'un billet relatif à ceux qui venaient s'aboucher avec le duc d'Alençon. Arch. Nat. à Paris, K. 1540.

2 Lettre du duc d'Alençon au prince de Condé, du 2 novembre 1576. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 28. — Génissac était un Huguenot au service du roi de Navarre. Mém. de Marg. de Valois.

« envers ceste pauvre patrie [1]. » Quelques jours à peine s'étaient écoulés depuis qu'il affirmait sur sa conscience qu'il entendait ne se départir en rien de l'obéissance due au roi d'Espagne !

Les démarches du duc d'Alençon ne se ralentissent pas. Ses nombreux agents, Fontperthuys, Alféran, Beauvais, la Beausse, sont sans cesse sur les grandes routes, portant soit des lettres officielles, soit des messages secrets. Il faut les montrer se présentant à l'assemblée des États-généraux pour « louanger » les vertus de leur maître, « à savoir sa « bienveillance, sa libéralité, sa force, sa courtoisie, sa « commisération qui le portoit à venir en aide à tous les « opprimés, son empressement à faire plaisir au point que « si une journée se passoit sans qu'il en eût quelque occa- « sion, il croyoit, comme Titus, l'avoir perdue. » Ils ne célébraient pas moins sa puissance et les forces dont il disposait ; mais, comme il voulait les conduire lui-même à leur secours, il convenait que tous les États le requissent d'être leur protecteur contre leurs ennemis « affin qu'il « peust venir par honneur digne de sa grande haultesse. »

Un autre envoyé du duc d'Alençon chercha à atténuer les prétentions de son maître. Il était assez riche pour ne pas rechercher de nouveaux domaines, et tout sentiment d'ambition lui était étranger. Il demandait seulement qu'on lui déférât le commandement de l'armée et que le jour où l'on jugerait utile d'organiser la défense du pays, il fût le seul

1 Groen, t. V, p. 519. — On espérait que le roi de Navarre non-seulement aiderait Génissac de quelque argent, mais faciliterait aussi son débarquement à Dunkerque, ville dont il était seigneur, Ibid., p. 521.

qu'on investit de ce titre, car son désir se bornait à la protection des opprimés.

A trois siècles de distance nous pouvons, grâce aux documents exhumés par l'érudition contemporaine, suivre de près la trame de ces menées.

Le 9 novembre 1576, le prince d'Orange apprend à Mondoucet que pour faire « réussir l'*affaire* [1], » il aime mieux (ce sont ses expressions) « que les seigneurs des « Pays-Bas s'advancent de leur propre mouvement [2]. »

Le même jour, on décide au sein des États-généraux qu'on adressera au duc d'Alençon une lettre dont la rédaction donne lieu à une vive discussion [3]. Cette rédaction, c'est le prince d'Orange qui l'a dictée ; mais il a dû toutefois la modifier sur les représentations de certains membres. Assurément il eût voulu les amener à quelque chose de plus ; il aurait été bien aise « d'avancer le plus possible « l'*affaire* ; » mais il a été contraint de s'accommoder à leur avis : il lui a été impossible de faire davantage.

IV.

L'AMBASSADE AU DUC D'ALENÇON.

Le 16 novembre, les États-généraux se réunissent pour délibérer sur une lettre que leur a remise le sieur de Fontperthuis. C'est l'abbé de Sainte-Gertrude qui est chargé

1 Lettre du prince d'Orange à Mondoucet, du 12 novembre 1576. Groen, t. V, p. 518.

2 Groen, t. V, p. 504.

3 De Jonge, t. I, pp. 103 et 108.

de préparer la réponse qui y sera faite [1], et, si les procès-verbaux des États-généraux sont muets à ce sujet, l'évêque de Bois-le-duc, dans les mémoires si intéressants qu'il nous a laissés, suppléera à cette lacune.

Le baron de Hèze, d'accord avec quelques membres qui « lui estoient dévôts et affectionnés », allégua qu'en rompant avec don Juan et l'Espagne, il fallait s'assurer l'appui de la France. Tout permet de croire qu'au sein des États-généraux, même en présence des menaces du baron de Hèze, on ne voulait pas aller si loin. Néanmoins deux députés furent désignés pour aller annoncer au duc d'Alençon que les États-généraux acceptaient le secours proposé. Ces députés étaient Henri de Bloyere et un capitaine bruxellois nommé Jacques Vander Noot, auxquels s'adjoignit Bonnivet [2]; mais il fallait leur remettre des pouvoirs en due forme. Le baron de Hèze, de concert avec ses amis, les fait écrire tels que les demandait le duc d'Alençon ; mais il reste à les faire signer par le greffier Weellemans [3]. On accourt chez lui à neuf heures du soir. Il n'y a pas un instant à perdre, car le gentilhomme qui part pour la France, est déjà à cheval. Le greffier proteste qu'il ne signe aucune pièce sans la lire et refuse encore plus énergiquement de signer cette lettre après l'avoir lue. On veut l'y

1 De Jonge, t. I, p. 118.

2 Metsius, Gachard, Corresp. de Philippe II, t. IV, p. 772.

3 Weellemans s'était longtemps montré l'ardent défenseur des priviléges du Brabant. Granvelle lui reprochait de s'appuyer même sur ceux qui avaient été arrachés à Marie de Bourgogne et qu'il était défendu d'invoquer sous peine de mort. Lettre de Granvelle, du 16 janvier 1562. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 199.

forcer : à ses cris ceux qui se trouvaient dans sa maison, accourent, et le projet du baron de Hèze échoue devant cette résistance. Weellemans se plaignit le lendemain devant les États : on loua son courage, mais on n'osa rien contre ceux vis-à-vis desquels il l'avait montré au péril de sa vie.

Les amis du baron de Hèze ne se croiront pas moins investis du droit de se présenter comme les députés des États-généraux. Ils pressent le duc d'Alençon d'accepter la protection des Pays-Bas ; ils offrent de lui remettre comme places de sûreté les citadelles de Cambray et de Valenciennes [1].

En réponse à ces propositions, le duc d'Alençon adressa aux États par son courrier volant une lettre où il les assurait que puisqu'il leur avait plu « de faire élection de luy « comme d'un prince qui depuis sa nayssance s'est totalle« ment dédié au secours des affligés », il ne manquerait point d'employer tous les moyens dont il pouvait disposer à ce qu'il leur avait déjà promis [2].

En présence des actives démarches de don Juan, il y a peut-être de sérieux inconvénients « à cheminer lente« ment. » Il reste trop à faire pour gagner peu-à-peu le cœur de ceux du pays. Il faudra « qu'ils s'advancent, » même si ce n'est pas « de leur propre mouvement. »

1 Lettre de Saracini, du 4 décembre 1576.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 21 novembre 1576. Papiers de Henri de Bloyere, t. I, pp. 486 et 506 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE V.

LE COLONEL VANDEN TYMPEL A BRUXELLES.

(novembre 1576)

Mission de Marnix. — Le colonel vanden Tympel à Bruxelles. — Les gildes chassent les Gueux. — Harangue de Marnix.

I.

MISSION DE MARNIX.

Le Taciturne ne veut point se rendre lui-même à Bruxelles pour donner suite aux projets qu'il a formés. Ce sera donc son fidèle conseiller Marnix qu'il chargera d'en diriger l'exécution.

Les instructions données par le Taciturne à Marnix sont aisées à interpréter. Il veut être appelé par les États, non point comme il l'a été déjà avec la simple promesse d'être honorablement traité, mais pour faire « en chose plus « grande » service à la patrie. Que Marnix n'oublie point ce que lors de son départ il lui a dit à ce sujet ; qu'il le fasse entendre à tous ceux qu'il jugera utile d'en instruire [1]. Il ne s'agit de rien moins que de mettre un terme aux hésitations des États-généraux et de les forcer à proclamer

[1] Lettre du prince d'Orange à Marnix, du 23 novembre 1576. Groen, t. V, p. 532.

à la fois deux autorités nouvelles, l'une plus pompeuse, l'autre plus réelle : celle du duc d'Alençon et celle du Taciturne.

II.

LE COLONEL VANDEN TYMPEL A BRUXELLES.

Ce même jour, 18 novembre, Olivier vanden Tympel qui a reçu par Marnix les instructions du prince d'Orange [1] quitte Gand, renonçant à l'ancien projet d'assiéger la citadelle d'Anvers, pour aller rejoindre, comme il le déclare tout haut, le camp que l'on forme à Wavre afin de combattre don Juan.

Le 21 novembre, de nombreuses troupes de Gueux occupent le village d'Anderlecht qui retentit du chant des psaumes. En vain le duc d'Arschot cherche-t-il, au nom des États-généraux et du conseil d'État, à les arrêter : le baron de Hèze leur ouvre les portes de la capitale, et les soldats du Taciturne vont occuper les uns la grande salle du palais, les autres les hôtels du prince d'Orange et du comte d'Egmont [2].

Le 22 novembre, les procès-verbaux des États-généraux ne renferment que trois lignes. L'abbé de Maroilles présente son rapport [3] : il n'y est donné aucune suite. Le 23, le

1 Ne ay rien faict sans advis de M. de Sainte-Aldegonde. Lettre d'Ol. vandeu Tympel, du 23 novembre 1576. Groen, t. V, p. 540.

2 Nullement du gré de M. le ducq d'Arschot, mais bien avecq commencement de M. de Hese, lequel commençoit desjà à mutiner pour nous faire entrer par force. Groen, t. V, p. 541.

3 De Jonge, t. I, p. 136.

procès-verbal se réduit également à quelques lignes. Les séances ont été évidemment suspendues. Non-seulement la ville de Bruxelles a été envahie par des bandes armées, mais leur présence a donné lieu aussitôt à des luttes et à des rixes.

III.

LES GILDES CHASSENT LES GUEUX.

Les bandes de Gueux, formées d'individus de toute nation, ne valent guère mieux que les *mutinés ;* et à peine Olivier vanden Tympel est-il entré à Bruxelles qu'il prie le Taciturne de donner de nouveaux chefs aux compagnies hollandaises. Il ne peut avoir l'œil partout ; il a assez à faire avec celles qui sont sous sa charge [1].

En effet, les soldats enrôlés sous la bannière des Gueux ne se contentent point d'occuper le palais ; ils entrent dans les maisons des bourgeois catholiques ; ils pénètrent dans les églises et dans les monastères au chant des psaumes et veulent y établir leurs prêches. Les bourgeois résistent ; les gildes s'assemblent. Vanden Tympel s'éloigne le premier sous prétexte d'aller combattre les Espagnols qui arrivent du Limbourg ; ceux des siens qu'il a laissés en arrière, sont honteusement chassés de Bruxelles [2].

1 Lettre d'Ol. vanden Tympel, du 23 novembre 1576. Groen, t. V, p. 541.

2 Metsius, p. 779. Biduo postea excedere coactus. Mém. de Del Rio, t. I, p. 156.

IV.

HARANGUE DE MARNIX.

C'est le 24 novembre que les États-généraux reprennent le cours régulier de leurs délibérations. Marnix paraît au milieu de leur assemblée [1]. « Il leur fait rapport des charges « qu'il a du prince d'Orange [2] ; » nous allons en énumérer quelques-unes.

Il faut, par un don gracieux de quatre ou cinq mille florins, s'assurer de l'appui de quelque comte ou seigneur influent habitant l'Allemagne, qui puisse, dans la prévision de la guerre, leur assurer d'utiles alliés.

Ce comte, ce seigneur influent sera Jean de Nassau, et ainsi s'explique cette phrase qu'en ce moment même lui adressait le Taciturne : « J'envoie Sainte-Aldegonde à « Brusselles pour requérir les Estats-généraux de quelque « chose qui, j'espère, redondera à vostre bien [3]. »

Marnix engage les États-généraux à faire de nombreuses levées en Allemagne et à démolir les citadelles afin que don Juan ne puisse s'y établir. Il recommande aussi de ne conclure aucun accord sans avoir préalablement consulté le prince d'Orange et les États de Hollande ; enfin il réclame pour le Taciturne la ville de l'Écluse, qui sera à la fois un moyen de correspondance et une clé de retraite, ***den sleutel van den vertreck*** ; car on ne peut oublier combien sa

1 De Jonge t. I, p. 137.
2 De Jonge, t. I, p. 139.
3 Groen, t. V, p. 526.

personne est d'une haute importance en Hollande et en Zélande où on le considère comme le père du pays [1].

A cette séance des États-généraux assiste aussi l'envoyé du duc d'Alençon à qui l'on accorde, à défaut de réponse satisfaisante, une chaîne d'or et de plus le remboursement de ses frais d'auberge [2].

Mais la communication la plus importante est celle du baron d'Aubigny sur la mission qu'il a remplie en Angleterre. Il apporte une lettre de la reine Élisabeth où elle déclare qu'elle a appris avec un regret infini qu'il n'y avait plus aucun endroit des Pays-Bas exempt du fléau (le plus dangereux de tous) des discordes civiles. Elle est fort aise d'entendre qu'ils n'ont aucune intention de perdre de vue l'obéissance naturelle qui est due au roi son bon frère, et elle est prête à renouveler en Espagne, pour les favoriser, ses offres de médiation. Le baron d'Aubigny ajoute que la reine, à deux ou trois reprises différentes, l'a chargé de prier les États de ne pas se fier aux Français qui sont trop fins et trop cauteleux et de ne pas réclamer leur secours, comme le bruit court qu'ils veulent le faire [3].

L'impression produite par ce rapport est profonde. Les États-généraux, en ce moment affranchis des menaces du peuple, somment le baron de Hèze de délivrer les prisonniers, de laisser librement circuler ceux qui veulent sortir de la ville ; ils ordonnent de restituer les deniers saisis chez les marchands osterlings. Enfin, au lieu de ratifier le

1 Bondam, Onuytgegevene stuks, t. I, p. 188.

2 De Jonge, t. I, p. 139. Il logeait à Bruxelles à l'hôtellerie de Saint-André.

3 De Jonge, t. I, pp. 138 et 284.

projet de réponse à don Juan qui avait été préparé la veille (sans doute sous l'influence de Marnix), ils en adoptent un autre, d'un caractère tout différent, pour renouer les négociations.

La harangue de Marnix arrivait trop tard ; il n'avait plus à côté de lui ni les Gueux armés, ni la sédition triomphante. Ce qui ajoute à son humiliation, c'est que le baron de Rasseghem, revenant de Luxembourg, se présente au sein de la même assemblée, et il y sera mieux accueilli que le seigneur de Sainte-Aldegonde.

CHAPITRE VI.

NÉGOCIATIONS RENOUÉES.

(novembre et décembre 1576)

Protestation de don Juan. — Le seigneur de Rasseghem retourne à Bruxelles. — Mission du marquis d'Havré. — Nouveaux obstacles suscités par le Taciturne. — L'accord du 8 décembre 1576.

I.

PROTESTATION DE DON JUAN.

Les négociations des États-généraux avec don Juan se rompent et se renouent. Il semble qu'on assiste à un mouvement régulier d'oscillation produit d'une part par l'attachement à la religion et par ce qui reste de fidélité au roi, d'autre part par la haine des Espagnols et les intrigues du Taciturne.

Don Juan continuait à opposer aux insultes la plus patiente longanimité, aux discours les plus acerbes le langage le plus conciliant ; et lors même qu'on plaçait sous ses yeux, comme une déclaration de guerre contre les Espagnols, le tableau du désastre d'Anvers, il répondait qu'il avait entendu « avec un indicible regret l'exorbitante et malheu« reuse continuation du saccagement de la misérable et « désolée ville d'Anvers. » Il avait donné l'ordre d'y mettre un terme, mais il importait que les États fissent aussi

déposer les armes ; et le meilleur moyen d'accélérer le redressement des affaires publiques était de ne pas manquer de se trouver à Namur pour en traiter sans aucun retard [1].

Cependant les nouvelles qui arrivaient soit de la Hollande, soit de Bruxelles, paraissaient de nature à dissiper toutes les illusions. Le prince d'Orange renouvelait la guerre ; les États-généraux, dominés par la sédition, révoquaient tout ce que leurs députés avaient accordé pour conclure la paix. Fonck ne cachait point à don Juan que tous à peu près se réunissaient contre lui, le confondant dans une haine commune avec les Espagnols. De toutes parts s'élevait l'appel à l'étranger. Ceux qui marchaient d'accord avec le prince d'Orange, s'adressaient au duc d'Alençon ; ceux que préoccupaient le maintien de la religion catholique et une dernière apparence de fidélité à la postérité de Charles-Quint, voulaient appeler l'archiduc Mathias du fond de l'Allemagne [2].

« En vérité, écrit don Juan, ce ne sont ni de bons chré-« tiens, ni des vassaux fidèles.. Ils oublient Dieu et le « roi ! » Il sent qu'on cherche à l'amuser pour gagner du temps dans les délibérations qui se prolongent, pour en faire perdre dans les résolutions qu'il est urgent de prendre. Et c'est au moment où il apporte « les remèdes » si longtemps réclamés, qu'on semble les rejeter avec dédain ! La responsabilité de tous les malheurs qui surviendront, ne pourra plus être imputée ni au roi, ni à lui-même, mais uniquement aux États [3].

1 Lettre de don Juan, du 17 novembre 1576.
2 Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.
3 Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.

Les impressions de don Juan s'épanchent dans une lettre intime adressée à sa sœur Marguerite de Parme. Il se plaint vivement des États qui, les armes à la main, voudraient que Philippe II les traitât en père. S'ils persistent à le dépouiller de ce qui lui appartient, force lui sera de le défendre. La guerre s'offre avec toutes ses menaces ; mais il aimerait mieux la faire dans un pays qui n'eût pas formé l'ancien patrimoine du roi [1].

Le 20 novembre 1576, vers le soir, don Juan fit appeler dans sa chambre le seigneur de Rasseghem, le prévôt Fonck et le seigneur de Naves ; il leur exposa dans un assez long discours qu'il était arrivé depuis dix-huit ou vingt jours à Luxembourg et qu'il n'avait reçu aucune réponse précise du duc d'Arschot et des États auxquels il avait communiqué sa charge ; que de plus les États occupaient les citadelles de Gand et de Valenciennes, appelaient à leur aide des Français et des Allemands et se servaient des forces du prince d'Orange. Il ne pouvait donc faire moins, si on ne lui prêtait obéissance et si l'on ne fermait l'entrée du pays aux étrangers, que de protester devant Dieu et devant eux qu'il avait fait son devoir ; et, dans le cas où les États assiégeraient quelque place, il était bien résolu « de faire « de son mieulx pour la désasiéger et prendre la voye des « armes au lieu de celle de doulceur qu'il avoit tant à cœur « comme patriote et fils de père qui a tant aimé et chéri « ces pays [2]. »

1 Lettre de don Juan, du 22 novembre 1576 (publiée par M. Gachard).
2 Brit. Mus., Add., 28702, p. 9.

II.

LE SEIGNEUR DE RASSEGHEM RETOURNE A BRUXELLES.

Don Juan charge le seigneur de Rasseghem de retourner à Bruxelles. Il lui ordonne de déclarer qu'ayant, devant Dieu et le monde, fait tout ce qui était en son pouvoir pour rétablir la paix, il se verra obligé, si l'on ne dépose les armes comme l'ont fait les Espagnols, à protéger le patrimoine du roi son maître, qu'on veut usurper. Si, dans six jours les mouvements militaires ne sont pas suspendus, on ne doit point s'attendre à ce qu'il patiente plus longtemps. « Je dois agir ainsi, écrit-il à Philippe II. Si « nous ne nous défendons pas, nous serons égorgés. La « sortie des Espagnols ne leur suffit plus ; ils sont liés par « des engagements secrets [1]. »

Le seigneur de Rasseghem rentre le 23 novembre à Bruxelles pour rendre compte du message de don Juan. Par son influence, par ses discours il obtient des États-généraux que les négociations seront reprises.

Parmi les députés qui sont envoyés vers don Juan, se trouvent le marquis d'Havré et l'abbé de Saint-Ghislain qui se joindront à Rasseghem [2]. Leurs instructions portent qu'ils doivent insister sur l'éloignement immédiat des Espagnols, qui est indispensable pour rétablir la tranquillité du pays. Les États promettent, de leur côté, de suspendre les hostilités, de surseoir à l'appel des troupes françaises,

1 Lettre de don Juan, du 21 novembre 1576 : Brit. Mus., Add., 28702.

2 De Jonge, t. I, pp. 137 et 139.

de renvoyer les mercenaires allemands ; ils sont prêts à entrer en communication avec don Juan qui pourra se faire accompagner de quelques bandes d'ordonnance, et, s'il les choisit parmi celles du pays, ce sera une marque de confiance dont ils se sentiront honorés. Si don Juan élève quelques plaintes au sujet de la Pacification de Gand, on lui fera remarquer qu'aussitôt après le départ des Espagnols on pourra réunir les États-généraux qui y feront droit. Ils déclarent une fois de plus qu'ils n'ont devant les yeux que le bien de la sainte foi catholique et le service du roi [1].

III.

MISSION DU MARQUIS D'HAVRÉ.

Le marquis d'Havré et l'abbé de Saint-Ghislain arrivèrent à Luxembourg le 2 décembre dans l'après-midi. Don Juan les reçut aussitôt, les embrassa l'un après l'autre et leur fit l'accueil le plus gracieux. Ils le félicitèrent sur son heureux voyage et le remercièrent de toutes les peines qu'il avait prises, l'assurant de plus que le roi, en choisissant un fils de Charles-Quint, leur avait envoyé le gouverneur qui pouvait leur être le plus cher et le plus agréable. A ce discours, don Juan répondit, d'abord en français, puis en espagnol, qu'il gouvernerait les Pays-Bas selon les règles que l'on observait du temps de son père.

Quand on aborda l'examen sérieux des affaires, le marquis d'Havré ne cacha point que ce que les États récla-

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 585.

maient avant tout, c'était le départ des Espagnols. Il n'était personne qui, pour atteindre ce but, ne risquât sa vie et sa fortune : si on n'y parvenait point, on appellerait par désespoir les Français, même les Turcs à défaut des Français [1].

Cette fois encore, don Juan déclara que non-seulement il ferait sortir les Espagnols du pays, mais que de plus il maintiendrait les priviléges des habitants des Pays-Bas et qu'en tout il les traiterait comme des sujets que le roi aimait et tenait en grande estime. Il désirait toutefois recevoir deux assurances, en dehors desquelles il ne pouvait rien accorder : elles concernaient le maintien de la foi catholique, celui de l'obéissance due au roi. « Si les Espagnols quittent « le pays, répliquèrent les députés des États-généraux, « nous scellerons ces engagements de notre sang. »

Cependant, dès que don Juan se trouva seul avec le marquis d'Havré, il chercha à se concilier son appui en lui disant que sans doute le roi le trouverait prêt à le servir de sa personne et de toute son influence. « Si je pensais, répondit le marquis d'Havré, qu'il y a au « monde un homme plus fidèle au roi, j'en mourrais de « douleur ; mais, si on réduit le pays au désespoir, je serai « le premier à mettre le feu à ma maison [2]. »

Le marquis d'Havré, à son tour, voulut gagner don Juan. Il lui offrit, tant en son nom que pour ses amis, de l'aider à se rendre maître des Pays-Bas ; il le pressait de ne pas laisser échapper une occasion si favorable. Comme

1 Lettre du marquis d'Havré, du 3 décembre 1576. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de don Juan, du 6 décembre 1576.

don Juan repoussait avec indignation cette proposition, il insista plus vivement ; et peu s'en fallut que le jeune prince ne souffletât son interlocuteur. « Je cherchai à lui faire « honte, écrit don Juan à Philippe II, mais il est si éhonté « qu'il ne changera pas, tant qu'il aura la tête sur les « épaules [1]. »

Le lendemain, les députés des États se présentèrent de nouveau chez don Juan. L'abbé de Saint-Ghislain porta la parole et exposa que les États étaient tout naturellement les médiateurs entre le roi et le peuple, ramenant le peuple à son devoir s'il manquait à ses obligations vis-à-vis du roi, intervenant au contraire près du roi, si le peuple avait quelques griefs, pour qu'ils fussent redressés. Il allégua la grande fidélité des habitants des Pays-Bas et leur constance dans la foi catholique. S'ils avaient eu recours à une assemblée des États-généraux pour expulser les Espagnols, c'était après avoir souffert une tyrannie de près de dix années. Don Juan, en plaçant en eux sa confiance, rétablirait la paix qui ne pourrait qu'être utile au service de Dieu et du roi.

Quand cette harangue fut achevée, don Juan crut devoir répondre que pour obtenir la réparation des griefs, ils eussent dû l'attendre d'un roi si juste et non pas donner un déplorable scandale en prenant les armes de leur propre autorité ; ils eussent dû, tout au moins, les déposer en apprenant sa venue. En ce moment encore, loin de le remercier de ce qu'il leur apportait la paix et la tranquillité,

1 Lettre de don Juan, du 2 février 1577 ; Lettre d'Escovedo, du 21 janvier 1577.

ils s'adressaient à des princes étrangers. Tout cela ne justifiait-il pas sa défiance et ses plaintes ?

Plusieurs des journées suivantes furent consacrées à discuter les propositions des États-généraux. Les principaux points étaient la ratification de la Pacification de Gand, où, selon les députés des États, « il n'y avoit rien qui ne fust « à l'advanchement de la religion catholique ; » l'approbation de tout ce qui avait été fait avant l'arrivée de don Juan ; la convocation d'une assemblée d'États-généraux selon les formes usitées sous Charles-Quint, avec l'engagement de confirmer tout ce qui y serait résolu « pour le « service de Dieu, maintiennement de la religion catho- « lique, l'obéissance deue à Sa Majesté et le bien et pros- « périté des Pays-Bas. » De leur côté, les États-généraux s'engageaient à recevoir don Juan comme gouverneur du pays, à lui obéir, à lui porter l'honneur et le respect qui lui étaient dûs, à maintenir la religion catholique, à renoncer à toute alliance avec des princes étrangers.

Don Juan déclarait qu'il était prêt à souscrire à la Pacification, « si avant qu'il n'y eust rien qui desrogeast à la « religion catholique et deue obéissance du roy. » Cette réserve devait s'appliquer à toutes les mesures qu'adopterait la prochaine assemblée des États-généraux. « Afin « d'abbrévier les affaires », il serait utile que le conseil d'État et les députés des États-généraux allassent à Namur : il se rendrait lui-même à Marche « pour de plus près com- « muniquer et s'entendre ensamble sur le tout. » Si les États exécutaient les résolutions convenues, don Juan consentirait, pour garantir l'exécution de ses propres engagements, à se mettre lui-même en otage entre les mains d'un

prince neutre, c'est-à-dire vraisemblablement de l'évêque de Liége [1].

IV.

OBSTACLES SUSCITÉS PAR LE TACITURNE.

Le prince d'Orange s'irrite d'apprendre le succès des efforts de Rasseghem. Il mande, le 29 novembre, à Marnix qu'il trouve la négociation plus avancée qu'il ne convient au bien de la patrie ; il écrit aux États-généraux pour les engager à se méfier des vaines persuasions d'un prince en lequel ils retrouveront un autre duc d'Albe ; il a de plus des lettres particulières à faire remettre à certains seigneurs, selon que cela sera résolu dans un conseil secret formé de Mondoucet, de Théron et de Liesvelt [2].

Marnix a reçu les instructions suivantes :

« Il faut d'abord savoir d'une manière positive des États « s'ils acceptent l'impérieuse autorité de don Juan.

1 Un document anglais résume en ces termes les propositions de don Juan :

L'éloignement des Espagnols et de toutes les troupes étrangères ;

Le droit des naturels du pays de pouvoir seuls occuper des fonctions ;

Le maintien des anciens priviléges ;

La convocation des États-généraux ;

L'amnistie générale pour le passé, sauf à rendre le prince d'Orange responsable de ce qu'il attenterait contre la paix ;

La conservation des forteresses jusqu'à la pleine exécution de la paix ;

L'exercice de la religion catholique restant le seul qui soit toléré. Record Office.

2 Groen, t. V, p. 542. — Dans une lettre du 3 décembre 1576 adressée au Régent d'Écosse, le prince d'Orange se plaint de ce qu'il y en a plusieurs qui s'efforcent de détourner les États de leur juste entreprise. Ibid. p. 554.

« S'ils disent qu'oui, il faut déclarer que c'est contre la « liberté du pays et contre l'article premier de la Pacifica- « tion de Gand, et ils ne devront pas trouver étrange que « nous soyons sur nos gardes et que nous arrêtions tel « ordre que nous trouverons convenir pour notre sûreté. « En agissant ainsi, nous n'enfreindrons point la paix, mais « nous sommes contraints de le faire pour notre bien et « soulagement.

« Ceci pourrait, si nous devions pour notre sûreté faire « quelque chose, nous servir d'excuse vis-à-vis de chacun.

« Vous examinerez avec nos amis ce qu'ils pensent de « cet avis et vous pourrez en conférer avec les députés de « la Hollande et de la Zélande qui ne tarderont pas à « partir d'ici.

« Si l'on pouvait secrètement obtenir des États et, à « défaut de cela, des seigneurs et de quelques membres des « États une promesse d'approuver toutes les entreprises « que je pourrais faire sans qu'ils voulussent de ce chef se « mettre en guerre contre nous, j'espère qu'avec l'aide de « Dieu nous pourrions exécuter quelque chose de bon tant « pour eux que pour nous [1]. »

Rien ne manque dans cette note confidentielle, ni la résolution de ne pas se soumettre à l'autorité des États-généraux, ni la préoccupation de la grandeur personnelle, ni l'intention de combattre don Juan « par tous moyens. »

Pour mieux guider par ses conseils les États-généraux, le prince d'Orange leur faisait parvenir l'ultimatum qu'il avait rédigé : Expulsion de tous les Espagnols ; démolition

1 Groen, t. V, p. 584.

des citadelles ; confirmation de tous les priviléges, ainsi que de la Joyeuse-Entrée qui, en cas de violation des priviléges, dispense de l'obéissance au prince ; conseil formé de naturels du pays et élu par les États-généraux ; approbation préalable des États-généraux pour la nomination des gouverneurs de provinces, la désignation des garnisons, les armements militaires ; nomination des officiers de justice et des magistrats communaux selon les anciens usages ; égalité de droits pour les dix-sept provinces [1].

Une autre note, écrite par Burleigh probablement d'après les informations qu'il recevait des Pays-Bas, va plus loin encore. Les États-généraux auraient le droit, après tant d'actes tyranniques accomplis par le roi d'Espagne, de le faire déposer par la diète de l'Empire ; mais comme le roi n'a peut-être agi qu'égaré par de mauvais conseils, on pourrait traiter avec lui en exigeant que les Espagnols soient chassés après avoir restitué tout leur butin ; que Roda, Vargas, Avila et Romero soient punis de mort ; que les citadelles soient démolies ; que tous les actes des États-généraux, quels qu'ils puissent être, soient ratifiés ; qu'on accroisse les priviléges pour rendre désormais toute tyrannie impossible ; que les États-généraux puissent se réunir sans convocation ; que le conseil d'État fasse place à un conseil élu ; et enfin que, dans le cas où le roi ne respecterait pas les priviléges, il soit, par ce fait même, déchu de son autorité, de telle sorte que le peuple ait le droit, soit de se constituer en république, soit de choisir un autre prince [2].

1 Record Office, Cal. n° 1031 (26 novembre 1576). Cf. Metsius, p. 768.
2 Record Office, Cal. n° 1037.

On ne pouvait poser au rétablissement de la concorde des conditions plus violentes et moins admissibles. La déchéance de Philippe II se lisait à chaque ligne ; mais on laissait à l'avenir le soin de décider si sa place devenue vacante serait occupée par le duc d'Alençon ou par la république des Provinces-Unies.

V.

L'ACCORD DU 8 DÉCEMBRE.

Sur ces entrefaites, les négociations se poursuivaient à Luxembourg. C'était à propos de la Pacification de Gand qu'une entente absolue paraissait la plus difficile ; car sur ces deux points : la religion et la fidélité au roi, aucun changement, à ce que déclarait don Juan, ne pouvait être admis.

Telle était la situation, lorsqu'on vit arriver à Luxembourg l'évêque d'Ypres qui, sans mission des États, mais mu par le sentiment de son devoir, venait conjurer don Juan d'avoir pitié de l'état misérable des Pays-Bas et de les conserver à la foi catholique et au roi. Et comme don Juan alléguait que la Pacification de Gand était en opposition avec ce qui était dû à la religion : « Il n'en est rien, « répliqua le prélat, elle lui est plutôt favorable, et je le « soutiendrai devant le pape [1]. »

Grâce à la médiation de l'évêque d'Ypres, l'accord s'établit, et l'acte en est dressé le 8 décembre 1576. Les dépu-

1 Lettre de don Juan, du 22 décembre 1576.

tés, prenant en considération les deux points sur lesquels des objections ont été présentées, offrent de jurer sur leurs âmes, au nom des États-généraux, qu'il ne sera aucunement dérogé au maintien de la religion catholique et à l'obéissance au roi. Les évêques ont approuvé ce qui s'est fait ; on le fera ratifier par le pape. Moyennant cette promesse, rien ne s'oppose à ce que don Juan éloigne les Espagnols, tandis que les États, de leur côté, congédieront toutes les troupes qu'ils ont levées. Don Juan déclare qu'il se tient pour satisfait : il en avertira le roi, et il est prêt à se rendre à Namur pour achever la négociation [1].

La paix peut être considérée comme conclue. Don Juan l'annonce lui-même aux États-généraux : « Nous nous « sommes concertés, leur écrit-il, en la sorte que vous « entendrez » ; il espère qu'ils en seront satisfaits, car il n'a d'autre but que « de les remettre en leur ancienne « liberté et priviléges [2]. »

« Dieu soit loué, écrivait le marquis d'Havré, tout est « conforme à nostre instruction et désir. Nous ne pouvons « douter de la bonne et sincère intention de son Altesse ; « elle est le plus intentionnée du monde à revoir les Pays-« Bas dans leur pristine splendeur... Nous ne saurions « juger aultrement de Son Altesse, sinon qu'elle nous est

1 De Jonge, t. I, p. 319 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 611. — D'après une relation anglaise, don Juan demandait qu'il pût se faire accompagner à Namur par cinq compagnies, que le conseil d'État fit désarmer ses troupes puisque les troupes espagnoles déposaient aussi les armes, que les nobles et les prélats le reçussent à Namur en lui offrant les clés de la ville et avec les honneurs dûs à sa dignité. Record Office, Conway papers.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 618.

« envoyée de Dieu pour l'entière et générale pacification « et réconciliation des Pays-Bas [1]. »

Aussitôt après, le marquis d'Havré quitta Luxembourg. Don Juan avait ordonné à Gonzaga et à Escovedo de l'accompagner afin de porter à Anvers aux capitaines espagnols l'ordre de sortir du pays.

1 Lettre du marquis d'Havré, du 8 décembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 617.

CHAPITRE VII.

NÉGOCIATIONS ROMPUES.

(décembre 1576 — janvier 1577)

Don Juan à Bastogne. — Les lettres interceptées. — Retour du marquis d'Havré à Bruxelles. — L'accord ratifié par le conseil d'État. — Les États-généraux à Namur. — Les États-généraux dissidents. — Rupture.

I.

DON JUAN A BASTOGNE.

Don Juan avait quitté Luxembourg, le même jour que les députés des États-généraux, afin de se diriger vers Namur. Il était fort souffrant et se faisait porter en litière. « Sire, écrivait-il au roi, ce corps est au terme de sa vie, « et il n'y a que Dieu qui, par un miracle, puisse l'empêcher « de mourir [1]. » Il aurait voulu appeler du fond de l'Espagne le célèbre dominicain Louis de Grenade pour se préparer avec lui à la pénitence de ses fautes et à une fin pieuse [2].

Les angoisses de la politique s'ajoutent à ces souffrances. Don Juan ne cache pas à Philippe II qu'après les excès des

1 Lettre de don Juan à Philippe II, du 22 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 59.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V.

mutinés, la haine des Espagnols est devenue si forte que les habitants des Pays-Bas appelleront les étrangers à leur aide et que s'ils n'obtiennent pas leur appui, ils mourront jusqu'au dernier pour les chasser hors du pays. Si avec de puissantes armées on n'a jamais réussi à soumettre les rebelles de Hollande et de Zélande, que peut-il faire puisque la force lui manque ? Il veut en cet état de choses achever la mission de paix et de conciliation qu'il s'est réservée, en s'exposant lui-même aux plus grands périls, pourvu que la religion et l'obéissance au roi ne reçoivent pas d'atteinte. Mais n'y a-t-il pas tout à craindre sur l'un et l'autre point ? Que deviendra la religion si de libres relations s'établissent avec les rebelles de la Hollande ? A quel degré l'autorité du roi ne sera-t-elle pas ravalée, si le Taciturne, ce grand traître, ce grand hérétique, n'obtient pas seulement son pardon, mais se voit de plus confirmé dans ses charges et dans ses honneurs ? Si don Juan s'adresse aux députés qui le supplient de se confier en ceux qui l'appellent, s'il leur demande confidentiellement ce qu'ils feraient eux-mêmes, ils ne lui cachent pas que les hommes guidés par de mauvaises intentions sont les plus forts et que, maîtres du peuple, ils peuvent tout ce qu'ils veulent [1].

Jamais l'humiliation d'un cœur généreux ne fut plus profonde. Don Juan voit toutes ses tentatives de conciliation repoussées ; et devant lui se dresse la triste alternative d'une lutte qui n'offre de son côté aucun moyen sérieux de défense ou d'une soumission qu'on poussera jusqu'à son déshonneur. Pour négocier, une patience d'ange

1 Lettre de don Juan, du 6 décembre 1576.

lui est nécessaire. Il faut trahir Dieu ou le roi, ou bien il faut recourir à la force. Dépourvu de conseil et d'argent, il ne lui reste qu'à se recommander à Dieu.

C'est en ce moment qu'on annonce à don Juan que quelques lignes déchiffrées par Marnix ont compromis le fruit de tous ses sacrifices.

II.

LES LETTRES INTERCEPTÉES.

Le Taciturne avait pu constater que ses conseils ne suffisaient point, et il crut devoir recourir de nouveau à l'un de ces moyens qu'on employait sans cesse au XVI[e] siècle et dont il avait fait usage plus que personne. A ceux qui hésitaient à ajouter foi aux perfidies des Espagnols, il aimait à dire : « N'avez-vous pas vu leurs lettres [1] ? » Ses agents circulaient sans cesse pour en découvrir, et jamais son habileté n'était gênée pour les commenter, c'est-à-dire pour en dénaturer complaisamment le caractère.

On arrêta en Flandre un messager qui se rendait de Calais à Anvers, et l'on trouva sur lui deux lettres adressées par Philippe II à Roda. Le roi y annonçait le départ prochain de don Juan avec « les vrais remèdes », lui faisait connaître son intention de rappeler les Espagnols et lui ordonnait d'attendre que don Juan pût lui faire remettre des instructions précises, en s'abstenant de le voir afin de ne pas réveiller les soupçons des naturels du pays. De ces dépêches, le prince d'Orange forme un texte nouveau [2]

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 150.

2 Compuso una carta sumaria.

qui, supprimant les intentions clairement manifestées par le roi, ne laisse subsister que ce qui pourrait indiquer un complot préparé avec dissimulation [1]. L'effet attendu est produit, et le duc d'Arschot écrit à Granvelle qu'on a découvert, par des lettres interceptées, que le roi veut continuer à agir comme du temps du duc d'Albe, qu'il a recommandé à Roda de dissimuler jusqu'à l'arrivée de don Juan. Tout cela répand une si profonde méfiance qu'on ne peut s'en faire une idée [2].

Les États de Bruxelles ordonnent aussitôt que les lettres de Philippe II à Roda soient envoyés aux députés qui négocient à Luxembourg avec don Juan, qu'on réclame de lui une réponse immédiate et définitive, et surtout qu'on ne le reçoive pas à Namur. Les documents secrets qui viennent d'être interceptés, justifient la méfiance : il faut que les Espagnols s'éloignent de suite. Les députés traiteront sur ce pied et non autrement [3].

Le lendemain, ces résolutions sont communiquées à peu près dans les mêmes termes au prévôt Fonck. On désavoue tout ce que l'abbé de Maroilles a offert à don Juan pour garantir sa sûreté à Namur ; on ne le reconnaîtra comme gouverneur que lorsque tous les Espagnols auront quitté le pays ; on reproduit les conditions dictées au marquis d'Havré, que don Juan jugeait si insolentes : si elles ne sont point acceptées avant le 13 décembre, ce retard sera

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, pp. 427 et 449 ; t. V, p. 63.

2 Lettre du duc d'Arschot, du 30 novembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 71.

3 Arch. de Bruxelles.

considéré comme un refus de demandes si chrétiennes, si justes et si raisonnables [1].

Le même jour, une grave résolution qu'on ajournait encore la veille, est adoptée : « On requerra monseigneur « le prince d'Orange se trouver au pays pour servir audict « pays de conseil et advis [2]. » Dès ce moment, on traite, selon ses instructions, avec les reîtres du comte de Schwartzenberg et du colonel Schwendi ; on passe les montres au camp de Wavre.

Le Taciturne adresse aux États-généraux une longue lettre où il insiste sur les mesures à prendre contre don Juan et les Espagnols. Cette fois encore, il prend Dieu à témoin qu'il n'a qu'un but, celui de voir le pays gouverné par les États-généraux sous la légitime obéissance de leur prince naturel. Il leur appartient de faire respecter leur autorité, de défendre leurs anciens priviléges, de repousser l'oppression et la tyrannie, de rétablir la paix publique ; et sans doute le roi reconnaîtra lui-même qu'il n'y a pas d'autre remède. Comment pourraient-ils ouvrir l'oreille aux belles paroles de don Juan ? Elles les feraient retomber entre les mains des Espagnols qui ont toujours cherché à les empêcher de se réunir. Si don Juan affecte de choisir des conseillers nés dans les Pays-Bas, il ne cherche pas moins à exercer une autorité absolue. Plus ses paroles seront caressantes, plus il y aura d'honneur à ne pas se laisser tromper. Il croyait donc devoir engager les États-généraux à n'entamer aucune négociation, tant que les

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 589.

2 De Jonge, t. I, p. 158.

Espagnols n'auraient pas quitté le pays : il fallait que don Juan reconnût d'abord que les États-généraux avaient seuls le droit de lever des troupes, de désigner les garnisons, de démolir les citadelles ; car, s'il en était autrement, ce serait lui remettre le couteau avec lequel il leur couperait la gorge. S'il ne respectait pas leurs priviléges, de quel droit pourrait-il leur reprocher d'être rebelles ? Il fallait lui faire connnaître sans retard ce qu'on exigeait de lui, sans discussions et sans des atermoiements qui lui permettraient de se mettre en mesure de donner suite à ses mauvais desseins [1].

Divers mémoires se répandent dans le but de rompre toute négociation. Puisque le gouvernement des Espagnols est si odieux aux habitants des Pays-Bas, ils ne doivent pas recevoir don Juan qui a été élevé à la mode d'Espagne. Il est d'une naissance illégitime et par conséquent indigne de commander à la noblesse, d'ailleurs dénué d'expérience, arrogant, colère, plus fort en paroles qu'en jugement, incapable de diriger les affaires publiques. Il ne peut éloigner les soldats espagnols sans leur payer leur solde ; mais pour le faire il a besoin des États. Or les États ont peine à payer leurs propres soldats : ils ne sont pas tenus de rémunérer ceux qui ont brûlé leurs villes. Le seul moyen utile de se débarasser des *mutinés* est de les expulser par la force : qu'on renvoie aussi don Juan en Italie au milieu des Espagnols. C'est au prince d'Orange qu'il faut remettre les armes et l'argent pour qu'il délivre le pays [2].

1 Gachard, An. belg., p. 301 ; Record Office ; Brit. Mus., Galba, C. II
2 Record Office, Cal., n° 1122.

Quelques-uns, hostiles à l'alliance française, préconisent l'établissement d'une république. Les Suisses, bien que de religions différentes, ne vivent-ils pas en paix les uns avec les autres ? Qu'on élise dans chaque province un noble pour gouverner, avec le titre de *maître des chevaliers belgiques* [1]. Au-dessus d'eux il y aura un grand-maître, qui sera sans doute le prince d'Orange [2].

Le 2 décembre, Marnix arrive à Bruxelles : il apporte la lettre du Taciturne, dont on donne lecture « tout au « long. » Il demande de plus qu'on remette au prince d'Orange la ville de Grave ; mais voici qu'au même moment le duc d'Arschot annonce que la garnison des États à Oudewater a été massacrée par les Gueux. D'autres plaintes signalent les désordres commis par les bandes d'Olivier Vanden Tympel [3].

L'influence du prince d'Orange décroît. On a reçu des lettres de Rasseghem : il est décidé qu'on y répondra. On fera comparaître le baron de Hèze pour qu'il déclare en vertu de quel droit il ouvre les lettres destinées au duc d'Arschot et aux États-généraux : il ne lui est pas permis de placer son autorité au-dessus de celle du conseil d'État. On écrira à ceux de Grave de « continuer en leur bonne « dévotion des États [4]. »

1 To whom the suprem control of the management of the war should be entrusted.

2 Record Office, Cal., n° 1125.

3 Le 18 décembre, les États-généraux écrivirent au prince d'Orange pour qu'il fît cesser les violences dont se plaignaient Amsterdam, Harlem et les autres villes qui relevaient de leur autorité. Ils insistèrent le 31 décembre. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, pp. 170 et 177.

4 De Jonge, t. I, pp. 162-166.

Le jour de la fête de Saint-Nicolas, une procession solennelle parcourt les rues de Bruxelles : tous les membres des États-généraux la suivent, un cierge à la main [1].

Telle est la situation des choses lorsque renaissent les incidents des lettres interceptées : cette fois elles ne sont plus de Philippe II, mais de don Juan, quoique également adressées à Roda, et ce nom seul répand l'épouvante [2]. La plus importante, bien qu'écrite en chiffres, a été lue par Marnix [3], et il en résulte, a-t-il déclaré, que don Juan n'a qu'une pensée : celle de tromper les États et de recourir à la force des armes.

Cette lettre nous a été conservée, et il faut reconnaître que l'esprit de parti put seul l'interpréter ainsi. Don Juan y exprimait le désir que l'intention du roi de tout terminer par la douceur fût bien connue ; il se plaisait à croire que les États accepteraient ses propositions, mais, tant qu'ils restaient en armes, il fallait se tenir sur ses gardes, et il était utile, en cas de refus de leur part, qu'il connût le nombre des soldats espagnols que Roda avait autour de lui [4].

Cependant les États-généraux s'alarment et préviennent leurs députés à Luxembourg qu'ils aient à pourvoir à leur

1 De Jonge, t. I, p. 174.

2 The chief of this tyrannical oppression. Record Office.

3 Mém. de Champagney, Brit. Mus., 6902.

4 Lettre de don Juan à Roda, du 26 novembre 1576. Record Office. — Le 13 décembre 1576, on publia à Anvers un mandement signé par Roda où il ordonnait à ceux qui étaient sortis d'Anvers d'y rentrer sous peine de perdre leur droit de bourgeoisie. — Frère Pierre Lupi prêchait contre les *muttinés*. Roda le menaça de se plaindre au pape. Lettre de Morillon, du 10 novembre 1576.

sûreté : ils sont « frustrés dans l'espoir et dans la bonne « opinion » qu'ils avaient de don Juan [1].

Le même jour, ils ordonnent de remettre l'Écluse au prince d'Orange [2].

Le duc d'Arschot se rapproche aussitôt du Taciturne ; il lui écrit qu'il désire non-seulement maintenir avec lui bonne confraternité, amitié et union, mais aussi bonne correspondance dans les affaires ; il ajoute que jamais il n'y aura en cela faute de son côté [3]

L'émeute grandit de nouveau dans la rue. « Les com- « muns bons bourgeois de Bruxelles » présentent une requête qui équivaut à un ordre. Il faut « avancer en toute « diligence la venue du prince d'Orange puisque sans sa « présence et assistance les communs affaires du pays ne « se peuvent nullement parachever ; » il faut que « incon- « tinent et sans délay l'ouverture du chasteau de l'Escluse « se face audict seigneur prince, et en oultre tout ce que « sera de besoing à sa seureté [4]. »

Marnix se lève pour appuyer cette requête. Il demande : « que l'on ne veuille ajouster foy aux calomnies et faulx

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 481 et 619 (8 et 9 décembre 1576).

2 De Jonge, t. I, pp. 181 et 193 (9 décembre 1576) ; Lettre de Wilson, du 3 décembre 1576. Record Office. — Cette résolution se trouve motivée, à la date du 10 novembre, en ces termes : « à quoy nous a meu ceste nostre présente nécessité et que sommes pacifié avecq icelluy seigneur prince et que luy debvons donner foy et créance et aussi luy complaire, veu qu'il nous veult assister non-seulement de ses forces, mais aussi de sa personne. »

3 Groen, t. V, p. 558 (10 décembre 1576).

4 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 449.

« rapports que l'on sème du prince d'Orange ou de ses « gens, comme s'ils estoient contrevenus à aucuns points « de la Pacification. » Il insiste sur la remise des villes de Grave et de Harlem et réclame le droit d'entendre au nom du prince d'Orange le rapport qui sera présenté par les députés des États [1].

Des clameurs tumultueuses s'élèvent de toutes parts. La foule envahit l'hôtel de ville, réclamant à grands cris l'arrestation de plusieurs membres des États, qui se dérobent à sa fureur par la fuite.

Des lettres du Taciturne arrivent à Bruxelles. La première est adressée à Marnix. Il y blâme l'hésitation des États-généraux et s'étonne que la lettre interceptée de don Juan à Roda n'ait pas ouvert les yeux. Les États de Hollande et de Zélande jugent les négociations avec don Juan contraires à la Pacification de Gand : il est douteux qu'ils envoient des députés aux États-généraux [2]. La seconde est destinée à Théron. Ce sont les mêmes plaintes sur l'absence « d'une bonne et ferme résolution [3]. » Enfin il écrit au duc d'Arschot pour l'engager « à se résouldre prompte- « ment. » Il prend Dieu à témoin qu'il a toujours soutenu « les moyens convenables et certains [4]. »

Quels étaient « ces moyens convenables et certains ? » C'était la lutte poursuivie à l'aide de toutes les armes, dont on se sert en temps de révolutions. « Quelques-uns, dit Marnix,

1 Mémoire de Marnix, du 13 décembre 1576. Bibl. royale de Bruxelles, Ms., 7223, p. 84.

2 Groen, t. V, p. 567.

3 Groen, t. V, p. 563.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 171.

« veulent se réconcilier, mais nous avons avec nous le « peuple de Bruxelles [1]. » On espère trouver ailleurs cet utile concours, même dans la forteresse où réside don Juan. « J'entends, écrit Michel de Backere au Taciturne, que la « commune de Luxembourg commence à se mettre en « murmure. Si de là procédoit quelque séquestration de « personnes, me semble qu'elle ne seroit sans fruict [2]. »

Sous l'influence du prince d'Orange, des lettres pleines de menaces sont adressées à don Juan. S'il favorise les Espagnols, on le traitera comme eux [3].

III.

RETOUR DU MARQUIS D'HAVRÉ A BRUXELLES.

Par un de ces revirements qui forment le principal caractère des époques troublées, c'était au moment même du désespoir de don Juan que renaissait pour lui la promesse d'un meilleur avenir.

Le marquis d'Havré, reparaissant au sein des États-généraux avec l'ordre d'expulsion des Espagnols, renverse le pénible échafaudage des intrigues accumulées par le Taciturne [4]. Qui ne se réjouirait de voir ainsi écarté le péril devant lequel on a tremblé si longtemps ? N'est-ce pas le gage le plus sérieux que l'on puisse désirer pour le rétablissement de la paix ?

1 Lettre de Marnix à Vander Myle, du 6 janvier 1577.
2 Groen, t. V. p. 560 (11 décembre 1576). Cf. ibid., p. 581.
3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 110 et 116.
4 Lettre de Villiers, du 18 janvier 1577. Record Office.

Tandis que Gonzaga et Escovedo rendent compte de leur mission aux États-généraux dans la chambre du conseil, Marnix vient frapper violemment à la porte. Il a le droit, dit-il, d'être présent à toutes les propositions qui leur sont adressées. Un grand débat s'élève. Les uns veulent le laisser entrer ; d'autres s'y opposent [1].

Les États-généraux n'écoutent pas Marnix. Ils offrent à don Juan les plus vives, les plus solennelles félicitations. Tout ce qu'ils ont appris de leurs députés, a redoublé la joie que dès le premier jour ils ont ressentie de son arrivée ; ils ne peuvent assez louer ce cœur entier et ouvert, toujours prêt à déclarer tout ce qu'il pense : vrai chemin pour redresser les malentendus, pour continuer de mieux en mieux, pour faire jouir le peuple du repos, de la paix et d'une heureuse tranquillité. On n'attendait pas moins de sa singulière affection pour ces pays qui virent naître son père, de haute et immortelle mémoire. « O prince et sub-« jects bien heureux, à qui Dieu a faict tant de grâces [2] ! »

Le 17 décembre, les États-généraux chargent le seigneur de Willerval de régler avec don Juan la prompte sortie des Espagnols [3].

Le même jour, ils envoient le seigneur de Trelon vers le prince d'Orange pour lui rendre compte de leurs négociations avec don Juan, qui procède, ils en sont convaincus, « en toute bonne foy, rondeur et sincérité [4]. »

1 Metsius, p. 778.

2 Lettre des États-généraux à don Juan, du 15 décembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 623.

3 Instructions de Willerval, Actes des États-généraux, t. I, p. 70.

4 Instructions de Trelon. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 165.

Les États-généraux font connaître deux jours après à leur ambassadeur en Angleterre que don Juan a donné son adhésion écrite à toutes les demandes qui lui ont été présentées en leur nom [1].

IV.

L'ACCORD RATIFIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT.

Il ne reste qu'à faire revêtir de l'approbation supérieure du conseil d'État les points résolus d'un commun accord. Une déclaration digne d'attention constate, au nom du conseil d'État, « que la libre agréation de la Pacification obte- « nue absolutement de Son Altesse (nonobstant les diffi- « cultés par icelle faictes avecq raisons assez apparentes) « a esté de grande importance et le principal fondement « de l'accord à faire et pour ce bien méritant le remercie- « ment que à Son Altesse a esté faict. » Quant à la sortie des Espagnols : « semble que ce poinct, comme tendant au « prompt effect de ce que les Estats désirent, mérite bien « un aultre remerciement pour tenir Son Alteze en bonne « dévotion vers les Estats, nonobstant aultres sinistres « impressions des adversaires, comme il est raisonnable et « décent faire avecq celluy quy est par Sa Majesté envoyé « et désigné pour estre gouverneur par deçà. » Rien ne devait donc retarder la conclusion d'un accord définitif, et le conseil d'État engageait les États-généraux « à ne « pas se laisser obfusquer le bon jugement par la passion « des maulx passés, ains plustost diriger leur intention

1 Record Office.

« pour éviter les maulx advenir qu'ont apparence debvoir « estre plus extrêmes que les passés [1]. »

Cependant, le 20 décembre, les bourgeois se présentent à l'assemblée des États-généraux ; ils demandent qu'on rompe avec don Juan et qu'on appelle le prince d'Orange. Les États ne cèdent point. Ils décident qu'ils transféreront leurs séances à Namur ; mais, pour satisfaire les bourgeois de Bruxelles, ils laisseront dans la capitale quelques-uns de leurs membres « ayant l'autorité comme tous [2]. »

Tout indique chez les États-généraux la ferme résolution de conclure la paix [3]. Ils porteront avec eux à Namur deux déclarations importantes. Par la première ils affirment que la Pacification ne déroge en rien à l'autorité du roi ; s'ils l'ont conclue, c'est parce qu'ils l'ont considérée comme un grand et loyal service rendu à Dieu, au roi et à la patrie [4]. La seconde signée par l'évêque d'Ypres et d'autres évêques, abbés et doyens, confirmée peu après par la faculté de théologie de Louvain, porte que la Pacification de Gand ne renferme rien d'inconciliable avec la foi catholique et qu'elle lui a été plutôt utile, que d'ailleurs elle a été acceptée dans des circonstances où elle était nécessaire afin d'échapper à la ruine complète de la religion [5].

1 De Jonge, t. I, p. 325.

2 De Jonge, t. I, p. 212.

3 Si les uns, disait le ministre Villiers, combattaient don Juan par haine du papisme, d'autres aussi, pour le maintenir, repoussaient le prince d'Orange.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 787. Un mémoire où ces considérations sont développées, a été publié par M. Diegerick. Doc. sur la Pacification, n° XXXII.

5 Bull. de la Comm. d'histoire, 1re s., t. XIV, pp. 6-8.

V.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX A NAMUR.

Les États-généraux arrivèrent le 22 décembre vers le soir à Namur. Dès le lendemain ils écrivirent à don Juan pour lui annoncer qu'ils apportaient les attestations sur le fait de la religion et de l'obéissance au roi, afin de lui donner à ce sujet « enthier appaisement et satisfaction [1]. »

Cependant quatre jours s'écoulent. Don Juan, naguère si impatient de terminer les négociations, ne paraît point ; les États-généraux se plaignent de ces retards : « Si Son « Altesse ne veut venir à Namur, s'écrie le duc d'Arschot, « qu'elle aille où bon lui semble [2].

Nous connaissons les motifs qui retiennent don Juan. Il n'a pas reçu toutes les assurances qu'il désirait pour se rendre à Namur. Il propose aux États-généraux de conférer à Huy, terre neutre qui relève de l'évêque de Liége. « J'ay ferme espoir, leur écrit-il, qu'il n'y aura faulte en « vostre endroict puisque tant importe au service de Dieu, « du roi, de vous-mesmes et quasi de toute la chrestienté « que nous nous entre-aydions l'ung l'aultre [3]. »

Un autre point est bien plus grave. Il importe avant tout de régler le départ des Espagnols. Don Juan a décidé qu'ils s'embarqueront. Déjà les États avaient exprimé la crainte

1 Lettre des États-généraux, du 23 décembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 630.

2 De Jonge, t. I, p. 221 (30 décembre 1576).

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 638.

qu'en prenant la voie de terre ils ne commissent de nouveaux pillages, et les Espagnols eux-mêmes craignaient un long voyage dans une saison si rigoureuse ; mais, au dernier moment, d'étranges terreurs se manifestent. Les vétérans d'Anvers gagneront-ils directement les côtes de la Biscaye ? N'existe-t-il pas quelque projet secret de les faire aborder en Zélande, peut-être même ailleurs [1] ?

Cependant Rasseghem est allé porter à Namur de pacifiques déclarations de don Juan [2], et les États-généraux y répondent par de nouvelles protestations de zèle et de dévouement. Ils sont bien résolus à maintenir la religion catholique et l'obéissance au roi. Loin de permettre qu'on use vis-à-vis de don Juan de quelque arrière-pensée, ils préfèrent endurer la mort plutôt que de lui laisser faire quelque injure [3].

Don Juan cédera encore. Il ordonnera aux Espagnols de se retirer par la voie de terre ; il reçoit, étendu sur son lit, les députés des États-généraux ; il les garde près de lui jusqu'à dix heures du soir, et, lorsqu'au point du jour ils vont s'éloigner, il les rappelle et leur déclare que si l'on donne des otages à l'évêque de Liége, il se remettra lui-même entre les mains des États-généraux, soit à Louvain, soit à Malines [4].

1 Nous reviendrons sur ce point dans un autre chapitre.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 124 et 643.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 641.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 133, 650, 651 (1er et 2 janvier 1577).

VI.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DISSIDENTS.

Quand le Taciturne apprend que les États-généraux se rendent à Namur pour traiter avec don Juan, il conçoit aussitôt le projet de former de ces quelques membres restés à Bruxelles « ayans l'authorité comme tous », une assemblée révolutionnaire, qui doit dominer l'autre. Il se hâte d'engager les députés de la Hollande à s'y joindre afin de mieux y établir son influence [1], et il ne manque pas d'écrire aux États-généraux dissidents pour les exhorter à ne point perdre de vue les assurances que réclament la Hollande et la Zélande [2]. Le peuple est mécontent ; il ne faut pas ajourner plus longtemps les choses jugées bonnes pour le remettre en son ancienne liberté. Que le comte de Lalaing fasse abattre la citadelle de Valenciennes : les bourgeois se chargeront de raser celle de Gand [3].

Grâce à l'arrivée des députés de la Hollande et de la Zélande [4], les États dissidents forment la véritable assemblée des États-généraux. Ils « admonestent » l'assemblée de Namur de ne pas prolonger la suspension d'armes ; ils la rappellent à Bruxelles [5].

1 Resolutien van Holland (20 décembre 1576).

2 Lettre du prince d'Orange, du 1er janvier 1577. Van Vloten, Nederl. opstand, t. III, p. 138.

3 Groen, t. V, p. 580.

4 Les députés de la Hollande et de la Zelande prirent séance le 25 decembre.

5 De Jonge, t. I, p. 219 ; Gachard, Actes des États-généraux, t. I.

Cela ne suffit pas encore : ils donnent l'ordre à l'armée réunie au camp de Wavre de se porter en avant et de traverser la Meuse [1]. Il ne s'agit de rien moins, puisque les piéges ne réussissent point, que de recourir à la force des armes pour s'emparer de la personne de don Juan. Si ce projet pouvait s'accomplir, on se servirait de son nom pour justifier les plus odieux attentats [2].

VII.

RUPTURE.

Un courrier annonce à don Juan que les États siégeant à Bruxelles ont repoussé toutes ses propositions. Ils se méfient de ceux qui l'entourent ; ils ne veulent pas lui remettre comme otages des hommes dont les conseils leur sont indispensables. « En vérité, écrit don Juan, ce sont « des âmes damnées qui n'ont d'autre but que d'empêcher « la paix [3]. »

Cette fois encore, don Juan a vu tous ses efforts échouer et rester stériles. Il a affaire à de terribles gens, à des gens intraitables. Tout est mensonge et méchanceté [4]. Un amer

pp. 80 et 85. — Telle est la situation que les États-généraux écrivent de Namur à la fraction dissidente pour s'excuser d'un retard de quelques jours : « Espérons que ne le debvez trouver mauvais. » Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 650.

1 Lettre de don Juan, du 8 janvier 1577. Le 9 janvier, don Juan s'en plaignit aux envoyés de l'empereur.

2 Lettre de don Juan, du 16 décembre 1576. Record Office.

3 Lettre de don Juan, du 8 janvier 1577.

4 La terribilidad destas gentes va crediendo... haciendose intratables.. descubriendo en cada dia tan poca verdad y tantas vellaquerias. Lettre de don Juan, du 7 janvier 1577.

découragement s'est emparé de cette nature si fière et si ardente. On le laisse sans ressources au moment où il devrait agir. Il semble que le bien que l'on fait, doive être mêlé de verges et de châtiment. Il a à peine cent écus pour vivre et ne trouve pas un ducat à emprunter. Il faut de l'argent pour payer les soldats qui sont sous les drapeaux et pour en lever d'autres : il n'en a pas. Que le roi vienne seulement en Lombardie ; la crainte conduirait au respect. Le monde sait du reste qu'il saura acquérir quelque gloire en défendant ce que Philippe II lui a confié ; mais, s'il se voit réduit à céder à la force du nombre, que le roi n'oublie pas ce qu'il lui a dit sur ce qu'il ferait en cette suprême nécessité. Plutôt que de s'enfermer honteusement dans une ville en laissant se perdre la foi et l'autorité du roi, il aimerait mieux rendre le dernier souffle en les défendant sur un champ de bataille. N'appartient-il pas aux glorieux capitaines de se faire un linceul de leur drapeau [1] ?

Les députés des États n'ont point caché à don Juan que les Pays-Bas, en proie à tant d'ambitions différentes, seront vraisemblablement partagés entre la France, l'Angleterre et le prince d'Orange [2].

1 Lettres de don Juan, du 22 décembre 1576, du 7 et du 10 janvier 1577.

2 Lettre de don Juan, du 2 janvier 1577.

CHAPITRE VIII.

FRANCE ET PAYS-BAS. — MISSION DU BARON D'AUBIGNY A BLOIS.

(novembre et décembre 1576)

Nouvelles lettres du duc d'Alençon. — La mission du baron d'Aubigny. — Plaintes de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. — Retour du baron d'Aubigny.

I.

NOUVELLES LETTRES DU DUC D'ALENÇON.

Sans doute le messager qui porta à Blois la nouvelle que les bandes du Taciturne étaient entrées à Bruxelles, mérita une notable récompense en accomplissant ce voyage avec la plus grande célérité.

Le duc d'Alençon n'hésite plus ; il accepte la protection des Pays-Bas [1]. Le 25 novembre, il emploie tout le jour à écrire des lettres qui, à ses yeux, équivalent à une prise de possession anticipée de cette grandeur à laquelle il n'aperçoit plus d'obstacles.

La première lettre du prince français est adressée aux États-généraux. Il a appris que don Juan cherche à leur faire tomber des mains, sans combattre, les armes qu'ils ont prises pour la défense légitime de leurs droits, qu'il répand

1 Lettre de Saraciui, du 4 décembre 1576.

dans ce but de faux bruits, affirmant tantôt que le royaume de France est divisé entre plusieurs partis dont le moins puissant est celui du roi son frère, qui est aussi le sien, tantôt que le roi de France enverra des princes et des seigneurs aider don Juan. Ce sont là des pratiques ourdies entre Çuniga et Rasseghem. Jamais l'autorité du roi ne fût plus respectée, et personne ne songe à secourir les Espagnols. « Vous voyez, ajoutait-il, de quel artifice don Juan « veut user pour vous séparer de mon cousin le prince « d'Orange, car il sait bien que votre union avec lui est le « fondement de toutes vos affaires, et votre division est « son unique espérance. » Il les exhortait donc à se souvenir du passé en ne perdant pas de vue le naturel d'une nation qui ne pardonne jamais, et il les priait de tenir les promesses qu'ils lui avaient faites [1].

En même temps, le duc d'Alençon écrit aux bourgeois de Bruxelles une lettre où il s'efforce de conquérir leurs sympathies. Il a appris par Bloyere et Vander Noot la grande opinion et espérance qu'à bon droit ils ont conçue de lui ; il ne désire rien tant que la conservation de leur ville et le maintien de leurs franchises ; il n'est aucun sacrifice qu'il ne s'impose pour les défendre. Quelques lignes plus loin, il se vante d'avoir pris une part considérable dans la convocation des États-généraux qui se réunissent à Blois et leur signale comme étant prêts à les secourir non-seulement ses serviteurs et amis, mais aussi ceux du roi son frère [2].

1 Lettre du duc d'Alençon, du 25 novembre 1576. Papiers de Henri de Bloyere, p. 486 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du duc d'Alençon, du 25 novembre 1576. Ibid., p. 490 (Arch. de Bruxelles).

Enfin il adresse le même jour à un personnage qui est vraisemblablement l'avocat Liesvelt [1], une troisième lettre plus vive, plus pressante que toutes les autres. Il ne peut assez louer la belle et généreuse résolution que les États-généraux ont adoptée pour s'affranchir de l'horrible tyrannie et de la cruauté des Espagnols ; il se réjouit de la part qu'y a prise si dignement et vertueusement celui à qui il écrit ; mais, comme la fin couronne l'œuvre, il importe de persévérer de bien en mieux. Aucune réconciliation n'est possible avec les Espagnols, dont on connaît les perfidies et les ruses. Don Juan masque ses desseins de douceur et de paroles emmiellées parce qu'il attend des troupes d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne. Il ne faut pas moins se méfier des menées et des pratiques de Rasseghem qui s'est laissé corrompre par l'Inquisition. Don Juan et Rasseghem ne retireront pas de leurs artifices le fruit qu'ils en espèrent : il leur opposera sa bonne volonté, dont on ne tardera pas à voir les grands effets [2].

Presqu'aussitôt après, arrivèrent deux nouvelles lettres du duc d'Alençon adressées, la première aux États-généraux, la seconde aux bourgeois de Bruxelles. Dans toutes les deux il les engageait à s'éloigner de don Juan et à se confier dans le prince d'Orange, leur renouvelant ses promesses de secours pour l'expulsion des Espagnols [3].

1 Selon l'indication donnée par Saracini. Le duc d'Alençon, dit-il, écrivait à Liesvelt « come a principale in questa spedizione. » Lettre de Saracini, du 4 décembre 1576.

2 Papiers de Henri de Bloyere, p. 495 (Arch. de Bruxelles). — Ce recueil formé par l'un des agents les plus actifs du duc d'Alençon renferme des documents importants que l'on chercherait vainement ailleurs.

3 Lettres du duc d'Alençon, du 27 novembre 1576. Record Office.

A ces diverses lettres du duc d'Alençon en était jointe une autre que nous croyons pouvoir attribuer à Henri de Bloyere et qui était destinée aux États-généraux. On y louait avec emphase la bonne affection et la sainte résolution d'un si grand prince, sa générosité, sa loyauté, sa douceur, son humanité, si opposées à la perfidie, à l'arrogance, à la cruauté et à l'avarice des Espagnols. Si les Espagnols recouraient à des promesses emmiellées, c'était pour ôter aux habitants des Pays-Bas les armes de leurs mains et pour les conduire à la boucherie à la façon espagnole, comme l'avaient éprouvé les comtes d'Egmont et de Hornes. Il ne fallait pas écouter ces charlatans d'Espagne, car déjà le duc d'Alençon faisait marcher de nombreux hommes d'armes au secours des Pays-Bas, et il agissait ainsi de l'aveu du roi son frère. Henri III avait déclaré de sa propre bouche aux envoyés des États qu'il ne donnerait jamais de secours à don Juan : il se proposait d'aider le comte d'Egmont qui était le cousin de la reine ; il voulait s'assurer de tous les Espagnols qui se trouvaient en France et avait dit à Çuniga qu'il le ferait repentir de ses mensonges. Quant à ce que l'on racontait des intentions du duc de Guise, rien n'était moins vrai, car le duc d'Alençon avait rompu le coup. La conclusion était d'engager les États-généraux à ne rien décider jusqu'au retour de leurs envoyés et à se gouverner selon le conseil du prince d'Orange [1].

Tout ce que Henri de Bloyere écrivait de l'appui de Henri III et de la neutralité du duc de Guise, était faux : ce n'étaient que des inventions destinées à séduire les esprits crédules.

1 Papiers de Henri de Bloyere, p. 494 (Arch. de Bruxelles).

Bonnivet à qui ces lettres ont été confiées, accourt en toute hâte à Bruxelles. Le 30 novembre, vers onze heures du soir, il frappe à la porte de la salle où délibèrent les États-généraux et y pénètre presqu'aussitôt. Il insiste sur l'éloge du duc d'Alençon, « ce prince débonnaire et délecta- « ble en toute conversation, dont on ne sauroit assez estimer « et l'humanité et la dextérité aux faicts d'armes » ; mais il les engage à se prémunir contre les ruses de don Juan. Il l'a vu à Paris communiquant avec Çuniga et accuse du même complot le seigneur de Rasseghem ; il sait qu'on enrôle des gens d'armes en Allemagne et en Italie. Selon lui, le péril est bien plus imminent qu'on ne le croit : personne n'est plus éloquent » en la langue française [1]. »

Outre les lettres du duc d'Alençon, Bonnivet a d'importantes communications à faire.

Le duc d'Alençon a publié une déclaration où il appelle tous ses amis à l'aider dans l'entreprise de Flandre ; il leur promet sa propre gratitude et celle de la postérité. Il n'agit point « par avarice, ambition ou désir d'usurper aucune « chose à aultruy. » — « Tous ceux qui nous ayderont à « une si bonne œuvre, ajoute-t-il, serons participans à la « gloire et honneur que nous espérons, moyennant la « grâce de Dieu, en résulter, et par nous recongneus selon « le mérite [2]. » Déjà l'ordre a été donné de hâter les armements [3]. Génissac a été chargé de lever trois mille hommes

1 Metsius, pp. 775, 776.

2 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3177, p. 243.

3 Jacques Taffin écrit dès le 19 novembre à Walsingham que le duc d'Alençon s'acheminera avec certaines forces vers les Pays-Bas. Record Office.

d'infanterie. C'est d'accord avec Henri de Bloyere et Vander Noot qu'ont été choisis sept capitaines qui, dans peu de jours, se trouveront à la tête de leurs compagnies aux frontières d'Artois. Le duc d'Alençon réunit de l'argent, sa sœur la reine de Navarre lui a offert tous ses joyaux ; mais il doit être entendu que plus tard les Pays-Bas rembourseront les frais de l'expédition [1].

II.

LA MISSION DU BARON D'AUBIGNY.

Au moment où arrivaient à Bruxelles ces lettres qui présentaient l'usurpation du duc d'Alençon comme un fait accompli, les États-généraux venaient de secouer le joug des bandes de Vanden Tympel, et le procès-verbal de leur séance du 26 novembre 1576 renferme la mention suivante : « Les seigneurs députés des États cy-présens, ayant oy « les lettres et instructions envoyées par le duc d'Alençon, « présupposans quelque précédente requeste que volsist « estre protecteur et appui desdicts Estats, ont protesté « et protestent n'avoir oncques faict telle requeste, ny « consenty à icelle, et ne la vouloir, ni pouvoir advouer « au préjudice de leurs commissions, sermens et protesta- « tions précédentes. » Deux jours après, ils rappellent à Bruxelles Henri de Bloyere et Jacques Vander Noot [2].

1 Lettre de Saracini, du 4 décembre 1576.

2 De Jonge, Res. des États-généraux, t. I, pp. 146 et 153. A son retour de Paris, Jacques Van der Noot fut nommé par le prince d'Orange drossard de Diest. Hèze et Bloyere reçurent son serment.

Cependant les États-généraux jugèrent qu'il convenait de faire connaître au duc d'Alençon le désaveu de ceux qui avaient parlé en leur nom et de calmer le mécontentement qu'il pourrait en ressentir. Cette tâche fut confiée au baron d'Aubigny qui, en ce moment même, revenait d'Angleterre.

Les instructions du baron d'Aubigny portaient qu'après avoir offert les remercîments des États et fait part de l'arrivée de don Juan à Luxembourg, il représenterait au duc d'Alençon que dans le message du sieur de Fontperthuys se trouvaient compris certains points sur lesquels les États n'avaient encore pris aucune résolution absolue, que le sieur d'Alféran ne leur avait point parfaitement expliqué quelle assurance réclamait Son Altesse, qu'ils avaient entamé avec don Juan une négociation dont avant quinze jours ils ne connaîtraient point le résultat. Si l'on ne parvenait à s'entendre avec don Juan, ils accepteraient les offres transmises par Fontperthuis. Bonnivet, Bloeyere et Vander Noot devaient retourner à Bruxelles, mais le baron d'Aubigny resterait près de Son Altesse « pour faire « tous bons effects jusques à ce qu'il ayt aultre ordonnance « des dicts Estats [1]. »

Une lettre des États-généraux au duc d'Alençon devait lui être remise par le baron d'Aubigny. Les États se bornaient à exposer que, don Juan leur offrant de faire partir les Espagnols, ils avaient envoyé vers lui et qu'ils requéraient bien instamment Son Altesse de vouloir surseoir

1 Papiers de Henri de Bloyere, t II, p. 506. Arch de Bruxelles ; Record Office (25 novembre 1576).

pendant quinze jours à l'entrée aux Pays-Bas des secours qu'il avait mis à leur disposition. Au surplus ils le priaient de leur conserver sa sincère et cordiale affection [1].

Peu de jours après, les négociations avec don Juan sont de nouveau rompues. On ne songe qu'à la guerre avec l'appui des Français [2]; on ne parle plus du rappel de Bloyere et de Vander Noot. Le baron d'Aubigny, loin de les remplacer, n'aura qu'à les aider dans leur tâche [3]. Il a de fréquentes entrevues avec le duc d'Alençon, chez qui la reine-mère l'introduit par une porte de derrière [4]; il l'acceptera comme souverain et lui demandera un secours de dix mille hommes de pied, de deux mille chevaux et de six mille reîtres. On lui remettra immédiatement quatre villes [5], parmi lesquelles se trouvent Cambray et Valenciennes, et l'on espère que dès qu'il en aura pris possession, la noblesse du Hainaut, peut-être toute celle des Pays-Bas, se rangera autour de son drapeau [6].

Les esprits sont si désordonnés et les intentions si mauvaises, à ce qu'observe don Juan, qu'on cherche l'appui de tous les princes étrangers, partout où on espère le trouver, « ne faisant que ce que le prince d'Orange ordonne [7]. »

1 Papiers de Henri de Bloyere, t. II, p. 501 (Arch. de Bruxelles), et Record Office (25 novembre 1576).

2 Lettre de Wilson, du 8 décembre 1576. Record Office.

3 Le baron d'Aubigny arriva à Blois le 8 décembre 1576. Nouvelles de France. Record Office.

4 Relation anglaise. Record Office, Cal. nº 1085.

5 Four frontier towns.

6 Lettre de Çuniga, du 21 décembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542; Nouvelles de France, du 8 et du 24 décembre 1576. Record Office.

7 Lettre de don Juan, du 20 janvier 1577.

III.

PLAINTES DE L'AMBASSADEUR ESPAGNOL A PARIS.

Pendant longtemps, don Diégo de Çuniga s'est pleinement confié dans les déclarations de Henri III : « Le roi « de France, écrit-il le 10 novembre, est un si bon homme ! « De même que le duc d'Alençon, il est très-doux, n'aime « pas la guerre et ne doit inquiéter personne [1]. »

En effet Henri III avait adressé à don Juan une lettre destinée à le rassurer complètement. Il regrettait de ne pas avoir pu lui offrir, lors de son passage en France, un accueil conforme à l'amitié qui l'unissait au roi d'Espagne ; il lui promettait de lui témoigner, en ce qui touchait les affaires des Pays-Bas, l'affection particulière qu'il lui portait, et il lui annonçait en même temps qu'il avait ordonné à Mondoucet de résider non plus près des États, mais près de sa personne [2].

A son tour, Mondoucet, l'agent le plus actif des intrigues du prince d'Orange et du duc d'Alençon, a ajouté quelques mots pour offrir à don Juan de l'aider de tous les moyens dont dispose le roi son maître, car il n'est dans la chrétienté aucun prince dont il recherche plus l'amitié que la sienne [3].

L'audience donnée par Henri III aux députés des États des Pays-Bas put étonner l'ambassadeur espagnol ; mais le roi de France se hâta de lui faire dire par le maréchal de

1 Lettre de Çuniga, du 10 novembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542.
2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 76.
3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 76 (3 décembre 1576).

Retz qu'il ne s'y était rien passé qui pût l'alarmer. Les députés des États réclamaient, il est vrai, le départ des troupes espagnoles, mais ils voulaient rester fidèles à Philippe II [1].

Cependant Çuniga, dès qu'il apprit l'arrivée du baron d'Aubigny, crut devoir représenter à Henri III que déjà à plusieurs reprises il l'avait supplié de faire mettre en prison les Flamands qui ourdissaient des trames contre son frère et son meilleur ami. Henri III affirma qu'il n'avait pu s'empêcher de recevoir le baron d'Aubigny qui venait l'entretenir d'affaires particulières, mais qu'il ne ferait jamais rien ni contre le roi d'Espagne, ni contre don Juan. — « Et votre frère? interrompit Çuniga. – Je ne puis vous « donner aucune assurance à ce sujet, » répliqua Henri III; et comme Çuniga lui faisait remarquer que son frère dépendait de lui, le roi se borna à dire, en rougissant un peu, qu'il regretterait beaucoup que son frère fomentât quelque chose contre Sa Majesté Catholique et qu'il désirait que la paix se rétablît aux Pays-Bas. « Mais c'était de France, « observait Çuniga, qu'on cherchait à l'empêcher, et l'am« bassadeur du roi, Mondoucet, y mettait obstacle plus que « personne. » Çuniga ajouta pour parler plus clairement que si le duc d'Alençon tentait quelque invasion dans les Pays-Bas, le roi aurait dans ses États une forte guerre; et comme Henri III persistait à déclarer que son frère ne lui obéissait point, l'ambassadeur d'Espagne alla jusqu'à dire qu'il était temps d'y porter remède en l'enfermant sous bonne garde.

1 Lettre de Çuniga. Arch. Nat. à Paris.

Çuniga venait d'adresser ces paroles au roi lorsque, trouvant le duc d'Alençon dans une pièce voisine, il l'assura de l'amitié que sa Majesté Catholique lui portait [1].

Henri III reçut de nouveau don Diégo de Çuniga, et, après s'être vanté d'avoir fait connaître en termes formels au duc d'Alençon qu'il ne l'aiderait en rien dans l'entreprise des Pays-Bas, il aborda la leçon que lui avait apprise Catherine de Médicis. C'était un secret qu'il lui confiait, mais évidemment pour qu'il fût répété. Le duc d'Alençon n'avait rêvé la conquête des Pays-Bas que parce qu'il voyait là le moyen d'obtenir la main d'une infante d'Espagne. « Étrange moyen ! répliquait Çuniga ; être fils et frère de « roi, posséder six cent mille livres de rente et tant de « mérites personnels, et recourir à la violence pour épouser « la femme que l'on recherche ! »

Catherine de Médicis répéta à Çuniga tout ce que venait de dire Henri III : « Le duc d'Alençon avait vingt-deux « ans. Il n'était au pouvoir de personne de lui enlever la « grandeur qui s'offrait à lui. Il voulait, à quelque prix « que ce fût, épouser une infante d'Espagne. » Mais il était injuste de la soupçonner de quelque mauvais dessein contre don Juan : elle voulait envoyer quatre cents arquebusiers à son secours [2].

Le 20 décembre, la reine-mère rappelle Çuniga. Elle est allée, lui raconte-t-elle, trouver son fils ; elle lui a déclaré qu'il ne devait pas se mêler des affaires des Pays-Bas,

1 Lettre de Çuniga à Philippe II, du 13 décembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542. — Cf. le récit de cette audience tel qu'il est donné dans un rapport de France, du 24 décembre 1576. Record Office.

2 Lettre de Çuniga, du 19 décembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542.

mais au contraire servir Philippe II ; que telle était la volonté du roi ; que, s'il ne le faisait point, elle le maudirait. Le duc d'Alençon avait répondu qu'il se conformerait toujours à la volonté de sa mère et du roi. Çuniga pouvait donc se tranquilliser ; mais, comme celui-ci rejetait la faute du duc d'Alençon sur les mauvais conseils qu'il avait reçus, Catherine répliqua que les agents des États étaient déjà partis et qu'on ne tarderait pas à renvoyer le baron d'Aubigny. Çuniga insistait ; il faisait entendre que les propositions adressées au duc d'Alençon lui étaient connues, mais Catherine se bornait à répondre : « Ces « Flamands sont si mauvais qu'ils sont capables de tout. » Henri III tenait à peu près le même langage : « C'est de la « mutuelle amitié du roi d'Espagne et de moi, disait-il, que « dépend le repos de la chrétienté ; aussi pouvez-vous « l'assurer qu'il n'a pas de meilleur ami que moi. Non-« seulement je n'aiderai mon frère ni d'argent, ni de « troupes, mais je ferai sentir mon mécontentement à tous « ceux qui voudraient l'accompagner. Ma seule crainte est « qu'il ne se soit trop avancé avec ces Flamands [1]. »

A la suite des remontrances de Çuniga, le conseil du roi de France se réunit, et l'on décida qu'il fallait donner satisfaction au roi d'Espagne et à son ambassadeur. Cinq jours après, le baron d'Aubigny reçut des lettres de congé.

1 Lettre de Çuniga du 21 décembre 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1542. — Fontperthuys représentait à Catherine de Médicis que le duc d'Alençon avait donné sa parole, et qu'il ne lui restait d'autre alternative que d'y manquer ou d'être aidé dans son entreprise. « Nous parlerons de cela en « son temps, répondit la reine-mère. » Lettre de Saracini, du 28 décembre 1576.

IV.

RETOUR DU BARON D'AUBIGNY.

La trace de ces plaintes de l'ambassadeur de Philippe II se retrouve dans la correspondance de ses ennemis. Trois semaines s'étaient écoulées depuis le départ de Fontperthuys, et l'on était sans nouvelles de ce que faisait et pensait le frère du roi de France : « Nous avons tous, écrivait « Liesvelt à Bloyere, un grand désir de sçavoir le succès « des affaires pour lesquelles vous estes pardeçà... Don « Juan et les Espagnols craingnent merveilleusement le « secours de France, et, s'il se monstroit, il romperoit tout « leur desseing. Je me confie que ne fauldrez de faire les « debvoirs et offices qu'en tels négoces trouverez néces- « saires [1]. »

Mondoucet, qui comme ambassadeur adressait de pompeuses protestations de dévouement à don Juan et qui entretenait par l'intermédiaire de Marnix une correspondance si active avec le prince d'Orange, craignait que le baron d'Aubigny, par ses retards et son peu de zèle, n'eût refroidi l'ardeur du duc d'Alençon ; mais il y a heureusement, ajoute-t-il, des seigneurs qui poussent à la roue, et Fontperthuis a promis à Mondoucet de mettre le fer au feu [2].

L'appui des seigneurs qui poussaient à la roue, allait manquer aux députés des États-généraux. La Noue n'osait

1 Lettre de Liesvelt, du 25 décembre 1576, citée par M. Blaes. Mém. an., t. I, p. 244.

2 Lettre de Mondoucet au prince d'Orange, du 22 décembre 1576. Groen, t. V, p. 575.

plus se présenter à la cour où trop de passions étaient, disait-il, excitées « contre les misérables fruits des dis-« cordes civiles ; » mais du moins il transmettait ses conseils. Il fallait, selon l'usage de la cour de France, ne pas se décourager, insister sans cesse, persévérer jusqu'à l'importunité. Puis il se laissait aller à son enthousiasme et protestait de son ardent désir d'aller hazarder sa vie en défendant une cause qu'il jugeait si juste. « Vous et nous, « écrivait-il, sommes issus de ceste très-puissante nation « gauloise, les armes de laquelle se sont senties ès pays « les plus esloingnés, et nous donne-t on ceste louange « d'avoir esté très-affectionnés à conserver nostre liberté, « pour laquelle il est notoire combien nos majeurs ont « valeureusement combattu : ce qui me faict croire que « ceste vertu antique se renouvellera en vous pour chasser « la cruaulté des Espagnols... Il me fasche beaucoup que « nous ne nous ressouvenions pas que nous sommes vos « conpatriotes, ayant mesmes mœurs et coustumes, affin « que nous fussions aussy prompts à vostre défense comme « la raison et le debvoir nous y convient, voyant mesme « que la venez chercher ici, et, qui plus est, nous pro-« mettez oubliance des choses passées, renouvellement « d'amitié et une bonne union [1]. »

Le baron d'Aubigny rentre à Bruxelles le 28 décembre. Selon les relations florentines, les réponses qui lui ont été confiées, sont peu satisfaisantes, car ni le roi, ni le duc d'Alençon ne songent à embrasser en ce moment l'entreprise des Pays-Bas [2]. Peut-être y a-t-il à distinguer entre

1 Mém. de Nevers ; Br. Mus., Add., 21919.

2 Lettre de Saracini, du 3 janvier 1577.

les dépêches officielles et les communications secrètes. Aubigny apporte une lettre de Catherine de Médicis qui se borne à remercier les États de leur affection pour son plus jeune fils et qui proteste de son désir d'aider à rétablir la paix en intervenant en leur faveur près du roi d'Espagne [1]; mais il a aussi à remettre une lettre où le duc d'Alençon les prie d'ajouter foi à tout ce que le porteur de ce message leur dira en son nom [2].

Or voici ce que le baron d'Aubigny déclare aux États : le duc d'Alençon est prêt à les assister en personne. Déjà il a réuni de nombreux soldats, et leurs chefs sont désignés : ce seront le prince Dauphin, le maréchal de Montmorency, Strozzi et le seigneur de Waroux [3].

Aubigny annonce qu'il sera suivi de près par un autre envoyé du duc d'Alençon, le seigneur de Bellangreville [4].

Bonnivet reçoit de France des nouvelles non moins favorables, et il se hâte de les transmettre au Taciturne. Sa Grande Altesse a songé, il est vrai, à se retirer de la cour, et, comme après une entrevue de trois heures avec le roi le duc d'Alençon s'était fait débotter, on a cru qu'il y était retenu prisonnier; mais il n'en est rien. Henri III veut maintenir la Paix de Monsieur et, loin d'adhérer à la Sainte-Ligue, il s'unira à son frère et aux Huguenots pour la combattre [5].

1 Record Office.

2 Record Office. Cal., nº 1080.

3 Rapport du 31 décembre 1576 (Arch. d'Ypres).

4 La lettre de créance du baron d'Aubigny est du 22 décembre ; celle de Bellangreville, du lendemain. Record Office.

5 Groen, t. V, p. 593. — M. Groen van Prinsterer n'a pas reconnu le nom de l'auteur de cette lettre.

Tel est l'enthousiasme de Bonnivet qu'il demande qu'on reconnaisse de suite le duc d'Alençon comme protecteur des Pays-Bas. Il assure que si on lui remet quelques places de sûreté, il fera la guerre à ses frais [1], et déjà Bonnivet se figure être lui-même colonel de cinq ou six cents chevaux. Pour obtenir cette charge des États-généraux, il compte sur l'appui du prince d'Orange : il lui garantit que jamais on n'aura vu hommes plus braves et mieux montés, et de plus il s'engage à ne recevoir d'ordres que de lui « sous son unicque « autorité. » Ne pourrait-on pas en même temps faire avoir un régiment d'infanterie à son beau-père le seigneur de Grevenbroeck [2] ?

Les amis du prince d'Orange étaient dans la joie ; ils écrivaient à Namur pour que l'on rompît avec don Juan. Personne, parmi eux, ne se demandait si ces promesses verbales du duc d'Alençon n'appartenaient pas à cette catégorie d'engagements que l'on se réserve de désavouer le lendemain.

1 Lettre de Wilson, du 30 décembre 1576. Record Office.

2 Lettre de Bonnivet, du 9 janvier 1577. Groen, t. V, p. 593.

CHAPITRE IX

L'INTERVENTION ANGLAISE.

(décembre 1576 — janvier 1577)

John Smith en Espagne.— Édouard Horsey aux Pays-Bas. — Le seigneur de Sweveghem en Angleterre. — Élisabeth fait rompre la négociation avec le duc d'Alençon.

I.

JOHN SMITH EN ESPAGNE.

Nous avons depuis quelque temps passé sous silence la part prise par l'Angleterre aux affaires des Pays-Bas ; mais il serait inexact de penser qu'elle pût s'en désintéresser : la reine d'Angleterre les suivait au contraire d'un regard attentif parce qu'elle désirait une solution de nature à écarter à la fois les Français et les Espagnols ; et parfois elle redoutait les intrigues du prince d'Orange [1]. On verra, écrivait Wilson, qui de nous ou de lui sera le meilleur joueur [2]. Dans une autre lettre, il ne cachait pas que, plus le prince d'Orange excitait les esprits contre don Juan, plus il les préparait à recevoir les Français [3].

1 On trouve au Record Office plusieurs mémoires où l'on expose à Élisabeth les dangers qu'offrirait la guerre avec l'Espagne.

2 « Then the trial wyl be betwixte us there and the prynce for the best game. » Lettre de Wilson, du 3 décembre 1576. Wright, t. II, p. 45.

3 Lettre de Wilson à Walsingham, du 8 décembre 1576. Record Office.

Élisabeth, ayant à se prononcer entre l'inquiète ambition des Français et le stérile orgueil des Espagnols, entre ceux qui voulaient envahir le pays et ceux qui ne devaient pas tarder à s'en retirer, semblait plus favorable à Philippe II. Elle ne pouvait comprendre, disait-elle, qu'on préférât les Français aux Espagnols [1]. C'était ainsi que Wilson déclarait à Roda que si la reine d'Angleterre entendait intervenir en faveur des libertés des Pays-Bas, elle était résolue à s'opposer à toute tentative qui aurait pour objet d'ébranler la souveraineté du roi d'Espagne [2].

En ce moment le rêve d'Élisabeth est encore d'interposer sa médiation et d'en recueillir les fruits. Dans les derniers jours de novembre 1576, John Smith reçoit l'ordre de se rendre à Madrid en traversant la France. Il est reçu à Blois par Henri III, dont il remarque la chevelure frisée avec une frivole recherche, ainsi que par la reine-mère, dont il fait aussi le portrait. Catherine de Médicis avait près de cinquante-huit ans. Le teint de son visage était pâle et clair ; sa stature eût paru petite si elle n'eût mis de hautes chaussures. Elle était courbée et portait la tête en avant. « J'ai trouvé la reine-mère entourée de ses dames, « écrivait Smith à Élisabeth ; mais il n'en est aucune qui « par sa beauté puisse être comparée à Votre Majesté. » A ces compliments il joignait des avis utiles, car il prenait soin d'ajouter qu'à son passage il avait trouvé la forteresse de Calais si dégarnie de troupes que ce serait une excellente occasion de s'en emparer [3].

1 Van Meteren.

2 Lettre de Wilson à Roda, du 19 novembre 1576. Record Office.

3 Lettre de John Smith à Burleigh, du 16 décembre 1576. Record Office.

C'est chez le duc d'Albe que l'ambassadeur d'Élisabeth trouvera en Espagne son principal appui. Le duc d'Albe parle d'Élisabeth avec des protestations d'affection et de dévouement que Smith n'a jamais trouvées dans la bouche de personne ; il loue Walsingham comme l'un des hommes politiques les plus sages de la chrétienté [1].

II.

ÉDOUARD HORSEY AUX PAYS-BAS.

L'arrivée de don Juan ne modifia point la politique anglaise. Wilson devait, selon ses instructions, engager les États à ne traiter avec lui qu'après avoir obtenu de suffisantes garanties et l'exhorter lui-même à poursuivre une œuvre de pacification aussi honorable pour le roi d'Espagne que pour lui-même [2].

Cependant, lorsqu'Élisabeth apprend que les négociations sont sérieusement engagées avec le duc d'Alençon, elle croit devoir faire partir pour les Pays-Bas un autre envoyé, Édouard Horsey, gouverneur de l'île de Wight. Il est chargé de remettre à don Juan des lettres où la reine d'Angleterre lui exprime, dans les termes les plus vifs, ses vœux pour la pacification des Pays-Bas [3] ; il a reçu pour instructions d'engager don Juan à traiter plutôt que de recourir à la force, car en ce cas Élisabeth, préoccupée de

1 Lettre de John Smith, du 15 février 1577.

2 Instructions du docteur Wilson, sans date. Record Office.

3 Lettre d'Élisabeth à don Juan, du 14 décembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 97.

la double crainte de voir les Pays-Bas secourus par les Français ou dépouillés de leurs priviléges, croirait devoir intervenir en leur faveur. Si, au contraire, don Juan agit selon la raison et si les États continuent à user de termes qui ne conviennent pas à des sujets, elle l'aidera avec toutes ses forces. Horsey passera par Bruxelles : il verra secrètement les principaux membres des États, leur communiquera sa mission et leur fera connaître qu'elle a pour but d'assurer à la fois le maintien de leurs libertés et l'obéissance au roi [1]. Tous les moyens de persuasion devront être employés ; mais, s'il apprend qu'ils continuent à négocier avec les Français, c'est aux menaces qu'il devra recourir ; car elle est bien décidée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour l'empêcher : de tous les dangers qu'elle peut prévoir, c'est le plus grand [2].

Horsey s'acquitta fidèlement de ce qu'il était chargé de déclarer. Il le répéta à don Juan [3] ; il le dit aussi à Marnix [4].

Élisabeth, en prêchant la conciliation aux uns et aux autres, voulait éviter que les États se jetassent dans les bras de la France [5].

1 Quietness and liberty with due obedience to the king.

2 Instructions d'Édouard Horsey, du 14 décembre 1576 Record Office. — Élisabeth craignait, dit M. Froude, que les principes du Taciturne et de ses amis ne fussent de nature à empêcher la pacification.

3 Lettre d'Édouard Horsey, du 29 décembre 1576. Record Office ; Lettre de don Juan, du 2 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 134.

4 Lettre de Wilson, du 30 décembre 1576. Record Office.

5 The perill the countrey will grow into by reason of ffrench practise, which the States must hearken to. Instructions d'Édouard Horsey Record Office.

III.

LE SEIGNEUR DE SWEVEGHEM EN ANGLETERRE.

Le lendemain du jour où Élisabeth remit ses instructions à Horsey, elle donna audience au seigneur de Sweveghem. Lorsque celui-ci sollicita au nom des États un prêt de trois cent mille angelots, elle lui répondit qu'elle les assisterait de tout son pouvoir s'ils obéissaient à Philippe II et acceptaient de ses mains telle religion qu'il jugerait convenable. Sur les vives instances du seigneur de Sweveghem, elle finit par accorder quarante mille angelots remboursables dans un délai de six mois avec la garantie des principales villes et de plus « moyennant deux à trois points desquels le sei-« gneur de Sweveghem rendroit à sa venue compte parti-« culier pour y pouvoir résouldre [1]. »

IV.

ÉLISABETH FAIT ROMPRE LA NÉGOCIATION AVEC LE DUC D'ALENÇON.

Ce fut en ce moment que le baron d'Aubigny revint de Blois. Wilson se trouvait à Bruxelles, et dès qu'il fut instruit par Champagney que les États étaient disposés à accepter l'appui de la France, il se hâta d'aller leur rappeler les serments qui les liaient à Philippe II et de les engager à recourir plutôt à la médiation d'Élisabeth. Il

1 Relation de l'ambassade de M. de Sweveghem. Record Office ; Lettre du seigneur de Sweveghem, du 24 décembre 1576. De Jonge, t. Ier, p. 335.

déclara au baron d'Aubigny lui-même que ce serait un grand malheur pour les Pays-Bas que de se mettre au pouvoir de la France [1], car ce serait livrer les moutons aux loups [2], que du reste la reine d'Angleterre était bien résolue à prendre parti pour don Juan contre le duc d'Alençon [3].

Quelques jours après, Horsey tint le même langage aux États [4].

Le seigneur de Sweveghem se présente à son tour au sein de l'assemblée des États-généraux. Il revient d'Angleterre et fait connaître les conditions secrètes, telles qu'il les a acceptées dans une lettre adressée au comte de Sussex : « N'admettre, ni recepvoir jamais aucun secours de « France [5]. » Les quarante mille angelots sont déposés chez Wilson, mais celui-ci affirme que ce prêt est fait sous la clause qu'ils resteront dans le devoir et fidèles au roi [6].

En ce moment le besoin d'argent est extrême [7]. C'est au camp de Wavre, parmi leurs propres soldats, que les États ont à craindre une révolte de *mutinés* [8]. Il faut se hâter de prévenir les plus graves désordres. Le prêt d'Élisabeth arrive fort à propos, *tanquam Jupiter ex machina* [9].

1 He would be sorry for Flanders to stand in need of France.

2 That would be to commit the sheep to the government of the wolf.

3 Lettre de Wilson à Burleigh, du 2 janvier 1577. Record Office.

4 De Jonge, t. II, p. 422 (7 janvier 1577).

5 Groen, t. V, p. 573.

6 So that shey kept themselves dutiful and obedient to the king. Lettre de Wilson, du 23 janvier 1577. Record Office.

7 More of service than double the sum promised.

8 Lettres de Jean de Croy et de Paul de Noyelles, du 17 et du 18 février 1577 (Arch. d'Ypres).

9 Lettre du seigneur de Sweveghem à Walsingham, du 19 janvier 1577. Record Office.

Wilson reçoit la double déclaration que l'on maintiendra l'obéissance au roi et l'exercice de la religion tel que le roi le prescrira [1]. Aussitôt après, il remet les quarante mille angelots.

Les États-généraux se sont inclinés devant l'inflexible volonté de la reine d'Angleterre : c'est la rupture avec le duc d'Alençon.

1 Remaining in the obedience of the king and upholding the religion which he shall think proper to be observed in the Low-Countries. Record Office. « Sa Majesté leur a presté de l'argent à condition de se maintenir en l'obeissance du roy et de recepvoir telle religion que leur roy vouldra et non aultre ». Lettre de Villiers, du 4 février 1577. Record Office. — La lettre par laquelle les États-généraux se soumettent aux volontés d'Élisabeth, a été publiée par M. De Jonge. t. II, p. 425.

CHAPITRE X.

L'UNION DE BRUXELLES.

(janvier 1577)

L'union de Bruxelles. — Arrestation du seigneur de Rasseghem. — La confession du docteur del Rio. — Le duc d'Arschot se sépare du prince d'Orange.

I.

L'UNION DE BRUXELLES.

Depuis plusieurs jours, les députés des dix-sept provinces se trouvaient réunis à Bruxelles. En présence de la rupture des négociations à Namur et de l'opposition d'Élisabeth au traité avec le duc d'Alençon, ils jugèrent utile de former entre eux un lien étroit et de s'engager solennellement à observer la Pacification de Gand. De là l'acte signé par le conseil d'État et les trois ordres le 9 janvier 1577, qu'on appela l'Union de Bruxelles [1]. Ils s'obligent à entretenir inviolablement cette association pour la défense du pays et l'expulsion des Espagnols, le tout à la conservation de la sainte foi catholique et sous la due obéissance au roi. Ils

1 Un projet de cette association, avec la date du 29 décembre porte les signatures de l'abbé de Sainte-Gertrude, du comte de Lalaing, de Champagney et du baron de Hèze. Arch. de Bruxelles. Il est mentionné dans un avis transmis le 30 décembre à Burleigh. Record Office

ne pourront ni désobéir aux décisions de l'assemblée, ni en trahir le secret ; ils promettent de s'assister les uns les autres sous peine d'être réputés parjures, mais ils déclarent qu'ils n'ont jamais approuvé l'arrestation du conseil d'État. Les députés de la Hollande et de la Zélande introduisent cette réserve spéciale que le point de la religion est laissé à la prochaine assemblée des États-généraux.

Quiconque, en vertu du droit reconnu par la Pacification de Gand, veut rentrer en Hollande, sera tenu préalablement de prêter le serment suivant : « Je jure fidélité au « roi comme comte de Hollande sous le gouvernement du « prince d'Orange son *stadthouder* et capitaine-général, « ainsi qu'aux États du pays ; je jure aussi d'aider à expul- « ser les Espagnols et de me conduire en toutes choses « conformément au traité de pacification conclu à Gand le « 8 novembre 1576 [1]. »

Les États de Hollande, par une délibération prise le lendemain de l'Union de Bruxelles, ont décidé d'élever la pension annuelle du prince d'Orange à quarante mille florins [2]. Ils confirment ses pouvoirs pour le commandement de l'armée de terre et de mer [3]. Il gouvernera seul la Hollande et la Zélande, ne reconnaissant pas l'autorité de don Juan d'Autriche, mais uniquement celle du roi [4].

L'Union de Bruxelles tend à fortifier l'influence du prince d'Orange lorsque l'appui de l'étranger lui fait défaut.

1 Diegerick, Doc. sur la Pacification, p. 58.

2 Res. van Holland (10 janvier 1577)

3 Res. van Holland (19 février 1577).

4 Ita præest Hollandiæ et Zelandiæ ut solius regis et non Joannis ab Austria imperium agnoscat. Lettre de Languet, du 23 février 1577.

« En ce moment, écrit Wilson, les États et le prince « d'Orange ne font qu'un [1]. »

II.

ARRESTATION DU SEIGNEUR DE RASSEGHEM.

Un seul homme, depuis la mort de Viglius, lutte énergiquement contre le prince d'Orange en restant à la fois fidèle à la religion et aux libertés de son pays. C'est l'héritier des anciens châtelains de Gand, Maximilien Vilain, baron de Rasseghem, soldat courageux, habile négociateur.

Le seigneur de Rasseghem est allé jusqu'à Madrid exhorter Philippe II à une politique plus clémente. Son influence sur don Juan est considérable ; elle ne l'est pas moins au sein des États généraux. On l'a vu repousser les menaces des séditions populaires, et il a refusé de signer l'Union de Bruxelles : ceux qui se nomment les *patriotes*, ne le lui pardonneront pas.

Une haine personnelle ravivait les rancunes des partis. Le jour où Rasseghem traversait Paris, revenant de son ambassade vers Philippe II, il y avait rencontré Bonnivet qui allait traiter avec le duc d'Alençon. Des paroles insultantes furent échangées, et Bonnivet se vengea en allant porter à Blois mille récits hostiles sur les démarches faites par Rasseghem en Espagne et en France pour livrer les Pays-Bas aux *mutinés*.

Dès que Rasseghem apprit les propos de Bonnivet, il adressa de Luxembourg une lettre, empreinte d'une noble

1 Lettre de Wilson, du 11 janvier 1577. Record Office.

fierté, où il priait les États-généraux de le protéger contre de si odieuses calomnies. Il était faux qu'il eût obtenu de Philippe II une mercède de vingt mille écus ; qu'il eût demandé à Henri III une audience sans pouvoir l'obtenir ; qu'il eût engagé Çuniga à prendre des mesures contre la liberté des Pays-Bas. Loin d'avoir obtenu une mercède, il avait fait à ses frais le voyage d'Espagne ; il n'avait pas cherché à être reçu à Paris par le roi de France puisqu'il était parti pour Blois ; il n'avait vu l'ambassadeur espagnol que pour lui demander des nouvelles de don Juan. Il déclarait du reste qu'il serait toujours prêt à répondre à Bonnivet, comme l'exigeait le soin de son honneur [1].

Bonnivet, revenu à Bruxelles, voulut réfuter la lettre de Rasseghem. Il savait bien qu'on le rendait responsable de tant de fidèles et fraternels avis que Sa Grande Altesse lui avait confiés ; mais il espérait qu'on n'oublierait pas qu'il avait entrepris pour le service des États-généraux et pour le bien du pays un voyage « assez chastouilleux et péril- « leux. » Il était vrai qu'il avait rencontré Rasseghem à Paris, et comme parent (car Bonnivet est comme lui allié aux Montmorency et aux Halewyn) il avait cru devoir l'avertir qu'on parlait fort à Cambray de ses menées avec les Espagnols et que peut-être on lui enlèverait ses papiers avant qu'il eût atteint le but de son voyage. Plus tard Sa Grande Altesse lui demanda s'il était vrai que Rasseghem s'était laissé gagner par l'Inquisition et portait de belles promesses aux Pays-Bas pour y rétablir le joug des Espagnols ; et en même temps elle lui ordonna d'en informer

1 Arch. de la Haye.

les États. Il avait toutefois hésité pendant quelques jours ; mais, lorsqu'il apprit que Rasseghem avait exprimé, dans une pleine assemblée, son douloureux étonnement de voir réclamer le secours du roi et de son frère, eux-mêmes si faibles, si mal obéis de leurs sujets, il avait cru devoir démentir ces insultes et faire connaître toute la vérité. N'est-il pas notoire pour chacun que les États de Blois ont apaisé tous les troubles, que don Juan a pu traverser toute la France sans y découvrir le moindre désordre ? Le duc de Guise, loin de vouloir aider don Juan, a offert de lui faire la guerre à ses frais [1].

« Quant à moi, déclare Bonnivet, je n'ai écouté que mon « devoir vis-à-vis de ceste patrie à laquelle je suis allié, « dont je suis en partie yssu et où ay tant de parens et « amis, et en oultre suffisamment de biens, et d'antiquité « de maison telle que, hors les princes, ne le veulx céder « à nul en Europe » et il ajoute : « J'ai agi ainsi comme « ambassadeur et domesticque bon serviteur de mon maistre « et vostre affectionné, fidel et très-serviable patriotte. »

Ce que demande Bonnivet, c'est qu'on punisse sévèrement Rasseghem, « car, écrit-il aux États, si le châti- « ment y deffault, vous aurez rendu à Sa Grande Altesse « une piteuse recongnoissance de tant de grandes obliga- « tions que luy avez, souffrant ainsi en vos présences son « honneur et immaculée bonne réputation estre ainsy cal- « lengés à tort et sans cause et par ung qui ne se peult « esgaller qu'en songe à icelle [2]. »

1 D'après Bonnivet, le duc de Guise était en ce moment l'ami du duc d'Alençon à qui cette offre avait été faite.

2 Arch. de la Haye.

Bonnivet compte dans le peuple de Bruxelles des amis dévoués qui épouseront sa querelle : il leur sera facile d'alléguer comme grief que Rasseghem a refusé de signer l'Union de Bruxelles.

Le 16 décembre 1576, vers dix heures du soir, Henri de Bloyere (il n'agissait pas sans charge, dit un historien du temps) met la main sur le seigneur de Rasseghem et le conduit au Brood-huys [1]. Le duc d'Arschot est aussitôt averti. Il intervient avec le marquis d'Havré, et Rasseghem recouvre la liberté.

Cependant les États-généraux chargent l'amman de Bruxelles de faire droit et justice de ceux qui se sont rendus coupables de l'arrestation illégale du baron de Rasseghem. Le même jour ils ordonnent de mettre en liberté les comtes de Berlaymont et de Mansfeld.

Les « communs bourgeois » s'assemblent ; ils portent aux États-généraux une requête où non-seulement ils se justifient d'avoir voulu s'assurer de la personne de Rasseghem qui a refusé de signer « un compromis tant salu-« taire », mais où ils font entendre aussi les plaintes les plus vives. Les affaires « se font en telle tardance et négli-« gence » que rien n'avance ; les soldats mangent le pays sans combattre. Ce mauvais ordre résulte de ce qu'on est sans chef : il faut appeler le prince d'Orange « comme « seigneur principal entre les nobles » pour assister de son conseil les États-généraux en tout ce que requiert la commune défense de la patrie [2].

1 Metsius, p. 776. Un mémoire justificatif de cet acte de violence se trouve parmi les papiers de Henri de Bloyere. M. Blaes l'a publié.

2 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 450.

On ne pouvait demander en termes plus précis la déchéance du duc d'Arschot.

C'est sur l'appui du prince d'Orange que comptent « les « communs bourgeois » de Bruxelles. En ce moment il remet des instructions secrètes aux seigneurs de Hautain et de Mansart. Il a, dit-il, été saisi des plaintes des bourgeois de Bruxelles, de Gand et d'autres villes, aussi bien contre les États-généraux que contre les magistrats [1]. Si le comte de Lalaing (on le nomme *honoris causa*), le baron de Hèze et le seigneur de Glymes mettent en avant quelques bons et prompts remèdes, il aidera à les exécuter. Déjà à diverses reprises, on lui a proposé de « s'asseurer « des personnes principalles qui sont au gouvernement et « du conseil d'État. » Si les seigneurs nommés plus haut jugent bon de le faire, il s'en remet à leur discrétion [2].

Le baron de Hèze et le seigneur de Glymes qui au mois de septembre ont arrêté le conseil d'État, sont en effet d'excellents juges en cette matière. Lorsqu'on procédera à l'exécution des mesures adoptées, Henri de Bloyere sera prêt. Le prince d'Orange lui a écrit directement pour le prier de prêter toute bonne assistance « en ce qui lui sera « possible [3]. »

1 A cause qu'ils sont entièrement faicts de la main de ceulx qui ont porté le parti des Espaignols.

2 Instructions données par le prince d'Orange aux sieurs de Hautain et de Mansart, du 17 janvier 1577. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 181.

3 Lettre du prince d'Orange, du 17 janvier 1577. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 188.

III.

LA CONFESSION DU DOCTEUR DEL RIO.

Ce n'était pas seulement du seigneur de Rasseghem que le Taciturne s'occupait en ce moment. Il était à Bruxelles un autre prisonnier, dont Henri de Bloyere suspendait sans cesse la délivrance, mais que sans doute les États-généraux désiraient rendre à la liberté aussi bien que les comtes de Mansfeld et de Berlaymont afin d'effacer toutes les traces de l'odieux attentat du 4 septembre. Le 30 janvier 1577, Henri de Bloyere se rend pendant la nuit à la prison où le docteur del Rio est enfermé depuis quatre mois et le fait monter dans un chariot : il sera envoyé en Zélande et remis aux mains du prince d'Orange. Le lien qui unit le Taciturne et la commune de Bruxelles est ainsi publiquement constaté ; et c'est une grande joie pour la commune que de penser aux représailles dont les Gueux frapperont sans doute l'ancien membre du conseil des Troubles [1].

Louis del Rio fut conduit à Middelbourg. Il raconta plus tard que le prince d'Orange vint le trouver secrètement et lui fit de grandes offres pour l'attirer à son parti. Puis il lui adressa certaines questions et lui demanda notamment si le roi dépendait du peuple ou le peuple du roi, si le peuple, dans le cas où l'on viole ses priviléges, peut s'insurger contre le roi, et enfin si Philippe II était sincère dans ses concessions [2].

1 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p, 254.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 535.

Del Rio affirme qu'il refusa sur ces divers points toute réponse écrite. S'il a dit la vérité, que devient cette confession conservée en Hollande où se lit son nom, mais que démentent toutes ses convictions ? On lui fait dire que Granvelle a conseillé la nomination du duc d'Albe afin d'assurer le pouvoir absolu au roi d'Espagne, que Viglius et Berlaymont ont réclamé l'envoi des Espagnols aux Pays-Bas. Il n'en était rien ; mais on cherchait à exciter de nouvelles haines contre Granvelle ; il fallait surtout justifier les violences dirigées contre Viglius, Berlaymont et Noircarmes. Il importait enfin de faire reconnaître par Louis del Rio lui-même qu'il avait eu à traiter « d'odieuses matières. »

Cependant cela ne suffit pas. On veut imposer à Del Rio la justification des violences dont il est la victime, et on lui demande s'il lui semble que les États-généraux peuvent justement prendre les armes afin de protéger le pays contre l'illégitime domination des Espagnols. Quelle sera la réponse qu'on lui a dictée ? Il s'en réfère au Mémoire « sur « la justification du saisissement et séquestration d'aulcuns « seigneurs du conseil d'Estat. » Aucun doute ne peut subsister sur l'intention des Espagnols de ruiner les Pays-Bas et de les dépouiller de leurs priviléges. Depuis neuf ans, les États ont fait « leurs grands devoirs de loyaux et obéissants « vassaux » ; ils n'ont rien obtenu, car le pays est devenu la proie des étrangers ; et s'ils n'y avaient pourvu, « la com« mune » aurait été poussée à une furie qui eût été la cause d'un grand désordre dans toutes les provinces. Il faut donc conclure que les États-généraux peuvent, selon le droit divin et humain, prendre telle résolution qu'ils jugeront le mieux convenir. Non-seulement ils le peuvent, mais de plus ils le

doivent, sous peine d'être traîtres vis-à-vis de la patrie « et « de la pauvre commune affligée. » Loin de diminuer ainsi la puissance du roi, on l'augmente et on la consolide. Tel est le droit des États qui ne sont point liés, ni par le texte de Jérémie : *Servite regi Babylonis*, ni par celui de saint Paul : *Subditi estote propter conscientiam*, car ils représentent le pays tout entier. C'est ce qu'atteste l'histoire de Sparte, d'Athènes et de Rome ; c'est ce qu'enseignaient le confesseur de Charles-Quint et le président du conseil royal d'Espagne don Diégo de Covarubbias. Puisse Dieu éclairer le roi de telle sorte qu'il reconnaisse quels sont ceux qui lui ont nui et qu'il prenne en bonne part ce qui a été fait par zèle et par extrême nécessité ! Et c'est ce mémoire peut-être rédigé par Marnix que l'on répand comme signé dans la prison de Middelbourg par Louis del Rio [1] !

IV.

LE DUC D'ARSCHOT SE SÉPARE DU PRINCE D'ORANGE.

Les violences de la plèbe qui compte le Taciturne pour complice, dessille les yeux. Un mouvement plus prononcé pour la paix ne tardera point à se manifester. Tandis que le prince d'Orange réveille le zèle de ses partisans à Bruxelles, le duc d'Arschot se sépare de lui, et c'est de concert avec les États-généraux qui se sentent également menacés, qu'il se rapprochera de don Juan.

1 Vanden Bergh, Gedenkst. (Leyde 1842).

CHAPITRE XI.

L'ÉDIT PERPÉTUEL DE MARCHE.

(janvier et février 1577)

Conférences de Huy. — Mouvement orangiste à Bruxelles. — Don Juan accepte les conditions des États-généraux.

I.

CONFÉRENCES DE HUY.

Le jour même où les États-généraux remettent à Wilson la déclaration que leur ferme résolution est de ne pas se séparer du roi d'Espagne, ils décident aussi de se rendre à l'appel de don Juan, qu'ils ont repoussé peu de jours auparavant. Parmi leurs députés se trouvent le duc d'Arschot, l'abbé de Saint-Ghislain, Rasseghem, Champagney et Sweveghem [1]. C'est à Huy que de nouvelles conférences vont s'ouvrir ; mais don Juan n'y paraîtra que mécontent et découragé : « L'obstination de ces gens, écrit-il à Phi- « lippe II, est trop grande. Tout ce que je fais, tout ce que « je dis, ne sert de rien. Je vais de nouveau être leur « martyr [2]. »

1 Instructions données aux députés des États-généraux. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 672.

2 Lettre de don Juan à Philippe II, du 21 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 149.

Ce qui provoque sans cesse les plaintes les plus vives de don Juan, c'est l'absence des instructions du roi. Près de trois mois se sont écoulés depuis la Pacification de Gand, et Philippe II n'a pas fait connaître si elle peut être ratifiée [1] : tout au plus, y a-t-il lieu de conclure de quelques phrases des lettres royales que Philippe II ne l'approuve point [2]. Quant au secrétaire Çayas, organe du parti du duc d'Albe, il la juge un acte si pernicieux que si elle doit s'exécuter, la religion catholique sera à terre et l'autorité du roi réduite à rien [3].

Nous connaissons par les lettres de don Juan ce qu'il pense lui-même des conventions conclues à Gand. Sur les points principaux il y signale des concessions extrêmes et pleines de périls Pour ce qui touche la religion, il n'a pas reçu, comme l'affirme Champagney [4], l'approbation du pape, mais il a sous les yeux la déclaration des évêques. En ce qui concerne l'obéissance au roi, rien ne le révolte plus vivement que de voir le prince d'Orange obtenir en Hollande une domination absolue à laquelle s'ajoute la charge d'amiral de la mer [5].

Enfin la médiation même d'Élisabeth était une source d'embarras et de difficultés. Mêlant toujours à ses protestations conciliantes le soin de ses intérêts particuliers, elle eût voulu que son envoyé Édouard Horsey siégeât aux con-

1 Lettre de don Juan, du 16 janvier 1577.

2 C'est ce qu'Alexandre Farnèse affirme dans une lettre à Philippe II, du 20 février 1579 (Arch. de Simancas).

3 Lettre de Çayas, du 14 décembre 1576.

4 Mém. de Champagney, Brit. Mus., Add., 6902.

5 Lettre de don Juan, du 21 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II.

férences de Huy et que l'on inscrivît dans le traité deux articles portant : le premier que tous les Anglais rebelles seraient, aussi bien que les Espagnols, chassés des Pays-Bas, le second que don Jean lui rembourserait ce qu'elle avait prêté aux États [1].

Plus tard Élisabeth se plaindra vivement de ce qu'à son grand déshonneur son ambassadeur a été exclu des conférences de Huy [2].

D'autres difficultés, imprévues peut-être pour tout autre que pour don Juan après une si douloureuse expérience, allaient surgir inopinément.

II.

MOUVEMENT ORANGISTE A BRUXELLES.

Les seigneurs de Hautain et de Mansart, chargés par le Taciturne de s'entendre avec Bloyere, ont sans doute reçu la mission de ne rien négliger pour faire échouer, cette fois encore, les négociations renouées avec don Juan. A peine sont-ils à Bruxelles que, sans attendre l'arrivée des députés des États-généraux à Huy, ils provoquent un mouvement populaire. Les « communs bourgeois » accourent à l'assemblée des États. Ils remontrent qu'on a assez négocié avec don Juan ; et, sans que les procès-verbaux mentionnent aucune décision régulièrement prise, le baron de Hèze écrit une lettre qu'il fait aussi signer par le comte

1 Record Office, Cal. nº 1254.
2 Record Office, Cal. nº 1035, avec la fausse date de novembre 1576.

de Lalaing, Jean de Berseele et le marquis d'Havré ; il y fait connaître au duc d'Arschot que les États-généraux ont résolu d'appeler le prince d'Orange si, dans le délai de quatre jours à partir du 23 janvier, don Juan n'a point accepté toutes leurs conditions [1].

Le même jour, Henri de Bloyere est envoyé vers le Taciturne pour lui annoncer qu'après ce dernier délai il sera appelé par les États qui ne négligeront rien « pour le satis« faire de bonne assurance : » il pourra occuper le château de Gand, fortifier le Sas, mettre garnison à Termonde et s'entourer à Bruxelles de telle garde qu'il choisira. Du reste le baron de Hèze et ses amis jurent qu'ils le défendront jusqu'à la dernière goutte de leur sang [2].

Henri de Bloyere retourne immédiatement à Bruxelles avec la réponse du prince d'Orange. De même qu'il s'est toujours « dédié au service de la patrie », il continuera à le faire en s'employant à l'avancement de sa liberté et de sa prospérité. Il félicite les États d'avoir définitivement rompu avec don Juan, comme il le leur avait toujours conseillé, et leur promet que rien ne sera innové, ni par lui, ni par les siens contre la religion catholique romaine [3]. Quant aux assurances qu'on lui offre, il les en remercie très-affectueusement, mais il désirerait qu'on y joignît la ville de Hulst afin que le passage ne puisse lui être clos du côté d'Anvers [4].

1 Bull. de la Comm. d'histoire, 2e s., t. VIII, p. 446.

2 Instructions données à Henri de Bloyere, du 23 janvier 1577. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 189.

3 Ni aussy donné aucune fâcherie, empeschement ou scandale contre ladicte religion.

4 Instruction donnée par le prince d'Orange à Henri de Bloyere, du 26 janvier 1577. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 195.

Le prince d'Orange a donné ses pleins pouvoirs à Henri de Bloyere [1].

III.

DON JUAN ACCEPTE LES CONDITIONS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

La lettre du baron de Hèze est remise aux députés des États-généraux le 23 janvier, le jour même où les conférences s'ouvrent à Huy. Ils « en sont fort ébahis » selon leur expression [2] ; mais ils se soumettent aux instructions qu'ils ont reçues.

Pendant quatre jours entiers, les délibérations se succédèrent sans interruption. Les députés des États maintenaient leurs prétentions ; et c'était en vain que don Juan avait recours à tous les moyens de persuasion pour obtenir quelques concessions qu'un message récent de Bruxelles venait de leur interdire. Bientôt la fougue de don Juan l'entraîna, et il passa aux menaces et à la colère. Les députés des États pouvaient-ils oublier que l'épée placée entre ses mains était non la sienne, mais celle du roi [3] ? « Vous êtes, leur disait-il, traîtres à Dieu et au roi ; vous « vous érigez en satrapes ; votre insolence m'inspire le « désir de vous ruiner, de vous détruire, de me baigner « dans votre sang. » Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, lui fait perdre la tête. Que Philippe II ne s'étonne point de

1 Lettre du prince d'Orange aux États-généraux, du 26 janvier 1577. Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 201.

2 Lettre aux États-généraux (Arch. de la Haye).

3 Note du 26 janvier 1577 (Arch. de la Haye).

la vivacité de ses paroles, mais bien plutôt de ce qu'il n'est pas allé plus loin. Un soir il faillit prendre l'un des chandeliers qui étaient sur la table, pour le lancer à la tête du seigneur de Sweveghem [1].

Cependant l'abbé de Saint-Ghislain et l'archidiacre d'Ypres conjurent don Juan de rétablir la paix et de préserver ainsi les Pays-Bas de la domination du prince d'Orange et de l'invasion de l'hérésie. Un jésuite qui était alors le confesseur du jeune prince, se joint à leurs instances [2]. Champagney les seconde aussi : il est, portent les relations anglaises, tout à fait dévoué à l'Église [3].

Le quatrième et dernier jour des conférences était arrivé. A sept heures du soir, don Juan rappela les députés et discuta avec eux, mais sans succès, jusqu'à une heure de la nuit. Ils se préparaient à partir lorsqu'à neuf heures du matin on leur remit un billet de don Juan qui acquiesçait à toutes leurs demandes [4].

Le 30 janvier, les députés des États rentrés à Bruxelles rendirent compte de la conclusion de la paix [5] ; et sans doute ce rapport fut accueilli avec joie au sein des États-généraux, car le même jour ils ordonnèrent que le prévôt Fonck serait immédiatement envoyé à Rome pour solliciter

1 Lettres de don Juan, du 31 janvier et du 2 février 1577 ; Lettre d'Escovedo, du 7 février 1577.

2 Metsius, p. 782 ; Mém. de Del Rio, t. I, p. 192.

3 Lettre de Wilson, du 24 janvier 1577. Record Office.

4 Relation des députés, du 30 janvier 1577 (Archives de la Haye) ; Lettre du 27 janvier 1577 (Arch. d'Ypres). — Cf. la lettre si intéressante de don Juan, du 31 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 166.

5 De Jonge, t. II, pp. 49 et 50 ; Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 115.

l'approbation formelle de la Pacification de Gand par le pape.

On avait reçu, peu de jours avant, des lettres d'Élisabeth où elle se plaignait de ce que les États-généraux continuaient la guerre et donnaient à don Juan l'occasion de les accuser devant le monde entier d'inconstance et de légèreté [1].

Enfin une ambassade de l'empereur arrivait à Bruxelles pour concourir à la conclusion de la paix ; l'évêque de Liége l'accompagnait [2].

Le 1er février, les États-généraux décident que les députés revenus de Huy se réuniront avec quelques membres du conseil d'État, l'évêque de Liége et les ambassadeurs de l'empereur pour statuer sur les résolutions à prendre [3].

IV.

NOUVEAUX EFFORTS DU TACITURNE.

La nouvelle du traité conclu entre don Juan et les députés des États parvient rapidement à Middelbourg. Le Taciturne se plaint du duc d'Arschot ; il ne comprend pas cette intervention pacifique des envoyés impériaux qui feraient mieux de préparer la candidature d'un archiduc. Dès le 1er février, il adresse aux États-généraux une longue lettre, l'une des plus importantes et néanmoins des moins connues qu'il écrivit à cette époque. Il donne l'énergique conseil de

1 Arch. de la Haye.
2 De Jonge, Rés. des États-généraux.
3 Gachard, Actes des États-généraux, t. Ier.

ne point traiter avec don Juan avant qu'il ait chassé les Espagnols et juré de ne jamais les rappeler sans l'autorisation des États ; il faut d'abord que toutes les citadelles soient démolies. Don Juan doit s'engager formellement à observer tous les priviléges, à gouverner par l'avis de conseillers nés dans les Pays-Bas, à n'entreprendre aucune guerre sans l'assentiment de ces conseillers, à ne mettre aucune garnison dans les villes sans celui des magistrats. Non-seulement les États-généraux, mais aussi les États de chaque province pourront s'assembler à leur gré, sans convocation, pour régler leurs intérêts. Si don Juan repousse les propositions des États-généraux, le prince d'Orange est prêt à les assister. Il ne réclamera aucun titre, aucune dignité ; il ne se mêlera, en aucune manière, du point de la religion. Il se contentera d'indiquer ce qu'à son avis il convient de faire, laissant aux États le soin de décider si l'on cherchera du secours, soit en France, soit en Allemagne, et garantissant à l'avenir la liberté de leurs délibérations ; mais il importe qu'ils aient l'œil ouvert sur ceux qui les guident, et c'est par une union étroite entre les différentes classes de la population qu'on peut s'assurer toute la force nécessaire pour la défense des libertés [1].

Le lendemain, le Taciturne ajouta à ce long mémoire quelques mots pour faire connaître que d'après des lettres des capitaines espagnols récemment interceptées il y avait lieu de redouter quelque projet perfide de don Juan [2].

1 Lettre du prince d'Orange aux États-généraux, du 1er février 1577. Record Office.

2 Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. III, p. 203.

Henri de Bloyere entretenait la confiance du Taciturne [1]; il l'assurait qu'il espérait encore la résolution finale au sujet de laquelle on lui avait écrit, que parmi ceux qui avaient eu recours à lui, plusieurs persistaient dans leur avis [2].

A la voix de Bloyere, les mouvements séditieux se renouvellent. On publie dans les rues de Bruxelles une ordonnance des États-généraux « sur les foulles », et ils ordonnent qu'on fasse sortir de la ville les étrangers sans aveu, principal élément des tumultes populaires. Néanmoins, le but de Bloyere est en partie atteint. Le 5 février, les États-généraux décident « à la pluralité des voix » que le prince « d'Orange sera requis de donner son avis avant la finale « résolution de la paix [3]. »

Ce succès encourage les chefs de l'émeute. Bloyere et Glymes redoublent de violence. Deux jours après, les États-généraux ordonnent au magistrat de réprimer les insolences des soldats de Jacques de Glymes [4]; ils mandent à leur barre Henri de Bloyere qui pousse l'audace jusqu'à ouvrir les lettres adressées aux ambassadeurs de l'empereur.

1 Estant arrivé en la ville de Bruxelles, suyvant l'instruction que j'avois de Vostre Excellence...

2 Lettre de Henri de Bloyere au prince d'Orange, du 1er février 1577. Groen, t. V, p. 609.

3 De Jonge, t. II, p. 58 (4 et 5 février 1577).

4 Parmi les capitaines placés sous les ordres de Jacques de Glymes, il s'en trouvait un nommé : Érasme de Coligny.

V.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX RATIFIENT LE TRAITÉ.

Le 7 février 1577, les États-généraux à l'unanimité ratifient ce qui a été conclu à Huy et décident que le texte du traité sera déposé entre les mains de l'évêque de Liége jusqu'à ce qu'il ait été signé par don Juan. Aussitôt après, le duc d'Arschot le conduira soit à Louvain, soit à Bruxelles, « avec lettres d'asseurance *in amplissima forma* et telle « garde de naturels que l'on jugera convenir [1]. » Le même jour, ils annoncent au prince d'Orange qu'ils n'ont voulu prendre aucune résolution finale sans lui avoir communiqué « la démenée et négociation de cest affaire affin de tenir la « bonne correspondance convenue [2].

En ce moment le Taciturne ne désespérait pas du résultat de ses intrigues, et il venait d'adresser aux sieurs de Hautain et de Mansart d'autres remontrances qu'ils étaient chargés de placer sous les yeux des États-généraux. A l'entendre, don Juan n'a ni les pouvoirs nécessaires pour conclure la paix, ni la volonté de l'exécuter ; il faut moins d'argent pour chasser les Espagnols que pour payer leur départ. Jamais le roi d'Espagne ne gardera sa foi vis-à-vis de ceux qu'il considère comme des rebelles. Ne connait-on pas le caractère cruel et orgueilleux de don Juan ? Ne vaut-il pas mieux que les États choisissent eux-mêmes le gouverneur-général, par exemple le duc d'Arschot ? Le

1 De Jonge, t. II (7 février 1577).
2 Lettre des États-généraux, du 7 février 1577.

devoir des États est de se montrer dignes de leurs ancêtres en mettant un terme à la tyrannie qu'ils ont subie : il est prêt à les aider de tout son pouvoir et à se rendre au milieu d'eux [1].

Là lettre des États-généraux a blessé le Taciturne ; mais il se plaît à croire qu'il n'y sera pas donné suite ; il dédaigne d'y répondre [2].

VI.

DON JUAN SIGNE LE TRAITÉ.

Le 8 février, les États-généraux écrivirent à don Juan pour le prier de signer le traité. Néanmoins, à cette heure décisive il semble avoir hésité. Combien la réputation du roi ne souffrira-t-elle pas, quand on apprendra que des rebelles l'ont forcé à rappeler des Pays-Bas ceux qui ont versé leur sang pour sa cause [3] ; car, à côté des *mutinés*, il y a des vétérans espagnols, dont la carrière toute de gloire a eu pour théâtre les rivages de l'Europe et de l'Afrique [4]. Il voudrait se placer à leur tête, et, plutôt que de subir la honte de les faire reculer devant les Gueux, se proclamer leur chef pour combattre et vaincre les Huguenots [5].

1 Instructions données par le prince d'Orange, le 7 février 1577. Record Office.

2 Ce traité, disait l'un des députés hollandais, a pour but de renverser le prince d'Orange. Lettre de Wilson, du 10 février 1577.

3 Si el bueno halla que el malo, por ser malo, le precede en la honra y merced que el merece, que animo podra tener para servir.

4 Lettre de don Juan, du 1er mars 1577.

5 Lettre d'Escovedo, du 7 février 1577 ; Rel. d'Ant. Perez, p. 308.

Mais que dira-t-on en Espagne s'il échoue dans toutes ses négociations ? Son insuccès ne réjouira-t-il pas les ennemis qu'il y a laissés, surtout ce chef de la maison de Tolède, qui devrait s'estimer très-heureux de ne plus se mêler des affaires des Pays-Bas [1] ?

Peut-être don Juan se fût-il décidé à tirer l'épée et à recourir à l'appui des Mondragon et des Avila ; mais, en ce moment même, il reçut des lettres de Philippe II, qui lui imposaient tous les sacrifices. En de telles affaires, le temps et la nécessité étaient les meilleurs conseillers. Il fallait s'y accomoder et éviter à tout prix une rupture puisqu'il n'avait point de soldats à lui envoyer. Don Juan se soumit : « Mais que mes amis, écrivait-il à Antonio Perez, « m'aident à faire sortir les Espagnols, car ils m'empê- « cheront ainsi de me rendre coupable de désobéissance « pour ne pas encourir le reproche d'infamie [2]. »

Le 12 février, don Juan plaça son nom au-dessous des humiliantes conditions qui lui étaient imposées ; et, en l'annonçant aux États-généraux, il les informa qu'Escovedo était chargé de faire évacuer Anvers par les Espagnols [3].

Trois jours se passent. On attend toujours la réponse du Taciturne au message du 7 février. Le 16, un grand banquet réunit les membres des États. Le duc d'Arschot y vide quelques coupes de vin du Rhin, plus que de raison, si l'on peut croire les relations anglaises. « Le duc d'Arschot, « écrit Escovedo, est une flamme que Champagney allume

1 Lettre de don Juan, du 2 janvier 1577.

2 Lettre de don Juan, du 16 février 1577.

3 Lettre de don Juan aux États-généraux, du 12 février 1577. De Jonge, t. II, p. 444.

« après le dîner [1]. » C'est ce moment que Champagney et Sweveghem choisissent pour lui persuader que si le Taciturne ne daigne pas s'occuper de la communication qui lui a été faite, il n'y a pas lieu d'attendre plus longtemps sa réponse [2].

Le 17 février, le traité collationné avec soin fut solennellement publié à Bruxelles du haut du balcon de l'hôtel de ville, au son des cloches, en présence des États, de l'évêque de Liége et des ambassadeurs de l'empereur.

Ce traité, connu dans l'histoire sous le nom d'Édit perpétuel de Marche parce que don Juan le signa dans cette ville, confirmait la Pacification de Gand et y ajoutait quelques clauses nouvelles. L'amnistie était générale. Les conventions passées à Gand le 8 novembre 1576 étaient ratifiées parce que d'une part les évêques, et d'autre part les membres du conseil d'État ne les avaient pas jugées contraires ni à la religion, ni à la fidélité due au roi. Les Espagnols se retireront dans un délai de vingt jours, les Allemands, dès que leur solde aura été payée par les États. Le comte de Buren sera mis en liberté, aussitôt que le prince d'Orange aura satisfait à ce que décidera la prochaine assemblée des États-généraux. Le roi promet de respecter les priviléges ; les États s'engagent à maintenir la religion et la fidélité au roi, à renoncer à toute alliance avec d'autres princes, à renvoyer les soldats étrangers. Une somme de six cent mille livres sera remise à don Juan pour faciliter le renvoi des Espagnols [3].

1 Lettre d'Escovedo, du 22 mars 1577.

2 Lettre de Wilson, du 18 février 1577. Record Office.

3 Ce traité fut ratifié par Philippe II, le 6 avril 1577. — Si l'on peut

« Les communs bourgeois » avaient refusé d'assister à la publication du traité ; ils l'appelaient : la paix du duc d'Arschot ou la paix des prêtres [1]. Certes ils étaient bien résolus à ne point en tenir compte, et déjà ils s'étaient empressés d'écrire au Taciturne qu'il leur restait quelque chose à faire [2].

Plusieurs lettres sont aussitôt expédiées par les États-généraux. Par la première, ils remercient don Juan d'avoir signé cet accord qu'ils ont fait publier « pour resjoyr le « peuple. » Par la seconde, ils annoncent au duc d'Alençon qu'ils ont traité pour éviter les désastres de la guerre civile, mais que ses faveurs ne s'effaceront jamais de leur mémoire. Par la troisième, ils font connaître à Élisabeth qu'ils se sont conformés à ses conseils en concluant la paix et en faisant à leurs ennemis un pont d'or pour qu'ils puissent se retirer ; mais ils ont jugé superflu d'insérer dans le traité ce qu'elle demandait au sujet des Anglais rebelles. Il est enfin une autre lettre où ils s'excusent près du prince d'Orange de ne pas avoir attendu son avis avant de conclure ; mais ils sont convaincus qu'il prendra le tout de bonne part, ne désirant comme eux que le bien et le repos de la pauvre commune patrie [3].

ajouter foi à une lettre de Morillon, du 13 mai 1577, il annonça lui-même au comte de Buren que la paix était faite avec son père.

1 Lettre de Wilson, du 19 février 1577. Record Office ; Nouvelles de Bruxelles, du 20 février 1577. Record Office.

2 That somewat will be done. Lettre de Wilson, du 19 février 1577.

3 Arch. de Bruxelles et d'Ypres ; Record Office ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III. — Les États-généraux écrivirent aussitôt à l'empereur qui les félicita, en même temps qu'il s'adressait aux États de Hollande pour les engager à respecter le traité. Res. van Holland, p. 281.

Élisabeth feignit d'éprouver beaucoup de joie d'une paix à laquelle elle se vantait d'avoir puissamment contribué par son intervention.

Quant au duc d'Alençon, il a suivi avec un vif mécontentement la marche des négociations. Par son ordre, le sieur de Bellangreville, ami de Bonnivet, arrive à Bruxelles. Il l'a chargé de remettre aux États une longue lettre pleine d'amères récriminations. La réponse qu'on lui avait promise, il ne la recevait point. Il ne s'expliquait pas cette lenteur et cette incertitude. Les États ne pouvaient oublier avec quelle bonne volonté et quelle affection il s'était si libéralement déclaré de leur parti et avait pris leur cause et leur protection en main. Il avait à grands frais fait assembler ses forces. Cependant, quels que fussent les délais, quelles que fussent les dissimulations dont on avait usé à son égard, sa bonne volonté restait la même, bien qu'il fût stimulé et pressé d'aucunes personnes qui lui proposaient beaucoup de menées et qui l'engageaient par diverses pratiques à faire le contraire. Sa faveur, son autorité étaient les meilleurs éléments de pacification, car il n'avait rien tant en recommandation que de voir les peuples régis librement par leurs princes et seigneurs. Dans une affaire de si grande importance la célérité et la diligence étaient requises. Les États eussent pu tout conclure dès l'arrivée de don Juan : ils le pourraient encore aujourd'hui sans lui laisser le moyen de se fortifier et de poursuivre en pays étrangers ses pratiques et ses menées, car il n'a d'autre but que de diviser les habitants des Pays-Bas entre eux et de les séparer du prince d'Orange. Le duc d'Alençon terminait en disant qu'il était assez bien informé

de ce qui se passait chez les voisins pour ne pas ignorer « le chemin qu'on marchoit avec l'Angleterre », ce qui pourrait lui donner assez d'occasions de mécontentement [1].

Quelques jours après, Bellangreville reparaît : il déclare que les gens de guerre levés depuis deux ou trois mois ont été licenciés ; ils attendent aux frontières les ordres que les États jugeront convenable de leur donner [2].

Cependant, quand le duc d'Alençon apprend que la paix est conclue, il félicite aussi les États-généraux sur la dextérité et la prudence qui ont coupé le chemin aux malheurs inséparables des guerres civiles. Si leurs ennemis n'avaient pas pris le parti de la raison, il n'eût pas failli à sa promesse, car rien n'est plus sincère que l'intérêt qu'il porte à la commune concorde et à l'union des Pays-Bas. Il espère donc qu'ils continueront en cette prudente vigilance et qu'ils ne se laisseront pas surprendre par leurs ennemis : en toute occasion il sera heureux d'apprendre le succès de leurs affaires [3].

Le plus mécontent est le prince d'Orange. « On s'est « fort hasté à faire et conclure la dicte paix » observe-t-il [4], et bien que l'Édit perpétuel ratifie la Pacification de

1 Lettre du duc d'Alençon, du 13 janvier 1577 (Archives d'Ypres et Record Office). — Bouchard de Dieppe date du 1er janvier 1577 un discours sur le bien public des Pays-Bas (Ms. 3284 de la Bibl. Nat. de Paris).

2 De Jonge, t. II, p. 30 (22 janvier 1577).

3 De Jonge, t. II, p. 456 (13 mars 1577). — « Quant à mon cousin le « prince d'Orange, ajoute le duc d'Alençon, je m'asseure qu'il ne vous « manquera jamais pour la bonne et souffisante preuve qu'il vous a « tousjours rendu s'employant pour l'union, repos et conservation de « vostre maitre. »

4 Groen, t. V, p. 632.

Gand qui est son œuvre, il blâme ses dispositions. Dans un mémoire qu'il fait signer par les États de Hollande, il se plaint de ce qu'on n'y a pas inscrit le droit des États-généraux de se réunir sans convocation et la délivrance immédiate du comte de Buren. On n'y parle point en termes assez respectueux de la reine d'Angleterre et du duc d'Alençon ; il ne s'y trouve pas d'assurances suffisantes pour les habitants de la Hollande. Avant de s'engager, il veut avoir entre les mains la promesse des États-généraux que si le traité n'est pas exécuté dans les délais fixés, ils recourront à la voie des armes sans entrer en aucune communication et sans reconnaître aucun gouverneur-général tant que leurs griefs ne seront pas redressés [1].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 225 (19 février 1577). — Une note fort importante, conservée au Record Office, développe les motifs pour lesquels le Taciturne et les États de Hollande n'adhéreront pas à l'Édit perpétuel. Ils n'en autoriseront la publication que lorsque toutes les conditions en auront été remplies ; ils veulent l'exécution complète de la Pacification de Gand. Comme la perte des biens et des honneurs du prince d'Orange et la présence des Espagnols n'ont pas été les seuls motifs pour lesquels ils ont pris les armes, ils exigent préalablement que toutes les franchises du pays soient rétablies, tout en faisant remarquer que jusqu'à ce moment les biens du prince d'Orange ne lui ont pas été rendus.

Il y a neuf points en lesquels la Pacification de Gand se trouve enfreinte. — Les soldats étrangers n'ont point quitté les Pays-Bas; on veut y laisser les Allemands. — Les biens et les honneurs du prince d'Orange ne lui ont pas été restitués. — Le comte de Buren n'a pas été renvoyé aux Pays-Bas. — Les gouvernements du prince d'Orange ne lui ont pas été rendus dans les termes où ils les avaient reçus du roi. — La Pacification de Gand et les priviléges ont été violés en abandonnant la réunion des États-généraux au bon plaisir de don Juan. — Ceux de la religion sont exposés à être inquiétés en rentrant chez eux. — Don Juan a été reconnu gouver-

Quoiqu'il en fût, don Juan envisageait l'Édit perpétuel tel qu'il avait été réduit à le subir. Il voyait bien, écrivait-il à la duchesse de Parme, quelles étaient les conditions qui lui étaient imposées ; mais il les avait acceptées pour éviter les malheurs de la guerre. C'était un expédient, et rien de plus. La religion catholique et l'obéissance au roi étaient sauves : par la guerre, tout eût été infailliblement perdu. Puis, revenant sur ce qui s'était passé, il reconnaissait qu'il n'avait pas toujours su vaincre sa colère, mais il était bien résolu à ne point passer sa vie avec ceux qui, tant de fois, avaient lassé sa patience, et il espérait, ce résultat étant obtenu pour la justification de la charge qui lui avait été donnée, que le roi céderait à ses vives instances en le rappelant des Pays-Bas [1].

En effet don Juan considérait sa tâche comme terminée [2] et alléguait divers motifs pour s'éloigner : l'excès de ses fatigues, le peu de services qu'il pourrait rendre ultérieurement, son désir de reprendre l'épée contre le Turc.

neur-général sans le consentement du prince d'Orange et des États de Hollande et de Zélande. — Don Juan conserve des étrangers autour de lui, notamment ceux qui ont en grande partie excité les troubles, tels qu'Ottavio Gonzaga et Fernando Nuñez. — Il veut introduire dans les Pays-Bas une nouvelle Inquisition qui contesterait à chacun la liberté de conscience.

La condition préalable de l'adhésion du prince d'Orange et des États de Hollande et de Zélande à l'Édit perpétuel est que les États-généraux leur remettent des engagements signés par eux et par tous les gouverneurs de provinces, capitaines et colonels, qu'ils s'engagent à faire exécuter la Pacification de Gand et à rendre au pays toutes ses libertés (Cal. nº 1278).

1 Lettre de don Juan à Marg. de Parme, du 17 février 1577 (publiée par M. Gachard). Il écrivit le même jour en termes à peu près semblables à Rodrigo de Mendoça. Maxwell, t. II, p. 440.

2 Lettres de don Juan, du 17 février et du 1er mars 1577.

Dès son arrivée aux Pays-Bas, don Juan se plaignait de ce que les soucis ruinaient sa santé : elle était déjà mauvaise quand il avait quitté l'Italie : depuis lors il se sentait continuellement souffrant [1]. Il était si faible qu'on pouvait craindre de le perdre à chaque moment [2].

Tout lui faisait comprendre que la fougue de son caractère le rendait peu propre à négocier avec des adversaires plus habiles ou avec des populations qui alléguaient sans cesse leurs priviléges. « Mon âme, écrivait-il à Antonio « Perez, courra de grands risques par le désespoir auquel « je me verrai réduit [3]. » — « Je n'entends rien au gou« vernement, ajoutait-il dans une lettre adressée à Phi« lippe II, et je n'y ai point d'inclination [4]. »

Le dernier mot se trouve dans ces lignes d'Escovedo au roi : « Sire, on doit parler à Votre Majesté comme à Dieu. « Don Juan est homme ; il n'écoute l'avis de personne. Il « ne lui paraît pas que Votre Majesté s'acquitte envers lui « de ce qui lui est dû en lui confiant des gouvernements. « Sa place est à la tête de l'armée en attendant que Votre « Majesté lui donne un État comme au fils de son père [5]. »

Don Juan suppliait le roi de le rappeler et de le remplacer, soit par sa sœur Marguerite de Parme, soit par la duchesse de Lorraine. Le soin de pacifier les Pays-Bas leur serait mieux confié. S'il faut céder à toutes les prétentions, il suffit d'une duègne avec sa quenouille pour

1 Lettre de don Juan à Marg. de Parme, du 20 janvier 1577.
2 Lettre d'Escovedo, du 7 février 1577.
3 Lettre de don Juan, du 1er mars 1577.
4 Lettre de don Juan, du 2 février 1577.
5 Lettre d'Escovedo, du 10 février 1577.

qu'elle signe tout ce qu'on voudra lui faire accepter. La douceur peut beaucoup vis-à-vis de furieux. Le frein a été trop rude : il faut leur mettre dans la bouche un mords doux comme le gouvernement d'une femme. Il importe de rassurer les esprits inquiets. Les Belges ne se donneront jamais à un autre prince, si l'on respecte leurs priviléges ; mais que Philippe II s'attache à se concilier tous ceux qu'ont éloignés de lui les fautes de ses ministres : ce que l'on reproche au prince d'Orange, ne doit pas être à ses yeux un motif de réduire au désespoir les populations des Pays-Bas [1].

[1] Lettres de don Juan, du 2 et du 13 février 1577 ; Lettre d'Escovedo, du 29 mai 1577.

CHAPITRE XII.

LE COMPLOT DE LOUVAIN.

(février — avril 1577)

Don Juan à Louvain. — Deux chambellans du duc d'Alençon. — Le complot. — Arrestation de Bonnivet et de Bellangreville. — Lettre de don Juan au baron de Hèze. — Bonnivet et Bellangreville recouvrent la liberté. — Rappel de Mondoucet.

I.

DON JUAN A LOUVAIN.

Le 19 février 1577, les États-généraux déclarent sur leur foi et leur honneur qu'ils maintiendront, avec toutes les forces dont ils disposent, les assurances données à don Juan qui se rendra, sous la conduite et sous la garde du duc d'Arschot, de Namur à Louvain [1].

Le 23 février, don Juan quittait Marche pour aller coucher à Ciney. Le lendemain il était reçu à Namur où Mondoucet vint le féliciter au nom du roi de France [2].

Don Juan entra à Louvain le 3 mars. Il n'amenait avec lui aucune escorte [3] et disait qu'il lui suffisait de se placer

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 695.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 227.

3 C'est un merveilleux argument pour qu'on ait confiance en lui, écrit Wilson. Lettre du 1er mars 1577.

sous la protection des bourgeois et des étudiants de l'Université. De vives acclamations le saluèrent [1]. Sa parole, sa figure, le souvenir de son père, l'image toute récente de sa gloire exerçaient un invincible prestige. « On ne saurait « croire avec quelle douceur, avec quelle élégante familia« rité, avec quelle générosité il traitait tout le monde. La « nature avait donné à ses regards quelque chose de si beau « et de si gracieux qu'il suffisait qu'on le vît pour qu'il atti« rât vers lui tous les cœurs [2]. » Tel est le récit de Taxis, et l'ambassadeur anglais Wilson le confirme : « Don « Juan, écrit l'envoyé d'Élisabeth, montre une si grande « courtoisie, une si grande familiarité envers tous ceux « qui s'approchent de lui, qu'il les gagne par ses douces et « bonnes paroles [3]. »

Le duc d'Arschot a reçu le commandement du château d'Anvers ; il affirme très-haut sa gratitude et déclare qu'il fera des merveilles pour le service du roi [4]. Il en est de même du marquis d'Havré à qui les États ont confié la mission de veiller sur la sécurité de don Juan. Champagney proteste qu'il est toujours resté fidèle à Philippe II [5].

1 Lettre de don Juan, du 6 mars 1577.

2 Incredibile est quanta humanitate, decora familiaritate ac liberalitate omnes prosecutus fuerit... Dotarat illum natura tanta oculorum gratia ac venustate ut solo aspectu omnium animos ad se videretur allicere. Taxis, Comm. pp. 257, 258.

3 Lettre de Wilson, du 10 mars 1577; Avis du 5 mars 1577. Record Office.

4 Lettres de don Juan, du 1er et du 6 mars 1577.

5 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 276. — Si Requesens vivait encore, écrivait Roda, il écraserait Champagney au point de lui faire perdre le caquet : lo atropellara de suerte que quiça perdiera el cacarear. Lettre de Roda, du 1er avril 1576. Arch. Nat. à Paris, K. 1575.

L'influence du jeune prince s'exerce même sur ses plus ardents adversaires. Les États-généraux ont envoyé vers lui le baron de Hèze et l'abbé de Sainte-Gertrude. Il prend à part M. de Hèze pour lui dire que tout est oublié et que, s'il rend de bons offices, il sera recommandé au roi. Quant à l'abbé de Sainte-Gertrude « le plus pernicieulx de tous », on rapporte que don Juan lui a fait espérer un évêché, s'il aide à redresser les affaires [1].

Tel est le désir de don Juan de se montrer belge en se conformant aux usages des Belges qu'il se rend au milieu des gildes [2], et là il abat « le papegay » au milieu des applaudissements. Ce sont sans cesse des banquets et des réjouissances. Les tonneaux de vin et de bière coulent à longs flots sur la place du Marché où se pressent les bourgeois ; on distribue du pain aux pauvres. Jamais on n'a vu prince si affable, si généreux : il gagne tous les cœurs [3].

Les fêtes de Louvain seront bientôt troublées par d'étranges rumeurs : le ciel n'est jamais sans nuages.

II.

DEUX CHAMBELLANS DU DUC D'ALENÇON.

Le duc d'Alençon est représenté à Bruxelles par deux de ses chambellans Bonnivet et Bellangreville, également

1 Lettre de Morillon, du 29 avril 1577.

2 Hoc enixe studens ut, quamvis extraneus, ex moribus tamen belgicis Belga videretur.

3 Lettre de Morillon, du 22 avril 1577 ; Avis de Bruxelles, du 18 avril 1577 (Record Office) ; Tassis, Comm., p. 258 ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 282.

habiles dans l'art de la parole, également redoutables par la bassesse de leur caractère. Ils ont rempli le rôle de négociateurs, mais celui de sicaires ne leur répugnera point.

Au moment où le seigneur d'Issche se rendait à Luxembourg, Bonnivet était allé le trouver, et, après lui avoir dit qu'on n'avait à attendre de don Juan que fraudes et déceptions : « Le premier à qui il donnerait audience, « ajouta-t-il, devrait le percer d'un coup de poignard [1]. » Quant à Bellangreville, il avait été l'un des capitaines de l'expédition de Mons en 1572 et y avait perdu un bras.

L'un et l'autre, nourris dans les traditions de la cour des Valois, ne rêvent que la violence et la perfidie ; mais ils auront à s'entendre avec Théron qui, de même que son maître le prince d'Orange, se sent plus porté à des mesures qui, en atteignant aussi sûrement le but, excitent moins l'indignation.

Le prince d'Orange et le duc d'Alençon ont également à se plaindre du traité de Marche : il leur importe, au même titre, d'en empêcher l'exécution.

III.

LE COMPLOT.

A l'ascendant qu'exerçait don Juan sans autres armes que celles de la persuasion, il fallait opposer, comme le projet en était arrêté depuis son arrivée à Luxembourg, « tous moyens pour se tenir asseuré de sa personne. »

1 Mém. de Del Rio publiés par M. le chan. Delvigne, t. I, p. 128.

Dès le 6 février, le prince d'Orange écrivait à son frère le comte Jean de Nassau qu'il se présentait des choses d'importance qui n'étaient à confier à la plume et au papier [1].

« Je pense bien que Sainte-Aldegonde ne dort, » écrit Morillon [2].

A ce que rapportait Théron, « les facilités auxquelles « on descendoit avec don Juan, n'estoient que pour l'attra- « per », et l'on pouvait « avoir opinion de bon succès [3]. »

Le Taciturne écrit sur ses tablettes :

« Avoir souvenance de M. de Sainte-Aldegonde ;

« Avoir souvenance de Théron ;

« Pour les François [4]. »

Sur ces entrefaites, un sieur Nepveu (nous rencontrerons son nom à d'autres époques) porte un message secret du duc d'Alençon à Bellangreville. Celui-ci en rend aussitôt compte à Théron qui n'approuve point ce dont il s'agit : il aimerait mieux plus de ruse et moins de violence, comme il l'écrit aussitôt au Taciturne : « M. de Bellangreville « m'a faict quelques discours des propos que N. luy a « tenus ; il ne me semble que riens de ce faict doibve estre « proposé, car est besoin d'éviter qu'on ne prenne occasion « de accuser Votre Excellence de rupture de paix. A pré- « sent est plus requis de temporiser qu'aultre chose et « faire des amys [5]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 6 février 1577. Groen, t. V, p. 613.

2 Lettre de Morillon du 21 février 1577.

3 Groen, t. V, p. 620.

4 Groen, t. VI, p. 39.

5 Lettre de Théron, du 21 mars 1577. Van Vloten, Ned. opstand, t. III, pièces justif., p. 116.

Bonnivet et Bellangreville insistent, et bientôt les hésitations de Théron ont cessé : à défaut de don Juan, il est prêt à frapper lui-même Ottavio Gonzaga ou Escovedo [1].

L'entreprise contre don Juan est résolue, et l'exécution en est fixée aux derniers jours du mois de mars [2] : on la juge d'autant plus aisée qu'il n'a avec lui que quatre-vingts mousquetaires [3].

Le but de la conspiration est différemment indiqué. Selon quelques témoignages, il s'agit de tuer don Juan d'un coup d'arquebuse [4] ; selon d'autres (et c'est l'opinion la plus vraisemblable) on veut pénétrer à l'aide d'échelles dans la ville pendant la nuit, enlever don Juan et le porter à bord de bateaux déjà prêts à se diriger vers Vilvorde. De là on l'eût mené dans quelque port de la Zélande, et la flotte du prince d'Orange l'eût conduit à la Rochelle où il eût été, sous la garde du roi de Navarre, l'otage commmun des Huguenots et des Gueux [5].

IV.

ARRESTATION DE BONNIVET ET DE BELLANGREVILLE.

Don Juan, malgré les recommandations de Philippe II, s'était laissé séduire par la beauté des nobles châtelaines des Pays-Bas : « Je crains pour lui les grandes dames »,

1 Vasquez, Cosas de Flandès.
2 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577.
3 Lettre de don Juan, du 26 mars 1577.
4 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577.
5 Lettre de don Juan, du 26 mars 1577.

écrivait Escovedo [1]; et sans doute cette allusion concernait la marquise d'Havré, la belle Diane de Dommartin. L'amour d'une femme devait le défendre contre les menaces des sicaires.

La marquise d'Havré a vu ses charmes exercer le même empire sur Mondoucet, Bonnivet et Bellangreville. C'est près d'elle que Bellangreville se vante qu'il ne tardera pas à rendre au pays un service signalé en le délivrant de quelqu'un dont on ne peut attendre que sa ruine [2].

Ces paroles ont frappé madame d'Havré : elle charge aussitôt son mari d'en instruire don Juan. Cela ne lui suffit point, et, pour mieux connaître ce qui se prépare, elle excita la jalousie de Mondoucet à ce point que, pour se venger de ses deux rivaux, il se décide, à son tour, à dénoncer leurs mauvais desseins [3].

Déjà, lorsque don Juan était absorbé à Marche par de pénibles négociations, il avait reçu l'avis qu'un sicaire y avait été envoyé par le prince d'Orange pour le tuer [4]. Cette fois, c'est au milieu des fêtes qu'il apprend que sa vie ou sa liberté tout au moins sont en péril. Il charge Ottavio Gonzaga de dénoncer aux États-généraux la conspiration formée contre lui [5], et sa plainte est renvoyée au conseil d'État afin que toute satisfaction et légitime

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 189.

2 Lettre de don Juan, du 26 mars 1577.

3 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 191 et 235; Doc. ined., t. L, p. 311.

5 Rapport d'Ottavio Gonzaga. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 238.

provision soit donnée « à la décharge de leur sincère foy « et intention [1]. »

Dans les lettres adressées à Philippe II, don Juan signalait comme les inspirateurs du complot le duc d'Alençon et le prince d'Orange [2] ; mais c'était surtout au frère de Henri III qu'il faisait remonter la responsabilité d'un si criminel attentat. Il voulait provoquer le duc d'Alençon en combat singulier afin qu'il pût gagner autrement que par une trahison le prix de ses ambitieux désirs. « S'il prétend, « disait-il, avoir raison de moi, cela peut se faire entre « luy et moi. Je serai toujours prêt à répondre à son défi, « et c'est ainsi qu'agissent des gentilshommes [3]. »

1 De Jonge, Res. des États généraux, t. II, p. 468 (24 mars 1577).

Le marquis d'Havré et le vicomte de Melun adressaient en même temps aux États la lettre suivante :

« MM. comme il vous a pleu nous comettre en absence de monsieur le ducq à la garde de Son Altesse et qu'aurez entendu par la relation du sieur Octavio de Gonzaga, envoyé expressément à cest effect, les machinations et emprises dont en pourroit succéder ung grand inconvénient et chose à quoy, MM. debvez avoir ung singulier esgard pour vostre honneur et l'asseurance qu'avez donnée à Sadicte Altesse, et estant ceste ville ung lieu si mal gardable et propre pour exécuter telles menées, vous supplions très-affectueusement y pourveoir, soit à envoyer gens de guerre pour sa dicte garde ou requérir Sadicte Alteze se voulloir mettre en quelque aultre place plus asseurée, fût Malines ou selon que trouverez convenir, n'aiant peu laisser pour nostre debvoir vous en représenter, comme en toute aultre chose dépendant de vostre service nous nous y emploierons d'aussi entière affection que jamais. » Archives d'Ypres.

2 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 259. Cf. une lettre de don Juan de Çuniga. Groen, t. VI, p. 78, et une lettre de Granvelle, ibid., p. 76.

M. Groen van Prinsterer (t. VI, p. 42) est fort disposé à attribuer au prince d'Orange une part de responsabilité dans ce complot.

3 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577.

IV.

ARRESTATION DE BONNIVET ET DE BELLANGREVILLE.

Il est fait droit aux plaintes de don Juan. Le 25 mars, l'amman de Bruxelles arrête Bonnivet et Bellangreville et place des gardes dans leurs maisons.

V.

LETTRE DE DON JUAN AU BARON DE HÈZE.

Ottavio Gonzaga soupçonne le baron de Hèze, déjà associé à tant d'attentats, de ne pas être resté étranger au complot des deux chambellans du duc d'Alençon ; mais celui-ci a prêté main-forte à l'amman de Bruxelles pour les arrêter, et, dans une lettre adressée à don Juan, il proteste de la loyauté de sa conduite. Il est prêt à s'obliger par serment à veiller fidèlement sur la personne de don Juan. S'il découvrait quelque conspiration contre lui, il serait le premier, non-seulement à la rompre, mais aussi à en prendre vengeance ; et, si ce service est jugé agréable, il se rendra avec les magistrats à Louvain pour le conduire à Bruxelles.

Jamais le caractère de don Juan ne se révéla davantage avec sa fougue imprudente et sa brillante générosité. Il n'hésite pas à lui répondre : « Monsieur de Hèze, je ne « puis laisser de vous dire que s'il y eust eu quelqu'un qui « fust venu vers moy avec tel rapport, que je ne l'eusse « voulu oyr, ains vous en advertir comme de chose contre « vostre honneur ; et pour ce vous prie vous mettre à

« vostre repos et vous asseurer que je n'auray jamais aultre « oppinion de vous que très-bonne, vous mercyant de ce « que vous me présentez me venir requérir, avec ceulx de « la loy de Bruxelles, pour me y transporter incontinent : « ce que j'accepte volontiers [1]. »

Don Juan semblait résolu à n'opposer à toutes les intrigues de ses ennemis que sa confiance en Dieu et en lui-même.

VI.

BONNIVET ET BELLANGREVILLE RECOUVRENT LA LIBERTÉ.

Cependant Bonnivet et Bellangreville se plaignent aux États-généraux d'être privés de la liberté sans en connaître la raison [2]. Ils allèguent leur caractère d'envoyés du duc d'Alençon et demandent la réparation de l'atteinte portée à leur honneur « comme l'atrocité du cas le requiert [3]. »

Les États-généraux et le conseil d'État s'inquiètent ; et en même temps les partisans du Taciturne s'agitent.

Le 30 mars, Bonnivet et Bellangreville sont remis en liberté. Il ne reste aux États-généraux qu'à présenter d'humbles excuses au duc d'Alençon et au prince d'Orange. Ils affirment au duc d'Alençon qu'ils ne sont point ingrats à son égard et que Bonnivet et Bellangreville, loin de leur avoir donné aucune occasion de mécontentement, ont servi d'exemple de toute vertu et de toute courtoisie [4]. Ils

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, pp. 268-270.

2 Arch. de Bruxelles (26 mars 1577).

3 Arch. de Bruxelles (28 mars 1577).

4 De Jonge, t. II, p. 483.

assurent aussi le prince d'Orange qu'ils désirent se maintenir sans offenser personne et procurer ainsi au pays un repos universel auquel ils le prient de vouloir tenir la bonne main [1].

Le duc d'Alençon ne se montre pas satisfait : les États-généraux lui répondent qu'ils croient lui avoir déjà donné « plein contentement et apaisement », mais « qu'ils pré« sentent toute assistance contre ceulx qui auroient esté « délateurs [2]. »

Don Juan, instruit par M. de Gastel de ce qu'il doit craindre de la France et mû par l'espoir de se réconcilier avec le Taciturne, n'insistera pas davantage sur ses plaintes. Qu'on relâche les deux prisonniers, mais qu'on les renvoie dans leur pays où ils pourront, s'ils le veulent, susciter d'autres troubles [3].

On offre, au nom des États-généraux, une chaîne d'or, de deux cents écus, à Bellangreville, qui retourne en France [4] ; mais Bonnivet ne quittera pas les Pays-Bas [5].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 285.

2 De Jonge, t. II, p. 262 (29 avril 1577).

3 Voici en quels termes don Juan annonçait sa résolution au conseil d'État :

« Oires que j'ay assez d'advertences et informations de ce que leur « pourroit estre mis sus, et leurs machinations seient assez cogneues et « manifestes, si n'est mon intention que l'on procède davantaige contre « eulx, ains qu'on les relaxe et les face partir incontinent comme tous les « aultres Franchois estans à Bruxelles : ce que je vous requiers faire « exécuter incontinent, pour n'avoir que faire en ces pays de telles gens ; « et, s'ils veuillent garbouiller les affaires, qu'ils voient en leur pays le « faire et non icy. » Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 341.

4 De Jonge, t. II, p. 198 (4 avril 1577).

5 Lettre de don Juan, du 28 avril 1577.

Ainsi s'effacent toutes les traces de la conspiration ; et les complices de ceux qui la tramèrent, pourront écrire dans les mémoires du temps qu'on avait voulu seulement effrayer un peu don Juan pour qu'il rentrât à Namur [1].

VII.

RAPPEL DE MONDOUCET.

Ce que don Juan ne peut tolérer, c'est que depuis cinq années un ambassadeur du roi de France excite tous les complots et tende la main à tous les conspirateurs. Il expose à Henri III que Mondoucet, au lieu de résider près de lui, n'a pas quitté la ville de Bruxelles, manquant à tous ses devoirs d'ambassadeur et poussant sans cesse à la révolte par ses sinistres pratiques. Il prie donc le roi de France de le rappeler, car autrement il se verra réduit à le faire prendre et à le lui envoyer afin qu'on procède contre lui selon la raison [2].

Mondoucet est rappelé par Henri III, mais il reste le conseiller du duc d'Alençon.

1 Éclaircissement sur le fait d'Anvers (1577).

2 Lettres de don Juan à Henri III, du 12 février et du 6 mars 1577 ; Lettres de Henri III, du 28 février et du 31 mars 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V. — L'historiographe de France, Bernard du Haillan, avait annoncé qu'il rendrait compte au roi de tout ce que Mondoucet avait fait sans tenir compte des ordres de son maître et qu'il en recevrait le châtiment. Lettre de Wilson à Walsingham, du 16 février 1577. Record Office. — Le comte de Lalaing se plaignait aussi de Mondoucet, mais celui-ci affirmait qu'il ne l'avait jamais accusé de vouloir introduire quelque nouvelle secte dans les Pays-Bas au mépris de la religion catholique. Lettre de Mondoucet, du 21 mars 1577. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3324.

CHAPITRE XIII.

DON JUAN A BRUXELLES.

(mars — mai 1577)

Obstacles et retards. — Entrée de don Juan à Bruxelles.

I.

OBSTACLES ET RETARDS.

Au moment où don Juan, après avoir signé le traité de Marche, quittait les bords de la Meuse, il semblait que rien ne dût retarder son entrée à Bruxelles pour y prendre la direction du gouvernement. Il avait reçu des lettres où les États-généraux lui exprimaient l'espoir qu'il ramènerait le bonheur après tant de fatigues et d'inquiétudes et déclaraient qu'ils seconderaient de tout leur pouvoir de si nobles et vertueuses intentions [1] : dès son arrivée à Louvain les magistrats de Bruxelles s'étaient rendus au-devant de lui pour le prier de hâter le plus possible son entrée dans la capitale [2]. Il répondait à ces témoignages de zèle et d'affection en annonçant qu'il allait sans délai se

1 Gachard, actes des États-généraux, t. I, p. 137 (1er mars 1577).

2 Lettre de don Juan, du 26 mars 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 264.

rendre à leurs vœux [1] ; mais il n'avait pas tenu compte des obstacles que suscitait à chaque heure la tenace et persévérante habileté du Taciturne.

« Le prince d'Orange, mandait don Juan à Philippe II, « regrette d'avoir adhéré à la paix, et, s'il l'a fait, c'est « dans la prévision que les Espagnols ne quitteront pas le « pays ; il saisira la première occasion de la rompre. Non-« seulement il cherchera à se fortifier en Hollande et en « Zélande en s'emparant d'Amsterdam et d'Utrecht, mais « il poursuivra aussi les intelligences qu'il a formées en « Brabant et en Flandre. Il a ses vues sur Bruxelles, « s'efforce de dominer à Gand et cherche à introduire ses « troupes à Anvers [2].

« Le prince d'Orange, écrit Morillon, accuse don Juan « de rompre la paix, et c'est lui seul qui la rompt [3].

« Il y a lieu de prévoir, observe Wilson, que quelque « grosse affaire éclatera soudainement ; car il y en a beau-« coup qui commencent à dire ouvertement : *Nolumus* « *hunc regnare super nos* [4]. »

Hembyze, apprenant à Gand que certains membres des États-généraux ne veulent pas voir clair et tiennent à don Juan de « sinistres propos », donne sans détours ce brutal conseil au Taciturne : « Il ne reste que la recette « que l'on oppose aux épidémies : *Cito et longe tonde* [5]. »

1 L'entrée de don Juan à Bruxelles avait été fixée au 5 mars (Arch. d'Ypres).

2 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577.

3 Lettre de Morillon, du 29 avril 1577.

4 Lettre de Wilson, du 16 février 1577. Record Office.

5 Lettre d'Hembyze au prince d'Orange, du 24 mars 1577. Groen, t. VI, p. 41.

Dans les circonstances difficiles, la plume de Marnix ne manque jamais à la cause du Taciturne. Nous le voyons, dans une longue lettre au sieur de Grobbendonck, réveiller toutes les méfiances et tous les soupçons. Si les États, au lieu de se laisser entraîner par leur zèle pour la paix, avaient pris pour unique règle la vérité, ils eussent déclaré don Juan ennemi public du pays puisqu'il a toujours favorisé les Espagnols qui sont proscrits comme rebelles. Il résulte assez manifestement de toutes les lettres qui ont été interceptées que le roi et don Juan s'entendaient avec Roda et approuvaient le sac d'Anvers. N'a-t-il pas, aux conférences de Huy, soutenu les intérêts des *mutinés?* N'a-t-il pas voulu condamner tout ce qui a été fait, en le couvrant non de son pardon, mais « d'oubliance, mot équipollant en la « grammaire tyrannique de Machiavel ? » On parle de la résolution du roi de gouverner désormais avec douceur et clémence ; mais il n'a pu renoncer à sa coutume d'user de force et de rigueur, et sans doute il dissimule jusqu'au moment où il pourra exécuter ses desseins. On rapporte qu'il s'est laissé tromper par ses conseillers : n'en sera-t-il pas de même à l'avenir ? Hopperus est mort, peut-être comme Berghes ou Montigny. On ne loue que les prouesses de Sanche d'Avila et de ses complices ; et déjà, au sein du conseil d'Espagne, le duc d'Albe jouit de plus d'autorité que jamais [1].

Tels sont les astucieux et perfides discours par lesquels on trompe le peuple : il faut y ajouter ceux des ministres

[1] Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 241. Cf. un mémoire publié par MM. Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. hist., t. I, p. 11.

que le Taciturne, malgré la Pacification de Gand, envoie en grand nombre ouvrir des prêches en Brabant et en Flandre [1].

Tantôt on attribue aux garnisons espagnoles quelque projet de sac ou de pillage ; tantôt on revient sur la démolition des citadelles, et, pour la justifier, l'on rapporte que, si elle est différée, tous les marchands anglais quitteront Anvers [2].

Le prince d'Orange envoie à Bruxelles le sieur de Mansart son intermédiaire habituel près de Henri de Bloyere et de ses amis. Il insistera vivement pour qu'on ne reçoive pas don Juan avant que toutes ses promesses aient été exécutées et pour qu'on se joigne aux États de Hollande et de Zélande par une nouvelle et plus étroite alliance si dans le délai fixé les Espagnols ne quittent pas le pays [3].

En même temps, d'autres lettres conçues dans le même but sont adressées par le Taciturne aux États et aux villes de Flandre : le ministre Calvart est chargé de les remettre [4].

A ces exhortations publiques il faut joindre les intrigues secrètes, car l'on ne reculera pas devant la corruption : « Il seroit besoing, écrit Théron au prince d'Orange, « d'avoir de l'argent pour faire présents à uns et autres « pour gaigner tousjours quelques-uns à nous. C'est à « présent que on doibt faire le plus d'amys que l'on peult [5]. »

1 Bor.

2 Lettre de Languet, du 8 juin 1577.

3 Instructions données par le prince d'Orange, à M. de Mansart, 6 et 7 mars 1577. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 257.

4 Record Office (8 mars 1577).

5 Lettre de Théron, du 21 mars 1577.

De son côté, le duc d'Alençon n'avait pas renoncé à ses projets. On parlait d'un corps de Huguenots qu'il enverrait en Flandre sous les ordres des seigneurs de Méru et de Gamaches [1]. Il écrivait le 6 avril au baron de Hèze qu'il s'étonnait de ne pas voir les députés des États, dont on lui avait annoncé la venue, et en même temps il envoyait à Bruxelles l'un de ses agents les plus actifs Alféran [2]. On l'accusait toutefois « de tromper le pauvre prince [3], » car en ce moment même il prêtait l'oreille à d'autres avis.

Devant ces actives intrigues et les menaces de la plèbe qui s'y joignent, les États-généraux multiplient les prétextes et les retards pour ne pas recevoir don Juan. Ainsi s'écoule le carême, et, quand la semaine sainte est venue, on donne pour motif qu'en ce moment plus qu'en tout autre temps chacun pense à son salut [4].

Sur ces entrefaites, don Juan exécute loyalement les conditions du contrat de Marche. Sanche d'Avila évacue la citadelle d'Anvers. Roda s'éloigne avec lui « sans savoir, « écrit Morillon, ce qu'il trouvera en Espagne [5]. » Vieillards, femmes, enfants se confondent. Mille charettes emportent le bagage. On dirait le peuple d'Israël à sa sortie

1 Lettre de Morillon, du 21 février 1577. — Dans un mémoire adressé de France, on invitait Élisabeth à s'entendre avec le duc d'Alençon et à chasser don Juan de Louvain. Record Office, Cal., n° 539.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 6 avril 1577. Papiers de H. de Bloyere, t. II, p. 531 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Paulet, du 28 avril 1577. Record Office.

4 Lettre des États-généraux au prince d'Orange, du 3 avril 1577. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 283. — Dans une de ses lettres, don Juan se compare à la balle que l'on se rejette au jeu de paume.

5 Lettre de Morillon, du 29 avril 1577.

d'Égypte [1]. Et cette foule mal vêtue et humiliée traverse les rues où tout retrace encore le pillage et l'incendie ; mais déjà les bandes de Vanden Tympel s'avancent [2], et les vétérans de Castille seront, à leur départ, insultés par le boucher Mauregnaut. *Patria misera*, écrit Viglius mourant à l'évêque de Leeuwaerden [3].

Cela ne suffit pas encore. Il faut que don Juan pardonne à tous les fauteurs des désordres qui se succèdent depuis plusieurs mois ; il faut même qu'il ratifie l'Union de Bruxelles aussi bien que la Pacification de Gand.

Enfin il ne restait plus rien à demander à don Juan. Une députation des États-généraux vint l'inviter à se rendre à Bruxelles : il avait passé près de deux mois à Louvain. Ce fut en ce moment qu'il écrivit à Philippe II : « Bien « qu'il y ait dans ce voyage de Bruxelles autant à perdre « qu'à gagner à cause des mauvais offices du prince d'Orange « pour empêcher que j'y sois reçu et de l'autorité qu'il « exerce sur le peuple, je l'ai jugé si nécessaire que je n'ai « pu m'en dispenser. Entre tant de mauvais chemins, c'est « le meilleur, car il conduit plus tôt au but. » — Et il ajoutait dans une autre lettre : « Je suis seul ; je ne puis que « recourir à Dieu et faire de nécessité vertu. Je m'expose « à tous les périls, soit à être privé de la liberté, soit à « perdre la vie de la main de quelque infâme : ce qui est « plus affreux que la mort même [4]. »

1 Lettre de Roda, du 28 mars 1577.
2 Lettre de don Juan, du 14 mars 1577.
3 Lettre de Viglius du 20 avril 1577. British Museum, Harley, n° 3421.
4 Lettres de don Juan, du 16 mars et du 28 avril 1577.

II.

ENTRÉE DE DON JUAN A BRUXELLES.

Le 1er mai 1577, don Juan fut solennellement reçu dans la capitale des Pays-Bas avec la plus vive allégresse. Des chars allégoriques ornaient son cortége. Ici figurait une jeune fille représentant la Paix : ailleurs, les colonnes d'Hercule et des Turcs enchaînés lui retraçaient la puissance de son père et sa propre gloire. Il semblait qu'il apportât avec lui le bonheur et le repos, et, en le voyant, on répétait, comme à Rome après la bataille de Lépante : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*. En passant devant l'hôtel de ville, il salua en riant la marquise d'Havré, et, lorsqu'il pénétra dans la première cour du palais, il s'inclina profondément devant l'image de Charles-Quint [1].

Le lendemain, le pensionnaire de Bruxelles prononça une longue harangue, et don Juan y répondit en rappelant les peines, les travaux, les périls de son voyage, les choses déjà faites pour le bien du pays, son ardent désir de continuer à marcher dans la même voie. Puis l'évêque de Namur se leva et l'assura qu'il pouvait compter sur l'appui du clergé, de la noblesse, des villes et du peuple, en leur gardant leurs priviléges et leurs libertés [2].

Le 4 mai, s'échangèrent, en présence d'une foule nombreuse, les serments de don Juan et des États.

1 Relation de Berty ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 331 ; Taxis, Comm. p. 261 ; Strada, p. 524 ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 288 ; Lettre de Wilson, du 6 et du 8 mai 1577.

2 Relation aux archives de Simancas.

« Vous voyez, messieurs, disait don Juan en remettant la « ratification de Philippe II, combien le roi vous aime et « désire vostre bien : il vous a voulu resjouïr et asseurer « le plus tost que luy a esté possible [1]. »

Tout respire la paix et l'oubli du passé. Un nonce pontifical arrive à Bruxelles. Il apporte un bref où Grégoire XIII rappelle que le but constant de ses efforts a été le rétablissement de la concorde dans les Pays-Bas, et il ne négligera rien pour la consolider [2].

A Bruxelles comme à Louvain, don Juan attirait à lui tous les cœurs. Accessible à chacun, généreux et bienveillant, il se faisait aimer des grands comme des petits. Telle était la fascination qu'il exerçait autour de lui que plusieurs membres de la haute noblesse, reprenant les ouvertures déjà faites par le marquis d'Havré, lui proposèrent de le proclamer souverain des Pays-Bas [3].

Pendant plusieurs jours les réjouissances ne s'interrompirent point. Il y eut notamment un grand tournoi où don Juan remporta le prix de la barrière. On remarquait sans cesse près de lui le baron de Hèze à qui il venait de donner une pension de cinq à six mille florins [4]. Tous ces témoignages étaient-ils sincères et quelle devait en être la durée ?

1 Relation aux archives d'Ypres.

2 Record Office, Cal. nº 1350.

3 Mém. de Del Rio, t. I, p. 271.

4 Lettres de Wilson, du 28 mai, du 8 et du 11 juin 1577. — Son Altesse est fort estimée de chascun pour avoir ung esprit vif et prompt. Elle use de fort grande humanité et libéralité vers tout chascun. Lettre de Morillon, du 13 mai 1577.

CHAPITRE XIV.

LA FRANCE. — LE DUC D'ALENÇON CHEF DE LA SAINTE-LIGUE.

(décembre 1576 — février 1577)

Différends et réconciliations du roi et du duc d'Alençon. — Démarches pour obtenir la main de l'infante Isabelle. — Le duc d'Alençon chef de la Sainte-Ligue. — Délibérations des États de Blois. — Les discours du duc d'Alençon.

I.

DIFFÉRENDS ET RÉCONCILIATIONS DU ROI ET DU DUC D'ALENÇON.

Le constant souci de Catherine de Médicis était la division qui régnait entre ses fils ; sa plus vive préoccupation, de chercher à les rapprocher en flattant tour à tour leur ambition et leurs caprices. Rien ne l'effraie plus que de voir le duc d'Alençon sans cesse entraîné à raviver les discordes civiles. Six mois se sont à peine écoulés depuis la Paix de Monsieur que déjà il se prépare à renouveler la guerre. On annonce qu'il s'entend avec le prince de Condé et que le roi de Navarre se dispose à suivre son exemple.

Dans les premiers jours d'octobre 1576, la reine-mère sort de Paris avec Henri III ; mais, tandis que le roi s'arrête au château d'Olinville, l'ancien manoir de son favori du Gast, elle poursuit sa route pour aller s'aboucher à

Cognac avec le roi de Navarre [1] ; mais c'était le duc d'Alençon qu'il importait surtout de dissuader de son entreprise [2]. Elle l'appela près d'elle au château de Chenonceaux, siége habituel de ses intrigues, qu'on nommait par ironie : « la « maison des bonnes nouvelles [3]. » Henri III, joignant ses efforts à ceux de sa mère, envoya Cheverny l'assurer du plaisir qu'il aurait à le voir, et Cheverny fit si bien qu'il le conduisit au château d'Olinville [4] : notable succès, dont le roi de France se hâta d'informer le seigneur de Rambouillet en lui disant que le duc d'Alençon allait venir le trouver « selon leur fraternelle et réciproque amitié [5]. »

Le lendemain, Henri III serrait son frère dans ses bras, le faisait coucher avec lui, le revêtait des habits qu'il avait portés lui-même [6] : c'étaient les signes les plus complets de cette « fraternelle et réciproque amitié ; » mais Henri III en donna à son frère un autre témoignage auquel sans doute il fut plus sensible. Il le créa lieutenant-général du royaume [7].

1 Lettre de Catherine de Medicis au prince de Condé, du 2 novembre 1576. Bibl. Nat. de Paris. Colbert. 28 ; Lettre de Saracini, du 21 octobre 1576.

2 Lettres de Çuniga. Arch. Nat. à Paris.

3 Lettre de Paulet, du 7 juin 1577. Record Office.

4 Mém. de Cheverny. — Morvillier annonce à son neveu « que Monsieur « a la ferme intention de se conformer à la volonté du roi, dont toutes « gens de biens doivent louer Dieu. » Baguenault de Puchesse, Morvillier, p. 338.

5 Revue rétrospective, 2e s., t. IV p. 289.

6 Lettre de Saracini, du 11 novembre 1576 ; Journal de Pierre de l'Estoile (7 novembre 1576).

7 Lettre de Çuniga, du 10 novembre 1576. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. V, p. 23.

Des lettres royales annoncent à toute la France une réconciliation qui doit être féconde en heureux résultats pour la paix publique [1].

Cependant, au mois de novembre, de nouveaux dissentiments ont éclaté entre les deux frères. Henri III, guidé par sa mère, ne néglige rien pour arriver à une autre réconciliation : elle en paraît toute heureuse [2].

Vers la Noël, ce sont des rumeurs plus sérieuses. Le duc d'Alençon et sa sœur Marguerite deviennent gravement malades. Le premier se plaint à Henri III de ce que l'on a de nouveau versé quelque poison dans sa coupe : ce qui a exposé le roi à perdre le plus dévoué sujet qu'il eût jamais. Quant à sa sœur, sans cesse associée aux mêmes intrigues, on la croit perdue. Tandis que les amis du duc d'Alençon accusent les courtisans qui dominent Henri III, les soupçons des dames dont la reine de Navarre est entourée, se portent sur son époux si violent à l'égard de sa femme, si tendre pour ses maîtresses [3].

II.

DÉMARCHES POUR OBTENIR LA MAIN DE L'INFANTE ISABELLE.

Il semble que Catherine de Médicis, voyant chaque jour la Sainte-Ligue se fortifier, ait jugé que c'était désormais en marchant d'accord avec Philippe II, et non avec Élisa-

1 Mézeray.

2 Lettre de Çuniga.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 24 décembre 1576 ; Lettre de Saracini, du 16 décembre 1576.

beth, qu'elle pourrait le mieux assurer à son plus jeune fils la grandeur qui lui était promise par les astrologues. Peut-être s'agissait-il seulement de tromper le roi d'Espagne par de vaines protestations. Quoiqu'il en soit, il ne faut plus blâmer la mission de Claude du Bourg à Madrid, mais la reprendre et la poursuivre. La reine-mère rattache à ce plan la conquête ou la cession des Pays-Bas qui, soit par la force des armes, soit grâce à l'habileté des diplomates, deviendront la dot de l'infante [1].

Dès ce moment, Catherine ne néglige rien pour flatter Çuniga ; et en même temps elle s'adresse au pape pour le prier d'intervenir près du roi d'Espagne [2].

Philippe a déjà appris que le duc d'Alençon a été déclaré lieutenant-général du royaume. Puisque son influence se relève, il convient que son ambassadeur l'assure de sa fraternelle amitié [3].

La reine-mère se montre pleine de confiance dans la réalisation de ses espérances ; c'est le sujet favori de ses entretiens : elle considère déjà les Pays-Bas comme au pouvoir de son fils [4].

1 Henri III écrivait à Mauvissière qu'il ne fallait plus parler à Élisabeth du duc d'Alençon, car cela pourrait lui nuire ailleurs ; mais, si Élisabeth l'entretenait d'un projet formé par le duc d'Alençon en Espagne, il devait tout démentir. Lettres de Henri III, du 20 décembre 1576 et du 16 janvier 1577. Preuves des Mém. de Castelnau.

2 Lettre de Catherine de Médicis au pape, du 20 mars 1577. Theiner, t. II, p. 588.

3 Lettre de Philippe II, du 26 novembre 1577. Arch. Nat. à Paris.

4 Lettres de Çuniga à Philippe II, du 19 et du 21 décembre 1576. Arch. Nat. à Paris.

III.

LE DUC D'ALENÇON CHEF DE LA SAINTE-LIGUE.

La cour s'était rendue à Blois pour assister à cette mémorable assemblée d'États, où le sentiment national se révéla si énergiquement sous sa forme traditionnelle de respect pour la foi, de zèle pour la liberté. Presque tous ses membres appartenaient à l'association catholique récemment fondée.

Que fera le roi à l'égard de la Ligue plus puissante que jamais [1] ? Il a demandé les avis de ses principaux conseillers, qui nous ont été conservés. L'évêque de Limoges Sébastien de l'Aubespine expose que la Ligue « estant embrassée du « roi, assistée de beaucoup de gens de bien, de vertu et « d'honneur, non-seulement tend à la gloire de Dieu et de « son église, mais aussi à la défense et protection du roi « et du royaume. » Il faut, d'après lui, convier les nobles, les clercs et le tiers-état à y entrer. Parmi les réformes les plus utiles, il signale la formation d'une armée régulière de dix mille hommes de pied. Tel était le dessein du sage roi Charles V.

Les conseils de Sébastien de l'Aubespine ne restèrent point inconnus. Les Huguenots, pour le blâmer, ne crurent pouvoir mieux faire que de répandre le bruit que Catherine de Médicis lui avait répondu par une insulte ; ils lui font dire par la reine-mère qu'il y a trop longtemps qu'il siége comme

1 Lettre de Paulet, du 16 février 1577. Record Office.

évêque de Limoges sans être prêtre et qu'il n'a qu'à se retirer [1].

Jean de Morvillier appuya l'avis de l'évêque de Limoges. Il engagea le roi à se servir surtout de la persuasion pour ramener l'unité religieuse. Il insista sur les réformes réclamées comme nécessaires, ainsi que sur les mesures à prendre pour faire face aux besoins du trésor et pour assurer la discipline dans l'armée. Il se comparait à un arbre à ce point desséché par la vieillesse qu'il ne portait ni feuilles, ni fleurs, ni fruits ; mais, jusqu'à son dernier souffle, il n'aurait rien de plus cher que de mener à bon port les affaires de la France et du roi [2].

Un discours de Catherine de Médicis résume la situation. Jusqu'à ce moment ni la guerre, ni la paix n'ont pu rendre le repos au royaume. On doit en conclure que la tolérance dont jouit l'hérésie, déplaît à Dieu. Elle rappelle toutes les difficultés contre lesquelles elle a eu à lutter pendant la minorité de ses fils pour leur conserver la couronne et la vie malgré les divisions des grands et les tentatives de l'étranger. C'est à Henri III qu'il appartient d'achever son œuvre. Il serait surtout utile de s'entendre avec le roi de Navarre. Que le roi se rende en Guyenne et traite avec lui. Si le roi de Navarre entre en accord, le prince de Condé le fera aussi. Dans le cas où ces efforts ne réussiraient point, on demanderait aux diverses associations formées par la Ligue l'argent nécessaire pour entretenir les gens de guerre.

1 Arch. du Min. des Aff. Étrang. à Paris, France, t. XVIII.

2 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3177, p. 190 ; Mem. de Nevers ; Baguenault de Puchesse, Morvillier, p. 346.

Rien n'est plus obséquieux que le langage du duc d'Alençon : « Sire, vous avez eu raison d'envoyer vers le roi de « Navarre pour lui faire entendre que vous ne voulez « qu'une seule religion et que vous espérez qu'il ne vou- « dra pas encourir le blâme d'estre seul cause de rallumer « la guerre pour trois ou quatre petits mutins, lesquels « n'ont moyen de le secourir d'hommes, de conseil ou « d'argent, qui sont les trois fondemens où il fault bastir, « qui veult faire quelque chose de solide.. Vous avez eu « raison de luy remonstrer qu'encore que les troubles « ayent longtemps duré, si n'ont-ils tant épuisé vos moyens « que vous n'ayez cent fois plus d'argent que n'en peuvent « trouver. Vos gens de guerre sont mieulx aguerris. « Quant au conseil, quand il n'y auroit que vous seul, ne « devez-vous pas avoir plus d'expérience au bout du moin- « dre de vos orteils qu'ils n'en sauroient avoir en toute la « teste ? N'avez-vous pas la royne ma mère qui sçait seule « ce que nul de ce temps ne peult sçavoir [1] ? »

Henri III se rend à ces divers avis. Il se fait apporter le rôle où s'inscrivent les membres de la Sainte-Ligue et y trace son nom (10 janvier 1577).

Ce fut ce jour-là peut-être que le roi de France put dire à son frère qu'au lieu de rester à la tête des Huguenots, il y aurait une influence plus considérable à conquérir en France, une position plus haute à y occuper, en se proclamant le chef de la Ligue.

L'ambition du duc d'Alençon accueille avidement ces conseils : il renonce à ses amitiés de la veille et s'inscrit

1 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 29.

sur les rôles de la Ligue à côté de Henri III[1]. Ce n'est point assez, et l'on peut remarquer sur la formule d'association rédigée par la Sainte-Ligue, que la phrase relative à l'obéissance due au roi ou à celui qui en serait élu le chef, a été complétée. Ce chef élu n'était point, comme on aurait pu s'y attendre, le duc de Guise[2]. L'absence d'un ou deux mots dans le texte de ce document n'empêche point d'y lire : « Le frère du roy, que nous avons esleu pour « nostre chef[3]. »

Peu importait au duc d'Alençon le titre ou le nom, pourvu que son ambition satisfaite lui permît d'occuper un rang dont il était si peu digne ; et, à quelques jours de distance, l'Absalon des Huguenots voyait marcher sous ses ordres la Sainte-Ligue.

Le duc d'Alençon, écrit un ministre protestant, n'est plus des nôtres : *Alenconius a societate discessisse dicitur*[4].

C'est le triomphe de la Ligue, et il sera solennellement célébré là même où elle eut son berceau. Le 12 février 1577, tous les gentilshommes du Vermandois se réunissent à Péronne pour renouveler le serment qu'ils ont déjà prêté ; et telle est l'importance de cette assemblée que les États-généraux des Pays-Bas y envoient le sieur d'Inchy pour affirmer qu'ils veulent aussi maintenir l'ancienne religion[5].

1 Mém. de Marguerite de Valois, livre II. — Dès le 11 décembre 1576, le roi avait approuvé les associations catholiques de Champagne et de Brie. Mém. de Nevers, t. I, p. 114.

2 Dès le mois d'avril 1576, Élisabeth chargeait Thomas Randolph d'insister pour que les Guise fussent bannis de la cour.

3 Loutchitzky, Doc. in. sur l'hist. de la Réforme, p. 39.

4 Rod. Gualterus, Ep. sel., p. 731 (6 décembre 1576).

5 Lettre de Morillon, du 21 février 1577.

Un ambassadeur ira annoncer à Philippe II l'intime union qui s'est établie entre le roi et la Sainte-Ligue, ainsi que les heureux résultats qu'on espère en obtenir. Catherine qui se souvient des conseils que Philippe II lui faisait adresser à la conférence de Bayonne, se plaît à lui donner, à son tour, un avis, c'est celui de fonder également une Sainte-Ligue en Espagne [1] ; mais, comme cet ambassadeur aura de plus à plaider la requête matrimoniale du duc d'Alençon, il sera choisi parmi ses amis : c'est La Mole, le frère de celui qui, à raison de son imprudente affection pour le même prince, a porté sa tête sous la hache du bourreau [2].

IV.

DÉLIBÉRATIONS DES ÉTATS DE BLOIS.

Ce ne fut qu'au mois de janvier 1577 que les États de Blois présentèrent leurs cahiers : on y demandait presqu'unanimement le retour à l'unité religieuse [3] ; on sollicitait de nombreuses réformes, l'allégement des charges, la discipline de l'armée, la gestion sévère des finances de l'État.

Chaque matin à sept heures, Catherine de Médicis réunit autour d'elle les prélats et les principaux seigneurs. Puis les États s'assemblent dans la grande salle du châ-

1 Lettre de Paulet, du 31 janvier 1577. Record Office.

2 Nouvelles de France, Record Office ; Lettre de Çuniga, du 14 novembre 1576. Arch. Nat. à Paris.

3 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9 ; Dupuy, 33.

teau, et tous les griefs de la nation sont successivement exposés.

En ce qui touche les gens de guerre, il importe de mettre un terme à leurs désordres et à leurs violences. Désormais, le roi aura sous ses ordres une armée permanente de trente-six mille gens de pied et de six mille chevaux « sans pilleries et sans foule du peuple. »

Il faut abolir les divers impôts qui, sous le nom de grande taille, de taillon, de collecte, de cotisation, de droit du vingt-huitième, de cinq sous par muid, de pied fourché, de droit de bouche, pèsent sur les diverses classes sociales et accablent surtout l'agriculture. On veut les remplacer par une taxe unique qui, à raison de dix-huit cent mille foyers sujets à l'impôt, produira annuellement plus de treize millions de livres. Tous les impôts seront régulièrement perçus par des fonctionnaires chargés de ce soin [1].

Une juridiction formée de conseillers du parlement et de bourgeois sera créée pour recevoir toutes les plaintes formées contre les usuriers : elle pourra réduire les créances et les intérêts [2].

La monnaie exige aussi une réforme. Deux princesses, Catherine de Médicis et Marguerite de Navarre, se souvenant de Philippe-le-Bel, ont imaginé de faire face à leurs nombreuses dépenses en faisant fabriquer des pièces d'argent de mauvais aloi [3].

Plus tard, ces cahiers des trois ordres seront résumés : les États laisseront après eux, comme un monument de leur

1 Mémoire au Record Office.

2 Lettre de W. Wade, du 6 février 1577. Record Office.

3 Lettre de Paulet, du 4 mars 1577. Record Office.

zèle pour la réforme des abus et le maintien des libertés, ce que l'on a cité et invoqué pendant plusieurs siècles sous le titre d'ordonnance de Blois.

Un point important restait à aborder : c'était la question religieuse.

Le 1er mars 1577, les États présentèrent une requête au roi afin de faire connaître leur sentiment à cet égard. Bien que de divers côtés on les accusât de rallumer les guerres civiles, ils voulaient les éteindre à jamais et assurer la paix du pays [1].

Quelques jours après, une lettre adressée par le roi à tous les gouverneurs de provinces fait connaître que, l'unité religieuse étant rétablie, on traitera avec douceur tous ceux de la nouvelle religion qui se soumettront ; mais, s'ils n'obéissent point dans le délai d'un mois, ils seront considérés comme ennemis, et leurs biens seront confisqués [2].

V.

LES DISCOURS DU DUC D'ALENÇON.

Tel est le zèle du duc d'Alençon qu'il engage Damville à se séparer comme lui des Huguenots et à placer une

1 Record Office. Le roi et les trois ordres demandaient au roi de Navarre d'établir l'unité de religion dans ses États (4 janvier 1577). Mém. de Nevers, t. I, p. 445.

2 Record Office (2 février 1577). On lit dans une lettre du maréchal de Retz, du 20 août 1577, qu'il n'y a plus ni un prêche, ni un ministre en Provence.

entière confiance dans Henri III et dans Catherine de Médicis [1].

« Monsieur, disait le duc de Nevers, s'est assis entre « deux chaises. Les uns le haïssent et les autres se méfient « de lui [2]. »

Il semble que le duc d'Alençon veuille faire oublier ses fautes passées. Il écrit à Henri III : « Je n'ay jamais rien « tant désiré en ce monde que d'estre honoré de vostre « bienveillance, recherchant par tous moyens d'humilité, « obéissance et estroicte dévotion à vos commandemens « m'acquitter envers vous [3]. »

Lorsque les trois ordres délibérèrent sur le fait de la religion, il alla consulter le roi. « Tenez bon, » lui répondit Henri III; et en effet il prononça un discours des plus véhéments [4]. Non-seulement il se déclara pour l'exercice exclusif de la religion catholique, à raison des maux que la division avait produits dans le royaume, mais il était aussi d'avis de l'imposer au roi de Navarre et au prince de Condé. Comme celui-ci est moins puissant, « on luy doit « parler plus brusquement et luy faire sentir les verges « dont il seroit fouetté s'il estoit si misérable de contrarier « en quelque chose les volontés du roi [5]. »

1 Nouvelles de Paris, du 4 janvier 1577. Record Office; Brantôme, t. III, p. 366.

2 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 8331 ; Lettre de Paulet, du 31 janvier 1577. Record Office.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1543[10].

4 Le duc d'Alençon n'avait point rompu toutes ses relations avec les Anglais. Un de ses amis, en offrant ses limiers à Paulet, affirmait que son maître cherchait avant tout à lui être agréable ; et cet épisode, selon Paulet, était aisé à interpréter.

5 Mém. de Nevers.

Le duc d'Alençon pensa plus tard que le roi (et en effet c'était son unique dessein) ne l'avait exhorté à parler ainsi que « pour le mettre en mauvais mesnage avec les Hugue-« nots [1]. »

Les serviteurs du duc d'Alençon tiennent le même langage que leur maître. Charretier, qui naguère était envoyé par Damville vers le duc d'Alençon pour l'engager à marcher vers Paris sans écouter sa mère, le presse cette fois de servir les catholiques. « Désormais mon maître, a-t-il « dit, quittera ces *fatris* [2] huguenots et fera la volonté « du roi. Si on tuait tous ceux de la religion, cela lui « ferait grand plaisir [3]. »

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 178.

2 Terme de mépris, qui se retrouve dans le Dictionnaire de Trévoux.

3 Loutchisky, Doc. inédits, p. 62. Dans une lettre adressée à Catherine de Médicis, on loue fort l'affection que Charretier porte à son service et à celui du roi. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9. On l'accusait de s'être laissé corrompre à Blois, et le bruit courut que les Huguenots, ayant mis la main sur lui, l'avaient fait pendre. Nous le retrouverons ailleurs.

CHAPITRE XV.

PRISE D'ARMES DES HUGUENOTS.

(décembre 1576 — juin 1577)

Les Huguenots refusent de reconnaître les États de Blois. — Ils réclament l'appui des Anglais et des Allemands. — Armements de Henri III. — Le duc d'Alençon chef de l'armée catholique. — Prise d'Issoire.

I.

LES HUGUENOTS REFUSENT DE RECONNAÎTRE LES ÉTATS DE BLOIS.

Les Huguenots qui avaient tant de fois réclamé la réunion des États-généraux, n'avaient voulu ni prendre part à leurs délibérations, ni respecter les résolutions qui en étaient issues. Entre tous les princes du sang, le roi de Navarre et le prince de Condé avaient seuls laissé leurs siéges vides ; La Noue avait allégué, pour ne point paraître, qu'il redoutait la haine de l'ambassadeur d'Espagne don Diégo de Çuniga.

En vain a-t-on envoyé des députés vers le roi de Navarre, le prince de Condé et Damville pour leur offrir d'adoucir les mesures adoptées aux États de Blois [1] ; en

1 Instructions du maréchal de Biron, du 6 janvier 1577 ; Lettre de Damville, du 8 février 1577 ; Nouvelles de France, Cal. n° 1180. Record Office.

vain cherche-t-on à négocier le mariage du duc d'Alençon avec une sœur du roi de Navarre [1]. Aucune démarche n'est accueillie. Lorsque l'évêque d'Autun se présente avec des lettres des États devant le prince de Condé, celui-ci refuse de les ouvrir. « Je ne reconnais pas, dit-il, l'auto« rité des États. Il n'y a là que des hommes qui conspirent « la ruine du pays, et je saurai arrêter leurs desseins [2]. » Le langage du roi de Navarre est moins rude [3] ; mais, selon une relation anglaise, il s'est proclamé le chef de la religion et il la maintient les armes à la main [4].

Dès le 23 janvier, le prince de Condé protestait contre tous les actes des États-généraux et déclarait recourir à Dieu et à la fortune des armes : *Deo et victricibus armis* [5]. Cinq jours après il partait de la Rochelle pour Saint-Jean-d'Angély où se rassemblait son armée [6].

Le prince de Condé cherche en même temps à se former une flotte afin d'attaquer les navires du roi. Il traite en Hollande et en Zélande pour qu'on y équipe huit grands vaisseaux ronds et dix bateaux plus petits qu'on nomme : « cromesteires. » Sur le produit des prises, quatre cinquièmes seront attribués au prince de Condé ; le surplus appartiendra aux marins qui auront conduit les navires à la Rochelle [7].

1 Lettre de Saracini, du 8 janvier 1577.

2 Relation des députés des États-généraux (28 janvier 1577). Record Office.

3 Réponse du roi de Navarre (25 janvier 1577). Record Office.

4 Nouvelles de France. Record Office. Cal. nº 1180.

5 Déclaration du prince de Condé, du 23 janvier 1577. Record Office.

6 Lettre du 31 décembre 1576. Arch. de Bruxelles.

7 Loutchitzky, Doc. in., p. 94 ; Groen, t. VI, p. 5.

Les Huguenots ont saisi un grand nombre de forteresses du Languedoc [1]. L'inquiétude se répand jusqu'à Paris, où le roi ordonne de tenir les portes fermées, comme cela se faisait pendant les dernières guerres civiles [2]. Beauvoir-la-Nocle s'est, dit-on, vanté de gagner les Suisses qui sont au service de Henri III [3].

Condé, dans ses discours, affecte de parler de la noblesse qui est réunie autour de lui ; mais le mouvement insurrectionnel présente un caractère bien différent : « Les villes « du Languedoc et de l'Auvergne, écrit l'agent anglais « Paulet, ont résolu de se confédérer les unes avec les « autres et de former un état séparé en bannissant toute « la noblesse [4]. »

Cette fois encore, l'appui de l'étranger ne fera point défaut aux Huguenots.

II.

LES HUGUENOTS RÉCLAMENT L'APPUI DES ANGLAIS ET DES ALLEMANDS.

Voici en quels termes Amyas Paulet apprécie la situation : « Il est utile aux voisins de considérer ce qu'ils « peuvent avoir à craindre, s'il n'éclate pas quelques trou-

1 Mém. de Nevers, t. I, p. 470 ; Lettre de Henri Radcliffe, du 15 janvier 1577. Wright, t. II, p. 46 ; Mézeray, t. III, p. 429. — Dans l'Albigeois, le vicomte de Montclar et le baron de Montblanc dévalisaient les marchands. Lettre de l'évêque d'Alby, du 20 août 1577.

2 Record Office (3 janvier 1577).

3 Lettre de Saracini, du 23 janvier 1577.

4 Lettre de Paulet, du 4 mars 1577. Record Office.

« bles. La prudence, la raison fait une loi de venir en « aide aux opprimés ; la sûreté dépend surtout de l'union « de tous ceux qui marchent sous le drapeau de la Ré« forme, n'importe de quelle nation. Il est bien à désirer « que la reine d'Angleterre forme une ligue étroite avec « tous les protestants [1]. » Tel est en effet le programme de la politique anglaise.

Le duc d'Alençon, en recherchant la main d'une infante d'Espagne, avait rompu le dernier lien qui attachait la reine d'Angleterre aux Valois [2].

Les Huguenots se hâtèrent de réclamer le secours d'Élisabeth. Ils lui demandaient un prêt de cent mille écus. « Par ce moyen, Sa Majesté aura fortifié ses amis et ser« viteurs qui se tiendront heureux d'employer à toutes « occasions leurs vies et biens pour luy faire service. » A ce sujet ils entraient dans quelques détails sur leurs projets. Ils comptaient sur l'appui du duc Casimir et voulaient marcher vers la capitale « affin de contraindre les « Parisiens (qui est ung peuple peureux) à venir à la rai« son et payer les frais de la guerre avant que de partir « des environs de ses murailles [3]. »

C'était en Angleterre que les Huguenots avaient envoyé deux de leurs agents les plus habiles : Duplessis-Mornay et La Huguerie. Duplessis-Mornay tombe au pouvoir de

[1] Lettres de Paulet, du 16 février et du 4 mars 1577. Record Office. Cf. une lettre du 4 mai 1577 adressée à Walsingham. Brit. Mus., Titus, B. 11.

[2] Duplessis-Mornay écrivait au duc d'Alençon qu'il avait tort « de se « retrancher les espérances comme certaines qu'il avoit en Angleterre et « en Allemagne. » Vie de Duplessis-Mornay, p. 111.

[3] Mém. sans date. Record Office.

quelques pirates, et sa mission subit des retards [1]. La Huguerie le rejoint à Londres. Élisabeth les reçoit secrètement à une partie de chasse près de Greenwich. Du Plessis insiste sur le dévouement des Huguenots, La Huguerie sur celui du duc Casimir qui, soit en France, soit aux Pays-Bas, est prêt « à luy faire bon service. » La reine d'Angleterre, feignant d'être fort étonnée, répliqua que ce n'était pas de l'eau qu'on lui demandait pour éteindre l'incendie, mais du feu pour l'allumer [2]. Rien n'était plus vrai.

L'ambassadeur français à Londres Castelnau racontait ce qui se passait dans une lettre intime à l'un de ses amis : « Les plus mauvais sujets du roi sont bien accueillis en « Angleterre. Tout est malice et dissimulation chez les « conseillers d'Élisabeth, leurs paroles ne sont que men- « songes ; ils ne cherchent que la ruine du roi et croient « que c'est dans le malheur de la France qu'est placée la « sécurité de l'Angleterre. En ce moment Élisabeth est « fort irritée d'apprendre que le duc d'Alençon l'abandonne « pour solliciter en Espagne la main d'une princesse plus « jeune qu'elle, et elle prête l'oreille aux Huguenots de « telle sorte que, malgré son avarice, elle ne leur refuse « pas quelques angelots que l'on enverra au-delà du Rhin ; « car c'est là que se sème le grain dont on fait le pain ; « mais le levain se trouve en Angleterre [3]. »

Élisabeth a formé un double projet : séparer l'Espagne de la France ; livrer la France aux Allemands.

1 Lettre de Montmorency, du 8 juin 1577. Brit. Mus., Titus, B, VII ; Lettre du prince de Condé à Burleigh, du 10 mai 1577. Br. Mus., Lansdown, 25.

2 Mém. de La Huguerie, t. I, p. 448.

3 Lettre de Castelnau, du 15 mai 1577. Record Office.

III.

LES HUGUENOTS S'ADRESSENT AUX ALLEMANDS.

L'Allemagne, selon une expression déjà citée, est la féconde contrée où un flot d'hommes se renouvelle sans cesse comme une moisson que fait tomber incessamment la faux des batailles [1]. Condé, Élisabeth et Henri III y lèvent ces cavaliers qui, sous le nom de reîtres, se retrouvent sous tous les drapeaux ; mais, il faut le reconnaître, ils apportent un appui bien plus considérable aux Huguenots qu'au roi de France, car c'est de Londres que viennent les angelots pour payer l'*anrighelt*.

Élisabeth annonce au duc Casimir qu'elle lui fera remettre par Rogers l'argent nécessaire pour lever six mille Suisses et cinq mille reîtres [2]. Rogers, en délivrant les angelots, assure le prince allemand que le roi de Navarre et le prince de Condé ne feront rien sans lui [3]. Le duc Casimir répond : « Ce ne m'est pas un petit aiguillon de « cognoistre l'ardente affection et rondeur de laquelle « marche la reine d'Angleterre [4]. »

C'est à Magdebourg que se conclut le 10 janvier 1577 la ligue des princes protestants d'Allemagne.

Le roi de France sera sommé de confirmer l'édit de pacification et les promesses faites aux Huguenots.

1 C'est l'expression de Castelnau ; mais on la retrouve dans les dépêches des ambassadeurs anglais.

2 Lettre d'Élisabeth, du 8 mars 1577. Brit. Mus., Harley, 1582, p. 128.

3 Lettre de Rogers, du 17 août 1577. Record Office.

4 Lettre du duc Casimir, du 4 août 1577. Brit. Mus., Harley, 1582.

La reine d'Angleterre fournira la solde de cinq mille reitres et de quatre mille Suisses « sans y comprendre le « secours de douze mille Anglais que Sa Majesté entend « faire descendre à l'endroit le plus commode de la France « selon l'advis du roy de Navarre, prince de Condé et « associés. »

Le comte Palatin et le prince Casimir feront marcher chacun quatre mille reitres, le duc de Poméranie trois mille, le landgrave de Hesse deux mille cinq cents, le duc de Wurtemberg le même nombre. Deux mille Écossais et six cents Suisses seront armés par le roi d'Écosse et les ligues suisses. Enfin le roi de Navarre, le prince de Condé et leurs associés mettront en campagne quinze cents arquebusiers et quatre mille chevaux.

Aucun des alliés ne pourra traiter sans l'assentiment des autres. « Le prince d'Orange sera maintenu en tout et « partout (il semble qu'on affecte de se servir de termes « mystérieux qu'on expliquera plus tard), sauf à ouyr les « conclusions des États des Pays-Bas pour y pourvoir [1]. »

Le texte d'un autre traité à conclure entre la reine d'Angleterre et les princes allemands est préparé à Londres. L'alliance est faite contre le pape et ses alliés. Toutes les controverses religieuses qui divisent les partisans de la Réforme, seront soumises à une nouvelle assemblée convoquée à Francfort ou à Magdebourg, à laquelle seront appelés les délégués des ministres de France, des Pays-Bas, de Suisse, de Bohême et de Pologne. Chaque prince fera un versement pour la défense commune, et les intérêts

1 Arch. du Min. des Aff. Étrangères à Paris, Prusse, t. Ier, suppl.

de ces sommes placées chez un marchand serviront à lever des reîtres. Il y aura entre tous ceux qui entreront dans cette association un engagement réciproque de s'entr'aider [1].

Le duc Casimir est désigné pour conduire les reîtres en France. Le prince d'Orange croit devoir « se ramentevoir « à ses bonnes grâces. » Il l'exhorte à écouter Rogers et à employer toute son influence pour que d'autres princes « embrassent le mesme effet puisque c'est chose qui tend à « leur propre bien et conservation [2]. » En même temps le Taciturne envoie le ministre Dathenus vers le roi de Navarre et le prince de Condé [3]. Les relations des Huguenots et des Gueux ne s'interrompent point.

Un accord est conclu entre le duc Casimir et les députés du prince de Condé et du maréchal de Damville. On y renouvelle l'association conclue en 1574. Le duc Casimir promet d'envahir la France avec six mille reîtres et huit mille Suisses [4].

Des intrigues secrètes sont mises en œuvre sous des noms qui ne s'expliquent point. On peut reconnaître, semble-t-il, le duc d'Alençon dans le Jourdain et le prince de Condé dans l'Absinthe ; mais on ne sait quel est le Bonaventure qu'il importe de gagner [5].

L'ambassadeur de la ligue des princes protestants d'Allemagne, chargé de signifier leurs menaces au roi de France, est le docteur Beutterich, le plus cher ami de Languet [6].

1 Record Office (Juin 1577).

2 Lettre du prince d'Orange, du 27 juillet 1577. Brit. Mus., Harley, 1582, p. 130.

3 Rod. Gualter. Ep. sel., p. 736 (4 février 1577).

4 Brit. Mus., Harley, 1582, p. 145.

5 Nouvelles de France. Record Office, Cal., n° 1163.

6 Nostro optimo Beutterichio. Lettre de Languet, du 15 février 1578.

La Huguerie le dépeint fort avide d'argent, mais habile à contenter les reîtres [1]. Personne plus que lui ne se mêla à d'actives intrigues, et l'on a conservé bon nombre de ses lettres où son nom est remplacé par le dessin d'une chouette, oiseau des ténèbres, mais cher à Minerve. Pour que sa mission soit plus solennelle, pour que la signification en soit moins douteuse, on lui adjoint un colonel allemand et un capitaine suisse [2].

Par un hasard qui n'était peut-être pas imprévu, Beutterich, en se rendant à Blois, rencontre l'agent anglais avec lequel il ne manque pas de conférer. « Le principal but « de l'ambassade de Beutterich, écrit Paulet à Burleigh, « est de réclamer l'argent qui est dû à son maître ; mais « il sait que Henri III n'en a point et ne désire pas en « obtenir. Ce qu'il veut, c'est l'occasion de chercher quel- « que querelle. Si Henri III lui répond qu'en ce moment « il ne peut faire aucun paiement, il lui déclarera que le « duc Casimir reprendra les armes pour châtier un prince « sans honneur et infidèle à ses promesses [3]. »

Le docteur Beutterich est reçu le 25 février 1577 par Henri III. Il réclame en termes altiers quatre millions de francs et ajoute que si le paiement d'une telle somme est difficile dans un pays paisible et prospère, il ne peut y avoir que peu d'espoir de l'obtenir d'un prince prêt à rouvrir une guerre qui dure depuis quinze ou seize ans. S'il refuse les propositions les plus équitables pour rétablir la

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 363 ; t. II, p. 253.
2 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 443.
3 Lettre de Paulet, du 4 mars 1577. Record Office.

paix, il se verra plus tard réduit à subir celles qu'on lui imposera [1].

A ce langage, Henri III s'indigne, et ses courtisans sont bien près de porter la main à leurs épées.

Rien n'était plus insolent que le langage de l'envoyé du duc Casimir. Il n'avait pas, disait-il, été élevé à la cour de France, ni dans l'usage de la langue française, mais il préférait celui de son pays d'après lequel il avait exprimé sans détours tout ce qu'il pensait. L'honneur de son pays, c'était qu'on y payait scrupuleusement ses dettes. Si le roi de France jugeait qu'il en avait trop dit, son maître le duc Casimir serait au contraire d'avis qu'il n'en avait pas dit assez. Il n'avait pas oublié toutefois qu'il était à Blois, car, s'il s'était trouvé à Strasbourg, il eût tenu un bien autre langage.

Quelques jours après, Beutterich reparaît devant Henri III. Il se plaint des calomnies répandues contre le duc Casimir que l'on dépeint comme tellement enveloppé et bridé par le respect de son profit particulier que cela pourrait porter préjudice au bien public et au bien particulier des gens de guerre qui le suivent ; il ne croit pouvoir mieux les réfuter qu'en résignant en son nom tout ce qu'il a reçu de Henri III, c'est-à-dire le duché d'Étampes, neuf seigneuries en Bourgogne, une capitainerie de cent hommes d'armes, une charge de colonel de quatre mille reîtres, de telle sorte que désormais son maître se tient pour libre de toute obligation vis-à-vis de la couronne de France. Il demande

1 Record Office ; Bibl. Nat. de Paris. Dupuy, 721 ; Mézeray, t. III, p. 399.

pour lui-même des passeports afin de se rendre en Angleterre [1].

C'était dans les termes les plus violents et les plus audacieux que Beutterich menaçait de se venger de l'accueil qu'il avait reçu [2]. En effet, il prévint le prince de Condé et le roi de Navarre qu'ils eussent à se méfier des trahisons auxquelles ils étaient exposés, mais qu'ils pouvaient compter sur l'appui du duc Casimir [3]. « Il ne songeait, écrit Paulet à « Burleigh, qu'à exciter de nouvelles discordes en France, « et disait que son maître, pour payer les reîtres, saurait « employer les joyaux que le roi de France lui avait don-« nés en gage [4]. »

La conclusion se lit dans une lettre de Burleigh et de Walsingham au duc Casimir : « Beutterich nous a exposé « la situation. Faites des levées. Rogers vous remettra « vingt mille livres sterling [5]. »

III.

ARMEMENTS DE HENRI III.

Henri III ne pouvait répondre à ce défi qu'en tirant lui-même l'épée.

Une proclamation royale du 22 février 1577 convoque les bandes d'ordonnance sous les armes. Henri III prendra à

1 Bibl. Nat. à Paris. Colbert, 398 ; Record Office.
2 Lettre de Paulet à Burleigh, du 17 mars 1577. Record Office.
3 Note chiffrée sans date. Record Office.
4 Lettre de Paulet, du 4 mars 1577. Record Office.
5 Brit. Mus., Harley, 1582, p. 128.

Poitiers le commandement de quatorze compagnies pour marcher vers la Guyenne. Le duc d'Alençon en réunira dix-huit à Gien. D'autres troupes recevront pour chefs le duc de Guise en Champagne et en Bourgogne, M. de Villars à Bordeaux, M. du Lude en Saintonge, M. de Joyeuse à Carcassonne, M. de Gordes en Dauphiné [1].

Une seconde ordonnance appelle toute la noblesse sous les drapeaux pour combattre les Huguenots et les étrangers qu'ils veulent introduire en France. Ceux qui ont plus de soixante ans, devront se faire remplacer [2].

Les armements marchent lentement. Le roi écrit au duc d'Alençon pour lui en exprimer tout son regret [3].

Cependant Henri III compte surtout sur les mercenaires qu'il fait lever, aussi bien que Condé, sur les bords du Rhin. Le soin de ses intérêts en Allemagne reste confié à Schomberg qui, négociant tour à tour avec les protestants et les catholiques, semble n'avoir pour guide que les inspirations de sa fidélité et de son dévouement à son maître.

Gaspard de Schomberg, colonel allemand créé en France comte de Nanteuil, était fils de Wolfgang de Schomberg qui avait guerroyé sous le duc Auguste de Saxe et qui commandait une enseigne au sac de Rome par Charles de Bourbon. Il avait lui-même pris autant de part aux négociations qu'à la guerre ; mais il était bien difficile de recruter des reîtres pour Henri III qui soldait assez mal leurs gages. Un paiement devait avoir lieu à Francfort à la foire de Pâques. Schomberg n'y paraît point ; il n'a pas reçu d'argent :

1 Record Office.
2 Record Office (12 avril 1577).
3 Lettre de Henri III, du 13 avril 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8.

« Sire, écrit-il à Henri III, si ma confusion ne vous peult « esmouvoir à pitié, que ce soit pour le moings vostre « parole et honneur qui y sont obligés, sur l'asseurance « desquels je n'ay faict aulcune difficulté de promettre non « pas seulement ce que j'ay peu, mais ce que je ne puis pas... « Sire, si Vostre Majesté n'a pitié de moy, vous me rendez « l'homme le plus indigne de vivre parmy les gens de bien, « qui se puisse imaginer au monde... Je vous supplie me « pardonner la trop importune instance que je fais à Vostre « Majesté ; car, s'il est vrai que celui qui perd le sien perd « le sens, il est raisonnable de me pardonner, n'y allant « pas seulement de mon bien, mais de mon honneur que « j'estime plus que le bien, voire ma propre vie [1]. » Quelques jours après, Schomberg revient sur les mêmes doléances. « Ces petites oubliances, répète-t-il, portent « grand préjudice à l'endroict de ceulx de nostre nation « et mesmes traversent vos affaires, et s'en servent vos « ennemis pour révocquer tousjours vostre parole en doubte « et pour imprimer de sinistres et dangereuses opinions. » Schomberg se plaignait de n'avoir pas été lui-même mieux payé que les reîtres [2].

Henri III dépense tant avec ses mignons que l'argent lui manque pour se rendre au camp au milieu de ses soldats : le rôle de chef de l'armée passe au duc d'Alençon, et ce ne sera point sans quelque secrète connivence de Catherine de Médicis, qui ne cherche qu'à le séparer de plus en plus des Huguenots.

1 Lettres de Schomberg, du 2 avril 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8.
2 Lettre de Schomberg, du 13 avril 1577. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 9.

Nous nous bornons à reproduire le jugement de Tavannes : « S'il ne fust point venu à la cour, s'il eust sceu se « roidir contre les artifices de sa mère, patienter avec les « Huguenots, mettre les Estats-généraux en toute force et « liberté, lesdits Estats n'eussent eu l'œil qu'à luy, et « infailliblement il se fust faict grand duc des Français, « laissant le roy son frère avec peu d'authorité, eust esté « appellé des Estats de Flandres et de tous les oppressés « d'Italie, eust eu toute puissance en la chrestienté, eust « esté nommé le dompteur des tyrans, vray Hercule, selon « son surnom, comme ayant vaincu les monstres... Au « lieu de cela il se laisse vaincre aux voluptés et aux « femmes que sa mère luy donne. L'impudence hugue« notte aide fort à rompre ce beau dessein, tellement qu'il « promet secrettement la ruine des Huguenots qu'il avoit « assistés, et, la guerre des Huguenots étant résolue, il en « est déclaré chef, assisté de gens qui l'induisoient à brus« lemens et cruautés contre les Huguenots pour le rendre « irréconciliable avec eux [1]. »

V.

LE DUC D'ALENÇON CHEF DE L'ARMÉE CATHOLIQUE.

Le 30 janvier, le duc d'Alençon se rend aux États de Blois dans l'assemblée de la noblesse. Il y expose les mauvais desseins des Huguenots et réclame au nom de Henri III l'appui des nobles, dont le roi est le chef ; et pour

1 Mémoires de Tavannes.

donner un utile exemple, comme il estime être dans ce corps le premier après le roi, il veut servir pendant la guerre à ses frais et dépens, comme le feront aussi les princes de la maison de Lorraine et le duc de Nevers [1].

La noblesse déclare que le roi, son chef légitime, peut compter sur elle ; le clergé offre les ressources nécessaires pour entretenir mille chevaux et quatre mille fantassins ; le tiers, ruiné par les dissensions intestines, ne peut rien, mais il est à souhaiter que cette fois l'on marche « ronde« ment » sous les ordres du duc de Guise, « et il n'y a nul « bon subject qui n'attende de Dieu un heureux succès [2]. »

Chose étrange ! Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que le duc d'Alençon avait livré la Charité aux reîtres, lorsqu'il éleva la voix pour demander que l'on occupât fortement cette même ville afin que les Huguenots ne leur ouvrissent point un passage. Il espérait qu'on exécuterait « les beaux, les sains, les prudents conseils » arrêtés par le roi. Quant à lui, il remerciait Dieu de lui avoir inspiré assez de constance pour aimer mieux mourir que de faire chose contraire à l'honneur [3].

Un réglement sévère est adopté sous les auspices de la Sainte-Ligue pour assurer la discipline de l'armée. Les officiers assisteront à la messe et n'entreront à l'église que pour prier Dieu ; ils se conformeront aux règles de jeûne et d'abstinence ; ils ne blasphémeront point, sous peine, au troisième blasphème, d'être dépouillés de leurs armes [4].

1 Mém. de Nevers, t. I. p. 444 ; Archives de la Haye ; Record Office.
2 Arch. du Min. des Aff. étr. à Paris, France, t. XVIII.
3 Déclaration du duc d'Alençon, 28 février 1577.
4 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 8.

Que sera cette armée, en dépit des ordonnances les plus sévères, si elle se trouve placée sous les ordres du duc d'Alençon ? Elle ne s'est pas éloignée de la Loire que déjà les échevins du Mans se plaignent des excès et des rapines que commet Bussy d'Amboise [1]. On l'accuse de favoriser le parti de la Réforme ; et, comme on lui ferme les portes du château d'Angers, dont il est gouverneur, il se fortifie aux Ponts-de-Cé [2]. Le jeune Briquemaut est tué au moment où il se prépare à le rejoindre ; mais bon nombre de ses soldats vont grossir le camp des Huguenots : ils pillent les abbayes et tuent les moines sur leur passage [3].

VI.

PRISE D'ISSOIRE.

Tandis que les Allemands poursuivent lentement leurs préparatifs, le duc de Guise paraît au camp du duc d'Alençon. Il le presse d'occuper la Charité avant que les reîtres puissent y arriver et le conduit, aussitôt après, au siége d'Issoire, ce nid des Huguenots en Auvergne, où Tavannes entre le premier en recevant cinq coups d'arquebuse [4].

1 Lettre de Henri III, du 28 avril 1577 (Cat. des autogr. de M. de Montigny p. 238) ; Lettre du duc d'Alençon du 3 mai 1577 (Ms 3324, Bibl. Nat. de Paris, p. 159).

2 « Bussy d'Amboise, auquel Monsieur avoit baillé la ville d'Angers en garde, pilla les pays d'Anjou et du Maine, mesmes les faubourgs du Mans, et avec quatre mille harquebusiers qui se firent tous riches de butin, saccagea plus de vingt cinq lieues de pays. » Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 188.

3 Lettres de Paulet du 31 janvier, du 16 février et du 4 mars 1577 ; Nouvelles de France, Cal., n° 1163.

4 Mém. de Tavannes.

Le duc d'Alençon ordonne de mettre la ville à feu et à sang. Ses panégyristes écriront plus tard que les cruautés qu'on lui reprocha, avaient été instiguées par les Guise pour enlever à cet excellent prince sa réputation de clémence et de douceur.

De brillantes réjouissances marquèrent le retour du duc d'Alençon à la cour. Il y eut notamment de grands banquets où figurèrent les dames les plus belles, tantôt vêtues en hommes, tantôt sous un costume mythologique, les cheveux épars s'étendant comme un voile sur leurs épaules [1].

Quelles que fussent les affaires, dit un ancien historien, la reine-mère voulait que le bal marchât toujours [2].

1 Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 188 ; Lettres de Paulet.
2 Mézeray, t. III, p. 447.

CHAPITRE XVI.

DON JUAN ET MARIE STUART.

(décembre 1576 — juin 1577).

Le message d'Escovedo. — Marie Stuart s'adresse à Barbe Blomberg. — Projet de mariage entre don Juan et Marie Stuart. — Don Juan et les réfugiés anglais. — Élisabeth offre sa main à don Juan. — Habiles intrigues des agents anglais. — Don Juan reprend ses projets. — Rapprochement d'Élisabeth et du Taciturne. — Représailles en Angleterre.

I.

LE MESSAGE D'ESCOVEDO.

Il y a, d'après le code de la chevalerie, deux exploits également méritoires, auxquels doivent tendre tous les preux : repousser les Infidèles en arborant contre eux l'étendard de la croix, délivrer de sa prison quelque belle et noble dame, victime d'une ruse perfide ou d'un noir complot. Don Juan avait triomphé des Turcs : il lui restait à briser les fers de Marie Stuart.

On avait depuis longtemps fait espérer aux réfugiés anglais, chassés de leur pays par les cruelles persécutions d'Élisabeth, que l'Espagne embrasserait leur cause. A Rome comme à Madrid, il semblait que le vainqueur de Lépante dût être le vengeur de Marie Stuart, et, en lui

donnant sa main, il se fût assis à côté d'elle sur le trône de la Grande-Bretagne [1].

Il y a tout lieu de croire qu'en se rendant à Madrid au lieu de traverser les Alpes, don Juan a réclamé de Philippe II la promesse que, loin de le laisser languir au milieu des discordes des Pays-Bas, on l'aidera dans une œuvre plus considérable et plus glorieuse. Déjà il a obtenu à ce sujet des promesses formelles [2]; mais ce n'est qu'à Luxembourg qu'il en recevra la confirmation, et ce message ne saurait être mieux confié qu'à Escovedo, le plus dévoué de ses amis.

En effet, Escovedo remet à don Juan un billet du roi conçu en ces quelques mots : « Vous voudrez bien l'entendre « et le croire, comme vous m'entendriez et me croiriez « moi-même. »

En dehors de ces quelques lignes, Philippe II a rédigé, selon son usage, des instructions fort étendues, soit pour charger Escovedo de les reproduire de mémoire, soit afin de les transmettre dès que quelque voie sûre se présenterait. Il faut, avant d'envahir l'Angleterre, pacifier les Pays-Bas et s'assurer qu'il n'y aura aucune opposition de la part de la France ; car ce serait une grande faute que de chercher à conquérir un autre État, en laissant ceux du roi en péril. Il faut aussi examiner avec soin quel appui on obtiendra des Anglais catholiques, puisque tout royaume, même le plus faible, ne peut être occupé sans quelque aide intérieure. D'abord il convient d'entretenir de bonnes

1 Vander Hammen, don Juan, p. 290.
2 Perez, Rel., p. 301.

relations avec Élisabeth afin de se rendre compte de ses ressources et de corrompre ses ministres ; et, si elle offre sa main à don Juan comme elle est habituée à le faire à tous ceux dont elle croit avoir besoin, il est utile de ne pas repousser ses avances et d'en profiter. Les troupes espagnoles devant quitter les Pays-Bas, on déclarera qu'elles se rendent en Afrique, et elles pourront servir à l'invasion de l'Angleterre ; mais que tout se fasse avec le plus profond secret. Le but de l'entreprise est le rétablissement de la religion catholique et la délivrance de Marie Stuart. C'est Marie Stuart qu'il importe de mettre à la tête de l'entreprise. On peut choisir pour le débarquement Plymouth, Falmouth ou Southampton, de préférence le port le plus voisin de la prison de la reine d'Écosse. Romero commandera l'armée, et don Juan ne paraîtra que lorsque quelque succès aura été obtenu. En même temps, un nonce du pape interviendra avec les pouvoirs nécessaires. Partout il convient d'agir avec douceur et de pardonner le passé. « L'amour fraternel que je vous « ai toujours porté, ajoute Philippe II, me fait désirer « que cette affaire réussisse puisque j'y trouve, après le « service de Dieu, le moyen de vous témoigner combien je « vous aime ; car, si cette entreprise d'Angleterre s'achève, « je serai heureux de voir que vous contractiez avec la reine « d'Écosse un mariage qu'elle désire et qui est bien dû à « celui qui l'aura délivrée et remise en possession de ses « royaumes [1]. »

Cependant Philippe II, après avoir donné ces ordres, en

[1] Maxwell, don John of Austria, t. II, p. 125.

éprouvera quelque remords de conscience. Si ce qu'Escovedo, écrira-t-il plus tard, a communiqué à don Juan, doit recevoir son effet, il est à craindre que certaines démarches n'excitent les soupçons d'Élisabeth et ne l'engagent à se tenir sur ses gardes ; et, lorsque ce projet aura été exécuté, on trouvera peut-être mauvais que sous le masque de l'amitié on ait préparé sa ruine et sa perte [1].

Don Juan n'a plus devant les yeux que l'entreprise d'Angleterre : il ne perd point un instant pour se conformer aux instructions de Philippe II. Escovedo est arrivé le 7 décembre à Luxembourg. Le 8, don Juan accède à toutes les demandes des États ; le 9, il envoie en Angleterre le sieur du Gastel qui s'y rend moins pour complimenter Élisabeth que pour étudier les moyens de la combattre. Déjà l'on annonce aux États que les Espagnols s'embarqueront à Anvers pour se rendre à Alger ou à Tunis.

Lorsque don Juan se décide à subir les conditions des États-généraux à Marche et lorsqu'il croit obtenir à Louvain le fruit dû à sa longanimité, un vaste dessein qui sourit à son ambition et à son caractère chevaleresque, le soutient dans toutes ses épreuves.

II.

MARIE STUART S'ADRESSE A BARBE BLOMBERG.

Marie Stuart fut sans doute promptement instruite du secours qu'on lui préparait ; car l'évêque de Ross n'avait

1 Lettre de Philippe II, du 26 janvier 1577.

cessé de lui répéter qu'elle n'en avait aucun à attendre si ce n'était du côté de l'Espagne.

C'était au château de Sheffield que la reine d'Écosse était en ce moment prisonnière de sa rivale ; et, dans ce pays couvert de domaines seigneuriaux, son infortune avait réveillé autour d'elle de compâtissantes sympathies. A l'antique maison des Fitz-Herbert, l'une des plus puissantes de cette contrée, appartenait un gentilhomme nommé Antoine Stanton, qu'un esprit aventureux avait conduit d'abord en France, puis aux Pays-Bas. Il avait pris part, on ne sait à quel titre, à l'expédition du seigneur de Genlis en Hainaut en 1572, et, par des avis opportuns transmis aux Espagnols, il avait puissamment contribué à la faire échouer : c'était du moins ce dont l'accusait Mondoucet en disant qu'il n'y avait pas un homme plus mauvais au monde. Il s'était ensuite retiré à Gand où les habitants les plus notables l'avaient bien reçu, et il y vivait honorablement grâce à une pension de cent livres que Philippe II lui avait accordée. Cependant il avait cru pouvoir adresser ses hommages à une femme qui, à défaut des grâces de la jeunesse, avait sans doute conservé les traces de l'éclatante beauté qui la faisait remarquer de Charles-Quint aux fêtes de Ratisbonne. Bientôt l'intimité de ses relations avec Barbe Blomberg avait causé quelque scandale, et Requesens avait cru devoir l'exiler, puis le jeter en prison [1].

Les rumeurs répandues à Gand ne sont peut-être que des calomnies, et Barbe Blomberg paraît n'avoir rien fait près de son fils en faveur de Stanton, lorsque Marie Stuart

1 Lettre de Wilson, du 6 mars 1574 : Lettre de Wilkes, du 1er avril 1576.

croit devoir s'adresser à la mère de don Juan pour qu'elle intervienne en faveur de l'un de ses partisans, et Stanton, à la prière de la reine d'Écosse, recouvre la liberté [1].

Une correspondance aujourd'hui perdue s'établit-elle entre Marie Stuart et la mère de don Juan ? Celle-ci, complaisant écho de ce qu'on répétait autour d'elle, entretint-elle la prisonnière des projets et des espérances de son fils ? Nous ne saurions le dire ; mais le prince d'Orange raconte que son chapelain fut chargé de porter le portrait de Marie Stuart à don Juan [2]. Voulut-elle se mêler elle-même à cette négociation secrète ? La chanteuse allemande crut-elle qu'un caprice de l'Empereur lui donnait le droit de traiter d'une couronne à placer sur le front de son fils ? Tout ce que nous savons, c'est que don Juan était à peine arrivé à Bastogne, lorsqu'une femme qu'il n'avait jamais vue et qu'il ne devait jamais revoir, demanda à être introduite près de lui : c'était sa mère, c'était Barbe Blomberg [3].

Faut-il ajouter que Barbe Blomberg réclama vraisemblablement de don Juan le rang qui revenait à sa mère ? Il jugea bientôt qu'il convenait à son honneur, comme au service du roi, qu'elle s'éloignât et s'efforça de lui persuader que la duchesse de Parme avait un grand désir de la voir ;

1 The Scottishe Queene hath written letters also synse my commynge hether to Madame Blumbarge don Johns mother in favour of Standen for his enlargement, who was presentlie discharged by her meanes. Lettre de Wilson, du 25 février 1577.

2 Instructions données par le prince d'Orange à M. de Famars, du 10 février 1577. Record Office.

3 Nouvelles des Pays-Bas (20 décembre 1576). Brit. Mus., Galba, C. II ; Vander Hammen ; Gachard, Notice sur don Juan.

mais, quand elle s'embarqua à Gênes, le navire fit voile vers les côtes de l'Espagne : don Juan lui avait fait préparer une retraite chez Madeleine d'Ulloa, là où il avait passé lui-même une partie de sa jeunesse. Plus tard elle mourra dans la maison d'Escovedo [1].

III.

PROJET DE MARIAGE ENTRE DON JUAN ET MARIE STUART.

Malgré les termes assez vagues dont se sert Marie Stuart à propos de ce projet dans une de ses lettres, il semble peu probable qu'elle n'ait pas été touchée de la vive passion que ses malheurs autant que sa beauté avaient inspirée au vainqueur de Lépante. Aux Pays-Bas, Horsey et Wilson signalaient ce mariage comme conclu. A Blois, Amyas Paulet invite à souper le frère de l'archevêque de Glasgow et parvient à obtenir le même aveu [2].

Ce fut sans doute pour reconnaître l'appui de Philippe II, que vers cette époque la reine d'Écosse rédigea un testament secret par lequel, dans le cas où son fils aurait persisté dans l'hérésie, elle léguait tous ses droits sur la couronne d'Angleterre au roi d'Espagne, « tant pour le voir « seul appui de la religion catholique que par reconnais- « sance des faveurs qu'elle avoit reçues de lui [3]. »

1 Lettre de don Juan, du 24 mars 1577 ; Maxwell, t. II, p. 341.
2 Lettre de Paulet, du 28 avril 1577.
3 Labanoff, t. IV, p. 354.

IV.

DON JUAN ET LES RÉFUGIÉS ANGLAIS.

Quelques jours après la visite de Barbe Blomberg, don Juan réunissait autour de lui les principaux seigneurs anglais qui, par dévouement à la foi catholique, avaient cherché un asile dans les Pays-Bas. Parmi ceux qui répondirent à cet appel, figurait Francis Englefield ; il remit un rôle où il avait inscrit les noms des chefs de la noblesse, sur lesquels on pouvait compter [1].

Là se trouvait aussi James Hamilton de Bothwellhaugh, qui sous Requesens avait offert de tuer le prince d'Orange et qui, en ce moment, était encore au service de Philippe II. Les magistrats de Bruxelles l'avaient arrêté ; et, bien que les États eussent ordonné de lui rendre la liberté, le baron de Hèze n'en avait rien fait. Enfin il avait réussi à s'échapper de sa prison, et son premier soin avait été d'accourir à Marche [2].

La comtesse de Northumberland adressait à don Juan les plus pressants messages en faveur de la reine d'Écosse.

Cependant Élisabeth était instruite heure par heure de tous les projets que l'on formait contre elle.

Wilson avait gagné un Anglais, du nom de Copley [3] ; il

1 Lettres de Wilson, du 14 janvier et du 1er février 1577. Record Office.

2 Lettre de Wilson, du 30 décembre 1576 ; Nouvelles des Pays-Bas, Brit. Mus., Galba, C. II (décembre 1576) ; De Jonge, Rés. des États-généraux, t. I, pp. 122 et 167.

3 Lettre de Wilson à Walsingham, du 17 mars 1577. Record Office. Deux lettres de Copley à Wilson ont été conservées. La reine trouvera en lui un fidèle serviteur. Il se vante d'avoir un œil si vigilant que rien ne peut lui échapper (Record Office, 18 avril et 14 mai 1577).

parvint à se faire livrer les lettres qu'Englefield envoyait à William Cotton et obtint ainsi non-seulement la liste des seigneurs anglais dévoués à Marie Stuart, mais aussi le plan formé pour la délivrer. Quelques-uns de ses partisans les plus intrépides eussent débarqué sur les côtes du comté de Lincoln. Leurs étapes étaient marquées : c'étaient Wingfield, la résidence des lords Cromwell, Chatsworth, le domaine des Cavendish. En trois jours ils étaient au château de Sheffield et délivraient Marie Stuart [1].

Copley est assez habile pour mettre aussi la main sur une dépêche chiffrée adressée le 15 février par l'agent espagnol à Londres Guaras à don Juan. Elle est aussitôt remise à Marnix qui ne parvient point à la comprendre. Wilson se désole : il importe au service de la reine de connaître ce qu'elle renferme. Que ne peut-on forcer Guaras à la déchiffrer lui-même ! Cinq jours après, ces regrets ont cessé. Marnix a réussi à lire la dépêche de Guaras ; il l'a traduite en français : c'est une preuve nouvelle des relations que don Juan entretient en Angleterre [2].

Un ancien serviteur de Marie Stuart, nommé Henri Kesone, jouit de la faveur de don Juan. Wilson cherchera également à le corrompre par le moyen du colonel écossais Balfour, afin de se faire livrer les lettres que don Juan écrit à Marie Stuart [3].

D'autres indications seront fournies à Élisabeth par le prince d'Orange. Il a appris qu'Hamilton a été arrêté à

1 Lettre de Wilson, du 28 janvier 1577.

2 Lettres de Wilson, du 10, du 17 et du 22 mars 1577 ; Lettre de Marnix, du 12 mars 1577.

3 Lettre de Wilson, du 1er mai 1577.

Bruxelles et le fait conduire à Flessingue. C'est seulement lorsqu'il a eu le temps de l'interroger à loisir que l'intervention de Mondoucet fait rendre au prisonnier la liberté [1].

V.

ÉLISABETH OFFRE SA MAIN A DON JUAN.

Élisabeth, dès qu'elle est instruite par ses agents et ses espions des projets secrets de don Juan, ne néglige rien pour les déjouer : tel est le principal but de la mission confiée à Édouard Horsey [2].

La reine d'Angleterre n'est pas moins dangereuse par ses caresses que par ses menaces. Que de fois Circé (tel est le nom que les ambassadeurs espagnols donnent à Élisabeth) n'a-t-elle pas tendu sa coupe emmiellée à ceux qu'elle veut séduire ! Pouvait-elle mieux punir le duc d'Alençon d'être infidèle à ses serments qu'en faisant monter à son rang de candidat officiel son rival don Juan d'Autriche ? Et en même temps n'était-ce point le meilleur moyen de détourner don Juan de toute pensée d'épouser Marie Stuart que de lui offrir elle-même sa main ?

1 Lettre de Mondoucet, du 7 février 1577 (Arch. de la maison d'Orange) ; Lettres de don Juan, du 2 février et du 20 avril 1577 ; Lettre du prince d'Orange, du 24 février 1577 ; Lettre d'Escovedo, du 21 février 1577 ; Lettre de Wilson, du 25 février 1577 ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 254 ; De Jonge, t. II, p. 241.

2 Marie Stuart n'ignorait pas dans sa prison combien Élisabeth s'inquiétait d'apprendre la réconciliation de don Juan et des États-généraux. Lettre de Marie Stuart, du 18 mars 1577 (Labanoff).

Don Juan était encore à Marche lorsque Horsey lui fit une étrange ouverture. Pourquoi, au lieu de soutenir Marie Stuart, ne songerait-il pas plutôt à épouser la reine Élisabeth ? Et pour mieux justifier tout ce qu'il rapportait des charmes non moins puissants de sa belle maîtresse, il lui remit son portrait. « Je n'ai pas rejeté cette ouverture, « écrit don Juan à Philippe II ; j'ai même paru y prêter « l'oreille, car tel était l'ordre formel de Vostre Majesté. » Certes, ce serait le moyen de ramener l'Angleterre à la religion catholique et de soumettre la Hollande ; mais la rougeur lui montait au visage en pensant qu'il épouserait une femme dont la vie donnait lieu à tant de propos. Cependant Philippe II, se souvenant du langage qu'il tenait à l'époque où il recherchait lui-même la main d'Élisabeth, lui répondait : « Ce mariage pourrait se négocier avec de telles « intentions que ce fût à la fois un grand sacrifice et un « grand service [1]. »

VI.

HABILES INTRIGUES DES AGENTS ANGLAIS.

Horsey exprime à don Juan les plus vives inquiétudes au sujet de l'ordre donné aux Espagnols de se retirer par la voie de mer : c'est évidemment pour faire la guerre à la reine d'Angleterre au profit de la reine d'Écosse ; et dans quel but ? Marie Stuart n'est pas prisonnière, Horsey peut

1 Lettre de don Juan, du 2 février 1577 ; Lettre de Philippe II, du 6 avril 1577.

l'affirmer. Don Juan réplique qu'il n'a d'autres ordres du roi que de servir Élisabeth [1].

Wilson insiste de son côté près des États-généraux pour qu'ils exigent que les troupes espagnoles se retirent par terre et non par mer. En vain don Juan allègue-t-il les difficultés que présente la voie de terre ; en vain rappelle-t-il que les États eux-mêmes ont été les premiers à les signaler. Les instances des envoyés d'Élisabeth sont écoutées : il ne sera point permis aux Espagnols de s'embarquer.

Bientôt les agents anglais élèvent d'autres prétentions. Édouard Horsey demande à assister aux conférences qui vont s'ouvrir à Huy et à faire insérer dans le traité que les réfugiés anglais seront assimilés aux soldats espagnols. Ce sera la révélation officielle de la médiation d'Élisabeth et de l'influence qu'elle exerce sur les négociations.

Dans ses lettres intimes à Perez, don Juan répand en termes amers sa douleur d'avoir vu échouer un dessein si bien préparé et si bien conçu : il ne lui reste qu'à se faire ermite [2]. « Notre désespoir est presque de la folie, écrit « Escovedo ; c'est l'abattement, c'est la mort [3]. »

VII.

DON JUAN REPREND SES PROJETS.

Don Juan ne renonce pas toutefois à ses projets, et lorsque l'Édit perpétuel est conclu, il espère qu'il lui sera

1 Lettre de don Juan, du 2 janvier 1577.
2 Lettre de don Juan, du 16 février 1577.
3 Lettre d'Escovedo, du 3 février 1577.

permis de les reprendre. Dès le 2 février, il rappelle à Philippe II cette entreprise si glorieuse pour le roi et dont il doit lui-même retirer tant d'honneur et d'avantages [1].

Wilson pense que don Juan n'attend que la paix avec les États pour porter la guerre en Angleterre [2].

On attribue à l'évêque de Liége ces paroles : « Pourquoi « s'occupe-t-on du roi de Navarre, du prince de Condé ou « du prince d'Orange ? Que l'on commence par la reine « d'Angleterre, et tout le reste suivra [3]. »

Don Juan croit aussi devoir ouvrir de nouvelles relations avec la comtesse de Northumberland, le comte de Westmoreland, Thomas Stuckley, Francis Englefield et d'autres réfugiés anglais [4]. Englefield a vu don Juan à Huy, mais il s'y cache dans un couvent. Il prétend qu'un petit nombre de cavaliers suffira pour enlever Marie Stuart.

C'est en ce moment qu'on voit arriver à Louvain le nonce du pape, dont la mission comprend le double soin de proclamer la paix des Pays-Bas et de concourir au rétablissement de la foi catholique en Angleterre.

Comme l'évêque de Liége, don Juan est convaincu que pour avoir raison du prince d'Orange, il faut d'abord conquérir l'Angleterre : c'est le seul moyen de dompter les rebelles [5]. « Sire, écrit-il à Philippe II, je ne connais rien « de mieux que d'attaquer par mer et de châtier celle qui

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 180.

2 Lettre de Wilson, du 15 février 1577.

3 Lettre de Wilson, du 18 avril 1577.

4 Lettre de Wilson, du 19 février 1577 ; Avis du 20 février 1577.

5 Lettre d'Escovedo, du 30 mai 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 377.

« cause et entretient tant de maux [1]. » Et il presse vivement le roi de réunir, sous le prétexte d'attaquer Alger, un grand nombre de navires qui agiront contre l'Angleterre [2].

En effet une flotte espagnole se réunit ; celle du Portugal doit s'y joindre. Un débarquement aura lieu en Irlande. Tous les réfugiés anglais qui se trouvent en France, se dirigent vers les Pays-Bas. Don Juan compte aussi sur l'appui des Guise. « Si la reine d'Angleterre est renversée « du trône, disait Mondoucet à Wilson, nous assisterons « peut-être le même jour à la chute de la maison de « Valois [3]. »

VIII.

RAPPROCHEMENT D'ÉLISABETH ET DU TACITURNE.

Le traité de Marche a été publié à Bruxelles, sans qu'on y ait inséré un article sur l'expulsion des catholiques anglais. Élisabeth se plaint vivement. « Nous avons bonne « raison de nous mescontenter bien fort, écrit-elle à don « Juan, d'une chose qui touche à nous-mesmes : c'est que « quelques-uns de nos rebelles, s'estant retirés en ces quar- « tiers delà, y sont maintenus à vostre faveur et adveu... « Veuillez y mettre aultre ordre : ce que si verrons que « vous ne faciez, nous aurons occasion plustost d'entrer

1 Lettre de don Juan, du 31 mai 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 384.

2 Lettre de don Juan, du 29 mai 1577.

3 Lettre de Wilson, du 18 avril 1577. Cf. la lettre de Paulet, du 28 avril.

« en opinion d'intention sinistre en vous en nostre endroict,
« que de bonne et sincère [1]. »

Comme don Juan niait toute relation avec les réfugiés anglais, Élisabeth lui écrivit de nouveau avec une aigreur croissante : « Vous ne pouvez croire qu'ayons tant peu de « soing de nos affaires que ne sachions cela et bien d'aul- « tres choses de plus près.. Pour amouvoir ces aiguillons « et marcher de bon pied, nous expectons l'exécution de « vos promesses, partant pour racler tout scrupule vous « priant adviser de ne pas permettre à pas un d'iceulx « aulcun séjour ès Pays-Bas et que les œuvres de bonne « amitié soient mises en exécution par effect et non en « cérémonies [2]. » Elle se félicite d'apprendre qu'il exécutera fidèlement les articles de la Pacification, car, en agissant ainsi il acquerra plus d'honneur que les autres gouverneurs des Pays-Bas par leur cruauté et leur tyrannie. Puisqu'il nie d'avoir encouragé les catholiques anglais, comment expliquera-t-il l'accueil qu'il a fait au comte de Westmoreland et à Stuckley ? Que don Juan renonce donc à soutenir les rebelles et que, comme preuve de la sincérité de ses intentions, il les fasse sortir des Pays-Bas [3].

En même temps, elle reproche à l'évêque de Liége l'asile qu'une femme a trouvé aux bords de la Meuse. La comtesse de Northumberland est aussi coupable que l'a été son époux ; elle a osé, en parlant d'Élisabeth, l'appeler : « la « fausse reine [4]. »

1 Lettre d'Élisabeth à don Juan, du 28 février 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 218.

2 Van Bruyssel, Documents du State paper office (mars 1577).

3 Record Office, Cal., n° 1366.

4 Lettre d'Élisabeth à l'évêque de Liége, du 18 mars 1577.

La politique anglaise subira une transformation plus profonde.

Dès que la reine d'Angleterre apprend que les démarches faites par Horsey près de don Juan restent sans succès, elle le charge de voir secrètement le sieur de Sainte-Aldegonde et de lui dire qu'elle est fort bien disposée pour le Taciturne, comme il pourra s'en assurer en envoyant quelqu'un vers elle. Elle fait engager les États à accepter ses services, car il est le seul qui puisse diriger leurs affaires dans une situation si difficile [1]. Elle s'étonne qu'ils aient ratifié le traité de Marche sans avoir attendu l'avis d'un homme aussi prudent et aussi sage [2].

Wilson assure les membres des États qu'Élisabeth porte autant de zèle qu'eux-mêmes à la défense de leurs libertés [3]. A son avis, le jour où le Taciturne sera chassé de la Hollande, l'Angleterre sera en danger [4]. Si au contraire elle le soutient, elle n'aura rien à craindre de don Juan [5]. De là un long mémoire afin de démontrer qu'il faut intervenir dans les affaires des Pays-Bas [6]. Et à ce sujet il reproduisait le bruit que le duc de Guise allait se joindre à don Juan. Ne serait-ce point, sous un autre drapeau, cette invasion française tant redoutée par Élisabeth [7] ?

1 As the only man fit to be employed in so weighty a cause, without whose assistance she cannot hope that their affairs can take good success. Lettre de Walsingham, du 16 janvier 1577. Record Office.

2 Record Office, Cal. nº 1411.

3 Lettre de Wilson, du 30 décembre 1576.

4 Lettres de Wilson, du 5 et du 19 avril 1577.

5 Lettre de Wilson, du 1er mars 1577.

6 Mémoire du 30 mars 1577. Van Bruyssel, Documents du State paper office, p. 214.

7 Lettre de Wilson, du 24 janvier 1577. Record Office.

Tout ce que le Taciturne apprend de France, lui prouve qu'il ne peut plus compter sur le duc d'Alençon devenu le chef et le capitaine de la Sainte-Ligue ; mais il sait qu'Édouard Horsey n'a pas été admis aux conférences de Huy. Il veut exploiter le mécontentement de la reine d'Angleterre et envoie vers elle le seigneur de Famars. Voici ce qu'il aura à représenter à Élisabeth : Si don Juan réussit, les Espagnols n'oublieront jamais qu'elle a soutenu la cause de la Réforme, et ils se vengeront sur elle. Ignore-t-elle que déjà l'on se prépare à exciter des troubles en Angleterre et à la jeter en prison ? Esquerdes a rencontré près de Mons le chapelain de Barbe Blomberg : il a été assez habile pour lui faire raconter que don Juan se propose de conquérir l'Angleterre et qu'on veut se débarasser d'Élisabeth, fût-ce par le poison. Il est de son intérêt d'accorder les secours que les Gueux lui demandent ; il est de sa dignité de démentir le bruit qu'elle veut imposer l'obéissance de Philippe II et lui laisser le droit de régler l'exercice de la religion. Ce qu'on attend d'elle, c'est qu'elle soutienne les priviléges du pays et la liberté de conscience [1].

« J'espère, écrit le Taciturne à Wilson, que la reine « assistera une cause aussi juste que la nôtre ; car c'est de « nous que dépend la paix de l'Angleterre [2]. » Il assure Élisabeth qu'il n'a d'autre désir que de lui faire service et qu'il en est de même des États de Hollande et de Zélande [3].

1 Instructions de M. de Famars, du 10 février 1577. Record Office et Brit. Mus., Titus, B. 11 (avec les annotations du comte de Sussex). Famars fut reçu par Élisabeth le 20 février. Journal de Walsingham.

2 Record Office, Cal., nº 1284 (février 1577).

3 Record Office (2 juin 1577).

C'est un subside annuel de cinquante mille livres sterling que réclame le prince d'Orange [1].

Un mémoire rédigé en termes éloquents ne peut que flatter les goûts d'une princesse lettrée et pédante. C'est probablement à Marnix qu'il faut attribuer un discours latin où on l'exhorte à ne pas refuser aux Pays-Bas cette intervention puissante qui, en France et en Écosse, a produit de si heureux résultats [2].

En dehors des documents officiels, d'autres moyens seront employés pour se concilier la faveur de la reine d'Angleterre.

Le Taciturne, pour faire droit aux anciennes plaintes d'Élisabeth, lui annonce que désormais tous les ports de la Hollande seront ouverts aux navires anglais : le secours des marins zélandais ne sera-t-il pas assez efficace pour rompre tous les desseins que pourrait former contre elle la France ou l'Espagne [3] ?

De plus, le Taciturne fait espérer à Élisabeth que, de concert avec les États de Flandre, il la remettra en possession de Calais [4]. Le seigneur d'Esquerdes qui a si bien fait causer le chapelain de Barbe Blomberg, se chargera de ce soin [5].

Un appui important ne manquera pas au Taciturne : c'est celui de Leicester qui reçoit de lui, assure-t-on, une pension secrète. Leicester a retrouvé tout son crédit près d'Élisabeth ; il se figure que par l'autorité presque sou-

1 Notes sur les affaires des Pays-Bas (mars 1577). Record Office.

2 Record Office, Cal., nº 1243 (5 février 1577).

3 Notes sur les affaires des Pays-Bas (mai 1577). Record Office.

4 Lettre de Henri III, du 14 mars 1577. Pr. de Castelnau.

5 Note chiffrée du sieur d'Esquerdes, sans date. Record Office.

veraine qu'il exercera dans les Pays-Bas, il pourra se frayer une voie rapide pour monter sur le trône d'Angleterre. Le prince d'Orange le prie de servir de parrain à son enfant qui vient de naître [1]. Wilson exprime l'espoir qu'il prendra le commandement d'une expédition qui combattra les Espagnols. Déjà il a promis au Taciturne l'appui des Anglais [2], et, dans son impatience d'écarter don Juan, il a envoyé en Flandre son médecin qui est en même temps le plus célèbre empoisonneur du temps, le docteur Julio Borgarucci : les magistrats de Bruges lui délivrent une attestation qu'il n'y a rien à lui reprocher [3].

Un mémoire, vraisemblablement rédigé par les Huguenots, est remis à Élisabeth : Le pape excite les rois d'Espagne et de France à détruire tous les partisans de la Réforme. Don Juan sera le principal chef pour l'exécution de cette entreprise « comme celuy qui leur semble plus « propre que nul aultre prince que l'on sçauroit choisir, « ayant toutes les parties et qualités requises à ung grand « chef et capitaine pour sérieusement en venir à bout et « duquel, pour estre jeune, prudent, songneux, vaillant, « hardy et bien expérimenté, l'on doibt espérer toute propice « et honorable fortune. » Ses victoires passées semblent garantir de nouveaux succès ; la conquête de l'Angleterre, la main de Marie Stuart seront sa récompense. La flotte portera huit ou dix mille hommes, et elle comprendra douze

1 Lettre de Leicester, du 8 mai 1577. Br. Mus., Galba, C. VI. Cf. les lettres du Taciturne à Burleigh et à Davison, du 23 avril 1577. Brit. Mus., Lansdown, 25, et Record Office.

2 Lettre de Leicester, du 7 mars 1577. Record Office.

3 Record Office (10 novembre 1576).

gros navires, dont le moindre sera de six à sept cents tonneaux. En même temps on fera en Allemagne une grande levée de reîtres pour écraser le duc Casimir [1].

C'est en ce moment que le roi de Navarre et La Noue saisissent des lettres chiffrées transmises des Pays-Bas en Espagne. Elles sont lues par Marnix. Il en est une écrite pas Escovedo où il est dit que l'affaire de Hollande offre plus de difficultés que celle d'Angleterre, *mas difficultoso que lo de Ingleterra*, que si celle-ci se fait, l'autre suivra, *y se tomasse aquello, tambien se tomara lo otro*, que pour y parvenir il ne faut pas de grandes forces, *para hazerlo basta mediana fuerça* [2].

Élisabeth n'hésite plus : elle donne l'ordre d'envoyer à Dordrecht deux grandes coulevrines et vingt-huit canons ; elle charge Sidney de lever des reîtres en Allemagne [3].

En vain don Juan se plaindra-t-il à Wilson des secours que la reine d'Angleterre envoie au prince d'Orange. Wilson nie tout ; et, lorsque don Juan insiste, il lui reproche à son tour de soutenir les rebelles anglais dans l'espoir d'épouser Marie Stuart et de ceindre la couronne d'Angleterre. A ces mots don Juan paraît quelque peu troublé et se borne à répondre : « Il est peu probable que moi qui « n'ai rien, je recherche la main d'une prisonnière aussi « pauvre que moi [4]. »

Thomas Smith sera assez habile à Madrid pour faire abandonner par Philippe II ces vastes desseins dont la réa-

1 Record Office. Conway papers.
2 Record Office, Cal., n° 1172.
3 Lettres de Henri III, du 14 mars et du 2 avril 1577. Pr. de Castelnau.
4 Lettre de Wilson, du 1er mai 1577. Record Office.

lisation est remise jusqu'à l'*armada* de 1588. Don Juan reste seul en présence des rancunes et des colères d'Élisabeth.

IX.

REPRÉSAILLES EN ANGLETERRE.

La captive de Sheffield, loin d'être secourue, n'aura qu'à se résigner à son infortune. L'ordre est donné par Élisabeth de faire peser sur elle de nouvelles rigueurs, et même, s'il y a lieu, de la faire changer de prison. Guaras est arrêté [1].

Élisabeth voulait aller plus loin. Elle avait admiré la Saint-Barthélemy comme l'*ultima ratio* du droit absolu des souverains et eût voulu la reproduire dans ses États contre les catholiques. Déjà l'ordre est donné de les saisir tous pendant une nuit et de les faire périr ; mais voici qu'elle devient elle-même souffrante. Plus elle persévère dans son dessein, plus elle sent la douleur s'asseoir à son chevet. Elle se croit frappée par Dieu et renonce à ces rêves d'extermination [2]. Il suffira, pour frapper les partisans de Marie Stuart, d'appliquer les statuts récemment portés où il est décidé que quiconque, en dehors de tout acte de rébellion, a mal parlé de la reine, doit être attaché au pilori et avoir les oreilles coupées ; mais ces statuts ne dérogent point aux règles plus anciennes qui en ce cas mettent le coupable à sa discrétion ; et, tout en prononçant

1 Lettre de Vargas-Mexia, du 30 décembre 1577 (Arch. Nat. à Paris).
2 Vasquez, Cosas de Flandès.

l'emprisonnement perpétuel dans les fers, il y a lieu de mutiler la langue, d'arracher les joues, de brûler le front avec un fer rouge. Toutes ces peines et toutes autres de semblable nature doivent en ce cas être prononcées. Tel est l'avis du lord Justice Manwood [1].

La vie de Marie Stuart ne sera qu'une longue agonie jusqu'à l'heure suprême où sous la hache du bourreau commencera pour elle, avec l'arrêt de Dieu, la tardive réhabilitation de l'histoire. Le jour où elle entra dans les prisons d'Élisabeth, elle a pris pour devise : « En ma fin « est mon commencement [2]. »

1 Froude, t. XI, p. 88.
2 Wright, Elizabeth, t. I, p. 311.

CHAPITRE XVII.

LES CONFÉRENCES DE GERTRUIDENBERG.

(mai — juillet 1577)

Négociations de don Juan avec le prince d'Orange. — Mission de Léoninus. — Conférences de Gertruidenberg. — Le vicomte de Gand à Londres.

I.

NÉGOCIATIONS DE DON JUAN AVEC LE PRINCE D'ORANGE.

« Je ne puis assurer Votre Majesté, écrit don Juan à « Philippe II, que la paix récemment conclue produira les « fruits qu'on en espérait. Le prince d'Orange se fortifie « avec une grande furie en Hollande et en Zélande, la « reine d'Angleterre lui offre son appui, et presque tout le « peuple des Pays-Bas est à sa dévotion. Il s'est fait aimer « des uns et trompe les autres [1]. »

Le prince d'Orange conserve toutes ses troupes sous les armes et fait fortifier les villes. On travaille activement aux palais qu'il s'est fait élever à Gertruidenberg et à Middelbourg [2]. Autant le nom du roi est haï et méprisé, autant celui du Taciturne est honoré et respecté [3]. « Il intimide et

1 Lettre de don Juan, du 7 avril 1577.
2 Lettre de Morillon, du 13 mai 1577.
3 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577.

« gaigne tous ceulx qui vont vers luy et gaigne gens de « tous costés [1]. » La Pacification de Gand est le texte qu'il invoque pour conserver ce qu'il possède déjà, pour s'assujétir ce qu'il convoite [2]. « Il cherche, dit Morillon, à s'im« patroniser en Frise, en Gueldre et dans l'Over-Yssel : « il seroit aussi puissant que tout le demeurant des « Pays-Bas [3]. »

L'œil d'Escovedo plonge plus avant et sonde les desseins secrets du Taciturne : « Son véritable but, écrit-il, est de « s'établir en Hollande ; et, comme il est le maître de la « mer, personne ne pourra l'en chasser [4]. »

Cependant il était évident pour les hommes les plus sages et les plus favorables au rétablissement de la paix que désormais l'ambition du Taciturne prolongerait seule les calamités dont on se croyait désormais affranchi. Ce sentiment se manifestait au point que quelques-uns auraient été disposés à rappeler les Espagnols pour mieux se défendre contre les Gueux [5].

Wilson ne cachait point dans ses lettres à Walsingham que le prince d'Orange avait en ce moment beaucoup d'ennemis. Le clergé redoutait sa haine antireligieuse ; la noblesse, son ambition et son esprit de domination [6]. Les seigneurs et provinces, dit la Huguerie, n'avaient avoué le prince d'Orange qu'à contre-cœur, « recongnoissans son

1 Lettre de Morillon, du 1er juin 1577.
2 Lettre de Saracini, du 12 septembre 1577.
3 Lettres de Morillon, du 29 avril et du 1er juin 1577.
4 Lettre d'Escovedo, du 27 février 1577. Doc. ined., t. I, p. 320.
5 Avis de Bruxelles, du 18 avril 1577. Record Office.
6 Lettre de Wilson, du 18 avril 1577. Record Office.

« ambition, avarice et tyrannie extrême masquée du nom « de liberté [1]. »

Lorsqu'on apprenait à Madrid les obstacles apportés sans cesse à la pacification des Pays-Bas, Antonio Perez écrivait à Escovedo qu'il fallait chercher les moyens de faire tuer le prince d'Orange [2]; et Escovedo répondait à Perez qu'il y pensait depuis longtemps [3].

Don Juan a recours aux négociations ; mais c'est avec une vive répugnance qu'il se met ainsi en relation directe avec le principal auteur de la rébellion.

S'il traite avec le prince d'Orange, c'est que de là dépendent le rétablissement de la paix, le maintien de la religion catholique, la conservation de l'autorité du roi. Les choses en sont venues à ce point qu'il faut faire de nécessité vertu, *que es fuerza hacer de la necessitad virtud* [4].

« Le prince d'Orange, écrivait don Juan, est le pilote « qui conduit la barque. Les plus grands obstacles seraient « écartés si on parvenait à le gagner [5]; » et ailleurs : « Il faut tâcher de rétablir l'État par tous les moyens pos- « sibles, et je ne connais d'autre voie pour prévenir sa « ruine que la soumission de cet homme qui exerce tant « d'influence sur la nation [6]. »

1 Mém. de La Huguerie, t. II, p. 10.

2 Lettre d'Antonio Perez, du 7 avril 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 298. — Le duc d'Alençon et le roi de Navarre firent prévenir le prince d'Orange que quatre Français voulaient l'assassiner. Lettres de Wilson, du 10 février et du 10 mars 1577. Record Office.

3 Lettre d'Escovedo, du 29 mai 1577.

4 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577.

5 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 245.

6 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 244.

Dès le mois de janvier, le roi avait autorisé don Juan à traiter avec le Taciturne et à lui restituer tous ses biens, sauf à lui donner quelque compensation pour les terres qu'il avait en Bourgogne [1]. « Il n'est pas douteux, écrivait « Philippe II, que la réduction de cet homme ne soit de la « plus grande importance et qu'il ne faille faire pour cela « tous les devoirs possibles [2]. »

Don Juan, d'accord avec le duc d'Arschot, offrit d'abord au prince d'Orange, s'il consentait à se retirer en Allemagne, d'assurer à son fils aîné le comte de Buren qu'on eût rendu à la liberté, toutes les charges dont jouissait son père ; mais le Taciturne ne pouvait accepter des conditions qu'il devait juger fort insuffisantes [3].

« Si le prince prête l'oreille à mes propositions, écrit « don Juan, ce ne sera qu'à des conditions très-avanta- « geuses pour lui ; mais il faudra en passer par là plutôt « que de tout perdre [4]. »

II.

MISSION DE LÉONINUS.

En ce moment un docteur de Louvain, Elbertus Léoninus, surnommé Longolius, selon les uns à raison de sa haute taille, selon d'autres pour ses longs discours [5], était chargé

1 Lettre de Philippe II, du 26 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 158.

2 Lettre de Philippe II, du 14 mai 1577.

3 Lettre de Wilson, du 17 mars 1577.

4 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577.

5 Lettre de Wilson, du 18 avril 1577.

par les États-généraux de diverses négociations avec le prince d'Orange [1]. Don Juan crut devoir confier à Léoninus le soin d'en profiter pour aborder un plus grave sujet. Il lui expliqua lui-même dans un entretien dont nous connaissons tous les détails, qu'il s'était fait un devoir de remplir scrupuleusement ses engagements. Il le chargea de dire au prince d'Orange qu'il avait le moyen de rendre au roi un service en récompense duquel il obtiendrait non-seulement le pardon de ses fautes, mais de plus les bonnes grâces du monarque et tous les honneurs qu'il pourrait désirer ; qu'il assurerait ainsi l'avenir de sa maison ; que don Juan lui serait bon ami et ferait pour lui plus peut-être qu'il ne pensait. Il devait engager le prince d'Orange à considérer que tous les griefs qu'il avait allégués pour prendre les armes, avaient disparu, et que, s'il ne les déposait pas, chacun se tournerait contre lui : ce qui entraînerait la ruine de sa maison [2].

Léoninus trouva le prince d'Orange à Middelbourg et lui déclara que tel était le désir de don Juan de s'entendre avec lui qu'il lui offrait une entrevue, à quelque péril qu'il dût s'exposer. Le prince d'Orange répondit qu'il ne désirait rien tant que de voir la paix rétablie et de pouvoir servir Son Altesse, mais qu'il ne pouvait rien faire sans l'avis des États de Hollande, qui allaient se réunir [3].

Quelques jours après, Léoninus, dans un discours prononcé en flamand devant les États de Hollande à Dordrecht,

1 Les instructions données par les États-généraux à Léoninus portent la date du 9 mars 1577. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 143.

2 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577.

3 Relation de Léoninus.

répéta publiquement ce qu'il avait dit au prince d'Orange. Don Juan était disposé à rendre au Taciturne son fils aîné et tous ses biens ; il consentait à se rendre près de lui pour conférer de la paix [1].

« Don Juan, écrit Wilson, emploie tous les moyens dont « il dispose pour gagner le prince d'Orange. Il voudrait « lui persuader de redevenir catholique [2]. »

Les seuls résultats de la mission de Léoninus furent une réponse assez vague des États de Hollande et une lettre du prince d'Orange à don Juan où il le félicitait, à propos de l'expulsion des Espagnols, d'avoir été l'auteur et l'instrument d'un si saint et louable commencement de repos et de prospérité [3].

Le 25 avril, don Juan répond à la lettre du prince d'Orange. Il est heureux de voir qu'il fera l'office d'un vrai serviteur du roi et que les États de Hollande s'en montrent les bons vassaux en s'employant avec zèle au rétablissement de la paix publique. Toute méfiance doit disparaître. Après tant de témoignages des bonnes intentions du roi, chacun doit l'aimer et lui obéir. Don Juan assure le Taciturne qu'en toutes occurences il lui montrera toute l'amitié qu'il pourra, et il signe : *son bien bon cousin* [4].

Le même jour, don Juan dit à Wilson qu'il avait proposé au Taciturne une entrevue n'importe où, qu'il n'hésiterait

1 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 159 ; Record Office.

2 Lettres de Wilson, du 24 mars, du 5 et du 18 avril 1577. Record Office et Brit. Mus., Harley, 6992.

3 Lettre du prince d'Orange, du 6 avril 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 279.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 321.

pas à mettre sa vie en péril, que l'on ne pouvait douter de la sincérité de ses intentions ; car, si le roi ne tenait point les engagements exprimés par l'Édit perpétuel, il était prêt à se joindre aux États pour le combattre [1].

La semaine suivante, don Juan se trouvait à Bruxelles ; et au moment où il remit aux États la ratification royale de l'Édit perpétuel, il ajouta à haute voix : « Je vous « déclare que je désire bien congnoistre et sçavoir la bonne « volonté du prince d'Orange et luy faire tout plaisir, « amitié et bonnes œuvres et mesmes l'asseurer que si de « sa part il accomplist ce qu'il a promis en vertu de la « Pacification, je feray tant devers Sa Majesté qu'il aura « son fils. Je vous dis aultre foys que je désire grandement « l'amitié du prince et lui feray tousjours œuvres d'amy. « Si le prince veult parler à moy et s'il veult tenir la « bonne volunté vers nous, comme j'espère, nous serons « d'accord et luy donneray ce que luy ay promis et plus [2]. »

Le 15 mai, don Juan rédigea les instructions destinées au duc d'Arschot [3], et le lendemain il lui remit une lettre écrite entièrement de sa main où il priait le prince d'Orange de lui faire bon accueil. Son plus vif désir était de rétablir la paix et la prospérité des Pays-Bas, et il espérait que le Taciturne l'y aiderait puisque cela dépendait en grande partie de lui [4].

1 He would join with the Estates and bear himself against the king. Lettre de Wilson, du 1er mai 1577. Record Office.

2 Archives d'Ypres.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 438.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 345.

III.

CONFÉRENCES DE GERTRUIDENBERG.

Les conférences entre les envoyés de don Juan et ceux du prince d'Orange s'ouvrirent à Gertruidenberg. Le Taciturne était accompagné de Marnix et de Vander Myle. Parmi les députés de don Juan et des États, on remarquait le duc d'Arschot, Gaspard Schetz, le seigneur de Hierges, le docteur Léoninus.

Les exigences du prince d'Orange étaient grandes. Il demandait que don Juan rasât le château d'Anvers, licenciât les troupes allemandes et renvoyât Gonzaga, Escovedo, Taxis et tous ses serviteurs étrangers. Il fallait qu'on lui remît Breda et Utrecht, qu'on lui rendît tous ses biens de Bourgogne et du Luxembourg. Il engageait le duc d'Arschot à se méfier du roi d'Espagne. Quant à lui, il avait été souvent trompé et ne voulait pas exposer sa tête : il connaissait trop la maxime de Philippe II qu'il ne fallait garder aucune foi aux hérétiques. Rien n'est d'ailleurs plus éphémère que le caprice des rois ; c'est l'appui du peuple qu'il faut rechercher : il n'y a que cela qui soit durable. « *Sum calvus et calvinista*, ajoutait-il, et je le « resterai tant que je vivrai [1]. »

Don Juan croyait, porte un rapport anglais, qu'il ne serait pas difficile de gagner le prince d'Orange [2]. Il lui fit proposer la restitution de tous ses domaines, et de plus,

1 Lettre de don Juan, du 28 mai ; Lettre de Morillon, du 1er juin 1577.

2 Don John thinks the prince is not so hard to be won. Mém. sur les affaires des Pays-Bas (mai 1577). Record Office.

en échange de ses biens de Bourgogne, le comté de Charolais, dont la souveraineté lui eût été reconnue par le roi de France. Ainsi le Taciturne eût porté le même titre que l'héritier des ducs de Bourgogne, mais en dehors de tous ces liens de vassalité qui pesèrent si lourdement sur Charles le Téméraire. Le prince d'Orange demanda un mémoire « sur « l'estat et conditions de la dicte conté. » Il en trouva les revenus insuffisants, et, selon le dicton du bouffon de Charles-Quint, il eût préféré *poco menos honrra y mas provecho*, un peu moins d'honneurs et plus de profit [1].

Le prince d'Orange ayant un jour demandé à Léoninus pourquoi don Juan lui faisait de si brillantes promesses, le docteur de Louvain répondit que don Juan n'ignorait point l'influence qu'il exerçait dans quatre ou cinq provinces et qu'il était disposé à employer tous les moyens de douceur pour l'assurer de sa bonne volonté. Que le Taciturne mette par écrit tout ce qu'il désire : il ne doute pas que don Juan ne le lui accorde. Et comme le prince d'Orange semblait ne pas croire à l'exécution loyale de la Pacification de Gand, Léoninus protesta que don Juan était sincère et que, si Philippe violait son serment, il se placerait à côté du prince d'Orange pour le combattre [2].

Le Taciturne n'ignorait pas les propositions qui avaient été faites par quelques seigneurs à don Juan ; il savait aussi que, déjà plusieurs années auparavant, on avait songé à créer un royaume des Pays-Bas sous le sceptre du vainqueur de Lépante. « Si tel était le dessein de don

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, pp. 300 et 306.

2 He would fight against the king for him.

« Juan, disait-il au docteur Leoninus, je favoriserais « volontiers ses tentatives [1]. » Et ce jour-là il put glisser à l'oreille de l'agent anglais ces quelques mots : « Que pen- « serait Élisabeth si je faisais de don Juan (et j'en ai le « moyen) le roi d'un nouveau royaume et à telles condi- « tions que l'Angleterre en retirerait tout le profit [2] ? »

C'était trop exiger. Les négociations étaient rompues : « Il a esté pourveu bien à propos, s'écrie triomphalement « la princesse d'Orange, contre le dessein de l'ennemy [3]. »

Cependant le prince d'Orange, avant de quitter Gertruidenberg, adressa à don Juan une longue lettre, froide et habile apologie du rôle qu'il venait de remplir. La bénigne courtoisie de don Juan avait merveilleusement accru l'obligation qu'il lui devait à raison de l'honneur et de la faveur qu'il daignait lui faire et lui promettre. Il le remerciait de lui avoir si libéralement accordé sa faveur et sa grâce, de l'avoir si humainement et avec un tel soin convié à une vie tranquille, sûre et honorable, comble du bonheur et de la félicité en cette vie mortelle. De son côté, il ne manquerait point de correspondre à cette bénignité, avec tout devoir de très-humble service, le suppliant de croire que là où il voudrait l'honorer de ses commandements, il le trouverait « autant fidèle et affectionné serviteur qu'il puisse « avoir. » Certes il a été heureux d'apprendre qu'il compte suivre une ligne de conduite différente de celle des autres gouverneurs ; il n'épargnera ni sa vie, ni ce qui est « en

1 That he would further his endeavours.

2 Lettre de Rogers du 20 juillet 1577 ; Mém. de Rogers. Record Office.

3 Groen, t. VI, p. 87 (22 mai 1577).

« sa petite puissance » pour seconder don Juan, selon ses facultés, en une œuvre si sainte et si louable, comme celui qui depuis longtemps s'est entièrement dévoué au service du roi et au salut de la patrie. La Hollande et la Zélande rendront au roi et à don Juan toute due et légitime obéissance ; il y apportera lui-même « telle fidélité et promptitude que bons vassaulx et subjects sont obligés de faire. » Mais (et ceci rappelle le proverbe : *in cauda venenum*), comme la Pacification de Gand est l'unique remède pour délivrer le peuple de tant d'oppressions, il attendra qu'on ait pu voir avec quelle rondeur et sincérité elle sera exécutée, afin de juger ainsi ce qui reste à faire « pour l'entière « perfection du repos et tranquillité publique [1]. »

Tels sont les récits que nous ont conservés les dépêches des agents anglais qui résidaient à Bruxelles et de ceux qui recueillirent les discours du Taciturne. Il est douteux que don Juan eût accepté son appui pour usurper la couronne des Pays-Bas ; mais il serait peut-être téméraire d'affirmer qu'il ne se fût pas intimement allié avec lui, s'il avait pu l'entraîner à la conquête de l'Angleterre. Ainsi s'explique la démarche de Léoninus qui, sans rejeter les étranges ouvertures du prince d'Orange, lui demanda ce qu'en ce cas il voudrait obtenir : « A la fois ce que réclament mes « intérêts particuliers et ceux de la chose publique, » répondit le Taciturne ; et, sur les instances pressantes de Léoninus, il fit connaître qu'il entendait par là, d'une part la démolition des citadelles et les autres requêtes déjà exprimées, y compris l'expulsion de Berlaymont et d'Assonle-

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 289 (24 mai 1577).

ville hors du conseil d'État, d'autre part la restitution de tous ses biens et de tous ses honneurs avec le paiement de ses dettes.

Constatons, cette fois encore, la profonde hypocrisie de ce langage. La lettre du prince d'Orange est du 24 mai. Quatre jours après, Wilson mande à Burleigh : « Je suis « informé que le prince d'Orange ne fera rien sans savoir « avant tout ce qui plaît à la reine d'Angleterre [1]. » En effet le 2 juin le Taciturne annonce à Élisabeth qu'il n'a d'autre désir que de la servir [2].

« Le prince d'Orange, observe Wilson, est réduit à se « rendre à la merci de Philippe II ou à se remettre entre « les mains de quelque personnage plus grand que lui. Le « moment est venu où il devra accepter tout ce que voudra « la reine d'Angleterre [3]. »

Don Juan a vu s'évanouir ses rêves de paix et de réconciliation. C'est avec un cœur déchiré qu'il écrit à Philippe II : « Le prince d'Orange est fin et artificieux. Il n'use « de paroles que pour gagner du temps. Il vient de distri- « buer les biens de l'Église aux prédicateurs hérétiques. « D'Angleterre on favorise ces bonnes œuvres avec tout le « zèle possible. Ou Votre Majesté doit céder sur le point « de la religion ou il faut qu'elle brûle le pays.. S'il faut « rompre les digues et inonder tout le pays, c'est un moin- « dre mal que de le laisser se perdre sans châtiment. » Et il ajoute, dominé par la colère : « Ce que le prince d'Orange

1 Lettre de Wilson, du 28 mai 1577.

2 Lettre du prince d'Orange, du 2 juin 1577. Record Office.

3 Lettre de Wilson, du 8 juin 1577.

« abhorre le plus au monde, c'est Votre Majesté... S'il pou-« vait boire votre sang, il le ferait [1]. »

IV.

LE VICOMTE DE GAND A LONDRES.

Il ne restait à don Juan qu'à recourir à un dernier moyen : il cessa de repousser la médiation de l'Angleterre et s'efforça d'obtenir tout au moins qu'Élisabeth n'encourageât pas le Taciturne dans sa résistance [2] : nouvelle humiliation que lui imposaient les nécessités de la politique et les ordres venus de Madrid.

« Que je serais heureux de voir la reine d'Angleterre ! » disait don Juan à Wilson. L'ambassadeur anglais ajoutait qu'il avait suffi qu'il contemplât son portrait pour qu'il s'écriât : « Dieu a fait beaucoup pour elle, car il a uni les « traits d'une reine à ces vertus si fameuses qui font l'ad-« miration du monde. » Mais Wilson se méfiait de ces douces paroles et engageait la reine à se servir du même langage : *Fallere fallentem non est fraus* [3].

En même temps, don Juan envoyait le vicomte de Gand en Angleterre. La reine Élisabeth écouta avec bienveillance la harangue où, en l'exhortant à ne pas favoriser le prince d'Orange, il lui parla du devoir réciproque de ne pas favoriser les rebelles [4], et, tout en louant fort les bons procédés

1 Lettre de don Juan à Philippe II, du 24 mai 1577.

2 Lettres de Wilson, du 24 mai et du 3 juin 1577. Record Office.

3 Lettre de Wilson, du 3 juin 1577. Record Office.

4 Discours du vicomte de Gand (24 juin 1577). Cf. les lettres du vicomte

de l'ambassadeur, elle déclara à don Juan qu'elle ne pouvait rien répondre sans être exactement instruite de ce qui se passait en Hollande [1].

Deux ambassadeurs quittent les bords de la Tamise : Davison et Rogers.

Davison se rendra à Bruxelles : il y fera connaître verbalement (Élisabeth craint de trop s'engager) que si don Juan veut réduire les États en servitude, elle les assistera autant que cela pourra se concilier avec son honneur [2].

Rogers débarque en Hollande, et il raconte comment ayant trouvé le prince d'Orange à Alkmaar, il eut aussitôt avec lui un long entretien.

Le Taciturne demanda à l'envoyé d'Élisabeth quelles étaient ses intentions. « Assurément, répliqua l'agent an-« glais, la reine ne permettrait point qu'on opprimât la « Hollande et la Zélande ; mais elle ne pouvait approuver « ce qui se passait, car ce serait un mauvais précédent « pour elle-même [3]. » Le Taciturne insistait. Il avait lu, disait-il, dans les chroniques de Froissart qu'Édouard III ne craignit point de se déclarer l'ami d'Artevelde. Les ducs de Bourgogne, bien que vassaux des rois de France, ont trouvé un appui chez les rois d'Angleterre. Faut-il que la Hollande et la Zélande soutiennent seules la lutte contre

de Gand, du 23 et du 26 juin 1577. — Le vicomte de Gand arriva à la cour d'Angleterre le 22 juin. Journal de Walsingham.

1 Lettre d'Élisabeth à don Juan. Record Office.

2 So farre fourth as may should be with our honour. Instructions données à Davison le 27 juin 1577. British Museum, fonds Harley, n° 258, f° 44, et n° 1582, f° 182. — Walsingham annonça l'arrivée de Rogers au prince d'Orange par une lettre du 27 juin 1577.

3 Might be an evil precedent in her own case.

don Juan ? Pourquoi ne pas tenir compte du vœu de toutes les provinces de s'unir pour rétablir la paix ? Puis, cherchant avec habileté les occasions d'exciter les inquiétudes d'Élisabeth, il raconta que don Juan lui avait fait demander si, en cas d'accord, il pourrait compter sur lui contre les Anglais, les Allemands ou les Turcs. « Contre « tous excepté contre ceux de ma religion ! » avait-il répondu. S'il le répétait à Rogers, c'était afin qu'Élisabeth comprît le danger dont elle était menacée. Aucun doute n'était possible. Don Juan voulait mettre les Pays-Bas à feu et à sang, puis conquérir l'Angleterre. Cela résultait des lettres interceptées par La Noue, que dès le lendemain il ferait porter à Bruxelles par Marnix [1].

De Hollande Rogers se rendra en Allemagne. La reine d'Angleterre écrit au duc Casimir que si elle n'envoie point vers lui un plus grand personnage, c'est afin que la matière puisse être réglée plus secrètement [2] : il s'agit de la ligue de tous les princes protestants contre le pape et ses adhérents ; il s'agit aussi du projet formé dès cette époque par Élisabeth de substituer dans les affaires des Pays-Bas au prince d'Orange trop suspect de zèle pour la France, le duc Casimir en qui elle espère trouver un instrument docile.

1 Lettre de Rogers, du 20 juillet 1577. Record Office.

2 So that the matter may be arranged the more secretly. Lettre d'Élisabeth, du 23 juin 1577. Cf. Cal., n° 1509.

CHAPITRE XVIII.

DON JUAN SORT DE BRUXELLES.

(mai et juin 1577)

Intrigues à Bruxelles. — La remontrance des bons patriotes. — Nouveau complot du baron de Hèze. — Don Juan sort de Bruxelles. — Don Juan à Malines.

I.

INTRIGUES A BRUXELLES.

A peine don Juan est-il depuis quelques jours à Bruxelles et les échos des fêtes y retentissent encore, lorsqu'il sent trembler sous ses pas le sol miné à la fois par les intrigues du prince d'Orange et celles de la reine d'Angleterre.

Don Juan apprenait successivement que tous ses efforts avaient échoué en Hollande et qu'il ne pouvait rien espérer d'Élisabeth. A Bruxelles, son autorité avait cessé d'être respectée. A l'affection qu'on lui avait montrée, avait succédé presqu'aussitôt une malveillance sans cesse nourrie d'injurieux soupçons [1]. Il avait plus à craindre qu'il n'était craint lui-même ; il n'exerçait d'autre autorité que celle qu'il plaisait aux États de lui accorder [2]. « Le démon

1 Lettre d'Escovedo, du 30 mai 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 378.

2 Lettre de Wilson, du 8 juin 1577 ; Metsius, p. 785.

« sous les traits du prince d'Orange, écrit don Juan, souf-
« fle le feu partout et propage l'incendie [1]. »

Les États, alors même que le Taciturne cherche à les asservir, s'inclinent devant lui. Ils lui obéissent et n'osent rien décider sans son avis. Il agit en homme qui les mène comme il le veut ; il semble qu'il les ait ensorcelés [2].

Le duc d'Arschot se montre, comme toujours, léger et inconstant [3] ; le baron de Hèze cherche de nouveau à dominer à Bruxelles par la violence [4].

Il est aisé de comprendre ce que souffre ce prince impétueux, fougueux, impatient de toute contradiction, qui se voit réduit à dompter si énergiquement son caractère pour paraître aimable et courtois à des hommes qu'il hait ou qu'il méprise. Lorsqu'il reporte sa vue sur tout ce qui l'entoure, sur ces haines sans cesse renaissantes, sur ces jalousies que rien ne peut calmer, sur ces étroites ambitions qui restent toujours inassouvies, un amer désespoir s'empare de son âme ; et, après ces longues journées où personne n'a pu s'approcher de lui sans être séduit par sa bonne grâce, il se livre à de sombres et terribles épanchements dans les lettres qu'il écrit sans contrainte. On ne saurait dire jusqu'à quel point sa fureur l'égare. S'agit-il du prince d'Orange ? Il se souvient de ce qu'Antonio Perez écrivait au mois d'avril [5], de ce qu'Escovedo répète en ce moment même [6] ;

1 Lettre de don Juan, du 16 mars 1577 ; Lettre d'Escovedo, du 13 avril 1577.

2 Lettres de don Juan, du 6 mars, du 28 et du 31 mai 1577.

3 Lettre de Wilson, du 8 juin 1577.

4 Lettre de don Juan, du 28 mai 1577.

5 Voyez plus haut, p. 396.

6 Lettre d'Escovedo, du 29 mai 1577. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. V, p. 375.

et le vainqueur de Lépante, à la suite d'un Perez et d'un Escovedo, déclare que, si l'occasion se présente, on tâchera de se défaire du prince d'Orange [1]. Mais il faut aussi frapper Champagney qui ne vaut pas mieux que le Taciturne. Le marquis d'Havré a offert à don Juan de le faire ; et don Juan lui a répondu qu'en ce cas non-seulement il lui garantirait sa tête, mais qu'il y mettrait une couronne d'or. Quant au cardinal de Granvelle, il a loué la constance des habitants des Pays-Bas à repousser les Espagnols. Sweveghem est un hérétique. Le comte de Lalaing est gouverné par sa femme qui est pleine de malice. Le greffier des États-généraux est lui-même un criminel au dernier degré [2].

Aux menées du Taciturne s'associent celles des Anglais. Wilson déclare, il est vrai, à don Juan que jamais Élisabeth n'assistera le prince d'Orange si aucune pratique n'est dirigée contre elle [3] ; mais il se souvient peu de ses belles paroles contre la dissimulation, cette chose mauvaise et odieuse qui fait de celui qui parle bien et qui agit mal le plus pervers des hommes [4], car, en ce moment, il a vingt-deux serviteurs avec lui, et l'on ne sait dans quel but. Don Juan le prie de les congédier : il a reçu de Londres l'avis qu'un Anglais doit le tuer [5].

Ce ne sont pas les seules intrigues dont Bruxelles soit le théâtre. Alféran se remue : on lui a donné l'ordre de

1 Lettre de don Juan, du 26 mai 1577. Corr. de Philippe II, t. V, p. 356.

2 Lettre de don Juan, du 28 mai 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 369. Cf. une autre lettre de don Juan, du 21 juin 1577.

3 Lettre de Wilson, du 24 mai 1577.

4 Lettre de Wilson, du 8 mai 1577.

5 Lettre de Wilson, du 11 mai 1577.

s'éloigner, mais il se tient secrètement caché dans l'hôtel de l'ambassade française [1].

II.

LA REMONTRANCE DES BONS PATRIOTES.

Les patriotes de Bruxelles « en bon nombre » exposent que la Pacification de Gand ne s'exécute point, que la cour est fréquentée par des étrangers malgré les plaintes qu'a déjà faites le prince d'Orange et que la bourgeoisie de Bruxelles, ayant répondu de la sûreté de don Juan, est tenue de veiller à ce qu'il ne se présente aucune occasion de tumulte ou d'hostilité [2].

Le peuple de Bruxelles, écrit Wilson, veut éloigner Escovedo, Gonzaga et d'autres qui forment, dit-on, le conseil secret. On a résolu d'isoler don Juan de ses amis, et il comprend le but que l'on se propose [3].

Les prêches se rouvrent publiquement malgré les défenses les plus formelles [4].

III.

NOUVEAU COMPLOT DU BARON DE HÈZE.

Jamais occasion plus favorable ne s'offrit, selon l'ancienne formule, pour s'assurer de la personne de don Juan. Wil-

1 Lettre de Wilson, du 9 juin 1577.
2 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 458.
3 Lettres de Wilson, du 8 juin 1577.
4 Record Office, Cal., n°s 1438 et 1457.

son se rend près du baron de Hèze, lui cite des paroles injurieuses que don Juan a prononcées et l'engage à se séparer de lui. Peut-être a-t-il eu recours à d'autres moyens. Quoiqu'il en soit, il annonce à Walsingham que le seigneur de Hèze se montrera désormais dévoué à Élisabeth. En vain don Juan l'appelle-t-il près de lui : il ne répond pas à cette invitation, renvoie la pension qu'il a reçue et écrit à la reine d'Angleterre qu'il désire s'employer à son service [1].

Marnix se rend secrètement à Bruxelles : c'est avec le baron de Hèze qu'il s'abouche pour l'exécution du complot [2]. L'entente est complète entre les agents d'Élisabeth et ceux du prince d'Orange. Taffin écrit à Davison qu'il y a tout lieu d'espérer un bon résultat dans l'affaire qui est connue d'eux [3].

Dès le 24 mai, don Juan mandait à Philippe II : « J'ai des « avis qu'il se trame quelque chose contre moi.. Le mieux « que je puisse faire, c'est de me recommander à Dieu. » Et plus loin : « Mon supplice arrivera bientôt si je puis « en juger par ce qu'on fait contre mes serviteurs [4]. »

Des avis plus précis ne tardèrent point à parvenir à don Juan. Selon les uns, le duc d'Arschot les lui transmit en ajoutant qu'il avait vu les instructions du prince d'Orange [5]; selon d'autres, le seigneur de Hierges qui revenait de Gertrui-

1 Lettres de Wilson du 1er mai et du 8 juin 1577 ; Lettre de don Juan, du 19 juin 1577 ; Lettre du baron de Hèze, du 6 juillet 1577 (Record Office).

2 Strada, p. 527. Cf. la lettre de don Juan, du 24 juin 1577.

3 Lettre de Taffin, du 24 avril 1577. Record Office.

4 Lettre de don Juan, du 24 mai 1577.

5 Vasquez, Cosas de Flandès ; Bor.

denberg, rapportait que le prince d'Orange s'était vanté que s'il n'eût pas retenu le peuple de Bruxelles, on eût déjà mis la main sur don Juan. Le danger était pressant [1]. Tout était concerté entre le Taciturne et le baron de Hèze : on devait enlever don Juan et le conduire en Zélande.

Ce qui se passait sous les yeux de don Juan, lui annonçait le sort prochain qui lui était réservé. Il était déjà presque prisonnier, ses domestiques ne pouvaient sortir du palais sans être insultés, et les choses en étaient arrivées à ce point que le jour où il se rendit à la fête de l'Ommegang, sa garde fut chassée du marché, et il se trouva seul sans que les magistrats intervinssent pour le protéger [2].

Don Juan mande les magistrats près de lui : ils répliquent que leur coutume est de ne traiter qu'à l'hôtel de ville [3].

IV.

DON JUAN SORT DE BRUXELLES.

Le 11 juin, don Juan profite d'un moment favorable pour sortir inopinément de Bruxelles. Il a, dit-il, à régler quelques différends soulevés par les couronnels allemands et se rend à Malines où il croit se trouver plus en sûreté [4].

1 Lettres de don Juan, du 29 mai et du 24 juin 1577.

2 Taxis, Comm. p. 264 ; Lettres de don Juan, du 24 et du 29 mai, du 20 et du 21 juin 1577 ; Lettre de Gonzaga, du 30 mai 1577 ; Mémoire du seigneur de Grobbendonck publié par M. de Reiffenberg ; Mém. an. publiés par M. Blaes, t. I, p. 296. — Trois ou quatre Espagnols mariés dans le pays étant entrés à Bruxelles, tous les Espagnols faillirent être massacrés et se virent réduits à fuir. Lettre de don Juan, du 24 mai 1577.

3 Lettre de don Juan, du 19 juin 1577 (publiée par M. Gachard).

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 415.

Si don Juan n'était pas tombé dans l'embûche qu'on préparait, un autre résultat avait été atteint contre lui. Les « bons patriotes » l'avaient chassé de Bruxelles, et les félicitations du Taciturne ne manqueront point à ce succès. Le 20 juin, il charge Théron de remettre aux États généraux une longue lettre où il ne parle plus de son obéissance au roi d'Espagne, ni à don Juan, mais où il retrace tout ce qu'il a fait, tout ce que la Hollande et la Zélande ont fait avec lui pour repousser la tyrannie étrangère. Il les engage à se prémunir contre les ruses et les sinistres pratiques des ennemis de la patrie ; il les prie de se souvenir de lui ; il les exhorte à maintenir toutes les clauses de la Pacification de Gand et à veiller à ce qu'on ne les réduise pas de nouveau à une cruelle servitude [1].

Les États-généraux répondent au prince d'Orange que jamais, quoiqu'il arrive, ils ne lui feront la guerre [2].

V.

DON JUAN A MALINES.

A Malines, les mêmes inquiétudes suivirent don Juan. Trente émissaires du prince d'Orange s'introduisirent dans la ville pour se saisir de sa personne. Il n'avait plus même assez d'autorité pour réprimer ces complots : il suffisait qu'il fît arrêter l'un de ceux qui menaçaient sa vie et sa liberté, pour qu'on l'accusât de vouloir imiter les rigueurs du duc d'Albe [3].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 292.
2 Lettre de Wilson, du 28 juin 1577. Record Office.
3 Lettre de don Juan, du 23 juin 1577. Gachard, Corr. de Philippe II.

Quelques jours à peine s'étaient écoulés lorsque don Juan, prisonnier à Malines comme à Bruxelles, écrivait au roi : « Je m'occupe des moyens de m'échapper : ce sera dans « trois ou quatre jours, ou bien je serai prisonnier. Nous « en sommes tous réduits là [1]. »

Le 9 juillet, autre lettre pleine des mêmes alarmes : « L'arrogance et l'insolence sont si grandes depuis le con« seil d'État jusqu'au peuple que tout s'écroule. Plusieurs « compagnies (l'une d'elles était celle du baron de Hèze) « s'approchent de Malines afin de s'emparer de moi. Ces « hommes feront le massacre, comme ils disent. Ils regret« tent de ne pas avoir mis à mort les membres du conseil « d'État, quand ils les arrêtèrent. S'ils me prennent, ils ne « m'épargneront pas, et c'en sera fait de nos affaires pour « toujours [2]. »

Le 14 juillet, don Juan parvint à quitter Malines pour se diriger vers Namur. Le motif assigné à son départ était la prochaine arrivée de la reine de Navarre, qui se rendait aux eaux de Spa.

1 Lettre de don Juan, du 24 juin 1577 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 436.

2 Lettre de don Juan, du 9 juillet 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 453. — On conserve aux archives de Simancas un mémoire signé par Edmond Huart, bourgeois de Bruxelles, où l'on rapporte que Corneille Vander Straten voulut faire arrêter don Juan à l'hôtel de ville de Bruxelles. Vander Straten avait dit : « J'ay des galans tout propres pour exécuter « cela. » Ses complices étaient Hèze, Marnix et Théron, et il agissait de connivence avec l'envoyé anglais Wilson.

CHAPITRE XIX.

LA FRANCE. — LA PAIX DE BERGERAC.

(avril — septembre 1577)

Le prince de Condé réclame l'appui des Allemands ; le roi de Navarre celui de Philippe II. — La paix de Bergerac. — Joie du duc d'Alençon.

I.

LE PRINCE DE CONDÉ RÉCLAME L'APPUI DES ALLEMANDS.

Le prince de Condé n'a cessé d'entretenir d'étroites relations avec le duc Casimir, qui est le chef de la ligue protestante en Allemagne ; mais Casimir est moins énergique que son ambassadeur le docteur Beutterich, et dans les derniers jours du mois d'août 1577 il n'a pas pris les armes. Ce qu'il tient surtout, dit-il, à obtenir de Henri III, « c'est qu'il nous envoyast nos paies [1]. »

La même lenteur présidait aux levées que Schomberg faisait en Allemagne : « C'est un estrange cas, mandait-il « à Henri III, que Messieurs de vos finances n'ont en man-« dement d'argent plus de soin de ce qui concerne le bien « et conservation de vostre Estat et de vostre parole, hon-« neur et réputation. » Pas d'argent pour payer l'*an-*

[1] Lettre du duc Casimir, du 30 août 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.

27

ritghelt, alors que pour décourager les ennemis il eût fallu se présenter aux foires de Francfort la bride à la main : il n'est pas facile de tromper les colonels de reîtres par les discours que le loup tenait à la cigogne [1].

Le duc de Guise se montre plus résolu. Il emprunte de l'argent sur sa vaisselle pour payer un *anritghelt* de quatre mille huit cents écus à onze colonels allemands [2].

II.

LE ROI DE NAVARRE RÉCLAME L'APPUI DE PHILIPPE II.

A côté du prince de Condé et bientôt au-dessus de lui se place le roi de Navarre, qui règnera un jour sous le nom de Henri IV. Il a près de vingt-quatre ans. Les partisans de la Réforme l'honorent comme le fils de Jeanne d'Albret, et l'on cite au nombre de ses amis Agrippa d'Aubigné qui rappelle en ces termes l'étroite liaison de leurs premières années : « Nourri aux pieds de mon roi, desquels je faisois « mon chevet, eslevé en son sein et lors plein des fran- « chises de mon village, quelquefois esloigné de sa faveur « et lors si ferme en mes fidélités qu'il m'a fié ses plus « dangereux secrets, j'ai receu de lui autant de biens qu'il « m'a fallu pour durer, non pour m'eslever ; et quand je « me suis veu croisé par ceux-mesmes qui sous mon nom « estoient entrés à son service, je me suis payé en disant :

1 Lettre de Schomberg, du 15 septembre 1577. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 398.

2 Lettre du duc de Guise, du 13 septembre 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.

« Eux et moi avons bien servi ; eux à la fantaisie du « maistre, et moi à la mienne. »

Pendant longtemps, le jeune roi de Navarre a passé pour frivole, inconstant, dépourvu de raison et de jugement ; mais l'activité de son esprit, la joyeuse affabilité de son caractère, l'énergie qui s'associe à son courage lui révèlent bientôt qu'il a un rôle à remplir ; et, un jour qu'il est à la chasse, il recommande à Aubigné d'inscrire désormais sur ses tablettes les événements qui se succéderont : « Sire, répond celui-ci, commencez à faire, et je commencerai d'escrire [1]. »

C'est en 1577 que s'ouvre la carrière politique de Henri de Bourbon ; et, chose assez étrange, c'est sous les auspices de Philippe II.

Personne n'ignorait qu'à Madrid on était vivement irrité des constantes intrigues du duc d'Alençon dans les Pays-Bas et qu'on en rendait responsable la faiblesse de Henri III. Philippe II ne s'affligeait plus de voir éclater en France des troubles qui suspendaient le dessein de porter la guerre au dehors, et peut-être souhaitait-il qu'ils pussent se prolonger. « Les Espagnols, écrit l'envoyé florentin « Saracini, craignent que la paix en France ne soit la « guerre aux Pays-Bas [2]. »

Telle est la situation au moment où le jeune prince qui fut depuis l'ardent ennemi des Espagnols, croit devoir adresser d'humbles adulations au roi d'Espagne. Selon le

1 Mém. d'Aubigné, préface, p. 5. — On trouve dans les documents français à Saint-Pétersbourg une forte belle lettre de Henri sur la mort de Louis de Condé, écrite le 12 juillet 1569, quand il n'avait pas seize ans.

2 Lettre de Saracini, du 5 août 1577.

roi de Navarre, la vertu, la prudence, la puissance et la magnanimité du successeur de Charles-Quint sont connues de toute la chrétienté. Tous les regards se portent vers lui ; les rois et les princes s'empressent de recourir à son appui dans leurs plus grandes nécessités. Le roi de Navarre ne peut que suivre cet exemple en présence des torts et des indignités dont il est la victime ; car les ennemis de l'État l'éloignent autant qu'ils le peuvent des bonnes grâces du roi de France, auprès duquel il devrait, à raison de sa naissance, occuper un des premiers rangs ; ils craignent sans doute qu'il ne s'oppose à leur ambition, et, toujours prêts à s'élever au milieu des malheurs et des ruines, ils réunissent en ce moment tous leurs efforts pour le détruire ; mais Dieu par sa grâce lui a donné les moyens de se défendre. En effet, la France sans cesse accablée de maux, au lieu de jouir du repos qui lui est nécessaire, vient d'être précipitée dans de nouveaux troubles par ceux qui, pour cacher leurs passions, le calomnient près des princes étrangers et perpétuent les divisions dans la maison royale, croyant ne pouvoir assurer leur fortune que par la continuation des discordes civiles. Son devoir, le zèle qu'il porte au bien général, l'obligation naturelle qui le lie à une monarchie où il occupe la première place après le roi et son frère, l'ont porté à s'y opposer de tout son pouvoir. Les dissensions intérieures de la France intéressent toute la chrétienté et surtout les princes voisins, car elles ouvrent la voie aux ennemis communs des plus grands princes, entre lesquels Philippe II doit être nommé le premier. C'est contre eux qu'il faut s'unir. Chaque jour on voit se poursuivre leurs menées et leurs conspirations secrètes,

de telle sorte qu'au sein même de la France naissent pour elle les périls les plus redoutables. Sans doute Philippe II appréciera mieux que tout autre prince la gravité de ces considérations : en employant, dans une œuvre si excellente et si digne de lui, le pouvoir et les moyens qu'il tient de Dieu, il s'assurera la reconnaissance de la France et spécialement celle du roi de Navarre, qui s'en souviendra toute sa vie, comme il s'efforcera de le prouver par tous bons offices et services possibles [1].

Claude du Bourg sera, en 1577, l'agent des intrigues du roi de Navarre, ainsi qu'il a été, l'année précédente, celui des intrigues du duc d'Alençon. Il se rend en Espagne [2], et, le 2 août 1577, il développe dans une assez longue harangue les propositions dont il est chargé. Le roi de Navarre, après avoir longtemps réfléchi et recherché dans sa conscience d'où provenait cette effusion du sang, première cause de tant de ruines, a reconnu que Dieu, dans sa colère, avait voulu châtier la France à raison de ses alliances avec les Turcs, redoutables ennemis de la chrétienté. Aux États de Blois, Henri III a été pressé de s'en séparer et de s'unir contre eux aux autres princes chrétiens ; mais il n'a pas écouté d'aussi justes conseils, et déjà il reprend les armes pour combattre ses propres sujets. Or le roi de Navarre, n'écoutant que son inclination naturelle et vivement ému des malheurs de la France, est convaincu que s'il en est ainsi, cela est dû à certains conseillers du roi, qui ont accepté des pensions du Turc et qui veulent fonder sur la

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1542 (3 avril 1577).

2 Les pouvoirs du roi de Navarre sont du 12 juillet 1577. Arch. Nat. à Paris, K. 1542.

ruine du pays leur propre fortune. C'est afin d'assurer le repos public qu'il a pris « la résolution finale et entière « d'employer le verd et le secq jusques à la dernière goutte « de son sang pour la restauration de la chrétienté. » Il fera la guerre à Henri III jusqu'à ce qu'il ait rompu avec les Infidèles, et il s'adresse au roi d'Espagne comme à leur plus redoutable adversaire afin qu'il daigne l'assister de ses moyens en lui prêtant deux cent mille écus. « Et oultre la « notable et perpétuelle obligation que le roy de Navarre « en aura à l'endroict de Sa Majesté, elle, comme Catho- « lique qu'elle est, en sera pour jamais rémunérée devant « Dieu et les hommes. » D'autre part, si une belle occasion se perdait, il serait à craindre que le roi de Navarre ne fût contraint par le bien particulier de la France, ainsi que par la conservation de son honneur, de sa vie et de ses biens, à s'aider d'autres remèdes et à délaisser, à son très-grand regret et déplaisir, une si sainte entreprise [1].

Ainsi le roi de Navarre, en prenant les armes, ne songeait qu'à rompre avec les Turcs ; il eût voulu aider Philippe II à gagner d'autres batailles de Lépante. Mais que devenaient, en présence de tant d'allégations mensongères, ses traités secrets en Allemagne contre le pape et le roi d'Espagne ?

Cette fois encore et plus vivement que jamais, Saint-Gouard s'indigne de voir Du Bourg reçu par Philippe II. Il voudrait qu'on le remît au roi de France ou qu'on l'embarquât avec les galériens qui font voile vers l'Italie. « C'est, écrit-il, un si pernicieux homme et de si mauvaise

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1542.

« condition et chargé de si vilains vices que je me esbaïs « comme la terre le peult souffrir, ni comme il est possible « que sa confiance lui peult permettre telle hardiesse de « comparaistre devant un si grand roy [1]. »

Claude du Bourg rapporte une réponse par laquelle Philippe II affirme au roi hérétique de Navarre, chef d'une insurrection contre Henri III, toute l'estime que lui inspire son zèle pour apaiser les troubles de la France [2].

Philippe II comprend bien du reste ce que veut dire ce dessein de séparer la France des Turcs. Les Infidèles sont, à ses yeux, ceux qui conspirent avec le duc d'Alençon le bouleversement des Pays-Bas. Une lettre secrète de Philippe II, laissant de côté toute question de religion, promet au roi de Navarre un prêt de deux cent mille ducats pour faire la guerre à Henri III [3]. Le seul but, rapporte Antonio Perez, était de troubler la France, selon la règle exprimée par ce proverbe que là où les princes sont trop ambitieux, il faut soulever les peuples [4].

Philippe II avait, disait-on, promis à Henri de Bourbon de joindre à son petit royaume de Béarn la vaste province de la Guyenne [5].

1 Lettre de Saint-Gouard, du 19 août 1577. Arch. Nat. à Paris, K. 1542.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1542.

3 Le duc de Nevers montra cette lettre à Rome, quand il s'y rendit lors de l'abjuration de Henri IV.

4 Ant. Perez, Relat., p. 200.

5 Palma Cayet.

III.

LA PAIX DE BERGERAC.

Un agent du prince d'Orange est arrivé à Poitiers où s'est rendu Henri III : c'est le sieur de Lumbres, déjà chargé, à diverses époques, de tant de missions importantes. Il annonce que don Juan a quitté Bruxelles, laissant un libre cours aux desseins ambitieux du duc d'Alençon.

Henri III, qui n'ignore pas les négociations du roi de Navarre avec Philippe II, ne repousse point ces ouvertures. Deux lettres tracées à trois jours de distance constatent sa duplicité.

Le 8 juillet, il assurait don Juan qu'il souhaitait au roi d'Espagne son frère toute prospérité et tout contentement en ses affaires [1].

Le 11 du même mois, il écrit au Taciturne : « Mon « cousin, s'en retournant le s[r] de Lumbres par delà, je l'ay « bien voulu accompaigner de ce mot pour vous dire que, « m'ayant vostre bonne affection esté cy-devant assez « congneue, vous aurez tousjours en moy ung bon amy, « comme je seray bien aise de le vous faire paroistre quand « les occasions s'en présenteront [2]. »

Dès ce moment, Catherine de Médicis n'a plus qu'une pensée : celle de conclure la paix avec les Huguenots. Elle

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 451. — Catherine de Médicis ajoutait à peu près dans les mêmes termes : « Le roy catholique m'at- « touche de si près que j'ai occasion de luy désirer, comme je le fais, toute « prospérité et contentement en ses affaires. »

2 Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 337.

cherche à s'assurer l'appui de Damville ; et en même temps elle excite la jalousie du roi de Navarre en semant la rumeur que c'est à lui et non pas au duc Casimir qu'il appartient d'être le chef de la ligue des Huguenots [1].

Néanmoins les négociations étaient difficiles. Le roi de Navarre avait été invité à se rendre à Périgneux. Il s'y refusait, car il craignait pour sa sûreté [2]. Saint-Sulpice écrivait de Bergerac le 14 septembre qu'il avait eu à supporter « les dures opinions de ceulx à qui nous avions « à faire, auxquelles, pour les vaincre, n'a esté obmise « aucune raison, artifice, ni devoyr, de quoy nous soyons « peu adviser [3]. »

Le traité de Bergerac, du 17 septembre, que confirme six jours après l'édit de Poitiers, maintient la Paix de Monsieur et les avantages faits aux Huguenots ; ils n'eussent pas pu réclamer davantage si Henri III s'était trouvé en leur pouvoir [4]. De même que dans les conventions antérieures conclues avec eux, les intérêts du prince d'Orange n'y sont pas négligés. Aussi longtemps que tous ses domaines en France ne lui auront pas été restitués, le prince de Condé pourra occuper la ville de Saint-Jean-d'Angély [5].

1 Palma Cayet.

2 Lettre de La Mothe-Fénelon, du mois de septembre 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.

3 Lettre de Saint-Sulpice, du 14 septembre 1577. Bibl. Nat. de Paris, Colbert, 9.

4 La paz de Francia es abominable, ni se que pudieran pedir mas las Hugonotes si tubieran el rey de Francia preso. Lettre de Granvelle, du 31 octobre 1577 (Arch. de Simancas).

5 Mém. de Nevers, t. I, p. 290 ; Bibl. Nat. de Paris, Dupuy, 428 ; Arch Nat. à Paris, K. 1542.

L'armée du duc d'Alençon se disperse ; mais, à défaut de solde, ses capitaines pillent les bords de la Loire. Ils essaient par ces mauvais actes, écrit Henri III au maréchal de Cossé, « à me remettre et mon royaulme en de nouveaux « troubles en mectant par tels moyens tous mes subjects « en désespoir [1]. »

En même temps, le duc Casimir préside un conseil auquel assistent les envoyés d'Élisabeth. On y écrit des lettres pour engager le roi de Navarre et le prince de Condé à rompre la paix à peine conclue. Les princes protestants des bords du Rhin seront bientôt prêts ; ils continuent activement les levées « soubs couleur de secourir le prince « d'Orange et les Estats, » et, tout « en faisant contenance « d'aller aux Pays-Bas, on se pourroit dresser vers la « France et la surprendre à l'impréveu. » Que ce projet éclate « qûoisement », sans que personne en soit averti. Élisabeth offre cent mille écus, Casimir quatre-vingt mille, auxquels s'ajouteront les contributions des Églises de France [2].

Le prince de Condé s'est rendu en Allemagne. « Nous « ne faisons rien l'ung sans l'aultre », écrit le duc Casimir [3].

Cependant le sieur de Schomberg ne se préoccupait pas trop de ces menaces : « Faict bien à croire, écrivait-il « à Henri III, que le duc Casimir et les autres collonels « ne sont pas si dégoustés qu'ils n'aiment mieulx avoir « leur compte sans coup frapper que de se soubmettre « au hasard de la fortune. » Il y avait, selon lui, une

1 Lettre de Henri III, du 8 octobre 1577. Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 9.

2 Avis du 15 octobre 1577. Ibid.

3 Lettre du duc Casimir, du 19 décembre 1577. Ibid.

autre voie que celle des fatales concessions, pour assurer le repos de la France : c'était d'armer les princes allemands les uns contre les autres, et il suppliait Henri III de lui envoyer sans retard de l'argent pour « embarquer à la « dance » l'électeur de Cologne et d'autres personnages [1].

IV.

JOIE DU DUC D'ALENÇON.

Rien n'égale la joie du duc d'Alençon. Il a vu arriver près de lui Mondoucet « ce confident du prince d'Orange, « qui, selon Marguerite de Valois, se ressentoit un peu de « ceste religion. » Il a été expulsé de Bruxelles par don Juan et ne manque point de raconter que les Pays-Bas restent hostiles à la domination de l'Espagnol, que l'on trouve chez les seigneurs et dans les villes bien des cœurs français : il est chargé de faire entendre que de divers côtés on tend les bras à la France.

« Mon frère, raconte Marguerite, ayant un vray naturel « de prince, n'aymoit qu'à entreprendre choses grandes « et hazardeuses, estant plus né à conquérir qu'à conser- « ver : lequel embrasse soudain ceste entreprise qui luy « plaist d'autant plus qu'il voit qu'il ne fait rien d'in- « juste, voulant seulement racquérir à la France ce qui « luy estoit usurpé par l'Espagnol. »

Il fallait faire naître quelque occasion favorable pour préparer l'exécution de ce plan. « Si la royne de Navarre, « disait Mondoucet au duc d'Alençon, pouvoit feindre

1 Lettre de Schomberg, du 29 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 252.

« d'avoir quelque mal à quoy les eaux de Spa peussent « servir, cela viendroit bien à propos pour vostre entre- « prise de Flandres. » Le duc d'Alençon accueillit cet avis avec enthousiasme : « O reine dit-il à sa sœur, ne « cherchez plus ; il faut que vous alliez aux eaux de Spa, « il faut que vous disiez que les médecins vous l'avoient « ordonné, mais que la sayson n'y estoit pas si propre, et « qu'à cette heure c'est la saison [1]. »

Marguerite, fort portée aux intrigues et non moins dévouée au duc d'Alençon, céda volontiers à ses prières, et le secret fut si bien gardé que les agents anglais crurent qu'elle se proposait uniquement d'aller avec l'archevêque de Glascow négocier le mariage de don Juan et de Marie Stuart. « La mère par son voyage à Bayonne, écrit « Wilson, a préparé la Saint-Barthélemy : que le voyage « de sa fille ne ressemble pas à l'autre [2] ! »

Catherine de Médicis approuvait fort le projet de Marguerite de s'éloigner de la France où son mari et son frère se trouvaient séparés par les discordes civiles ; et Henri III, loin d'en témoigner quelque mécontement, ordonna à ses trésoriers de remettre à sa sœur la somme de cinquante-un mille neuf cent trente-trois écus afin qu'elle pût se montrer aux Pays-Bas dans tout l'éclat qui convenait à une princesse de la maison de France [3].

1 Mém. de Marguerite de Valois, l. II.
2 Lettres de Wilson, du 3 et du 8 juin 1577.
3 Arch. Nat. à Paris, K. 100 (8 mai 1578).

CHAPITRE XX.

LES PAYS-BAS. — DON JUAN AU CHATEAU DE NAMUR.

(juillet et août 1577)

Voyage de la reine de Navarre. — Don Juan la reçoit à Namur.

I.

VOYAGE DE LA REINE DE NAVARRE.

Rien n'était plus brillant que le cortége de Marguerite de Valois. Elle voyageait dans une litière vitrée tapissée de soie nuée, de velours et de broderie d'or. Un soleil lui servait d'emblème, et il était expliqué par de nombreuses devises en français et en espagnol ; car, comme le disait un capitaine à Brantôme, sa beauté brillait entre les dames comme le soleil entre les étoiles [1]. Plusieurs litières suivaient la sienne ; puis venaient les filles d'honneur à cheval et les carosses où se trouvaient d'autres dames. Dans toutes les villes où elle passait, on lui rendait les honneurs qui étaient dus à la sœur du roi de France [2].

L'archevêque de Cambray reçut magnifiquement la reine de Navarre ; mais elle profita de la fête qu'on lui offrit

1 Brantôme, t. VII, p. 174.

2 Mém. de Marguerite de Valois, l. II.

pour entretenir le seigneur d'Inchy qui avait le commandement de la citadelle. C'était une grande imprudence à l'archevêque de Cambray que de le laisser ainsi subir les séductions de la belle et astucieuse princesse. Il faut veiller avec plus de soin à la garde d'une place forte : Marguerite le remarque elle-même en rapportant que ce soir-là elle gagna si complètement le seigneur d'Inchy qu'il l'accompagna pendant plusieurs jours, « monstrant ouvertement « qu'il avoit le cœur françois et qu'il ne respiroit que « l'heur d'avoir un si brave prince que son frère pour « maistre et seigneur [1]. »

Le comte de Lalaing, avec deux ou trois cents gentilshommes, attendait Marguerite aux frontières du Hainaut pour la conduire à Mons où elle fut reçue par la comtesse de Lalaing, la marquise d'Havré et d'autres nobles dames. Huit jours se passèrent en fêtes, et Marguerite, sachant que la comtesse de Lalaing dominait complètement son mari, ne négligea rien pour l'attirer aussi au parti de son frère [2].

Un soir, pendant le bal, la reine de Navarre, se trouvant assise à côté de la comtesse de Lalaing, se prit à lui dire que son bonheur de la voir était mêlé à un vif regret puisqu'elle devait se séparer d'elle. « Quel malheur, ajou-« tait-elle, que le ciel ne nous ait point donné la même

1 Mém. de Marguerite de Valois, l. II.

2 Mémoires de Marguerite de Valois, l. II. Don Juan disait de la comtesse de Lalaing qu'elle était la créature la plus inquiète, la plus vaine, la plus malicieuse qu'on pût s'imaginer. Lettre du 26 mai 1577. — Les Espagnols appelaient le comte de Lalaing, à raison de sa taille : « Le petit « comte. » Mém. de Del Rio, t. I, p. 114.

« patrie ! » La comtesse de Lalaing répondit aussitôt que le Hainaut relevait autrefois de la France, que l'on y parlait encore la même langue, que l'affection que l'on y portait aux Français, se réveillait plus fortement en son âme depuis l'arrivée de la reine de Navarre. « Plût à Dieu, « disait-elle, que la France voulût s'unir ce pays qui lui a « appartenu autrefois ! Nous lui tendrions les bras. » Marguerite saisit habilement ce moment pour répliquer que si le roi de France est retenu dans ses États par ses luttes contre les Huguenots, elle a un autre frère égal au roi en prudence et en courage, nourri aux armes, l'un des meilleurs capitaines du temps, qui est disposé à aborder cette entreprise et qui pourra les assister plus efficacement que personne, puisqu'il aura à sa dévotion un grand royaume comme la France, dont il pourra tirer tout ce qui serait nécessaire dans la guerre. Il honore et chérit les gens d'honneur et de valeur ; il est du naturel le plus doux et ne s'est jamais montré ingrat. Assurément, si le comte de Lalaing, embrassant sa cause, lui rend un service si éclatant, il aura à sa fortune telle part qu'il pourra désirer, et, le duc d'Alençon s'établissant grâce à lui dans les Pays-Bas, Marguerite elle-même sera heureuse d'y retourner souvent pour voir la comtesse, « car nostre amitié est si vive, « ajoutait-elle, qu'il n'y en eut jamais une de frère à sœur « si parfaicte [1]. »

Le lendemain, la comtesse de Lalaing amena son mari à la reine de Navarre. Celui-ci lui fit un grand discours des justes motifs qu'il avait de s'affranchir de la tyrannie de

1 Mémoires de Marg. de Valois, I. II.

l'Espagnol et se vanta d'exercer une influence souveraine dans tout le Hainaut et jusqu'aux portes de Bruxelles. La reine de Navarre le remercia beaucoup et l'assura qu'après un si grand et signalé service il recueillerait autant de grandeur et d'autorité qu'il l'aurait mérité. « Je donnay « à la comtesse de Lalaing, dit Marguerite, un carquan de « pierreries et à son mari un cordon et enseigne de pierre- « ries qui furent estimés de grande valeur, mais beaucoup « chéris d'eulx pour partir de la main d'une personne qu'ils « aimoient comme moy. » Enfin il fut convenu qu'à son retour elle s'arrêterait à la Fère où le duc d'Alençon viendrait la rejoindre pour conférer avec M. de Montigny, frère du comte de Lalaing.

II.

DON JUAN REÇOIT A NAMUR LA REINE DE NAVARRE.

C'était à Namur que don Juan se proposait de recevoir la reine de Navarre, et de là, selon le projet qu'il avait formé, il se serait retiré à Luxembourg ; mais il voulait d'abord faire à la sœur de Henri III un accueil assez brillant pour qu'elle pût croire que la puissance espagnole n'était pas encore éteinte aux Pays-Bas. La maison où Marguerite allait s'arrêter à son passage, avait été tendue de précieuses tapisseries ; elles étaient de velours et de satin, couvertes de broderie d'or, séparées par des colonnes en toile d'argent qui encadraient de grands personnages habillés à l'antique également brodés en or. C'était le don d'un pacha auquel don Juan avait généreusement rendu ses

enfants, et il avait fait ajouter, pour former le dais du lit de la reine de Navarre, d'autres tapisseries où étaient retracés ses glorieux succès sur les Infidèles [1].

Ces préparatifs étaient à peines terminés, lorsque don Juan se rendit au devant de Marguerite « en fort grande « et superbe magnificence espaignole et la receut comme « si ce fust esté la reyne Élisabeth sa sœur, du temps qu'elle « vivoit, sa reyne et reyne d'Espaigne [2]. » Il mit pied à terre pour la saluer, puis chevaucha à côté de sa litière jusqu'à Namur où elle trouva toute la ville si brillamment illuminée « qu'on voyoit luire un nouveau jour [3]. » (20 juillet 1577).

Ce soir-là, la gracieuse princesse nourrie des récits de l'Heptaméron s'endormit sous les trophées de la bataille de Lépante, et peut-être son sommeil fut-il visité par des rêves de gloire.

Le lendemain, don Juan la conduisit à la messe qui fut célébrée à la façon d'Espagne avec musique, violons et cornets. Puis il y eut un banquet où don Juan fut seul assis à côté d'elle, tandis que la marquise d'Havré faisait en son nom les honneurs aux autres dames. Les tables ayant été levées, le bal dura toute l'après-midi, et don Juan ne cessait de témoigner par sa courtoisie à la reine de Navarre tout le plaisir qu'il trouvait à la voir [4].

1 Mém. de Marguerite de Valois, l. II. — Don Juan avait à sa suite un peintre de Bruges, nommé Jean Vander Straten, qu'il avait rencontré en Italie et qu'il avait chargé de peindre au palais de Naples ses victoires contre les Infidèles. Maxwell, don John of Austria, t. II, p. 354.

2 Brantôme, t. VIII, p. 27.

3 Mém. de Marguerite de Valois, l. II; Lettre de Bournonville, du 22 juillet 1577 (Arch. d'Ypres).

4 Marguerite de Valois, l. II.

Le lendemain, Marguerite, montant sur un navire élégamment pavoisé que suivaient d'autres barques où résonnait la douce harmonie des hautbois et des violons, se dirigea vers une île où le banquet était dressé sous des festons de lierre ; et, cette fois encore, les plaisirs du bal jetèrent un voile sur les projets ambitieux de Marguerite et sur les cuisantes préoccupations de don Juan.

Don Juan réitéra à la reine de Navarre les mêmes protestations de respect et de dévouement lorsqu'il la conduisit jusque sur le bateau qui allait porter la belle princesse entre les riantes collines de la Meuse jusqu'à la cité épiscopale de Liége [1].

III.

NOUVEAUX BRUITS DE COMPLOTS.

Au milieu de ces fêtes, don Juan recevait les plaintes des États-généraux auxquels on avait rapporté qu'il faisait faire des levées par le sieur de Billy du côté de Mézières. « Des advertences bien estranges » viennent de leur être faites : il importe que don Juan revienne à Bruxelles « pour « estaindre tels bruits provenans, comme il peult sembler, « d'aulcuns esprits tendans à troubler le repos publicq [2]. »

Don Juan s'était borné à réunir les nobles de diverses provinces pour faire honneur à Marguerite [3] ; il répond qu'il n'y a rien d'exact dans ces bruits et qu'il désire vive-

1 Mém. de Marguerite de Valois, l. II.
2 Arch. de Bruxelles (17 juillet 1577).
3 Lettre de don Juan, du 3 juin 1577.

ment retourner à Bruxelles où il se trouve mieux que partout ailleurs [1].

A ce message porté par l'archidiacre d'Ypres en succède un autre confié par les États au commissaire des montres Jean Corpels, où d'autres griefs sont allégués relativement aux troupes allemandes.

C'est en ce moment que parviennent à don Juan deux avis secrets. Dans le premier on le prévient « des conjura-« tions qui se dressent contre sa personne et principale-« ment pour s'assurer d'icelle. » On lisait dans le second : « Monseigneur, je suis asseurément informé que si Vostre « Altesse mect le pied hors de Namur pour venir en çà, « que l'on est prest de se saisir de sa personne [2]. »

Don Juan adresse aussitôt une nouvelle lettre aux États-généraux pour leur faire connaître qu'il ne pourra rentrer à Bruxelles qu'entouré d'une autorité suffisante pour se trouver à l'abri de tout péril [3].

Don Juan, au milieu de ses anxiétés, voyait se dresser au-dessus de sa tête les vastes remparts du château de Namur, dont la conquête fut l'une des gloires militaires de Louis XIV. En se rendant de Ciney à Louvain, il avait

1 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, pp. 197 et 199.

2 Avis du 19 et du 21 juillet 1577. Archives de Bruxelles et Record Office. Don Juan les résume en ces termes dans une lettre intime à Marguerite de Parme : « De nouveaux avis m'engagaient à me mettre en « sûreté. J'en reçus notamment deux, dont le premier portait que je ne « retournasse pas en Brabant, car dans la première ville où j'entrerais, « on m'arrêterait et on couperait la tête à ceux qui m'auraient suivi, le « second qu'on tenterait à Namur ce qu'on avait le dessein de faire « ailleurs. »

3 Lettre de don Juan, du 23 juillet 1577.

été frappé de la situation de cette forteresse considérée comme imprenable au XVI[e] siècle, et déjà le Taciturne avait signalé aux États l'importance qu'il y avait à la garder avec soin [1]. Ne serait-ce pas là que s'offrirait pour lui le meilleur refuge contre les insultes et les complots [2] ?

Jean Corpels a été prévenu que don Juan le recevra le 24 juillet vers cinq heures du matin. En effet on l'introduit à cette heure dans la chambre de don Juan qui le retient pendant une heure et demie pour l'entretenir des affaires

1 Groen, t. V, p. 570 (18 décembre 1576).

2 Voici en quels termes don Juan expliquait sa détermination dans une lettre adressée à Çuniga et destinée à être placée sous les yeux de Henri III :

« Comme ordinayrement, estant esloigné des choses qui adviennent en ce moment, le bruict qui en court, est différent de la vérité, j'ay bien voullu la vous dire, par ceste, pour quoy je suys venu prendre logis en ce chasteau de la ville de Namur, et est que, dois ma réception à ce gouvernement, j'ay tousjours travaillé au possible pour effectuer, de la part du roy mon seigneur et la mienne, tout ce qu'est promis par la Pacification et en oultre me comporter à l'endroict des Estats des pays de par deçà et de tous particuliers, depuys la sortie des Espaignols et aultres estrangers, avec toute la courtoisie et bénévolence dont me suys peu adviser, sans oncques avoir faict le moindre démonstration du monde des choses passées, par où la rayson vouloit aussy que je fusse correspondu de tous du mesme. Si est-ce toutesfois que plusieurs n'ont cessé à tout propos et occasion, en secret et publicq, semer choses séditieuses et tumultueuses et grandement au desservice et diréputation de Sa Magesté, je ne dis pas de la mienne, tellement qu'ils sont si avant venus que de vouloir mettre la main sur moy et aultres personnaiges estans de ma suyte, si que pour éviter les désordres et confusions qui eussent peu advenir de cela, je me suys mis en ce dit chateau tant que je voye qu'il y soit remédié et pourveu, comme il convient, pour rendre à Sa Magesté l'obéissance qui luy est deue et à moy le respect qui convient au lieu que je tiens de par icelle, de manière qu'il n'ait aultre qui commande au pays sinon ceulx qui sont authorisés par Sa Magesté. » Arch. Nat. à Paris, K. 1543.

du pays. De là Corpels passe chez M. de Rasseghem qui se lève à la hâte, mais au même instant on entend des fanfares. « Voilà, dit Rasseghem, les trompettes qui sonnent « pour la chasse royale dressée afin de donner passe-temps « à Son Altesse. »

IV.

SURPRISE DU CHATEAU DE NAMUR.

En effet don Juan montait à cheval, et avec lui Arschot, Chimay, Hierges, Meghem, Floyon, Arenberg, Varambon et d'autres ; et, comme la route qu'il suivait en sortant de Namur passait au pied de la citadelle, il s'arrêta en voyant la porte ouverte, et, faisant tourner bride à son cheval, il y entra en disant au duc d'Arschot : « Seigneur duc, « suivez-moi. D'après ce que j'ai appris, il convient que je « me mette en sûreté avec tous ceux qui m'accompagnent [1]. » A ces mots il pénétra dans l'enceinte du château, suivi de ses serviteurs et de sa garde allemande. Là, réunissant tous les seigneurs autour de lui, il les harangua en ces termes : « J'espère que vous vous déclarerez pour moi,

1 Je suis la relation donnée par don Juan dans sa lettre du 29 juillet à Çuniga. Jean Corpels fait dire à don Juan : « Voicy le lieu où je me veulx « tenir pour l'asseurance de ma personne contre ceulx qui ont conspiré « et juré ma mort. » — Le récit de don Juan dément ce que Corpels rapporte à propos du prince de Chimay qui selon lui alla avertir son père le duc d'Arschot. — Selon le récit de Marguerite de Valois, don Juan songea un instant à faire arrêter le duc d'Arschot et le marquis d'Havré et se borna à retenir quelques jours comme otage la belle marquise d'Havré, Diane de Dommartin.

« mais je vous laisse à tous une entière liberté. Sachez « que je n'ai agi ainsi que pour garantir la sûreté de ma « personne et afin de pouvoir gouverner avec la même « autorité que les autres princes du sang. Je suis venu « porter la paix aux Pays-Bas ; je ne désire que la paix. « Je maintiendrai tout ce que j'ai promis et je suis prêt à « pardonner, même à ceux qui ont conspiré contre moi ; « mais je dois aussi prévenir tous ceux qui dorénavant « suivront un autre parti que celui du roi, que je les trai- « terai comme des rebelles. Je porte dans mes mains le « bien et le mal, la paix et la guerre : que l'on choisisse ! » Le duc d'Arschot répondit (et tel fut aussi le langage des autres seigneurs) qu'il offrait au roi tout ce qu'il possédait et qu'il était prêt à mourir aux pieds de don Juan [1].

Le premier soin de don Juan fut de rassurer les habitants de Namur, et pour leur montrer sa confiance il revint le même soir coucher dans la ville [2].

Aussitôt après don Juan adressa plusieurs lettres aux États-généraux, aux États des provinces et aux baillis. Il déclarait qu'il s'était retiré au château de Namur pour mieux garantir sa sûreté ; mais, craignant que les États ne s'inquiétassent à ce sujet, il voulait leur faire connaître qu'il exécuterait toutes les clauses de la Pacification de Gand et qu'il espérait qu'ils tiendraient aussi leurs engagements. Il demandait qu'on lui accordât une garde pour sa

1 Comme don Juan parlait des complots dont il se savait menacé, le duc d'Arschot s'écria que si on l'en croyait coupable, on pouvait le tuer « sur « le pied. »

2 Lettre du duc d'Arschot, du 25 juillet 1577. Gachard, Actes des États-généraux, t. I. p. 204.

personne ; que tous les gouverneurs et colonels lui jurassent obéissance ; qu'il pût nommer à toutes les places vacantes ; qu'on lui communiquât la liste de ceux qui siégeaient aux États-généraux afin d'examiner s'il n'y figurait point de personnes suspectes, et enfin, si le prince d'Orange refusait de traiter, que les États-généraux se joignissent à lui pour le combattre [1].

Il était une autre citadelle qu'il importait à don Juan de faire occuper : c'était celle d'Anvers. Il pouvait compter sur le sieur de Trelon qui y commandait une garnison d'Allemands ; mais les bourgeois d'Anvers, craignant une nouvelle *furie*, les chassèrent avec l'aide de quelques soldats du prince d'Orange, et le sieur de Trelon fut conduit prisonnier à Bruxelles. Le duc d'Arschot avait été nommé par don Juan gouverneur du château d'Anvers : après avoir été le témoin complaisant du succès de don Juan à Namur, il se sépara de lui en apprenant une tentative dans laquelle il voyait une injure dirigée contre lui-même [2].

Le message de don Juan avait été porté à Bruxelles par les seigneurs de Rasseghem et de Grobbendonck.

Les États-généraux répondirent par quelques remerciments, « estans, disaient-ils, bien joieux que Vostre Altesse « veult maintenir la paix faicte en tous ses points et che- « miner à nostre endroict par la voie de doulceur, de quoy « la supplions très-humblement comme méritent bons et « loyaux subjects et serviteurs que nous avons tousjours

1 Archives de Bruxelles, de Bruges et de Gand ; Record Office (29 juillet 1577).

2 Lettre du seigneur de Ghistelles, du 2 août 1577. Arch. d'Ypres.

« esté à Sa Majesté [1] ; » mais en même temps ils se plaignaient de ce que don Juan ajoutait foi à de faux rapports et l'invitaient à faire connaître le nom des auteurs des complots qu'il avait dénoncés [2].

Don Juan n'hésite pas à désigner les coupables. Dans un mémoire que le seigneur de Grobbendonck présente peu de jours après, il demande « que l'on face incontinent sor-« tir et qu'on ne souffre plus en la ville de Bruxelles, ny « aultres lieux, ung Saincte-Aldegonde, Téron et aultres « personnes qui seulement font mauvais offices au service « de Dieu et Sa Majesté [3]. »

1 Arch. de la Haye, liasses (30 juillet 1577).

2 Lettres des États-généraux, du 29 et du 30 juillet 1577. Gachard, Actes des États-généraux, pp. 208 et 210.

3 Archives de Bruxelles ; Record Office (7 août 1577). Ce Mémoire fut reproduit le 24 août avec quelques modifications.

CHAPITRE XXI.

LA MISSION D'ESCOVEDO.

(juillet 1577)

Escovedo est envoyé en Espagne. — Juan de Escovedo. — Antonio Perez. — Les lettres secrètes. — Duplicité de Perez. — Escovedo en Espagne.

I.

ESCOVEDO EST ENVOYÉ EN ESPAGNE.

Au moment où don Juan s'était vu réduit à se retirer précipitamment de Bruxelles, il avait adressé à Philippe II la lettre suivante : « Sire, les choses en sont venues à ce « point que je suis forcé d'envoyer le secrétaire Escovedo « à Votre Majesté afin qu'il lui en rende compte... La « nécessité présente est si extrême que nous ne pouvons « nous dispenser de prendre notre recours à Votre Majesté.. « Il importe de trouver un remède.. Votre Majesté enten- « dra ce qui se passe par Escovédo qui possède tant d'ex- « périence et qui connaît si bien les affaires de ce pays [1]. » On dira plus tard qu'Escovedo n'est pas uniquement chargé d'exposer les affaires du pays, que son voyage se rattache

1 Como tan platico de lo de aca y tan esperimentado en todas partes y señadalamente en lo de la hacienda. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 452 (9 juillet 1577).

bien davantage aux intérêts de son maître, *nuestro amo* comme il l'appelle.

Le lendemain, Escovedo part pour l'Espagne : don Juan ne reverra plus le plus dévoué, le plus sincère de ses amis.

II.

JUAN DE ESCOVEDO.

En 1573, Philippe II redoutant l'influence que don Juan de Soto exerçait sur son frère, avait cru devoir l'éloigner et lui avait donné pour successeur, comme secrétaire du jeune prince, don Juan de Escovedo ; mais s'il comptait trouver en lui un instrument plus docile, il se trompa. Escovedo subit l'ascendant du fils de Charles-Quint et le servit avec un dévouement sans bornes. Il était avec lui quand fut conçu le projet de régner sur la plage de Carthage, et il fut envoyé à Rome pour obtenir à ce sujet l'appui du pape. Il y retourna bientôt après pour traiter avec Grégoire XIII du mariage de don Juan avec Marie Stuart qui l'aurait placé sur le trône d'Angleterre. Personne plus qu'Escovedo n'admira les exploits de don Juan ; personne plus que lui ne voulut porter sa grandeur au niveau de sa gloire.

Escovedo est à la fois ardent et présomptueux. « Il aime, « dit Cabrera, à se faire valoir et à s'entremettre dans « toutes les affaires [1]. » En même temps, il se laisse égarer par son orgueil : « Je suis en ce moment, écrit-il à

1 Cabrera cité par M. Forneron.

« Philippe II, l'homme le plus célèbre des Pays-Bas ; et « si tous les Espagnols y étaient aussi bien vus que moi, « Votre Majesté serait délivrée de ses soucis [1]. » Il n'est pas moins violent : c'est lui qui donne sans cesse l'avis d'assassiner le prince d'Orange [2].

Vis-à-vis de Philippe II, l'audace d'Escovedo est extrême. Il a osé lui remettre un mémoire où il reproche à sa politique d'être *descosida*, c'est-à-dire faible et sans suite [3]. Il lui adresse des lettres où il insère les mêmes reproches : « Don Juan, lui écrit-il, a trente ans. Je ne promets rien « à Votre Majesté ; mais il est à croire que s'il n'obtient « des secours, il quittera les Pays-Bas. Que Votre Majesté « en soit persuadée et qu'elle ne tarde pas à y pourvoir : « je l'avertis que cette affaire est de celles qu'on termine « non point par de bonnes raisons, mais avec le feu et le « sang [4]. » — « Il y a du sang dans cette lettre, » observe Philippe II [5], et il ajoute : « Si Escovedo me répétait de « vive voix ce qu'il m'écrit, je ne pourrais pas me con- « tenir [6]. »

1 Lettre d'Escovedo, du 22 mars 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 257.

2 Voyez notamment la lettre d'Escovedo à Perez, du 29 mai 1577.

3 C'est probablement le mémoire analysé par M. Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 257.

4 Advertiendo que este negocio no essa para curarle con buenas razones, sino con fuego y con sangre. Lettre d'Escovedo, du 6 avril 1577. Discours sommier, Lettres interceptées.

5 Perez, Rel.

6 Perez, Rel., p. 313.

III.

ANTONIO PEREZ.

Antonio Perez, fils adultérin qui avait pour père l'archidiacre de Sepulveda, avait succédé au crédit et à la faveur de son maître Ruy Gomez. Revêtu d'habits somptueux, exhalant autour de lui une odeur de parfums, habitué à tous les raffinements du luxe, il était souple, rusé, habile, dangereux pour tous : pour le roi comme pour ses amis.

C'est à Antonio Perez que s'adressent à la fois don Juan et Escovedo ; car le gouverneur-général des Pays-Bas, en acceptant cette charge, y a mis pour condition que ses dépêches seraient communiquées à ce seul conseiller de Philippe II, à l'exclusion du duc d'Albe et de tous les clients de la maison de Tolède.

IV.

LETTRES SECRÈTES.

Au moment où Escovedo venait d'obtenir de Philippe II les lettres où l'on promettait à don Juan la main de Marie Stuart, il avait eu, avant de quitter l'Escurial, un long entretien avec Antonio Perez : il ne s'agissait de rien moins que de remettre entre les mains de don Juan la direction des affaires de la monarchie [1].

[1] C'est Perez lui-même qui rappelle cet entretien dans sa lettre du 13 février 1577.

Lorsque de semblables discours furent répétés à don Juan, quel ne dut pas être, en tenant compte de cette imagination ardente, le tressaillement profond d'une ambition sans cesse étouffée ? Le moment n'était-il pas venu de se montrer, la tête haute, dans ces palais où quelques jours plus tôt il n'avait pu paraître qu'en cachant son rang et son nom [1] ? Que d'insultes n'avait-il pas à punir ! car, en ce moment même, l'agent le plus actif du duc d'Albe, le secrétaire Çayas faisait connaître qu'à la cour on ne pouvait pas donner au fils de Charles-Quint le titre d'*Altesse* et qu'il suffisait de l'appeler : le seigneur don Juan [2].

Don Juan a pu constater, en traversant la Castille, combien les conseillers du roi sont haïs. Philippe II a trop oublié la maxime de Charles-Quint : qu'il importe aux rois, non de s'entourer de courtisans mais d'avoir des hommes *que lo que mas importa a los reyes es tener hombres*. Le peuple murmure. Les grands sont mécontents, prêts à conspirer [3].

Puis se répand jusque dans les Pays-Bas le bruit que Philippe II est souffrant : on assure que son mal qu'on cache avec soin, n'est autre que la folie [4]. A en juger par l'inertie de sa politique, il est devenu incapable de faire face à tant de périls, à tant de difficultés.

1 C'était chez Antonio Perez que don Juan s'était caché lors de son séjour à Madrid. Voyez plus haut, p. 24.

2 Lettre de Çayas, du 14 décembre 1576. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 96.

3 Tout ceci est tiré de deux lettres de don Juan, du 6 et du 22 décembre 1576.

4 Dangerously sick of a phrenesy. Avis d'Anvers, du 17 octobre 1577. Record Office.

point pour usurper le trône, mais pour chasser ses ennemis qui le laissaient sans secours, ceux dont Escovedo eût voulu être le bourreau.

« Pour être maître de l'Espagne, avait dit Escovedo, « il suffit d'occuper le port et le château de Santander, « avec la forteresse de la peña de Mogro. Quand l'Espagne « était perdue, c'est du haut de ces montagnes qu'on l'a « reconquise [1]. »

Escovedo était déjà alcade de Santander, et il y avait augmenté les fortifications du château ; mais il demandait avec de vives instances qu'on construisît sur la peña de Mogro une citadelle qui eût été inaccessible. Mais Perez faisait observer à Philippe II que ces projets méritaient plus qu'un refus.

Le 21 juillet, Escovedo annonce son arrivée à Santander par une lettre où Philippe II trace cette apostille : « Il y « a lieu de le prévenir et de se hâter de le dépêcher avant « qu'il nous tue [2]. »

Escovedo trouve à Madrid un légat du pape qui traite avec lui de l'expédition d'Angleterre [3] ; mais le roi l'a très-mal reçu [4], et, lorsque don Juan écrit pour le rappeler, on trouve mille prétextes pour le retenir : « Don Juan, « écrit Perez, a retrouvé son ancien refrain : De l'argent « et Escovedo [5] ! »

1 Perez, Rel.

2 Menester sera prevenir nos bien de todo y dar nos mucha priessa a despachar le ante que nos mate. Perez, Rel. p. 312.

3 Relation de l'évêque de Ripa.

4 Lettre de M. de la Flûte, du 5 septembre 1577. Record Office, Conway papers.

5 Perez, Memorial.

Escovedo, en rentrant en Espagne, a vu s'évanouir tous ses rêves de grandeur et de gloire. Comment Perez répond-il à l'amitié de don Juan ? Qu'a-t-il fait de l'honneur de la maison de Ruy Gomez ? Fût-ce au prix de sa vie, il ne gardera point le silence devant cette double trahison ; mais la vengeance de Philippe II est lente autant qu'elle est implacable.

CHAPITRE XXII.

APPEL ADRESSÉ A MARGUERITE DE PARME.

(août 1577 — janvier 1578)

Mission de Granvelle à Aquila. — La duchesse de Parme se prépare à se rendre aux Pays-Bas.

I.

MISSION DE GRANVELLE A AQUILA.

Don Juan avait, à diverses reprises, supplié Philippe II de le décharger du gouvernement des Pays-Bas. Jusqu'à quel point la mission d'Escovedo l'engagea-t-elle à donner suite à ces instances ? Si l'espoir de rétablir la paix par des négociations dominait en ce moment chez Philippe II, il n'est pas douteux qu'il ne se préoccupât aussi du désir d'écarter un prince si ambitieux, si indocile dans sa conduite, si audacieux dans ses remontrances.

Une correspondance secrète s'engage entre Philippe II et le cardinal de Granvelle qui se rend à Aquila près de la duchesse de Parme pour la prier, au nom du roi, de reprendre le gouvernement des Pays-Bas. Marguerite n'hésita pas et résolut de quitter l'Italie, après un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Elle avait demandé à Granvelle de l'accompagner aux Pays-Bas, mais on objectait que sa

présence rendrait plus difficiles les négociations avec le Taciturne. « Bien que je ne lui aie jamais donné de motifs « de plaintes, disait Granvelle, il ne doit pas m'aimer [1]. »

II.

MARGUERITE DE PARME SE PRÉPARE A SE RENDRE AUX PAYS-BAS.

La duchesse de Parme se flattait de l'espoir de rétablir l'ordre dans ces provinces auxquelles elle était restée profondément attachée [2]. Elle écrit à tous les seigneurs des Pays-Bas, même au prince d'Orange ; elle n'a eu égard ni à son âge, ni à ses infirmités, ni à la plus mauvaise saison de l'année pour entreprendre un pénible et difficile voyage. Rien n'a pu affaiblir l'amour et l'affection qu'elle porte aux Pays-Bas comme à sa patrie [3] ; mais, au moment de quitter le domaine d'Aquila, la goutte se déclare aux deux pieds [4].

Les événements qui allaient se succéder, portèrent bientôt Philippe II à renoncer à la pacifique intervention d'une femme [5] : plusieurs mois s'écoulèrent toutefois sans qu'il lui fît connaître sa résolution définitive [6]. On s'était souvenu trop tard de sa prudence et de sa longue expérience des affaires.

1 Lettres de Granvelle, du 20 et du 24 novembre 1577 (Papiers de Besançon).

2 A los quales es aficionadissima.

3 Lettre de Marg. de Parme (novembre 1577). Arch. de Simancas.

4 Lettre de Granvelle, du 22 janvier 1578 (Pap. de Besançon).

5 Groen, t. VI, p. 248.

6 Lettre de Granvelle, du 27 mai 1578 (Pap. de Besançon).

CHAPITRE XXIII.

INQUIÉTUDES DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

(juillet — septembre 1577)

Négociation du seigneur de Grobbendonck. — Lettre adressée à l'Empereur. — Appel à Élisabeth.

I.

NÉGOCIATION DU SEIGNEUR DE GROBBENDONCK.

Le jour où don Juan a occupé la citadelle de Namur, il a cessé d'être la risée des États, et l'on peut craindre que sa patience lassée par tant d'insultes ne fasse place à d'autres résolutions.

Cependant de nouvelles négociations se poursuivent. Le baron de Rasseghem y porte tout son zèle, mais elles sont surtout confiées au seigneur de Grobbendonck qui renouvelle les mêmes assurances et les mêmes promesses. L'abbé de Maroilles retourne près de don Juan à Namur. Nous nous retrouvons dans la situation qui a précédé le traité de Marche [1].

Dès le 30 juillet, les États-généraux écrivent à Philippe II pour protester contre les bruits de complot, qui ne

1 Mém. de Grobbendonck, Bull. de la Comm. d'hist., 1re s., t. X, p. 220.

sont que des calomnies forgées par Escovedo ; ils l'invitent à faire respecter par don Juan la Pacification de Gand et l'Édit perpétuel de Marche : il importe qu'il éloigne de lui tous ceux qui se sont déclarés les ennemis du pays [1].

II.

LETTRE ADRESSÉE A L'EMPEREUR.

Les États-généraux s'adressent à l'empereur : ils lui soumettent un long mémoire où, en protestant de leur fidélité à la religion et au roi, ils accusent don Juan d'avoir voulu les tromper par ses assurances pacifiques [2] ; mais don Juan a envoyé deux députés pour exposer ses griefs, et le bruit court que l'empereur chargera l'archiduc Ferdinand de lui porter secours [3].

III.

APPEL A ÉLISABETH.

Le parti le plus puissant au sein des États plaçait son espoir dans la médiation de la reine d'Angleterre : c'était de ce côté qu'on comptait à la fois obtenir l'argent dont on avait un impérieux besoin [4] et des secours armés qui pou-

1 Arch. de la Haye.

2 Lettre des États-généraux, du 18 août 1577.

3 Lettre du mois de novembre 1577 (Arch. d'Ypres).

4 « Il nous faut de l'argent, écrivait le seigneur de Ghistelles. Rien « n'est plus indispensable : c'est le nerf de la guerre. » Lettre du seigneur de Ghistelles, du 8 août 1577 (Arch. d'Ypres).

vaient dans un délai rapproché devenir non moins nécessaires.

Dès le 4 août 1577, le baron de Hèze réclame l'appui des Anglais : « Ayant desjà, écrit-il à Élisabeth, senti et « esprouvé l'indicible bénévolence et doulceur de Vostre « Majesté, j'ay prins la hardiesse faire ceste sur la confiance « grande que j'ay qu'elle ne rejettera ma très-humble prière, « laquele est qu'il playse à Vostre Majesté embrasser nostre « povre patrie en sa protection [1]. »

Le marquis d'Havré (Adolphe de Meetkerke l'accompagnait) fut envoyé vers Élisabeth. Ses instructions portaient qu'il lui demanderait un prêt de trois ou quatre cent mille écus, qu'il lui exposerait tout ce qu'elle avait à craindre des entreprises des Espagnols et qu'il lui offrirait de conclure une ferme alliance comme celles qui unissaient autrefois les Flamands et les Anglais. Pour mieux réussir dans cette mission, le marquis d'Havré était autorisé à honorer et à récompenser gracieusement à sa discrétion ceux qui avaient le plus de crédit près de la reine, en premier lieu le comte de Leicester que l'on inviterait à prendre le commandement de vingt enseignes anglaises et écossaises dans les Pays-Bas, et ensuite le comte de Sussex, Burleigh et Walsingham [2].

En même temps, pour calmer le duc d'Alençon, les États-généraux décident, malgré la vive opposition des députés de la Flandre, que le baron d'Aubigny sera chargé de lui offrir, sous prétexte de l'indemniser des frais qu'il avait

1 Record Office.

2 Instructions du 31 août 1577 (Arch. de la Haye).

faits l'année précédente, vingt mille florins de tapisseries et cent mille florins en argent [1].

Le marquis d'Havré, après s'être rendu selon l'ordre des États à Gertruidenberg pour conférer avec le Taciturne, se hâte de se diriger vers l'Angleterre ; mais quelques jours s'écoulent avant qu'on lui accorde une audience. Élisabeth veut d'abord obtenir, comme elle l'a vainement exigé de don Juan, l'expulsion des catholiques anglais réfugiés aux Pays-Bas ; et, quand elle le reçoit à Outland, elle lui répond qu'elle ne désire point s'engager légèrement, que si elle prend une résolution, elle l'exécutera avec vigueur, qu'elle ne veut tolérer ni le retour des Espagnols, ni les empiétements des Français.

Les ambassadeurs et les conseillers d'Élisabeth secondaient vivement cette négociation.

Davison écrivait au comte de Leicester que la sûreté de l'Angleterre était liée au succès des États, et à Walsingham qu'il était nécessaire d'aider le prince d'Orange dans sa lutte contre don Juan [2].

Burleigh avait adressé à la reine une lettre où il exposait le danger d'une alliance entre la France et l'Espagne et où il indiquait parmi les remèdes l'appui à donner au prince d'Orange [3].

Walsingham montrait non moins de zèle.

1 Lettre des États-généraux aux Quatre Membres de Flandre, du 13 septembre 1577 (Arch. d'Ypres) ; Lettre des États-généraux au prince d'Orange, même date, Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 17.

2 Lettres de Davison, du 1er et du 19 septembre 1577. Record Office.

3 Lettre de Burleigh, du 15 septembre 1577. British Museum, Harley, 286, f. 31.

Burleigh et Walsingham avaient-ils été honorés et récompensés gracieusement par l'envoyé des États ?

Quant à Leicester, il faisait au marquis d'Havré plus grand accueil que personne [1] et le chargeait de prier les États et le prince d'Orange d'insister vivement pour qu'on l'envoyât aux Pays-Bas [2].

Les propositions du marquis d'Havré rencontrent un accueil favorable. Le prêt de cent mille livres sterling sera remboursable dans le délai de huit mois. Les cinq mille hommes de pied et les mille chevaux fournis par la reine d'Angleterre seront à la solde des États ; mais ils n'obéiront qu'à un seigneur anglais qui aura entrée, crédit et autorité au conseil d'État : aucune affaire importante ne se traitera sans l'avis de la reine ; les rebelles anglais seront expulsés, et les priviléges commerciaux des marchands resteront observés [3].

Une convention est conclue. La reine d'Angleterre placera sous les ordres de son favori un corps composé de mille chevaux et de cinq mille hommes de pied ; mais Leicester se propose de grossir son armée en portant le

1 Lettre de Gastel. Blaes, Mém. an., t. II, p. 345.

2 Lettre de Leicester, du 29 septembre 1577. Record Office.

3 Rapport du marquis d'Havré. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 309. — On écrit de la cour d'Angleterre, le 17 septembre 1577 à Davison : « Monseigneur de Leicester traversera la mer comme général de toutes les forces que Sa Majesté enverra dans les Pays-Bas. Ceci est une résolution arrêtée, mais dont le comte de Leicester ne sera instruit que l'on sera tout à fait décidé à les envoyer, ce qui n'aura lieu que lorsque le prince d'Orange le demandera. Si la reine apprend que le duc de Guise vient aider don Juan, elle enverra dix mille hommes au secours des États. » Domestic papers, addenda, 1566-1579, p. XVII.

nombre des fantassins à sept mille, et encore n'y comprendra-t-il point les mousquetaires qu'il tirera d'Écosse [1].

Ce serait une bonne occasion de s'assurer des garanties en occupant la Hollande et la Zélande [2].

« La guerre va recommencer, écrivait Rogers à Walsin-« gham ; ce sera le profit de l'Angleterre [3]. » Le comte de Sussex craignait seulement que pour les affaires de Flandre on ne négligeât celles de France [4].

Cependant, quand les lettres du marquis d'Havré arrivaient aux États, de vifs débats s'élevaient ; on se montrait peu disposé à introduire dans le pays un général anglais avec des troupes anglaises, et les ouvertures qui venaient de Londres, restaient sans suite à Bruxelles.

IV.

PROPOSITIONS SECRÈTES DU TACITURNE A HENRI III.

Assurément, le prince d'Orange ménageait l'Angleterre, et l'on a conservé une lettre où il faisait parvenir à Burleigh de vives protestations de zèle et de dévouement [5], mais il se sentait porté à chercher toujours un appui du côté de la France ; et, lors même que l'on massacrait les Huguenots dans les murs d'Issoire, son fidèle agent Ghislain de Lumbres poursuivait de secrètes négociations avec

1 Lettre du comte de Leicester à Davison, du 14 octobre 1577.

2 Lettre de Jonson à Davison, du 3 octobre 1577.

3 Lettre de Rogers, du 26 juillet 1577. Record Office.

4 Lettre du comte de Sussex, du 21 août 1578. Lodge, t. II, p. 88.

5 Lettre du prince d'Orange, du 27 juillet 1577. Brit. Mus., Harley, 1582, p. 130.

Henri III. Toute l'année 1577 fut marquée par ces intrigues. Dès le mois d'avril, Lumbres avait fait certaines ouvertures, et Schomberg était d'avis de ne pas les repousser. A son avis, le seigneur de Lumbres était fort habile homme et de plus l'allié et le grand confident de plusieurs seigneurs : on ne pouvait trouver un meilleur moyen de faire proposer aux chefs des États des Pays-Bas l'alliance de la France, sans engager toutefois la parole de Henri III[1] ; mais on pourrait remettre cent mille couronnes au prince d'Orange[2].

Six mois après, le seigneur de Lumbres, dont on avait cru devoir utiliser, sans intention bien arrêtée, l'habileté et l'influence, rendait compte en ces termes de l'état des négociations à l'un des conseillers du roi de France :

« Je me suis efforcé, par tous les meilleurs moyens qu'il « m'at esté possible, de retirer les Estas des Pays-Bas de « l'erreur où ils vivent soubs espérance qu'ils obtiendront « du roy, sans autre forme d'obligation, d'estre receus en « la protection de Sa Majesté, les ayant assurés au con- « traire que, s'ils ne changent de stille et se résouldent « absolutement de se soubsmettre à ceste couronne (con- « servant leurs privilèges) en tout tel estat qu'ils ont esté « au tans du duc Philippe, prince du sang de France, et « depuis de ses successeurs, qu'ils ne feront que perdre « tans... Les dicts Estats ont receu non-seullement mes « remontrances en aggréable offre, mais aussi, y ayant pris « goust (comme il semble), me requièrent de m'acheminer « avec diligence vers eulx pour m'entendre sur ce propos.

1 Lettre de Schomberg, du 8 avril 1577. Groen, t. VI, p. 55.

2 Lettre de Jean de Nassau, du mois de mai 1577. Groen, t. VI, p. 93.

« Et d'autant que c'est un faict qui importe beaucoup au « service du roy, je n'ay voulu faillir de vous envoyer la « lettre qu'ils m'escrivent afin de la faire voir à Leurs « Majestés et que, suivant la teneur d'icelle, il leur plaise « prendre une bonne et brefve résolution de ce qu'ils trou- « veront plus à propos pour leur service, sans tenir long- « tans le faict suspendu, craignant que le tans ne nous « oste ce qu'à présent il nous apporte, car j'ay de bons « advertissemens que je pourroye faire, estant par delà, « plusieurs grans et notables services à Leurs Majestés, « voire tels qu'il ne s'en est faict de longtans de semblables « à ceste couronne.... Je vous supplie user de quelque « diligence en la response de ceste, et là où Leurs Majestés « trouveront bon de vouloir embrasser un sy beau et « advantageux party, me faire sçavoir bien et au long « leur intention et sous quelles conditions, afin d'estre « instruit de leur vouloir auquel je conformeray en toutes « choses tous mes services et actions. Souvenez-vous donc « de ramentevoir, s'il vous plaist, à Leurs Majestés com- « bien le secret et la diligence sont nécessaires à ceste « besoigne [1]. »

« N'attendez pas, écrivait le seigneur de Lumbres quel- « ques jours plus tard aux États-généraux, le moment où « vous serez réduits à vous jeter dans les bras de ceux qui « vous tendent aujourd'hui la main [2]. »

Il s'agissait non pas de la protection des Pays-Bas par la France, mais de la soumission des Pays-Bas à la France.

1 Lettre du seigneur de Lumbres, du 7 octobre 1577. Groen, t. VI, p. 188.

2 Lettre du seigneur de Lumbres. Paris 21 octobre 1577 (Archives d'Ypres).

CHAPITRE XXIV.

LE PRINCE D'ORANGE A BRUXELLES.

(juillet — octobre 1577)

Lettres du prince d'Orange aux États. — Mouvement populaire à Bruxelles. — Appel adressé au prince d'Orange. — Nouvelles négociations des États avec don Juan. — Entrée du prince d'Orange à Bruxelles. — Rupture de la négociation avec don Juan. — Popularité du Taciturne.

I.

LETTRES DU PRINCE D'ORANGE AUX ÉTATS.

Tandis que les États-généraux portent leurs regards au dehors pour y trouver l'appui dont ils ont besoin, le péril intérieur croît d'heure en heure sans qu'ils sachent y résister.

Du fond de la Noord-Hollande, le prince d'Orange se hâte d'adresser aux États-généraux une de ces lettres éloquentes et habiles qui se retrouvent sans cesse sous sa plume. Aux plus vives récriminations contre don Juan se joint l'apologie de ce qu'il a fait ; et, tout en chargeant Marnix de leur faire connaître ses intentions, il croit devoir les exhorter à ne pas perdre de vue les engagements fondés sur la Pacification de Gand. « Prenez, dit-il en terminant, « une ferme et vertueuse résolution, laquele soit conve-

« nable au rang que vous tenez et à l'obligation que vous « avez envers ce corps entier et en général de tout le « peuple, duquel vous estes choisis de Dieu et des hommes « comme chiefs et protecteurs, assavoir de postposer tous « aultres respects qui vous pourroient esblouyr les yeux. « Maintenez virilement le salut et conservation de vos « personnes, femmes, enfans, biens, possessions, libertés, « droicts et priviléges, en gardant que ce povre peuple qu'a « les yeux dressés sur vous, ne tombe en un joug de « misérable et indigne servitude... Que nostre postérité « n'ait occasion de se lamenter d'avoir par nostre pusilla- « nimité perdu les droicts et priviléges que nos ancestres « avoient conquis et d'estre réduits soubs la superbe et « tyrannique domination des estrangers [1]. »

C'est Marnix qui est chargé d'indiquer ce que comporte cet appel à une énergique résistance.

Toute réconciliation avec don Juan est devenue impossible.

Il convient de faire parvenir à l'empereur de complètes explications ; il importe encore plus « de tenir bonne et « continuelle correspondance » avec les princes allemands dont on peut espérer du secours.

Que l'on ne croie pas que le prince d'Orange cherche à se rendre dans les provinces méridionales des Pays-Bas et à s'ingérer dans leur gouvernement : il est éloigné de toute ambition et de toute convoitise, et, le repos du pays étant assuré, il ne forme d'autre vœu que de se retirer des affaires.

1 Lettre du prince d'Orange, du 2 août 1577. Groen, t. VI, p. 121 ; Record Office.

S'il paraissait dans le Brabant, ce ne serait que dans la pensée de se rendre utile et pour répondre à l'appel de ses amis, sans que cela vienne de son initiative ou de quelque désir de porter plus haut sa fortune [1].

Vaines protestations qui n'ont jamais manqué à l'ambition pour mieux voiler ses desseins.

Il est intéressant de voir avec quel soin le Taciturne s'efforce de consolider ce qu'il a édifié, avant de porter ailleurs son influence et son active habileté. Le 13 août, l'union des provinces de Hollande et de Zélande est confirmée ; puis il se rend à Dordrecht, et il est décidé que les États de Hollande et de Zélande l'y suivront [2] ; mais cela ne suffit point, et il s'avance jusqu'à Gertruidenberg afin d'observer de plus près la marche des événements.

C'est de Gertruidenberg que le prince d'Orange adresse une lettre plus explicite sur ce qu'il attend des États-généraux.

Il faut qu'on lui remette la ville et le château de Breda.

Il y a lieu d'envoyer un ambassadeur à la reine d'Angleterre et de lui demander quelque bonne somme de deniers, comme cent cinquante mille ou deux cent mille écus.

Il est urgent de lever quatre mille reîtres, trois mille chevaux du pays, treize ou quinze mille fantassins allemands, cinq mille arquebusiers wallons, trois mille pionniers, en dépensant chaque mois trente ou quarante mille florins pour l'artillerie.

1 Mémoire de Marnix. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. I.
2 Res. van Holland (9 et 13 août 1577).

Ces troupes devront être dirigées vers le Luxembourg afin d'intercepter la retraite de don Juan et ses communications avec les renforts qu'il attend.

Le prince d'Orange est prêt à aider les États de sa propre personne et à leur envoyer quinze ou vingt enseignes de gens de pied [1].

II.

LES DIX-HUIT.

Le Taciturne ne se contente point d'exhorter : il agit et veille lui-même à l'exécution de ses conseils. « Le prince « d'Orange, dit un auteur du temps, envoya le seigneur « de Sainte-Aldegonde à Bruxelles avecq aultres seigneurs « capitaines de sa part, lesquels tenoient la main avec les « bons seigneurs des Estats *patriotes*, advisant iceluy sei- « gneur prince de ce qui se passoit par dechà pour y estre « pourveu convenablement [2]. »

Et quels sont ces capitaines que l'on adjoint à Marnix afin que la terreur et la violence accomplissent ce que les pompeux discours auront préparé? C'est Lumey, l'auteur des massacres de la Hollande qui, longtemps retenu en prison par l'ordre même du Taciturne et épuisé par la maladie, vient jeter une dernière fois son nom comme un défi aux catholiques menacés [3]; c'est le colonel Vanden Tympel qui réclame le prix des services qu'il a rendus

1 Mémoire présenté au nom du prince d'Orange, du 29 août 1577. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 10.

2 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. II, p. 13.

3 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. II, p. 35.

naguère à la tête de ses bandes et qui se plaint de ce que les États tiennent trop peu de compte des gens du prince d'Orange [1]; c'est enfin le colonel français La Garde, dont nous avons déjà raconté les étranges entretiens avec Michel de la Huguerie [2].

L'intervention de ces capitaines n'était point inutile. Le sentiment qui dominait au sein des États aussi bien que dans la population, était un désir profond de ramener l'ordre et la paix ; Marnix le constatait lui-même : « Dieu, « écrivait-il au comte Jean de Nassau, veult resveiller les « Estats de leur somme comme par force, et toutesfois la « plus grand part ne se peult encore résoudre. » Ce qui préoccupait surtout les hommes les plus sages et les plus éclairés, c'était la crainte de se voir entraînés dans une voie que repoussaient les consciences. « La cause de la « Religion, ajoutait Marnix, est merveilleusement haye et « suspectée partout, ce qui rend mon voyage par deçà « presque de tout infructueux, car ils soupçonnent merveil-« leusement toutes mes actions et conseils, pensans que je « pense à leur introduire monsieur le prince pour par « après amener changement de religion [3]. »

Vis-à-vis de ces éléments calmes et paisibles formés surtout des classes les plus respectables de la bourgeoisie, se plaçait le parti des *patriotes* où quelques ambitieux racolaient autour d'eux une plèbe avide de désordres.

Le parti du prince d'Orange, dit Champagney, était principalement composé de marchands, d'ouvriers et de petites

1 Groen, t. VI, p. 153 (8 septembre 1577).
2 Voyez plus haut, p. 57.
3 Lettre de Marnix, du 28 juillet 1577. Groen, t. VI, p. 118.

gens. Ils préféraient multiplier des ruines inutiles plutôt que de reconnaître don Juan, bien que celui-ci ne désirât que la paix ; mais bientôt on n'eut que de l'horreur et de la haine pour le prince d'Orange et les séditieux qui ne cherchaient qu'à faire naître des occasions de prendre de l'argent [1].

« En ce temps, ajoute Renon de France, les rapports « sinistres, voir les simples suspicions, entrés en la cer- « velle d'un séditieux, suffisoient pour estre exposé au pil- « lage du peuple mutin, duquel le prince d'Orange se cou- « vroit... Ceux qui lui appartenoient, estoient seuls recognus « les vrais *patriotes* ou amis du peuple [2]. »

Nous nous retrouvons devant l'enseignement de toutes les époques de troubles : les majorités qui ne savent point se défendre, sont écrasées par les minorités turbulentes.

Quel est en ce moment le but des novateurs ? On ne peut plus compter sur le duc d'Alençon, et Élisabeth se montre peu disposée à intervenir. C'est une époque d'agitation démagogique où se produisent toutes les théories républicaines. N'oublions point qu'en ce moment Hubert Languet, le conseiller du Taciturne et l'ami de Marnix, fait paraître sous le nom de Junius Brutus son célèbre pamphlet : ***Vindiciæ contra tyrannos sive de principis in populum, populique in principem legitima potestate.***

« Dès que les nouvelles de Namur arrivèrent à Bruxelles, « raconte Champagney, Marnix se rendit chez moi, et, « après des plaintes fort vives contre le roi, il m'exhorta à

1 Mém de Champagney, Brit. Mus., 6902.
2 Renon de France, III, 12.

« faire en sorte que les provinces se liguassent ensemble « et formassent des cantons comme en Suisse. Cet entre- « tien dura, depuis le soir jusqu'à cinq heures du matin, « toujours sur l'exemple des Suisses [1]. »

L'autorité passe des mains des États-généraux et des magistrats à celles d'un comité de salut public, qu'on nomme : les Dix-huit, parce qu'il se compose de deux députés de chacune des neuf nations ou corps de métiers. A leur tête se place l'avocat Vander Straeten depuis longtemps associé à toutes les émeutes et à toutes les scènes de violence. Un mot d'ordre sera transmis dans toutes les villes des Pays-Bas pour qu'on s'y hâte également de déposer les magistrats et d'y installer la même juridiction des dix-huit : on les appellera les tribuns du peuple.

Les *patriotes* parlent en maîtres. Le Taciturne et Marnix qui tous les deux signent leurs lettres avec les mots : « bon patriote », invitent les États-généraux à ne choisir désormais que des officiers « bons patriotes [2]. » Le peuple de Bruxelles prend les armes et constitue la garde bourgeoise, dont le rôle sera bien moins de défendre la ville que d'intimider les États [3].

Que deviendra dans cette situation le respect dû au conseil d'État et à l'assemblée des États-généraux ?

Le duc d'Arschot qui est rentré à Bruxelles, est menacé en sortant de l'hôtel de ville par les *patriotes* qui crient : *Voilà le traistre* [4] !

1 Mém. de Champagney, Brit. Mus., 6902.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 11 (29 août 1577).

3 Plaquette du temps, n° 10204 de la Bibl. Royale de Bruxelles.

4 Mém. an. publiés par M. Blaes, t. II, p. 15.

Les États-généraux remercient le prince d'Orange de ses bons devoirs et se déclarent ses très-obligés en le priant de vouloir continuer à leur donner ses conseils [1]. Ils font publier, sous la pression des *patriotes*, une ordonnance qui prescrit d'arrêter, en confisquant leurs biens, tous ceux qui n'ont pas signé l'Union de Bruxelles ou qui, l'ayant signée, ne s'y conforment pas : mesure révolutionnaire conçue en termes assez vagues pour qu'il n'y eût personne qui pût y échapper [2]. Enfin ils font parvenir à Philippe II une lettre où ils déclarent qu'il n'est rien des complots dénoncés par don Juan, que sa retraite au château de Namur a causé un scandale général et qu'ils réclament un autre gouverneur qui soit du sang royal [3].

Dès la fin de juillet, on décachetait à Bruxelles les lettres adressées à don Juan, et les États-généraux se voyaient réduits à déclarer que cela avait lieu à leur insu et qu'ils feraient, afin de recouvrer ces lettres, « extresme instance « vers ceux qui les avoient ouvertes [4]. »

On demande aux États-généraux la démolition des citadelles d'Anvers et de Gand : « Nous sommes, leur « dit-on, un peuple descendu d'ancestres francs et libres, « et n'ont jamais nos ducs de Brabant eu aucune deffiance « de nous [5]. » Il en est de même à Tournay, à Valenciennes, à Lille, à Béthune [6].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 16 (31 août 1577).

2 Arch. de Bruxelles, de Gand et de Bruges.

3 Gachard, Anal. belg., p. 364 ; Arch. de la Haye ; Record Office (8 septembre 1577).

4 Lettre des États-généraux à don Juan, du 2 août 1577. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 213.

5 Ms. 13601. Bibl. royale de Bruxelles.

6 Lettre du 26 octobre 1577 (Arch. de Bruxelles).

On ne pouvait rien refuser, porte une relation contemporaine, à ceux qui étaient prêts à tout arracher par la force [1]. « Ceulx de Bruxelles, lit-on ailleurs, font faire aux « Estats tout ce qu'ils veulent [2]. »

III.

APPEL ADRESSÉ AU PRINCE D'ORANGE.

La conséquence du mouvement populaire qui a éclaté à Bruxelles, est d'y appeler le prince d'Orange. Marnix et ses amis répandent « un brief discours d'un bourgeois de « Bruxelles aux seigneurs des Estas afin de se pourvoir « d'un chef prudent et expérimenté. » Il faut prendre sans hésitation les armes afin de renouveler les glorieux exemples du passé et de rendre au peuple la liberté qui lui est due ; il y a lieu de prier le prince d'Orange de diriger les affaires « de pardeçà » comme celles de la Hollande [3].

Un second discours soumis aux États-généraux au nom des bourgeois de Bruxelles a pour but de faire élire le Taciturne gouverneur-général afin de poursuivre la guerre contre don Juan ; et l'on y retrace tous ses services. Il a équipé à ses frais deux armées ; il a secouru tous les opprimés qui ont fait appel à son zèle. Les soldats espagnols ont fui devant lui, comme les Philistins devant David. Sa prudence, son expérience sont connues. Les Pays-Bas

1 Relation du comte de Lalaing, Bull. de la Comm. d'histoire, 2e s., t. V, p. 178.

2 Relation an., Arch. de Bruxelles.

3 Record Office; Brit. Museum, Galba, C. VI (12 septembre 1577).

doivent lui assurer une honorable et sauve existence. Il ne faut point douter de sa tolérance en matière de religion. Tous les excès que l'on a blâmés, ont été l'œuvre des Gueux de mer ou des anabaptistes [1].

Les États-généraux délibèrent, et, sous l'influence de sentiments différents, ils décident qu'ils inviteront le prince d'Orange à se rendre à Bruxelles afin de remettre la patrie en paix et tranquillité, l'affranchissant de la tyrannie plus que barbare de l'Espagnol ; mais en même temps ils le prieront instamment d'autoriser l'exercice de la religion catholique dans toutes les villes de la Hollande et de la Zélande. Parmi les députés chargés de ce message se trouvent confondus les abbés de Maroilles, de Villers et de Sainte-Gertrude, Champagney, Léoninus et l'avocat Liesvelt [2].

Le prince d'Orange répond qu'il félicite les États-généraux de leurs soins pour maintenir l'union de toutes les provinces et qu'il les remercie de leur confiance en lui ; il sera heureux de se retrouver dans une ville où il a été élevé, au milieu de ses meilleurs frères et amis ; mais, avant de statuer sur les requêtes des catholiques, il doit prendre l'avis des États de Hollande et de Zélande [3]. Du reste, loin

1 Record Office. Conway papers. — Dans un autre mémoire conservé au Record Office, on exhorte les États à constituer « une bonne autorité. » Il appartient aux États de décider, au peuple d'approuver, aux chefs d'exécuter.

2 Rés. des États-généraux (Arch. de la Haye) ; Groen, t. VI, p. 155.

3 Le prince d'Orange qui ménageait en ce moment les catholiques, tint compte des recommandations des États. Il promit de tolérer l'exercice de la religion catholique à Utrecht (11 septembre et 9 octobre 1577), à Heusden (30 décembre 1577), à Amsterdam (8 février 1578), etc. Bibl. Nat.

d'usurper aucune supériorité sur les États-généraux, il ne veut que les servir en se montrant fidèle *patriote* [1].

Le prince d'Orange arriva le 18 septembre au soir à Anvers où il descendit, au milieu des acclamations du peuple, à l'abbaye de Saint-Michel qui servait habituellement de résidence aux souverains [2]; il y passa six jours à attendre les nouvelles qui devaient lui être transmises de Bruxelles.

IV.

NOUVELLE NÉGOCIATION DES ÉTATS AVEC DON JUAN.

Les négociations de don Juan avec les États n'étaient point rompues ; mais elles étaient tendues à ce point qu'elles ne pouvaient tarder à l'être. Au moment même où ils allaient appeler le Taciturne, les États, soit qu'ils voulussent s'arrêter sur la pente des résolutions extrêmes, soit qu'ils se réservassent éventuellement une apologie de leur conduite, autorisèrent l'évêque de Bruges et le seigneur de Willerval à porter à don Juan un dernier protocole de leurs exigences. Certes les conditions étaient aussi rudes qu'humiliantes. Il fallait que don Juan restituât Namur et les autres forteresses ; qu'il licenciât toutes ses troupes ; qu'il éloignât les Allemands ; qu'il se retirât lui-

de Paris, f. fr., 9018. Lorsqu'à Anvers on lui demanda le libre exercice de la nouvelle religion, il se borna à répondre : Si vous le désirez à ce point, retirez vous en Hollande ou en Zélande.

1 Groen, t. VI, p. 157 ; Record Office.

2 Mertens et Torfs, Geschied. van Antwerpen, t. V, p. 65

même à Luxembourg. Ce n'était qu'à ce prix que les États promettaient d'obéir au roi et à don Juan, en attendant que le roi nommât un autre gouverneur qui leur fût agréable. « Néantmoins, ajoutaient-ils, si Vostre Alteze, pour le bien « du pays, trouve bon de se retirer incontinent, elle « pourra laisser le gouvernement au conseil d'État. » Ce n'est plus une négociation qu'ils poursuivent ; c'est un ultimatum qu'ils signifient, « suppliant au sourplus Vostre « Altesse de ne nous vouloir charger d'ultérieurs escripts « et ne vouloir trouver mauvais sy en l'acquit de nostre « union sommes constraints de secourir les oppressés [1]. »

Jamais la position de don Juan n'avait été plus pénible, ni plus précaire [2]. Ses forces étaient épuisées ; il était redevenu très-souffrant. Il ne pouvait rien empêcher, ni pourvoir à rien. Les secours qu'il avait si instamment réclamés, ne lui arrivaient point. Il n'avait plus même de quoi payer les serviteurs de sa maison. Depuis trois mois et demi il n'avait reçu aucune réponse de Philippe II ; mais il avait appris que le roi, loin de vouloir fournir de nouveaux aliments à l'incendie, avait ordonné de rappeler en Espagne les troupes qui étaient revenues des Pays-Bas dans le Milanais, que sa volonté était non pas que l'on fît la guerre, mais que l'on traitât à quelque condition que ce fût. Du 18 au 24 septembre, on trouve trois dépêches de don Juan à Philippe II, toutes empreintes du même sentiment de douleur et de désespoir : « Je n'aurais jamais ima- « giné, lui écrit-il, alors même que je ne serais pas le frère

1 Arch. d'Ypres (15 septembre 1577).

2 Voyez notamment une lettre de don Juan à Marguerite de Parme, du 8 août 1577 (Arch. Farnésiennes).

« de Votre Majesté, qu'elle fît assez peu de cas de mon zèle « et de mon affection pour me laisser en proie, aux yeux « de tout le monde, à tant de honte et de misère ! » — « Si Dieu, ajoute-t-il quelques jours plus tard, ne m'envoie « du secours, je ne sais ce que je deviendrai. Plût au Ciel « que, sans manquer à ma conscience et à l'honneur, il me « fût permis de me briser la tête contre un mur ou de me « jeter dans un précipice ! Je le ferais assurément plutôt « que de tout perdre si honteusement par l'indifférence « de Vostre Majesté. » Puis il lui rappelait le mémorable exemple de Charles-Quint ne reculant devant aucune fatigue, devant aucun péril pour aller apaiser les troubles des Pays-Bas [1].

Que reste-t-il à faire à don Juan ? Céder, céder toujours. Il signe une lettre par laquelle, mû du désir de mettre un terme à des divisions dont la religion, le service du roi et le bien public souffrent profondément, il accepte tout ce que lui proposent les États-généraux [2].

Le 22 septembre dans l'après-midi, l'évêque de Bruges et le seigneur de Willerval arrivèrent à Bruxelles et se rendirent aussitôt au sein des États-généraux. Aucune objection ne s'éleva ; mais il y eut dans l'assemblée quelques hommes assez habiles pour obtenir que la résolution définitive fût remise au lendemain ; et le soir même des messagers envoyés en toute hâte à Anvers prévinrent le prince d'Orange.

Le lendemain 23 septembre, selon un usage établi depuis

1 Lettre de don Juan, du 24 septembre 1577 (Arch. de Simancas).

2 Arch. de Bruxellles.

quelques mois, la présidence des États appartenait à la Hollande ; mais cette prépondérance accidentelle ne fit pas triompher l'opinion des députés hollandais qui savaient, disaient-ils, que le prince d'Orange allait arriver et qui demandaient que tout fût suspendu jusqu'à sa venue. La majorité de l'assemblée ratifia la convention conclue par ses députés avec don Juan [1].

Quelques heures plus tard, le prince d'Orange paraissait à Bruxelles : nous raconterons en quelques mots l'accueil qu'il y reçut de ceux qui lui étaient dévoués et de ceux qui, tout en le redoutant, n'osaient se déclarer contre lui.

V.

ENTRÉE DU PRINCE D'ORANGE A BRUXELLES.

Le prince d'Orange entra à Bruxelles le 23 septembre vers quatre heures de l'après-midi. Trois cents bourgeois d'Anvers armés d'arquebuses l'accompagnaient ; et il trouva pour le recevoir vingt-six enseignes de bourgeois de Bruxelles. Le baron de Hèze, le comte d'Egmont, le duc d'Arschot lui-même prirent place dans son cortége. Partout retentissaient les acclamations et les arquebusades. Sur des bâteaux réunis près de la porte de la ville sur le nouveau canal de Willebroeck on avait représenté la délivrance de Joseph, l'affranchissement des Israélites sous Moïse, la victoire de David sur Goliath. Ces allégories étaient aisées à comprendre, et ce fut au milieu de l'en-

1 Mémoire de Grobbendonck, pp. 216, 217.

thousiasme populaire qu'il fut conduit comme un libérateur jusqu'à la place du Marché où on lui présenta le vin d'honneur, mais il le refusa si on ne voulait le boire avec lui. Un membre des serments lui souhaita, le verre à la main, la bienvenue, et le prince d'Orange lui répondit en buvant aux serments de la ville de Bruxelles. La nuit était arrivée, et les torches s'allumaient dans les rues en si grand nombre que tout le ciel en était éclairé. Ce fut ainsi qu'il franchit, après une absence de dix ans, le seuil de son hôtel où l'on avait placé cette fastueuse inscription en flamand : « Vive notre hôte le prince d'Orange, restaura- « teur et défenseur de la liberté de la patrie ! [1] »

Un grand banquet termina cette journée ; et les jours suivants les mêmes fêtes se reproduisirent.

Le Taciturne, au milieu des *patriotes* de Bruxelles, multipliait les éloquentes harangues : « Sans doute, leur « disait-il, vous connaissez mieux que je ne pourrais les « exprimer les labeurs et les peines que j'ai eu à souffrir « pour ces pays depuis qu'ils ont été livrés à la tyrannie « des Espagnols qui sont haïs de tous à raison de leur « manière d'agir, de leur mauvais gouvernement, de leur « orgueil, de leur insolence et de leur dédain pour leurs « sujets que partout ils maltraitent et oppriment. Aujour- « d'hui le remède est entre nos mains pour nous affranchir « de ce joug et racheter nos fautes passées ; et, puisque la « plus grande a été de ne pas avoir été unanimes à embras- « ser la défense de la patrie, il n'en est que plus nécessaire

1 Mém. anon. publiés par M. Blaes, t. II, p. 44 ; Vasquez, Cosas de Flandès.

« que tous vous me suiviez pour l'entreprendre et la faire « triompher en vous délivrant de cette servitude, comme « je l'ai fait par le passé. Vous êtes témoins que pour « atteindre ce but je n'ai pas seulement perdu mes domaines « et mes biens, mais qu'en diverses occasions j'ai aussi « exposé ma personne ; et, si à ce titre j'ai mérité votre « confiance et votre affection, croyez-moi aujourd'hui que « je vous dis la vérité. Si on traite avec les Espagnols, si « on ne les combat point, ils seront demain ce qu'ils étaient « hier : les implacables ennemis de nos libertés. Il faut « fermer l'entrée du pays aux Espagnols ; ils arrivent « fatigués d'une longue route, et un de nos soldats vaut six « des leurs. Si l'on n'agit ainsi et si on leur permet de « s'emparer de nos villes, vous verrez qu'ils traiteront les « nôtres comme ils ont traité les Maures de Grenade qu'ils « vendaient comme esclaves et qu'ils marquaient d'un fer « chaud au visage, après avoir déshonoré leurs femmes et « leurs filles. Si vous ne voulez subir les mêmes outrages, « montrez-vous dignes de votre pays et animés du zèle « patriotique qui distingue tous ceux qui y sont nés. Ne « négligez rien pour vous venger de tout ce que vous avez « souffert des Espagnols. Je vous jure de vous aider de « mes biens et de mon sang, et j'attends de vous le même « serment [1]. »

Le prince d'Orange ne négligeait rien pour flatter le peuple. *Populi favore tantum Orangius consistit*, écrit Languet [2], et il n'est pas sans intérêt de reproduire ici

1 Vasquez, Cosas de Flandés, f. 150.
2 Languet, Epist. I, 2e p., p. 337.

quelques lignes d'une relation d'un agent du duc de Bavière, nommé Jean de Raispelt [1]. Le prince d'Orange se rend tous les jours deux fois à la maison de ville avec les autres membres des États. Les Bruxellois lui font de grands honneurs, montent la garde devant son hôtel et l'accompagnent où il veut. Dans les rues, les femmes tombent à genoux, lorsqu'il passe, et joignent les mains ; en somme, on l'honore comme s'il était Dieu lui-même.

Il faut, répètent les *patriotes*, que l'on déclare le prince d'Orange gouverneur-général des Pays-Bas. Les membres ecclésiastiques des États s'opposent à cette mesure ; mais les Bruxellois annoncent que s'ils continuent à se montrer hostiles au Taciturne, ils les prendront par le corps, les précipiteront du haut de la maison de ville et les assommeront.

VI.

RUPTURE DE LA NÉGOCIATION AVEC DON JUAN.

Cependant le Taciturne ne perdait pas de vue, au milieu de ces fêtes, les motifs qui avaient suspendu, puis hâté son arrivée à Bruxelles. Le soir même de son entrée solennelle, il se fit lire le rapport de tout ce qui avait été négocié avec don Juan et se borna à quelques courtes observations ; mais, dès le lendemain, sans contredire le dessein des États-généraux de rédiger tout ce qui avait été convenu sous la forme d'un nouveau traité de pacification,

[1] Cette relation a été publiée par M. Coremans, Trésor National, t. II, p. 120.

il se fit désigner au premier rang parmi ceux à qui cette tâche était confiée [1]. Ce fut en ce moment que Rasseghem adressa au Taciturne une lettre où il l'exhortait à ne compromettre ni l'union des États, ni la paix du pays [2] : démarche courageuse qu'il devait expier plus tard et qui resta stérile.

Le Taciturne insistait, et, bien que son langage soulevât une vive discussion qui dura presqu'un jour entier, il parvint à faire ajouter au projet de traité plusieurs clauses importantes. Il en était une en vertu de laquelle la reine Élisabeth y était comprise [3] : une autre conférait aux États-généraux le droit de choisir un conseil d'État qui gérerait toutes les affaires du pays [4]. C'était introduire indirectement sa propre domination sous le patronage de l'Angleterre.

Don Juan apprit que les États-généraux appelaient le prince d'Orange à Bruxelles ; il ressentit un vif mouvement d'irritation et de colère : « Pourquoi, s'écriait-il, dois-je « après tant d'épreuves être encore le témoin d'une chose « si pernicieuse et si déshonorante ? » Et lorsque le 28 septembre l'évêque de Bruges et le seigneur d'Ongnies revinrent près de lui, il se borna à leur dire que l'accueil fait au prince d'Orange suffisait pour inculper les États, qu'ils ne s'en laveraient jamais devant aucun prince chrétien et qu'il s'étonnait de les voir songer à traiter [5].

1 Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. IV, préface, p. XXVIII.

2 Nous ne connaissons la lettre de Rasseghem que par la réponse du prince d'Orange. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 23.

3 Record Office (25 septembre 1577).

4 Gachard, Corr. du pr. d'Orange, t. IV, p. XXXI (25 sept. 1577).

5 Lettre de l'évêque de Bruges et du seigneur d'Ongnies aux États-généraux, du 28 septembre 1577 (Arch. d'Ypres).

En ce moment même, la majorité des États, par un sentiment où la crainte de la domination du Taciturne avait une large part, cherchait encore un rapprochement avec don Juan. Un projet de lettre conçue dans un sens pacifique avait même été approuvé ; mais le prince d'Orange gourmanda d'un ton sévère un pensionnaire de Mons qui l'avait rédigé, en lui disant qu'il avait fait là un mauvais office et qu'il ne fallait plus traiter avec Son Altesse [1].

Le 8 octobre 1577, l'avocat Vander Straeten se rend au nom des Dix-huit au sein des États pour réclamer sans retard les plus graves mesures : une intime alliance avec l'Angleterre, l'armement général du pays, le siége du château de Namur, la formation d'un nouveau conseil d'État, la révocation de tous les magistrats et officiers suspects de favoriser les Espagnols, qu'on doit remplacer par de bons et sincères *patriotes* [2].

Le même jour, on impose aux États une lettre à don Juan, pleine de récriminations violentes, où ils déclarent qu'ils ne le reconnaissent plus pour leur gouverneur. Ils l'invitent à se retirer jusqu'à ce que le roi lui choisisse un successeur « pourveu qu'estant du sang, comme il convient, « il ne soit des humeurs d'Espagne. » Si don Juan ne dépose pas les armes, ils réclameront l'appui de tous les rois et de tous les princes étrangers afin de s'affranchir du joug des Espagnols ; et on ne saurait leur reprocher d'avoir appelé le prince d'Orange puisqu'il est du devoir de tous ceux qui ont signé la Pacification de Gand, de s'unir pour la défense des provinces qui y ont adhéré [3].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. XXXVIII.

2 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 460.

3 Arch. de Bruxelles.

Six jours après, don Juan écrivait aux États que l'intention du roi, telle qu'il l'avait renouvelée dans des lettres récentes, était d'agir avec douceur et clémence ; mais, si l'on manquait à ce qui était dû à Dieu et au roi, il était résolu à user de tous les moyens que Dieu avait mis en son pouvoir [1].

Déjà, à la première nouvelle que Philippe II a ordonné aux troupes du Milanais de rentrer dans les Pays-Bas, il a résolu de se porter au-devant d'elles jusqu'à Luxembourg ; il les exhorte à se hâter ; il écrit lui-même à ses magnifiques et affectionnés amis [2] les capitaines et soldats de l'infanterie espagnole pour les appeler près de lui. Ce qu'ils ont annoncé, s'est vérifié. On a usé d'odieux prétextes pour les éloigner. Qu'ils se hâtent de rentrer aux Pays-Bas : ils pourront y défendre la foi et y accroître leur gloire [3].

1 Véritable récit des choses passées aux Pays-Bas.

2 Los magnificos, amados y amigos mios.

3 Vasquez, Cosas de Flandès.

CHAPITRE XXV.

APPEL DE L'ARCHIDUC MATHIAS.

(août — octobre 1577)

La noblesse appelle l'archiduc Mathias. — L'archiduc Mathias fuit de Vienne. — Le duc d'Arschot propose l'archiduc Mathias comme gouverneur des Pays-Bas. — Le Taciturne *ruwaert* de Brabant.

I.

LA NOBLESSE APPELLE L'ARCHIDUC MATHIAS.

La protestation de la noblesse contre le régime démagogique des Dix-Huit soutenu par le prince d'Orange ne devait pas se faire attendre. Le 19 août 1577, les principaux seigneurs se réunissent secrètement : on remarque dans cette assemblée le duc d'Arschot, le marquis d'Havré, les comtes de Lalaing, d'Egmont et de Boussu, le baron de Hèze, le seigneur de Sweveghem. Ils veulent concilier la défense des libertés avec le maintien de la religion catholique et l'obéissance due à la postérité de Charles-Quint ; et c'est sous l'empire de ce sentiment qu'ils invitent l'archiduc Mathias à se rendre en diligence dans les Pays-Bas « pour entendre, au nom du roy, au gouvernement de « ce pays et redressement des affaires perturbées [1]. »

[1] Arch. de Bruxelles ; Arch. Nat. à Paris, K. 1547.

Le troisième fils de l'empereur Maximilien II était né, comme Charles-Quint, le jour de la fête de saint Mathias ; mais, à peine âgé de vingt ans, il ne possédait aucune des qualités de son aïeul : il devait peu à la nature, moins encore à son éducation [1]. On se bornait à louer la douceur de son caractère [2].

Le seigneur de Maelstede, qui fut chargé de se rendre à Vienne, avait dès l'année précédente abordé cette négociation quand il avait été envoyé par les États-généraux vers l'empereur. Il se trouvait à Ratisbonne lorsque le principal confident de l'archiduc Mathias (il se nommait Danewitz) vint le trouver en lui faisant connaître qu'il était chargé de lui confier des choses fort importantes. Il désirait savoir si les États ne croyaient pas utile de s'adresser à quelque prince de la maison impériale pour redresser les affaires et si en ce cas ils pouvaient lui garantir qu'il serait bien venu et « asseuré de sa personne. » Son maître dont le père venait de mourir, se trouvait désormais libre de toutes ses actions, c'est-à-dire « d'emprendre choses grandes « et honnestes ; » il était depuis longtemps désolé d'entendre les récits de la cruelle oppression des Espagnols et ne désirait que de vivre et de mourir pour les États, en défendant leurs priviléges. Loin de vouloir faire quelque chose contre l'autorité du roi, il ne cédait qu'à la crainte de voir les Pays-Bas réduits par le désespoir à implorer l'assistance de quelque prince voisin, ce qui serait un dom-

1 A young prince that hath very litle of nature and les of bringing upp.. A young prince in whom there is litle.

2 Lettres de Davison, du 26 novembre et du 2 décembre 1577 ; Lettres de Languet, p. 289.

mage considérable pour la maison d'Autriche. Quelques jours après, lorsque le seigneur de Maelstede allait quitter Ratisbonne, l'archiduc s'approcha de lui et lui dit : « Tout « ce que mon gentilhomme de la chambre vous a déclaré « de ma part, a esté par mon commandement. Partout, je « promets et asseure de vouloir tenir tout ce qu'il vous a « dict, et vivre et mourir sur cela. » Telle était la détermination du jeune prince qu'il donna son portrait au seigneur de Maelstede, et il lui annonçait qu'au premier avis, sans consulter personne, il prendrait la poste pour se remettre entre les mains des États [1].

« Il ne manquait à nos malheurs, écrit Granvelle, que « la division dans la maison royale [2]. »

Sans doute, ces propositions avaient trouvé un écho aux Pays-Bas. Au mois de janvier 1577, don Juan écrivait à Philippe II qu'on s'adressait à l'archiduc Mathias [3] ; il le répétait quatre mois plus tard [4].

Cette négociation avec l'archiduc Mathias présentait un caractère que l'on ne pouvait méconnaître. Ce n'était point une réconciliation avec le roi d'Espagne, mais c'était aussi l'expression de la volonté de ne pas rompre avec lui ; c'était avant tout le désir de se séparer du prince d'Orange s'il voulait aller trop loin dans la voie de la résistance [5].

1 Rapport du seigneur de Maelstede. Bull. de la Comm. d'Histoire, 3e s., t. V, p. 283 ; Lettre de don Juan, du 18 novembre 1576.

2 Lettre de Granvelle, du 20 novembre 1577. Papiers de Besançon.

3 Lettre de don Juan, du 16 janvier 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 145.

4 Lettre de don Juan, du 26 mai 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 362.

5 Languet, Epist., l. II, 334.

II.

L'ARCHIDUC MATHIAS FUIT DE VIENNE.

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 1577, l'archiduc Mathias quittait Vienne [1], déguisé et à peine accompagné du seigneur de Maelstede, de Danewitz et d'un serviteur [2].

L'empereur Rodolphe se hâta de faire prévenir don Juan de la fuite de son frère et chargea même un de ses conseillers de se rendre dans les Pays-Bas pour y chercher « ledict seigneur archiduc qui s'estoit parti de son mou- « vement et sans le sceu de Sa Majesté Impériale [3]; » mais ce n'étaient là que de fallacieuses démonstrations pour ne pas mécontenter le roi d'Espagne. L'empereur voyait dans l'entreprise de son frère un moyen d'agrandir la puissance de sa maison et ne songeait qu'à en profiter [4].

III.

LE DUC D'ARSCHOT PROPOSE AUX ÉTATS L'ARCHIDUC MATHIAS COMME GOUVERNEUR DES PAYS-BAS.

Il faut rapprocher les événements pour apprécier leurs conséquences et le lien qui les unit entre eux.

1 « Dans un commun coche hongrois qui conduisit Son Altesse jusqu'à Grafenwerdt ».

2 La relation du voyage de l'archiduc Mathias est conservée dans un ms. de Vienne. Bull. de la Comm. d'Histoire, 3e s., t. V, p. 288.

3 Arch. de la Haye; Record Office, Conway papers.

4 Vereor ne hæc omnia simulate agantur ut ille veniens in Belgium dissolvat arte consensum ordinum adversus Hispanos et Arausii authoritatem labefactet. Lettre de Languet, du 22 octobre 1577.

Le 8 octobre, l'avocat Vander Straeten entouré de ses amis avait fait entendre la voix du peuple : il avait signifié aux États ses audacieuses revendications, parmi lesquelles figurait la déchéance du conseil d'État.

Le lendemain, le duc d'Arschot se rendit à l'assemblée des États-généraux et y annonça que, de concert avec un grand nombre de seigneurs de diverses provinces, il avait donné suite aux négociations déjà entamées l'année précédente avec l'archiduc Mathias ; que ce prince était déjà sans doute arrivé à Cologne ; qu'on pouvait espérer qu'il gouvernerait d'accord avec les États et que ce choix satisferait le roi puisqu'il était de la maison d'Autriche [1].

Quatre jours se passent en vives et tumultueuses discussions. Le Taciturne expose que si Mathias arrive aux Pays-Bas malgré le roi d'Espagne, il pourra chercher à se réconcilier avec lui en lui livrant la Hollande et la Zélande ; il est d'ailleurs si pauvre qu'il ne songera qu'à accroître les impôts. Ces remonstrances ne sont pas écoutées.

Le duc d'Arschot obtient qu'on recevra Mathias comme archiduc, en introduisant dans cette résolution certaines réserves destinées à satisfaire à la fois Élisabeth, Henri III et le duc d'Alençon : « vray *incitamentum* de jalousie » disait le docteur Léoninus [2]. Quant à la question de l'accepter comme gouverneur des Pays-Bas, elle ne sera résolue que plus tard, et elle est renvoyée à l'avis du prince d'Orange.

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, préface, p. LIV (9 octobre 1577). — Lancelot de Berlaymont voyait avec plaisir les États se détacher du duc d'Alençon pour se porter vers Mathias. « Tous tels généraulx sans « argent, ecrivait-il à don Juan le 24 octobre 1577, ne poulront causer « grand mal à Vostre Altesse. » (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Leoninus, du 6 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 233.

IV.

LE TACITURNE *rewaert* DE BRABANT.

A ce pouvoir fictif qui sera peut-être transféré à l'archiduc Mathias, il convient, dans l'intérêt politique du Taciturne, d'opposer une autorité plus réelle et plus forte.

Quinze années s'étaient écoulées depuis qu'il avait voulu se faire élire *rewaert* de Brabant ; mais ce plan avait échoué devant l'opposition de Granvelle qui s'était écrié : « Ce seroit se placer au mesme rang que le roy [1] ! »

Le moment est venu de reprendre cet ancien projet, et, pour le faire réussir, l'habileté et l'adresse ne feront point défaut.

Le Taciturne ne cachait point l'irritation qu'il éprouvait en voyant les États-généraux tenir si peu de compte de ses services. Il annonça qu'il allait quitter Bruxelles et réunit les Dix-huit dans un banquet pour leur faire ses adieux. Au dessert il prit congé d'eux en termes émus ; mais les bourgeois de Bruxelles le suppliaient de ne pas les abandonner et lui offraient jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Il les remercia et leur promit qu'il serait avec eux jusqu'à la mort ; puis, descendant dans la cour, il but à la santé de la foule qui y était accourue [2].

Les Dix-huit prirent l'initiative du mouvement ; mais ce furent les trois corps de la ville et les capitaines de la garde bourgeoise qui, au nom des bons *patriotes*, s'adres-

1 Voyez t. Ier, p. 160.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, préf., p. LX ; Blaes, Mém. an, t. II, p. 64.

sèrent aux États de Brabant pour qu'ils demandassent aux États-généraux la nomination d'un *rewaert*. Ceux qui exerçaient le pouvoir, disaient-ils, ne montraient aucune sympathie pour le Brabant. Il n'y avait d'autre remède que de lui donner un gouverneur spécial comme cela existait pour la plupart des provinces, et on ne pouvait mieux faire que de choisir parmi les seigneurs celui qui, par ses talents et son intégrité, semblait le plus propre à cette charge. C'était désigner le prince d'Orange [1]; et puisqu'il y avait lieu de craindre l'opposition du clergé et de la noblesse, on leur fit parvenir une requête spéciale pour qu'ils statuassent en diligence [2].

Les Dix-huit étaient bien résolus à ne point s'arrêter, et, comme s'ils ne se sentaient pas assez forts, ils mandèrent leurs plus ardents amis d'Anvers, de Louvain, de Bois-le-duc. « Tous ensemble, dit l'éminent érudit dont le nom res- « tera attaché aux plus conciencieuses recherches sur le « XVI[e] siècle, envahirent la salle où les membres des États « de Brabant délibéraient et firent entendre de violentes « menaces. Le droit dut céder à la force [3]. »

Il ne restait plus aux trois membres de la ville de Bruxelles et aux doyens des gildes d'Anvers qu'à remontrer aux États-généraux (on sait sous quelle forme s'exprimaient ces remontrances) que pour conjurer d'évidents désordres et d'inévitables dangers, les États de Brabant avaient choisi « après plusieurs meures délibérations » le prince d'Orange qui, de son côté, avait accepté « après

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, préf., p. LXII.
2 Gachard, ib., p. CLI.
3 Gachard, ibid., p. LXVI.

« plusieurs prégnantes excuses [1]. » Cependant une vive résistance se manifesta au sein des États-généraux. Les seigneurs qui venaient de traiter avec l'archiduc Mathias, ne pouvaient qu'être hostiles à ce projet [2]. Le duc d'Arschot et le comte d'Egmont le combattirent vivement : il en fut de même du baron de Hèze, quoique le Taciturne cherchât à le gagner en proposant aux États-généraux de lui voter une récompense nationale pour les services qu'il avait rendus à la patrie [3] ; mais en ce moment le baron de Hèze était dominé par une autre passion : il recherchait la main de la sœur du comte d'Egmont et ne voulait pas marcher sous une autre bannière [4].

Cette fois encore, les violences de la plèbe l'emportèrent ; et, le 22 octobre, les États-généraux déclarèrent recevoir le prince d'Orange comme gouverneur particulier du Brabant, par provision, sous la réserve de l'approbation des États des provinces et à la condition expresse qu'il ne souffrirait aucun attentat contre la paix publique et notamment contre la religion catholique [5].

Le Taciturne « après quelque feint semblant de refus « à l'accoustumée [6], » se fit reconnaître comme *rewaert*, non

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. CLIII.

2 « On croit, porte une relation contemporaine, qu'ils s'opposeront à « beaucoup de choses que peut-être le prince d'Orange pensera de faire « par le moyen de la commune qui est du tout à son commandement. » Arch. de Bruxelles.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, pr., p. LXIV.

4 Lettre du 26 octobre 1577 (Arch. de Bruxelles).

5 « Le prince d'Orange n'est rewaert que jusqu'à l'arrivée du gouverneur-général, et pour l'obtenir a usé de beaucoup d'artifices, en faisant semblant de ne le vouloir. » Lettre du 24 octobre 1577 (Arch. de Bruxelles).

6 Mém. du seigneur de Sweveghem, p. 2.

au sein des États de Brabant qui l'avaient élu, mais devant l'assemblée des États-généraux, qui sur ce point encore ne céda que « par le moyen des bourgeois de Bruxelles, fort « animés, qui soustenoient que ainsy se feroit. » Il n'avait accepté, disait-il, que pour placer avant toute chose le bien de la patrie. De là ces lignes qu'il inséra plus tard dans son *Apologie* : « Si quelques avis du peuple hatèrent le « choix qu'on fit de moi, quoique ce ne fust ni à ma prière, « ni à ma sollicitation, je suis obligé d'avouer qu'ils « estoient plus sages et qu'ils prévoyoient mieux les affaires « du pays que je ne le faisois alors. »

Calomnier les bons, les meschans exalter,
Supprimer la justice, injustice exercer,
Gens de religion et prestres exiller,
Esglises prophaner, les saincts vaisseaux piller,
Planter son hérésie, extirper nostre foy,
S'eslever contre Dieu, contre sa saincte loy,
Sont-ce pas les beaux faits de ce vaillant seigneur
Que les *bons patriots* ont prins pour deffenseur ?
. . . .
Soubs ombre d'expulser le soldat estrangier
Force Anglois, Escossois, reistres amasser :
... Par ces beaux fruicts on cognoist l'imposteur
Que ces *bons patriots* ont prins pour gouverneur [1].

Le 23 octobre au soir, le Taciturne rentre à Anvers. Quinze cents bourgeois de Bruxelles l'accompagnent. A son arrivée, les gildes allument des feux de joie ; mais les bourgeois lui font peu d'accueil. Lorsqu'il veut occuper le château et se former une garde d'arquebusiers, ils s'y

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1558.

opposent. Le *Breedenraedt* est convoqué afin de reconnaître le nouveau *rewaert* de Brabant, mais il se contente de s'en remettre aux États-généraux : « Je ne sçay, écrit un « contemporain, comme le prince d'Orange le goûtera.. Tou-« tefois il fera son prouffit et les laissera dire, et il court « opinion que, pour nulle chose que ce soit, il ne se vouldra « priver d'Anvers [1]. »

Le prince d'Orange, en quittant Bruxelles, avait donné pour prétexte que sa présence en Hollande était vivement réclamée ; mais il faut chercher ailleurs le double motif de sa détermination. La ville d'Anvers lui paraissait une résidence plus sûre, où il pourrait, en confiant le gouvernement de la Hollande à Jean de Nassau, fixer le siége de sa nouvelle autorité qui se serait étendue sur toutes les autres provinces des Pays-Bas [2]. De là aussi, il pourrait mieux observer ce qui allait se passer à Gand.

Le Taciturne, depuis qu'il avait promis de satisfaire avant tout le peuple, ne devait être à Gand comme à Bruxelles que le complice de la démagogie triomphante.

1 Arch. de Bruxelles. Recueil de pièces, n° 417.

2 Lettre de Florent de Berlaymont (Arch. de Bruxelles) ; Lettre du 20 novembre 1577. Arch. Nat. à Paris, K. 1546 ; Avis d'Anvers du mois de novembre 1577 et lettre du mois de janvier 1578 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XXVI.

LES TRIBUNS DE GAND.

(octobre — novembre 1577)

Le duc d'Arschot gouverneur de Flandre. — Hembyze et Ryhove. — Ryhove s'adresse au Taciturne. — Arrestation du duc d'Arschot et des principaux membres des États de Flandre. — Triomphe d'Hembyze et de Ryhove. — Effet produit par l'attentat de Gand. — Le duc d'Arschot est rendu à la liberté.

I.

LE DUC D'ARSCHOT GOUVERNEUR DE FLANDRE.

Le duc d'Arschot, devenu le chef d'un parti qui lutte contre le prince d'Orange, croit devoir s'appuyer sur une riche province où les plus nobles traditions des libertés séculaires s'associent à un vif attachement à la foi catholique [1]. Dès le 20 septembre, les États-généraux lui ont confié le gouvernement de la Flandre ; mais les graves questions qui s'y agitent, l'ont retenu près d'un mois à Bruxelles.

Personne plus que lui ne s'est opposé à l'autorité de *renaert* de Brabant conférée au prince d'Orange : on l'a

[1] Il fallait, dit M. Groen van Prinsterer, opposer Gand à Bruxelles, la Flandre au Brabant, et, s'emparant de l'archiduc, former autour de lui le gouvernement.

entendu déclarer que jamais il ne s'y soumettrait [1]. « Je ne « sçaurois vous dire, écrivait à Marnix un de ses amis les « plus dévoués, combien m'ont despleu certains propos « estranges qu'un personnage auroit tenu au respect de « Son Excellence, lesquels d'aultant plus sont à craindre « que sa charge est grande et qu'il voudroit se revenger « des injures qu'il tient avoir receues [2]. »

Le jour même où le prince d'Orange se retire à Anvers, le duc d'Arschot se rend à Gand et y descend à l'hôtel du prévôt de Saint-Bavon [3].

Les États de Flandre étaient réunis en ce moment : ils reconnurent le duc d'Arschot comme gouverneur, et sous ses auspices ils prirent immédiatement la résolution de s'opposer à l'élection du prince d'Orange comme *rewaert* de Brabant, puisqu'elle ne pouvait se concilier ni avec des engagements antérieurs, ni avec les négociations poursuivies vis-à-vis de l'archiduc Mathias. L'opposition qui s'était manifestée au sein des États-généraux, celle qu'exprimaient tant de provinces, leur faisaient craindre de nouvelles discordes intérieures. D'ailleurs cette nomination blessait l'union jurée, car elle était contraire à l'autorité du roi, et il ne convenait pas de donner pour chef à une province où la religion catholique devait être inviolablement observée, le prince d'Orange qui ne la professait pas. Telles furent les considérations sur lesquelles se fondèrent le clergé et la noblesse [4].

1 Relation aux Arch. de Bruxelles.

2 Groen, t. VI, p. 179 (6 octobre 1577).

3 De Jonghe, t. I, p. 309.

4 Mém. sur les troubles de Gand. Bibl. royale de Bruxelles, 16890.

En même temps, les Quatre Membres témoignaient leur satisfaction de l'arrivée de l'archiduc Mathias et demandaient qu'on lui assignât pour résidence la ville de Termonde.

Le même soir, le duc d'Arschot adresse aux États-généraux une longue lettre où, en leur faisant part des résolutions prises par les États de Flandre, il s'efforce de présenter la venue de l'archiduc « comme le principal remède « que Dieu envoie à leurs calamités. » C'est, d'après lui, la plus sûre garantie de leurs libertés ; c'est aussi le meilleur témoignage du respect que l'on conserve au roi [1] ; mais on peut y trouver une déclaration de guerre au Taciturne, dont les partisans sont si actifs, si redoutables dans cette ville de Gand où siégent les États de Flandre. Nous verrons s'y reproduire les mêmes désordres qu'à Bruxelles.

II.

HEMBYZE ET RYHOVE.

Les chefs de la révolution à Gand sont Hembyze et Ryhove.

Jean d'Hembyze était issu de la chevaleresque maison de Trazegnies. Un de ses aïeux avait épousé Suzanne Baronaige, d'une famille alliée aux Artevelde. Ces derniers souvenirs étaient ceux qu'il devait le plus souvent invoquer. Premier échevin des Parchons en 1566, il avait (comme nous l'avons raconté ailleurs) dénoncé énergiquement à Marguerite de Parme les conciliabules des Gueux ; mais un de ses fils s'était enrôlé dans leurs rangs, et, en 1572,

1 Arch. de Bruxelles.

poursuivi jusqu'aux bords de la mer, il s'élança dans les flots et y disparut. La douleur du père devint un serment de haine et de vengeance contre les Espagnols.

Hembyze est soutenu par Ryhove.

François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, se vantait d'être issu de Wenemare, héros des luttes communales cinquante ans avant Artevelde : il était le frère de ce seigneur d'Assche qui, au mois de septembre 1576, avait ouvert les portes de Gand à Olivier Vanden Tympel.

Il raconte lui-même que dès sa jeunesse il avait été gentilhomme assez aventureux, qu'il était riche, vivant à son plaisir, n'occupant aucun emploi, évitant tout embarras ; mais peu à peu il s'unit aux *patriotes* les plus ardents, et la commune l'eut en grande faveur [1].

Un frère d'Hembyze avait épousé la sœur de Ryhove : « les affaires secrets qu'ils manioient ensemble, les astraindoient encore davantage [2]. »

Ce sont d'abord de vagues rumeurs sur les obligations qu'il importe d'imposer au nouveau gouverneur de la Flandre : il faut qu'il jure d'observer les priviléges, de gouverner par l'avis des États et de leurs délégués, de ne mettre de garnisons dans les villes qu'en cas de nécessité et de l'avis des États, de payer les impôts et les charges comme les autres seigneurs du pays [3].

« Les États, s'écrie Ryhove, ne sont-ils donc réunis « que pour déclarer la haine qu'ils portent au prince « d'Orange ? Nous ne craignons pas les fières paroles du

1 Apol. de Ryhove. Doc. inéd. du XVIe s., 1re p., pp. 316 et 321.
2 Ibid., p. 323.
3 Arch. d'Ypres.

« duc d'Arschot. Qu'on nous rende nos anciens pri-
« viléges [1] ! »

Au même moment, Hembyze, accompagné de ses partisans au nombre de sept cents environ, se présente à l'hôtel de ville. Il lit à haute voix les chartes confisquées par Charles-Quint, en réclame la restitution et se rend lui-même à Bruxelles où le prince d'Orange, avant de se retirer à Anvers, fait confirmer par les États-généraux tous les anciens priviléges dont Charles-Quint avait dépouillé la cité d'Artevelde [2].

« Ces priviléges que je vous rends, a dit le Taciturne, « personne ne vous les enlèvera plus [3]. »

III.

RYHOVE S'ADRESSE AU TACITURNE.

Ce premier succès encourage les novateurs : il ne faut pas s'arrêter dans cette voie ; et comme l'on apprend que le Taciturne a quitté Bruxelles, c'est à Anvers que Ryhove se rendra près de lui pour prendre ses avis. « Tout va mal « à Gand ! » dit Ryhove en lui racontant les délibérations des États. « Quel remède ? » interrompt le prince. Ryhove s'arrête un instant, car il s'étonne que cette question lui soit adressée ; mais il reprend aussitôt : « Monseigneur, je « ne sçay qu'ung remède, qu'est de chasser le nouveau gou-
« verneur le ducq d'Arscot avecq tous ses assistans, nobles,

1 Apol. de Ryhove, p. 323.
2 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 273.
3 Lettre du prince d'Orange, du 1er août 1579.

« évesques, abbés et toute la couvée. » Et il ajoute qu'il aimerait mieux mourir avec courage que de vivre esclave. Les Romains ne hasardaient-ils pas leurs vies pour la délivrance de leur patrie ? « Ceci est autre chose, réplique le « Taciturne ; mais qui vous appuiera ? » — « Nos franchises « et nos libertés que le peuple redemandera avec nous. » Le prince d'Orange craignait que ce projet ne fût difficile à exécuter et qu'un mouvement imprudent ne compromît son influence : il hésitait et déclara qu'il voulait y réfléchir.

Le lendemain, le prince d'Orange revit Ryhove et lui demanda s'il persistait dans sa résolution d'exécuter un projet si important et si périlleux. « J'espère y réussir, repar« tit Ryhove, et, s'il en est autrement, je ne crains pas de « mourir. » Le Taciturne haussa les épaules en signe d'étonnement et de désapprobation et le laissa se retirer ; mais à peine s'était-il éloigné qu'il chargea Marnix de se rendre au logis de Ryhove et de lui dire, comme si cela venait de lui, qu'il ferait bien d'exécuter son projet sans consulter davantage le prince d'Orange : politique habile qui, sans renoncer aux avantages du succès, permettait en cas d'échec l'affirmation du désaveu.

Marnix, arrivé dans la maison où était descendu Ryhove, se trompa et s'adressa d'abord à Jean Van Royen, bourgmestre de Termonde. Quelques menaces assurèrent toutefois son silence, et Ryhove, « sans plus parler au prince « qui connivoit secrètement à cecy [1], » se dirigea vers Gand, suivi de près par le sieur de Dolhain, agent du Taciture chargé d'observer tout ce qui se passerait.

1 Apol. de Ryhove, p. 324.

Pendant l'absence de Ryhove, l'agitation avait été habilement entretenue ; et l'on avait fait circuler une lettre signée par le conseiller Hessele, où il s'agissait d'un complot pour livrer la ville de Gand à don Juan [1]. C'était Théron qui l'avait fabriquée à Bruxelles, mais assez maladroitement, car Marnix avouait qu'elle était fausse [2].

Le 28 novembre, Hembyze, prévenu du prochain retour de Ryhove, se rendit vers quatre heures à l'hôtel du prévôt de Saint-Bavon et rencontra le duc d'Arschot qui se dirigeait vers l'hôtel-de-ville. « Eh ! bien, lui dit Hembyze, « quand ferez-vous publier la restitution des priviléges ? » « — On saura bien trouver, répondit le duc d'Arschot, « tous ces crieurs de priviléges excités par le prince « d'Orange ; ce sont des rebelles, des mutins, des séditieux. » — « Aux armes donc ! » cria Hembyze, et de divers côtés ses amis s'armèrent, mais les magistrats intervinrent et l'agitation se calma.

Vers le soir, Ryhove rentra à Gand et se rendit aussitôt chez Hembyze. Il trouvait contre son attente la paix rétablie, mais il comprenait bien que dans l'entreprise qu'il avait formée, il fallait marcher en avant, fût-ce vers le succès ou vers la mort. Le capitaine Mieghem et d'autres déclarèrent qu'ils étaient prêts à le soutenir, et ses partisans furent avertis dans les divers quartiers de la ville que l'heure était venue de tenter un dernier effort. On pouvait compter aussi sur quelques soldats qui avaient servi en Hollande et en Zélande et qui avaient sans doute été envoyés secrètement à Gand par le prince d'Orange [3].

1 Mém de Sweveghem, p. 29. J'en ai vu une copie au Record Office.

2 Lettre de Marnix, du 2 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 220.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. LXXVIII.

IV.

ARRESTATION DU DUC D'ARSCHOT ET DES PRINCIPAUX MEMBRES DES ÉTATS DE FLANDRE.

Un peu avant minuit, retentit dans les rues la clameur que dans la même journée on avait déjà fait entendre aux magistrats : « Souvenons-nous de nos anciennes franchises ! « Souvenons-nous de nos pères qui les ont si vaillamment « défendues ! » La place du Marché est occupée ; on s'empare de plusieurs pièces d'artillerie qu'on amène devant la prévôté de Saint-Bavon qu'habitait le duc d'Arschot. Quelques coups de canons sont tirés, et, comme si cela ne suffisait pas, on apporte du bois et de la paille qu'on allume pour faire naître un incendie. « Brûlons les oiseaux au « nid ! » s'est écrié Ryhove. Le duc d'Arschot surpris et effrayé fait ouvrir la porte ; et aussitôt on le conduit, pieds nus et en chemise, au milieu des cris des *patriotes* qui veulent se baigner dans son sang, à la maison de Ryhove où l'on amène successivement le seigneur de Rasseghem qui a osé adresser d'énergiques remontrances au prince d'Orange, le seigneur de Sweveghem qui a rédigé la protestation des États de Flandre contre son élection, le grand bailli de Gand, le conseiller Jacques Hessele et enfin l'évêque de Bruges qui naguère remplissait près de don Juan une importante mission des États-généraux. L'évêque d'Ypres ne tarda point à les rejoindre et à partager la même captivité. Des gardes veillaient dans toutes les salles, ainsi que dans la rue, et l'on tint les portes de la ville fer-

mées toute la journée du lendemain afin que de ceux que l'on recherchait personne ne pût fuir. Il n'y eut qu'une seule exception : on laissa sortir le sieur de Dolhain qui allait annoncer au prince d'Orange le succès de Ryhove [1].

Ce sont ceux qui ont appelé Mathias, écrit triomphalement Languet, que l'on a jetés en prison [2].

V.

TRIOMPHE D'HEMBYZE ET DE RYHOVE.

Le 1er novembre 1577, la ville de Gand a, comme celle de Bruxelles, son comité de salut public, ses Dix-huit. Les échevins de la Keure ne sachant comment les désigner, les appellent les députés de ceux qui ont naguère fait les arrestations [3]. Le premier est Jean d'Hembyze. On a réservé à Ryhove la charge de grand bailli et celle de coronnel de dix-huit enseignes de gens de guerre ; il aura pour principaux lieutenants le serrurier Jacques Mieghem et le fils d'un corroyeur nommé Antoine Heyman.

Quatre jours après, l'élection des doyens se fait en vertu des anciens priviléges confisqués par Charles-Quint [4].

1 On trouve parmi les papiers de Henri de Bloyere beaucoup de notes sur l'attentat de Gand. Peut-être y prit-il part en apportant à Hembyze le secours de son expérience.

2 Lettre de Languet, du 5 décembre 1577.

3 Kervyn de Volkaersbeke et Diegerick, Doc. in., t. I, p. 5.

4 « Les Gantois, écrit Davison, ont en vertu de leurs anciens priviléges, « créé des doyens qui seront d'autres tribuns du peuple. Tout cela tend à « la désunion des provinces. » Lettre de Davison, du 15 novembre 1577. Record Office. Conway papers

Tous les *patriotes* restent en armes. Ryhove et Hembyze, à l'exemple de ce qui s'est fait à Bruxelles, organisent une garde bourgeoise. Ils font enrôler trois cents vagabonds [1] qui sèmeront la terreur parmi les bourgeois disposés à s'opposer à ces violences. Un mot d'ordre leur est donné : « Vive le vainqueur ! »

Rien n'était plus triste que l'aspect de la première cité de la Flandre. Les tambours faisaient entendre leurs roulements du matin au soir. Les chaînes étaient tendues dans les rues ; les places occupées par des pièces de canon. On ne voyait briller d'autres armes que celle des sicaires ; on n'entendait d'autres voix que les cris menaçants de l'émeute.

Il ne restait plus à Hembyze qu'à monter à l'hôtel de ville et à y prononcer en termes déclamatoires et emphatiques l'apologie de ces violences : effort assez inutile pour associer la raison et la justice à des actes qui s'accomplissent toujours sans qu'on songe à les consulter [2].

VI.

EFFET PRODUIT PAR L'ATTENTAT DE GAND.

A la nouvelle de cet odieux attentat qui réalisait contre les principaux membres des États de Flandre les complots formés en d'autres temps contre don Juan, un cri d'indignation retentit de toutes parts.

1 C'est le mot dont se sert Ryhove dans son Apologie.

2 Cette justification fut imprimée avec la date du 9 novembre 1577. Elle porte pour titre : *Sommier discours d'aulcuns points et articles pour lesquels a esté faict le saisissement et arrest, lequel arrest estoit plus que nécessaire.*

Les États-généraux se sentirent atteints du même péril. Deux jours après l'arrestation du duc d'Arschot, on prévint le comte de Lalaing et le baron de Hèze que leur vie était menacée, et c'était dans une faible mesure que l'on pouvait ajouter foi aux protestations des magistrats et des vingt-six délégués des membres de la capitale [1].

Le moment semblait venu pour que les États prissent quelque énergique résolution. On le croyait à Bruxelles ; on l'espérait dans les provinces. Au camp des États-généraux, le bruit se répandit qu'on allait marcher sur Lierre, se placer sous les ordres de l'archiduc Mathias et se diriger de là vers Gand pour chasser Ryhove et Hembyze et délivrer les prisonniers [2].

Les assemblées où l'unité n'existe ni dans la direction des affaires, ni dans la responsabilité, sont toujours inférieures à leurs devoirs dans les temps de crise. Les États-généraux se bornent à envoyer à Gand députés sur députés pour que les captifs soient remis en liberté [3] ; mais c'est inutilement qu'ils reprochent à la commune soulevée par Hembyze de lever des gens de guerre, d'inquiéter les habitants les plus notables, de retenir en prison deux évêques et

1 Ce fut le 30 octobre qu'ils se rendirent à l'assemblée « déclarans qu'il leur desplaisoit bien amèrement de ce qu'estoit hier advenu à Gand. Et pour ce que aulcuns seroient vraysemblablement troublés par le dict faict et auroient peut-estre une impression que le semblable pourroit advenir en ceste ville, ils déclarent bien et acertes que messeigneurs les Estats n'auroient nulle crainte ou perplexité au regard de ceste ville, leur promettant toute asseurance, voires mettroient pour les dicts Estats leurs corps et vies. » Résol. des États-généraux citées par Groen, t. VI, p. 218.

2 Meteren.

3 Gachard, Actes des États-généraux, t. Ier.

plusieurs nobles seigneurs [1]. Tel est le sentiment général sur la part prise à l'attentat par le prince d'Orange que c'est de ce côté que les États multiplient surtout leurs instances ; mais le Taciturne affirme qu'il y est complètement étranger, et il passe sous silence l'ordre qu'il vient de donner à Haultain d'envoyer des troupes de l'ile de Walcheren à Gand pour y soutenir la faction de Ryhove et d'Hembyze [2].

Champagney qui avait été peu à peu entraîné dans le parti du prince d'Orange jusqu'à le conduire d'Anvers à Bruxelles, écrivait au Taciturne avec une courageuse franchise que c'était une grave insulte aux États-généraux que de manquer ainsi de respect au clergé, à la noblesse et aux Quatre Membres de Flandre, que ce serait un éternel déshonneur pour la ville de Gand où personne désormais n'oserait se juger en sûreté « Croyez, monseigneur, ajou-
« tait il, que nulle qualité, estat, ni condition ne sera
« assurée s'il ne faut sinon crier pour faire courir sus à
« qui on voudra ; et, si ceste licence passe oultre au mespris
« des magistrats et de la forme légitime de la justice, je
« ne sais à la longue si Dieu s'en contentera, ni si ceux
« qui dissimuleront, y pourront mettre la bride quant ils
« voudront [3]. »

Ceux qui dissimulaient, étaient bien résolus à fermer l'oreille à ces plaintes.

En vain le prince d'Orange est-il invité à se rendre à Bruxelles pour se justifier lui-même : il n'y ira point, car

1 Arch. de Gand (19 novembre 1577).
2 Mém. de Sweveghem, p. 25.
3 Lettre de Champagney, du 3 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 224

cela semble peu prudent à Marnix ; mais que le fidèle conseiller du Taciturne s'explique au moins en son nom. Les États l'appellent dans leur sein. Comme il ne paraît point, on lui écrit de nouveau « nonobstant ses excuses. » Marnix se rend enfin à Bruxelles. Il ne sait comment justifier le fait de Gand, car l'on a reconnu que la lettre attribuée à Hessele est fausse. Il n'entend autour de lui que des murmures. Tout est confusion, et l'on voit la source de tout le mal dans l'élection du prince d'Orange comme *rewaert*. C'est Marnix qui le déclare, et il n'a pu que répéter aux États-généraux ce que leur a déjà écrit le Taciturne : « ils craignent le pareil [1]. »

Le comte de Lalaing annonce l'intention de se retirer dans son gouvernement du Hainaut [2]. Mons, Cambray, Arras refusent de recevoir les garnisons que leur envoient le prince d'Orange et les États-généraux [3].

Au-delà de la mer, Élisabeth fait appeler le marquis d'Havré et lui dit qu'elle prend fort mal ces désordres, et elle ne lui cache pas la peine qu'elle en éprouve, car de telles nouveautés ne peuvent que reculer grandement les affaires [4].

1 Lettre de Marnix, du 2 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 219. « Si on « pouvoit justifier le faict de Gand, ajoutait Marnix, ce seroit ung grand « poinct. De nostre costé, il n'y a ordre, ny argent, ny contentement. La « playe est profonde.. J'ay trouvé icy altération de cœurs et confusion « en toutes choses.. Sans la présence de Vostre Excellence, nous sommes « icy certainement perdus. »

2 Lettre de Marnix, du 6 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 229.

3 Lettre de Lancelot de Berlaymont, du 7 novembre 1577 (Arch. de Bruxelles).

4 Rapport du marquis d'Havré. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 312.

VII.

LE DUC D'ARSCHOT EST RENDU A LA LIBERTÉ.

Cependant le prince d'Orange craint d'entrer en lutte ouverte avec les États-généraux. L'abbé de Sainte-Gertrude, l'avocat Liesvelt et Arend Van Dorp font élargir le duc d'Arschot qui rentre aussitôt à Bruxelles, mais qui ne se présentera plus à Gand. En vain les États-généraux le chargeront-ils d'y présider au renouvellement de la magistrature : on leur répondra qu'on ne veut pas le recevoir [1].

1 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, pp. 293 et 298.

CHAPITRE XXVII.

L'ARCHIDUC MATHIAS A ANVERS.

(novembre — décembre 1577)

L'archiduc Mathias à Anvers. — Programme de gouvernement redigé par le prince d'Orange. — Don Juan et les Guise.

I.

L'ARCHIDUC MATHIAS A ANVERS.

L'archiduc Mathias était entré le 30 octobre 1577 à Lierre, où il fut reçu par le comte d'Egmont. Le 1er novembre, il écrivit aux États-généraux pour leur annoncer son arrivée. Il ne désirait, disait-il, que le repos et n'était guidé que par l'intention de se conduire de telle sorte que Dieu et le monde auraient satisfaction de ses actions ; et il déclarait dans un langage fort humble que dans le cas où les États-Généraux voudraient l'employer, il se conformerait en tout à leurs conseils. Puis, pour mieux montrer ses bonnes intentions, il ajoutait qu'il avait déjà écrit au prince d'Orange et qu'il se serait aussi adressé au duc d'Arschot sans l'accident survenu à Gand [1].

1 Lettre de l'archiduc Mathias, du 1er novembre 1577. Arch. d'Ypres ; Record Office.

Au même moment, les États-généraux recevaient une lettre de don Juan où il les assurait que Rodolphe II avait donné sa parole d'empereur que Mathias était sorti de Vienne malgré lui, et il leur signifiait que quiconque lui obéirait, se rendrait coupable de rébellion et violerait le traité de pacification [1].

Pendant trois semaines, l'archiduc Mathias attendit à Lierre une décision des États-généraux, gardé avec soin par ceux qui craignaient que perdant patience il n'allât rejoindre don Juan [2]. Enfin une épidémie s'y déclara, et il se dirigea vers Anvers. Il espérait en ce moment aller se fixer à Termonde où les États de Flandre l'appelaient pour le saluer du titre de gouverneur-général des Pays-Bas; mais quelques jours avaient suffi pour que leurs principaux membres portassent les chaînes d'Hembyze.

La population qui par curiosité se presse autour de lui, le trouve fort jeune, gauche, maladroit; il ne sait pas saluer les dames [3]. On compte sur lui pour lui faire jouer un rôle important dans les tumultueuses peripéties de son temps : il n'en sera que le témoin.

Davison ne manquait point d'interroger le prince d'Orange sur ses intentions relativement à l'archiduc Mathias. Le Taciturne répondait qu'il n'avait pas été prévenu de son arrivée, qu'il s'efforcerait de le guider par de bons conseils, qu'on demanderait, en le déclarant gouverneur, l'approbation du roi, mais qu'on savait fort bien que, loin de l'obtenir (à moins qu'il n'y fût contraint et forcé), on augmente-

1 Archives d'Ypres (23 octobre 1577).
2 Lettre de Florent de Berlaymont. Arch de Bruxelles.
3 Avis d'Anvers. Arch. de Bruxelles.

rait ainsi sa colère ; mais, quant à lui, il ne séparerait, en aucun cas, sa cause de celle des États [1].

II.

PROGRAMME DE GOUVERNEMENT RÉDIGÉ PAR LE PRINCE D'ORANGE.

En présence de l'agitation soulevée par les violences d'Hembyze et de Ryhove, le Taciturne comprend qu'il n'est pas assez puissant pour renvoyer l'archiduc Mathias en Allemagne ; mais il faudra retarder le moment où il prendra dans ses mains les rênes du gouvernement ; il faut surtout, puisque les États-généraux s'en sont remis à son avis, affaiblir le plus possible son autorité et lui fixer des règles telles qu'il ne puisse rien faire [2].

On a conservé le projet des conditions à imposer à l'archiduc Mathias, avec les observations qu'il présenta à ce sujet. A l'article 13 qui concerne le serment qu'il aura à prêter, il demande que cette disposition, à raison de son importance, soit placée la première. A l'article du conseil d'État, il exprime la crainte qu'on n'y introduise d'autres membres que ceux qui ont été nommés par le roi. A l'article de la garde, il désire qu'on lui en donne une semblable à celle de son père. Il demande qu'on efface l'article d'après lequel, comme duc de Brabant, il ne pourra rien faire sans les États. En ce qui touche les mesures à prendre contre

1 Lettre de Davison, du 27 octobre 1577. Record Office.

2 Record Office et Brit. Mus., Harley, n° 285, f. 48.

les partisans de don Juan, il remarque que ceci ne peut s'appliquer qu'aux méfaits qu'ils commettraient et qu'assurément il ne faudrait point agir ainsi, s'ils se montraient disposés à se soumettre [1].

Le texte revu après ces observations renfermait trente articles acceptés par Mathias. Son serment devait comprendre à la fois l'obéissance au roi et la paix du pays. Il s'engageait à maintenir les priviléges. Les officiers et baillis seraient tenus de prêter serment non à lui, mais au roi et aux États. Il devait gouverner d'accord avec le conseil constitué par les États. Il lui était défendu d'avoir un secret conseil ou arrière-conseil. Les États seuls pouvaient révoquer les membres du conseil. Aucune décision importante ne pouvait être prise sans le consentement des États. Toutes les lettres qu'il recevait, devaient leur être communiquées, et toutes les dépêches qu'il expédiait, devaient être paraphées par un membre du conseil d'État. Les États pouvaient s'assembler aussi souvent qu'ils le jugeraient convenable. Il ne pouvait, à l'exception de quelques hallebardiers allemands, introduire dans sa garde que des naturels du pays. Les États et le conseil d'État dirigeaient les levées et les opérations militaires, intervenaient pour la nomination des gouverneurs, géraient les finances, traitaient avec les puissances étrangères. « Ce que « les Estats accepteront, il le tiendra bon. » Il fera démolir les châteaux qu'indiqueront les États. Il approuvera tout ce qu'ils ont fait précédemment ; il n'admettra à son service que les naturels du pays. Enfin il était dit pour conclusion

1 Brit. Mus., Galba, C. III.

que s'il lui arrivait de violer l'une ou l'autre de ces clauses, les États, après un avertissement, conservaient le droit de prendre les armes contre lui [1].

Un article secret ajouté par le prince d'Orange lui réservait la direction de tout ce qui concernait la guerre [2].

III.

DON JUAN ET LES GUISE.

En face de l'inertie de l'archiduc Mathias se place la bouillante activité de don Juan, qui domine toutes les fatigues et toutes les souffrances.

Quel avait été le résultat des négociations ? Peu de chose ou rien, comme on le reconnaissait à Madrid : *Desto poco o nada* [3]. A certaines heures, don Juan n'écoutait que l'ardent désir de tirer l'épée et de venger tant d'insultes : « Sachons, écrivait-il à Philippe II, former une résolution « pour éviter de nouveaux désastres [4]. Le recours aux armes « est inévitable : prenons-les donc avec le ferme dessein « de reconquérir tout ce que nous avons perdu en les déposant lorsqu'elles nous étaient le plus nécessaires [5]. »

1 Arch. d'Ypres ; Registre des États-généraux, suppl., t. I, p. 73 (8 décembre 1577), Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Davison, du 10 novembre 1577. Record Office.

3 C'est ce que Philippe II écrit en marge d'une lettre de don Juan, du 27 septembre 1577, relative à ses négociations (Arch. de Simancas).

4 Don Juan ajoutait : Cuanto es de sentir ver que cuesten a V. M[d] tan caro las profecias de los presentes a los negocios.

5 Lettre de don Juan, du 24 juin 1577. Gachard, Corr. de Philippe II, t. V, p. 435.

On affirme que Henri III est favorable à don Juan. Il lui adresse de fréquents messages ; il lui fait remettre les lettres de Condé qui ont été interceptées [1].

Un appui qui lui est mieux assuré, est celui des catholiques de France. « Si Votre Altesse, écrivait Gastel à don « Juan, voulait les appeler à elle, elle aurait plus de soldats « que n'en eut de longtemps leur propre roi [2]. »

Cependant Granvelle dissuadait don Juan de chercher un appui en France. Il ne faut pas, disait-il, oublier l'ancienne jalousie des Valois contre la maison d'Autriche, et ceux qui franchiraient la frontière en amis, seraient peut-être disposés à s'installer en maîtres [3].

L'amitié des Guise avec don Juan ne reste pas moins cimentée par les mêmes intérêts et les mêmes périls. La Sainte-Ligue qui ne compte plus sur le duc d'Alençon, a l'œil fixé sur eux : un vif mécontentement règne et s'accroît chaque jour dans toutes les provinces du royaume. C'est l'ambassadeur Vargas qui l'écrit à Philippe II, et celui-ci met en marge de la dépêche : « On pourrait traiter avec « les Guise [4]. »

Les rumeurs sur les armements des Guise en faveur de don Juan continuent à se répandre. On raconte qu'ils sont déjà aux frontières de la Lorraine, prêts à entrer dans les Pays-Bas avec quatre mille arquebusiers et deux mille

1 Lettre du seigneur de Gommiecourt, du 3 octobre 1577 (Arch. de Bruxelles) ; Lettres de Saracini, du 10 juillet, du 1er septembre et du 22 octobre 1577.

2 Lettre de Gastel, du 12 novembre 1577.

3 Lettre de Granvelle, du 11 janvier 1578 (Papiers de Besançon).

4 Lettre de Vargas, du 31 décembre 1577. Arch. Nat. à Paris, K. 1543.

chevaux, entraînant avec eux, malgré Henri III, quarante-huit enseignes de gens de pied. On dit même que don Juan et le duc de Guise ont eu à Marche une entrevue secrète [1].

Selon un autre avis, M. de Bellemaison a été envoyé à Rome par l'archevêque de Cambray. A son retour, caché sous un déguisement, il a logé à l'hôtel de Cluny : il s'agit « de mettre les Guisards à Cambray [2]. »

Telle est l'inquiétude des États qu'ils donnent l'ordre d'établir un camp retranché entre Bruxelles et Namur [3].

A cette époque appartient vraisemblablement un important mémoire rédigé en France, mais sans date et sans nom.

Don Juan est résolu à employer tous les moyens afin de dompter les États. Il a promis de délivrer Marie Stuart pour l'épouser et devenir le maître de deux royaumes. De grands préparatifs se font en France pour l'assister. Le duc de Guise, proche parent de Marie Stuart, assemble une grande partie de la noblesse, non pour repousser les reîtres allemands, mais pour rejoindre don Juan à Luxembourg. Il a fait forger à Paris trois mille lances et quelques milliers de piques. On dit qu'il va former cinquante compagnies d'hommes d'armes et réunir dix-huit mille arquebusiers, sans compter les Espagnols qui se trouvent en France.

Si se projet doit s'accomplir, Henri III y applaudira ; car le nom d'Élisabeth est l'objet de sa haine « pour

1 Lettres d'Aubigny, du 31 octobre et du 3 novembre 1577 ; Avis du 26 et du 31 octobre et du 10 novembre 1577 (Arch. d'Ypres) ; Avis du 10 et du 17 octobre 1577 (Record Office) ; Lettres de Davison, du 24 août et du 20 octobre 1577.

2 Arch. de Bruxelles.

3 Lettre de Davison, du 9 septembre 1577.

« estre la bride des rois machiavellistes et craignant aussi « que ses subjects ne luy facent ung jour aultrement [1]. »

Ce n'est rien moins, assurent les partisans de la Réforme, qu'un vaste complot, formé à Rome depuis quatre mois par le pape, l'empereur, le roi d'Espagne, le roi de France et d'autres princes pour anéantir la religion protestante, rétablir l'autorité espagnole dans les Pays-Bas et aller au-delà de la mer renverser Élisabeth de son trône [2].

1 Mémoire sans date (Arch. d'Ypres).
2 Lettre de Davison, du 15 septembre 1577.

CHAPITRE XXVIII.

NÉGOCIATIONS EN FRANCE.

(octobre — décembre 1577)

Conférences de la Fère. — Deux ambassades à Paris. — Rôle personnel du duc d'Alençon.

I.

CONFÉRENCES DE LA FÈRE.

Marguerite de Valois était retournée à la Fère : elle devait y retrouver son plus jeune frère, comme cela avait été convenu [1].

En vain Catherine de Médicis avait-elle cherché à diriger vers Gênes les vues ambitieuses du duc d'Alençon en y associant deux noms dont la réunion est assez étrange : celui de Coconas et celui de Petro-Paulo Tosinghi. Cette tentative qui n'était pas nouvelle, n'obtint aucun succès [2].

« Le duc d'Alençon, écrivait Languet, reprend les arti-
« fices par lesquels il a trompé les Huguenots. Il s'excuse
« de la campagne d'Issoire et prétend ne l'avoir entreprise

1 Don Juan s'adressa le 16 août 1577 aux États-généraux pour les prier de faire délivrer un sauf-conduit à la reine de Navarre qui revenait des eaux de Spa.

2 Lettre de Saracini, du 12 septembre 1577.

« que parce qu'il craignait de se voir dépouillé par les « États de ses droits à la couronne. Il cherche à renouer « ses liens d'amitié avec le prince de Condé et le roi de « Navarre [1]. »

Aux préoccupations politiques se joignent les intrigues domestiques les plus honteuses. Henri III avait enlevé au duc d'Alençon ses principaux mignons, Maugiron, Livarrot, La Valette, mais Bussy lui était resté, et il accaparait toute la faveur de son maître ; il dormait dans sa chambre, et ses conseils n'avaient qu'un but : l'entreprise des Pays-Bas [2].

On a déjà répandu à Bruxelles un mémoire où l'on expose que rien n'est plus utile que de s'adresser au duc d'Alençon [3]. S'il accepte les offres des États généraux, personne n'osera s'y opposer en France. Il pourra envoyer à Montmédy M. de Bussy « qui se meurt » d'impatience pour attaquer don Juan et qui de là pourra l'assaillir « des espaulles » ou autrement. Quinze jours suffiront pour réunir de bons

1 Lettre de Languet, du 27 novembre 1577.

2 Lettre de Saracini, du 17 août 1577.

3 « Le vray moyen de rompre les desseings de don Juan et luy divertir ses forces seroit prendre son recours vers monseigneur fils et frère unicque du roy, ducq d'Anjou, lui faisant souvenir par quelque gentilhomme (en attendant que les Estats envoyassent vers luy quelques seigneurs principaux du pays) pour les assurer de la promesse qu'il leur at faict par ses dernières lettres ; car, encoires qu'il leur porte bon vouloir et veuille mal à don Juan et à messieurs de Guyse pour la cruaulté qu'ils ont commise à Yssoire, taschans par ycelle luy faire perdre la bonne renommée qu'il a gaignée pour les bonnes partyes qui sont en luy vers tous vrays Franchois, si est-ce qu'il veut estre requis. Et fault sçavoir qui luy escripra le plus tost, seroit le plus expédient de peur que les aultres ne le gaignent ou que luy se despite de ce qu'ils font si peu de compte de luy. »

capitaines et de bons soldats. C'est un prince généreux et un véritable ami qui a promis aux habitants des Pays-Bas qu'il ne les abandonnerait jamais. Il importe que les États-généraux entretiennent un agent à Paris « qui est le maga-« zin de France où tout s'adresse et tout se faict [1]. »

On négociait encore à Bergerac sur les conditions de la paix, quand le duc d'Alençon fit parvenir au seigneur d'Inchy la promesse de le soutenir contre tous ceux qui voudraient lui porter quelque dommage, et d'une manière plus spéciale contre les Espagnols et leurs adhérents [2].

Vers la mi-octobre, le duc d'Alençon arriva lui-même en poste à la Fère. « Ce fut, écrit Marguerite, un des « grands contentements que j'aye jamais receus de voir une « personne chez moy que j'aimois et honorois tant, où je « me mis en peine de luy donner tous les plaisirs que je « pensois luy rendre ce séjour agréable : ce qui estoit si « bien receu de luy qu'il eust volontiers dit comme saint « Pierre : « Faisons icy nos tabernacles, » si le courage « tout royal qu'il avoit et la générosité de son âme ne « l'eussent appelé à choses plus grandes. A toute heure il « ne pouvoit s'empescher de me dire : « O ma royne, qu'il « fait bon avec vous ! Cette compagnie est un paradis « comblé de délices, et celle d'où je suis party, un enfer « rempli de furies et de tourmens [3]. »

Les États-généraux savaient que le duc d'Alençon n'avait point caché son mécontentement lorsqu'il avait appris qu'on

1 Archives d'Ypres.
2 Bor.
3 Mém. de Marg. de Valois.

lui opposait comme rival l'archiduc Mathias [1], et ils avaient chargé le baron d'Aubigny de lui porter sans délai les présents qu'on avait résolu de lui offrir [2].

Le duc d'Alençon fait le meilleur accueil au baron d'Aubigny et lui déclare qu'il persévérera toujours dans sa bonne affection. Déjà il a écrit au duc de Guise pour l'engager à ne pas aider don Juan, et il se propose de s'adresser au roi dans le même but ; mais il refuse toutes les tapisseries en disant à Aubigny qu'il est habitué à donner et non pas à recevoir. La reine de Navarre se montre non moins

1 Lettres de Davison, du 30 octobre et du 4 novembre 1577, Lettre d'Aubigny, du 31 octobre 1577.

2 Lettre de Davison, du 17 octobre 1577. Record Office. Les lettres que les États-généraux remirent à leurs envoyés portaient la date du 15 octobre.

Le baron d'Aubigny avait reçu des États deux lettres, l'une pour le duc d'Alençon, l'autre pour la reine de Navarre. Dans la dernière, les États-généraux rendent grâces à Marguerite de tout ce qu'elle fait près du roi pour empêcher le duc de Guise d'aider don Juan. Ils lui annoncent qu'ils remercient aussi son frère. Ils espèrent retrouver la prospérité et la paix et voir renaître un âge d'or, sans qu'aucune nouvelle difficulté soit soulevée ; car ils veulent persévérer dans la religion catholique et dans l'obéissance due au roi leur prince naturel et ne demandent qu'à être garantis contre toute oppression étrangère (Arch. d'Ypres).

Marguerite de Valois, dans sa réponse, assurait les États-généraux qu'elle s'emploierait bien volontiers près du roi et du duc d'Alençon pour obtenir d'eux ce qu'on leur demandait, de telle sorte que les États pussent connaître combien elle les aimait et estimait et le singulier désir qu'elle avait de les aider et favoriser dans une si juste et équitable cause. « Croyez, « Messieurs, ajoutait-elle, que vous ne requérerez jamais princesse qui de « meilleure volonté et affection s'employe pour vostre secours et que je « feray en tout ce qu'il me sera possible. » (Bibl. royale de Bruxelles, ms. 7199).

gracieuse vis-à-vis de lui, et Mondoucet qui se trouve aussi à la Fère, le seconde dans toutes ses démarches [1].

Tel est le récit officiel ; mais nous savons d'après d'autres témoignages que le duc d'Alençon, moins courtois le lendemain, rappela M. d'Aubigny dans sa chambre et lui dit que dans le cas où les États ne compteraient pas avec lui, il leur ferait sentir ce qu'ils méritaient S'il avait refusé les présents, c'était parce qu'ils atteignaient à peine une valeur de douze cents écus [2].

Le duc d'Alençon écrit aux États-généraux pour leur répéter ce qu'il a déclaré à leurs envoyés. Il regrette que leurs négociations avec don Juan aient eu un résultat si stérile ; il ne faut toutefois pas perdre de vue que les affaires ne sont pas seulement en la grâce de Dieu, mais aussi en la bonne et sage conduite des hommes. Maintenant ils ont à considérer avec sagesse et prudence son affection et son singulier désir de les assister en une cause si juste et si légitime à laquelle il s'emploiera volontiers par tous les moyens possibles. Ils ne doivent pas douter de l'appui qu'ils peuvent trouver chez leurs plus proches voisins. Il faut se garder de tomber d'un péril dans un autre plus grand et ne pas se mettre à la dévotion de ceux qui cherchent bien plus leur entière ruine que leur soulagement. Il s'étonne que les États-généraux se bornent à réclamer « son aide et faveur sans dire aultrement quelle est leur « intention [3]. »

1 Lettre d'Aubigny, du 23 octobre 1577 (Arch. d'Ypres). Cf. la lettre d'Amyas Paulet, du 30 octobre, et celle d'Alamanni, du 22 octobre.

2 Lettre de Gastel, du 12 novembre 1577.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 25 octobre 1577. Arch. d'Ypres.

A côté de cette lettre vient se placer un billet adressé le lendemain par le duc d'Alençon à Henri de Bloyere. On y voit qu'à côté des communications officielles il y avait des relations secrètes, dont le principal agent était en ce moment l'ami et le confident du Taciturne [1].

Il était une visite que Marguerite attendait plus impatiemment que celle du baron d'Aubigny : c'était celle de Montigny qui devait venir confirmer au nom du comte de Lalaing de récentes promesses. Tous les deux avaient adhéré le 19 août à l'appel de l'archiduc Mathias, croyant peut-être en ce moment que le duc d'Alençon renonçait à ses projets sur les Pays-Bas ; mais ils étaient restés étrangers l'un et l'autre à la déclaration du duc d'Arschot, du 9 octobre.

Le seigneur de Montigny ne tarda point à arriver à la Fère, accompagné de trois ou quatre gentilshommes « des « plus principaux du Hainaut [2]. » Il offrait au nom de son frère le comte de Lalaing de remettre au duc d'Alençon le Hainaut et l'Artois [3]. Un autre gentilhomme était chargé par le seigneur d'Inchy de l'assurer de la citadelle de Cambray [4].

1 Lettre du duc d'Alençon, du 26 octobre 1577. Papiers de Henri de Bloyere, t. I, p. 477.

2 Mém. de Marg. de Valois, l. II.

3 « Aucuns seigneurs des Païs-Bas catholiques, comte de Lalaing et aultres, négocioient tous les jours avec le duc d'Alençon pour faire entrer dans les Pays-Bas les forces françoyses. » Mém. de la Huguerie, t. III, p. 7.

4 Lancelot de Berlaymont paraît bien informé de ce qui se passe : Quelque amy m'a faict entendre comme les Estats-généraux s'estoyent d'aultant eslargis que de présenter à Monsieur le duc d'Alençon la citadelle et ville de Cambray, ce que ledit sieur duc n'avoit aulcunement voullu accepter, sur quoi de rechef luy offroient les chefs d'aultres quattre villes principales dedans le pays, estant ledit sieur duc retiré de la Fère vers la court à Paris. » (Arch. de Bruxelles).

Le duc d'Alençon accueillit toutes ces propositions et remit à ceux qui les lui avaient faites, des médailles d'or où figuraient deux portraits, le sien et celui de sa sœur. Quelques jours après, il regagnait Paris, « se délibérant d'avoir « ses forces prestes dans peu de temps pour aller aux Pays-« Bas et retournant à la cour pour tascher de tirer des « commodités du roy pour fournir à son entreprise [1]. »

D'après le duc d'Alençon, la conquête des Pays-Bas serait non-seulement l'honneur et l'accroissement de la France, mais une invention pour empêcher la guerre civile, tous les esprits remuants et désireux de nouveauté trouvant ainsi le moyen « d'aller passer leur fumée et se saou-« ler de la guerre. » Ce serait de plus l'école de la noblesse pour s'exercer aux armes, et l'on verrait ainsi revivre les Monluc, les Brissac, les Bellegarde [2].

II.

DEUX AMBASSADES A PARIS.

La veille de la fête de la Toussaint, Henri III rentra à Paris : il y trouva à la fois les envoyés de don Juan et des États-généraux [3].

M. de Vaulx, chargé habituellement des missions de don Juan en France, avait à faire entendre la prière et la

1 Mém. de Marg. de Valois, l. II. — Vers la fin de l'année, le duc d'Alençon fut le parrain d'un enfant du comte de Lalaing. Lettres de Davison, du 2 et du 31 décembre 1577.

2 Mém. de Marg. de Valois.

3 Lettres de Saracini, du 12 novembre et du 19 décembre 1577.

menace. Selon les uns, il mettait en avant le mariage du duc d'Alençon avec une infante qui recevrait les Pays-Bas pour dot [1]; selon d'autres, il ne cachait point ce qu'on avait à craindre du caractère belliqueux de don Juan qui trouverait, prêts à l'aider, tous les capitaines de la Picardie [2].

Le duc de Guise n'était-il pas assez puissant pour déclarer la guerre au duc d'Alençon et pour se faire un royaume d'un lambeau de la monarchie française : *de un pedaço desto reyno* [3] ?

Le roi et sa mère affirment qu'ils ne permettront pas au duc d'Alençon de lever des troupes en France pour envahir les Pays-Bas [4].

Presqu'au même moment, le baron d'Aubigny obtenait à à son tour une audience de Henri III. Après l'échange de quelques compliments, il prononça un long discours qui roulait sur deux points principaux : la justice de la cause des États-généraux et leur droit de reprendre les armes. Ils désiraient se justifier des accusations de don Juan devant tous les monarques chrétiens et surtout devant le roi de France qui tenait entre eux le premier rang, et ils se plaignirent à cette occasion du mémoire que M. de Vaulx avait, au nom de don Juan, fait imprimer à Paris. Ils exposèrent qu'il n'était pas de l'intérêt du roi d'avoir pour

1 Davison écrivait le 10 novembre 1577 que don Juan avait fait proposer au duc d'Alençon la main de l'une des filles de Philippe II. Record Office. Cf. une autre lettre de Davison, du 13 novembre (ibid.).

2 Lettre de M. de Gastel, du 12 novembre 1577.

3 Lettre de don Juan, du 20 octobre 1577 (Arch. de Simancas) ; Lettre de Vargas, du 31 décembre 1577 (Arch. Nat. à Paris).

4 Lettres du seigneur de Longueval, du 4 et du 8 novembre 1577 (Arch de Simancas).

voisin « ung prince turbulent et tellement enflé de la vic- « toire signalée qu'il a eue encontre le Turcq qu'il n'estime « prince, ni roy en regard de soy ; » que les États rendraient au roi de France de meilleurs services ; que si au contraire on les repoussait, « se voyans comme délaissés et « abandonnés à la proye de leurs voisins, ils seront con- « straints se jetter entre les bras de quelque grand prince « duquel ils n'auroient faulte d'appui. » Ils avaient cru de leur devoir de s'adresser avec confiance à Henri III, « estant « chose certaine que les grands rois comme luy ne peuvent « oncques avoir ung exercice plus digne de leur grandeur « que de secourir affligés [1]. »

Henri III répondit qu'il fallait de grandes occasions pour reprendre les armes, qu'il voulait le maintien des privilèges des Pays-Bas, qu'il leur serait bon voisin, que personne n'y interviendrait avec son consentement, qu'il ne désirait que leur repos et leur tranquillité pour lesquels il ferait toujours ce qui dépendrait de lui.

Il était un point que dans cet entretien les députés des États se virent réduits à aborder et sans doute non sans quelque regret. Ils s'efforcèrent de convaincre Henri III que ce qui se passait aux Pays-Bas, n'était pas l'œuvre d'une émotion populaire, mais le résultat des résolutions des trois États, c'est à-dire du clergé, de la noblesse et du peuple, gens doctes, graves et de bonne conscience, qui ne voulaient renoncer ni à la religion catholique, ni à l'obéissance due au roi d'Espagne, mais seulement défendre leurs vies, leurs biens et leurs privilèges. Après cette déclaration les dépu-

1 Discours adressé au roi de France (Arch. d'Ypres).

tés des États se retirèrent. Ils remarquèrent que ce monarque si léger et si frivole était resté pensif après avoir écouté leurs dernières paroles [1]. S'était-il souvenu des engagements qu'il avait pris lui-même aux États de Blois « de « restaurer » les anciennes franchises de la France ?

Trois jours après, Aubigny fut reçu par Catherine de Médicis. La reine-mère lui fit d'abord un accueil assez froid et l'interrompit une ou deux fois en disant que jamais il n'était permis aux sujets de prendre les armes contre leur prince. Comme Aubigny répliquait que les États ne désiraient point changer de prince et qu'ils voulaient uniquement maintenir les priviléges du pays, elle offrit sa médiation [2].

1 Lettre d'Aubigny, du 3 novembre 1577 (Arch. d'Ypres). — Some think, écrit Paulet à Leicester, that all this treatie between them is nothing but dissimulation. Groen, t. VI, p. 240.

2 Lettre d'Aubigny, du 7 novembre 1577. Groen. t. VI, p. 237.

Le roi de France écrivit aux États-généraux qu'il leur offrait sa médiation près du Roi Catholique, estimant de la bonté de son bon frère qu'ils obtiendraient la paix tant désirée, pourvu qu'en s'adressant à lui ils le fissent « par submissions et supplications très-humbles telles que subjects « doibvent user à l'endroict de celuy qui leur est ordonné de Dieu pour les « régir et commander. »

Catherine de Médicis joignit à la réponse de Henri III une lettre où elle exprimait tout le regret que le roi et elle épouvaient de la situation des Pays-Bas, tant pour l'affection qu'ils portaient à leurs habitants qu'à raison de la bonne amitié qui les unissait au Roi Catholique. Elle les engageait à réfléchir sur les maux que la guerre entraîne ; et, « comme le « debvoir de bons et loyaux subjects les oblige à ne s'opposer aulcunement « aux volontés de leur seigneur et prince ordonné de Dieu », elle les exhortait à amortir le feu qui se préparait à les embraser, « sans se déses- « pérer de la bonté et clémence du roy leur seigneur. » Blaes, Mém an., t. II, pp. 335 et 336.

M. de Vaulx, instruit du langage qu'a tenu la reine-mère, adresse aux États-généraux une lettre fort conciliante où il expose que Philippe II recherche la clémence et la douceur ; que la raison prescrit de se soumettre à son obéissance ; que là où la passion règne, toutes choses vont à leur ruine ; que la guerre est un rateau qui ramasse, gâte et consomme tout ; que la liberté se perd là où se tait le devoir [1].

III.

RÔLE PERSONNEL DU DUC D'ALENÇON.

Au moment où le baron d'Aubigny sort de l'audience de Henri III, le duc d'Alençon s'approche de lui, et, le prenant à part, il lui déclare qu'il soutiendra les États de tout son pouvoir : sa promesse est si formelle que le sieur de Philomez est chargé de se rendre à Bruxelles pour la répéter de vive voix.

Le duc d'Alençon écrit le 12 novembre aux États-généraux par le seigneur d'Alféran qu'il sera toujours heureux de s'employer pour leur bien et leur repos, qu'il continuera à leur montrer la même affection « quant ils lui feront plus « particulièrement entendre en quoy ils désirent qu'il s'em- « ploie et ce qu'ils attendent et espèrent de luy », qu'il les engage à écouter les sages conseils et les prudents avis du prince d'Orange et du comte de Lalaing. Du reste il ne tardera point à envoyer Mondoucet vers eux et leur souhaite l'entier accomplissement de leurs vertueux désirs [2].

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1543 (1er décembre 1577).

2 Lettre du duc d'Alençon, du 12 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 242.

Quelques jours après, les États-généraux répondirent aux messages qui leur étaient parvenus. Ils répétèrent au baron d'Aubigny qu'ils croyaient n'avoir jamais donné le moindre sujet de mécontentement à Henri III et qu'ils espéraient encore en lui ; qu'ils étaient bien plus dévoués que don Juan à l'honneur et à la prospérité de la France ; que s'ils ne pouvaient se dispenser de recevoir l'archiduc Mathias après avoir demandé à Philippe II un gouverneur-général qui fût de son sang, leur zèle et leur affection pour Sa Majesté Très-Chrétienne n'étaient en rien diminués et qu'elle le reconnaîtrait « si l'occasion s'offroit qu'elle peult « avoir part en leur endroict par le consentement de Sa « Majesté Catholique [1]. » Allusion assez claire au bruit alors fort répandu que Philippe II, en donnant sa fille au duc d'Alençon, lui abandonnerait les Pays-Bas.

En même temps ils adressent au duc d'Alençon des lettres de remercîment où ils l'assurent que « pour ses faveurs « et advancemens » ils resteront toujours « ses serviteurs « bien affectionnés et désirans de son aggrandissement et « continuelle prospérité méritée de ses vertus, mais qu'il « leur est impossible de répondre en ce moment si parti- « culièrement qu'ils le désirent et espèrent pouvoir bientôt « le faire [2]. »

Alféran avait porté au prince d'Orange une lettre où le duc d'Alençon l'assurait qu'il ne ferait rien sans son avis, qu'il se laisserait en tout gouverner par son conseil, qu'il

1 Lettres des États-généraux à Aubigny et à Mansart, du 17 et du 23 novembre 1577 (Arch. d'Ypres ; Arch. Nat. à Paris, K. 1543).

2 Lettres des États-généraux au duc d'Alençon, du 18 et du 29 novembre 1577 (Arch. d'Ypres ; Blaes, Mém. anon., t. II, p. 337).

suivrait le chemin qu'on jugerait utile de tenir et qu'il n'y épargnerait chose qu'on y jugerait requise. « Vous savez, « mon cousin, ajoutait le duc d'Alençon, combien je vous « ay tousjours aimé », et il terminait en disant qu'il comptait sur sa bonne volonté, comme le prince d'Orange pouvait compter sur la sienne qui serait toujours « telle en son « endroict qu'elle ne pouroit davantage [1]. »

Le 7 décembre, une ordonnance rendue au nom des États-généraux déclare don Juan déchu de la charge de gouverneur-général et ennemi de la patrie : tous ceux qui le soutiendront, seront arrêtés, et leurs biens seront confisqués.

Quatre jours après, Mondoucet reparaissait sur la scène de ses longues et habiles intrigues. Il fut reçu immédiatement au sein des États-généraux et prononça un discours où il se plaignait de leur refroidissement à l'égard de son maître, discours auquel Marnix répondit [2].

« On soupçonne Mondoucet, écrit Davison, d'une secrète « et importante négociation. C'est un homme qui par son « expérience et son intelligence peut faire beaucoup de « mal [3]. »

Une autre lettre porte ce qui suit : « Le vieulx ambas- « sadeur de France est icy retourné et sollicite encore « incessamment envers les seigneurs principaux l'advance-

1 Lettre du duc d'Alençon, du 16 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 245.

2 Avis du 12 décembre 1577 (Arch. de la Haye) ; Rés. des États-généraux (24 décembre 1577) ; Lettre de Corn. Vander Straeten, du 10 décembre 1577 (Groen, t. VI, p. 265).

3 Being a man for his experience and intelligence here able to do much hurte. Lettre de Davison, du 12 décembre 1577.

« ment du duc d'Alençon au gouvernement de ce Pays-Bas « avec promesse *aureorum montium*... Il se démène « plusieurs pratiques [1]. »

« Il y a, lit-on ailleurs, beaucoup d'estranges pratiques « qui ne se peuvent escripre [2]. »

Une négociation s'ouvre « sur aulcuns poincts proposés « par le prince d'Orange [3]. » La Garde est envoyé à Mons pour ouvrir aux Français les frontières du Hainaut .

Quelques jours plus tard, la versatilité du duc d'Alençon a tout compromis. Catherine de Médicis a résolu de lui faire abandonner ses projets : elle lui vante, à défaut des lauriers de la guerre, les caresses de l'Espagne. Elle a chargé un de ses conseillers de déclarer à Philippe II, à la fois comme reine et comme mère, qu'elle ne peut séparer l'amitié qu'il lui porte, du bien et du repos de la chrétienté. Elle sait que les princes et ceux que Dieu a élevés au-dessus des autres hommes, ne sont obéis de leurs sujets que s'ils se conforment aux règles de la justice ; elle le supplie de pacifier les Pays-Bas « par la voie doulce s'il se peult [5]. »

Lettre du 14 janvier 1578. Van Vloten, t. III, p. just., p. 138.

2 Avis du 14 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles)

3 Rés. des États-généraux. Groen, t. VI, p. 245. — « Ung mien amy, « écrit le seigneur de Floyon, m'a faict rapport comme le prince d'Orange « at mandé vers luy tous ceulx qui peuvent avoir charge dessoubs des « Estats, et court le bruict par là que c'est pour les induyre à traicter de « nouveau avecq une Alteze sur le faict de quelque accord. » Lettre de Florent de Berlaymont, du 12 décembre 1577 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Bonnivet, du 16 décembre 1577 ; Lettre de Davison, du 28 décembre 1577. Cf. Groen, t. VI, p. 229. — Le comte de Lalaing écrivait le 21 décembre qu'il fallait « obvier aux brassins » des Français qui marchaient vers Cateau-Cambrésis (Arch. de Bruxelles).

5 Arch. Nat. à Paris, K. 1548 (décembre 1577).

Cette voie douce, c'était l'abandon des Pays-Bas au duc d'Alençon qui aurait épousé l'une des infantes. Selon Languet, Philippe II n'aurait cédé que le Hainaut et l'Artois.

Le duc d'Alençon, écrit l'ambassadeur d'Espagne à Philippe II, s'est fort refroidi en ce qui touche l'affaire des Pays-Bas [1].

En ce moment le pape engage le roi d'Espagne à examiner si le mariage du duc d'Alençon avec l'une de ses filles ne serait pas le meilleur moyen de mettre un terme aux troubles des Pays-Bas ; mais Philippe II répond qu'il ne peut accepter pour gendre un homme dont la religion est suspecte et la conduite mauvaise, que d'ailleurs on ne peut pas espérer de voir les Français renoncer à leurs intrigues [2].

1 Lettre de Vargas, du 31 décembre 1577

2 Brit. Mus., Add. 28698, p. 130.

CHAPITRE XXIX.

L'ARCHIDUC MATHIAS A BRUXELLES.

(décembre 1577 — janvier 1578)

Les États-généraux reconnaissent Mathias. — Le nouveau conseil d'État. — Le prince d'Orange à Gand. — Mouvements populaires à Bruxelles. — Le prince d'Orange lieutenant-général de Mathias. — Mathias est inauguré à Bruxelles.

I.

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX RECONNAISSENT MATHIAS.

Le duc d'Arschot, Champagney et leurs amis qui représentaient incontestablement la majorité des États-généraux [1], étaient restés étrangers aux négociations avec le duc d'Alençon : quand ils les virent près d'aboutir, ils jugèrent urgent d'appeler l'archiduc Mathias à Bruxelles et de l'investir des fonctions de gouverneur-général. Le lendemain du jour où la déchéance de don Juan a

[1] Languet n'a pas assez d'injures pour les États. Ils sont incapables de toute résolution, et leur ambition n'est égale qu'à leur absence d'intelligence. Si qui ordinis nominantur, videnter inter se certare ambitione et stultitia ac esse plane inopes consilii. Lettre de Languet, du 5 décembre 1577. — Les députés de la Hollande et de la Zélande restèrent étrangers à l'appel adressé à Mathias.

été proclamée dans les termes les plus violents, une autre résolution des États-généraux, conçue dans un langage tout différent, expose que, vu l'absence du roi et son intention de permettre à don Juan de quitter les Pays-Bas, ils ont voulu pourvoir au danger qui les menacerait s'ils restaient plus longtemps sans chef de qualité convenable ; ils ont pour but d'obvier aux trames et pratiques de ceux qui chercheraient à profiter de cette situation au préjudice de la religion catholique romaine et de l'obéissance due au roi, dans lesquelles ils entendent persévérer. Ils prient l'archiduc Mathias d'accepter, par provision et sous l'agréation du roi, la charge de gouverneur-général en jurant d'observer la pacification de Gand et de maintenir la religion catholique, conformément aux conditions énoncées ailleurs, mais modifiées en ce sens que ceux qui siégeront au conseil d'État, seront non-seulement naturels du pays, mais de plus catholiques [1] : il n'est douteux pour personne, écrit Languet, qu'on ne veuille ainsi exclure le prince d'Orange et ses amis [2].

Deux jours après, les prélats, gens d'Église, seigneurs, gentilshommes et autres députés formant les États-généraux déclarent s'unir par serment pour confirmer l'Union de Bruxelles et pour reconnaître, jusqu'à ce que le roi d'accord avec eux en ait autrement ordonné, l'archiduc Mathias comme gouverneur et capitaine-général, pour le roi, dans les Pays-Bas : c'est ce que l'on nommera la Nouvelle Union de Bruxelles (10 décembre 1577).

1 Arch. de la Haye et de Bruxelles ; Recueil de la Chambre des Représentants (détruit par l'incendie en 1884).

2 Lettre de Languet, du 1er janvier 1578.

Sans doute Marnix avait cherché à s'opposer à ces mesures. Les États-généraux, pour s'affranchir de ses remontrances ou de ses menées, l'envoient en Frise. « Cette « commission, écrit au Taciturne l'avocat Vander Straeten « qui a succédé au baron de Hèze comme colonel de la « bourgeoisie, n'est aultre que pour estre quitte de luy, le « faire troucher au chemin ou aultrement le faire dépescher « une fois pour le tout ; car en vérité le duc d'Arschot, « Champagney et leurs alliés le haient mortellement. » Et il supplie le prince d'Orange de conserver « un tant « singulier et bon patriote et amy » en ne tenant pas compte de la recommandation « de ceulx des Estats afin « de le mettre en chemin, c'est-à-dire à la mort [1]. »

Une députation des États-généraux, présidée par le duc d'Arschot, se rend à Anvers, et, le 17 décembre, l'archiduc Mathias adhère à toutes les conditions qui lui sont imposées [2].

II.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ÉTAT.

C'est à Anvers et par l'avis du prince d'Orange qu'on arrête la liste des nouveaux conseillers d'État, parmi les-

1 Lettre de Vander Straeten, du 10 décembre 1577. Groen, t. VI, p. 265.

2 Le 21 décembre, les États-généraux fixent la pension annuelle de Mathias à cent vingt mille florins « pour tenir l'estat que sont accous- « tumés d'avoir les princes du sang et de l'anchienne maison de Bour- « gogne. » Deux jours après, craignant quelque mécontement du prince d'Orange, ils lui accordent une pension de cent florins par jour. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 309.

quels figurent les abbés de Sainte-Gertrude et de Maroilles, Marnix et Liesvelt [1].

Une vive agitation se déclare au sein des États-généraux. On discute ces choix pendant deux jours. On ne veut pas de ces prélats auxquels en ce moment même le prince d'Orange offre les riches abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin [2]. On ne veut pas non plus de l'avocat Liesvelt ; on repousse plus vivement encore Marnix que peu de jours auparavant on citait comme le complice des violences de Gand [3]. Le 21 décembre, on passe au vote. Dix-sept ou dix-huit membres seulement étaient présents. Dix voix se portèrent sur le marquis d'Havré, Champagney et le président Sasbout. L'abbé de Maroilles en obtint huit, Marnix sept, Liesvelt six. Ceux qui avaient voté pour Liesvelt, proposèrent Hembyze comme secrétaire du conseil d'État [4].

Des ambassadeurs annonceront les résolutions qui ont été prises à l'Empereur et au roi d'Espagne ; mais les États

1 Lettre d'un député des États-généraux (31 décembre 1577). Arch. Nat. à Paris, K. 1547.

2 Lettre de Longueval, du 6 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles).

3 Les députés de la Hollande et de la Zélande avaient vivement insisté pour la nomination de Marnix ; ils alléguèrent que le prince d'Orange l'avait désigné. Tout cela ne servit à rien. De plus, les États, craignant que l'on ne considérât les candidats non élus comme investis du droit de succéder à ceux qui se retireraient du conseil, déclara qu'en ce cas on procéderait à une nouvelle élection. La Hollande et la Zélande prétendaient disposer de la moitié des voix et allaient même jusqu'à dire qu'en vertu de la Pacification de Gand elles n'étaient point tenues d'obéir au gouverneur-général. Lettre de Jean de Warck, du 21 décembre 1577. Groen, Suppl. p. 199*.

4 Groen, t. VI, p. 272.

refusent d'envoyer Mondoucet vers le duc d'Alençon, comme le demande le Taciturne [1].

III.

LE PRINCE D'ORANGE A GAND.

Le 28 décembre, le prince d'Orange quitte Anvers pour se rendre à Gand. Le prétexte de ce voyage est une démarche à faire à la prière des États-généraux pour hâter la délivrance des membres des États de Flandre [2]; mais le véritable but est de resserrer les liens qui en ce moment l'unissent aux partis révolutionnaires et de faire comprendre aux États-généraux qui se séparent de lui, combien il reste puissant et redoutable [3].

Les bourgeois d'Anvers qui avaient conduit Guillaume à Bruxelles, l'escortèrent jusqu'à Gand. Là aussi il fut reçu par les acclamations populaires. Une jeune fille qui représentait la vieille cité communale, lui offrit un cœur d'or fin, sur lequel était gravé le mot : *sinceritas*. De toutes parts on apercevait des guirlandes, des trophées, des théâtres, dont la brillante description a été conservée par Luc de Heere. Fidèle à son système de ruse et de duplicité,

1 Bondam, t. IV, p. 209.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 28.

3 Voici en quels termes Languet jugeait le voyage du Taciturne à Gand : Multi dubitant an id serio petierit.... Si vehementius urserit ut liberentur, ea re forte offendet populum cui isti sunt exosi et cujus favore tantum ipse consistit ; quod si non perfecerit ut liberentur, multi judicabunt id ab eo serio actum non esse. Lettres de Languet, du 13 janvier et du 10 février 1578.

il affecta de réclamer la délivrance des prisonniers retenus par Ryhove, en même temps qu'il dictait un secret refus et qu'il tolérait d'autres arrestations qui se succédaient sous ses yeux ; il faisait à la fois démolir la citadelle et élever de nouveaux remparts ; il s'attribuait la tâche de rétablir l'ordre et ouvrait les portes à tous les bannis. Loin de réprimer les fauteurs de tant d'excès, il se plaisait à se mêler à leurs assemblées, et parfois l'un d'eux, s'approchant du prince d'Orange au milieu de son pompeux cortége, lui offrait un gobelet écumant de bière en lui disant : « A toi Guillaume de Nassau ! » Le prince d'Orange répondait qu'il était prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour défendre la cause nationale, et il n'était aucune de ses paroles qui ne fût saluée des applaudissements du peuple, « lesquels furent si grands et extraordi- « naires que jamais comte de Flandre n'en reçut de sem- « blables [1]. »

Le prince d'Orange passa-t-il, suivi de cette joyeuse et bruyante multitude, devant les fenêtres grillées derrière lesquelles gémissaient des évêques, des conseillers d'État, des membres des États-généraux et des États de Flandre violemment sacrifiés à la vengeance des tribuns du peuple ? Reçut-il leurs requêtes ? Chercha-t-il à les voir, à les consoler, à leur donner du moins quelques espérances ?

Selon un récit contemporain, le prince d'Orange fit amener devant lui l'évêque de Bruges. Il fit des efforts pour l'engager à user de son influence pour que la seconde ville de la Flandre se ralliât au mouvement des *patriotes*

1 Renon de France.

gantois ; il l'obligea à écrire aux magistrats de Bruges une lettre où il les invitait à remettre les reliquaires et les vases sacrés « pour estre, comme cela se faisoit à Gand, « appliqués à l'utilité et conservation de la républicque ; » mais les magistrats de Bruges, sachant à quelle contrainte on avait eu recours, ne tinrent aucun compte de cette lettre et refusèrent de recevoir les soldats du prince d'Orange [1].

Le Taciturne ne manque point de resserrer les liens qui unissent les bons *patriotes* à Gand et à Bruxelles.

L'alliance jurée en 1339 sous les auspices de Jacques d'Artevelde entre les communes du Brabant et de la Flandre est solennellement renouvelée [2].

Le 14 janvier, le prince d'Orange installe les magistrats et proclame Hembyze premier échevin de la Keure.

Le lendemain, il quitte Gand aux acclamations de la démagogie triomphante ; mais quelques députés des Quatre Membres de Flandre le suivent jusqu'à Termonde pour le supplier une dernière fois d'intervenir en faveur de leurs collègues retenus prisonniers malgré la loi et leurs priviléges. Le prince d'Orange se borne à leur répondre : « On « n'en fit pas autant pour le comte d'Egmont. »

1 Nouvelles du 25 janvier 1577 (Arch. de Bruxelles).

2 L'alliance n'était conclue qu'entre les villes de Bruxelles et de Gand ; mais on espérait y faire entrer aussi Anvers et Bois-le-duc.

IV.

MOUVEMENTS POPULAIRES A BRUXELLES.

Tandis que le prince d'Orange reçoit à Gand les félicitations d'Hembyze et de Ryhove, ses partisans s'agitent à Bruxelles.

Le 22 décembre, c'est-à-dire le lendemain du jour où Marnix et Liesvelt ont été écartés du conseil d'État, « les « bons bourgeois de Bruxelles en grande multitude » présentent aux États-généraux une requête où s'étalent toutes leurs plaintes et tous leurs griefs. Ils savent bien que de mauvais esprits les accusent de trop se mêler des affaires publiques ; mais tout ce qui se traite par les États, n'est-ce pas « une action populaire dont à chascun bourgeois, teste « pour teste, compète action entière ? » Pourquoi les Brabançons sont-ils exclus des principales charges ? Pourquoi les décisions sont-elles prises à la pluralité des voix, et non pas d'après l'importance des provinces ? On parle sans cesse de l'obéissance due au roi et du maintien de la religion catholique : il vaudrait mieux réunir tous les efforts contre l'ennemi. Il est urgent de remplacer ceux qui arrêtent l'utilité commune, par de bons *patriotes* dont la ville de Bruxelles puisse être satisfaite. Deux jours après, paraît un acte d'accusation en vingt articles dirigé contre Champagney [1] ; et le 26 décembre « les bons bourgeois de Bru-

[1] Lettre d'un membre des États-généraux, de 31 décembre 1577 ; Gachard, Actes des États-généraux, t, I, pp. 463 et 466. — Champagney répondit à cet acte d'accusation par un mémoire dont on doit la publication à

« xelles, » présentent une seconde requête pour obtenir que les membres qu'ils ont déjà dénoncés comme suspects, soient immédiatement exclus du conseil d'État [1].

Telle est la situation lorsqu'arrive à Bruxelles une lettre du prince d'Orange adressée à l'abbé de Sainte-Gertrude. On avait pris un bon pied en choisissant pour le conseil d'État ceux qui étaient reconnus bons *patriotes* afin d'éloigner tout soupçon et de donner tout contentement au peuple. Les repousser, c'est faire craindre qu'on ne forme quelque mauvais dessein ; c'est inquiéter à la fois « les sub« jects de ces pays » et ceux de la Hollande et de la Zélande. Pourquoi refuser le seigneur de Sainte-Aldegonde ? Les États ne l'ont ils pas, à diverses reprises, appelé à Bruxelles pour qu'il les aidât de ses avis et de ses bons conseils ? Il faut donc persévérer dans ce qui a été décidé à Anvers. C'est le droit du prince d'Orange en vertu de la Pacification de Gand ; c'est le seul moyen de maintenir la bonne union et intelligence qui doivent être nécessairement entretenues entre les États et lui [2].

Devant la lettre du prince d'Orange appuyée par les démonstrations populaires, les États-généraux cèdent et s'inclinent [3]. Le conseil d'État sera composé des délégués

M. Gachard, ibid., p. 475. En même temps, il adressait à Philippe II une lettre où il affirmait qu'il lui serait toujours fidèle et qu'il était prêt à verser la dernière goutte de son sang pour la défense de la religion Lettre de Champagney, du 23 décembre 1577 (Arch. de Simancas).

1 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 474.

2 Lettre du prince d'Orange, du 25 décembre 1577. Doc. inéd. du XVI[e] siècle, 1[re] p., p. 234.

3 « On a esté contrainct.. Attendu que le dict Saincte-Aldegonde avoit esté cause (comme ils disoient) de faire sortir l'Espaignol des Pays-Bas.

de diverses provinces : ce seront, entre autres, l'abbé de Sainte-Gertrude et l'avocat Liesvelt pour le Brabant ; l'abbé de Maroilles pour le Hainaut ; Philippe de Marnix pour la Hollande et la Zélande [1].

Champagney put reconnaître combien était dangereux, comme le lui écrivait Granvelle, le fondement que l'on peut faire sur la faveur d'une multitude inconstante [2]. La haine populaire lui réservait d'autres épreuves.

On a de plus décidé que la charte de la Joyeuse-Entrée sera étendue à toutes les provinces : c'était consacrer partout le droit d'insurrection.

Grâce à ces concessions, l'archiduc Mathias sera-t-il enfin inauguré à Bruxelles [3] ? Les États-généraux paraissent l'espérer. Ils annoncent au prince d'Orange qu'ils ont fixé au 5 janvier la réception de l'archiduc et le prient d'y assister. Il répond que le délai est trop rapproché. Les États insistent : il n'en tient aucun compte. Ses partisans n'avaient point joué complètement à Bruxelles le rôle qui leur était assigné.

Les Estats, ont esté comme dict est, contraincts de suyvre la première nomination, tant pour le doubte et crainte des Bruxellois comme aussy pour le contenu ès lettres du prince à l'abbé de Saincte-Gertrude. » Lettre d'un membre des États-généraux, du 31 décembre 1577.

1 Bondam, t. IV, p. 222.

2 Lettre de Granvelle, du 10 février 1578. Groen, t. VI, p. 299.

3 « Si le départ de l'archiduc pour Bruxelles est retardé, écrit le seigneur de Ghistelles, vous en savez sans doute la cause. » Lettre du seigneur de Ghistelles, du 8 janvier 1578 (Arch. d'Ypres).

V.

LE TACITURNE LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE MATHIAS.

Le 2 janvier 1578, les « bons bourgeois de Bruxelles » reparaissent ; ils demandent qu'avant d'ouvrir les portes de leur ville à l'archiduc d'Autriche, ils obtiennent l'engagement que le prince d'Orange (la dignité de *rewaert* de Brabant ne lui suffit plus) sera déclaré son lieutenant-général. Quatre jours après, les neuf nations de Bruxelles ratifient cette déclaration [1].

Cependant le Taciturne allègue que déjà les devoirs qu'il est tenu de remplir, excèdent ses forces ; il désire qu'on ne les accroisse point ; mais il reste disposé à consacrer au service du pays tout ce que Dieu lui a donné [2]. Telles sont « les « cautelles et cavillations du prince d'Orange [3]. »

Les États délibèrent au bruit des clameurs des « bons « bourgeois » qui menacent d'envahir leur salle et mettent leur vie en péril. Le 8 janvier, à huit heures du soir, à la pluralité des voix, ils décident qu'on invitera l'archiduc d'Autriche à choisir le prince d'Orange pour son lieutenant-général [4].

1 Gachard, Actes des États-généraux, t. I, pp. 318 et 485. — Putant ipsum summam rerum affectasse.. Lex (le Magistrat) ad nutum et voluntatem ipsius parata est. Vide quid non operetur ille artifex. Lettre du 14 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre du prince d'Orange, du 5 janvier 1578. Groen, t. VI, p. 278.

3 Lettre du 28 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles).

4 Quod plurimi ex proceribus male habent, sed populus ursit ut id fieret. Lettre de Languet, du 10 février 1578.

VI.

MATHIAS EST INAUGURÉ A BRUXELLES.

Cependant le comte de Schwartzenberg, ambassadeur de l'empereur, est arrivé le 7 janvier à Anvers. Il déclare que si l'archiduc Mathias n'est pas reçu comme gouverneur-général, il le ramènera à Vienne [1].

Le prince d'Orange a besoin de l'Allemagne ; il défère à ces instances, et le 18 janvier il conduit à Bruxelles Mathias qui y est reçu par le duc d'Arschot, le marquis d'Havré, les comtes d'Egmont et de Boussu. Un peu en arrière chevauche le comte de Schwartzenberg qui avertit le jeune archiduc quand il doit saluer. Le cortége se dirige vers la place de l'hôtel de ville où le prince d'Orange « donnant à « cognoistre qu'il est entièrement populaire, salue, tête nue, « la foule qui lui crie : *Wel gekomen !* »

Sur un grand théâtre on avait représenté Minos prononçant entre Alexandre, Annibal et Scipion et accordant à la vertu, c'est-à-dire à l'archiduc Mathias, une palme plus éclatante que celles de la gloire [2].

Les serments solennels sont prêtés le 20 janvier. Mathias est assis dans un fauteuil de velours cramoisi qui a jadis servi au duc de Bourgogne Philippe le Bon. Dès qu'il a juré, il se tourne vers le prince d'Orange et le prie d'être son lieutenant-général et de l'aider de ses conseils en paix et en guerre. Celui-ci feint de refuser ; mais tous ceux qui

1 Lettre du seigneur de Ghistelles, du 8 janvier 1578.

2 Lettre de Phil. du Bois, du 28 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles).

l'entourent, insistent ; et il cède en remerciant de ce nouveau témoignage rendu à son zèle pour le bien public [1].

Le 21 janvier, la messe fut « chantée à la réale » dans l'oratoire du palais ; le lendemain eut lieu la première séance du conseil d'État où Marnix prit place à côté des abbés de Sainte-Gertrude et de Maroilles [2].

Trois jours après, les États-généraux déclarèrent que le prince d'Orange avait accepté la charge de lieutenant-général du gouverneur des Pays-Bas « à leur très-instante « réquisition [3]. »

Le même jour, l'archiduc Mathias écrivit aux États des diverses provinces pour leur annoncer son inauguration. Il avait, disait-il, été requis par de bons personnages de qualité des États-généraux et s'était rendu à leur appel, non sans péril de sa personne. Il voulait maintenir la religion catholique et l'obéissance due à son bon oncle et frère ; il avait aussi pris en considération les intérêts de la maison d'Autriche ; il n'avait accepté la charge du gouvernement que pour remettre le pays « en son ancienne liberté, « fleur, seureté et repos. » Il recommandait à tous l'union et la concorde [4].

1 Lettre de Phil. du Bois, du 2 février 1578 (Arch. de Bruxelles).

2 Avis de Bruxelles, du mois de janvier 1578 ; Lettre de Phil. du Bois, du 2 février 1578 (Arch. de Bruxelles).

3 Bibl. royale de Bruxelles, ms. 9238 ; Blaes, Mém. an., t. II, p. 162. Dans le serment prêté par le prince d'Orange, il prend le titre de : locum tenens ac vices gerens serenissimi principis Mathiæ archiducis Austriæ, tanquam Regis Catholici nomine præfecti. Le peuple était invité à « faire « dévotes prières et oraisons afin que Dieu conservast l'archiduc et luy « donnast grâces qu'il pust gouverner le pays avecq son conseil. »

4 Lettre de l'archiduc Mathias aux Quatre Membres de Flandre, du 24 janvier 1578.

Mais il est une autre lettre plus secrète que l'archiduc Mathias envoie en Espagne. Il y expose à Philippe II les misères et les calamités qui ont résulté pour les Pays-Bas d'un gouvernement trop rigoureux. Don Juan a quitté « le « pied de bénévolence » par lequel il eût tout apaisé ; il a mieux aimé procéder par correspondances secrètes et surprises de places fortes. Les sujets ont été réduits au désespoir. C'est pour les retenir dans le devoir, c'est pour échapper au péril de l'altération de l'obéissance due au roi que plusieurs seigneurs l'ont sollicité de venir mettre ordre à cette confusion, car ils jugeaient que le meilleur moyen de conserver les sujets au seigneur naturel ne pouvait être qu'un prince de son sang. Il a donc été reçu comme gouverneur par provision et au nom du roi Il n'agit ni par ambition, ni par avarice, ni pour porter en aucune chose préjudice au roi, mais pour lui conserver (ainsi qu'à ses héritiers et successeurs de la maison d'Autriche) ses pays patrimoniaux. Il espère que le roi jugera nécessaire d'user d'autre administration, il le prie de rappeler don Juan et de « décharger ces pauvres affligés pays d'ultérieure guere. » Il réclame une commission qui lui permette d'exécuter sa charge pour le bien et le repos de tout le pays : ce qu'il fera avec sincérité, en maintenant la religion catholique et les droits du roi et sans déroger à la Pacification de Gand, de telle sorte que le roi qu'il désire servir, en aie contentement et satisfaction [1].

Le seigneur de Grobbendonck qui naguère négociait au nom de don Juan, écrit aussi au roi pour le prier de ratifier

1 Arch. de Simancas (28 janvier 1578.)

la nomination de Mathias, « comme remède de si grans « inconvéniens et maulx apparens [1]. »

L'approbation de Philippe II ne devait jamais être obtenue ; et, au sein même des Pays-Bas, l'autorité manqua toujours à cet expédient politique. Les États, écrit Davison, auront soin de garder l'épée entre leurs mains de sorte qu'elle ne blesse personne [2], et Taxis s'exprime avec plus d'énergie quand il appelle Mathias le greffier du prince d'Orange [3].

Tel n'était point le but que s'étaient proposé ceux qui avaient appelé Mathias du fond de l'Autriche.

1 Arch. de Simancas (28 janvier 1578).
2 Record Office.
3 Taxis, Comm., p. 290.

CHAPITRE XXX.

TRAITÉ AVEC ÉLISABETH.

(octobre 1577 — janvier 1578)

Mécontentement d'Élisabeth. — Le seigneur de Gastel en Angleterre. — Le traité du 7 janvier 1577.

I.

MÉCONTENTEMENT D'ÉLISABETH.

Un profond mécontentement se manifesta en Angleterre, quand Élisabeth apprit que, sans la prévenir, on s'était adressé à l'archiduc Mathias. C'était user de dissimulation envers elle, et elle s'en plaignait vivement [1].

« Toutes les dispositions de la reine envers les États-« généraux, écrit-on à Davison, sont modifiées [2]. »

« L'arrivée soudaine de l'archiduc Mathias, ajoute Lei-« cester, rend fort douteux le succès de cette cause que « nous espérions si ardemment voir triompher... Notre « conseil pourrait bien ne pas persister à faire du bien « contre le gré de ceux qui en sont l'objet, et pour ma

1 Rapport du marquis d'Havré.

2 Lettre du marquis d'Havré, du 19 octobre 1577. Blaes, t. II, p. 69; Lettre de Walsingham, du 20 octobre 1577. Record Office.

« part je suis peu disposé à exposer ma vie pour des « hommes si inconstants. Si le prince d'Orange n'intervient « pas énergiquement, nous ne maintiendrons pas notre « résolution d'accorder notre appui à ceux qui n'en veulent « pas [1]. »

Walsingham fait appeler l'envoyé des États et ne lui cache point que la reine est « fort estonnée et altérée » de ce qu'elle vient d'apprendre. L'acceptation de Mathias pourrait causer la ruine totale du pays, et, dans cette situation des choses, l'intervention de l'Angleterre ne pouvant plus être utile, il cessera de conseiller à la reine de secourir les États de deniers et de gens de guerre. N'était-ce point préparer de nouvelles divisions et ébranler tout ce qui avait déjà été fait ? La reine d'Angleterre ne leur enlèverait-elle pas son appui ? Le sage et vaillant prince d'Orange ne se retirerait-il pas en Hollande ? Ignorait-on que le duc d'Alençon était déjà arrivé à la Fère en Vermandois ? Don Juan ne profiterait-il pas de ces discordes ? Le dernier mot de Walsingham fut qu'Élisabeth ne consentirait à intervenir que si on imposait à l'archiduc Mathias le prince d'Orange comme son lieutenant-général [2].

En effet, Élisabeth demanda au marquis d'Havré s'il était vrai que les États eussent appelé l'archiduc Mathias [3] ; et, sur sa réponse affirmative, elle fit entendre qu'il fallait

1 Lettre de Leicester, du 18 octobre 1577.

2 Conférence de Walsingham et de Meetkerke, du 18 octobre 1577. Blaes, t. II, p. 68 ; Bor, livre XI, p. 304 v°.

3 On croyait, écrit le docteur Léoninus, que la reine d'Angleterre se contenterait mieux avec ce jeune prince allemand qu'avec un plus grand (le duc d'Alençon). Groen, t. V, p. 233.

qu'avant tout l'on conclût une étroite alliance avec elle ; mais en ce cas elle était d'avis (et elle voulait que les États en fussent instruits) qu'il ne fallait permettre « en façon « quelconque que nouveauté fust introduite dans la religion « et qu'on intentast chose préjudiciable à l'obéissance de « leur souverain prince et seigneur naturel ou à la religion « dans laquelle leur prince vouloit qu'ils fussent main- « tenus [1]. »

L'irritation de la reine d'Angleterre fut bien plus vive, quand elle apprit que le Taciturne poursuivait les négociations les plus actives avec le duc d'Alençon. « Elle a opi- « nion, écrit le marquis d'Havré, qu'on se moque d'elle et « qu'on n'a aucunement besoin de son ayde et assistance [2]. »

Le marquis d'Havré s'était montré fort gai au repas que lui avait donné le lord-maire. Quelques jours après, il paraissait triste [3]. En effet, la reine d'Angleterre lui a fait remettre le 20 novembre un mémoire sur les raisons qui peuvent l'empêcher d'accorder les requêtes dont elle est saisie. Ces raisons sont nombreuses : elles comprennent la réception de Mathias, les désordres de Gand, le peu de sympathie que les États montrent pour les Anglais, la confusion qui règne dans leurs conseils. Il en était une autre plus puissante peut-être que toutes celles que nous

1 Lettres du prince d'Orange à Davison, du 4 et 5 janvier 1578. Record Office. Cf. Froude, t. XI, pp. 90 et 91.

2 Lettre du marquis d'Havré, du 28 octobre 1577. Bibl. roy. de Bruxelles, ms. 5884.

3 Lettre de Fleetwood, du 10 novembre 1577. Wright, t. II, p. 70. — En ce moment on disait qu'Élisabeth enverrait dans les Pays-Bas six mille hommes dont les chefs devaient être Leicester et Cobham. Rapport du 9 novembre 1577. Papiers d'État (Arch. de Bruxelles).

venons d'énumérer : la négociation ouverte avec le duc d'Alençon.

Davison, intimement lié avec le prince d'Orange, cherchait à l'excuser : « J'ai appris, écrit-il à Walsingham, « combien Sa Majesté et les lords du conseil s'étonnent du « silence du prince d'Orange et comment certains de ses « amis critiquent, d'après leurs propres humeurs, ses actes « et ses intentions.. S'il n'a pas agi avec la reine aussi « ouvertement qu'il l'eût désiré, c'est de crainte de com- « promettre toutes les affaires, tant on est jaloux de lui.. Ses « soins l'ont toujours porté à écarter le fléau des discordes « civiles, mais rien n'a pu affaiblir sa fidélité et son dévoue- « ment à la reine, qu'il honore le plus et dont il dépend « plus que de tous les autres princes du monde : il espère « qu'elle ne doutera point de ses sentiments de fidèle et « humble dévouement. Quant au doute que l'on répand « sur son inclination vers la France, rien ne justifie ce « soupçon, et l'on peut affirmer que, dans toutes les prati- « ques avec le duc d'Alençon, personne ne s'est montré « plus éloigné que lui de le recevoir : il a au contraire tou- « jours cherché à persuader qu'il fallait tout remettre entre « les mains de la reine et fortifier avec elle les relations de « bonne intelligence et d'amitié [1]. » Audacieuses affirmations qui attestaient bien plus l'affection de Davison pour le prince d'Orange que son zèle à découvrir à Élisabeth la vérité.

Un agent secret est envoyé de Londres aux Pays-Bas : il a pour mission d'examiner la force des garnisons dans

1 Van Bruyssel, Doc. anglais, p. 355.

les diverses villes, de s'informer si l'on est favorable à la paix ou à la guerre, à don Juan ou aux États, à la France ou à l'Angleterre, si les habitants sont en état de payer les taxes qui existent ou d'autres taxes plus fortes [1]. On retrouve dans ces instructions la jalousie et l'avarice d'Élisabeth.

II.

LE SEIGNEUR DE GASTEL EN ANGLETERRE.

C'est en ce moment que don Juan, instruit du mécontentement d'Élisabeth, se résout à envoyer de nouveau vers elle son conseiller Gastel. En vain le prince d'Orange a-t-il ordonné de garder la mer avec soin et de le conduire prisonnier à Flessingue. Gastel arrive en Angleterre ; mais la reine s'efforce de rassurer le marquis d'Havré : elle a, dit-elle, fait attendre Gastel huit jours avant de lui accorder une audience, et elle lui a donné pour toute réponse que, sans se préoccuper des intérêts du roi d'Espagne et du roi de France, elle ne songerait désormais qu'aux siens propres [2].

Gastel n'attendit pas huit jours ; mais la reine tenait à éloigner d'elle en ce moment le marquis d'Havré, et, sous prétexte de l'épidémie qui régnait dans quelques parties des Pays-Bas, on le conduisit secrètement dans un village près de Windsor, où il « s'aéra » un jour ou deux [3]. Il remit à Walsingham un mémoire où don Juan se justifiait de tout

1 Br. Mus., Harley, 787.
2 Rapport du marquis d'Havré, p. 312.
3 Lettre de Gastel, du 26 novembre 1577. Blaes, Mém. an., t. II, p. 343.

ce qu'on lui reprochait. Il n'était point de tentative qu'il n'eût faite pour arriver à une paix durable ; il n'était point de démarche qu'il n'eût tentée dans ce but près du prince d'Orange [1]. On n'avait répondu à ses propositions qu'en mettant sa vie en péril ; « et, touchant ce que les Estats « avoyent requis les noms des conspirateurs contre sa per« sonne, Son Altesse plusieurs fois a déclaré les noms, « qualités et conditions d'iceulx conspirateurs, le prince « d'Orange, Aldegoude, Téron et aultres ayant faict parti« culière ligue au mesme effect [2]. »

En même temps que Gastel arrivent à Londres d'autres agents chargés d'intrigues diverses. Le duc Casimir assure la reine d'Angleterre de l'appui des reîtres allemands ; d'autre part le roi de Navarre qui vient de rompre ses négociations avec Philippe II, offre à Élisabeth ses services aussi bien pour les affaires de France que pour celles des Pays-Bas [3].

Cependant Élisabeth semble hésiter. Une comète a paru dans les cieux : elle annonce, disent les astrologues, la mort de quelque grande princesse, et la même terreur s'empare d'Élisabeth et de Catherine de Médicis [4].

Le 9 décembre, la reine d'Angleterre fait appeler le marquis d'Havré et lui déclare que s'il y a rupture ou modifi-

1 Le prince d'Orange « a montré dès le commencement qu'il n'a jamais « eu envie de satisfaire à ladicte pacification, comme aussy ouvertement il « a déclairé à aulcuns desdicts députés ne se voulloir régler à ce que seroit « résolu par l'assemblée des États-généraux. »

2 Mémoire de Gastel, sans date. Record Office.

3 Lettre de Gastel, du 26 novembre 1577 ; Journal de Walsingham.

4 Lettre de Gastel, du 26 novembre 1577 ; Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 221.

cation dans le caractère des négociations, les États doivent en attribuer la faute à eux-mêmes, mais que de graves considérations l'ont portée à modifier les offres qu'elle avait faites.

Ainsi s'évanouissait pour l'orgueilleux Leicester l'espoir de trouver dans une expédition aux Pays-Bas le marche-pied pour s'élever plus haut. En ce moment il jouissait encore du plus grand crédit, et tout récemment il avait fait priver de son siége l'archevêque de Cantorbéry qui avait refusé de consacrer la bigamie du docteur Borgarucci. Jusqu'à quel degré porta-t-il ses plaintes ? Sa colère alla-t-elle plus loin ? Son ambition était sans bornes, et jamais il n'avait reculé devant aucun crime. On rapporte qu'il songea à se venger des tergiversations d'Élisabeth en la faisant assassiner ; on ajoute que la reine connut ce projet et qu'elle ne voulut point punir son ancien favori. Leicester aurait ainsi échappé à la hache qui plus tard frappa Essex. Épisode mystérieux sur lequel les historiens de l'Angleterre ont répandu peu de lumières. Un vague souvenir de ce complot s'est néanmoins conservé dans leurs récits. Ils mentionnent une prière où la reine aurait laissé un libre cours à ses anxiétés ; ils parlent aussi d'une vitre du château de Windsor où elle avait tracé avec le chaton de sa bague la sentence de mort de son favori auquel elle ne tarda point à pardonner [1].

[1] Lettre de Gastel. Record Office ; Brit. Mus., Lansdown, 115, n° 45 ; Mém. de Chr. Hatton, p. 52.

III.

LE TRAITÉ DU 7 JANVIER 1578.

Au moment où le marquis d'Havré va quitter Londres, la reine d'Angleterre le fait rappeler. Elle vient de recevoir de nouveau d'humbles supplications des États : le prince d'Orange a insisté près de Davison pour obtenir des secours « à quelque prix que ce soit [1]. » Dathenus la conjure de ne pas trahir la cause de la Réforme [2]. Ses conseillers lui remontrent qu'il y a lieu de craindre les succès de don Juan et bien plus encore l'usurpation du duc d'Alençon. Ces préoccupations dicteront à Élisabeth un autre langage. Elle interposera sa médiation entre don Juan et les États ; mais, si elle n'est pas agréée, elle les aidera de prêts d'argent et même de gens de guerre, à la condition qu'ils signent les articles « qui seront accordés « entre elle et eulx [3]. » Que seront ces articles ? Il faudra que les États lui offrent en garantie les villes de Flessingue, de Middelbourg, de Bruges et de Gravelines [4].

1 Lettre de Davison, du 2 décembre 1577. Record Office.

2 Brit. Mus., Harley, 1582.

3 Une lettre d'Élisabeth aux États-généraux confirme cette déclaration. Elle interpose sa médiation près de son bon frère le Roi Catholique et a chargé Thomas Leighton de négocier une suspension d'armes aux Pays-Bas. Elle écrit aussi à don Juan en offrant sa médiation : « pour le bien « et repos de ces Pays-Bas du roy nostre bon frère le Roy Catholique et « pour la réduction de ses pays et subjects à leur deue obéissance et « ancienne tranquillité. »

« Moyennant que les Estats eussent mis en mains de la royne les « villes de Flessinghe, Middelbourg, Gravelinge et Bruges, dont j'ay seu

Toutes les conditions que le marquis d'Havré fait connaître à son retour, sont immédiatement acceptées.

Les États-généraux obtiendront un secours de cinq mille fantassins et de mille chevaux, de plus cent mille florins qui seront garantis par des gages à donner à la satisfaction d'Élisabeth. Ils promettent de ne prendre aucune résolution importante, de ne conclure aucune négociation sans son assentiment [1].

Telles sont les dispositions du traité d'alliance signé à Bruxelles le 7 janvier 1578. Le chef qu'impose Élisabeth, ce n'est pas l'archiduc Mathias qu'on a appelé à son insu, ce n'est pas le prince d'Orange qui trahit ses intérêts en faveur

« faisoit grande instance aux Estats le comte de Leycester, le conseillant « à la royne et de donner promptement ayde aux dits Estats, offrant le « dit de Leycester passer la mer pour la conduitte de ceulx qui s'envoie- « roient. La royne a esté fort sollicitée de soy descouvrir contre le roy, et « luy seroient données les places susdites, mais elle fut desconseillée par « Milord Trésorier, l'expérience duquel est fort respectée, et me samble « qu'elle suyvra soubs main les assister. » Lettre de Gastel, du 26 novembre 1577.

1 « Par le besongné de Monsieur d'Havré, porte une relation contemporaine, on voit la royne accorder grand secours aux Estats, sicome de cent mil florins estrelins, cincq mil hommes de pied et quatre mil corselets, mais avecq si inicques et estranges conditions qu'on pœut congnoistre qu'elle se mocque des Estas. Elle vœult que luy soit rendu plus que au double et vœult estre assuré que les Estats luy promettront pareil secours contre qui que ce soit lorsqu'elle le requerra et pour asseurance de ce demander lettres obligatoires des Estats-généraulx et des pays particuliers pour leur contingent, et aussi douze ostagiers à son choix, six nobles et six marchans, lesqueles choses donnent assés à entendre qu'elle n'a envie d'assister les Estats et qu'elle s'entend avecq Sa Majesté Catholique. » Rapport du 23 janvier 1578 (d'après la communication faite aux États d'Artois) Papiers d'État (Arch de Bruxelles).

de la France ; c'est le duc Casimir à qui elle écrit : « Nous « regrettons de voir le peu de zèle et d'affection que les « aultres monstrent avoir à la conservation de leurs Estats « qui ne pourront que se ressentir du mal qui, par moyen « d'une telle nonchalance, s'appreste de ruer sur eux [1]. »

Le prince d'Orange, abandonné par le duc d'Alençon, ne néglige rien pour se concilier la faveur d'Élisabeth, et il recourt aux termes les plus humbles, comme s'il dépendait de lui de trafiquer de l'honneur et de la liberté des Pays-Bas, tantôt avec la France, tantôt au profit de l'Angleterre. Certes une ligue dans laquelle entreraient les princes protestants d'Allemagne, serait fort utile, et il s'y emploierait volontiers ; mais le véritable remède est ailleurs : « Comme, de toute ancienneté, écrit-il à Élisabeth, les « très-nobles ancestres de Vostre Majesté l'ont très-bien « jugé, je pense que la plus seure amitié et la plus utile, « tant pour la couronne d'Angleterre que pour ces pays, « c'est une très-certaine conjonction de ces deux pays ; « car, s'il plaisoit à Vostre Majesté que le roi de Navarre « et aultres princes et seigneurs de la France fuissent « aussi obligés à elle, il me sembleroit, soubs son meilleur « advis, que selon les hommes il y auroit de l'asseurance « telle que ceulx qui font aujourd'huy les difficiles, seroient « bien ayses d'y avoir part [2]. »

Bien rares étaient au XVI[e] siècle les hommes qui « fai-« soient les difficiles », lors même que, pour servir leurs intérêts particuliers, il fallait trahir ceux de leur pays.

1 Lettre d'Élisabeth, du 31 octobre 1577. Brit. Mus., Harley 1582.

2 Doc. in. du XVI[e] siècle, 1[re] p. p. 237 (21 janvier 1578).

CHAPITRE XXXI.

LA BATAILLE DE GEMBLOUX.

(janvier 1578)

Secours réclamés par les États-généraux. — L'armée des États. — L'armée de don Juan. — Don Juan se prépare à combattre. — Le baron de Selles à Bruxelles. — La bataille de Gembloux. — Félicitations de Philippe II et meurtre d'Escovedo.

I.

SECOURS RÉCLAMÉS PAR LES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Si les États-généraux, malgré l'opposition de plusieurs députés, avaient conclu avec Élisabeth un traité si humiliant, c'était qu'à défaut du secours du duc d'Alençon, celui des Anglais devenait chaque jour plus urgent et plus nécessaire.

Dès le 9 janvier, les États-généraux supplient Élisabeth d'envoyer les renforts qu'elle leur a promis [1]. Le prince d'Orange adresse les mêmes instances au comte de Sussex [2]. Quelques jours après, il écrit au seigneur de Famars pour lui exposer la situation du pays : « dont vous cognoistrez « assez, ajoute-t-il, combien il nous est nécessaire d'estre

1 Arch. de la Haye.
2 Brit. Mus., Titus. B. VII (13 janvier 1578).

« promptement secourus des moyens que Sa Majesté a en « grande commodité [1]. »

Malgré toutes les instances qui se succèdent, Élisabeth n'envoie pas un seul soldat aux Pays-Bas.

On écrit de Londres à Davison : « Ceux qui sont dévoués « à la faction espagnole, ont persuadé à la reine que, mal- « gré toutes les promesses faites au marquis d'Havré, ce « serait un déshonneur pour elle d'aider les États sans « qu'elle connaisse les résolutions définitives de don Juan. « La reine se montre pleine de froideur à l'égard des États ; « elle subit l'influence des partisans de l'Espagne [2]. »

La situation est nettement résumée dans une lettre de M. de Vaulx : « Élisabeth, malgré toutes ses offres et ses « belles paroles, attend le résultat de la guerre entre don « Juan et les États pour se décider [3]. »

Les États se tournent du côté de l'Allemagne ; ils demandent quinze cents reîtres au comte de Schwartzenberg ; ils en réclament trois mille du duc Casimir ; mais, quand on n'a pas d'argent à offrir aux reitres, les levées se font bien lentement [4].

A défaut du secours de l'Angleterre ou de l'Allemagne, de nouveaux efforts seront tentés pour obtenir celui de la France. C'est aux chefs huguenots que l'on s'adresse ; c'est au duc d'Alençon que l'on fait parvenir des messages qu'ils appuieront avec zèle [5].

1 Lettre du prince d'Orange, du 14 janvier 1578. Record Office.

2 Lettre de Tomson, du 2 février 1578. Record Office.

3 Lettre du seigneur de Longueval, du 15 janvier 1578 (Archives de Bruxelles).

4 Lettre de Languet, du 1er janvier 1578.

5 Dès le 30 décembre 1577, Vargas écrivait à Philippe II que le duc

II.

L'ARMÉE DES ÉTATS.

Lorsque le marquis d'Havré vantait à Élisabeth la puissance dont disposaient les États, il lui racontait que dans le Brabant on comptait sept cents villes et villages, qu'il y en avait huit cents en Artois, et que rien n'était plus aisé que de réunir une armée de trente mille hommes [1]. Ce qu'il ne pouvait cacher, c'était que les États manquaient d'argent pour payer les soldats qu'ils avaient réunis. D'accord avec le prince d'Orange, ils s'adressaient aux États des provinces afin d'en obtenir le plus possible ; car c'était le seul moyen d'échapper à des représailles qui dépasseraient en horreur, disaient-ils, tout ce que l'on avait vu « depuis la création du monde [2]. » Ces instances trouvaient peu d'accueil. On était fatigué de la guerre et par suite peu disposé à venir en aide à ceux dont l'ambition ne cherchait qu'à la perpétuer.

L'armée des États était réunie depuis deux mois sous le prétexte d'assiéger Namur ; elle comprenait environ cinquante enseignes de gens de pied et quinze cents che-

d'Alençon, rompant avec sa mère, n'écoutait plus que les conseils de Bussy qui le poussait à embrasser l'entreprise des Pays-Bas ; il ajoutait qu'un grand nombre de Huguenots se préparaient à s'y rendre. Arch. Nat. à Paris, K. 1543.

1 Lettre d'Élisabeth à Philippe II, sans date. Record Office, Conway papers.

2 Lettre des États-généraux, du 10 janvier 1578. Bibl. royale de Bruxelles, 9238 ; Lettre du prince d'Orange aux Quatre Membres de Flandre, du 12 janvier 1578. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 31.

vaux. De nombreux détachements gardaient les passages de la Meuse jusqu'à Bouvignes et s'étendaient de Fleurus jusqu'à Philippeville et jusqu'à Chimay. Selon les rapports officiels, c'étaient les plus braves fantassins que l'on eût jamais vus, et ils ne demandaient qu'à se rapprocher de l'ennemi. Le pain, la viande, le vin, la bière abondaient et coûtaient moins cher qu'à Anvers [1].

Tels sont les récits officiels, mais d'autres documents démentent ces assertions. D'après ce que le comte de Lalaing et les autres commandants du camp écrivent aux États-généraux, les troupes se trouvent dans une extrême nécessité. Il semble impossible de réprimer l'indiscipline et le désordre, et il faudra se résoudre à abandonner l'armée à son sort, si l'on n'envoie pas immédiatement de l'argent [2].

Qu'était donc cette armée des États-généraux ? Un mélange d'étrangers réunis sous le prétexte de chasser les étrangers du pays. Ce n'était que de l'étranger que venaient les renforts. Un jour on annonce l'arrivée de six cents reîtres allemands et de quatre mille Écossais [3]. Un autre jour, c'est Bonnivet, le héros du complot tramé à Louvain, qui offre un secours de trois mille arquebusiers et de douze cents chevaux [4]. Les Huguenots comptent, entre autres

1 Rapport du 15 décembre 1577. Van Bruyssel, List. an. des doc. anglais, p. 358.

2 Diegerick, Lettres de Philippe de Lalaing, p. 43 (13 décembre 1577).

3 Lettre de Languet, du 1er janvier 1578. Florent de Berlaymont dit deux mille ; d'autres rapports portent : six mille. En arrivant à Flessingue, ils réclamèrent six mois de gages avant de marcher.

4 Lettre de Bonnivet, du 16 décembre 1577 Actes des États-généraux t. I, p. 300.

chefs, le capitaine La Garde [1] que nous retrouverons ailleurs et qui dès ce moment était énergiquement repoussé par le comte de Lalaing [2].

En vain avait-on publié le réglement le plus sévère qui comminait la peine de mort contre le soldat qui tirait l'épée hors du combat ou qui insultait le maître des hautes-œuvres ; en vain avait-on défendu « la piperie au jeu » sous peine d'avoir le poing coupé [3]. L'œuvre de désorganisation et d'anarchie qui se poursuivait dans les grandes villes, ne s'arrêtait pas aux portes du camp. Autant les soldats se montraient indisciplinés dans l'oisiveté, autant ils devenaient cruels s'ils obtenaient quelque succès, car ils coupaient le nez et les oreilles aux Espagnols qu'ils avaient tués [4].

Brantôme raconte que La Noue, l'engageant à l'accompagner aux Pays-Bas, lui avait écrit : « Nous avons pour « nous le nombre ; les Espagnols ont pour eux la valeur [5]. »

III.

L'ARMÉE DE DON JUAN.

Depuis que don Juan avait quitté la forteresse de Namur, où, à ce qu'il disait lui-même, il se trouvait à peu près en

1 Lettre de La Garde au prince d'Orange, du 28 novembre 1577. Groen, t. VI, p. 249.

2 Rés. des États-généraux, du 3 janvier 1578. Groen, t. VI, p. 228.

3 Réglement du 11 octobre 1577 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre du comte de Rœulx, du 30 octobre 1577. Blaes, Mém. an., t. II, p. justif., p. 340.

5 Brantôme, t. II, p. 128.

prison [1], il suivait avec anxiété les événements qui se succédaient. Dans une lettre du 14 octobre, il rappelait aux États que s'ils ne se maintenaient dans l'obéissance qui était due à Dieu et au roi, il userait des moyens que Dieu avait mis entre ses mains [2]. Au même moment, dans une lettre adressée aux Fugger, d'Augsbourg, il déclarait que bientôt il se verrait réduit à mettre les Pays-Bas à feu et à sang et à en livrer les habitants à la fureur de ses soldats [3].

Les privations, les besoins se font vivement sentir au milieu de ces hommes d'armes auxquels on tend des piéges

1 Lettre de don Juan à Marg. de Parme, du 8 août 1577.

2 Arch. de Bruxelles. — Don Juan craignait que le prince d'Orange ne parvînt à faire sortir son fils aîné d'Espagne ; et ce fut à la suite de ses avis que Philippe II résolut de le retirer de l'université d'Alcala et de le faire enfermer dans une forteresse. Lettre de Philippe II à don Juan, du 11 décembre 1577 (Arch. de Simancas).

3 Lettre de Heller, Augsbourg, 29 octobre 1577. Brit. Mus., Galba, c. VI. — Deux officiers au service de don Juan étaient retenus prisonniers par les États : le seigneur de Trelon et le colonel Fugger. Le 26 août 1577, don Juan se plaignait des mauvais traitements qu'on leur faisait subir. Ces mauvais traitements n'avaient pas cessé quand le comte du Rœulx écrivait aux chefs du camp des États à Gembloux : « Messieurs, Son Altesse m'escript qu'elle a entendu le bruict que à Bruxelles l'on auroit donné quelque sentence contre le s^r de Trelon, menaçant de mal traicter sa personne, pour quoy m'a commandé vous faire entendre de sa part que tout tel traictement que rechevera le dit de Trelon à Bruxelles, sera faict le mesme contre le conte de Buren estant en Espaigne et que en ce ils seront égal sans respecter ledict de Buren en chose que ce soit. Ce que vous ay bien voulu faire entendre par ce mot qui n'est pour aultre effect. A tant je prieray Dieu, MM., vous donner cognoissance de vos fautes. » (Arch. d'Ypres).

Cette lettre du comte du Rœulx est mentionnée dans le rapport du 15 décembre 1577.

de toutes parts et qui campent dans un pays ruiné par la guerre [1]. Là l'argent manque aussi [2]. Que ne peut-on faire franchir les Alpes à quelques mules portant chacune trente mille couronnes en or [3] ! Cependant don Juan a reçu de Paris deux cent mille couronnes qui y ont été empruntées à des marchands [4], et il veille avec un soin scrupuleux à ce que la solde soit régulièrement payée afin de prévenir le retour de ces excès dont il a pu voir les déplorables conséquences [5].

IV.

DON JUAN SE PRÉPARE A COMBATTRE.

Don Juan n'avait pas quitté Luxembourg. Charles de Mansfeld commandait vers la frontière quinze compagnies et quelques chevaux. Mondragon se trouvait à Marche. Verdugo occupait la citadelle de Namur. Au monastère de Salzine il y avait des Allemands et des Lorrains. Les régiments de Floyon, d'Hierges de Berlaymont, d'Arenberg, de Manderscheit ne comptaient que de bons soldats sous de vaillants capitaines [6]. Enfin dans les derniers jours de décem-

1 Lettre de don Juan à Vargas, du 2 janvier 1578. Arch. Nat. à Paris, K. 1547.

2 Lettre de don Juan, du 6 février 1578.

3 Lettre de Languet, du 22 janvier 1578.

4 Lettre de Languet, du 1er janvier 1578.

5 Lettres de Languet.

6 Languet, Lettre du 1er janvier 1578. — Une relation anglaise du 16 novembre 1577 n'évaluait à cette date toutes les forces de don Juan qu'à vingt-trois mille hommes. Languet (Lettre du 1er janvier 1578) réduit son armée à douze mille hommes (avant l'arrivée des renforts expédiés d'Italie ou envoyés par les Guise).

bre on vit arriver trois mille Espagnols qui avaient de nouveau traversé les Alpes pour combattre dans les Pays-Bas ; mais les Italiens sur lesquels comptait don Juan, n'avaient point paru.

Don Juan s'était vu réduit, après de longs refus, à accepter les secours que lui offraient les Guise [1]. Davison les évalue tantôt à cinq mille fantassins et à deux mille chevaux [2], tantôt seulement au chiffre plus vraisemblable de quatre mille hommes. Henri III s'en plaignit vivement à M. de Vaulx, mais celui-ci faisait remarquer que la cause de Philippe II lui était commune. Catherine de Médicis ne le contredisait point ; et, tout en avouant qu'elle préférait voir les troupes françaises au service de don Juan plutôt qu'à celui des États, elle ajoutait que si elle s'y était opposée, c'était pour maintenir la paix en France, mais « qu'elle « avoit bonne opinion que quand les Pays-Bas sentiroient « les armes et se sentiroient pressés, ils changeroient de « volonté et parleroient autre langage [3]. »

Don Juan est rejoint à Luxembourg par son neveu Alexandre Farnèse. C'est en ce moment qu'un courrier apporte une lettre où Philippe II lui annonce qu'il a confié à la

1 Lettres d'Ottavio Gonzaga, du 30 décembre 1577 et du 9 janvier 1578 (Arch. de Simancas). — Le duc de Guise feignait de casser les bandes d'ordonnance, et ceux qui en sortaient, étaient enrôlés par Charles de Mansfeld. On en évaluait le nombre à cinq ou six mille. Avis de Paris, du 31 octobre 1577 (Arch. d'Ypres).

2 Lettre de Davison, du 2 décembre 1577. Record Office.

3 Lettre du seigneur de Longueval (M. de Vaulx), du 31 janvier 1577 (Arch. de Bruxelles). — Lorsque le duc d'Alençon intervint dans les Pays-Bas, il obtint de Henri III qu'on rappelât en France les soldats envoyés par le duc de Guise. Lettre de Languet, du 5 mars 1578.

duchesse de Parme le gouvernement des Pays-Bas [1]. Il est trop tard : don Juan ne peut plus déposer l'épée.

L'envoyé d'Élisabeth tente en vain un dernier effort pour faire accepter sa médiation par don Juan. Il lui offre cent mille livres sterling s'il renonce à la voie des armes ; et en même temps il se plaint vivement de ce qu'on a arrêté un homme soupçonné de nourrir de mauvais desseins contre don Juan. Mais Leighton ne parvient point à se faire écouter. Don Juan lui répond qu'il combattra les États jusqu'à ce qu'ils aient déposé les armes et qu'il n'épargnera que ceux qui solliciteront sa miséricorde : « Allez, dit-il « en terminant à Leighton, et dites à ces messieurs de « Bruxelles qu'ils fortifient bien leur ville, car je me pro- « pose d'aller les voir bientôt et de leur marcher sur le « ventre, ou bien je mourrai en la peine [2]. »

Le 12 janvier 1578, à minuit, un courrier arrive de Paris, chargé d'une dépêche urgente de l'ambassadeur espagnol Vargas-Mexia. Il annonce que tout est arrêté avec le duc d'Alençon pour que des secours importants se dirigent immédiatement vers les Pays-Bas [3].

Un second avis est transmis au même moment. Vingt enseignes des Huguenots, précédées de huit cents chevaux,

1 Lettre de Philippe II, du 18 décembre 1577 (Arch. de Simancas).

2 Communication de Leighton aux États-généraux, du 28 janvier 1578. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 331 ; Lettre du comte de Manderscheit, du 19 janvier 1578 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre du 14 janvier 1578 publiée par M. Van Vloten, t. III, p. just., p. 138.

3 Lettre de don Juan, du 6 février 1578 (Arch. de Simancas). — En même temps, deux mille Huguenots s'embarquaient à la Rochelle pour les Pays-Bas.

se portent vers Thionville et se préparent à assiéger Luxembourg [1].

Le 25 janvier 1578, dans cette même ville de Marche où avait été conclu l'Édit Perpétuel de paix et de réconciliation, don Juan fait publier une déclaration où il énumère les justes motifs qui le portent à recourir aux armes. Il ne veut pas ruiner le pays, mais le sauver en assistant les bons et en réduisant les rebelles. Si la religion et l'obéissance au roi sont maintenues, il confirmera tous les priviléges : son unique but est de tout remettre au même état que sous Charles-Quint son seigneur et père. Il offre le pardon à toutes les villes qui lui ouvriront leurs portes, à tous les hommes d'armes qui rejoindront sa bannière. Personne ne sera inquiété, sauf ceux qui aideront les rebelles. Que les laboureurs cultivent leurs champs comme en temps de paix : il est défendu aux soldats sous peine de la hart de se livrer à des actes de violence, mais que ceux qui résisteront, n'oublient point qu'étant la cause de tout le mal, ils méritent, comme rebelles, d'être traités sans miséricorde [2].

Don Juan se dirige vers la Meuse. Les relations anglaises évaluent ses forces à six mille Espagnols, quatre mille Français envoyés par le duc de Guise, deux mille Wallons, deux mille hommes tirés de la Lorraine et deux mille hommes venant de Luxembourg [3].

L'armée des États, en apprenant ce mouvement, se porte

1 Lettre de don Juan, du 6 février 1578.

2 Déclaration de l'intention de don Juan. — Ce manifeste fut plus tard imprimé par les presses de l'université de Louvain.

3 Lettre de Davison, du 16 novembre 1577.

également en avant et vient occuper le village d'Émines à une lieue de Namur. Elle met en ligne treize enseignes d'Écossais, trois enseignes de Huguenots, quelques bandes recrutées partout par le prince d'Orange [1].

V.

LE BARON DE SELLES A BRUXELLES.

Tandis qu'un bruit d'armes retentissait de toutes parts, le baron de Selles arrive à Bruxelles et se présente au sein des États-généraux Il apporte des lettres de Philippe II, du 20 décembre 1577, par lesquelles il se borne à demander que tout soit remis sur le même pied que sous l'empereur Charles-Quint. A Madrid, les voies de clémence et de douceur continuent à dominer, et le duc d'Albe lui-même a demandé, au sein du conseil, que si l'on est réduit à recourir aux armes, ce ne soit ni pour châtier, ni pour se venger [2]. Philippe II tient aussi ce langage [3]. Mais ces tentatives de négociation, succédant à beaucoup d'autres, ont peu de chances d'être accueillies. Le même obstacle subsiste : l'antipathie profonde pour le nom de Philippe II [4], la haine plus vive encore qu'inspirait le nom espagnol [5].

1 Lettre de don Juan, du 6 février 1578.

2 No son para castigo, ni venganza (Arch. de Simancas).

3 Voyez notamment la lettre de Philippe II à Vargas, du 24 janvier 1578. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 417.

4 En lo general no habia en estos paises cosa mas aborrecida que el nombre de V. M. y en lo particular eran pocos los que de corazon le amaban. Lettre de don Juan, du 4 août 1577.

5 Lettre de Granvelle, du 11 janvier 1578. Groen, t. VI, p. 286.

En vain le baron de Selles déclare-t-il que si les États consentent à maintenir la religion catholique et l'obéissance au roi, don Juan est prêt à s'éloigner avec tous les Espagnols ; en vain offre-t-il, si l'on veut traiter de la paix, que don Juan et le Taciturne se constituent otages tous les deux. Qu'on ne dise point que rétablir les choses en l'état où elles étaient sous Charles-Quint, c'est introduire l'Inquisition. Personne n'ignore que Charles-Quint, à la prière de la reine de Hongrie, s'y est opposé, et jamais elle n'a existé dans les Pays-Bas [1].

On n'écoute point le baron de Selles. En ce moment on ne songe qu'aux banquets et aux fêtes. Les chefs mêmes de l'armée des États sont accourus à Bruxelles pour assister aux noces du baron de Berseele avec la riche héritière du marquis de Berghes, Marguerite de Merode, dont la main avait été recherchée par un archiduc d'Autriche.

Quelques heures plus tard, le sang coulait dans la vallée de la Meuse.

VI.

LA BATAILLE DE GEMBLOUX.

Au moment où l'armée des États aurait dû disputer aux troupes de don Juan le passage de la Meuse, elle évacue précipitamment Émines et se retire vers Gembloux. Il semble que la pensée de trouver devant elle le vainqueur de Lépante ait répandu dans ses rangs une vague terreur.

1 Ces points sont développés dans un mémoire postérieur du baron de Selles. Gachard, Actes des États-généraux, t. I, p. 356.

Don Juan n'ignorait pas que les forces dont il disposait, étaient bien inférieures à celles qu'il allait combattre ; mais il attendait impatiemment le moment de tirer l'épée : mieux valait une mort glorieuse qu'une vie abreuvée d'injures et de honte. La croix brillait sur ses bannières, comme dans la croisade contre les Infidèles ; mais les mots : *In hoc signo vinces* étaient remplacés par ceux-ci : « En ce signe j'ai « vaincu les Turcs et je vaincrai les hérétiques. » Tous les capitaines reçurent ses ordres ; puis il appela son confesseur, et, après lui avoir pieusement fait l'aveu de ses fautes, il lui déclara que ne sachant s'il survivrait au combat qui allait s'engager, il avait à régler trois points principaux qui touchaient à son âme, à son corps, à ses obligations. « Je recommande, ajouta-t-il, mon âme à Dieu. « Quant à mon corps, le roi en disposera. Mes obligations, « Ottavio Gonzaga les connaît. » C'était notamment le soin d'assurer à sa mère une vieillesse tranquille ; c'était aussi la préoccupation de retirer son frère Pyrame d'un château de Bourgogne où le comte de Champlite l'avait fait enfermer parce qu'il voulait, malgré tous les avis, embrasser la carrière des armes [1]. A don Juan aussi on avait voulu imposer la voie des honneurs ecclésiastiques ; mais le sang de Charles-Quint, bouillonnant dans les veines de sa postérité illégitime, n'aspirait chez l'un et chez l'autre qu'aux palmes de la guerre.

Alexandre Farnèse s'est placé à l'avant-garde. Don Juan le suit ; et selon l'expression de Brantôme, « il enfonce et

1 Lettre de Taxis au roi, du 2 octobre 1578 (Arch. de Simancas). — Pyrame Kegel devint plus tard colonel d'un régiment allemand. Sa fortune n'alla pas plus loin.

« deffaict tout ce qu'il trouve [1]. » La cavalerie des États lâche pied et se jette dans l'infanterie dont elle rompt les rangs [2]. En vain les Écossais opposent-ils une courageuse résistance ; en vain les Français se rallient-ils sous les ordres de La Noue : les Wallons refusent de combattre et en grand nombre déposent les armes.

On imprime à Paris une lettre où don Juan raconte à un ami qu'avec six cents chevaux et quinze cents hommes, il a tué sept mille hommes et fait quinze cents prisonniers, n'ayant eu lui-même que deux tués et sept ou huit blessés [3]. (31 janvier 1578).

Lorsqu'on apprit à Bruxelles la défaite de Gembloux, les *patriotes* coururent aux armes. Telle était l'indignation qu'ils voulaient massacrer les nobles, dont l'absence avait, disait-on, causé tous les revers, et Mathias lui-même eût été en péril si le prince d'Orange ne l'avait protégé [4].

Mais le *rewaert* de Brabant, le lieutenant-général de l'archiduc Mathias, où était-il lui-même le jour de la bataille ? Pourquoi ne s'était-il pas rendu à l'armée, dès que l'on avait connu le manifeste de don Juan, du 25 janvier ? « Il est notoire, écrit un historien du temps, que le « prince d'Orange, de peur de tomber au pouvoir des

1 Brantôme, t. II, p. 128.

2 Lettre de don Juan, du 6 février 1578.

3 Lettres de Languet, du 20 février, du 5 et du 12 mars 1578 ; Vasquez, Cosas de Flandès, Doc. ined., t. LXXII, p. 89. — Il existe au Ministère des Affaires étrangères à Paris une copie de la relation des événements militaires adressée par don Juan à son ami Rodrigue de Mendoça : elle s'étend jusqu'au 14 mars 1578.

4 Lettre de Languet, du 5 mars 1578 ; Brit. Mus., Galba, C. VI, 2e p., p. 155.

« Espagnols, s'abstenait de prendre part à la guerre, « comme c'est le devoir de tout général qui veut encou« rager ses soldats [1]. »

Ce sera du moins le devoir du Taciturne de défendre Bruxelles ; mais il se borne à appeler à la hâte de Gand quelques enseignes [2] et se retire à Anvers avec l'archiduc et les États-généraux : ce qui diminue beaucoup sa réputation et ce qui fait dire à ses ennemis que si les affaires tournent mal, il ira se cacher dans sa tanière [3].

Ce fut un ancien général de l'armée du duc d'Albe rallié aux États-généraux le comte de Boussu qui sauva la capitale. Le 7 février à sept heures du matin il réunit les bourgeois sur la place du Marché et échangea avec eux le serment de combattre et de mourir, s'il le fallait, pour la défense de la même cause [4]. Dès ce moment, il fit travailler avec un zèle infatigable aux fortifications et éleva sept nouveaux boulevards qui reçurent les noms des principaux défenseurs des États, tels que le prince d'Orange et le comte d'Egmont, sans oublier le capitaine La Garde [5].

A côté du comte de Boussu se retrouve le seigneur de Glymes qui, comme capitaine de Vilvorde, fait incendier

1 Vasquez, Cosas de Flandes, p. 156.

2 Lettre du prince d'Orange, du 1er février 1578. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. IV, p. 36.

3 Lettre du prieur de Saint-Vaast, du 11 février 1578. Pontus Payen, t. II, p. 202.

4 Les partisans du Taciturne avaient répandu le bruit que si don Juan entrait à Bruxelles, il ferait passer tous les habitants au fil de l'épée. Rel. aux Archives de Bruxelles.

5 Lettre du magistrat de Bruxelles aux États-généraux, du 18 février 1578. Ms. 12909 de la Bibl. royale de Bruxelles, p. 133.

les monastères sous le prétexte qu'ils pourraient être occupés par les ennemis. D'autres bandes de Gueux ont déjà brûlé les églises qui entourent Bruxelles.

Tout semblait devoir céder à la fortune de don Juan. Tirlemont, Diest, Louvain, Nivelles capitulèrent. A Malines les bourgeois, refusant les secours qu'on leur offrait d'Anvers, se montraient prêts à ouvrir leurs portes [1].

Cependant don Juan disposait de trop peu de forces pour former le siége de Bruxelles, et cette fois encore il déplora l'inertie des conseillers de Philippe toujours sourds à ses plus pressants appels. « Dieu sait, écrivait-il à un ami, « combien j'ai souffert de n'avoir pu profiter de ma vic- « toire ; car, si le roi m'avait pourvu des moyens néces- « saires, j'aurais pu replacer sous son autorité Bruxelles « et la plus grande partie des Pays-Bas [2]. »

VI.

FÉLICITATIONS DE PHILIPPE II ET MEURTRE D'ESCOVEDO.

Philippe II adresse à don Juan les plus pompeuses félicitations. Il ne l'appelle plus simplement : mon frère, *mi hermano*, mais : mon très-cher et très-amé frère, *mi muy caro y muy amado hermano* [3] ; et il développe dans de longues périphrases le témoignage de son affection, de son estime, de sa confiance : *Siendo tanto lo que yo os*

1 Habebat plurimos ex civibus sibi addictos. Lettre de Languet, du 5 mars 1578.

2 Lettre de don Juan à Rodrigo de Mendoça, du 23 février 1578. Maxwell, t. II, p. 455.

3 Lettre du 14 avril 1578. Arch. de Simancas.

amo y estimo y la razon que hay para ello y para hazer de vos mucha confianza, como ya lo hago en todo[1].

C'est en ce moment même qu'a lieu, en vertu de l'ordre du roi, une conférence secrète entre Perez et Pedro Fajardo devenu le marquis de los Velez. On y rappelle d'abord les démarches faites par don Juan à Rome au sujet de l'expédition d'Angleterre sans en informer le roi, puis les relations qu'à son insu il a formées avec les Guise ; on insiste sur certains passages menaçants de ses lettres. On est (ce que l'on ne dit pas) bien plus ému de cette récente victoire qui a pu réchauffer ses désirs ambitieux, et la conclusion est que si don Juan écoute les conseils d'Escovedo, « on peut « redouter quelque grand coup capable de troubler la paix « publique[2]. »

Philippe II approuve la résolution finale qui est la mort d'Escovedo, et sa logique est complaisante en pareille matière : « Cet acte, écrit-il, ne relève pas de la volonté ; « c'est la conscience qui l'impose : *En esto no ay voluntad, sino fuerça de conciencia.* » Perez éprouve-t-il de nouveau quelque remords ? Il veut fuir de Madrid : chose étrange, c'est la princesse d'Éboli qui l'y retient[3] ; et en cette situation extrême, il prévoit qu'il aura un jour à se

1 Lettre du 8 mars 1578. Arch. de Simancas.

2 Le 23 février, Escovedo avait reçu une lettre de don Juan, probablement la dernière qui lui fut remise, où d'énergiques avis s'associaient au témoignage de la plus tendre amitié : « Si on laisse échapper cette occasion, « le roi ne trouvera plus aucun appui, ni en Dieu, ni en ses peuples... « Seigneur Escovedo, hâtez-vous, hâtez-vous le plus possible de revenir. » Lettre de don Juan, du 6 février 1578. Arch. de Simancas.

3 Que S. M. por medio de la princesa de Eboli procuro que quedase. Doc. inéd., t. XII, p. 27.

justifier et est assez habile pour se faire écrire ces mots par Philippe II : « Il convient de ne pas différer la mort de « l'*homme olivâtre* jusqu'à ce qu'il soit trop tard ; car il ne « dort pas et ne renonce pas à ses habitudes. Il faut agir « et se hâter avant qu'il nous tue [1]. »

Le poison n'ayant pas suffi, on arme sept sicaires, et le 31 mars 1578, vers le soir, Escovedo tombe percé d'une épée. Tous les coupables ont pu fuir, généreusement récompensés ; mais un jour viendra où Perez se verra réduit à déclarer qu'il n'a fait qu'obéir à un ordre supérieur ; et ce jour-là, le confesseur du roi Fray Diégo de Chavès l'avertira qu'il lui est permis de se justifier, mais sans accuser les autres et surtout sans faire connaître d'où est venu l'ordre de faire périr Escovedo [2].

Don Juan, en apprenant la mort de son ami, n'hésite pas à accuser Perez, car sans doute sa pensée n'ose pas remonter plus haut : « Sire, écrit-il à Philippe II, je ne puis « vous décrire ma douleur ; je ne me consolerai jamais.. « Je m'effraie de penser d'où cela est venu [3] ; mais je « supplie Votre Majesté de ne pas laisser sans punition un « tel outrage. Comme gentilhomme, j'ai le devoir de garder « l'honneur d'Escovedo ; car je me considère, à juste titre, « comme la cause de sa mort [4]. »

Dès ce jour, don Juan n'écrira plus à Perez ; et de nouvelles amertumes s'ajouteront à son désespoir pour hâter sa fin.

1 Doc. ined., t. XII.

2 Sin decir las causas que hubo para que se le mandase lo del intervenir en esta muerte. Doc. ined., t. XII, p. 22.

3 Dedonde le pueda aver venido.

4 Lettre de don Juan au roi, du 20 avril 1578. Maxwell, t. II, p. 464.

CHAPITRE XXXII.

LES DUELS DES MIGNONS.

(janvier et février 1578)

Les duels. — Les mignons du roi attaquent ceux du duc d'Alençon.

I.

LES DUELS.

Lorsqu'aux États de Blois, le chancelier de Birague s'éleva contre les duels et déclara que le nom seul en était en horreur chez tous les chrétiens, de vifs applaudissements l'interrompirent. « Propos de clerc ! disait Brantôme, que « deviendrait l'honneur des chevaliers et des dames [1] ? » Un de ses contemporains, Michel de Montaigne, aurait pu lui répondre : « Les tournois, l'image des combats guer- « riers estoient l'exercice de nos pères. L'exercice du duel « est d'autant moins noble qu'il nous apprend à nous entre- « ruiner contre les lois et la justice. Il est plus digne et « mieux séant de s'exercer en choses qui asseurent, non « qui offensent la publicque seureté et la gloire commune... « Je vouldrois qu'on me feist raison de ces loix d'honneur « qui troublent celles de la raison [2]. »

1 Brantôme, t. VI, p. 384.
2 Essais, l. II.

Du reste, les ordonnances de Blois furent peu observées « comme sont ordinairement en France toutes les bonnes « ordonnances, tout estant permis en ce temps fors bien « dire et bien faire [1]. »

Les duels se multiplièrent, et l'on ne voit point ce qu'y gagna l'honneur des gentilshommes et des dames.

Si les tournois avaient réflété les chevauchées chevaleresques, les duels n'offraient que l'image des discordes civiles. Les catholiques se battaient contre les Huguenots, et, depuis que Henri III avait opposé ses mignons à ceux du duc d'Alençon, la jalousie des deux frères revivait à la cour dans les sanglantes rencontres de leurs favoris.

II.

LES MIGNONS DU ROI ATTAQUENT CEUX DU DUC D'ALENÇON.

Jamais la faveur des mignons n'avait été si grande ; et dans un temps où l'histoire a tant de hontes à signaler, c'était celle qui révoltait davantage le peuple au milieu de ses souffrances et de ses misères.

Je ne vei jamais tel désordre
Que font ces mignons à la court :
Ils tiennent le roi de si court
Que sans eux ils n'ose rien faire.

Les députés des provinces se plaignent à Henri III ; ils osent lui rappeler l'exemple de Roboam qui perdit le royaume parce qu'il gouvernait *secundum consilium juvenum* [2].

1 Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, pp. 231 et 240.

2 Lettre de Saracini, du 7 juillet 1578.

Le roi de France ne recherche plus ni les conseillers prudents et expérimentés, ni les vaillants capitaines. Il se montre à toutes les solennités du Louvre « avec la trouppe « de ses jeunes mignons, fraités et frisés avec les crestes « levées, les ratepennades en leurs testes, maintien fardé, « ostentation de mesme, diaprés de pouldres violettes et « senteurs odoriférantes qui aromatizoient les rues et les « places [1]. »

Le 6 janvier 1578, jour de la fête des Rois, Henri III frisé et goudronné promène la reine de la fève au milieu de ses mignons frisés et goudronnés comme lui.

Le grand mignon de Monsieur, comme on appelle Bussy, est jaloux de tant de luxe. Vêtu seul d'un habit simple et modeste, il insulte les mignons du roi en s'écriant : « Les « plus bélistres sont les plus braves [2] ! »

Dix jours plus tard, Bussy rencontre avec trois cents des siens le seigneur de Grammont qui a avec lui le même nombre d'amis ; mais le maréchal de Cossé les arrête et les conduit au Louvre [3].

Bientôt après le duel se transforme en guet-à-pens. Caylus, accompagné de Saint-Luc, de Saint-Mesgrin et d'autres mignons du roi, attend, hors la porte Saint-Honoré, Bussy qui essaie un cheval. Tous fondent sur lui l'épée nue ; mais Bussy se défend avec courage et échappe à leurs coups (1er février 1578) [4].

1 Journal de Pierre de l'Estoile.

2 Journal de Pierre de l'Estoile, t. I. p. 229.

3 Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 230.

4 Brantôme, t. VI, p. 190 ; Journal de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 231. Théodore de Bèze cite Pierre de l'Estoile : « come le plus aigu jurisconsulte de tous les docteurs de France. »

Bussy s'était retiré à Saint-Cloud. Il se plaignit vivement à Henri III : « Je me mets, Sire, à vos pieds, pour « vous supplier qu'il plaise me faire justice. Vous me le « devez comme chose que le Tout-Puissant a mise entre « vos mains avec le sceptre.. Qu'il vous plaise permettre « que je me puisse contenter avec Caylus par la voie que « les hommes d'honneur tiennent en leur vengeance et sans « toutes les cérémonies que recherchent ceux qui ne veu- « lent venir aux mains [1]. »

Caylus cherche à se justifier : « Voyant que vous pre- « niez vostre épée, venant devers nous, cela me fist penser « que c'étoit pour me braver, et perdant patience je mis la « main à l'espée soudènement pour vous offencer sans avoir « considération que j'estois plus accompaigné, et souhette- « rois qu'il m'eust cousté de mon sang que cela ne me fust « arrivé. Je vous prie l'oublier et me le remectre et que « nous demourions parens et bons amys [2]. » Feintes amitiés et perfides réconciliations, dont le dernier mot est toujours assez triste. Trois mois après, Caylus succombait après avoir reçu dans son duel avec Entragues dix-neuf coups d'épée.

Le duc d'Alençon « offensé et indigné » accusait Henri III de protéger Caylus et d'avoir résolu la mort de Bussy. On lui avait entendu dire qu'il ne voulait pas supporter plus longtemps la haine du roi et le mépris de ses mignons. Il n'aspirait qu'à quitter cette cour du Louvre où il ne pouvait pas même défendre ses amis [3].

1 Brantôme, t. VI, app., p. 501 (3 février 1578).
2 Bibl. Nat. à Paris, Colbert, 9 (12 février 1578).
3 Lettre de Saracini, du 6 février 1578.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I

Le duc d'Alençon aux États-généraux des Pays-Bas.

(21 novembre 1576)

J'ay, à mon très-grand regret, entendu les extresmes ruynes et intollérables oppressions, que depuis neuf à dix ans en çà la nation espagnolle a exercées sur vostre pays, ensemble les occasions qui vous avoyent si justement meus, ne pouvans plus supporter leurs tirannies, de recourir au dernier remède d'une juste guerre générallement entreprise par l'union pour tous légitimement en général assemblés à Brucelles, or aussi comme prévoyans la longueur d'icelle et le grand mal qui vous en pourroit advenir, vous auriez tous ensemble d'un commun accord et consentement voulu prendre mon appuy et protection et m'appeller à vostre ayde et secours contre lesdits Espaignols suivant la bonne opinion que vous auriez conservé de moy et du désir extresme que j'ay à vostre bien public et repos de vostre pauvre patrye, joinct aussi sur ce l'advis de mon cousin le prince d'Orange et de quelques aultres seigneurs de vos pays, qui auparavant advertis de ma bonne intention à vous assister en vos nécessités, m'avoyent aussi semblablement requis de pareil secours par le sieur d'Alféran, en quoy pour ne vous monstrer que vous ne soyez en rien frustrés tant de la bonne opinion que vous avez de moy et espérance de mon assistance à la conservation de vos libertés, franchises et privilèges que au restablissement des illustres familles injustement opprimées, je vous ay voulu tout incontinent et exprès dépescher ce mien courrier volant pour seulement vous rendre asseurés par la présente que, puisqu'il vous a pleu faire telle élection de moy comme d'un prince qui depuis sa nayssance s'est totallement

dédié au secours, protection et délivrance des affligés, je ne manqueray nullement de tous les moyens et amis que Dieu m'a donnés, pour les employer à ce que je vous ay promis par ledit Alféran et depuis à vosdits ambassadeurs de Bonnyvet, Blouyr et Vandernot, vous le faysant paroistre par si prompt effect que vous aurez toute occasion d'en estre très-contens et satisfaicts de ce, en attendant le retour du s[r] de Fontperthuys, lequel j'espère m'apporter plus ample tesmoignage et continuation de vos bonnes volontés et de la résolution de mondit cousin le prince d'Orange et autres seigneurs de pardelà. Ayant esté très-ayse au reste d'entendre particulièrement la paix que vous avez conclue et publiée avec luy, ceulx de Hollande et Zélande, à l'observation et entretenement de laquelle je pense n'estre besoing vous porter, puisque tout votre bien en despend. Bien vous assurerai-je que de ma part je tiendray soigneusement la main comme zélateur d'icelle et de vostre repos qu'elle soyt entretenue et de mesme affection que je prieray Dieu, Messieurs, vous donner en santé bonne et longue vie.

Escrit à Blois le 21[e] jour de novembre 1576.

Vostre très-affectionné amy
FRANÇOIS.

A Mess. des Estats-généraux des Bas-Pays assamblés à Brucelles.

(*Papiers de Henri de Bloyere aux Archives de Bruxelles*).

II.

Le roi de Navarre au roi d'Espagne.

(3 avril 1577)

Monsieur,

Les effects de vostre vertu, prudence, puissance et magnanimité cogneues par toute la Chrestienté convertissent les yeux d'un chascun vers Vostre Majesté et y font recourir les roys et princes en leurs plus grans afaires et nécessytés. Cela m'y a fait adresser, sentant les torts et indignités qu'on continue de me faire en mon particulier, m'aiant les

ennemys de cest Estat tenu tousjours le plus esloigné qu'ils ont peu des bonnes grâces du roy mon seigneur, près duquel je doy tenir par nature ung des premiers lieux, afin que je ne me puisse opposer à leur ambition, qui sans doubte cherche de long temps s'acroistre et agraver de nos misères et ruines, en mettant au jourd'huy tous leurs efforts pour m'exterminer, si Dieu par sa grâce ne me donnoit les moyens pour me défendre. Et pour le regard du général, Monsieur, voyant le povre et désolé estat du corps universel de la France, laquelle ayant esté travaillée de plusieurs longues maladies et fréquentes recheutes, au lieu de jouyr du repos que Dieu luy avoit donné et qui luy estoit très-nécessaire, a esté soudainement et premier qu'elle eust loysir de respirer, précipitée en nouveaux troubles et discordes civiles par ceux, qui, pour servir à leurs passions couvertes de divers prétextes, remplissent au dehors les oreilles des princes estrangiers de plusieurs calumnies contre moy, et au dedans nourrissent une perpétuelle guerre et division entre nous, pensans ne pouvoir s'establir et asseurer leur fortune que par la continuation de nos dissensions civiles. Auxquels, pour mon devoir et pour l'obligation naturelle et notable intérest que j'ay au bien et conservation de la France où je tien le troisiesme lieu, degré et honneur, et laquelle ne se peut remettre et maintenir que par la paix et repos public, je me suis de tout mon pouvoir opposé; et parce, Monsieur, que nos guerres civiles importent à toute la chrestienté et particulièrement aux princes voysins, tant par ce qu'il est impossible que leurs pays et dominations ne s'en ressentent que aussy pour l'entrée que nous donnons par la porte de nos divisions aux ennemys communs des plus grans princes de la Chrestienté, entre lesquels vous êtes le plus intéressé et contre lesquels ennemys, au lieu d'employer nos forces communes, nous les convertissons contre nous, et aucuns mesmes continuent de plus en plus avec eux leurs anciennes intelligences et conspirations secrètes, de sorte que nous n'avons pires ennemys de nous que nous-mesmes, il m'a semblé ne devoir, Monsieur, différer davantage à faire sur ce entendre à Vostre Majesté plusieurs particularités concernans le bien de la Chrestienté, et mesmes de vos pays et Estats et de ce dit royaume, ensemble mon intérest particulier, m'assurant que vostre prudence en sçaura bien juger l'importance par dessus tous autres et la mettre en bonne considération, comme j'ay donné charge au s^r du Bourg, conseiller du roy mon seigneur, superintendant et général pour ledit seigneur ès pays et mers de Levant, vous déduire plus

amplement, lequel il vous plaira ouyr et croire de ce qu'il vous dira de ma part, sur la suffisance du quel me remectant, je n'ennuyeray Vostre Majesté de plus longue lettre, si ce n'est pour l'assurer qu'employant en un si bon œuvre et digne d'elle le pouvoir et les moyens que Dieu luy a mis en main, elle obligera tout cest Estat à elle, et moy particulièrement pour m'en resouvenir et ressentir envers elle toute ma vie par tous bons offices et services à moy possibles. Sur ce je présenteray mes très-humbles recommendations à Vostre Majesté, supliant Nostre-Seigneur la vouloir, Monsieur, conserver longuement et heureusement en très-parfaite santé.

Escript à Agen, ce troysiesme jour d'avril 1577.

Vostre très humble et très-obéissant frère à vous fayre service,

HENRY.

Au roy des Espaignes Catholique monseigneur mon frère.

(*Arch. Nat. à Paris*, K. 1542 57).

TABLE DES MATIÈRES.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE I[er]. LA FRANCE APRÈS LA PAIX DE MONSIEUR (mai 1575). — Le lendemain de la paix. — L'apanage du duc d'Alençon. — La dotation de Condé. — Une clause secrète . . 3

CHAPITRE II. LES PAYS-BAS. — LE CONSEIL D'ÉTAT (mars — août 1576). — La situation à la mort de Requesens. — Le gouvernement est remis au conseil d'État. — Don Juan est nommé gouverneur des Pays-Bas. — Les vrais remèdes. — — Nouveaux excès des *mutinés*. — L'inertie à Madrid 18

CHAPITRE III. L'UNION DE DELFT (11 mars — 26 avril 1576). — Assemblée des États de Hollande. — Colère d'Élisabeth. — L'Union de Delft 37

CHAPITRE IV. LA HOLLANDE OFFERTE AU DUC D'ALENÇON (6 mai — août 1576). — Le Taciturne offre la Hollande au duc d'Alençon. — Négociations en France. — Menaces d'Élisabeth. — Les ouvertures du prince d'Orange sont repoussées. — Son désespoir 48

CHAPITRE V. INTRIGUES DU DUC D'ALENÇON A MADRID (mai — novembre 1576). — Le duc d'Alençon traite avec Philippe II. — Les deux missions de Claude du Bourg. — Conclusion 71

CHAPITRE VI. LA FRANCE. — LA SAINTE-LIGUE (juin — décembre 1576). — Péronne berceau de la Ligue. — Rumeurs propagées par les Huguenots. — Les États-généraux de Blois . 89

Chapitre VII. Les Pays Bas. — Arrestation du conseil d'État (juillet — septembre 1576) — Le prince d'Orange. - Les chefs de la noblesse — Les États de Brabant. — Le peuple. — Mouvement populaire. — Le baron de Hèze gouverneur de Bruxelles. — Arrestation du conseil d'État. — Gand au pouvoir des Gueux. — Viglius recouvre la liberté. 98

Chapitre VIII. France et Pays-Bas. — Négociations avec le duc d'Alençon (septembre — novembre 1576). — Les négociations sont reprises entre le Taciturne et le duc d'Alençon. — Hésitation de Henri III. — Sylvain de Flandre. — Suite des négociations 125

Chapitre IX. Les États-généraux des Pays-Bas (25 septembre — 18 octobre 1576). — Le prince d'Orange demande la réunion des États-généraux. — Ils s'assemblent à Bruxelles. — Mouvement des esprits. — La réconciliation des provinces. — Hésitation des États-généraux. — Leurs députés se rendent à Gand. 136

Chapitre X. La Pacification de Gand (19 octobre — 8 novembre 1576). — Les conférences de Gand. — Conciliabule secret à Bruxelles. — Le siége du château d'Anvers. — La Furie espagnole. — Le traité de pacification 153

SIXIÈME PARTIE.

Chapitre Ier. Les Pays-Bas. — Don Juan a Luxembourg (novembre 1576). — Don Juan à Luxembourg. — Sa naissance et sa jeunesse. — Son caractère. — Instructions données à don Juan. — Son voyage. 169

Chapitre II. Négociations de don Juan (novembre 1576). — Les premières lettres de don Juan. — Avis secret du Taciturne. — Le seigneur d'Issche à Luxembourg. — Mission du prévôt Fonck et de l'abbé de Maroilles. — La paix semble rétablie 187

CHAPITRE III. MANŒUVRES HOSTILES DU TACITURNE (novembre 1576). — Influence du prince d'Orange. — Combat de Rupelmonde. — Mouvement populaire à Bruxelles. — Domination du baron de Hèze. — Un historiographe de France à Bruxelles. — Retour du seigneur de Rasseghem. — Appel au prince d'Orange. — Actes violents en Hollande . . 201

CHAPITRE IV. FRANCE ET PAYS-BAS. — L'APPEL DU DUC D'ALENÇON. — Projets secrets du Taciturne. — Agents français à Bruxelles. — L'appel du duc d'Alençon. — Ambassade au duc d'Alençon 217

CHAPITRE V. LE COLONEL VANDEN TYMPEL A BRUXELLES (novembre 1576). — Mission de Marnix. — Le colonel vanden Tympel à Bruxelles. — Les gildes chassent les Gueux. — Harangue de Marnix 230

CHAPITRE VI. NÉGOCIATIONS RENOUÉES (novembre et décembre 1576). — Protestation de don Juan. — Le seigneur de Rasseghem retourne à Bruxelles. — Mission du marquis d'Havré. — Nouveaux obstacles suscités par le Taciturne. — L'accord du 8 décembre 1576 236

CHAPITRE VII. NÉGOCIATIONS ROMPUES (décembre 1576 — janvier 1577). — Don Juan à Bastogne. — Les lettres interceptées. — Retour du marquis d'Havré à Bruxelles. — L'accord ratifié par le conseil d'État. — Les États-généraux à Namur. — Les États-généraux dissidents. — Rupture . . 250

CHAPITRE VIII FRANCE ET PAYS-BAS. — MISSION DU BARON D'AUBIGNY A BLOIS (novembre et décembre 1576). — Nouvelles lettres du duc d'Alençon. — La mission du baron d'Aubigny. — Plaintes de l'ambassadeur d'Espagne à Paris. — Retour du baron d'Aubigny 269

CHAPITRE IX. L'INTERVENTION ANGLAISE (décembre 1576 — janvier 1577). — John Smith en Espagne. — Édouard Horsey

aux Pays-Bas. — Le seigneur de Sweveghem en Angleterre. — Élisabeth fait rompre la négociation avec le duc d'Alençon 285

Chapitre X. L'union de Bruxelles (janvier 1577). — L'Union de Bruxelles. — Arrestation du seigneur de Rasseghem. — La confession du docteur del Rio. — Le duc d'Arschot se sépare du prince d'Orange 292

Chapitre XI. L'édit perpétuel de Marche (janvier et février 1577). — Conférences de Huy. — Mouvement orangiste à Bruxelles. — Don Juan accepte les conditions des États-généraux 302

Chapitre XII. Le complot de Louvain (février — avril 1577). — Don Juan à Louvain. — Deux chambellans du duc d'Alençon. — Le complot. — Arrestation de Bonnivet et de Bellangreville. — Lettre de don Juan au baron de Hèze. — Bonnivet et Bellangreville recouvrent la liberté. — Rappel de Mondoucet 322

Chapitre XIII. Don Juan a Bruxelles (mars — mai 1577). — Obstacles et retards. — Entrée de don Juan à Bruxelles. . 334

Chapitre XIV. La France. — Le duc d'Alençon chef de la Sainte-Ligue (décembre 1576 — février 1577). — Différends et réconciliations du roi et du duc d'Alençon. — Démarches pour obtenir la main de l'infante Isabelle. — Le duc d'Alençon chef de la Sainte-Ligue. — Délibérations des États de Blois. — Les discours du duc d'Alençon. 342

Chapitre XV. Prise d'armes des Huguenots (décembre 1576 — juin 1577). — Les Huguenots refusent de reconnaître les États de Blois. — Ils réclament l'appui des Anglais et des Allemands. — Armements de Henri III. — Le duc d'Alençon chef de l'armée catholique. — Prise d'Issoire. . 355

Chapitre XVI. Don Juan et Marie Stuart (décembre 1576 — juin 1577). — Le message d'Escovedo. — Marie Stuart s'adresse à Barbe Blomberg. — Projet de mariage entre don Juan et Marie Stuart. — Don Juan et les réfugiés anglais. — Élisabeth offre sa main à don Juan. — Habiles intrigues des agents anglais. — Don Juan reprend ses projets. — Rapprochement d'Élisabeth et du Taciturne. — Représailles en Angleterre 372

Chapitre XVII. Les conférences de Gertruidenberg (mai — juillet 1577). — Négociations de don Juan avec le prince d'Orange. — Mission de Léoninus. — Conférences de Gertruidenberg. — Le vicomte de Gand à Londres. . . 394

Chapitre XVIII. Don Juan sort de Bruxelles (mai et juin 1577). — Intrigues à Bruxelles. — La remontrance des bons patriotes. — Nouveau complot du baron de Hèze. — Don Juan sort de Bruxelles. — Don Juan à Malines . . 409

Chapitre XIX. La France. — La paix de Bergerac (avril — septembre 1577). — Le prince de Condé réclame l'appui des Allemands ; le roi de Navarre celui de Philippe II. — La paix de Bergerac. — Joie du duc d'Alençon. . . . 417

Chapitre XX. Les Pays-Bas. — Don Juan au chateau de Namur (juillet et août 1577). — Voyage de la reine de Navarre. — Don Juan la reçoit à Namur. — Nouveaux bruits de complots. — Surprise du château de Namur 429

Chapitre XXI. La mission d'Escovedo (juillet 1577). — Escovedo est envoyé en Espagne. — Juan de Escovedo. — Antonio Perez. — Les lettres secrètes. — Duplicité de Perez. — Escovedo en Espagne. 441

Chapitre XXII. Appel adressé a Marguerite de Parme (août 1577 — janvier 1578). — Mission de Granvelle à Aquila. — La duchesse de Parme se prépare à se rendre aux Pays-Bas. 452

Chapitre XXIII. Inquiétudes des États-généraux (juillet — septembre 1577). — Négociation du seigneur de Grobbendonck. — Lettre adressée à l'Empereur. — Appel à Élisabeth 456

Chapitre XXIV. Le prince d'Orange a Bruxelles (juillet — octobre 1577). — Lettres du prince d'Orange aux États. — Mouvement populaire à Bruxelles. — Appel adressé au prince d'Orange. — Nouvelles négociations des États avec don Juan. — Entrée du prince d'Orange à Bruxelles. — Rupture de la négociation avec don Juan. — Popularité du Taciturne 464

Chapitre XXV. Appel de l'archiduc Mathias (août — octobre 1577). — La noblesse appelle l'archiduc Mathias. — L'archiduc Mathias fuit de Vienne. — Le duc d'Arschot propose l'archiduc Mathias comme gouverneur des Pays-Bas. — Le Taciturne *rewaert* de Brabant 484

Chapitre XXVI. Les tribuns de Gand (octobre — novembre 1577). — Le duc d'Arschot gouverneur de Flandre. — Hembyze et Ryhove. — Ryhove s'adresse au Taciturne. — Arrestation du duc d'Arschot et des principaux membres des États de Flandre. — Triomphe d'Hembyze et de Ryhove. — Effet produit par l'attentat de Gand. — Le duc d'Arschot est rendu à la liberté 494

Chapitre XXVII. L'archiduc Mathias a Anvers (novembre — décembre 1577). — L'archiduc Mathias à Anvers. — Programme de gouvernement rédigé par le prince d'Orange. — Don Juan et les Guise 508

Chapitre XXVIII. Négociations en France (octobre — décembre 1557). — Conférences de la Fère. — Deux ambassades à Paris. — Rôle personnel du duc d'Alençon. . . . 516

CHAPITRE XXIX. L'ARCHIDUC MATHIAS A BRUXELLES (décembre 1577 — janvier 1578). — Les États-généraux reconnaissent Mathias. — Le nouveau conseil d'État. — Le prince d'Orange à Gand. — Mouvements populaires à Bruxelles. — Le prince d'Orange lieutenant-général de Mathias. — Mathias est inauguré à Bruxelles. 531

CHAPITRE XXX. TRAITÉ AVEC ÉLISABETH (octobre 1577 — janvier 1578). — Mécontentement d'Élisabeth. — Le seigneur de Gastel en Angleterre. — Le traité du 7 janvier 1578. 546

CHAPITRE XXXI. LA BATAILLE DE GEMBLOUX (janvier 1578). — Secours réclamés par les États-généraux. — L'armée des
[illegible] ...an. — Don Juan se prépare à
[illegible] ...on de Selles à Bruxelles. — La bataille
[illegible] ...a. — Félicitations de Philippe II et meurtre
[illegible] ...ovedo 556

CHAPITRE XXXII. LES DUELS DES MIGNONS (janvier et février 1578). — Les duels. — Les mignons du roi attaquent ceux du duc d'Alençon 574

PIÈCES JUSTIFICATIVES. I. — Le duc d'Alençon aux États-généraux des Pays-Bas (21 novembre 1576). 578

II. — Le roi de Navarre au roi d'Espagne (3 avril 1577). 579

